

**Rapport de conception du projet (RCP) – PRIMA**  
(disponible dans le SGRO)

Identifiant du projet PRIMA

Identifiant du prêt #3066 (Bénin) - #3067 (Togo)

Identifiant du don CSD #3329

## **Équivalents en monnaie**

Unité monétaire	=	
1,0 USD	=	585 XOF

## **Poids et mesures**

1 kilogramme	=	1 000 g
1 000 kg	=	2,204 livres
1 kilomètre (km)	=	0,62 mille
1 mètre	=	1,09 yards
1 mètre carré	=	10.76 pieds carrés
1 acre	=	0,405 hectare
1 hectare	=	2,47 acres

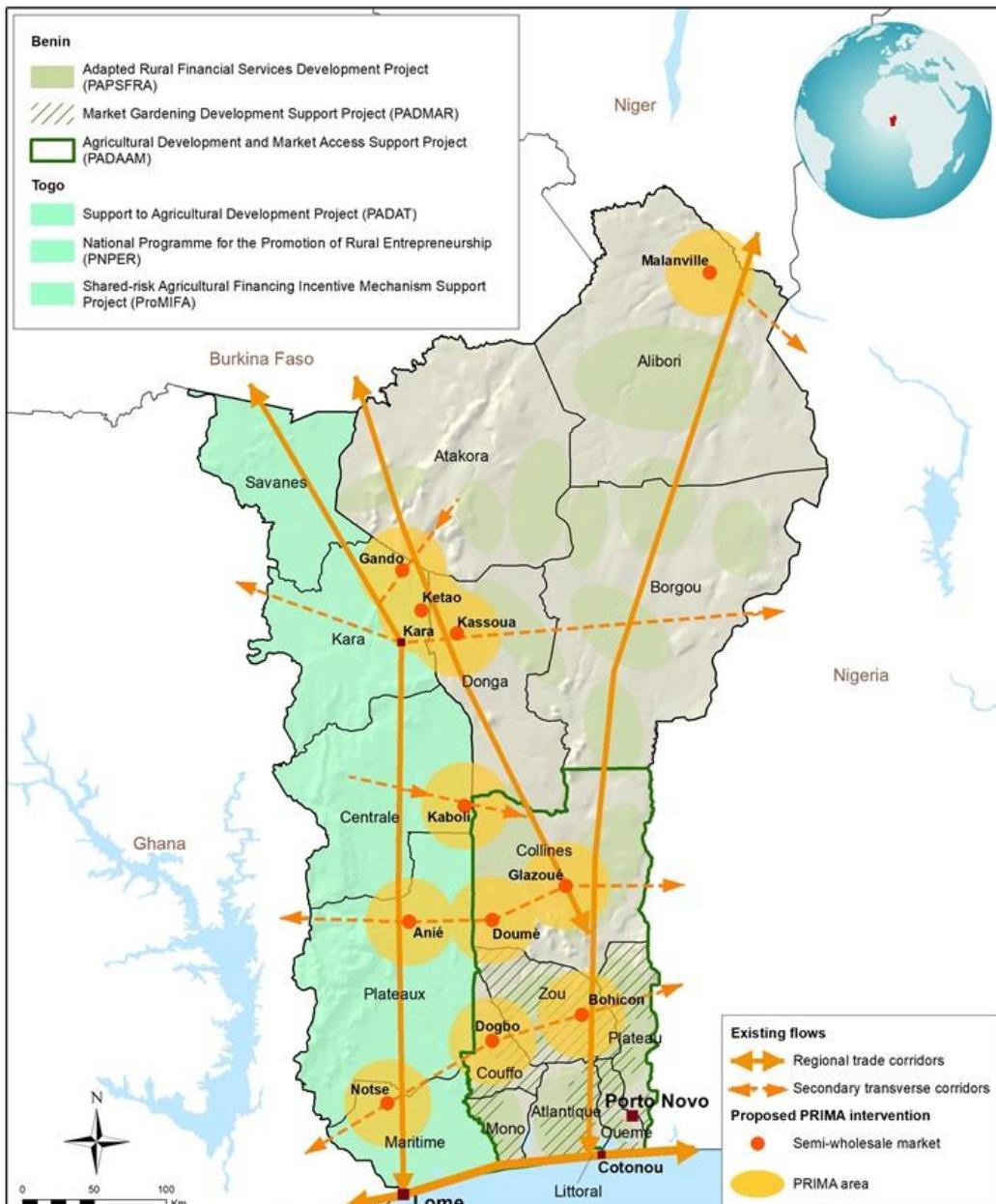
## Sigles et acronymes

ABM	Autorité du Bassin du Mono
ACP	Pays d'Afrique, Caraïbe et Pacifique
APD	Avant-projet détaillé
APS	Avant-projet sommaire
ANO	Avis de non objection
ARAA	Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation
ATR	Unité d'appui technique régionale
AUE	Association d'usagers de l'eau
BAD	Banque africaine de développement
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
BIDC	Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO
BM	Banque mondiale
CACAO	Corridors pour l'anneau de croissance en Afrique de l'ouest
CEDEAO	Communauté économique des états d'Afrique de l'ouest
CEEAC	Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale
CEN-SAD	Communauté des États sahélo-sahariens
CILSS	Comité inter-états pour la lutte contre la sécheresse au Sahel
CIR	Cadre Intégré Renforcé
COD	Coordination opérationnelle déléguée
COVID-19	Maladie à coronavirus 2019 (coronavirus disease 2019)
CPC	Comité de pilotage conjoint
CPN	Comité de pilotage national
CONACILSS	Comité national du CILSS
COSOP	Country Strategic operation program
CSAO	Club du Sahel en Afrique de l'ouest (SWAC) de l'OCDE
CTOP	Coordination togolaise des organisations paysannes et de producteurs agricoles
DFID	Département du développement international (Royaume-Uni)
ECOWAP	Politique agricole de la CEDEAO
ESOP	Entreprises de Services et Organisation des Producteurs
FAO	Food and Agriculture Organization of United Nations
FARM-TRAC	Programme pour l'agriculture familiale, les marchés régionaux et les corridors commerciaux transfrontaliers
FCFA	Franc de la Communauté financière africaine (aussi XOF)
FIDA	Fonds international de développement agricole
FIPS	Mise en oeuvre rapide du démarrage de projet (Faster Implementation of Project Start-up)
FMI	Fonds monétaire international
FSRP	Food system regional program (Programme régional des systèmes alimentaires)
GIE	Groupement d'intérêt économique
IDH	Indice de développement humain
IER	Institutions économiques régionales
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (International food policy research institute)
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (Bénin)
MAPAH	Ministère de l'Agriculture et des Produits Animaux et Halieutiques (Togo)
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MERCOSUR	Marché commun du Sud (Amérique latine)

MPER	Micro et petite entreprises rurales
MIC	Ministère de l'Industrie et du Commerce
MIFA	Mécanisme Incitatif de Financement Agricole
MPER	Micro et petite entreprise rurale
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (New Partnership for Africa's Development)
NSP	Note stratégie pays
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
ODD	Objectif de développement durable
OFID	Fonds de l'OPEC pour le développement international (OPEC Fund for International Development)
OPA	Organisations de producteurs agricoles
OPenACP	Organisations paysannes engagées dans les pays ACP
OPEC	Organisation des pays exportateurs de pétrole
OSC	Organisations de la société civile
PADAAM	Projet d'appui au développement agricole et à l'accès au marché
PADAT	Projet d'Appui au Développement Agricole du Togo
PADMAR	Projet d'appui au développement du maraîchage
PAM	Programme alimentaire mondial
PDA	Pôle de développement agricole
PDDAA	Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine
PESEC	Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique
PND	Plan national de développement
PIB	Produit intérieur brut
PNIASAN	Programme national d'investissements agricoles, sécurité alimentaire et nutritionnel
PNOPPA-Bénin	Plateforme Nationale des Organisations paysannes et des producteurs du Bénin
PNPER	Projet national de promotion de l'entrepreneuriat rural
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPP	Partenariat public privé
ProCAR	Programme cadre des interventions du FIDA au Bénin
PRIMA	Programme régional d'intégration des marchés agricoles
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuel
PTF	Partenaires techniques et financiers
QUIBB	Questionnaire des indicateurs de base du bien-être
RCPA	Réseau de prévention des crises alimentaires
REAF	Réunion spécialisé sur l'agriculture familiale (MERCOSUR)
ROAC	Réseau ouest-africain des céréaliers
ROPPA	Réseau des organisations paysannes et de producteurs en Afrique de l'Ouest
RPSF	Rural Poor stimulus facility (Mécanisme COVID-19 de relance en faveur des populations rurales pauvres)
SADC	Communauté de développement d'Afrique australe (Southern African development Community)
SAFP	Système d'allocation fondé sur la performance
SSE	Système de Suivi-Evaluation
TEC	Tarif extérieur commun
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UA	Union africaine
UE	Union européenne
UEMOA	Union économique et monétaire des états d'Afrique de l'Ouest
UGP	Unité de gestion du Projet

UNCDF	Fonds d'équipement des Nations Unies pour le développement
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
USD	Dollar des Etats Unis d'Amérique
WAAPP	Programme de productivité agricole d'Afrique de l'ouest
WAATP	Programme de transformation agricole d'Afrique de l'ouest
XOF	Franc de la Communauté financière africaine (aussi FCFA)
ZLECAF	Zone de libre échange continentale africaine

## CARTE DE LA ZONE DE PROJET



The designations employed and the presentation of the material in this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of IFAD concerning the delimitation of the frontiers or boundaries, or the authorities thereof.

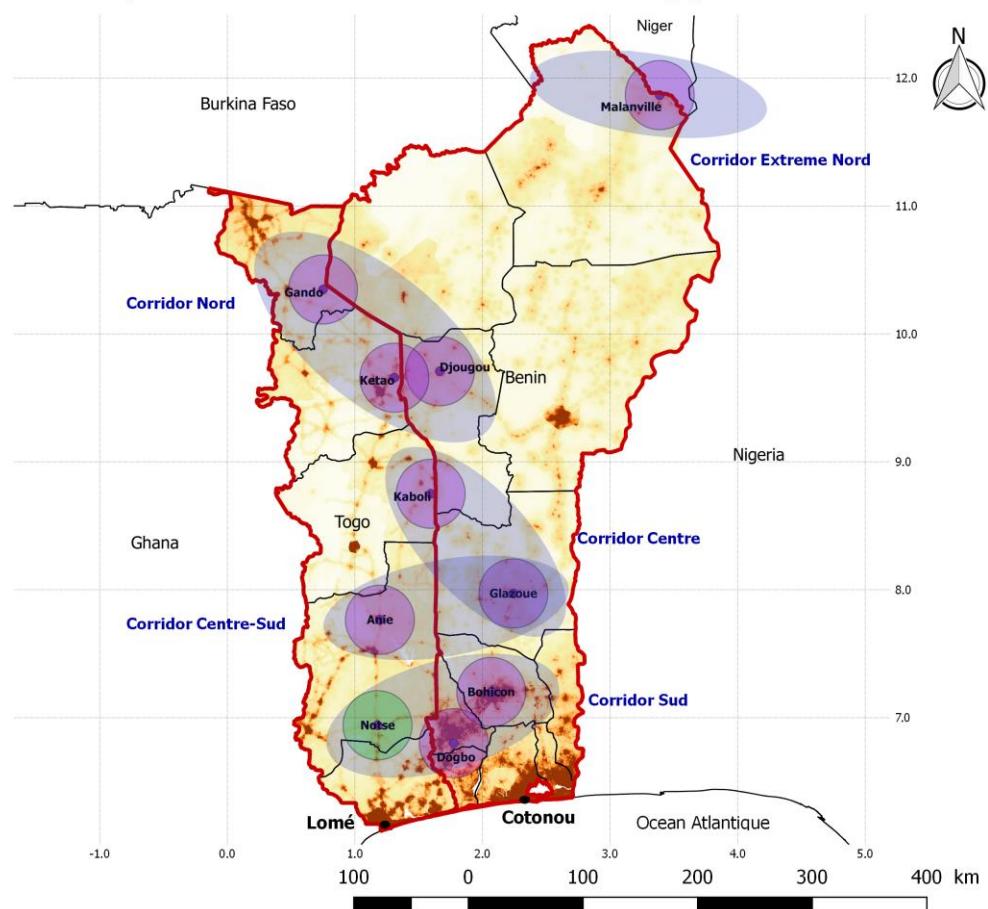
Map compiled by IFAD | 29-11-2019

## PRIMA - Marchés, zone d'influence et corridors au Bénin et Togo, 2020

### Légende

- Limites administratives
  - Marchés
  - Zone d'influence (30km)
  - Marché demis-gros
  - Marché de collecte
  - Corridor
  - Densité de Population (hab./km<sup>2</sup>)
- |     |
|-----|
| 0   |
| 0.5 |
| 1.5 |
| 3   |
| 4.5 |
| 6   |

Author: Valeria Casavola, FAO  
Syst. Ref: WGS84  
Sources:  
- The Global Administrative Unit Layers (GAUL), FAO  
- WorldPop and Center for International Earth Science Information Network (CIESIN), Columbia University (2018).  
- NASA's Socioeconomic Data and Applications Center (SEDAC)



## **Abstract<sup>1</sup>**

*IFAD and the governments of Bénin and of the Togolese Republic agreed to establish a regional framework for reflection and action whose objective is to increase agricultural trade between the two countries in the spirit of intensifying intraregional agricultural trade within ECOWAS to progress towards an African continent free trade area.*

*IFAD has worked in Bénin and Togo for several decades. The Regional Program for the Integration of Agricultural Markets (PRIMA) is scaling up, in a coordinated manner, the achievements of previous projects in the two countries. PRIMA is the first Regional Lending Operation (RLO) designed in IFAD and it comprises a cofinancing from the PRIMA Grant (to be submitted to IFAD EB in parallel), including 2 M USD from IFAD Grant window, that is instrumental to finance the regional coordination and key regional activities of the PRIMA RLO. PRIMA reflects a common vision of agriculture and agricultural markets as the driving force integrating the two countries within sub-regional trade corridors and in accordance with the priorities defined by the Governments in order to sustainably increase the income and food diversity of rural households in the two countries.*

*In addition to the involvement of the target populations, the design of the Program is based on: (i) a strong integration of lessons learned from the implementation of IFAD programs in Bénin and Togo, (ii) national and sub-regional policies and strategies (ECOWAS); (iii) the United Nations SDGs; (iv) the African Union Agenda 2063; and (v) the exchange of information with other technical and financial partners.*

*The integrated territorial development approach is based on a geographical continuity of interventions so that investments in infrastructure (semi-wholesale markets, collection centers, rural roads) promote the establishment of logistics allowing the flow of agricultural surplus produced thanks to improved agricultural land development, boosted by technical support (agricultural extension), to meet the needs of a growing and more diversified food demand from the region's urban and rural populations. Support for organizational, management and financial advice will allow economic operators organized around physical markets (producers, collectors / traders, processors, transporters) to benefit from the rehabilitated infrastructure that links the production areas to the marketing centers located along the regional trade corridors, in agreement with the authorities who will delegate market management to multi-stakeholder entities from the private and cooperative sectors. Thanks to policy dialogue and citizen engagement support, involving stakeholders such as governments, Regional Economic Institutions such as ECOWAS, and national and regional platforms of farmers organisations, the agricultural trade context will become more conducive and inclusive of the family farming sector.*

*PRIMA will be implemented through two national projects (PRIMA Bénin and PRIMA Togo) over a period of 6 years (from 2021 to 2026), particularly targeting the cross-border trade corridors common to the two countries and to the other ECOWAS countries. The regional dimension of PRIMA*

---

<sup>1</sup> Composition of the remote mission: The mission took place from May 20, 2020 to June 19, 2020 and was composed for IFAD of: Mr. Jean-Pascal Kaboré, Chief of Mission / IFAD Country Director for Bénin and Togo ; Ms. Fanny Grandval, Senior Technical Specialist, PMI/IFAD ; Mr. Jonky Tenou, ECG/IFAD Climate Change Expert ; Ms. Claire Buob, Expert in valuation of contributions WCA/IFAD ; Mr. Alou Abdulkarim, Fiduciary Aspects Consultant FMD/IFAD; Mr. Thierry Lassalle, DPIA/FAO Consultant and technical coordinator ; Mr. Lazare Hoton, DPIA/FAO, entrepreneurship economist and rural finance ; Mr. Frédéric Airaud, DPIA/FAO, Consultant in environment and climate risks; Ms. Valeria Casavola, DPIA/FAO, consultant in agronomy and monitoring and evaluation; Ms. Giorgia Nicolo, DPIA/FAO, Consultant in Nutrition, Gender and Youth; Ms. Rachida Ouro Gbele, Economist Consultant, DPIA/FAO; Mr. Claude Side, institutional development consultant, DPIA/FAO; Mr. Maladho Barry, Consultant in rural engineering engineer; Mr. Bruno Bianchini, expert in agricultural exchanges; Mr. Ahmet Boukar, Civil engineer consultant; Mr. Moustapha Lo, Consultant in procurement; Mr. Mamadou Mamane, Consultant in agricultural market development, Mr. Zazouli Dan Tata, Consultant in regional market integration. For the Bénin government part, Mr. Aguemon Dossa, DPP, MAEP; Dr Kossi Amessinou, DGFD / MPD executive; for ProCAR: Mr. Oloulotan Sikirou, Project Coordinator, Ms. Francine Ahoton, responsible for procurement, For PNOPPA-Bénin, Mr. Bernardin Toto, Executive Secretary. For the Togolese government part, Mr. Kpadenou Anani, DFV, MAPAH; for MIFA: Mr. Goumbane Todlman, Director of Operations, For FOs: Mr. Arthur Zolan, Executive Secretary CTOP, Mr. President of the Chamber of Agriculture.

*will be coordinated by a regional technical assistance unit (UniRAT) housed at the Regional Agency for Agriculture and Food (RAAF) and will mainly support regional coordination actions, monitoring-evaluation and management of knowledge, market integration, policy dialogue and citizen engagement.*

*The PRIMA interventions will benefit approximately 144,000 rural households equivalent to more than 833,000 people, with 99,000 households in Bénin and 45,000 in Togo. At least 40% women and at least 40% young people will be targeted. It is expected that 80% of producers will have increased their income, that 16,000 hectares in sub-watershed areas and 4,000 hectares in lowlands will be cultivated with 30% increased yields, that 50% of households will have improved their nutritional security, that 500 km of rural roads will be rehabilitated, that 9 semi-wholesale markets and 19 collection centers will be upgraded to allow a 30% increase of the trade of agricultural commodities having promising outlets (vegetables, rice, cassava, etc.), and that 1,250 rural micro-enterprises (MER), of which 30% with high nutritional value, mainly run by cooperatives, women and young people, will have been supported in the agricultural value chains and their related activities to improve the income and resilience of women, young people, people living with disabilities and vulnerable farmers.*

*The PRIMA has three technical components and a fourth component for coordination and fiduciary management. The technical components are: i) Market integration and rural entrepreneurship; ii) Transformation of family farming adapted to climate change; and iii) Policy dialogue and citizen engagement.*

*Its total cost is estimated at US\$108.6 million, or approximately XOF 63.5 billion, distributed between Component 1 "Access to markets and support for entrepreneurship" for US\$53.8 million or XOF 31.5 billion (49.5%), Component 2 "Transformation of family farming adapted to climate change" for US\$38.5 million or XOF 22.6 billion (35.5%), component 3 "Policy dialogue and citizen engagement" for US\$5.9 million or XOF 3.4 billion (5.4%) and implementation costs for US\$10.4 million or XOF 6.0 billion (9.6%).*

*The sources of financing for the PRIMA will include: (i) IFAD for US\$52 million or 47.9% of total costs, including a regional grant for US\$2 million and the remainder from Bénin and Togo's 2019-2021 PBAS; (ii) OFID for US\$26 million or 23.9% of total costs including a regional grant of US\$1 million; (iii) the governments of Bénin and Togo for approximately US\$15.5 million or 14.3% of the total costs; (iv) beneficiaries for US\$5 million (4.7% of total costs); and (v) a financing gap of US\$10 million or 9.2% of total costs.*

*This financing plan will include two separate bilateral financing agreements. PRIMA regional activities totaling US\$5 million will be financed by an IFAD regional grant up to US\$2 million, by the OFID regional grant up to US\$1 million and by a US\$2 million from the Bénin and Togo IFAD11 allocations (60% and 40%, of their respective PBAS allocations).*

*The Regional Program will be conducted in each country in autonomous but coordinated sub-projects, with their own financing agreements and placed under the administrative supervision of their respective ministries in charge of agriculture (MAEP in Bénin, MAPAH in Togo).*

*The strategic orientation and overall supervision of the program will be provided by a Joint Steering Committee (CoPiC) co-chaired by the Ministers in charge of agriculture in Bénin and in Togo, and the Commissioner in charge of agriculture, environment and natural resources of ECOWAS. A regional technical assistance unit housed in the Regional Agency for Agriculture and Food (RAAF) and benefiting from a regional grant will provide coordination and technical support to national PMUs.*

*In each country, the national steering committees (CNPs) of IFAD projects will integrate PRIMA within their prerogatives to validate the AWPB. Project implementation and coordination will be ensured in Bénin, by a project management unit (PMU) domiciled within ProCAR set up by MAEP to support all IFAD projects, and in Togo, at MAPAH. PMUs will have financial management autonomy and will be responsible and accountable to their respective supervisory ministry and to IFAD.*

*The overall objective of PRIMA is to stimulate regional agricultural trade to create jobs for women and youth, increase incomes and improve food security and nutrition for the rural poor. The development objective is to support the sustainable transformation of family farming in Bénin and Togo by improving the performance of sub-regional commercial centers and cross-border transport corridors while promoting rural entrepreneurship for young people and women, and fully integrating smallholders into national and sub-regional markets. The Program will directly contribute to the Sustainable Development Goals (SDGs) 1, 2, 5, 8 and 13 of the United Nations.*

*The results of the economic analysis show that the program is economically viable. The basic economic internal rate of return (EIRR) of PRIMA stands at 12.2% with a net present value (NPV) estimated at XOF 34.0 billion or US\$54.4 million over a period of 20 years and for a total budget of US\$108.5 million.*

*The risk level of the Project taking into account the mitigation measures is qualified as Medium.*

*Thanks to the integrated activities in the sub-watersheds, the Program aims to reduce the environmental impacts of agriculture, by targeting more efficient and sustainable practices (water and soil conservation, rational use of inputs, agroecology). Overall, the mitigation measures will mitigate any potential negative environmental impacts. Consequently, from an environmental and social point of view, the Program should be classified in category B.*

*The Program will contribute to a reduction in emissions of CO<sub>2</sub> (reduction of bush fires and clearing) and methane (control of water in lowlands) and an accumulation of carbon in soils (increase in organic matter content of cultivated soils) and in protected and regenerated forest areas on sub-watershed lands. These activities reduce the emission of -2.1 million tonnes of CO<sub>2</sub>e over a period of 20 years. The PRIMA is at the forefront of anticipating climate risks. Therefore a moderate climate risk ranking is proposed.*

*The sustainability of investments is incorporated in the design of PRIMA, based on interventions identified in a participatory way with all economic actors from the private sector including producers' organizations, and technical services (agriculture, trade), which will be directly involved throughout the implementation so that the beneficiaries are able to sustainably manage the outputs. Support for young agripreneurs, women and cooperatives will be carried out on the basis of business plans in order to allow these actors to sustainably integrate the semi-wholesale markets and collection centers, in particular also thanks to the canteens. Womens' programs and the women's listeners' clubs will be developed within these markets. Economic infrastructure (semi-wholesale markets and collection center) will be managed by legally recognized mechanisms involving economic operators, which will guarantee public access and maintenance. Strengthening the integration of semi-wholesale markets within sub-regional trade corridors will consolidate and stabilize the key position of the two countries in trade of agricultural products. Finally, by facilitating the permanent involvement of producer organization platforms in national and regional policy dialogue, and by ensuring the anchoring of the regional dimension of PRIMA in a public institution in charge of implementing policies and sectoral strategies, PRIMA ensures institutional sustainability of its actions.*

## Résumé<sup>2</sup>

*Le FIDA et les gouvernements du Bénin et de la République Togolaise se sont accordés pour établir un cadre de réflexion régional dont l'objectif est l'augmentation des échanges commerciaux agricoles entre les deux pays dans l'esprit de l'intensification des échanges intra-communautaires au sein de le CEDEAO et dans la progression vers une zone africaine de libre-échange.*

*Le FIDA intervient au Bénin et au Togo depuis plusieurs décennies. Le Programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA) passe à l'échelle et de manière coordonnée les acquis des précédents projets des deux pays. PRIMA est la première opération régionale (RLO) du FIDA et elle comprend un cofinancement du don PRIMA (à soumettre au EB du FIDA en parallèle, qui inclut 2 Millions USD de la fenêtre des dons FIDA) qui est essentiel pour le financement de la coordination régionale et la mise en œuvre des activités régionales clés du RLO PRIMA. PRIMA reflète un esprit commun de transformation durable de l'agriculture familiale tirée par les marchés agricoles et ce, dans un espace sous-régional intégrant les deux pays au sein de corridors commerciaux sous régionaux et conformément aux priorités définies avec les Gouvernement dans le but d'accroître durablement les revenus et la diversité alimentaire des ménages ruraux dans les deux pays.*

*Outre l'implication des populations cibles, la conception du Programme se base sur: (i) une forte intégration des enseignements tirés de la mise en œuvre des programmes FIDA au Bénin et au Togo, (ii) les politiques et stratégies nationales et sous-régionales (CEDEAO); (iii) les ODD des Nations Unies; (iv) l'Agenda 2063 de l'Union africaine; et (v) les échanges d'informations avec les autres partenaires techniques et financiers.*

*L'approche de développement territorial intégré repose sur une continuité géographique des interventions afin que les investissements dans les infrastructures (marchés de demi-gros, centres de collecte satellite, pistes rurales) favorisent la mise en place d'une logistique permettant l'écoulement des surplus agricoles produits grâce à des capacités de production agricole améliorées (aménagement), dynamisées par un appui technique (vulgarisation agricole), pour répondre aux besoins d'une demande alimentaire croissante et diversifiée des populations urbaines et rurales de la région. L'ingénierie sociale (organisation, gestion et conseil financier) permettra aux opérateurs économiques organisés autour des marchés physiques (producteurs et leurs organisations/coopératives, collecteurs/commerçants, transformateurs, transporteurs) de rentabiliser les infrastructures réhabilitées pour relier les bassins de production aux centres de commercialisation situés dans les corridors commerciaux et en accord avec les autorités qui délégueront la gestion des marchés à des entités multi-acteurs issues du secteur privé et coopératif. Grâce au soutien du dialogue politique et l'engagement citoyen, toutes les parties prenantes, y compris les gouvernements, les institutions économiques régionales (IER) comme la CEDEAO, les plates-formes nationales et régionales d'organisations de producteurs (PNOPPA-Bénin, CTOP,*

---

<sup>2</sup> Composition de la mission à distance: La mission s'est déroulée du 20 mai 2020 au 19 juin 2020 et était composée pour le FIDA de : M. Jean-Pascal Kaboré, Chef de mission/Directeur Pays Bénin et Togo, Mme Fanny Grandval, Conseillère référente principale, PMI/IFAD, M. Jonky Tenou, expert changement climatique ECG/FIDA, Mme Claire Buob, experte en valorisation des contributions, WCA/FIDA, M. Alou Abdoulkarim, Consultant aspects fiduciaires (FMD/FIDA) ; M. Thierry Lassalle, Consultant DPIA/FAO et coordonnateur technique, M. Lazare Hoton, DPIA/FAO, économiste entreprenariat et financement rural, M. Frédéric Airaud, Consultant DPIA/FAO en environnement et risques climatiques ; Mme. Valeria Casavola, DPIA/FAO consultante en agronomie et en suivi-évaluation ; Mme. Giorgia Nicolo, DPIA/FAO, Consultante en nutrition, genre et jeunes ; Mme. Rachida Ouro Gbele, Consultante économiste (DPIA/FAO) ; M. Claude Side, consultant en développement institutionnel (DPIA/FAO) ; M. Maladho Barry, Consultant ingénieur génie rural ; M. Bruno Bianchini, expert en bourses agricoles ; M. Ahmet Boukar, Consultant ingénieur génie civil ; M. Moustapha Lo, Consultant en passation de marchés ; M. Mamadou Mamane, Consultant en développement des marchés agricoles, M. Zazouli Dan Tata, Consultant intégration régionale des marchés. Pour la partie gouvernementale béninoise M. Aguemon Dossa, DPP, MAEP; Dr Kossi Amessinou, cadre DGFD/MPD ; pour le ProCAR: M. Oloulotan Sikirou, Coordinateur du Projet, Mme Francine Ahoton, responsable passation de marchés, Pour la PNOPPA-Bénin, M. Bernardin Toto, Secrétaire exécutif. Pour la partie gouvernementale togolaise, M. Kpadenou Anani, DFV, MAPAH; pour le MIFA: M. Goumbane Todlman, Directeur des opérations, Pour les OP : M. Arthur Zolan, secrétaire exécutif CTOP, M. le Président de la chambre d'agriculture.

*ROPPA), le contexte du commerce agricole deviendra plus propice et inclusif pour le secteur de l'agriculture familiale.*

*Le PRIMA sera mis en œuvre par le biais de deux projets nationaux (PRIMA Bénin et PRIMA Togo) sur une période de 6 ans (de 2021 à 2026) en ciblant particulièrement les corridors commerciaux transfrontaliers communs aux deux pays et aux autres pays de la CEDEAO. La dimension régionale du PRIMA sera coordonnée par une unité régionale d'assistance technique (UniRAT) logée à l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) et accompagnera principalement les actions de coordination régionale, suivi-évaluation et gestion des connaissances, intégration des marchés, dialogue politique et mise en œuvre de l'engagement citoyen.*

*Les interventions du projet bénéficieront à environ 144 000 ménages ruraux soit plus de 833 000 personnes, avec 99 000 ménages au Bénin et 45 000 au Togo. Au moins 40% de femmes et au moins 40% de jeunes seront ciblés. Il est attendu que 80% producteurs/trices aient augmenté leurs revenus, que 16 000 hectares en zone de bassins versants et 4 000 hectares en bas-fonds soient mis en culture avec une estimation d'augmentation de 30% des rendements, que 50% des ménages aient amélioré leur sécurité nutritionnelle, que 500 km de pistes rurales aient été réhabilitées, que 9 marchés de demi-gros et 19 centres de collecte satellites existants soient mis à niveau pour permettre une augmentation de la mise en marché de 30% des productions agricoles supplémentaires ayant des débouchés porteurs (maraîchage, riziculture, manioc, arachide, ...), que 1 250 micro entreprises rurales (MER), dont 30 % à haute valeur nutritionnelle, principalement conduites par des coopératives, des femmes et des jeunes, aient été appuyées dans les différentes filières agricoles et leurs activités connexes pour améliorer les revenus et les capacités de résilience des femmes, des jeunes, des personnes en situation de handicap et des paysans vulnérables.*

*Le projet comporte trois composantes techniques et une quatrième composante de coordination et de gestion fiduciaire. Les composantes techniques sont: i) Intégration des marchés et entreprenariat rural; ii) Transformation de l'agriculture familiale adaptée au changement climatique; iii) Dialogue politique et engagement citoyen.*

*Le cout total du PRIMA, y compris les imprévus, est estimé à 108,6 millions de dollars US, soit environ 63,5 milliards de FCFA répartis entre la composante 1 «Accès aux marchés et soutien à l'entrepreneuriat» pour 53,8 millions de dollars US soit 31,5 milliards de FCFA (49,5%), la composante 2 «Transformation de l'agriculture familiale adaptée au changement climatique» pour 38,5 millions de dollars US soit 22,6 milliards de FCFA (35,5%), composante 3 «Dialogue politique et engagement citoyen» pour 5,9 millions de dollars US soit 3,4 milliards de FCFA (5,4%) et coûts de mise en œuvre pour 10,4 millions de dollars US soit 6,0 milliards de FCFA (9,6%).*

*Les sources de financement du projet comprendront: (i) le FIDA pour 52 millions de dollars US soit 47,9 % des coûts totaux, dont un don régional pour 2 millions de dollars US et les allocations (SABP) du Bénin et du Togo pour 2019-21; (ii) l'OFID pour 26 millions de dollars US, soit 23,9% des coûts totaux dont un don régional de 1 million de dollars US; (iii) les gouvernements du Bénin et du Togo pour environ 15,5 millions de dollars US soit 14,3% des coûts totaux; (iv) les bénéficiaires pour 5 millions de dollars US (4,7% des couts totaux) ; et (v) un déficit de financement (financing gap) de 10 millions de dollars US soit 9,2% des couts totaux.*

*Ce plan de financement fera l'objet de deux accords de financements bilatéraux distincts. Les activités régionales du PRIMA d'un montant total de 5 millions USD seront financées par le Don régional FIDA à hauteur de 2 millions de Dollars US, par le Don régional OFID à hauteur d' 1 million de Dollars US et une rétrocession par le Bénin et le Togo de 2 millions de Dollars US (60% et 40% proportionnellement à leur SABP respectives).*

*Le Programme régional sera conduit dans chaque pays de manière autonome mais coordonnée, avec des accords de financement propres et placés sous la tutelle administrative de leur ministère respectif en charge de l'agriculture (MAEP au Bénin, MAPAH au Togo).*

*L'orientation stratégique et la supervision globale du programme seront assurées par un Comité de Pilotage Conjoint (CoPiC) co-présidé par les Ministres en charge de l'Agriculture du Bénin et du Togo et le Commissaire chargé de l'agriculture, de l'environnement et des ressources naturelles de la CEDEAO. Une unité régionale d'assistance technique logée à l'ARAA et bénéficiant d'un don régional assurera les fonction de coordination et d'appui technique aux UGP nationales.*

*Dans chaque pays, les comités nationaux de pilotage (CNP) des projets FIDA intégreront le PRIMA dans leur prérogatives pour valider les PTBA. La mise en œuvre et la coordination du Projet sera assurée au Bénin, par une unité de gestion du projet (UGP) domiciliée au sein du ProCAR, et au Togo, au MAPAH. Ces dispositifs de gestion du Projet disposeront d'une autonomie de gestion financière et en seront responsables et redevables auprès des ministères de tutelle et du FIDA.*

*L'objectif global de PRIMA est de stimuler le commerce agricole régional pour créer des emplois pour les femmes et les jeunes, augmenter les revenus et améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des ruraux pauvres. L'objectif de développement est de soutenir la transformation durable de l'agriculture familiale au Bénin et au Togo en améliorant les performances des pôles commerciaux sous-régionaux et des couloirs de transport transfrontaliers tout en favorisant l'entrepreneuriat rural pour les jeunes et les femmes, et en intégrant pleinement les petits exploitants dans les marchés nationaux et sous-régionaux. Le Programme contribuera directement aux Objectifs de Développement Durable (ODD) 1, 2, 5, 8 et 13 des Nations Unies.*

*Les résultats de l'analyse économique démontrent que le programme est économiquement viable. Le taux de rentabilité interne économique (TRIE) de base, du PRIMA s'établit à 12,2% avec une valeur actuelle nette (VAN) estimée à 34,0 milliards de FCFA soit 54,4 millions de dollars US sur une période de 20 ans et pour un budget total de 108,5 millions de dollars US.*

*Le niveau de risque du Projet en tenant compte des mesures d'atténuation est qualifié de **Moyen**.*

*Grâce aux activités intégrées aux sous-bassins versants, le Programme vise à diminuer les impacts environnementaux de l'agriculture, en ciblant des pratiques plus efficientes et durables (conservation de l'eau et des sols, utilisation raisonnée des intrants, agroécologie). Globalement, les mesures d'atténuation permettront de mitiger leurs conséquences. Par conséquent, d'un point de vue environnemental et social, le Programme sera probablement classé dans la catégorie B.*

*Le Programme permet d'envisager une réduction de l'émission de CO<sub>2</sub> (réduction des feux de brousse et défrichements) et de méthane (maîtrise de l'eau dans les bas-fonds) et une accumulation de carbone dans les sols (accroissement de la teneur en matière organique des sols cultivés) et dans les zones forestières protégées et régénérées sur les terres de sous-bassins versants. Ces activités permettent d'atténuer l'émission de -2.1 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>e sur une durée de 20 ans. Le programme est en première ligne pour anticiper les risques climatiques. Par conséquent il est proposé un classement de risque climatique modéré.*

*Les changements amenés par les activités du PRIMA ont été inclus dans les différents modèles de l'outil, notamment i) la gestion durable des forêts communautaire des sous-bassins versants permettant d'éviter la déforestation, ii) l'installation de nouvelles plantations d'arbres fruitiers et iii) des cultures améliorées avec des émissions de gaz plus faibles. Le bilan de carbone du PRIMA est positif et important ; les activités du PRIMA permettent d'atténuer l'émission de -2.1 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>e sur une durée de 20 ans.*

*La durabilité des investissements est prise en compte dès la conception des Projets en s'appuyant sur des interventions identifiées de manière participative par les acteurs économiques du secteur privé y compris les organisations de producteurs, et les services techniques régionaux (agriculture, commerce), qui seront directement impliqués tout au long de la mise en œuvre afin que les bénéficiaires soient à même de gérer durablement les aménagements. Les appuis aux jeunes agripreneurs, aux femmes et aux coopératives seront effectués sur la base de plans d'affaires afin de permettre à ces acteurs de s'intégrer durablement sur les marchés de demi-gros et des centres de collecte, notamment grâce aussi aux cantines nutritionnelles et aux clubs d'écoute des femmes*

*développés au sein de ces marchés. Les infrastructures économiques (marchés de demi-gros et centre de collecte) seront gérées par des dispositifs juridiquement reconnus impliquant les opérateurs économiques et qui en garantiront l'accès public et la maintenance. Le renforcement de l'intégration des marchés de demi-gros au sein des corridors commerciaux sous régionaux consolidera et stabilisera la position clé des deux pays dans les échanges de produits agricoles. Enfin, en facilitant l'implication permanente des plateformes d'organisations de producteurs dans les espaces de dialogue politique nationaux et régionaux, et en assurant l'ancrage de la dimension régionale du PRIMA dans une institution publique en charge de la mise en œuvre des politiques et stratégies sectorielles, le PRIMA assurera une durabilité institutionnelle à son action.*

## 1. Contexte

### A. Contexte national et justification de l'intervention du FIDA

#### i) Contexte régional et nationaux

1. Conformément au COSOP 2018-2022 pour le Bénin et à la NSP 2018-2019 pour le Togo<sup>3</sup>, le FIDA a répondu aux demandes des gouvernements du Bénin et du Togo concernant un programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA) dans l'esprit de la zone de libre-échange du continent africain (ZLECAF) aux niveaux sous-régional et continental. Les deux pays soulignent la nécessité de constituer une zone de commerce agricole plus intégrée, en particulier pour mieux renforcer leur position dans les principaux corridors commerciaux de la CEDEAO et conformément à l'Agenda 2063 de l'Union africaine ainsi qu'à la stratégie sectorielle du NEPAD. Dans une période où pandémie de la COVID-19 affecte fortement les économies des deux pays et menace la sécurité alimentaire, l'intégration des marchés régionaux continue d'être une approche pertinente pour réduire ses impacts négatifs.

2. Le FIDA et les gouvernements du Bénin et de la République togolaise ont convenu de mettre en place un cadre régional dont l'objectif est d'augmenter le commerce agricole entre les deux pays dans l'esprit d'intensifier le commerce agricole intrarégional au sein de la CEDEAO pour progresser vers une zone de libre-échange continentale africaine. Le 12 novembre 2019 à Grand Popo (Bénin), les deux Ministres de l'Agriculture du Togo et du Bénin ont signé un Aide-mémoire conjoint entérinant les principaux éléments stratégiques et opérationnels définis dans la Note Conceptuelle du Programme d'Intégration Régionale des Marchés Agricoles (PRIMA) et confirmant le plein appui politique et l'engagement des deux gouvernements à l'égard de cette initiative régionale.

3. **Gouvernance.** Les deux pays ont, depuis quelques années, amélioré leur gouvernance financière comme le reconnaissent les institutions financières internationales<sup>45</sup>. Mais, le système de gestion financière reste confronté à de grands défis tant au Bénin, où on observe une fréquence élevée des recours aux procédures exceptionnelles d'exécution des dépenses budgétaires et des insuffisances dans la planification de la trésorerie et dans l'audit des comptes publics qu'au Togo, où la Banque Mondiale a relevé les limites que constituent un système de gouvernance très centralisé et l'absence d'institutions fortes, indépendantes, qui pourraient assurer une répartition plus ouverte et plus équitable des ressources. En 2019, l'Indice de perception de la corruption (IPC) classe le Bénin 80ème sur 180 pays, avec un score de 4,1 correspondant à un niveau de risque moyen tandis que le Togo se classe 130ème sur 180 pays, avec un score de 2,9. La note de la performance du secteur rural (RSP) attribuée par le FIDA au Bénin est de 3,5<sup>6</sup> équivalent également à un risque moyen.

4. **Pauvreté et sécurité alimentaire.** Le Bénin et le Togo ont des taux de pauvreté extrêmement élevés avoisinant 45%<sup>7</sup>. Au Togo, plus des trois quarts des pauvres (77%)<sup>8</sup> vivent dans les zones rurales, où la pauvreté est plus élevée (68,7%) qu'à Lomé (34,8%) et dans les autres zones urbaines (37,9%). Au Bénin, le taux de pauvreté présente de fortes disparités régionales et

<sup>3</sup> Il était prévu de lancer un COSOP en 2020 en parallèle avec la formulation de PRIMA. Cette opération a été retardée pour cause de pandémie COVID 19 et sera engagée en fin 2020 en tenant compte du PRIMA

<sup>4</sup> Document de Stratégie Pays 2017-2021

<sup>5</sup> Document de Stratégie Pays 2017-2021 *nouveau guide méthodologique concernant l'analyse coûts avantages des projets d'investissement public, la revue des dépenses publiques et le passage au budget-programme*

<sup>6</sup> Document de Conception du Projet d'appui au développement agricole et à l'accès au marché (PADAAM), 2018

<sup>7</sup> 1 USD par personne et par jour (seuil national de pauvreté extrême) et World Poverty Clock

<sup>8</sup> Enquête QUIBB (BM, 2015)

est nettement plus élevé dans les zones rurales que dans les centres urbains<sup>9</sup>. Sur l'échelle de l'indice de la faim dans le Monde, le Bénin et le Togo sont respectivement classés 39<sup>ème</sup> et 44<sup>ème</sup> sur 105 pays, avec des indices très similaires de 23% en moyenne<sup>10</sup>. Cependant, selon le PAM, les tendances à l'insécurité alimentaire sont assez différentes dans les deux pays: (i) au Togo, près de 50% de la population est confrontée directement et indirectement à l'insécurité alimentaire; (ii) au Bénin, 9,6% des ménages sont en situation d'insécurité alimentaire.

**5. Positionnement stratégique d'un point de vue commercial dans l'espace CEDEAO.** Le Bénin et le Togo sont tous deux membres de la CEDEAO, et se situent au croisement névralgique entre les grandes économies de la région : le Nigeria à l'est, le Ghana et la Côte d'Ivoire à l'Ouest, et sont stratégiquement positionnés entre l'ouverture maritime du Golfe de Guinée (ports de Lomé/Cotonou) et les pays enclavés du Sahel pour tirer parti de ces marchés en croissance. D'après les statistiques disponibles, au niveau de la CEDEAO, les échanges intra régionaux représenteraient entre 8 et 13 % de l'ensemble du commerce de la CEDEAO. Pour le Bénin et le Togo, en moyenne, sur les périodes 2013 à 2017, les deux pays contribuent respectivement à hauteur de 2% et 1,6% pour le commerce de la CEDEAO avec ses pays tiers. Aussi, malgré les textes et normes communautaires régissant ce commerce, il semble toujours dominé par le secteur informel et échappe largement aux analyses statistiques et économiques. **L'avantage pour PRIMA de travailler sur le développement des corridors régionaux** est de dynamiser ce commerce régional encore balbutiant par des infrastructures modernes et adaptées et une augmentation durable de la production dans les bassins de proximité, permettant aussi un meilleur approvisionnement des marchés domestiques du Bénin et du Togo. Sur la base des données de terrain générées par le Programme, PRIMA permettra aux acteurs économiques (OP) et politiques (Etats, ARAA, etc.) d'influencer les politiques pour une meilleure intégration régionale.

**6.** L'évolution des tendances démographiques et de production, des régimes alimentaires et des habitudes de consommation, sont des opportunités de renforcement des marchés régionaux de produits locaux. Le continent africain est actuellement le principal moteur de la croissance démographique mondiale. La population africaine vivant dans les villes a doublé entre 1995 et 2015, atteignant 472 millions de personnes. En Afrique de l'Ouest, les zones urbaines, en expansion, représentent 40% de la population totale et 60% du marché alimentaire ; au Bénin et au Togo, le taux de croissance démographique annuel, avoisine 3%, et cette croissance démographique est de plus en plus urbaine, générant une demande croissante de nourriture des grands centres urbains et des villes secondaires aussi.

**7.** Du côté de la consommation, entre 1961 et 2011, la part des importations de produits alimentaires en Afrique de l'Ouest est passée de 7% à 25%<sup>11</sup>, bien que diverses études aient toutefois démontré que la part des produits locaux dans l'alimentation des familles reste importante. Dans les pays d'Afrique de l'Ouest comme le Togo, le Bénin, le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Nigéria, le régime alimentaire est basé sur les céréales et les tubercules. Ce «double régime» permet de réduire la part des produits importés dans la consommation car les tubercules (manioc, igname, etc.) sont produites localement<sup>12</sup>. Le Bénin et le Togo offrent donc un potentiel considérable de production et de commercialisation de céréales et de tubercules, à la fois dans les deux pays et dans les grands pays voisins.

**8.** Du côté de la production, les filières agro-alimentaires régionales sont structurellement basées sur **des zones agro-écologiques** (zone sahélienne, de savane, ou humide) avec des systèmes agro-pastoraux spécifiques et des échanges commerciaux **complémentaires**. Le bétail/la viande/les céréales sèches (mil, sorgho, niébé) sont produits dans le nord du Sahel et le nord du

<sup>9</sup> Source: PSDSA

<sup>10</sup> 24,4% pour le Bénin et 22,5% pour le Togo

<sup>11</sup> Source : CIRAD, Afristat 2017

<sup>12</sup> Article d'Estelle Dandoy (AFL) : Vers de nouveaux enjeux de la consommation alimentaire des urbains, aout 2018 <http://www.inter-reseaux.org/ressources/article/article-vers-de-nouveaux-enjeux-de>

Nigéria, tandis que le riz, le maïs, l'igname, le manioc, les fruits et légumes sont produits dans les pays côtiers. Selon le récent rapport du RPCA<sup>13</sup>, la production de céréales de la CEDEAO<sup>14</sup> lors de la dernière campagne (2019/20) a atteint un total de 74,17 millions de tonnes (+ 12,8% d'augmentation par rapport à la moyenne quinquennale). Pour le Bénin et le Togo, les volumes sont respectivement de 2,18 millions de tonnes (+ 16% sur la moyenne quinquennale) et 1,37 million de tonnes (+ 11% sur la moyenne quinquennale). En ce qui concerne les racines et les tubercules<sup>15</sup>, le manioc et l'igname sont les principales cultures produites dans les deux pays. Concernant le manioc, le Bénin a produit 3,8 millions de tonnes et le Togo, un million de tonnes et concernant l'igname, le Bénin a produit 2,9 millions de tonnes et le Togo 0,8 million de tonnes.

9. L'une des principales contraintes communes à l'amélioration du potentiel de production du Bénin et du Togo est la productivité durable des exploitations familiales, car leur production reste inférieure aux attentes. La viabilité de l'agriculture et de l'élevage dans cette région dépend principalement de sa capacité à utiliser et gérer les ressources en eau au cours des vingt-cinq prochaines années. Au cours des trente dernières années, des efforts importants de gestion de l'eau via la construction des réservoirs de collecte des eaux de surface ont permis aux agriculteurs d'exploiter ces zones et, plus important encore, de se diversifier avec les productions de contre saison comme les cultures maraîchères. Une transformation et une modernisation de l'agriculture familiale par l'adoption de technologies agro-écologiques modernes afin d'augmenter la productivité des systèmes agricoles compétitifs et complémentaires orientés vers le marché est maintenant nécessaire pour assurer une augmentation durable des revenus des producteurs (agricoles, agro-pastoraux et pastoraux) et ainsi, la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages les plus vulnérables en particulier. Grâce à la dynamisation du commerce régional transfrontalier, les petits producteurs seraient en mesure de: (i) capitaliser sur les complémentarités agro-écologiques entre eux et les pays voisins (voir paragraphe 8); et (ii) pour le Bénin et le Togo plus spécifiquement, profiter de la proximité de pays beaucoup plus peuplés et avec une demande très importantes et qui pourraient constituer des débouchés importants pour leurs produits (voir paragraphe 5 et 10).

10. Les corridors de transport Togo-Bénin sont essentiels au commerce régional avec le Sahel et les trois plus grandes économies d'Afrique de l'Ouest. Le Nigéria, principal producteur et consommateur de la zone, avec le Ghana et la Côte d'Ivoire, représente la plus grande part du commerce agricole en Afrique de l'Ouest. Comme mentionné précédemment, au sein du réseau régional de commerce et de transport de l'Afrique de l'Ouest, le Togo et le Bénin sont au cœur du réseau autoroutier transafricain<sup>16</sup>, en particulier au sein du corridor Est-Ouest #5, Dakar-Bamako-Ouagadougou-Niamey- Ndjamena, et du corridor côtier #7, Dakar-Accra-Lomé-Cotonou-Lagos. Bien qu'il ne soit pas bien documenté, le commerce entre les pays de la région aurait augmenté ces dernières années. Avec une valeur commerciale moyenne de plus de 200 milliards de francs CFA par an (350 millions de dollars/an), le bétail arrive en tête des échanges agro-pastoraux régionaux. Par conséquent, le Bénin et le Togo sont stratégiquement positionnés en termes géographiques pour tirer parti de ces marchés en croissance.

11. Au Bénin et au Togo, les trois principaux sous-corridors Nord-Sud (reliant les ports maritimes de Lomé et Cotonou aux pays sahéliens enclavés tels que le Burkina Faso et le Niger) sont les suivants: i) Corridor Cotonou-Ouagadougou via Djougou/Kassaoua, ii) Corridor Cotonou-Malanville-Niamey via Parakou; et iii) corridor Lomé-Ouagadougou via Anié-Kara-Dapaong. Au-delà de ces trois corridors, cinq autres corridors transfrontaliers ouest-est complètent ce réseau comme carrefour

<sup>13</sup> Réseau de prévention des crises alimentaires [www.food-security.net](http://www.food-security.net)

<sup>14</sup> Les céréales sont, par ordre d'importance régionale, le maïs, le riz, le sorgho, le mil et le fonio.

<sup>15</sup> Toutes les données sont extraites de FAO stat 2018

<sup>16</sup> Le réseau autoroutier transafricain comprend des projets de routes transcontinentales développés par l'Union africaine, la Banque africaine de développement (BAD) et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) en collaboration avec les communautés économiques régionales. La longueur totale des neuf autoroutes du réseau est de 56 683 km.

principal entre le Ghana/ la Côte d'Ivoire et le Nigéria: (i) Notsè (Togo)-Dogbo et Bohicon (Bénin), carrefour important vers le Nigéria; (ii) Anié (Togo)-Doumè (Bénin), et connexion entre le Ghana et le Nigéria; (iii) Kaboli (Togo)-Glazoué (Bénin); (iv) Ketao (Togo)-Kassoua (Bénin); et enfin (v) Gando (Togo)-Tapoka et Kobli (Bénin)<sup>17</sup> (voir aussi la carte du projet).

## **ii) Aspects particuliers relatifs aux thématiques prioritaires**

12. **Environnement et changement climatique.** Le programme contribuera à l'ODD13 en intégrant une stratégie d'adaptation au changement climatique renforçant les capacités des populations rurales.

13. Au Bénin, le changement climatique a des effets négatifs sur le secteur agricole qui est déjà sous-performant en raison de plusieurs autres contraintes. La dégradation des terres agricoles dans le nord s'est accélérée avec les sécheresses périodiques. Depuis les années 80, le pays a perdu 59% de son couvert forestier en raison de pratiques agricoles incontrôlées et des incendies. D'ici 2030, une augmentation moyenne de la température de 1,3°C est attendue pour l'ensemble du pays. Les prévisions climatiques indiquent que les précipitations annuelles moyennes devraient augmenter jusqu'en 2100 mais aussi que la saison des pluies sera plus courte avec une fréquence accrue des épisodes pluvieux extrêmes et une augmentation de l'occurrence et de l'intensité des inondations. Le secteur agricole sera affecté négativement par des changements dans les saisons des pluies, une augmentation des températures et des épisodes pluvieux extrêmes plus fréquents. Des sécheresses plus fréquentes et une plus grande variabilité inter-saisonnière des précipitations provoqueront des changements dans le calendrier agricole. L'augmentation des températures et la diminution des précipitations affecteront négativement les rendements agricoles.

14. Au Togo, les observations climatiques sur la période de 1961 à 2012 révèlent une augmentation de la température de 1°C ainsi qu'une diminution des précipitations et du nombre de jours de pluie. Les simulations de prévisions montrent une augmentation globale des températures annuelles moyennes par rapport à leur niveau actuel, variant entre 0,60 et 0,71°C en 2025 et entre 3,6 et 4,5°C en 2100. Les prévisions de précipitations annuelles révèlent une augmentation respectivement dans tous les points du territoire de 4 à 8 mm en 2025 et de 18 à 39 mm de pluie en 2100 par rapport à leur niveau actuel. Les impacts associés sur le secteur agricole vont de la prolifération des insectes nuisibles, la diminution des rendements, la diminution de la productivité entraînant une réduction de l'offre des denrées alimentaires, la réduction de l'offre de produits végétaux et animaux, la baisse des revenus des producteurs et la dégradation des terres.

15. Le PRIMA intègre une approche d'adaptation au changement climatique en investissant dans la promotion de pratiques agricoles, la réhabilitation d'infrastructures climato-résilientes (marchés agricoles, pistes rurales) et le développement d'une agriculture durable basée sur une gestion intégrée des sols et des ressources en eau au niveau des bas-fonds et de leurs sous-bassins versants. En encourageant la diversification de la production agricole, une meilleure valorisation de l'eau agricole, la gestion durable des forêts communautaires et le développement de l'agroforesterie, le programme contribuera à rendre les conditions de vie des populations rurales moins vulnérables aux impacts du changement climatique, notamment grâce à des systèmes de production irrigués et des infrastructures économiques résilientes.

16. **Genre et autonomisation des femmes.** Malgré les politiques et lois élaborées pour réduire les discriminations et promouvoir les égalités en matière de genre, les femmes sont victimes de la pratique du mariage lévirat et du mariage sororat (selon CEDAW 2012-2013); de mariages contre leur gré ; de violence domestique ; de harcèlement sexuel (ICCPR, 2015) et de mutilation sexuelle principalement dans le nord du pays (WILDAF, 2013). Dans les deux pays, les femmes, très impliquées dans le secteur agro-sylvo-pastoral, rencontrent pourtant davantage de contraintes que les hommes dans l'accès aux facteurs de production agricole – foncier, eau agricole, ressources

<sup>17</sup> Ces données sont le résultat d'une étude de terrain préliminaire menée en février/mars 2020 afin de caractériser les couloirs potentiels pour une intervention de PRIMA (voir carte en annexe 8).

naturelles, conseil technique, financement. En ce qui concerne l'accès au foncier, les pratiques coutumières ont tendance à discriminer les femmes notamment en ce qui concerne les héritages (GI-ESCR, 2013) en particulier l'accès à la terre comme facteur de production. Même si elles assurent une grande partie des tâches agricoles (récolte du riz, commercialisation, cultures maraîchères), ce sont le plus souvent des tâches pénibles et faiblement rémunérées qui ne leur permettent pas d'assurer leur autonomie financière. Au Togo par exemple, les femmes ne représentent que 20% des propriétaires ruraux et les femmes cheffes de ménages exploitent en moyenne des superficies (2,19 ha) inférieures de 50% à celles dont disposent les hommes chefs de ménages (4,35 ha)<sup>18</sup>. Cette situation, aggravée par un fort taux d'analphabétisme supérieur chez les femmes que chez les hommes<sup>19</sup>, se traduit fréquemment par des situations critiques d'insécurité alimentaire.

17. Les organisations dirigées par des femmes ou qui comprennent des femmes dans leurs instances décisionnelles sont peu nombreuses. Ainsi au Bénin, bien qu'elles constituent environ 60% de la main d'œuvre agricole, les femmes sont faiblement représentées dans les structures de décision des organisations de producteurs et retirent peu de bénéfices de la valeur ajoutée que parvient à générer ces organisations au sein des filières<sup>20</sup>.

18. Enfin, les femmes sont très peu représentées au niveau de la chefferie traditionnelle alors que dans ces espaces se prennent des décisions importantes relatives à la gestion du foncier, aux litiges familiaux et conjugaux qui ont souvent pour racines le foncier<sup>21</sup>. Les femmes jouent toutefois un rôle prédominant dans la transmission des valeurs alimentaires et nutritionnelles aux jeunes générations et de plus en plus dans les activités communautaires voire politiques.

19. **Inclusion et emploi des jeunes ruraux.** Au Bénin comme au Togo, la population est majoritairement jeune<sup>22</sup> et la classe des 15-29 ans représente respectivement 37 et 32%<sup>23</sup>. Cependant, de nombreux jeunes ne sont ni dans l'emploi, ni scolarisés ou en formation (NEET), et ceux qui travaillent sont en grande majorité concentrés dans des emplois de faible qualité. On ne compte pas moins de 21,9% de jeunes NEET en 2014 au Togo, et parmi eux 74,4% sont inactifs dans la mesure où ils ne cherchent pas un emploi. Ces jeunes ne sont pas engagés dans des activités productives et ne développent pas leurs compétences dans un cadre formel. Sur le marché du travail, la situation des jeunes est très défavorable. Le taux de chômage et de sous-emplois sont respectivement de 3,4% et 25,8% en 2015 mettant ainsi en exergue le caractère précaire des emplois touchant toutes les catégories de la population principalement les jeunes, les femmes et les populations vivant en zone rurale. La participation des jeunes dans les organisations de producteurs reste assez limitée, notamment en raison de leur accès limité au foncier et des relations très hiérarchisées entre les générations. Les jeunes sont peu représentés dans les organes de décision des organisations de producteurs. Le manque de possibilités d'emploi dans les zones rurales et la

<sup>18</sup> Etude sur l'impact des processus politiques liés aux enjeux de genre sur le droits à l'alimentation: le cas du Sénégal et du Togo. FAO 2016

<sup>19</sup> UNICEF, sur la période 2008-2012, 72,7% des femmes sont alphabétisées contre 86,9% des hommes (classe d'âge des 15-24 ans).

<sup>20</sup> Profil genre Bénin 2014

<sup>21</sup> Cet aspect sera considéré dans l'élaboration de la stratégie de genre du PRIMA en incorporant une analyse culturelle et anthropologique pour définir une approche inclusive impliquant les chefferies traditionnelles.

<sup>22</sup> Selon la Charte Africaine de la Jeunesse, le jeune s'entend des personnes âgées de 15 à 35 ans. Cette définition rejoint celle retenue par la Politique Nationale de la Jeunesse au Bénin. Néanmoins, au Togo, la définition des jeunes varie suivant le contexte et l'objectif visé: en matière de développement démographique et social, la jeunesse ou la population jeune est constituée des personnes des deux sexes âgées de 15 à 29 ans. Cependant, dans le domaine de promotion de l'emploi, de l'entrepreneuriat et de l'insertion socio-économique, les politiques et projets de développement à l'instar du *Projet National de Promotion de l'Entreprenariat Rural* (PNPER) et du *Projet d'Appui à l'Employabilité et l'Insertion des Jeunes dans les Secteurs Porteurs* (PAEIJ-SP) ciblent comme jeunes les personnes hommes et femmes âgés de 18 à 40 ans. L'équipe de formulation du PRIMA suggère de retenir le créneau 18-35 pour les 2 pays et que ce soit une des premières tâches de de l'Unité régionale d'assistance technique (UniR-AT) du PRIMA d'arriver à une position harmonisée pour les deux pays.

<sup>23</sup> RGPHA Bénin, 2013 et Enquête sur la Transition de l'École vers la Vie Active des Jeunes Hommes et Femmes du Togo, (ETVA) 2014. Ministère de la Planification du Développement et Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et démographiques.

dureté physique de certaines activités agricoles, couplée au manque de mécanisation, rebutent les jeunes et les incitent à délaisser les activités agricoles. A ces conditions liées à l'activité même, s'ajoutent les conditions de vie en milieu rural avec des accès difficiles à l'éducation, à la santé et aux activités culturelles et sportives ainsi que le manque de connectivité physique et numérique, le tout concourant à un manque d'opportunités économiques et à un exode vers les zones urbanisées aux économies plus monétarisées et offrant plus de possibilités de revenus.

**20. Problèmes alimentaires et nutritionnels.** Au Bénin, la sécurité alimentaire et nutritionnelle reste faible, en particulier dans les zones rurales à cause du manque de disponibilité de certains aliments essentiels dans certaines régions du pays. Au niveau national, il est estimé qu'environ 1,1 million de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire<sup>24</sup>. La malnutrition chronique était de 32% en 2018, en amélioration par rapport à la décennie précédente (37% en 2008)<sup>25</sup>. Malgré des améliorations récentes, de nombreux indicateurs concernant la nutrition restent préoccupants : la diversité minimum du régime alimentaire des enfants de 6 à 23 mois est très basse, avec seulement 21% recevant une alimentation adéquate en terme de diversité de groupes d'aliments<sup>26</sup> et presque une femme sur deux en âge de procréer souffre d'anémie (41%). Des taux plus élevés de surpoids et d'obésité chez les adolescents et les adultes sont observés chez les femmes (23% des femmes adultes en surpoids contre 17% des hommes, et presque 15% obèses contre le 5% des hommes) et les jeunes filles (15% contre le 6% des jeunes hommes du même âge). Ces évolutions seront prises en compte dans les programmes d'éducation alimentaire et nutritionnelle.

21. Au Togo en 2018, selon l'indice de la faim dans le monde, la situation de la faim est qualifiée "grave". Selon l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde, environ 1,5 million de personnes souffrent de sous-alimentation. La malnutrition chronique touche environ 28% des enfants de moins de 5 ans et l'émaciation touche 7% des enfants<sup>27</sup>, avec 12% seulement des enfants de 6 à 23 mois recevant un régime alimentaire acceptable et 18% un régime alimentaire diversifié incluant un minimum satisfaisant de groupes alimentaires.

22. Les deux pays ont progressé dans la réalisation des objectifs nutritionnels nationaux, néanmoins les taux de surpoids et d'obésité, surtout chez les femmes, commencent à devenir alarmants: 14% des jeunes femmes adolescentes (10-19) sont en surpoids ou obèse et ce taux atteint 37% pour les femmes adultes<sup>28</sup>. Au Togo, selon le PNIASAN 2017–2026<sup>29</sup>, environ 50% de la population est touchée, directement ou indirectement, par l'insécurité alimentaire qui est fortement corrélée au niveau de revenu des ménages (en moyenne 63% du revenu des ménages est consacré à l'alimentation). Dans l'ensemble, l'insécurité alimentaire est plus grave dans les zones rurales (71%) que dans les zones urbaines (38,4%). Elle touche un plus grand nombre de ménages dirigés par une femme (39%) que de ménages dirigés par un homme (25,6%), principalement à cause du manque d'accès à certains groupes d'éléments essentiels dans certaines régions et aux revenus moindres des ménages dirigées par des femmes cheffes de ménages (voir paragraphe sur le genre).

23. Le programme contribuera à améliorer la nutrition grâce à l'éducation nutritionnelle, la transformation et la fortification des produits alimentaires locaux ainsi que l'amélioration des régimes alimentaires bar le biais d'activités génératrices de revenus. Le programme s'attaquera également aux taux élevés de sous-nutrition des enfants de moins de cinq ans dans les zones cibles ainsi qu'au mauvais état nutritionnel des femmes en âge de procréer en soutenant des activités sensibles à la nutrition dans le cadre des trois principales composantes du programme. Les activités contribueront

<sup>24</sup> L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde (SOFI) 2019. Se prémunir contre les ralentissements et les fléchissements économiques. Rome, FAO

<sup>25</sup> Analyse Globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition (AGVSA, 2008)

<sup>26</sup> Bénin, tableau de bord 2018- Scaling Up Nutrition movement (SUN)

<sup>27</sup> Togo, tableau de bord 2018- Scaling Up Nutrition movement (SUN)

<sup>28</sup> Togo, tableau de bord 2018- Scaling Up Nutrition movement (SUN)

<sup>29</sup> Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (MAEP), 2017. Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Document adopté par le Conseil des ministres;

à accroître la disponibilité, l'accès et la consommation, tout au long de l'année, d'aliments diversifiés, sûrs et nutritifs. Un soutien sera apporté à l'amélioration de la manipulation, de la transformation, de la conservation et du stockage des aliments en toute sécurité pour une diversité alimentaire accrue sur les marchés et une diversité alimentaire dans les ménages.

24. **Personnes vivant en situation de handicap.** Le nombre de personnes handicapées est estimé à près de 840 000 au Bénin selon l'OMS et à 620 000 au Togo<sup>30</sup>. Près de 60% au Bénin et 66% au Togo ne sont pas scolarisées<sup>31</sup>. L'exclusion sociale et la marginalisation sont des maux qui pèsent sur certaines franges de la population, dont les personnes en situation de handicap, les personnes porteuses du VIH/SIDA, les enfants - exploités pour le travail ou non enregistrés et les migrants de retour. Au Bénin, aucune loi n'interdit la discrimination à l'égard des personnes handicapées, bien que le gouvernement soit censé s'occuper de ces personnes. Il n'y a pas non plus de loi exigeant que les bâtiments, publics ou autres, soient accessibles en fauteuil roulant. Il y a peu d'aide institutionnelle pour les personnes handicapées, qui se soutiennent généralement par la mendicité. Il existe cependant des protections dans le droit du travail pour les travailleurs handicapés. Les perceptions négatives du handicap entraînent souvent les parents d'enfants handicapés à les tenir à l'écart. Exclus de l'école et des autres sources d'apprentissage, ces enfants deviennent souvent des adultes marginalisés, rarement intégrés dans la production et dans le marché du travail. Les ménages avec des personnes en situation de handicap demeurent très vulnérables en raison de leur précarité, de l'exclusion, de la stigmatisation et de la pauvreté qui accentue leurs difficultés d'intégration économique et d'accès à des services sociaux de base.

25. Un travail de sensibilisation, mené par des associations de défense des droits des personnes en situation de handicap regroupées au sein de la Fédération des Associations des Personnes Handicapées du Bénin (FAPHB) et de la Fédération Togolaise des Associations des Personnes Handicapées (FETAPH), contribue à un changement de comportement vers plus d'inclusion civique, économique et politique de ce groupe-cible dans l'amélioration de leurs conditions de vie. Le Projet, en s'appuyant sur ces organisations veillera à ce que toutes les interventions bénéficient aux personnes en situation de handicap dans les zones d'intervention.

Conformément aux engagements d'intégration de FIDA11, le Projet a été validé comme:

- incluant un financement climatique;
- transformateur de la question du genre;
- tenant compte de la nutrition
- tenant compte des jeunes.

### iii) Justification de l'intervention du FIDA

26. Les centres de collecte agricole du Togo et du Bénin et les marchés / hubs d'exportation alimentent la sous-région.

27. Un obstacle majeur au commerce intrarégional, en particulier le long des couloirs transfrontaliers secondaires, est la faiblesse et l'inadaptabilité des investissements en infrastructures commerciales rurales (marchés, routes, logistique, électricité, etc.). Il devient nécessaire: (i) de concevoir des pôles agricoles et des infrastructures transfrontalières dans une perspective sous-régionale avec le soutien des gouvernements nationaux et des communautés locales, du secteur privé (transports, finances, communication, services, etc.) et des organisations de producteurs; (ii) de développer une logistique moderne et efficace pour le fonctionnement des marchés agricoles de demi-gros bien connectés avec le réseau des pistes et routes rurales praticables toute l'année grâce à des dispositifs de maintenance efficents dans le but d'ouvrir des bassins de production agricole sur

<sup>30</sup> Handicap International, Togo. Néanmoins, le FETAPH estime que ce nombre pourrait arriver à 900 000 soit 15% de la population (2012)

<sup>31</sup> Conditions de vie des personnes handicapées au Togo : enquête dans 30 communautés au Togo. Juin 2007

les différents centres de consommation, urbains et sous-régionaux, permettant aux utilisateurs économiques des marchés (producteurs, collecteurs, commerçants, transporteurs) d'avoir une gestion plus efficace et efficiente des filières agro-alimentaires.

**28. Les politiques et réglementations régionales doivent devenir effectives et les parties prenantes forger de solides alliances.** Au niveau régional, le commerce est réglementé par des textes et normes communautaires définis au sein de la CEDEAO, de la communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD), de l'UEMOA, etc. Cependant, l'intégration des marchés régionaux reste entravée par le manque d'effectivité de certaines politiques régionales et leur faible traduction en investissements publics et privés conséquents, ainsi qu'une prise en compte insuffisante des aspects environnementaux et des potentialités des innovations numériques/digitales. En conséquence, plusieurs barrières non physiques à la fluidité des échanges persistent, telles que l'application de tarifs et de mesures non-tarifaires comme les tracasseries routières, les taxes informelles, la bureaucratie excessive (red tapes) etc. De plus, le commerce agricole, en particulier le long des axes secondaires transfrontaliers est dominé par le secteur informel et échappe largement aux analyses statistiques et économiques indispensables pour évaluer la contribution du secteur et engager un dialogue politique efficace entre le secteur privé et les institutions publiques. En termes de mise en réseau et de création de partenariats, les organisations de producteurs du Bénin et du Togo ont le potentiel de développer des alliances avec les autres catégories d'opérateurs économiques privés et publics pour entreprendre un plaidoyer conjoint sur le développement de ces importants corridors et pôles commerciaux.

29. L'échelle d'intervention régionale du PRIMA, sur deux des seize pays de la CEDEAO, lui procure une opportunité de suivi concrets des politiques au niveau territorial afin de nourrir des réflexions et suggérer des évolutions portées par les parties prenantes (ministères des pays concernés, plateformes régionales et nationales d'organisations de producteurs...).

**30. Interventions régionales du FIDA au moyen de dons à l'appui de l'intégration régionale.** En 2019, deux dons importants ont été approuvés par le FIDA avec des interventions dans la région d'Afrique de l'ouest, et pourront fournir un environnement propice à la mise en œuvre de PRIMA: (i) le don pour l'agriculture familiale, les marchés régionaux et les corridors commerciaux transfrontaliers (FARM-TRAC) au Sahel<sup>32</sup> avec pour objectif l'amélioration de la sécurité alimentaire, la croissance économique, la résilience et la réduction de la pauvreté au Sahel et en Afrique de l'Ouest à travers un marché commun intégré. FARM-TRAC renforcera PRIMA en contribuant à une meilleure connaissance du fonctionnement du commerce des produits agricoles et alimentaires en Afrique de l'Ouest assurant des progrès sur la libre circulation des produits agricoles en Afrique de l'Ouest, et contribuant à la formulation et à la mise en œuvre de politiques et stratégies régionales de promotion du commerce des produits agricoles et alimentaires; et (ii) le don régional OPenACP<sup>33</sup>, un programme intercontinental de renforcement des organisations de producteurs (OP) soutenant leurs capacités institutionnelles, économiques et de plaidoyer, avec dans la région d'Afrique de l'Ouest un partenariat direct avec le ROPPA et ses plateformes nationales membres (y compris les plates-formes d'OP du Togo et du Bénin). Ce don est parfaitement complémentaire avec l'action de PRIMA en fournissant le renforcement institutionnel et organisationnel de base à ces organisations afin de leur permettre de mettre en œuvre des actions d'envergure comme dans le PRIMA.

31. Dans les deux cas, le PRIMA fournira aux institutions et organisations régionales bénéficiaires de ces dons régionaux des opportunités de traduire leur action dans un ancrage national et territorial au sein des corridors régionaux. Par les complémentarités et synergies, ces différentes interventions du FIDA permettront d'avoir une meilleure visibilité et un impact régional.

32. PRIMA est la première opération de prêt régional (RLO) conçue par le FIDA et à la date de la formulation, le FIDA ne dispose pas encore de lignes directrices opérationnelles pour cette conception. Par conséquent, la mise en œuvre des mécanismes et la gestion financière et

<sup>32</sup> Qui doit être mis en œuvre par le consortium CILSS-IFPRI

<sup>33</sup> Organisation paysannes en Afrique, Caraïbes et Pacifique (2019-2023)

opérationnelle seront des processus d'apprentissage permanent qui alimenteront aussi les procédures propres à l'institution. Les interactions avec l'autre RLO en cours de conception – le Programme SD3C avec le G5 Sahel – permettront un apprentissage croisé et un partage d'expérience permanent sur ces aspects institutionnels et de procédures.

33. Pour atténuer ce défi, un partenariat sera développé avec la Banque mondiale<sup>34</sup>, la Banque africaine de développement, USAID, le DFID spécifiquement avec l'équipe opérationnelle et technique impliquée dans les opérations régionales en Afrique de l'Ouest (West Africa Agricultural Productivity Program, WAAPP et sa récente deuxième phase, le Programme de transformation agricole de l'Afrique de l'Ouest, WAATP), de USAID/Afrique de l'Ouest Feed the Future, et avec DFID (Borderless Initiative).

## B. Enseignements tirés

### *Expériences en matière de formulation d'opérations régionales*

34. Le PRIMA est l'une des deux premières opérations régionales avec le S3DC/G5 Sahel+Senegal et ne dispose pas de lignes directrices finalisées. Cela dit, grâce aux échanges permanents internes entre les deux équipes de formulation et à l'inspiration issues de l'expérience des autres partenaires, des leçons seront rapidement tirées. Il s'agira notamment de tirer les enseignements de projets BAD qui montrent l'importance de la dimension politique et de l'ancrage dans les institutions régionales en place et le fort potentiel d'impact et de mise à échelle des résultats des projets nationaux.

### *Aspects techniques sur les approches de mise en œuvre*

35. En ce qui concerne l'approche de développement territorial (par Pôle de Développement Economique), qui se concentre sur une intégration cohérente des bassins de production agricole avec la commercialisation en gros des produits agricoles et les corridors commerciaux transfrontaliers, le Programme tirera parti des enseignements de l'expérience acquise auprès: (i) du FIDA, dans des projets similaires dans la région<sup>35</sup>; (ii) d'autres partenaires techniques et financiers (Agropoles / Zone de développement Economique de la BAD); et (iii) de l'organisation paysanne MVIWATA en Tanzanie financée par l'agence française de développement et l'Union européenne. Les principaux enseignements de ces expériences sont: (i) l'efficacité de l'implication des OP dans les dynamiques de collecte et de commercialisation des produits; (ii) la pertinence de l'accompagnement d'une offre solide de services économiques des marchés de demi-gros à ses usagers pour sa gestion durable; (iii) l'efficacité de l'approche d'ingénierie sociale multi-acteurs (incluant des actions permettant de promouvoir la participation des femmes dans les discussions) en préambule des actions d'ingénierie civile pour s'assurer de l'appropriation du processus.

36. En ce qui concerne l'amélioration durable de la productivité agricole, les acteurs du Bénin et du Togo ont démontré la pertinence des approches utilisées et qui ont fait leur preuves et méritent d'être répliquées à l'échelle: il s'agit notamment de la gestion intégrée des sols (Projet PROSOL financé par la GIZ au Bénin), de la promotion de modes de production agro-écologique (AVSF et RAFIA au Togo), de l'animation de champs école paysan (CEP en agro-écologie dans la région des Savanes au Togo) et de l'utilisation de méthodes de zonage et de cartographie participative comme moyens de promotion de mode de gestion concertée et durable des ressources naturelles (AVSF et RAFIA au Togo). Ainsi dans le cadre de la sous-composante 2.1, le PRIMA valorisera ces expériences dans une logique de mise à l'échelle et de divulgation des savoir-faire et bonnes pratiques dans le domaine de l'agriculture durable et climato-résiliente comme la gestion intégrée de la fertilité des sols, l'agriculture de conservation, la conservation des eaux et des sols, la

<sup>34</sup> notamment en participant activement à la formulation d'un nouveau programme régional des systèmes alimentaires (FSRP) avec la CEDEAO pour que des synergies soient effectives lors de la mise en œuvre des deux programmes.

<sup>35</sup> ProDAF: Programme de développement de l'agriculture familiale au Niger; AgriFARM: Projet Agriculture familiale, Résilience et Marchés en Guinée; REDE: Projet de diversification de l'agriculture familiale, d'intégration des marchés et de nutrition face au changement climatique en Guinée Bissau.

gestion intégrée de l'agriculture et de l'élevage, l'agroforesterie et les mesures d'adaptation au changement climatique.

37. Les connaissances générées et les meilleures pratiques apprises par les projets achevés et en cours du FIDA au Togo (PADAT sur les champs écoles paysans et PNPER sur la planification des activités des petites entreprises et partenariats avec les IF) et au Bénin (PADMAR sur les production maraîchères en petite irrigation, PADAAM sur les partenariats avec les OP entre autres) seront pleinement intégrées lors de la mise en oeuvre du PRIMA.

#### *Sur l'intégration des thématiques transversales prioritaires*

38. Concernant la nutrition: l'objectif des deux pays est de fournir des pratiques alimentaires plus saines et plus équilibrées à leur population respective, mais cela est entravé par un accès encore difficile à la transformation, à la conservation et à la commercialisation des produits agricoles (PAM, 2016). Le poids des traditions, y compris le manque d'intégration des femmes dans la prise de décision des ménages, limite encore l'amélioration des pratiques alimentaires. Le PRIMA s'inspirera des bonnes pratiques de renforcement de la nutrition adoptées par les partenaires des Nations Unies (notamment les programmes de cantines scolaires du PAM) mais aussi des expériences financées par l'ARAA dans le cadre de son programme de filets sociaux financé par la Coopération espagnole.

39. En ce qui concerne le genre: les autres projets du FIDA similaires dans la région ont démontré que les activités de renforcement des capacités des organisations sociales et économiques et des entreprises féminines - l'alphabétisation, le développement du leadership, les compétences techniques et de management, et la professionnalisation- ainsi que la réduction des contraintes limitantes (accès à la terre, au crédit, aux revenus, à la garde d'enfants, à l'emploi, à la santé) et le soutien à la commercialisation sont trois piliers essentiels pour permettre aux femmes de s'autonomiser et d'influencer la conduite des activités liées à l'agriculture tant au sein des familles qu'au sein des communautés rurales.

40. Concernant la participation des jeunes: les enseignements tirés des projets d'entrepreneuriat des jeunes (FIDA/PNPER Togo, FIDA/FIER Mali, Banque mondiale, UE) ont démontré que le soutien aux compétences, le soutien technique et l'accès au financement sont trois conditions essentielles qui permettent aux jeunes de s'émanciper et de devenir des acteurs clés du secteur rural, grâce aux activités d'une agro-industrie innovante, liées au développement rural.

#### *Sur les aspects de performance des projets du FIDA*

41. *Concernant la performance des programmes pays du FIDA au Bénin et au Togo:* La performance du portefeuille du FIDA au Togo et au Bénin a été problématique du fait de la faiblesse des capacités de mise œuvre et de gestion axée sur les résultats des parties prenantes. La complexité des procédures de passation des marchés, la planification, la gestion financière, le S&E ont souvent conduit à des performances mitigées et insuffisantes. Les leçons de l'expérience des PADAT, PNPER, PAPSFRA, PADMAR sont pleinement prises en compte dans le PRIMA. Des mesures particulières seront prises pour la passation des marchés relative à la réalisation des infrastructures ainsi que pour la gouvernance et le contrôle citoyen. Une attention renforcée aux aspects fiduciaires sera assurée, notamment par un renforcement continu des capacités et un suivi rapproché par les tutelles (déjà en cours dans les deux pays) et l'équipe pays de proximité du FIDA basée à Accra.

42. Concernant l'appropriation nationale: au Togo, la création d'un mécanisme d'appui affirmant le leadership national et le suivi gouvernemental de la mise en œuvre des projets financés (Delivery unit) a très rapidement permis une amélioration des performances du PNPER et le démarrage du ProMIFA. L'engagement plus prononcé du ministère de l'Agriculture au Bénin démontre l'importance du leadership national dans l'amélioration de la performance du programme pays. La combinaison d'un leadership national et d'un soutien efficace et rapproché du FIDA stimule les performances des projets.

## **2. Description du projet**

### **C. Objectifs du projet, zone géographique d'intervention et groupes cibles**

43. L'objectif global de PRIMA est de stimuler le commerce agricole régional pour créer des emplois pour les femmes et les jeunes, augmenter les revenus et améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des ruraux pauvres.

44. L'objectif de développement est de soutenir la transformation durable de l'agriculture familiale au Bénin et au Togo en améliorant les performances des pôles commerciaux sous-régionaux et des couloirs de transport transfrontaliers tout en favorisant l'entrepreneuriat rural pour les jeunes et les femmes, et en intégrant pleinement les petits exploitants dans les marchés nationaux et sous-régionaux.

45. Stratégie de ciblage, Zone d'intervention et groupes cibles. Le programme sera mis en œuvre dans les zones transfrontalières des deux pays et dans les zones où existent des pôles et des corridors commerciaux régionaux d'envergure. Ce choix est justifié par: i) les marchés transfrontaliers ancrés dans les couloirs commerciaux sous-régionaux; ii) les sous-bassins versants agricoles de ces régions nécessitant une intervention adaptative pour renforcer leur potentiel; et (iii) le niveau élevé des taux de pauvreté et de malnutrition (et les taux d'insécurité alimentaire pour le Togo) dans les zones rurales les plus reculées. Cette approche territoriale implique des interventions sur les principales spéculations agricoles des terroirs et non une focalisation sur une seule filière, car ce sont les volumes de produits commercialisés qui guident les interventions d'appui à la production.

46. Interventions localisées en dehors des aires protégées. L'identification et la localisation définitive des sites d'intervention du PRIMA (infrastructures de marchés, pistes rurales à réhabiliter, aménagements hydro-agricoles des bas-fonds, aménagements durables des sous-bassins versants) ont permis de confirmer le fait que aucune activité ne sera réalisée à l'intérieur ou à proximité d'une Aire Protégée disposant d'une réglementation au niveau national (Parc National, Réserve de Faune, Forêt Classée) et au niveau international (zones humides d'importance internationale classée comme site Ramsar)<sup>36</sup>.

47. Cette approche permettra de cibler les groupes d'usagers et les groupements qui seront impliqués dans les modes de gestion communautaire des ressources naturelles ainsi que les ménages les plus vulnérables, les femmes et les jeunes qui pourront bénéficier directement des activités menées sur la totalité des sous-bassins versants y compris les bas-fonds aménagés.

48. Méthodes de ciblage. Le ciblage des bénéficiaires sera un mélange d'auto-ciblage et de ciblage direct: (i) ciblage des jeunes et des femmes dans les communautés concernant les activités de soutien à l'entrepreneuriat rural; (ii) ciblage des organisations de producteurs familiaux impliqués dans la commercialisation de leurs productions, et (iii) ciblage des ménages de petits agriculteurs pauvres en fonction de critères se rapportant au profil de pauvreté.

49. Pour s'assurer que les groupes cibles identifiés participent aux activités et bénéficient du Projet, le PRIMA s'appuiera sur différentes stratégies comprenant: i) l'auto-ciblage par le choix d'activités qui répondent aux situations spécifiques et aux priorités des différents groupes-cibles; ii) des actions de formation qui augmentent leurs capacités techniques, économiques, de gestion et de leadership; et iii) des mesures de ciblage direct pour assurer que certains ménages bénéficient d'appuis spécifiques (pour les binômes personne handicapée/personne aidante, les formations spécifiques ciblant les jeunes et les femmes); ainsi que iv) l'application de quotas, accompagnée d'une ingénierie sociale assurant la participation active des femmes et des jeunes aux prises de décisions.

---

<sup>36</sup> Voir note SECAP présentation des aires protégées au Bénin et au Togo (pp 12 et 17)

50. PRIMA accordera une attention particulière aux femmes par le renforcement de leurs connaissances et de leur implication dans l'entrepreneuriat rural grâce à une alphabétisation fonctionnelle adaptée aux activités financées par le Programme et par le développement de micro-entreprises rurales tout en appliquant les enseignements tirés des interventions précédentes.

51. Les jeunes constituent un autre groupe cible important. Dans un contexte où trop de jeunes quittent les zones rurales par manque d'opportunités économiques, le PRIMA accompagnera leurs initiatives entrepreneuriales avec un financement adapté. L'expérience actuelle du PNPER au Togo sera étendue dans le cadre du PRIMA en utilisant les approches et les outils déjà testés pour soutenir l'entrepreneuriat des jeunes de manière durable, y compris le soutien aux IMF.

52. Les personnes en situation de handicap bénéficieront d'une attention particulière par le biais de points d'entrée spécifiques afin de faciliter leur accès à l'entreprenariat et aux services dans les marchés. Les fédérations nationales des associations de personnes vivant avec un handicap participeront à la mise en œuvre des activités pour assurer l'inclusion de leurs membres parmi les bénéficiaires<sup>37</sup>.

53. Les interventions du projet bénéficieront à environ 144 000 ménages ruraux ou à plus de 833 000 personnes, soit 99 000 ménages au Bénin et 45 000 au Togo. Au moins 40% de femmes et au moins 40% de jeunes seront ciblés<sup>38</sup>.

## D. Composantes/résultats et activités

54. **Durée et composantes du Programme:** le Programme sera mis en œuvre sur une période de six ans (2021-2026) et sera organisé autour de quatre composantes: (i) l'intégration du marché et l'entreprenariat rural; ii) la transformation d'une agriculture familiale adaptée au changement climatique; et iii) la contribution au dialogue politique sectoriel pour l'intégration régionale et l'engagement citoyen. Une quatrième composante opérationnelle couvrira les mécanismes d'appui organisationnel et institutionnel régional et nationaux, assurant les fonctions de gestion, de planification opérationnelle, de suivi-évaluation et de gestion des savoirs d'une manière cohérente et efficiente.

55. **Approche:** l'approche de développement territorial intégré repose sur une continuité géographique des interventions afin que les investissements en infrastructures économiques (marchés de demi-gros, centres de collecte satellite, pistes rurales) favorisent la mise en place d'une logistique permettant l'écoulement des surplus agricoles produits grâce à des capacités de production agricole améliorées (aménagement avec maîtrise de l'eau et agriculture résiliente), dynamisées par des appuis techniques, pour répondre aux besoins d'une demande alimentaire croissante et diversifiée des populations urbaines et rurales de la région. Les autorités locales délègueront la gestion des marchés physiques à des entités multi-acteurs issues des secteurs privé et coopératif<sup>39</sup> afin que les opérateurs économiques organisés (producteurs, collecteurs/commerçants, transformateurs, transporteurs) puissent utiliser les infrastructures réhabilitées pour augmenter le volume de leurs affaires en reliant efficacement les bassins de production aux centres de commercialisation au sein de corridors commerciaux régionaux<sup>40</sup>.

---

<sup>37</sup> Au Bénin en partenariat avec la Fédération des Association des Personnes Handicapées du Bénin (FAPHB) et au Togo avec la Fédération Togolaise des Associations de Personnes Handicapées (FETAPH).

<sup>38</sup> La méthode utilisée est la suivante : Les calculs ont été faits avec l'utilisation de données de télédétection. Les unités sont le nombre de personnes par pixel avec les totaux des pays ajustés pour correspondre aux estimations officielles de la population (préparées par la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat des Nations Unies, Révision 2019 des perspectives de la population mondiale), NASA's SocioEconomic Data (SEDAC), CIESIN (2018), The Global Administrative Unit Layer (FAO) croisé et comparés avec les données des statistiques officielles de chaque pays. La taille moyenne des ménages est de 5,3 personnes pour le Togo et de 6 personnes pour le Bénin.

<sup>39</sup> Les expériences récentes de réhabilitation des infrastructures de marchés seront valorisées (Azovè, Dogbo)

<sup>40</sup> voir CILSS, les corridors commerciaux dans la CEDEAO

56. Au vue de l'évolution de la pandémie de la COVID-19, l'approche du PRIMA se pliera aux recommandations émises par les autorités en charge des ripostes nationales avec lesquelles les UGP resteront en contact permanent. Les coordinateurs des UGP auront la possibilité d'amender tous les contrats de partenariats et de prestations pour tenir compte de restrictions pouvant impacter sur la manière de mettre en œuvre les activités. Au niveau local des corridors d'intervention, le PRIMA, tant au niveau des bassins de productions, des marchés que des frontières encourageront les dispositifs promus (AUE/RN, plateformes multiacteurs de marchés, cadres de concertation par corridor) à se saisir de ce sujet et à proposer, en lien avec les autorités locales, des stratégies tenant compte de l'évolution des directives de riposte nationale. La réhabilitation des infrastructures de marchés de demi-gros prendra aussi ce risque en compte afin de garantir une meilleure application des distances sociales (avec l'aménagement de grands espaces de transactions aérés), des équipements sanitaires (avec eau et savon) accessibles à tous les usagers du marché et le respect d'un protocole sanitaire strict dans un espace contrôlé. La fabrication locale de masques sera aussi promue comme initiative entreprenariale à valoriser afin que ces masques soit disponibles (voire même subventionnés) dans toutes les activités promues par le PRIMA.

#### **Résultats attendus:**

- a. 80% des producteurs auront augmenté leurs revenus d'au moins 30% (de la marge nette de leurs activités agricoles);
- b. 500 km de pistes rurales seront réhabilités, 9 marchés de demi-gros et 19 centres de collecte seront modernisés en respectant les normes de construction résilientes aux changements climatiques, pour permettre une augmentation de 30% des transactions commerciales de produits agricoles;
- c. Environ 1 250 micro-entreprises rurales (MER) principalement dirigées par des coopératives, des femmes et des jeunes, sont soutenues sur et autour des marchés (dont 30% impliquées dans des productions à valeur nutritive élevée) pour améliorer les revenus et les capacités de résilience des femmes, des jeunes et des producteurs vulnérables;
- d. Les transactions commerciales de produits agricoles entre les deux pays augmentent de 30%;
- e. 4 000 hectares de terres irriguées et 16 000 hectares de sous-bassins versants en amont appliqueront des modèles d'agriculture sensibles au climat générant une augmentation de productivité de 30%;
- f. 30% d'augmentation des volumes d'échanges de produits agricoles entre les deux pays.

#### **Composante 1: Intégration des marchés et entrepreneuriat rural**

57. La composante 1 vise à améliorer la commercialisation des productions agricoles des exploitations agricoles familiales dans la sous-région. Elle soutiendra les activités visant à améliorer la performance des infrastructures logistiques et de commercialisation existantes favorisant les flux de produits agricoles dans les corridors commerciaux sous-régionaux et transfrontaliers en: (i) ouvrant des zones de production réhabilitées aux marchés agricoles régionaux avec une accessibilité cohérente et permanente (pistes rurales); (ii) réhabilitant et améliorant la qualité des marchés de demi-gros existants notamment en garantissant l'efficience des services offerts aux usagers; (iii) assurant une gestion et un entretien durables des infrastructures économiques publiques; et (iv) renforçant les capacités entrepreneuriales des jeunes, des femmes et des OP impliquées dans les zones d'influence économique de ces marchés.

58. **Sous-composante 1.1: Gestion des infrastructures économiques et dispositif de maintenance.** Le Programme soutiendra la mise en place: (i) de 28 dispositifs fonctionnels de gestion des marchés<sup>41</sup> (Marché de Demi-gros : MDG et Centre de Collecte :CC); et (ii) de 25 dispositifs d'entretien périodique des pistes rurales. Les résultats attendus sont: (i) l'efficacité des

---

<sup>41</sup> voir liste indicative dans la sous composante 1.2

dispositifs de gestion du marché (dégageant un résultat net positif) et efficace; (ii) l'accès régulier des opérateurs de marché à des informations fiables sur les prix grâce à un système TIC<sup>42</sup> intégré<sup>43</sup>; et (iii) l'entretien régulier des pistes réhabilitées par les groupes d'entretien des pistes rurales<sup>44</sup>, soutenus par des mécanismes intégrant une contribution financière des marchés desservis.

59. Les mairies contactées ont exprimé leur volonté de s'impliquer dans ces processus pour faire évoluer les dispositifs actuels comme la régie directe ou la régie autonome<sup>45</sup>, vers des dispositifs plus inclusifs des acteurs économiques afin de répondre aux exigences de qualité de services que ces derniers expriment, tout en assurant une gestion saine et transparente de la collecte des taxes et redevances sur le marché.

60. L'ingénierie sociale stratégique visera à soutenir une vision partagée du développement du marché entre les autorités locales et les acteurs économiques regroupés au sein d'une plate-forme multipartite de concertation comprenant les secteurs privé et coopératif (organisations de producteurs, associations de commerçants, de transporteurs, des jeunes, des femmes, des handicapés etc. exerçant des activités sur le marché). L'implication des OP se basera sur un diagnostic initial des OP existantes par les plateformes nationales dans les zones géographiques ciblées<sup>46</sup>. Ce diagnostic permettra de cibler les besoins de renforcement afin qu'elles puissent être présentes sur les marchés notamment dans l'agrégation des produits agricoles et en s'inscrivant dans le cadre légal des sociétés coopératives de l'OHADA.

61. L'ingénierie sociale opérationnelle visera à développer un cadre juridique adapté à une gestion saine et économiquement équilibrée du marché de demi-gros, tout en garantissant l'efficacité et la qualité des différents services techniques (utilisation de poids et mesures standardisés, stockage relais de court terme, emballage, informations sur les prix, sécurité des biens et des personnes, propriété des lieux, perception des taxes etc.), la gestion des conflits et l'utilisation des systèmes d'information sur les marchés en lien avec les plateformes numériques de commerce électronique. Afin de favoriser l'inclusion des femmes dans ces plateformes multiacteurs<sup>47</sup>, des clubs d'écoute des femmes et des cantines seront développés sur les marchés.

62. Le SIM fera l'objet d'une attention particulière en combinant l'accès aux informations concernant les prix observés sur les marchés suivis et les volumes traités. Ces informations seront traitées au niveau de chaque marché, affichées sur le marché et communiquées aux villages environnants afin de faciliter la prise de décision sur la vente des producteurs/trices environnants. D'autre part, en complémentarité avec les systèmes existants développés par certaines OP (CPC au Togo, FUPRO au Bénin), ces informations nourriront une base de données accessibles par voie électronique. Des applications simples sur téléphone portable en langues locales pourront être développées pour faciliter mise en relation d'opérateurs.

63. Concernant les pistes rurales, l'entretien des tronçons réhabilités consistera en des interventions régulières et périodiques de maintenance par les comités d'entretien des pistes, qui seront formés au travaux de maintenance durant la phase de réhabilitation des pistes, et qui intégreront les plateformes multi-acteurs des marchés. Ces groupes seront soutenus par des dispositifs intégrant une contribution financière régulière des marchés desservis qui sera revu annuellement en fonction des ressources du marché et de l'efficience des groupes d'entretien des

---

<sup>42</sup> Technologies de l'information et de la communication

<sup>43</sup> En relation avec les dispositifs mis en place par la CPC au Togo et la FUPRO au Bénin et articulé avec les initiatives de lancement de bourses des produits agricoles (au Togo dans un premier temps)

<sup>44</sup> L'expérience des projets du FIDA au Niger où des plateformes multipartites ont été mises en place et des GIE ont pris en charge la gestion des marchés à travers des partenariats de services publics-privés signés avec les autorités locales sera mise à profit.

<sup>45</sup> Discussions avec la mairie de Malanville (Bénin) et la régie autonome du marché international de Malanville (RAGEMIM).

<sup>46</sup> cette activité devrait entrer dans les activités de pré-démarrage financées par le FIPS afin d'accélérer la mise en œuvre.

<sup>47</sup> Les clubs d'écoute seront membres des plateformes multi-acteurs

pistes afin de dégager un revenu pour les membres de ces groupes. Ces groupes seront équipés du matériel de base leur permettant d'effectuer les travaux de maintenance.

### **Sous composante 1.2: Réhabilitation d'infrastructures économiques**

64. **Les produits attendus de cette sous-composante sont:** (i) 9 marchés de demi-gros - 5 au Bénin et 4 au Togo ( avec des volumes annuels variants entre 20 000 et 50 000 tonnes) et 19 centres de collectes – 10 au Bénin et 9 au Togo- qui sont des marchés hebdomadaires existants au cœur des zones de production agricole (volume annuel variant entre 5 000 et 15 000 tonnes)<sup>48</sup>; (ii) un total de 500 km de tronçons de pistes rurales - tronçons et passages défectueux - qui désenclaveront des zones de production en les reliant à des marchés de demi-gros réhabilités.

#### **Volet 1.2.1 Réhabilitation des Marchés physiques**

65. Les sites de marchés à réhabiliter ont été identifiés sur la base d'études d'identification des marchés effectuées au Bénin et au Togo et validées par les ministères en charge de l'agriculture des deux pays<sup>49</sup>. Cette identification avec les parties prenantes et les autorités des différentes régions a été faite sur la base de l'évaluation des volumes de flux de produits agricoles transitant au sein de ces marchés et sur leur fonctionnement actuel en tant que marchés territoriaux assurant des transactions commerciales de produits agricoles contribuant aux économies locales et nationale des deux pays. De chaque côté de la frontière, ces marchés ont déjà des liens commerciaux forts entre eux caractérisant de fait cinq corridors commerciaux sous-régionaux qui sont considérés au sein du PRIMA comme autant d'unités d'intervention. L'identification des marchés transfrontaliers existants et des corridors commerciaux transfrontaliers est donnée comme suit:

**Matrice des sites pré-identifiés pour le Bénin**

MARCHES DE PRODUITS AGRICOLES PRE-IDENTIFIES POUR LE BENIN				
MARCHES DE DEMI-GROS			CENTRES DE COLLECTE	
Corridor	Site	Volume actuel annuel en T	Ordre d'importance du Centre de collecte	Site
Extrême Nord	Malanville	60,000	1	Kambouwo Tounga
			2	Monkassa
			3	Garou
			4	Bondjecali
Nord	Djougou	15,000	1	Kassoua
			2	Kolokondé
			3	Bougou
			4	Partago
			5	Onklou
Centre	Glazoué	50,000	1	Tchetti
			2	Doumè
			3	Ouèssè
			4	Atogbo
			5	Sowè
Sud	Dogbo	15,000	1	Azove
			2	Klouekanme
			3	Lokossa
			4	Logobo
			5	Deve
Sud	Bohicon	25,000	1	Ganhi
			2	Djidja
			3	Sèhi
			4	Kové
			5	Agouna

<sup>48</sup> **CT1 Extrême Nord:** Malanville(B); **CT2 Nord :** Gando(T)-Ketao(T)-Djougou(B); **CT3 Centre:** Kaboli(T)-Glazoué(B); **CT4 Centre Sud:** Anié(T)-Glazoué(B); **CT5 Sud:** Notsé(T)(CC)-Dogbo(B)-Bohicon(B).

<sup>49</sup> i) Samlaba, Yaovi, mai 2020, Diagnostic des principaux marchés agricoles reliant bassins de productions et centre de consommation au sein des corridors commerciaux transrégionaux, MAPAH, République Togolaise.

ii) Segbenou, René, mai 2020, Diagnostic des principaux marchés agricoles reliant bassins de productions et centre de consommation au sein des corridors commerciaux transrégionaux, MAEP, République du Bénin.

**Matrice des sites pré-identifiés pour le Togo<sup>50</sup>**

MARCHES DE PRODUITS AGRICOLES PRE-IDENTIFIES POUR LE TOGO Mission de formulation PRIMA de Juin 2020				
MARCHES DE DEMI-GROS			CENTRES DE COLLECTE	
Corridor	Site	Volume actuel annuel en T	Ordre d'importance du Centre de collecte	Site
Nord	Gando	30,000	1	<b>Mogou</b>
			2	<b>Sabiegou</b>
			3	Tchamonga
			4	Takpapieni
			5	Nanagade
Nord	Ketao	25,000	1	<b>Kemerida</b>
			2	<b>Pagouda</b>
			3	Waze
			4	Kawa
			5	Ouèkè
Centre	Kaboli	25,000	1	<b>Dogodè</b>
			2	<b>Solimbia</b>
			3	Katanko
			4	Agbanssikiti
			5	Atafa2
Centre-Sud	Anié	20,000	1	<b>Kolocopé</b>
			2	<b>Kpendèle</b>
			3	Adogbénou
			4	Atchinindji
			5	Githo
Sud			1	<b>Notsè</b>
			2	Asrama
			3	Atchanve
			4	Kpedome
			5	Tetetou

66. **Infrastructures commerciales:** Chaque marché fera l'objet d'une étude spécifique et détaillée de faisabilité en interaction avec la plateforme de concertation multi-acteurs du marché et les autorités locales<sup>51</sup>. La superficie à consacrer à l'infrastructure de marché dépendra du volume estimé des transactions et de l'expansion possible; 3 à 4 hectares pour les marchés de demi-gros, 1,5 à 2 ha pour les centres de collecte.

67. Le positionnement et l'accessibilité des sites sont déterminants. Le site choisi aura un accès routier, tant en direction des zones de production pour assurer un approvisionnement du marché que vers les zones de consommation à l'intérieur des deux pays et au sein des corridors d'échanges internationaux pour l'écoulement de gros volumes en camion. Cette décision sera prise par les autorités (locales et centrales) à l'issue du processus d'ingénierie sociale (voir sous-composante 1.1) qui sera menée dans la période précédant l'ingénierie civile.

68. **Les marchés de demi-gros** seront des espaces dédiés sur lesquels les transactions commerciales de gros volumes de produits agricoles (supérieur à 20 000 tonnes annuels avec des pics de 1 000 tonnes par marché hebdomadaire) seront facilitées par la mise en relation, de manière libre et directe, des différents acteurs économiques. La réhabilitation du **marché de demi-gros** se concentrera sur: (i) la stabilisation des voix d'accès aux véhicules de transport (notamment les gros camions) et des espaces sécurisés de stationnement n'empiétant pas sur les voies publiques; (ii) la sécurisation (clôture) et l'amélioration des espaces de transaction (grande halle couverte permettant le reconditionnement dans de meilleures conditions de salubrité avec quai d'embarquement et de débarquement de produits); (iii) l'équipement en pont bascule afin de connaître les flux entrants et

<sup>50</sup> le volume de transactions du site de Notsè dans le corridor Sud, estimé à 5 000 tonnes, n'est pas assez conséquent pour que ce marché soit considéré comme marché de demi-gros. Il est suggéré de calibrer sa réhabilitation sur celle d'un gros marché de collecte.

<sup>51</sup> Ainsi que le Ministère en charge des infrastructures commerciales

sortants facilitant ainsi les relevés quantitatifs de transactions et le calcul des redevances et taxes<sup>52</sup>; (iv) la construction d'infrastructures appropriées de stockage temporaire (tenant compte des produits frais périssables -chambre froide où il y a besoin); (v) l'aménagement d'un bâtiment administratif avec panneau d'affichage public des prix et comprenant un laboratoire d'analyse de qualité des produits agricoles par prélèvement d'échantillon garantissant le respect des normes établies (taux d'humidité, taux d'impuretés, absence d'aflatoxines..); (vi) la construction de cantines pour jeunes enfants (2-5 ans) servant aussi d'espace de rencontres aux femmes pour le partage des connaissances; (vii) des espaces viabilisés seront réservés pour les investissements privés autour des marchés (magasins de stockage, unités de traitement, de transformation, d'emballage, ateliers divers, espaces de restauration...); (viii) des blocs sanitaires seront aussi construits pour les usagers du marché; (ix) les sites devront avoir un accès à l'eau et à l'électricité (l'énergie solaire sera priorisé à ce niveau); (x) la gestion des déchets solides et des eaux grises avec un espace aménagé pour la collecte des ordures et le recyclage des déchets organiques en compost. Le dispositif d'évacuation des déchets sera mis en place en cohérence avec ce qui se fait le cas échéant au niveau des mairies, ou par la contractualisation avec un service spécialisé dans ce domaine. Les infrastructures seront accessibles aux personnes handicapées et prendront également en compte les mesures d'hygiène en vigueur pour lutter contre la COVID-19.

69. **Les centres de collecte**, dans une logique similaire à celle des marché de demi-gros qu'ils contribuent à approvisionner, ont pour but de faciliter: (i) la collecte et le conditionnement de produits agricoles des zones de production vers les marchés de demi-gros principalement; (ii) l'approvisionnement efficace en intrants des producteurs; et (iii) le stockage de courte durée de produits agricoles et d'intrants. Ces marchés territoriaux de moindre importance ont été identifiés dans les zones de collecte au cœur des zones de production sur la base des volumes actuels de produits agricoles approvisionnant les marchés plus importants (marchés de demi-gros).

70. Les infrastructures des MDG<sup>53</sup> et CC<sup>54</sup> seront dimensionnées en tenant compte du type et volume de produits agricoles au niveau de chaque marché<sup>55</sup> **qui seront affinés par l'animation de l'ingénierie sociale au démarrage du PRIMA**. Le début des activités d'ingénierie civile sera conditionné par le choix du site optimal qui impliquera tous les acteurs y compris les autorités locales. Ce processus sera conclu par l'établissement d'un acte foncier au nom de l'autorité publique ayant autorité sur les marchés (de manière générale il s'agira de la mairie, selon les attributions dévolues aux autorités locales par la loi).

### **Volet 1.2.2 Pistes rurales de désenclavement des zones de productions**

71. Le PRIMA contribuera au désenclavement des bassins de production agricole par la réhabilitation d'environ **500 km** de tronçons de pistes rurales (**300 Km pour le Bénin et 200 Km pour le Togo**) en améliorant l'accès physique aux marchés de demi-gros réhabilités<sup>56</sup>. Les interventions concerteront des tronçons défectueux d'une longueur maximum de **10 km** intégrant la construction/réhabilitation des ouvrages de franchissement. Les tronçons seront sélectionnés sur la base: (i) du degré de désenclavement mettant en relation plusieurs bassins de production et les marchés; (ii) des liaisons avec le réseau routier principal et secondaire national existant afin d'optimiser les opportunités de parcours des véhicules de collecte; et (iii) de l'accès au site identifié du marché lui permettant ainsi un raccordement à la route principale. Le volet environnemental et

<sup>52</sup> des balances seront aussi mises à disposition des opérateurs à l'intérieur des marchés à des fins d'étalement des mesures volumétriques traditionnellement utilisées (sacs, caisses, etc...) qui continueront à être utilisées, car souvent plus pratiques, mais qui peuvent prêter à confusion en cas de désaccord entre l'acheteur et le vendeur

<sup>53</sup> MDG : marché de demi-gros

<sup>54</sup> CC : centre de collecte

<sup>55</sup> L'utilisation de matériaux locaux sera favorisé notamment en mettant à profit l'expérience au Bénin du PDIEM (sur financement DDC) qui a formé des ingénieurs en génie civil à l'incorporation de ces matériaux dans les constructions de marchés (Malanville, Glazaoué...). Le PRIMA et le PDIEM interviendront en concertation et en financement parallèle sur ses sites.

<sup>56</sup> Les standards adoptés sont décrits dans le Manuel de mise en œuvre du Projet

social sera intégré dans les études de faisabilité technique permettant ainsi de prévoir des actions d'atténuation appropriées minimisant ainsi les impacts négatifs du Projet sur l'environnement.

**72. Mesures environnementales et sociales.** Pour prendre en compte les impacts potentiels des infrastructures, le PRIMA réalisera des Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES) dans le cadre des dossiers d'appel d'offre (DAO) relatifs à la réhabilitation de pistes rurales et la modernisation des infrastructures existantes de marchés agricoles et ce conformément aux textes en vigueur au Bénin et au Togo. Le PRIMA réalisera au cours des EIES pour les différents investissements, des mesures : (i) géotechniques : relatives au choix de l'implantation des infrastructures de marchés et des pistes rurales et aux dispositions de construction et d'entretien ; (ii) socioéconomiques : en s'assurant de la conception participative/consultative des pistes rurales à réhabilitées en priorité, de la lutte contre les maladies par l'évaluation des vecteurs de maladies et des mesures à mettre en œuvre, de la participation de la population et d'entreprises locales, de l'évaluation des choix technologiques, de la planification de la maintenance des pistes et des marchés en lien avec l'ingénierie sociale; (iii) hydrologiques : la lutte contre l'érosion, les travaux de drainage et franchissement des cours d'eau, la création et restauration des zones d'emprunt, en prévoyant des zones tampons pour les cours d'eau pour éviter les contaminations ; (iv) d'aménagement du territoire : points de traversée, prévention des sinistres et reprise après un sinistre – gestion de risque. Cela permettra de déterminer: (i) les limites géographiques de la zone du sous-projet; (ii) l'analyse de l'état initial du site retenu et de son environnement (eau, sol, conditions socio-économiques et culturelles...); (iii) une esquisse du cadre juridique des interventions consignées dans les PGES<sup>57</sup>; (iv) une évaluation des changements probables que le Projet est susceptible de générer; et (v) une description des mesures préventives, de contrôle, de suppression, d'atténuation et de compensation des impacts négatifs. Des Plans de Gestion Environnemental et Social (PGES) découleront de ces études et seront mis en œuvre sous la supervision directe du Ministère en charge de l'Environnement, responsable du suivi environnemental.

**73. Dispositif de mise en œuvre des infrastructures économiques (pistes et marchés):** Pour chaque UGP<sup>58</sup> (*du Bénin et du Togo*), un ingénieur en Génie Civil sera recruté et travaillera en étroite collaboration avec le cadre recruté également pour être en charge de l'ingénierie sociale (voir sous-composante 1.1). L'ingénieur en génie civil sera en charge de: (i) préparer et adapter les documents techniques nécessaires (termes de référence, demandes de proposition pour le recrutement des cabinets d'étude et de contrôle des travaux, finaliser les DAO des travaux et soumettre aux différentes instances de validation – Gouvernement, FIDA; (ii) participer (faire partie des comités d'évaluation des offres) lors des recrutements des cabinets et entreprises de travaux; (iii) s'assurer du bon déroulement des études techniques et garantir des résultats fiables ainsi que leur validation impliquant les services techniques concernés; (iv) représenter le PRIMA dans les réunions de chantiers lors de l'exécution des travaux; et (v) s'assurer de la bonne interaction avec le processus d'ingénierie sociale par les partenaires de mise en œuvre spécialisés recrutés à cet effet.

74. Des cabinets privés et des entreprises spécialisées seront recrutés par appel d'offres pour respectivement conduire les études techniques et l'exécution des travaux. Des conventions seront signées avec les services techniques au niveau national et décentralisé (*Génie rural au Bénin; la Direction des aménagements, de l'équipement, et de la mécanisation agricole au Togo; et la Direction en charge des pistes rurales au niveau des Ministères des infrastructures et des routes pour les deux pays*) pour la supervision des études et de la mise en œuvre des travaux.

75. L'ingénierie sociale sera le préalable à toute intervention de l'ingénierie civile. Les études de faisabilité technique des infrastructures économiques ne commenceront qu'une fois les conditions suivantes satisfaites: (i) mise en place des plateformes multi-acteurs, validation des tronçons de pistes rurales; (ii) choix définitif des sites de construction des infrastructures marchandes; (iii)

<sup>57</sup> PGES : plan de gestion environnemental et social

<sup>58</sup> UGP : unité de gestion de projet

affinement des volumes de produits sur les marchés... etc). La conduite des études de faisabilité technique (APS, APD, EIES<sup>59</sup>, DAO) et le suivi-contrôle permanent des travaux seront effectués par les cabinets privés recrutés à cet effet sur appels d'offres. Des entreprises spécialisées en BTP seront aussi recrutées sur appels d'offres pour l'exécution des travaux.

76. Une assistance technique sera mobilisée afin de garantir une meilleure interaction entre l'ingénierie civile et l'ingénierie sociale et également accompagner, lors de la conception des infrastructures, une meilleure prise en compte des initiatives des deux pays notamment dans le cadre de la bourse des produits agricoles et des conséquences induites sur les infrastructures et enfin les normes en vigueur pour la modernisation des infrastructures. Cette assistance technique sera mobilisée en ciblant les étapes clés de mise en œuvre notamment dans la phase de démarrage du FIPS et également pour l'assimilation de l'approche<sup>60</sup>, validation des études techniques avant soumission à la non objection du FIDA, lancement des travaux, réceptions provisoires etc.).

77. Le phasage pour la réalisation des infrastructures économiques sera fondé sur un principe d'entrée par sous-corridor régional afin de dynamiser le corridor dans son ensemble et assurer la logique de continuité territoriale sous-régionale. La matrice de phasage fournie en appendice B est décrite de manière détaillée dans le manuel de mise en œuvre du programme.

### **Sous-composante 1.3 Entrepreneuriat et financement**

78. Produit attendu: La création de la valeur ajoutée et l'accès aux opportunités de marché seront facilités: au moins 65% des initiatives entrepreneuriales soutenues seront viables après trois ans d'activités et à terme, 75% des promoteurs de ces initiatives utiliseront les techniques et outils de gestion diffusés par le programme.

79. Cette sous-composante induira une nette amélioration de la valeur ajoutée des principales spéculations agricoles présentes sur les marchés et facilitera l'émergence d'opportunités entrepreneuriales transversales, tout en répondant quantitativement et qualitativement à la demande dans les cinq corridors transfrontaliers ciblés<sup>61</sup>, au sein desquels le Bénin et le Togo développeront davantage d'échanges commerciaux autour des marchés de demi-gros et des centres de collecte. L'approche de PRIMA est favorable à la promotion d'initiatives de jeunes, de femmes, de coopératives et d'agro-PME. Elle vise également à soutenir les initiatives d'alliances économiques entre les producteurs et le secteur privé dans le but de renforcer l'intégration des petits producteurs dans les marchés agricoles. Dans le cadre de cette sous-composante, l'action du programme est structurée en cinq volets d'activités: (i) accès aux opportunités d'affaires dans les corridors; (ii) promotion de l'entrepreneuriat des jeunes, des femmes et des personnes en situation de handicap; (iii) appui aux coopératives et groupements; (iv) consolidation et viabilité des agro-PME de transformation; et (v) accès aux services financiers.

80. **Volet 1. Accès aux opportunités d'affaires dans les corridors.** Le PRIMA contribuera à créer les conditions favorables au développement des affaires autour des marchés ciblés à travers une série d'activités y contribueront dont l'étude sur les opportunités d'affaires, la mise en place des guichets d'information et de communication sur les opportunités (Guichets business Infocom), l'organisation de foires et de foras, des rencontres entre les chambres de commerce et d'industrie du Bénin et du Togo (CCIB-CCIT), et l'appui à l'alliance bénino-togolaise pour la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes ruraux.

---

<sup>59</sup> EIES : Etude d'Impact Environnemental et Social

<sup>60</sup> Au démarrage du programme, le personnel clé de mise en œuvre, les principaux représentants des acteurs locaux (commerçants, producteurs, transporteurs), autorités régionales, Ministères techniques effectueront un voyage d'étude afin de mieux comprendre l'approche et ainsi avoir une vision commune qui s'adapte au contexte des deux pays pour ainsi garantir une efficacité et une synergie des implications.

<sup>61</sup> Malanville (Extrême-nord); Djougou-Kétao-Gando (Nord) ; Kaboli-Galzoué (Centre); Glazoué-Anié (Centre sud); Bohicon-Dogbo-Notsé (Sud).

**81. Volet 2. Promotion de jeunes agripreneurs, de femmes et des personnes handicapées dans les corridors.** Le PRIMA dynamisera l'esprit d'entreprise de cette catégorie de son groupe-cible au sein duquel il contribuera à concrétiser 1 150 initiatives entrepreneuriale dans les corridors<sup>62</sup> pour un investissement estimé à 2,3 milliards de FCFA. Les activités éligibles au financement porteront sur divers secteurs en amont et en aval des filières, et des domaines connexes tels que l'artisanat et les prestations diverses le long des corridors. Ce volet mettra en œuvre des activités d'appui à la préparation, au financement et l'accompagnement à la mise en œuvre des initiatives. Les plans d'affaires seront financés moyennant une subvention maximum de 2 millions de FCFA conditionnée à un apport personnel en nature représentant au moins 10 pour cent de cette subvention. En fonction de l'objectif, de l'ambition et des capacités du promoteur, son apport personnel pourrait inclure une partie sur fonds propres (en numéraires) et en crédit obtenu auprès des institutions financières. Le financement des plans d'affaires sera soumis à l'examen et à l'approbation d'un comité multipartite constitué à cet effet<sup>63</sup>.

**82. Volet 3. Appui aux coopératives et groupements.** Le programme appuiera 90 initiatives économiques collectives portées par des coopératives de femmes et des coopératives mixtes. Evaluée à 390 millions de FCFA, ces initiatives viseront essentiellement à installer ou renforcer les équipements de collecte, de stockage, de transformation et de conditionnement en vue de la commercialisation. Pour l'exécution, le PRIMA encouragera l'expertise endogène développée par les OP en matière de promotion d'entrepreneuriat agricole en confiant la mise en œuvre de cet accompagnement à la CTOP pour le Togo (implication CNIEP<sup>64</sup>) et à la FUPRO pour le Bénin<sup>65</sup>. Dès le démarrage, le programme évaluera les capacités de ces faîtières à délivrer ce type d'appui.

**83. Volet 4. Appui à la consolidation et à la viabilité des agro-PME de transformation.** Le programme prévoit de soutenir huit agro-PME dont cinq au Bénin et trois au Togo pour un coût total estimé à 500 millions de FCFA<sup>66</sup>. Il s'agit pour l'essentiel d'unités de transformation en activité dans les corridors, d'une certaine taille, ayant une capacité annuelle de transformation d'au moins 80 à 100 tonnes de produits agricoles tels que la farine infantile, le riz, le manioc, le sorgho, le maïs, etc. Ce volet mettra en œuvre trois activités: l'audit technique et industriel des agro-PME, le développement des plans de consolidation (plans d'affaires) et leur financement, et des ateliers-bilans.

**84. Volet 5. Accès aux services financiers.** Le programme facilitera l'accès des promoteurs aux services financiers en opérant sur deux axes: (i) le renforcement des instruments nationaux facilitant l'accès au crédit, tels qu'avec le FNDA au Bénin et le MIFA au Togo; et (ii) la promotion de services financiers numériques. Pour le Bénin, PRIMA procèdera à l'abondement au sein du FNDA du fonds de garantie pour les promoteurs et entrepreneurs agricoles, et du fonds de bonification des taux d'intérêt. Pour le Togo, le programme abonnera de 300 millions FCFA le fonds de garantie administré par le MIFA dans l'objectif de renforcer son action sur les segments ruraux et faciliter le développement des partenariats productifs dans les corridors transfrontaliers par un accès accru au crédit.

---

<sup>62</sup> Bénin : 650; Togo: 500

<sup>63</sup> Voir détail au manuel de mise en œuvre

<sup>64</sup> Conseiller national aux initiatives économiques paysannes ; initiative co-financée par le programme OPenACP

<sup>65</sup> la maîtrise d'ouvrage des initiatives d'entrepreneuriat rural devront être portées localement, et éviter les contraintes en passation des marchés qui n'ont pas lieu d'être.

<sup>66</sup> Contrairement aux agripreneurs, femmes, handicapés et coopératives, les agro-PME seront régies par un mécanisme de financement à coûts et risques partagés faisant appel à deux sources de financement : la subvention du PRIMA et l'apport du promoteur. Cet apport est subdivisé en deux parties comprenant une contribution en numéraires sur fonds propres et un crédit. La clé de répartition impute 40% au PRIMA et 60% à l'agro-PME qu'il répartira en fonds propres et crédit selon ses potentialités. Le coût unitaire d'un plan de consolidation est estimé à 62,5 millions FCFA (environ 107 000 USD)

85. L'expertise de la FAO pourra être sollicitée par les pays pour faciliter le processus de planification des plans d'affaires avec l'utilisation de l'outil «Ruralinvest» ainsi que le montage et la mise en œuvre des mécanismes de financement en partenariat avec les institutions financières<sup>67</sup>.

## **Composante 2: Transformation d'une agriculture familiale adaptée au changement climatique**

86. La composante 2 a pour objectif de permettre aux agriculteurs/trices familiaux d'augmenter durablement leur production et leurs capacités d'adaptation aux chocs externes, notamment climatiques, par la diversification de leurs productions et de meilleures pratiques nutritionnelles. Elle est composée des trois sous-composantes suivantes: (i) développement d'une agriculture durable et climato-résiliente; (ii) gestion durable de l'irrigation; (iii) amélioration de la sécurité nutritionnelle des familles et soutien à l'intégration des femmes.

### **Sous-composante 2.1: Développement d'une agriculture durable et climato-résiliente**

#### **Volet 1. Planification de l'aménagement durable des terroirs villageois (en bas-fonds et sous-bassins versants attenants)**

87. L'intervention du PRIMA se fera via l'élaboration de plans participatifs d'aménagement durable des terroirs villageois<sup>68</sup> au sein des cinq corridors régionaux ciblés et qui associera des leaders villageois, des associations et organisations de producteurs, des femmes, des jeunes et des personnes handicapées. La formulation des plans sera animée par des ONGs/bureaux d'études sous la supervision des services techniques déconcentrés en charge de l'agriculture et de l'environnement de chaque pays.

88. **Sensibilisation des communautés sur les enjeux climatiques et environnementaux.** Des campagnes de sensibilisation, par le biais de différents médias, seront réalisées auprès des communautés rurales des sites d'intervention sur les impacts du changement climatique et les conséquences des mauvaises pratiques environnementales dans le but de susciter leur adhésion à l'adoption de bonnes pratiques et de solutions d'adaptation au changement climatique.

89. **Planification participative et territoriale.** 100 plans d'aménagement durable des terroirs villageois, constitués des territoires de bas-fonds et de leurs sous-bassins versants, seront élaborés de manière participative sur chaque site d'intervention couvrant une surface d'environ 16 000 ha<sup>69</sup>. Les zones dégradées<sup>70</sup> seront identifiées et les options de gestion durable des ressources naturelles et bonnes pratiques agricoles<sup>71</sup> seront sélectionnées. En fonction des réalités de chaque site, les différents types d'interventions envisagés seront les suivants: (i) la création de plantations d'arbres fruitiers; (ii) le développement de systèmes de production en agroforesterie basés sur l'association entre des arbres fruitiers et des cultures annuelles; (iii) la réalisation d'ouvrages antiérosifs (cordons pierreux et diguettes) sur des parcelles de cultures annuelles; (iv) la gestion communautaire des zones boisées; et (v) la création de zones de pâturage amélioré permettant une meilleure intégration

---

<sup>67</sup> Dans la continuité des collaborations engagées par le MIFA au Togo et le ProCAR au Bénin notamment avec l'utilisation de logiciel spécifique (RuralInvest).

<sup>68</sup> Le terroir est un espace géographique délimité défini à partir d'une communauté humaine qui construit au cours de son histoire un ensemble de traits culturels distinctifs, de savoirs, et de pratiques fondés sur un système d'interactions entre le milieu naturel et les facteurs humains. Les savoir-faire mis en jeu révèlent une originalité, confèrent une typicité et permettent une reconnaissance pour les produits ou services originaires de cet espace, et donc pour les hommes qui y vivent. Les terroirs sont des espaces vivants et innovants qui ne peuvent être assimilés à la seule tradition. (<https://planeteterroirs.org>)

<sup>69</sup> Cette estimation respecte un rapport de 1 pour 4 entre surfaces aménagées de bas-fond et surfaces protégées en amont.

<sup>70</sup> érosion, déforestation, assèchement des cours d'eau, baisse de la fertilité des sols, etc.

<sup>71</sup> amélioration des capacités de rétention et d'infiltration de l'eau, gestion intégrée de la fertilité des sols, agroforesterie, protection des zones boisées, restauration des forêts galeries et de la végétation le long des cours d'eau, etc.

entre l'agriculture et l'élevage. La validation des options sera effectuée avec les STD et les autorités locales.

**90. Mise en place des Associations des usagers de l'eau et des ressources naturelles.** La planification participative de l'aménagement durable des bas-fonds et de leurs sous-bassins versants contribueront à la création d'Associations d'Usagers de l'Eau et des Ressources Naturelles (AUE-RN) couvrant les sites d'intervention du PRIMA. Le nombre d'AUE-RN sera finalisé en fonction des particularités des sites<sup>72</sup>. Un dispositif d'accompagnement technique et organisationnel sera développé pour que ces AUE-RN disposent des capacités nécessaires pour veiller au respect et contribuer à la mise en œuvre des plans simplifiés d'aménagement et pour garantir une bonne gestion de l'eau au niveau de bas-fonds qui feront l'objet d'aménagements hydro-agricoles. Des formations et des visites d'échanges seront organisées et un accompagnement technique sera effectué régulièrement par les techniciens des services techniques déconcentrés, par les Plateformes nationales d'organisations de producteurs et les ONGs nationales impliquées dans la mise en œuvre de cette sous-composante.

## **Volet 2: Développement d'une agriculture résiliente au climat, renforcement de capacités et amélioration de la productivité agricole**

**91.** L'amélioration de la productivité de l'agriculture familiale passe par l'adoption de bonnes pratiques agricoles articulées autour des interventions suivantes:

**92. Vulgarisation agricole.** Afin d'assurer l'adoption des itinéraires techniques proposés, tant sur les parcelles en pluvial que dans les bas-fonds/plaines aménagés en irrigué et à la lumière des leçons tirées, le PRIMA continuera à appuyer la mise en place de Champs Ecoles Paysans (CEP)<sup>73</sup> comme méthode principale de vulgarisation agricole largement éprouvée en donnant la priorité aux productions agricoles les plus commercialisées sur les marchés de demi-gros<sup>74</sup> par les producteurs/trices familiaux. Le choix des thématiques permettant d'améliorer la productivité agricole de manière durable et intelligente face au climat, s'effectuera de manière participative avec les producteurs concernés. Sur les sites d'interventions, les 680 CEP (425 pour le Bénin et 255 pour le Togo) toucheront un total de 14 900 producteurs/trices. Les itinéraires techniques couvriront : la lutte intégrée contre les ravageurs (IPM), l'agriculture intelligente face au climat avec un accent fort sur la gestion intégrée de la fertilité des sols et des approches agroécologiques (incluant l'agroforesterie), l'introduction de la petite mécanisation adaptée, le système SRI<sup>75</sup>. Afin d'accroître la portée des thématiques abordées, le projet appuiera la diffusion d'informations techniques par des radio communautaires et l'utilisation des réseaux sociaux numériques<sup>76</sup>.

**93. Appui à l'amélioration de la production, de la disponibilité et de la qualité des semences.** Le Programme renforcera l'accès à une diversité de semences améliorées et locales, notamment de variétés à cycle court et résistantes à la sécheresse en accompagnant la professionnalisation des réseaux semenciers existants (incluant ceux membres des plateformes nationales d'OP) dans l'amélioration de leur production. L'ITRA et l'INRAB continueront d'assurer: (i) la production de semence de base et de pré-base des semences améliorées; (ii) le développement de la certification, du packaging et de la traçabilité des semences et; (iii) le renforcement des capacités des multiplicateurs de semences. La diversité et la qualité des semences sont les facteurs clés pour que

<sup>72</sup> Au niveau de chacun des sites, des comités de gestion seront organisés. Il est estimé qu'une trentaine d'AUE/RN seront constituées du regroupement de ces comités à l'échelle d'un terroir au sein duquel pourront s'articuler leurs interventions respectives afin de concevoir l'utilisation de la ressource à cette échelle.

<sup>73</sup> En lien avec les groupes existants animés par les OP membres des plateformes nationales notamment dans le cadre des projets passés (PADAT au Togo) et en cours (PADAAM)

<sup>74</sup> Notamment le riz, le soja, le maïs, les produits maraîchers, le karité, la noix cajou, le niébé.

<sup>75</sup> Système de riz intensif

<sup>76</sup> Ces groupes d'échanges d'information impliqueront les animateurs de CEP, les leaders des plateformes paysannes, les techniciens du ministère de l'agriculture de chaque pays ainsi que les experts intéressés des centres de recherche pour encourager des dynamiques de recherche-action et de capitalisation des connaissances.

les systèmes de productions soient plus résilients et contribuent à la diversification des régimes alimentaires.

94. *Développement de la petite mécanisation adaptée.* Le PRIMA appuiera le développement de la petite mécanisation (motoculteurs, traction animale) et des outils réduisant la charge de travail et adaptés aux besoins des producteurs/trices ciblés, tout en assurant la promotion des pratiques de conservation des sols<sup>77</sup>. L'accès à ces outils se fera par: (i) les groupes de jeunes prestataires de service agricoles<sup>78</sup>; (ii) l'appui à l'artisanat local<sup>79</sup>; (iii) la diffusion participative des essais en centre de recherches dans les CEP; et (iv) les échanges entre les deux pays.

95. *Développement de l'agroforesterie.* La promotion de l'agroforesterie reposera sur la création de pépinières et de vergers fruitiers, et la promotion de cultures pérennes et annuelles intercalées en association. L'agroforesterie constituera une source de revenus et contribuera à la restauration du couvert végétal dégradé.

96. Le PRIMA appuiera la création de pépinières d'arbres fruitiers<sup>80</sup> qui seront gérées par des groupements de jeunes, en intégrant des personnes en situation de handicap<sup>81</sup>.

97. Le PRIMA soutiendra la création de vergers (agrumes, manguiers, anacardiers et palmiers) sur 3 200 ha. Les jeunes ciblés recevront du PRIMA une «prime verte d'installation», octroyée sur la base d'un plan d'affaires qui aura été positivement évalué par les autorités techniques (ATDA au Bénin et DRAPAH au Togo). Une attention particulière sera apportée aux jeunes qui n'ont pas d'accès au foncier par des arrangements fonciers locaux impliquant les ayant-droits et les autorités villageoises en collaboration avec les AUE-RN et les OP spécialisées en arboriculture.

98. Les systèmes de production agroforestiers basés sur l'association d'arbres fruitiers et de cultures annuelles seront améliorés et développés sur 4 800 ha. Les jeunes et les femmes ciblés recevront du PRIMA, après s'être inscrits dans un cycle de formations techniques, une subvention leur permettant d'acquérir, de planter et de protéger des arbres fruitiers, et de disposer de semences pour diversifier les productions annuelles. En considérant que chaque jeune et/ou femme cultive en moyenne 1,5 ha, cette intervention devrait bénéficier à 3 200 personnes (soit 1 600 femmes et 1 600 jeunes).

99. *Recherche et innovation.* Enfin, des collaborations stratégiques seront aussi établies avec les centres de recherche sur les innovations liées à l'agriculture climato-résiliente et à la mécanisation adaptée à l'agriculture familiale et à leurs performances économiques (couts/bénéfices) sur le long terme ainsi que leur impact sur la disponibilité de nourriture à des prix accessibles améliorant les régimes alimentaires (agriculture sensible à la nutrition). Le Programme identifiera des producteurs modèles (vitrine), en particulier les participants des CEP pour améliorer leurs pratiques.

### **Volet 3: Gestion communautaire des ressources naturelles**

100. En complément des investissements individuels, le PRIMA, en partenariat avec les AUE/RN, soutiendra des actions et des modes de gestion communautaire des ressources naturelles: l'eau, les sols et les ressources forestières locales.

101. *Dispositifs antiérosifs.* En fonction des plans d'aménagements, le PRIMA accompagnera les AUE/RN à mobiliser les communautés dans la réalisation de dispositifs antiérosifs dans les zones présentant des signes de dégradation importante des sols et d'érosion. Ces actions seront réalisées à travers le recrutement de jeunes qui bénéficieront de transfert monétaire contre réhabilitation

<sup>77</sup> Des outils comme: le désherbeur manuel, les semoirs à semis direct en traction animale, la moissonneuse batteuse manuelle et d'autres outils qui favorisent le travail minimum du sol.

<sup>78</sup> Ceux-ci seront accompagnés et appuyés dans le cadre de la sous-composante 1.3 « Entreprenariat des femmes, des jeunes et des coopératives autour des marchés »)

<sup>79</sup> Ibid.

<sup>80</sup> manguiers greffés, anacardiers, agrumes, arbres fruitiers diversifiés, arbres légumineux et palmiers

<sup>81</sup> en partenariat avec les associations locales de personnes handicapées membres des fédérations nationales, partenaires stratégiques du PRIMA (voir sous-composante 1.3)

d'actifs (approche promue par le PAM). En fonction de l'intérêt des communautés rurales, les dispositifs antiérosifs pourront faire l'objet de végétalisation ou de reboisement. Il est prévu que le Programme soutienne la réalisation de dispositifs antiérosifs sur 1 600 ha.

102. *Gestion des forêts communautaires.* Le PRIMA accompagnera les AUE-RN dans la mise en place de mode de gestion communautaire et durable des forêts sur environ 4 800 ha. Il s'agira de forêts existantes situées à proximité des têtes de source, des berges des cours d'eau et des coteaux mis en valeur par les cultures de défriche. La mise en place de modes de gestion durable et communautaire des forêts sera basée sur la délimitation des zones à protéger et la création de comités de gestion au sein des AUE/RN pour négocier des règles d'usage (dont la valorisation des produits forestiers non ligneux) et la mise en place de mécanisme de surveillance communautaire.

103. *Complémentarité agriculture – élevage:* Pour réduire les impacts négatifs de l'élevage en divagation, le Programme appuiera les AUE/RN à s'impliquer, par le biais des associations d'éleveurs membres, dans la gestion communautaire de zones de pâturages améliorés et la mise en place des corridors de transhumance sur environ 1 600 ha avec la plantation et la protection d'espèces fourragères (annuelles et pérennes). Au sein des AUE/RN, le dialogue entre agriculteurs et éleveurs et leurs organisations permettra la délimitation des zones et des corridors pastoraux et leur gestion communautaire ainsi que la renforcement/création de mécanismes de résolution des conflits. Au niveau régional - tant entre les deux pays que dans le cadre de la CEDEAO, un suivi sur l'application de la législation existante sera effectué tout en poursuivant le dialogue avec les pays sahéliens voisins d'où sont issus les principaux flux de transhumance pastorale.

104. *Valorisation des bonnes pratiques et partage d'expérience au niveau régional.* Le Programme organisera des échanges entre les deux pays et entre les différents sites d'intervention afin de permettre aux producteurs/trices de découvrir les actions développées au niveau régional et de partager leurs propres expériences d'adaptation de leur systèmes de production au changement climatique.

## **Modalités de mise en œuvre**

105. La mise en œuvre des activités de la sous-composante 2.1 sera sous la responsabilité de partenaires stratégiques comme les Plateformes nationales d'Organisations de Producteurs et accompagnée par des ONGs expérimentées dans les domaines de l'agriculture durable, la gestion intégrée des bassins versants, la gestion participative et durable des ressources naturelles et la protection de l'environnement et disposant de capacités de gestion fiduciaires. Ces partenaires travailleront en collaboration avec les services techniques du Ministère de l'Agriculture et du Ministère de l'Environnement des deux pays, qui assureront une supervision et un contrôle qualité des interventions. Fort de son expérience au niveau sous régional, le ROPPA, par la mobilisation et le renforcement de sa plateforme nationale et de ses membres au niveau local, appuiera la création et l'organisation des Associations d'usagers de l'eau et des ressources naturelles au niveau des sites d'intervention.

### **Sous-composante 2.2 : Gestion durable de l'irrigation.**

106. L'objectif visé est d'éliminer les risques hydriques sur les cultures en rendant l'eau disponible en permanence avec des aménagements durables et des équipements adaptés.

107. **Résultat escompté:** 4 000 ha de terres seront aménagés pour une gestion durable de l'irrigation dont 2 480 ha en maîtrise totale de l'eau et 1 520 ha en maîtrise partielle de l'eau.

108. Les communautés impliquées dans l'élaboration des plans d'aménagement durables des terroirs (voir sous-composante 2.1) participeront à la revue des sites potentiels d'aménagement en priorisant les potentialités de débouchés vers les marchés (riziculture, maraîchage). Conformément aux directives impulsées par les gouvernements des deux pays, la priorité<sup>82</sup> sera accordée aux

<sup>82</sup> sur la base d'une matrice des critères à prendre en compte qui sera établie lors de cet exercice (voir manuel de procédures)

aménagements avec **maitrise totale de l'eau** comme une des stratégies d'adaptation au changement climatique, réduisant la vulnérabilité aux irrégularités des précipitations. Les sites pré-identifiés feront l'objet d'études techniques et socio-environnementales conformément aux réglementations nationales pour identifier les 4 000 ha en aménagement.

109. L'aménagement avec maîtrise totale de l'eau permettra d'assurer deux récoltes par an. Malgré leur coût élevé<sup>83</sup> et afin de conserver les objectifs de superficies en aménagement dans le cadre des ressources disponibles du PRIMA, les aménagements en maîtrise totale de l'eau représenteront au moins 50% des aménagements<sup>84</sup>. Les zones pré-identifiées pour les aménagements hydro-agricoles à réaliser sont inférieures à 100 ha<sup>85</sup>. Suite aux plans d'aménagement durables des terroirs, le choix définitif des options d'aménagement sera affiné avec les études d'avant-projet sommaire (APS) et avant-projet détaillé (APD) en y associant les producteurs et les services techniques compétents. Les aménagements avec pompage solaire seront privilégiés chaque fois qu'ils seront techniquement envisageables et financièrement acceptables. Les options d'aménagement ont été évaluées dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 1. Répartition par type d'aménagement<sup>86</sup>**

Désignation (ha)	Aménagement en maîtrise totale			Aménagement en maîtrise partielle	Total
Culture	riziculture	Maraichage	<b>total</b>	riziculture	
Bénin	1 000	680	1 680	720	2 400
Togo	500	300	800	800	1 600
<b>Total</b>	<b>1 500</b>	<b>980</b>	<b>2 480</b>	<b>1 520</b>	<b>4 000</b>

110. Des solutions techniques seront recherchées pour éliminer les contraintes identifiées au niveau des exploitations pour rendre l'eau d'irrigation disponible, sécuriser les sites contre la divagation des animaux et lutter contre l'ensablement des bas-fonds avec la construction d'ouvrages de protection antiérosifs. La mise en place et l'accompagnement des AUE/RN émergeant des processus de planification participative (voir sous-composante 2.1) permettra une gestion intégrée des investissements combinant l'entretien des petites infrastructures d'irrigation et l'utilisation/partage équitable de la ressource eau. Des plateformes conjointes multipartites seront promues pour relever les défis transfrontaliers liés notamment à la gestion de l'eau et des conflits potentiels de partage de la ressource.

111. Conformément aux textes et normes nationaux en lien avec l'agriculture et l'environnement et aux orientations relatives à la réalisation des études d'impact environnemental (EIE) pour les projets agricoles, les périmètres dont la superficie varie entre 10 et 50 ha, feront l'objet d'EIE simplifiée et ceux supérieure à 50 ha feront l'objet d'EIE approfondie.

112. *Les aménagements avec maîtrise totale de l'eau* pour les périmètres situés le long des vallées des fleuves (Niger, etc.) seront développés à l'aide de motopompes adaptées aux capacités locales, accompagnés de travaux de construction de canaux principaux, secondaires, tertiaires et de diguettes suivant les courbes de niveau. La taille moyenne des parcelles est de 0,25 ha<sup>87</sup>. Une double culture deviendra possible sur ces périmètres. Les prélèvements d'eau dans les systèmes fluviaux devront être raisonnés pour ne pas constituer de menaces sur les écosystèmes locaux. Des

<sup>83</sup> les coûts unitaires d'aménagement sont 2 à 3 fois plus élevés que ceux des aménagements avec maîtrise partielle de l'eau

<sup>84</sup> 50% pour le Togo et 70% pour le Bénin, afin de respecter des équilibres d'investissements entre les deux composantes tels qu'exprimés par les gouvernements respectifs dans la note conceptuelle.

<sup>85</sup> Voir liste des sites et leur superficie dans les MEP Togo et Bénin

<sup>86</sup> voir tableaux détaillés par pays et par corridor en annexe 12

<sup>87</sup> pour un coût unitaire prévu de 6 500 USD/ha aménagé en riziculture

aménagements antiérosifs seront prévus au niveau des sous-bassins versants (voir sous composante 2.1). Les canaux de ceinture et digues de protection en bordure des bas-fonds seront à prévoir pour limiter l'ensablement.

113. *Le développement de systèmes d'irrigation avec maîtrise totale de l'eau pour le maraîchage* se fera avec la construction de forages équipés de pompes solaires. Les aménagements prévus permettront de développer le maraîchage en saison sèche avec des systèmes d'irrigation fondés sur la valorisation des eaux de surface lorsqu'elles sont disponibles ou des eaux souterraines mobilisables à coûts acceptables. Ces prélèvements ne devront pas excéder les capacités de recharge de la nappe phréatique avec, si possible un suivi aux points de captage et au niveau des périmètres. La taille moyenne des parcelles est de 0,125 ha<sup>88</sup>. Le PRIMA valorisera les expériences en cours, notamment avec les kits d'irrigation qui se développent au niveau des deux pays, tout en veillant à la fourniture d'équipements de qualité. Des réseaux de professionnels des cultures irriguées existants dans les deux pays seront mobilisés.

114. *L'aménagement pluvial avec une maîtrise partielle de l'eau* se fera avec des diguettes en terre<sup>89</sup> suivant les courbes de niveau, équipées de pertuis de vidange et de petits déversoirs afin de ralentir le ruissellement des eaux, de favoriser l'épandage des crues et la formation d'une lame d'eau en amont pour le développement de la riziculture. La taille moyenne des parcelles varie entre 0,50 et 0,75 ha<sup>90</sup>.

115. **Modalités de mise en œuvre.** Les études, qui devront aussi valider les études d'impact environnementales, seront réalisées par des bureaux d'études sélectionnés par appels d'offres. Les travaux seront réalisés par des PME spécialisées dans les travaux d'aménagements hydroagricoles sélectionnés par appels d'offres. Le phasage des aménagements s'adossera sur le phasage général du PRIMA (voir appendice B).

### **Sous-composante 2.3: Amélioration de la sécurité alimentaire de la famille et soutien à l'intégration des femmes.**

116. **Les résultats escomptés** par cette sous-composante sont la promotion de: (i) l'équité de genre et l'autonomisation des femmes, des jeunes et des personnes vivant en situation de handicap à travers la réalisation de leurs droits sociaux et économiques; et (ii) un changement de comportement dans l'alimentation des membres du ménage (surtout des femmes de 15-49 ans et des enfants de moins 5 ans) pour améliorer leur nutrition.

117. Les personnes ciblées par les activités seront: (i) les femmes, les jeunes et les personnes vivant en situation de handicap, organisés en groupements, coopératives et micro-entreprises autour des marchés et au sein des corridors commerciaux cibles par le PRIMA. Le Programme visera un total de 90 coopératives (mixtes et de femmes) et 500 jeunes micro-entrepreneurs; (ii) les ménages, surtout ceux avec des enfants de moins de 5 ans et en situation de malnutrition et avec des femmes chefs de ménage, localisés autour des zones d'intervention du Programme; (iii) toute la population des zones cibles bénéficiera de produits à haute valeur nutritive et de bonne qualité, disponibles sur les marchés à des prix plus accessibles (farine enrichie comme aliment de complément, produits transformés à haute valeur nutritive, etc.), et des activités de vulgarisation sur les droits des groupes vulnérables et l'éducation nutritionnelle.

118. Le PRIMA développera **une stratégie genre**, basée sur une analyse participative des spécificités des femmes, hommes, jeunes et personnes vivant en situation de handicap dans les zones d'intervention, tout en capitalisant sur les expériences et les diagnostics déjà élaborées par d'autres projets du FIDA (et où pertinents, dans la zone UEMOA/CEDEAO) ainsi que sur les stratégies des plateformes nationales et régionales d'organisations de producteurs. Ce diagnostic permettra

<sup>88</sup> pour un coût unitaire prévu de 7 200 USD/ha aménagé en maraîchage

<sup>89</sup> Les diguettes doivent être compactées et recouvertes de pierres (si disponibles à proximité pour concrétiser des coûts raisonnables) pour la durabilité des aménagements.

<sup>90</sup> pour un coût unitaire prévu de 1 900 USD/ha en riziculture

d'orienter le ciblage comprenant: (i) le positionnement des femmes, des hommes, des jeunes et des personnes vivants en situation de handicap dans les activités productives, autour des marchés, et au sein des couloirs commerciaux et des sous-bassins versants identifiés; (ii) les priorités et contraintes dans chaque secteur d'interventions; et (iii) les besoins spécifiques en matière de renforcement des capacités, d'accès équitable aux ressources (y compris le foncier et le crédit), et de sensibilisation au niveau des communautés et des ménages pour promouvoir une approche genre transformative. La stratégie prendra aussi en compte le renforcement institutionnel au niveau central et déconcentré des services techniques, des organes de gestion des OP, et la création de mécanismes pour la remontée d'informations désagrégées vers le SSE et les dispositifs de communication et de partage des connaissances.

119. Autour des marchés et des sous-bassins ciblés, des initiatives inspirées des séances de *tribunes théâtre fora*<sup>91</sup> seront prévues pour aborder de façon participative et transversale les droits des femmes et des jeunes à l'accès à la terre, les enjeux du développement durable aussi bien que les discriminations basées sur le genre/handicap. Des activités de vulgarisation autour du code de la famille et du code foncier permettront de mieux valoriser localement l'arsenal juridique existant.

120. Le PRIMA renforcera **l'intégration du genre et l'autonomisation des femmes** à travers: (i) des formations en leadership de 200 femmes pour une participation efficace à la prise de décisions, en particulier pour les femmes membres des OP et le personnel des micro-entreprises; (ii) des sessions d'alphanumerisation fonctionnelle ciblant 400 femmes; (iii) le soutien des initiatives d'agro-industrie locales, y compris d'unités de transformation de produits à haute valeur nutritive; et (iv) la mise en place de mécanismes locaux garantissant l'accès aux parcelles irriguées aux femmes, aux jeunes et aux personnes vivant en situation de handicap.

121. Afin de contribuer à la sécurité nutritionnelle, en ciblant les groupes vulnérables tels que les nourrissons/jeunes enfants et les femmes (15-49), des bonnes pratiques alimentaires seront promues à travers: (i) l'éducation nutritionnelle; (ii) des démonstrations culinaires autour des marchés ciblés avec la mise en place de garderies et cantines "sociales" dans les marchés; (iii) l'inclusion de l'éducation nutritionnelle dans les activités des CEP; et (iv) des émissions de radio communautaires.

122. Des formations sur les bonnes pratiques alimentaires et de nutrition, et sur l'agriculture sensible à la nutrition seront dispensées aux techniciens agricoles des ATDA au Bénin et de l'ICAT au Togo ainsi qu'à ceux des plateformes d'OP partenaires de mise en œuvre, aux agents de santé et aux agents économiques sur les marchés. Les formations se baseront: i) au Bénin, sur la vulgarisation du guide alimentaire élaboré par le Conseil National de l'Alimentation et de la Nutrition (CAN)<sup>92</sup> et du guide des choix nutritionnels des ressources alimentaires locales (RAL)<sup>93</sup> et la stratégie d'agriculture sensible à la nutrition; (ii) au Togo, sur une collaboration avec la division nutrition de l'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA) et de la division nutrition du Ministère de la santé ainsi que la capitalisation et l'adaptation des outils susvisés du Bénin.

123. Le PRIMA contribuera à augmenter la disponibilité de produits transformés à haute valeur nutritive sur les marchés en valorisant les Ressources Alimentaires Locales (RAL) y compris les farines infantiles enrichies, et en impliquant des entreprises/coopératives où des jeunes et des femmes sont investis (voir sous-composante 1.3). Ces farines pourront aussi être commercialisées

---

<sup>91</sup> Les tribunes théâtre *fora* de dialogue et de sensibilisation sont utilisées sur les questions liées à l'accès à la terre, mais pas exclusivement. Il s'agit de pièces théâtrales mises en scène par une troupe itinérante avec la participation active de différents membres des communautés visées. Ces actions de mobilisation sont organisées par le réseau Wildaf avec le concours de la fondation Konrad Adenauer Stiftung en plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest, dont le Bénin. Voir <https://www.banouto.info/article/securite%20humaine/20190218-accs-des-femmes--la-terre-un-veil-populaire--kpomass-avec-wildaf-bnin/>

<sup>92</sup> Guide alimentaire du Bénin, 2015, Conseil National de l'Alimentation et de la Nutrition.

<sup>93</sup> Guide de choix nutritionnel de Ressources Alimentaires Locales (RAL) au Bénin, 2018, Université d'Abomey-Calavi.

via les commandes institutionnelles des organisations internationales engagées dans la lutte contre la malnutrition. Des campagnes de promotion et de marketing social appuyeront ces initiatives. Le PRIMA capitalisera aussi l'expérience de projets en cours soutenant la transformation de produits "dérivés" de l'étuvage, comme le riz cassé, afin de promouvoir des aliments à haute valeur nutritive et économiquement accessible aux groupes vulnérables<sup>94</sup>.

**124. Modalités de mise en œuvre :** le PRIMA établira des contrats annuels axés sur les résultats adossés à des conventions triennales avec des partenaires de mise en œuvre expérimentés dans les domaines pertinents et dotés de capacités éprouvées de gestion fiduciaire, dont les organisations de producteurs (CTOP, PNOPPA) et les fédérations d'associations de personnes handicapées (FAPH-Bénin et FAPH-Togo). Des collaborations avec des ONG internationales<sup>95</sup>, pour les actions de sensibilisation communautaire sur les droits sociaux et économiques des groupes vulnérables et des partenaires avec une expérience dans la mise en œuvre de programmes d'éducation nutritionnelle, pourront aussi être envisagées.

**125.** Le PRIMA maximisera les synergies et la collaboration avec toutes autres initiatives existantes dans les zones d'intervention, surtout dans le cadre des autres projets financés par le FIDA, tels que le PADAAM au Bénin, ou le ProMIFA au Togo<sup>96</sup>. Le PRIMA capitalisera aussi sur toutes autres expériences et les outils des projets précédents et en cours, tels que le plan d'action du volet nutrition du PNIASA au Togo.

### **Composante 3. Dialogue politique et engagement citoyen**

**126.** Cette composante s'inscrit dans le dispositif de coordination régionale de PRIMA dont l'ancrage institutionnel sera logé au sein de l'Agence Régionale pour l'agriculture et l'Alimentation (ARAA), et qui sera cofinancé par les fonds du Don régional PRIMA soumis par ailleurs au Conseil d'administration du FIDA. Elle vise à renforcer l'intégration économique régionale, avec une participation active des organisations de producteurs aux instances décisionnelles de la CEDEAO, d'une part et dans les autres dispositifs régionaux de pilotage des stratégies de promotion du marché agricole à l'échelle transfrontalière, d'autre part. Le programme contribuera à atténuer les contraintes de politiques commerciales liées au commerce interrégional, en particulier les politiques non douanières et permettra d'identifier les lacunes réglementaires (normes, qualité des produits agricoles).

**127.** A travers cette composante, le PRIMA renforcera les capacités de ses groupes cibles et partenaires stratégiques à tous les niveaux pour plaider en faveur de politiques publiques plus propices à l'intégration régionale des marchés. Les activités seront liées: (i) à la collecte, aux études et à l'analyse des données pour nourrir le dialogue politique; et (ii) au renforcement des capacités de la société civile organisée en milieu rural à mieux suivre et évaluer la mise en œuvre du PRIMA avec des propositions régulières sur les améliorations et les enseignements tirés à intégrer dans le dialogue politique (engagement citoyen).

#### **Sous-composante 3.1. Dialogue politique**

**128.** Dans le cadre de cette sous-composante, le dialogue politique contribuera à l'amélioration de la connectivité des marchés de demi-gros et à leur intégration au sein des corridors commerciaux sous-régionaux, couvrant les zones transfrontalières entre le Bénin et le Togo, au travers d'une approche intégrée du niveau local au niveau régional.

**129. Produits attendus :** Les mécanismes de surveillance et de facilitation des flux commerciaux de produits agricoles dans les couloirs régionaux amélioreront le commerce des produits agricoles.

<sup>94</sup> tels que le riz cassé aux légumes produit par l'Union des Femmes Étuveuses de Riz des Collines (UFER-C) aux alentours du marché de Glazoué au Bénin

<sup>95</sup> Women in Law and Development iun Africa (WiLDAF) : <http://www.wildaf-ao.org/index.php/fr/>, Africa Mutualité au Bénin

<sup>96</sup> Notamment en synergie avec les activités soutenues dans ces deux projets par le Mécanisme COVID-19 de relance en faveur des populations rurales pauvres (RPSF en anglais), dans le cadre de la riposte du FIDA au COVID-19.

130. Les interventions sont structurées autour de deux volets comprenant: (i) les activités de surveillance des flux commerciaux de produits agricoles et d'établissement d'outils de règlement des différends; et (ii) l'appui aux politiques régionales d'intégration des marchés et de commerce des produits agricoles. La définition et l'appui à la mise en œuvre de politiques fondées sur des données factuelles contribueront à dynamiser le commerce intra-régional des produits agricoles.

131. Volet surveillance des corridors commerciaux. Les activités prévues concernent trois domaines complémentaires au sein de cinq corridors commerciaux ciblés, afin de mieux connaître les flux de produits agricoles en lien avec les acteurs impliqués et les contraintes à lever.

132. *L'amélioration de la connaissance des échanges transfrontaliers des produits agropastoraux* par: i) une étude de base sur les circuits de commercialisation, les flux transfrontaliers et les barrières au commerce; ii) la mise en place et l'animation d'un dispositif de suivi des flux transfrontaliers; et iii) la mise en place et l'animation d'un dispositif de suivi des barrières au commerce transfrontalier.

133. *L'animation du dialogue interacteurs et l'amélioration de la gouvernance routière*, par: i) la mise en place et l'animation des Cadres de concertation de corridor (3C); ii) le plaidoyer pour la levée ou la réduction des barrières au commerce transfrontalier; et iii) la mise en place et l'animation des Centres frontaliers d'informations (CFI) et l'organisation de consultations entre les parties prenantes aux frontières et, iv) des actions de visibilité et de communication.

134. *Le renforcement des capacités des acteurs (producteurs, commerçants, transporteurs)* à développer des relations commerciales, à travers: i) l'organisation d'ateliers d'information sur les textes en vigueur; ii) l'organisation de missions de prospection et de mise en relations commerciales; et iii) la conduite de voyages d'études et d'échanges d'expérience dans la sous-région.

135. Volet appui aux politiques régionales d'intégration des marchés et du commerce des produits agricoles. Le PRIMA conduira des activités de sensibilisation, d'information, et de plaidoyer pour lever les obstacles au commerce au niveau national et régional. Il appuiera les parties prenantes cibles à contribuer aux politiques publiques régionales et nationales relatives au commerce des produits agricoles.

136. *La sensibilisation et l'information* permettront d'améliorer les connaissances des acteurs sur le commerce intracommunautaire des produits agricoles et alimentaires et sur le commerce transfrontalier (producteurs et organisations de producteurs, administrations publiques en charge de l'agriculture et du commerce, secteur privé, etc.) dans le but de réduire les risques liés à l'asymétrie de l'information et à la faible prévisibilité des règles notamment pour les producteurs familiaux (et leurs organisations) opérant sur les marchés intracommunautaires.

137. *Le plaidoyer pour la libre-circulation des produits agricoles et alimentaires* résulte de l'action citoyenne pour amener les autorités à lever les obstacles de toute nature aux échanges intracommunautaires et à prendre les mesures idoines prescrites dans le Schéma de Libéralisation des Echanges et, les dispositions règlementaires de l'Union douanière de la CEDEAO. Les actions de plaidoyers seront conduites à travers des dispositifs multi-acteurs de concertation à l'échelle nationale et des groupes de contact regroupant les élus locaux, les responsables administratifs et politiques, les plateformes nationales d'organisations de producteurs, les personnalités de la société civile et le secteur privé, dont le leadership sera précisé au cas par cas en fonction des rapports de force, des capacités institutionnelles, des compétences disponibles, des disponibilités et de la représentativité escomptée.

138. Sur la base des informations et données collectées auprès des cadres de concertation de corridor, sera développée une force de proposition constructive permanente pour améliorer les règles<sup>97</sup> qui régissent le commerce en général et les échanges intra-communautaires de produits agricoles en particulier, et ce au profit des acteurs du Bénin, du Togo et de la CEDEAO.

---

<sup>97</sup> Les propositions élaborées devront également contribuer la mise en œuvre effective au niveau national des règles régissant le commerce et les échanges intra-communautaires de produits agricoles

139. *L'appui aux politiques publiques régionales et nationales* visant la promotion des échanges des produits agricoles et alimentaires consistera à favoriser l'harmonisation et la mise en cohérence des règles et des pratiques. Pour ce faire, le PRIMA mettra en place une veille citoyenne sur les politiques commerciales, le suivi et l'évaluation de l'impact des instruments de facilitation des échanges de la CEDEAO et des deux pays, avec la production de bulletins d'analyse et de notes d'orientation qui serviront également de support aux actions de plaidoyer.

140. En collaboration étroite avec le don régional récemment approuvé FARM-TRAC<sup>98</sup> et en synergie avec le Programme de résilience du système alimentaire (FSRP)<sup>99</sup> en cours de formulation par la CEDEAO et la Banque Mondiale, le Programme identifiera les manques dans les politiques régionales (règlements, standards de qualité des produits agricoles, etc. ) et conduira des études spécifiques sur les flux de produits agricoles commercialisés le long des corridors identifiés.

141. Des synergies seront recherchées et des partenariats institutionnels/stratégiques ou opérationnels seront noués avec différents types d'acteurs spécialisés: (i) des institutions internationales, sous régionales ou régionales; (ii) des projets/PTF; et (iii) les institutions consulaires de commerce du Bénin et du Togo. Ces dernières seront, ensemble avec les plateformes d'organisations de producteurs, des pivots de la mise en œuvre des activités.

142. **Mise en œuvre.** L'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (ARAA)<sup>100</sup> assurera la coordination des activités de cette sous-composante avec son sein une Unité Régionale d'Appui Technique régionale (UniR-AT) en étroite collaboration avec les deux UGP nationales chargées de la mise en œuvre du premier volet de surveillance des corridors. Cette équipe assurera l'arrimage des activités aux priorités de la politique agricole régionale avec la mobilisation d'une expertise internationale et nationale. Pour les activités qui leur incombent, le ROPPA et ses plateformes membres dans les 2 pays (PNOPPA et CTOP) seront contractualisés par le PRIMA.

143. Les deux autorités de haut niveau (ministères concernés) se réuniront régulièrement pour suivre les progrès et éventuellement identifier les principaux défis de politique sectorielle qui pourront être résolus conjointement dans le cadre régional de la CEDEAO. Les plateformes nationales d'OP des deux pays (PNOPPA et CTOP) ainsi que le ROPPA auront également l'occasion de formuler des positions communes pour alimenter ce dialogue politique multipartite. En outre, l'ARAA fournira au niveau régional les résultats, les enseignements et les notes d'orientation tirés de l'expérience du PRIMA.

### **Sous-composante 3.2. Engagement citoyen inclusif**

144. L'objectif de cette sous-composante est d'améliorer l'efficacité et l'impact des actions du Programme en termes économiques, environnementaux et sociaux. Grâce à l'engagement citoyen, le Programme encouragera la participation de la société civile organisées en milieu rural, comme les organisations de producteurs et les autres acteurs du secteur privé au processus de planification, de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre et de l'impact des activités de PRIMA.

145. Le PRIMA impliquera les différentes parties prenantes dans la définition du contenu ciblé, les questions de partenariats économiques et commerciaux, des contraintes réglementaires à la formalisation des initiatives entrepreneuriales, la coopération décentralisée impliquant les autorités

---

<sup>98</sup> mis en œuvre par le consortium CILSS-IFPRI

<sup>99</sup> Le FSRP a pour ambition de créer et de partager des connaissances, de renforcer les capacités et d'investir dans trois domaines thématiques qui se renforcent mutuellement et qui, ensemble, auront un impact systémique sur la résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest. Il comprend trois composantes développées par des groupes de travail pluridisciplinaire dirigé par une organisation régionale mandatée : Composante 1 : Services de conseils numériques pour la prévention et la gestion des crises agricoles, alimentaires et nutritionnelles (dirigée par le CILSS/AGRHYMET) ; Composante 2: Durabilité et capacité adaptative de la base productive du système alimentaire (dirigée par le CORAF) et Composante 3: Intégration des marchés et commerce (codirigée par la CEDEAO et l'UEMOA).

<sup>100</sup> dont le mandat est de faciliter la mise en œuvre des projets et programmes qui concourent à l'opérationnalisation de l'ECOWAP

locales décentralisées, etc. Les résultats de ces consultations et mécanismes de retour d'information alimenteront le contenu du dialogue politique promu au niveau national et régional.

146. Autour de chacun des marchés réhabilités, les plates-formes multipartites réunies pour améliorer le fonctionnement du marché constitueront un échantillon pertinent de bénéficiaires et de citoyens à impliquer dans l'évaluation permanente des activités et de l'impact du PRIMA. Dans les deux pays ainsi qu'au niveau régional, le PRIMA facilitera la mise en place d'espaces de réunions, de consultations, d'échanges interactifs et d'éducation citoyenne au profit des petits exploitants et de leurs organisations, des femmes et des jeunes, et de tous les groupes sociaux impliqués dans la gestion des marchés réhabilités. Ce processus sera confié aux plateformes d'OP qui ont déjà déployé une méthodologie («l'œil du Paysan» du ROPPA). Le ROPPA, en tant que plateforme régionale des OP, disséminera les leçons apprises et les bonnes pratiques d'engagement citoyen par le biais d'un module spécifique de son université paysanne.

## **Théorie du changement**

147. Le Programme soutiendra l'intégration de marchés territoriaux transfrontaliers plus efficaces et plus performants au sein des corridors commerciaux régionaux conduisant à une transformation structurelle et durable de l'agriculture familiale orientée vers le marché afin d'assurer un meilleur revenu à 144 000 ménages ruraux vulnérables (soit 813 000 personnes) dont 40% de jeunes et femmes entrepreneurs accompagnés pour investir dans la valorisation des produits locaux via ces marchés. L'intégration du commerce régional se fera par des investissements significatifs dans le développement d'un réseau cohérent d'infrastructures économiques, considéré comme bien public régional, comprenant la réhabilitation et la gestion durable de neuf marchés transfrontaliers de demi-gros, de 18 centres de collecte territoriaux et de 500 km de pistes rurales. Les bénéficiaires seront impliqués dans l'identification des besoins, la gestion et la maintenance de ces infrastructures. Le désenclavement des bassins de production et la demande croissante résultant de ce réseau régional de marchés réhabilités et dynamisés sera satisfaite par une augmentation de la production agricole de 30% (riz, maraîchage, cultures associées) qui sera rendu possible par l'amélioration de la productivité de systèmes de productions diversifiés et résilients au climat sur 16 000 ha de terres de sous-bassins versants entourant 4 000 ha de plaines et bas-fonds, tout en s'assurant d'un meilleur équilibre entre hommes et femmes dans la répartition des tâches agricoles les plus pénibles. Il facilitera également la gestion transfrontalière des ressources naturelles.

148. Un dialogue politique efficace et intégré aux instances régionales de formulation des politiques publiques du secteur, enrichi de mécanismes de contrôle et d'évaluation citoyen à temps opportun et de manière inclusive, permettra au PRIMA d'être plus stratégique, systémique et durable en: (i) comblant les lacunes des politiques régionales et nationales existantes (c'est-à-dire en identifiant et supprimant les obstacles physiques et non-physiques pour un commerce agricole transfrontalier efficace entre les deux pays); et en (ii) élargissant l'accès à d'autres grands marchés régionaux et intra-régionaux au profit des petits producteurs vulnérables, en particulier les jeunes et les femmes.

149. D'un point de vue politique, le Programme adoptera une approche plus globale nécessaire à une intégration transfrontalière plus approfondie. En effet, l'amélioration des infrastructures et la facilitation des procédures commerciales seront déterminants pour stimuler le commerce agricole, car les produits sont périssables et peuvent être rapidement affectés par l'inefficacité des douanes ou le manque d'infrastructures. Par ailleurs, il sera également nécessaire de prendre des mesures non-tarifaires pour dynamiser le commerce intra et extra-régional dans les deux pays en harmonisant les règles d'origine et les normes, ainsi que les normes de produits conformes aux lignes directrices la CEDEAO et de l'UEMOA. La fourniture d'une assistance technique à différentes entreprises (en particulier les petits et moyens exportateurs) sera indispensable pour aider les entreprises à se conformer aux normes régionales et internationales. Ces mesures seront fondamentales pour améliorer la qualité des produits exportés et la production de biens qui peuvent être vendus sur les marchés régionaux et internationaux. Il est essentiel de rendre les règles et procédures plus transparentes sur les sites Web des douanes afin de réduire les coûts induits par les barrières non-tarifaires et ainsi permettre une mise en œuvre plus facile et plus efficace.

150. L'inclusion des jeunes, des femmes et des personnes en situation de handicap, afin qu'ils puissent bénéficier de débouchés commerciaux accrus, impliquera des activités de programme liées à la formation à l'esprit d'entreprise et au financement de plans d'affaires de 1 150 "agripreneurs" (jeunes, femmes et personnes handicapées) et de 90 initiatives par le biais de coopératives rurales de jeunes et de femmes.

151. L'ensemble spécifique d'activités pro-nutrition et sexo-spécifiques du Programme, y compris pour les droits fonciers des femmes, les chaînes de valeur sensibles au genre (à savoir le moringa, le beurre de karité) et les entreprises (transformation du riz), ainsi que l'augmentation prévue des revenus provenant des régions l'intégration commerciale, va être propice à l'amélioration de l'alimentation familiale, de la nutrition et de la sécurité alimentaire des ménages ciblés notamment par la participation des femmes dans les instances de plaidoyer que PRIMA accompagnera.

- Cohérence, appropriation et partenariats**

152. Le PRIMA contribuera directement à l'Agenda 2063 de l'Union africaine, au PDDAA du NEPAD (Programme d'intégration régionale, d'infrastructure et de commerce), aux politiques et programmes de la CEDEAO et de l'UEMOA, et aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies 1, 2, 5, 8, 10 et 13<sup>101</sup>.

153. Au niveau national, le PRIMA soutient le Plan stratégique de développement du secteur agricole du Bénin et, le Plan national de développement de la République Togolaise. Chacun a posé les bases de la transformation rurale à travers des projets intégrés liés à l'amélioration des revenus et des conditions de vie des populations rurales. Le Programme sera aligné sur les documents d'orientations stratégiques approuvés par les deux gouvernements et le FIDA<sup>102</sup>.

154. Le PRIMA repose sur une forte intégration des enseignements tirés de la mise en œuvre des projets du FIDA dans les deux pays et en alignment avec les priorités du FIDA 11 comme suit:

Priorités du FIDA 11	Contribution du Programme
Genre	40% des femmes sont ciblées pour toutes les activités du programme. L'élaboration d'une stratégie de genre, d'une formation technique et d'un leadership féminin renforcera leurs capacités de prise de décision. Les femmes et leurs organisations/entreprises receveront un appui spécifique en innovation numérique améliorer leur compétitivité sur les marchés. Les garderies rurales permettent d'alléger les tâches des jeunes femmes et leur participation active aux activités agro-entrepreneuriales. Les clubs d'écoute des femmes et les cantines sur les marchés s'engageront à partager des idées et des discussions au sein de plateformes multipartites.
Jeunes	Le soutien à l'entrepreneuriat des jeunes visera à stimuler l'emploi dans les activités agro-alimentaires et les services sur et autour des marchés. Les initiatives entrepreneuriales des jeunes seront soutenues, serviront de modèles d'attractivité dans le secteur rural. 40% des jeunes seront systématiquement ciblés dans les autres activités du Programme. Comme pour les femmes, des formations aux outils et innovations numériques feront partie des appuis prioritaires pour les jeunes qui en sont très demandeurs.
Changement climatique	Le Programme contribuera directement au renforcement de la résilience climatique des populations rurales dans les régions ciblées. Il améliorera les méthodes de gestion de l'eau dans les plaines/bas-fonds par des aménagements hydro-agricoles permettant une meilleure maîtrise de l'eau pendant la saison sèche. Le programme interviendra également dans les zones agricoles en amont en favorisant la protection des sources et la régénération

<sup>101</sup> ODD 1 : Pas de pauvreté ; ODD 2 : Faim zéro ; ODD 5 : Egalité entre les sexes ; ODD 8 : Travail décent et croissance économique ; ODD 10 : Inégalités réduites ; ODD 13 : Mesures relatives à la lutte contre le changement climatique

<sup>102</sup> COSOP 2018-2022 pour le République du Bénin et NSP 2018-2020 pour la République Togolaise (RB-COSOP prévu en 2020)

	du couvert végétal. Cette approche sera cruciale pour garantir la durabilité des ressources en eau et atténuer les phénomènes de dégradation des terres agricoles (érosion des terres en amont, envasement des basses terres).
Nutrition	Le Programme contribuera à la création de débouchés locaux pour les compléments alimentaires pour nourrissons et jeunes enfants grâce à la production de repas locaux pour nourrissons de 6 à 23 mois. La diversification de la production agricole et l'augmentation des revenus amélioreront également la disponibilité, l'accès et la consommation des produits de divers groupes alimentaires. L'éducation nutritionnelle bénéficiera aux hommes et aux femmes.

## Partenariats

155. Le PRIMA cherchera à développer des synergies avec les institutions économiques régionales (IER) – CEDEAO et UEMOA – ainsi qu'avec les partenaires nationaux et internationaux déjà engagés dans les domaines d'intervention du Programme afin d'assurer la pertinence et la cohérence de la stratégie de ciblage ainsi que des interventions vis-à-vis des bénéficiaires. Le programme établira aussi des partenariats stratégiques avec les plateformes d'organisations de producteurs au niveau national (CTOP pour le Togo et PNOPPA pour le Bénin, et d'autres OP sectorielles) et régional (ROPPA) dans les domaines pertinents identifiés dans le document de programme, et envisagera également de s'associer avec d'autres organisations impliquées dans les activités transfrontalières et la production d'informations (ROAC par exemple). En ce qui concerne l'analyse des politiques et la collecte de données, le Programme a l'intention d'établir des partenariats avec le CILSS et l'IFPRI, en étroite synergie avec FARM-TRAC.

156. Des contacts ont été pris avec les équipes de la Banque Mondiale<sup>103</sup>, de la BAD, de l'OFID et de la GIZ au Togo et au Bénin. Au cours de réunions de travail avec les projets PDIEM<sup>104</sup> (financement DDC), et ACMA2<sup>105</sup> (financement Ambassade royale des Pays-Bas) les synergies et les investissements en financement parallèle sur les marchés au Bénin ont été évoqués. Concernant un possible partenariat avec la BAD, dans l'attente d'explorer des opportunités de cofinancement, le partenariat sera construit sur les activités de partage des connaissances et de dialogue politique. Un accent sera mis sur l'harmonisation des approches et outils en matière d'exploitation et d'entretien des infrastructures marchandes. La passation des marchés étant un facteur limitant la performance des projets dans les deux pays, un partenariat avec la BAD permettra d'influencer les réformes à même de faciliter et d'accélérer la réalisation des infrastructures marchandes, de stockage et d'accès aux marchés. Des séances de travail avec le PAM ont aussi permis d'identifier des activités complémentaires durant la mise en œuvre notamment autour de l'approvisionnement de cantines scolaires auprès de producteurs organisés sur les marchés et de fournitures de farines enrichies. Au Bénin les intervention du FIDA développent déjà un partenariat avec le PAM et qui sera étendu à l'UNICEF pour renforcer les actions dans le domaine de la nutrition (un financement norvégien programme NORAD soutiendra cette action). Au Togo, la FAO est impliquée dans la mise en œuvre du PNPER et du ProMIFA à travers des convention. Ce type de partenariat sera poursuivi dans le cadre de la mise en œuvre du PRIMA afin de tirer profit de l'expertise existante. En tant qu'agence membre du système des Nations Unies, le FIDA maintiendra ses échanges au sein de l'UNCT des deux pays afin de pousser plus fortement les autres Agences des Nations Unies à prendre en compte les possibles synergies et complémentarités du PRIMA avec leurs actions respectives en cours ou à venir. Au niveau national, le Programme sera mis en œuvre en partenariat et synergie avec les grands programmes stratégiques des gouvernements respectifs des deux pays notamment, le développement des agropoles au Togo et des pôles de développement agricole au Bénin.

<sup>103</sup> Dans le cadre de la formulation en cours par la CEDEAO du nouveau programme régional de la BM (Programme de résilience du système alimentaire (FSRP), le FIDA a participé à la conférence des parties prenantes afin d'identifier les synergies et les financements parallèles possibles.

<sup>104</sup> Programme de Développement des Infrastructures Economiques et Marchandes au Bénin(P-DIEM)

<sup>105</sup> Programme Approche Communale pour le Marché Agricole au Bénin- phase 2

## E. Coûts, avantages et financement

### a. Coût du projet

157. Le PRIMA sera mis en œuvre sur une période de six ans (2021-2026) au Bénin et au Togo. Son coût total, y compris les imprévus est estimé à 108,6 millions de USD, soit environ 63,5 milliards de FCFA répartis entre la composante 1 «Accès aux marchés et soutien à l'entrepreneuriat» pour 53,8 millions de USD soit 31,5 milliards de FCFA (49,5%), la composante 2 «Transformation de l'agriculture familiale adaptée au changement climatique» pour 38,5 millions de USD soit 22,6 milliards de FCFA (35,5%), composante 3 «Dialogue politique et engagement citoyen» pour 5,9 millions de USD soit 3,4 milliards de FCFA (5,4%) et coûts de mise en œuvre pour 10,4 millions de USD soit 6,0 milliards de FCFA (9,6%).

**Tableau 2. Coût du PRIMA par composante et par pays**

Programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA)

Components by Financiers

(USD '000)

#### A. Intégration des marchés et entrepreneuriat rural

	Bénin Amount	Bénin %	Togo Amount	Togo %	Dons régionaux-Uni-RAT Amount	Dons régionaux-Uni-RAT %	Total Amount	Total %
Gestion des infrastructures économiques et dispositif de maintenance	1 339,4	52,3	1 222,9	47,7	-	-	2 562,3	2,4
Réhabilitation des infrastructures économiques	22 946,4	56,9	17 381,1	43,1	-	-	40 327,5	37,1
Entrepreneuriat des femmes, des jeunes et des coopératives autour des marchés	6 340,8	58,2	4 550,2	41,8	-	-	10 890,9	10,0
<b>Subtotal</b>	<b>30 626,5</b>	<b>56,9</b>	<b>23 154,2</b>	<b>43,1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>53 780,7</b>	<b>49,5</b>

#### B. Transformation d'une agriculture familiale adaptée au changement climatique

	Bénin Amount	Bénin %	Togo Amount	Togo %	Dons régionaux-Uni-RAT Amount	Dons régionaux-Uni-RAT %	Total Amount	Total %
Développement d'une agriculture durable et climato-résiliente	5 135,1	58,9	3 577,5	41,1	-	-	8 712,6	8,0
Gestion durable de l'irrigation à petite échelle	18 096,9	67,5	8 726,8	32,5	-	-	26 823,6	24,7
Amélioration de la sécurité nutritionnelle familiale et appui à l'intégration des femmes	1 560,8	52,2	1 431,9	47,8	-	-	2 992,7	2,8
<b>Subtotal</b>	<b>24 792,8</b>	<b>64,3</b>	<b>13 736,2</b>	<b>35,7</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>38 529,0</b>	<b>35,5</b>

#### C. Dialogue politique et engagement citoyen

	Bénin Amount	Bénin %	Togo Amount	Togo %	Dons régionaux-Uni-RAT Amount	Dons régionaux-Uni-RAT %	Total Amount	Total %
Dialogue politique	1 605,4	40,1	1 358,5	33,9	1 037,8	25,9	4 001,7	3,7
Engagement Citoyen	417,1	22,8	415,0	22,7	1 000,0	54,6	1 832,2	1,7
<b>Subtotal</b>	<b>2 022,5</b>	<b>34,7</b>	<b>1 773,6</b>	<b>30,4</b>	<b>2 037,8</b>	<b>34,9</b>	<b>5 833,9</b>	<b>5,4</b>

#### D. Gestion et coordination, suivi et évaluation

	Bénin Amount	Bénin %	Togo Amount	Togo %	Dons régionaux-Uni-RAT Amount	Dons régionaux-Uni-RAT %	Total Amount	Total %
Gestion du projet et appui institutionnel	4 588,6	52,8	3 355,1	38,6	740,6	8,5	8 684,3	8,0
Suivi-évaluation et gestion des savoirs	797,0	46,0	713,9	41,2	221,6	12,8	1 732,6	1,6
<b>Subtotal</b>	<b>5 385,6</b>	<b>51,7</b>	<b>4 069,0</b>	<b>39,1</b>	<b>962,3</b>	<b>9,2</b>	<b>10 416,9</b>	<b>9,6</b>

Total PROJECT COSTS

62 827,5 57,9 42 732,9 39,4 3 000,0 2,8 108 560 100,0

158.

159. Les activités régionales du PRIMA seront financées pour un montant total de 5 millions USD, et par un Don régional FIDA de 2 millions de Dollars US, un Don régional OFID de 1 million de Dollars US (les deux correspondent à la colonne « Dons régionaux UniRAT » du Tableau ci-dessus), et une rétrocession pays (sur partie dons) de 2 millions de Dollars US dont 1,2 millions par le Bénin et 0,8 millions pour le Togo. L'Unité régionale d'assistance technique (UniR-AT) sera hébergée par l'ARAA qui sera le récipiendaire du don régional PRIMA.

**Tableau 3. Coûts par catégorie de dépenses et par année<sup>106</sup>**

Programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA)  
**Expenditure Accounts by Years – Totals Including Contingencies**  
(USD '000)

	Totals Including Contingencies						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total
<b>I. Investment Costs</b>							
A. Travaux							
Travaux/Génie civil	211	37	10 721	22 591	17 099	2 542	53 201
Travaux-foncier	-	-	1 577	2 836	2 025	-	6 437
<b>Subtotal</b>	<b>211</b>	<b>37</b>	<b>12 297</b>	<b>25 427</b>	<b>19 123</b>	<b>2 542</b>	<b>59 638</b>
B. Equipements et matériels							
1. Véhicules	158,4	-	-	-	-	-	158,4
2. Equipements et matériels	746,0	58,2	223,9	610,2	426,7	14,5	2 080
<b>Subtotal</b>	<b>904,4</b>	<b>58,2</b>	<b>223,9</b>	<b>610,2</b>	<b>426,7</b>	<b>14,5</b>	<b>2 238</b>
C. Biens, services et intrants							
D. Services							
1. Assistance technique	453,7	374,6	343,0	285,0	124,9	39,4	1 621
2. Services de consultation nationale	830,2	1 439,0	2 109,6	1 662,3	1 186,5	902,7	8 130
3. Services de consultation internationale	387,3	763,0	1 354,4	1 473,0	1 027,4	330,3	5 335
4. Formations, ateliers et séminaires	1 254,9	1 994,2	2 342,5	1 923,1	1 378,1	1 120,9	10 014
<b>Subtotal</b>	<b>2 926,1</b>	<b>4 570,9</b>	<b>6 149,5</b>	<b>5 343,4</b>	<b>3 717,0</b>	<b>2 393,3</b>	<b>25 100</b>
E. Subventions et Dons	1 014,8	2 056,2	3 145,7	3 213,3	1 084,5	92,5	10 607
F. UniRAT	360,0	360,0	360,0	360,0	360,0	200,0	2 000
<b>Total Investment Costs</b>	<b>5 588,9</b>	<b>7 545,1</b>	<b>22 722,4</b>	<b>35 370,1</b>	<b>25 122,1</b>	<b>5 600,7</b>	<b>101 949</b>
<b>II. Recurrent Costs</b>							
A. Salaires et indemnités							
961,8	929,4	929,4	761,4	761,4	761,4	761,4	5 105
B. Frais de fonctionnement							
454,2	236,2	240,2	192,5	192,5	192,5	190,7	1 506
<b>Total Recurrent Costs</b>	<b>1 416,0</b>	<b>1 165,6</b>	<b>1 169,6</b>	<b>953,9</b>	<b>953,9</b>	<b>952,2</b>	<b>6 611</b>
<b>Total PROJECT COSTS</b>	<b>7 005</b>	<b>8 711</b>	<b>23 892</b>	<b>36 324</b>	<b>26 076</b>	<b>6 553</b>	<b>108 560</b>
	<b>6%</b>	<b>8%</b>	<b>22%</b>	<b>33%</b>	<b>24%</b>	<b>6%</b>	<b>100%</b>

160. Conformément aux méthodologies des Banques Multilatérales de Développement (BMD) relatives au financement climatique, le PRIMA inclut le financement du FIDA en matière de changement climatique d'un montant total de 19 529 000 USD<sup>107</sup>, dont 6 964 500 USD provenant des ressources PoLG du FIDA11. Le financement de l'adaptation au changement climatique s'élève à 14 231 000 USD (dont 5 115 500 USD proviennent de FIDA11) et le financement de l'atténuation du changement climatique à 5 298 000 USD (dont 1 849 000 USD du FIDA11). Les montants individuels du financement climatique par pays sont les suivants: 12 529 000 USD pour le Bénin (dont 6 264 500 USD du financement climatique de FIDA11) et 7 000 000 USD pour le Togo (dont 700 000 USD du financement climatique de FIDA11).

### b. Stratégie et plan de financement/cofinancement de projet

161. Les sources de financement du projet comprendront: (i) le FIDA pour 52 millions de dollars US soit 47,9 % des coûts totaux, dont un don régional pour 2 millions de dollars US et les allocations (SABP) du Bénin et du Togo pour 2019-21; (ii) l'OFID<sup>108</sup> pour 26 millions de dollars US, soit 23,9% des coûts totaux dont un don régional de 1 million de dollars US; (iii) les gouvernements du Bénin et du Togo<sup>109</sup> pour environ 15,5 millions de dollars US soit 14,3% des coûts totaux; (iv) les

<sup>106</sup> Note sur la catégorie travaux: la réhabilitation des pistes rurales (travaux) sera faite en 3 tranches (200, 200 et 100 km) pour les deux pays selon une répartition de 60% pour le Bénin et 40% pour le Togo à chaque fois. Il n'y a pas de travaux en 2026. Néanmoins, une provision correspondant à la dernière tranche du dernier groupe de piste a été faite en 2026 pour servir de paiement d'une proportion de la dernière environ représentée environ 15 % du montant global incluant les garanties et cautions à libérer après constat de satisfaction avérée.

<sup>107</sup> L'investissement total du FIDA dans cette opération régionale PRIMA comprend les ressources de IFAD11 ainsi que les ressources des projets restructurés passés. Seules les ressources de IFAD11 sont prises en compte dans l'engagement de IFAD11 en matière de financement climatique.

<sup>108</sup> en cours de négociation suite aux lettres de demandes adressées par les gouvernements du Bénin et du Togo à l'OFID. Durant la mission de formulation, l'OFID a fortement exprimé son intérêt pour contribuer au plan de financement.

<sup>109</sup> Correspondant aux droits, taxes, mise à disposition de bureaux pour l'UGP , et de terrain pour la construction des marchés

bénéficiaires pour 5 millions de dollars US (4,7% des couts totaux)<sup>110</sup>; et (v) un déficit de financement (financing gap) de 10 millions de dollars US soit 9,2% des couts totaux<sup>111</sup>. Ce déficit sera comblé par les ressources de cofinancement à mobiliser auprès des autres partenaires des deux pays ou par les ressources des cycles d'allocation du FIDA (SABP).

162. **La contribution des bénéficiaires** se fera (i) en espèce – par une contribution financière aux plans de consolidation et de viabilité des MPME (contribution totale de 0,5 M.USD soit 450 USD par personne) et par la participation financière aux plans d'affaires (activités et suivi à définir) pour l'entreprenariat, calculée en pourcentage des subventions accordées (10%), et pour un montant total de 0.45 M.USD ; et (ii) en nature par leur mise à disposition des terrains (infrastructures d'irrigation et Champs écoles) pour le projet, pour un montant total de 4,1 M. USD.

163. Ce plan de financement fera l'objet de deux accords de financements bilatéraux distincts. Les activités régionales du PRIMA d'un montant total de 5 millions de dollars US seront financées par le Don régional FIDA à hauteur de 2 millions de dollars US, par le Don régional OFID à hauteur d' 1 million de dollars US et par les allocations du Bénin et du Togo pour 2 millions de dollars US (60% et 40% respectivement, proportionnellement à leur SABP respectives)<sup>112</sup>.

164. Le déficit de financement fera l'objet de discussions entre les partenaires financiers actuels (FIDA, OFID, gouvernements) afin de reconSIDérer le montant des prêts OFID et/ou de réserver une partie de la prochaine allocation SABP 2022-2024.

**Tableau 4. Coût récapitulatif du PRIMA par composante et par source de financement**

Programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA)

Components by Financiers

(USD '000)

	DON FIDA		PRETFIDA		DON REG FIDA		PRET-OFIG		DON REG OFID		Financing GAP		GOVT-Nature		BENEF-Espèce		BENEF-Nature		Total	
	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%
<b>A. Intégration des marchés et entrepreneuriat rural</b>																				
Gestion des infrastructures économiques et dispositif de maintenance	2 275,4	88,8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	286,9	11,2	-	-	-	-	2 562,3	24	
Réhabilitation des infrastructures économiques	-	-	6 674,4	16,6	-	-	20 777,3	51,5	-	-	3 675,5	9,1	9 200,2	22,8	-	-	-	-	40 327,5	37,1
Entreprenariat des femmes, des jeunes et des coopératives autour des marchés	-	-	9 725,5	89,3	-	-	-	-	-	-	-	193,2	1,8	512,6	4,7	459,6	4,2	10 890,9	100	
<b>Subtotal</b>	2 275,4	4,2	16 400,0	30,5	-	-	20 777,3	38,6	-	-	3 675,5	6,8	9 680,3	18,0	512,6	1,0	459,6	0,9	53 780,7	49,5
<b>B. Transformation d'une agriculture familiale adaptée au changement climatique</b>																				
Développement d'une agriculture durable et climato-résiliente	2 859,0	32,8	5 320,2	61,1	-	-	-	-	-	-	-	522,1	6,0	-	-	11,3	0,1	8 712,6	80	
Gestion durable de l'irrigation à petite échelle	-	-	8 162,2	30,4	-	-	4 222,7	15,7	-	-	6 324,6	23,6	4 046,6	15,1	-	-	4 067,7	15,2	26 823,6	24,7
Amélioration de la sécurité nutritionnelle familiale et appui à l'intégration des femmes	2 744,3	91,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	248,5	8,3	-	-	-	-	2 992,7	28	
<b>Subtotal</b>	5 603,3	14,5	13 482,4	35,0	-	-	4 222,7	11,0	-	-	6 324,6	16,4	4 817,1	12,5	-	-	4 078,9	10,6	38 529,0	35,5
<b>C. Dialogue politique et engagement citoyen</b>																				
Dialogue politique	2 820,2	70,5	-	-	1 037,8	25,9	-	-	-	-	-	143,7	3,6	-	-	-	-	4 001,7	3,7	
Engagement Citoyen	801,2	43,7	-	-	-	-	-	-	1 000,0	54,6	-	-	31,0	1,7	-	-	-	-	1 832,2	1,7
<b>Subtotal</b>	3 621,4	62,1	-	-	1 037,8	17,8	-	-	1 000,0	-17,1	-	-	174,7	3,0	-	-	-	-	5 833,9	5,4
<b>D. Gestion et coordination, suivi et évaluation</b>																				
Gestion du projet et appui institutionnel	1 000,0	11,5	6 244,2	71,9	740,6	8,5	-	-	-	-	-	699,5	8,1	-	-	-	-	8 684,3	8,0	
Suivi-évaluation et gestion des savoir	999,9	57,7	373,4	21,6	221,6	12,8	-	-	-	-	-	137,6	7,9	-	-	-	-	1 732,6	16	
<b>Subtotal</b>	1 999,9	19,2	6 617,5	63,5	982,3	9,2	-	-	-	-	-	837,1	8,0	-	-	-	-	10 416,9	9,6	
<b>Total PROJECT COSTS</b>	13 500	12,4	36 500	33,6	2 000	1,8	25 000,0	23,0	1 000	0,9	10 000	9,2	15 509	14,3	512,6	0,5	4 539	4,2	108 560	100,0

<sup>110</sup> Composée d'une part à une contribution en nature par la mise à disposition des terres agricoles pour la réalisation des aménagements hydroagricoles et champs écoles paysans, et la mobilisation de main d'œuvre et de biens comme participation à la mise en oeuvre des sous-projets pour 4,5 millions de Dollars US et d'autres part pour les Agro-PME à une contribution en espèce pour le financement des plans de consolidation et de viabilité pour 0,5 millions de Dollars US. L'appui du PRIMA à travers le MIFA et le FNDA augmentera la contribution des IF au financement agricole et à l'accès au marché. L'effet de levier attendu se chiffre à plus de 2 milliards de XOF d'encours sur les différents segments de marché promus par le programme

<sup>111</sup> Ce besoin financier sera mobilisé afin de prendre en charge une partie des infrastructures de marchés (marchés de demi-gros, centre de collecte et piste rurales) et des superficies d'aménagements hydro-agricoles.

<sup>112</sup> Une convention de collaboration (Memorandum of Understanding) sera établie entre l'ARAA et chaque UGP qui instituera l'ARAA comme partenaires de mise en œuvre. L'ARAA devra produire son propre PTBA qui sera approuvé par les deux gouvernements et le FIDA (lors des sessions du comité de pilotage conjoint) en identifiant des activités alignées sur la convention de collaboration établie.

### c. Décaissements

**165. Profil de déboursement du Projet.** Les catégories de dépenses utilisées sont conformes à la circulaire IC/FOD/02/2013 du FIDA sur la normalisation des catégories de dépenses. Les mêmes catégories ont été générées pour les catégories de décaissement. Les catégories de dépenses sont présentées dans le tableau suivant, y compris les hypothèses fiscales, les taux de change moyens et les éventualités matérielles.

**Tableau 5. Pourcentages de taxes et de devises**

Catégories de dépenses/décaissement	% imprévus physiques	% de taxes sur la valeur TTC	% de devises sur la valeur TTC
<b>Coûts d'Investissement</b>			
Travaux	5	18	25
Travaux-foncier	0	0 <sup>113</sup>	0
Subvention et don	0	0	0
Véhicule	0	23	60
Matériel et équipement	0	23	60
Assistance technique et Consultation	0	18	60 <sup>114</sup>
Formations, ateliers et séminaires	0	0	20
Biens, services et intrants	0	0	20
<b>Coûts récurrents</b>			
Salaires et indemnités	0	0	0
Cout de fonctionnement	0	18	25

**166. Flux des fonds et dispositions relatives aux décaissements.** Après la signature des accords de financement et l'entrée en vigueur des Prêts/dons FIDA, les Représentants de l'Emprunteur ouvriront un Compte Désigné par bailleur de fonds extérieur.

167. Dès la réalisation des conditions de premier décaissement stipulées dans l'accord de financement et sur demande de l'Emprunteur, un dépôt initial sera effectué par le FIDA sur le compte désigné, suffisant pour couvrir la moyenne estimée des dépenses autorisées au titre du financement pour une période de six mois. Le compte désigné sera réapprovisionné après la soumission au FIDA de demandes de retrait de fonds (DRF) préparées par l'UGP et signées par le Coordonnateur, le RAF et un représentant autorisé de l'Emprunteur. Les décaissements seront effectués à travers le Portail clients du FIDA (ICP).

168. Concernant les ressources des Prêts/Dons FIDA, la méthode de décaissement par le portail ICP, les seuils proposés pour les relevés de dépenses et l'allocation des avances initiales seront explicités dans la Lettre à l'Emprunteur/Bénéficiaire. Pour optimiser les retraits de fonds, les reconstitutions de fonds seront planifiées et réalisées sur la base d'un plan de trésorerie, réajusté mensuellement suivant les perspectives de dépenses revues après les réunions mensuelles de coordination. Le paiement des dépenses par les UGP se fera à partir d'un compte d'opérations unique pour toutes les sources de financement, paramétré suivant des codes spécifiques affectés à chaque source de financement. Pour la réalisation des infrastructures, la procédure de paiements directs par le FIDA sera appliquée.

<sup>113</sup> Catégorie non taxable, représentant la mise à disposition du foncier pour la réalisation des infrastructures

<sup>114</sup> Appliqué uniquement pour les services de consultance et d'assistance internationaux

#### **d. Résumé des avantages et analyse économique**

169. L'analyse financière et économique a été conduite afin de comparer les couts et flux d'avantages et d'évaluer la viabilité des actions du PRIMA d'une part du point de vue des bénéficiaires (analyse financière) et d'autre part du point de vue de la société et des économies nationales dans leur ensemble (analyse économique). L'évaluation repose sur l'analyse coûts-avantages (ACA) appliquée à divers modèles d'aménagement et de gestion durable des bas-fonds et sous-bassins versants, d'initiatives entrepreneuriales portés par les jeunes, femmes, personnes en situation d'handicap en situation «avec programme» à ceux qui seraient obtenus «sans programme» afin d'obtenir les avantages nets de la «situation incrémentale» du Programme.

170. Pour chaque pays, sept modèles d'exploitation de micro-entreprises/entreprises ont été confectionnés sur la base des activités que soutiendra le PRIMA. Pour les modèles de production agricole (Composante 2), des budgets de culture ont été élaborés sur une superficie théorique d'un hectare. Il s'agit de: (i) la production maraîchère; (ii) la production rizicole en maitrise totale de l'eau; (iii) la production rizicole en maitrise partielle de l'eau; (iv) l'agroforesterie basée sur l'association intercalée de cultures annuelles et pérennes (manguiers, soja, maïs). Pour les initiatives entrepreneuriales (Composante 1), les unités suivantes ont été modélisées; (v) transformation de produits forestiers non-ligneux (groupement de jeunes); (vi) étuvage de riz (groupement de femmes); et (vii) transformation de riz par une agro-PME (ESOP)<sup>115</sup>.

171. Les données utilisées dans le cadre de la présente analyse reposent d'une part, sur les études diagnostics réalisées au Togo et au Bénin dans le cadre de la conception du PRIMA et validées par les deux gouvernements<sup>116</sup>, les données statistiques nationales et les échanges tenues avec les structures techniques de l'Etat et autres partenaires impliquées dans la mise en œuvre de plusieurs projets achevés ou en cours de mise en œuvre dans les deux pays (PADMAR, PPAAO, PADAAM pour le Bénin, PASA, PPAAO, PADAT pour le Togo).

172. Les résultats financiers témoigneront d'une rentabilité financière satisfaisante des modèles soutenus dans le cadre du PRIMA. Les revenus nets additionnels annuels pour les modèles de production sont de l'ordre de 1,7 millions-2,2 millions de FCFA/ha pour la production maraîchère, de 0,3-0,9 million de FCFA/ha pour la riziculture, de 0,5-0,6 million de FCFA/ha pour le modèle d'agroforesterie, de 0,8 million-1,5 millions de FCFA respectivement pour les microentreprises portées par les jeunes et groupements de femmes. Le renforcement des Agro-PME à travers un audit technique et industriel, un meilleur accès au financement (mécanisme à coût partagé) permettra de générer des bénéfices additionnels compris entre 14-40 millions de FCFA. Les taux de rentabilité interne financier (TRIF), sont pour la plupart supérieurs au cout d'opportunité du capital financier de 10% retenu. Les valeurs actuelles nettes (VAN) sont positives et comprises entre 0,1 million et 119 millions de FCFA.

173. Les résultats de l'analyse économique montrent que le programme est économiquement viable. Le taux de rentabilité interne économique (TRIE) de base, du PRIMA s'établit à 12,2% avec une valeur actuelle nette (VAN) estimée à 34,0 milliards de FCFA soit 54,4 millions de Dollars US sur une période de 20 ans et pour un budget total de 108,5 millions de Dollars US. L'analyse économique a également pris en compte l'impact des infrastructures économiques notamment des pistes sur les exploitations familiales. L'analyse de sensibilité conduite pour divers scénarios, confirme la robustesse du Programme.

---

<sup>115</sup> Entreprise, Services et Organisations de Producteurs

<sup>116</sup> i) Samlaba, Yaovi, mai 2020, Diagnostic des principaux marchés agricoles reliant bassins de productions et centre de consommation au sein des corridors commerciaux transrégionaux, MAPAH, République Togolaise.

ii) Segbenou, René, mai 2020, Diagnostic des principaux marchés agricoles reliant bassins de productions et centre de consommation au sein des corridors commerciaux transrégionaux, MAEP, République du Bénin.

### e. Stratégie de retrait et durabilité

174. La durabilité des actions du PRIMA pourra se mesurer sur plusieurs aspects<sup>117</sup>.
175. *La durabilité des investissements* est prise en compte dès la formulation du PRIMA et tout au long de la mise en œuvre en s'appuyant sur : (i) des interventions identifiées de manière participative avec les producteurs/trices et les opérateurs économiques des marchés, (ii) l'expérience des plateformes d'OP comme partenaires stratégiques de mise en oeuvre et (iii) le soutien et l'implication des autorités locales (mairies, services techniques déconcentrés) ainsi que la promotion de dispositifs de gestion économiquement rentables et inclusifs permettant aux bénéficiaires d'être en mesure de gérer durablement les aménagements et les infrastructures économiques. Ainsi, il sera prévu dans le plan d'affaires des structures de gestion des marchés, les coûts de maintenance des installations économiques et d'entretien courant des pistes pour ainsi garantir la durabilité des investissements. Les pistes de désenclavement des zones de production seront identifiées en impliquant tous les acteurs et validées par les autorités qui assureront leur maintenance en inscrivant les coûts nécessaires dans leurs budgets annuels. La maintenance des pistes rurales par les comités d'entretien des pistes impliqués dans les plateformes multi-acteurs des marchés contribueront de manière significative à la conservation des pistes en bon état et garantir leur durée de vie. L'implication des services techniques déconcentrés dans le processus des études de faisabilité et la réalisation des travaux (supervision) permettra de garantir une appropriation des infrastructures par ces derniers et donc une meilleure prise en compte par les Etats dans la planification des budgets de maintenance. Pour les travaux de génie civil, il est essentiel pour le PRIMA de commencer par l'ingénierie sociale afin d'aider à assurer la durabilité des investissements.
176. *La durabilité économique et financière des appuis à l'entrepreneuriat:* Les appuis aux coopératives/MER seront faits sur la base de plans d'affaires bancables afin de permettre à ces acteurs de s'intégrer durablement dans le contexte économique des filières d'une économie de marché. De plus, PRIMA apportera des outils de financement intégrés dans les dispositifs nationaux de financement des petits producteurs et entrepreneurs déjà existants (FNDA et MIFA).
177. *La durabilité environnementale* Les terres cultivées aménagées et/ou protégées sont sous la responsabilité de leurs exploitant/es qui en tireront des bénéfices immédiats et qui auront été formés pour assurer la maintenance de base des infrastructure communes par le biais des AUE/RN.
178. *La durabilité institutionnelle :* En facilitant l'implication permanente des plateformes d'organisations de producteurs dans les espaces de dialogue politique nationaux et régionaux, et en assurant l'ancrage de la dimension régionale du PRIMA dans une institution publique en charge de la mise en œuvre des politiques et stratégies sectorielles, le PRIMA assure une durabilité institutionnelle à son action. D'une part les actions seront alignées avec les préoccupations et savoir-faire de ces organisations nationales et régionales qui maîtrisent les enjeux de la transformation de l'agriculture familiale résiliente au changement climatique. D'autre part, les actions de dialogue politique seront directement arrimées au contexte plus large des politiques agricoles et commerciales régionales pouvant ainsi bénéficier des processus en cours.

### 3. Risques

#### F. Risques du projet et mesures d'atténuation

179. Au niveau politique et gouvernance, le Programme régional s'inscrivant dans le cadre de la Note de Stratégie Pays signée avec le Gouvernement de la République Togolaise et du COSOP du Bénin, des années de collaboration entre les gouvernements et notamment les ministère de tutelle en charge de l'agriculture, et le FIDA ont permis d'établir des relations solides basées sur des échanges réguliers diminuant les risques à ce niveau. L'appui des autorités nationales a été démontré

<sup>117</sup> Une matrice résume les stratégies de sorties par types d'activités et de bénéficiaires en annexe 10.

avec une implication des ministres respectifs affichant leur volonté de mener ce Programme régional de front. L'implication de la CEDEAO et de l'ARAA, son bras armé pour la mise en œuvre de programmes et projets, souligne combien l'intégration régionale sera au cœur du montage institutionnel.

180. Au niveau sécuritaire, la présence de groupes terroristes le long des frontières nord dans les pays sahéliens voisins reste circonscrite à des zones dans lesquelles le PRIMA n'intervient pas. Toutefois, le PRIMA suivra avec attention l'évolution dans ces zones et pourra adapter ses interventions en tirant des leçons de la mise en œuvre du Programme régional G5 Sahel + Sénégal en cours de formulation et qui intègre de front ce risque sécuritaire.

181. Au niveau sanitaire, l'évolution de la pandémie de la COVID-19 pourrait impacter très négativement les activités du PRIMA, notamment avec les risques de fermeture des marchés et des frontières à tout échange. Outre le lien permanent avec les autorités en charge des ripostes nationales<sup>118</sup>, le PRIMA, tant au niveau des marchés que des frontières, encouragera les mécanismes promus (plateformes multiacteurs de marchés et cadres de concertation par corridor) à se saisir de ce sujet et à proposer, en lien avec les autorités locales, des stratégies tenant compte de l'évolution des directives de riposte nationale.

182. Au niveau macroéconomique, l'économie de marché exige un bon niveau de compétitivité des opérateurs économiques tant des OP que des opérateurs privés du secteur des deux pays. Le Programme, par un accompagnement socio-économique, va favoriser la communication et la collaboration économique entre OP et secteur privé notamment au sein des plateformes multiacteurs économiques de marchés en atténuant ainsi le risque de manque d'efficience des OP. Les risques techniques ont été évalués au niveau de chaque sous-composante et la description des activités inclut une assistance technique. Ces mesures spécifiques d'atténuation font que ces risques sont maintenus à un niveau faible qu'il conviendra de suivre.

183. Au niveau du ciblage, les bas-fonds aménageables et désenclavés offrant des débouchés sur les marchés réhabilités, sont des espaces auxquels peuvent ne pas avoir accès les femmes et les jeunes. Toutefois, afin que ces populations restent les principaux bénéficiaires du Programme, une série d'activités ambitieuses ont été prévues (quota de 40% de femmes et de jeunes, alphabétisation fonctionnelle, formation diplomante pour les jeunes, appui au MER féminines ou jeunes).

184. Au niveau social, la mise en œuvre de certaines activités peut contribuer à l'augmentation de la violence faites aux femmes ou à des discriminations sexistes, à l'augmentation de la pratique du travail des enfants ou encore à l'accaparement des bénéfices du Programme par les élites locales. Pour atténuer ces risques et impacts sociaux, le PRIMA va cibler de manière générale les ruraux pauvres, en priorité les femmes, les jeunes et les personnes handicapées, ayant un niveau de formation souvent faible, un accès limité à du capital productif, aux technologies améliorées, aux marchés et à des services d'appui technique ou financiers. Le PRIMA accordera une attention particulière aux femmes et à l'amélioration de leur accès à des connaissances et des actifs productifs afin de faciliter leurs activités économiques et augmenter leurs revenus.

185. Au niveau de la réalisation des travaux d'infrastructures économiques (pistes et marchés), le processus est assujetti à plusieurs étapes: (i) les études techniques et le DAO; (ii) les différents processus de passation des marchés (recrutements des cabinets d'études, de contrôle et des entreprises des travaux); (iii) l'exécution des travaux. A chaque étape, les principaux risques seront les suivants: (a) insuffisances liées à la conduite des études techniques et DAO; (b) adjudication des marchés de travaux à des entreprises non performantes<sup>119</sup>; (c) insuffisance dans la gestion des contrats par le projet et les services techniques.

---

<sup>118</sup> <https://covid19.gouv.tg> et <https://www.gouv.bj/coronavirus/>

<sup>119</sup> car n'ayant pas suffisamment de matériels/engins appropriés et/ou personnels d'encadrement qualifiés

186. Afin de minimiser ces risques et pouvoir réaliser des infrastructures dans les délais planifiés et dans les règles de l'art, il faudra nécessairement: (i) recruter des cabinets expérimentés et performants assurant la qualité des études techniques/DAO et le contrôle des travaux; (ii) amender au besoin les résultats issus des études techniques (avec la mise en place de comités compétents pour la validation); (iii) insérer dans les DAO des critères de sélection rigoureux et vérifiables pour les entreprises; (iv) respecter les délais de passation des marchés en assurant la qualité de l'évaluation des offres afin d'éviter des recours qui pourraient annuler et recommencer tout le processus de passation des marchés; (v) mettre en place un dispositif de supervision conjoint (PRIMA/services techniques) avec une fréquence d'intervention bimensuelle; et (vi) mobiliser effectivement l'assistance technique prévue lors les étapes clés du processus de réalisation (études, exécution des travaux). Pour achever les derniers travaux en 2025, une gestion rigoureuse du planning sera requise avec un service de passation des marchés capable d'anticiper et des allotissements conséquents à des prestataires (BE, PME) capables de respecter les délais.

187. Au niveau de la pollution phytosanitaire, l'incitation à l'investissement dans l'agriculture induit par le PRIMA peut conduire à un usage accru de produits phytosanitaires, ayant de potentiels impact sur les sols et les ressources en eau, notamment en raison de leur utilisation dans des zones irriguées. De plus, ces produits seront rendus plus accessibles par le renforcement des capacités de services agricoles des services techniques des Ministères en charge de l'Agriculture au Bénin et au Togo. Les conditions actuelles d'utilisation des produits phytosanitaires ne sont pas satisfaisantes et beaucoup de lacunes sont observées relativement à l'absence d'équipements de protection, au non-respect des dosages et des procédures d'utilisation de ces produits. A travers l'accompagnement technique des producteurs, le PRIMA contribuera significativement à l'amélioration des conditions d'utilisation des produits phytosanitaires par les producteurs bénéficiaires. De plus la qualité de ces produits est variable et leur usage est mal maîtrisé par les producteurs. Afin de limiter les risques liés à l'usage des produits phytosanitaires, deux stratégies seront employées : (i) d'une part, en travaillant sur les produits de synthèse avec l'identification des produits de qualité dans ce qui est disponible sur le marché, l'apprentissage de l'usage raisonné de ces produits au niveau des CEP et l'apprentissage des techniques de protection des utilisateurs et des consommateurs et, (ii) d'autre part, et afin de limiter l'usage de ces intrants chimiques couteux, la valorisation des pratiques plus productives, plus profitables et d'adaptation aux changements climatiques basées sur l'agro-écologie telles que la rotation/association des cultures la valorisation des bio-pesticides locaux dans le cadre des itinéraires techniques dans les bas-fonds et de l'agroforesterie au niveau des sous-bassins versants.

188. **Le risque fiduciaire** du PRIMA a été évalué comme «élevé» en raison de la complexité de la configuration opérationnelle de mise en œuvre et des dispositifs de gestion financière<sup>120</sup> des deux portefeuilles qui présenteraient de légères lacunes. Le risque fiduciaire devrait revenir à «significatif» avec l'application des mesures d'atténuation recommandées.

189. Le niveau de risque du Projet en tenant compte des mesures d'atténuation est qualifié de **Moyen**.

## G. Catégorie environnementale et sociale

190. Le PRIMA ne devrait pas avoir d'impacts négatifs significatifs en termes environnemental et social. Il contribuera au renforcement de la résilience des systèmes de production agricole et des populations face au changement climatique, à la création d'emplois, à la diversification des revenus et au désenclavement des communautés rurales. Sur le plan environnemental, l'identification des sites d'interventions du PRIMA au Bénin et au Togo permettra de confirmer qu'aucune action ne sera réalisée dans une aire protégée ou sur un site Ramsar. Les aménagements hydro-agricoles seront réalisés dans des zones de bas-fonds de moins de 100 ha et les tronçons des pistes rurales

<sup>120</sup> La Qualité de la Gestion Financière a été notée 4 (Plutôt Satisfaisant avec un risque fiduciaire est évalué à MOYEN) par les missions de supervision sur la période 2018 et 2019

réhabilitées seront inférieurs à 10 km. Les risques environnementaux identifiés précédemment seront atténués grâce à la mise en œuvre de mesures visant à promouvoir: (i) la gestion durable de l'eau et des sols; (ii) l'utilisation raisonnée des produits phytosanitaires et des engrangements chimiques; (iii) le respect des normes environnementales au niveau des aménagements hydro-agricoles, des pistes rurales et infrastructures de marchés; et (iv) la pratique d'une agriculture climato-résiliente intégrant la gestion durable des ressources naturelles sur les terres des sous-bassins versants (16 000 ha). Cette dernière mesure se traduira par des investissements sur la gestion durable des forêts communautaires, la lutte antiérosive et le développement de l'agroforesterie.

191. Sur le plan social, le principal risque reste l'accès des femmes et des jeunes au foncier notamment dans les zones aménagées. Des mesures d'atténuation seront prises notamment: (i) en réalisant des diagnostics fonciers des zones aménagées; et (ii) en appuyant la mise en place d'AUE/RN inclusives aux femmes et aux jeunes. Globalement, les mesures d'atténuation des impacts cités ci-dessus permettront d'atténuer leurs conséquences<sup>121</sup>. En outre, le PRIMA utilisera autant que possible tous les mécanismes de recours disponibles, y compris: les associations (y compris les associations / organisations d'agriculteurs), le conseil traditionnel (chefs suprêmes et les anciens), l'engagement de la place du village (composé de représentants d'hommes, de femmes et groupes), l'assemblée générale du village, le projet NCPU, etc. Par conséquent, il est proposé que le PRIMA soit classé dans la **catégorie B**.

## H. Classification du risque climatique

192. Dans les régions d'intervention du PRIMA au Bénin et au Togo, les populations rurales dépendent de systèmes de production reposant sur la riziculture et le maraîchage dans les zones de bas-fonds/plaines, et sur les cultures annuelles et l'exploitation de produits forestiers non ligneux dans les terres de sous-bassins versants environnantes.

193. L'augmentation de la fréquence des sécheresses, en particulier dans la partie nord du Bénin, a entraîné une baisse importante des rendements des cultures. Dans le sud du Bénin, le régime pluviométrique bimodal est de plus en plus affecté par l'apparition de poches de sécheresse pendant les saisons des pluies, entraînant également des pertes de récoltes. En plus des impacts environnementaux directs, tels que la dégradation des sols et la perte de biodiversité, les conséquences socio-économiques de ces événements comprennent une réduction des rendements agricoles, la mort du bétail, une réduction des revenus agricoles, une augmentation de la migration rurale-urbaine, une exacerbation de la famine et une recrudescence des maladies transmises par l'eau et les vecteurs<sup>122</sup>.

194. Ainsi, la vulnérabilité des populations rurales aux effets du changement climatique au regard des impacts attendus sur l'agriculture et les autres activités dépendant de l'exploitation des ressources naturelles est élevée. Le Programme PRIMA cherchera à accroître la résilience climatique et environnementale à travers des interventions permettant une meilleure gestion de l'eau notamment à travers les petits aménagements hydro-agricoles, la promotion de la gestion intégrée et durable de la fertilité des sols, la diversification des productions agricoles, la promotion de modes de gestion durable des ressources naturelles et d'utilisation de variétés à cycle court et climato-résilientes, l'accès à l'information climatique, ainsi que la valorisation des bonnes pratiques d'adaptation aux changements climatiques principalement axées sur la gestion durable des terres et des ressources hydriques et le respect des normes de construction adaptées au climat. Pour la contribution à la réduction de l'émission de gaz à effet de serre, les interventions proposées

<sup>121</sup> Toute plainte relative au non-respect des politiques sociales et environnementales du FIDA et aux aspects obligatoires contenus dans la note SECAP peut être soumise directement sur le site Web du FIDA:

<https://www.ifad.org/en/accountability-and-complaints-procedures>, ou par courriel à [SECAPcomplaints@ifad.org](mailto:SECAPcomplaints@ifad.org)

<sup>122</sup> Dans les zones de production de café et cacao, le changement climatique entraîne la prolifération des insectes nuisibles comme les mirides et les criquets puants et l'apparition de maladies dont les principales sont le dépérissement nécrotique du cafetier et pour le cacaoyer le swollen shoot et la pourriture brune, avec pour impact la diminution des rendements, des recettes d'exportation et donc du PIBA.

permettront d'envisager d'une part, une réduction de l'émission de CO<sub>2</sub> (réduction des feux de brousse et défrichements) et de méthane (maîtrise de l'eau dans les bas-fonds), et d'autre part, une accumulation de carbone dans les sols (notamment pas l'accroissement de la teneur en matière organique des sols cultivés) et dans les zones forestières protégées et régénérées sur les terres de sous-bassins versants (gestion durable des forêts communautaires, création de plantations d'arbres fruitiers, agroforesterie et associations entre plantations d'arbres fruitiers et cultures annuelles). Les changements amenés par les activités du PRIMA ont été inclus dans les différents modèles de l'outil Ex-ACT<sup>123</sup>, notamment i) la gestion durable des forêts communautaires des sous-bassins versants permettant d'éviter la déforestation, ii) l'installation de nouvelles plantations d'arbres fruitiers et iii) des cultures améliorées avec des émissions de gaz plus faibles. Le bilan de carbone du PRIMA est positif et important ; les activités du PRIMA permettent d'atténuer l'émission de 5,2 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> sur une durée de 20 ans.

195. Le PRIMA intègre ainsi les risques climatiques dans sa conception et propose des solutions pour contribuer au renforcement de la résilience des communautés rurales. Malgré cela, le Programme PRIMA est considéré comme ayant un **risque climatique élevé** et une analyse approfondie des risques climatiques sera réalisée en amont du lancement du projet.

## 4. Exécution

### I. Cadre organisationnel

#### a. Gestion et coordination du projet

##### Le niveau régional de facilitation

196. **Approche de mise en œuvre.** Le PRIMA a pour ambition d'être le premier programme régional du FIDA en Afrique de l'Ouest destiné à stimuler le commerce agricole régional pour créer des emplois pour les femmes et les jeunes, augmenter les revenus et améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des ruraux pauvres. Pour ce faire, le programme sera conduit selon une approche de flexibilité dans l'exécution, permettant des révisions régulières du programme de travail et budget annuels (PTBA) en fonction de l'évolution des besoins.

197. **Pilotage du programme.** L'orientation stratégique et la supervision globale du programme seront assurées par un Comité de Pilotage Conjoint (CoPiC) co-présidé par les Ministres en charge de l'agriculture du Bénin et du Togo, et le Commissaire chargé de l'agriculture, de l'environnement et des ressources naturelles de la CEDEAO. Le CoPiC sera composé de trois représentants de la CEDEAO (ARAA qui en assurera le secrétariat, DADR et d'un représentant du département en charge du commerce ou de l'intégration régionale), de quatre représentants des gouvernements du Bénin et du Togo (ministères en charge de l'agriculture et du commerce de chaque pays), d'un représentant du secteur privé (fondées des acteurs du commerce transnational des produits agricoles) du Bénin et du Togo et d'un représentant des plateformes nationales d'organisations de producteurs du Bénin et du Togo et de deux représentants des plateformes régionales d'organisations de producteurs (ROPPA et ROAC). Le FIDA participera en tant qu'observateur. Le mandat du CoPiC sera : (i) de constituer une plateforme de dialogue entre les gouvernements du Bénin et du Togo, la CEDEAO et les parties prenantes clés de la mise en œuvre du programme; (ii) d'assurer une mise en œuvre du programme conforme et cohérente avec les politiques régionales d'intégration des marchés et de commerce des produits agricoles; (iii) de valider le plan de travail et le budget annuel conjoint consolidé du programme; et iv) d'entériner les rapports d'activités du programme. Le CoPiC se

<sup>123</sup> L'outil EX-ACT développé par la FAO pour estimer le bilan carbone de projets en évaluant leur impact sur les activités agricoles, forestières et autres activités qui utilisent la terre, dites AFOLU. Pour le PRIMA, les calculs sont basés sur les caractéristiques de la zone agro-écologique du Bénin et du Togo (zone tropicale humide avec des sols LACs), ainsi que l'utilisation et la gestion des terres dans les situations avec et sans projet. Le fichier EX-ACT tool est disponible en annexe de la Note SECAP du PRIMA.

réunira une fois par an dans le cadre des sessions des comités de pilotage des projets régionaux de l'ECOWAP organisées par l'ARAA.

198. **Une unité régionale d'appui technique** (UniR-AT)<sup>124</sup> sera chargée: (i) de la planification stratégique du Programme; (ii) d'assurer la cohérence et l'harmonisation des approches et des modalités de mise en œuvre des activités du Programme en appui aux UGP nationales; (iii) de mobiliser l'assistance technique pour la réalisation des études et analyses sur les aspects transfrontaliers et sous-régionaux du programme; (iv) de la revue qualité des livrables issus de la production des connaissances et de la gestion des savoirs; (v) du suivi et de l'évaluation (S&E) du PTBA consolidé conjoint du programme; et (vi) de la consolidation des rapports d'activités, la capitalisation et la gestion des savoirs.

199. Une équipe de management du Programme (le coordinateur régional et les deux chefs projet nationaux) sera mise en place et se réunira régulièrement pour renforcer la coordination, les synergies et les complémentarités du Programme au niveau régional.

### **Le niveau national de mise en œuvre**

200. **Tutelle du Programme.** La tutelle technique du Programme sera exercée par le Ministère de l'Agriculture, de la Production Animale et Halieutique au Togo et le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche au Bénin.

201. **Au niveau national,** le pilotage stratégique et la supervision du programme seront assurées par un Comité national de Pilotage (CNP). Les CNP de chaque pays seront présidés par le ministère agissant en qualité du représentant de l'emprunteur et, comprendront les ministères en charge de l'agriculture, du commerce, des douanes, ainsi que les parties prenantes clés de la mise en œuvre du PRIMA notamment un représentant des autorités locales et les partenaires économiques et sociaux (chambres de commerce, organisations paysannes, secteur privé, etc.). Chaque CNP se réunira deux fois par an. Les CNP seront chargés de l'examen et de la validation: (i) du Programme de travail et budget annuel (PTBA); (ii) des orientations stratégiques au regard des priorités politiques nationales; et (iii) d'un dialogue citoyen inclusif au niveau national et local.

202. Dans chaque pays, une Unité de gestion de projet (UGP) sera établie. L'UGP du Togo sera logée au MAPAH et celle du Bénin au ProCAR du MAEP. Les UGP assureront les responsabilités de gestion fiduciaire et opérationnelle notamment la planification opérationnelle, la gestion administrative et financière, la mise en œuvre et la supervision technique (y compris la passation des marchés, la gestion des savoirs et de production des connaissances et le système de suivi-évaluation). Dans chaque pays, les projets bénéficieront également des acquis des projets antérieurs en ce qui concerne: (i) la programmation et la gestion axée sur les résultats; (ii) les manuels de mise en œuvre, y compris l'administration et la gestion financière.

203. Un coordinateur national sera nommé pour chaque UGP, soutenu par un personnel technique intégrant<sup>125</sup>: (i) une cellule technique constituée des responsables de composante et de spécialistes dans les domaines d'expertise (infrastructures civiles et rurales, agroéconomie, genre, ingénierie sociale, suivi-évaluation et gestion des connaissances); (ii) une cellule administrative et financière (responsable administratif et financier, responsable de la passation des marchés, comptables et personnel de soutien) et; (iii) l'expertise de l'UniRAT pour accompagner ces deux cellules.

204. Du point de vue fiduciaire, conformément aux règles et procédures du FIDA, au niveau national, le Programme sera administré comme deux projets nationaux interdépendants et autonome avec leurs propres accords de financement et placés sous le contrôle administratif de leurs ministères

---

<sup>124</sup> L'UniR-AT sera dirigée par un conseiller technique principal soutenu par deux assistants chargés respectivement du i) suivi-évaluation et de la production des connaissances, ii) des marchés et du commerce des produits agricoles, et iii) un analyste financier, en charge de l'accompagnement fiduciaire des UGP. Elle sera hébergée par l'ARAA dont le siège est à Lomé, Togo.

<sup>125</sup> Les termes de référence des différents postes des unités de gestion du programme sont proposés en annexe

respectifs en charge de l'agriculture (MAEP au Bénin, MAPAH au Togo) et le volet régional sera administré par l'ARAA.

### **b. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance**

205. **Gestion Financière.** Le PRIMA est la première Opération Régionale du FIDA dans la zone d'Afrique centrale et de l'ouest. Il sera mis en œuvre à travers deux projets nationaux parallèles au Bénin et au Togo. Un dispositif de facilitation entre les deux projets nationaux sera créé à travers une Unité régionale d'Appui Technique (UniR-AT) bénéficiant d'une retrocession de fonds des deux pays, d'un Don FIDA et d'un don OFID, qui serait éventuellement logée à l'ARAA. Le FIDA signera un accord de financement distinct avec chaque pays, aux conditions de prêt actuelles. La gestion financière sera sous la responsabilité de chaque projet national et de l'UniR-AT.

206. D'une manière globale, l'architecture actuelle des systèmes fiduciaires des Projets/Programmes des portefeuilles du Bénin<sup>126</sup> et du Togo<sup>127</sup> est suffisamment adéquate et praticable pour la planification, la gestion, le suivi et l'administration des finances. Les deux portefeuilles partagent les mêmes problématiques de gestion interne et financière, voire, des préoccupations un peu plus importantes sur le portefeuille du Togo, où les capacités institutionnelles en matière de gestion financière sont encore en cours de construction. Il a donc été retenu d'utiliser les dispositifs et les systèmes de gestion financière actuellement utilisés sur le Projet PNPER au Togo et par le ProCAR/Bénin (après évaluation), en les améliorant suivant les risques identifiés lors de l'analyse des risques fiduciaires.

207. Au Togo, le MAPAH créera une UGP dédiée à la mise en œuvre du PRIMA-Togo. Au Bénin, la coordination du PRIMA-Bénin sera assurée dans le cadre fédérateur du ProCAR (UGP permanente), en charge de la gestion du portefeuille du FIDA selon l'approche programme.

208. Ainsi, la mise en œuvre du PRIMA impliquera plusieurs agences d'exécution couvrant plusieurs régions géographiques qui auront des responsabilités dans les décaissements des fonds et la soumission des rapports financiers. Le dispositif de gestion financière et les arrangements fiduciaires prévus au niveau des UEP (qui prendront l'appellation d'UGP) et l'UniR-AT (coordination régionale) se présentent comme suit :

209. Les UGP seront dotées pour l'essentiel, d'un personnel constitué d'experts contractuels recrutés par appel à candidature. Au niveau du PROCAR, les processus et des procédures du manuel de gestion seront actualisés pour prendre en compte les incidences organisationnelles et opérationnelles de la nouvelle configuration. Le Responsable Administratif et Financière (RAF) démissionnaire sera remplacé et le service financier sera renforcé avec le recrutement d'un Chef Comptable qui apportera son appui au RAF dans la supervision et le contrôle des travaux comptables des projets actifs. Pour la mise en œuvre du PRIMA-Bénin, le PROCAR procédera au recrutement d'un comptable et d'un assistant-comptable qui seront spécifiquement affectés au Projet. Au Togo, le FIDA apportera son appui au MAPAH dans le processus de recrutement de l'équipe de gestion du PRIMA/Togo et la mise en place des outils institutionnels de gestion financière.

210. Les équipes fiduciaires des deux UGP bénéficieront dès la phase de démarrage, d'une formation sur la gestion financière axée sur les résultats<sup>128</sup>.

211. **Les systèmes comptables** seront documentés dans le manuel de gestion. La méthode de comptabilisation (comptabilité d'engagement) et les normes comptables utilisées (SYSCOHADA) seront conformes aux exigences du FIDA. Les systèmes d'informations financières à paramétrier se baseront sur la structure des comptes analytiques et budgétaires des composantes et volets du

---

<sup>126</sup> PADMAR, PAADAM, PAPSFRA

<sup>127</sup> PADAT, PNPER

<sup>128</sup> Planification des décaissements, planification de la trésorerie à mobiliser, suivi des ratios de performance, programmation budgétaire adossée à un plan de décaissement, le reporting financier analytique.

COSTAB. Une fois le PTBA approuvé par le FIDA, il sera saisi sur le système comptable informatisé afin de servir de base aux analyses de performances budgétaires, partant d'une analyse des écarts.

212. Sur les aspects de budgétisation, le Manuel de procédures précisera les règles de gestion sur la programmation financière du Budget. Afin d'éviter les programmations financières trop ambitieuses, la planification financière du Budget des UGP et de l'UniR-AT sera accompagné d'un Plan de décaissement prévisionnel des dépenses annuelles. Pour la mise en œuvre, les PTBA seront déclinés en plans d'activités trimestriels budgétisés qui serviront de base à l'élaboration des plans de trésorerie des agences d'exécution.

213. Concernant les flux de fonds, des activités de pré-démarrage sont prévues au niveau des deux projets avant l'entrée en vigueur des accords de financement. Les deux projets bénéficieront d'une Avance de Fonds suivant le mécanisme d'avance de fonds du FIDA pour le démarrage rapide des projets (FIPS)<sup>129</sup>. Les fonds du mécanisme de préfinancement sus mentionné seront gérés séparément par chaque Emprunteur, sur la base d'Accords de Préfinancement signés par chaque Emprunteur avec le FIDA. Les décaissements sur le FIPS seront assujettis aux mêmes modalités que celles appliquées aux prêts du FIDA, à savoir l'ouverture d'un compte bancaire par chaque Emprunteur, au nom du PRIMA-Bénin et PRIMA-Togo, dans une banque commerciale crédible. Les comptes bancaires seront mouvementés et gérés suivant le principe de co-signature. Les noms et les fonctions des signataires seront communiqués au FIDA dans les requêtes de demande de mise en place du FIPS.

214. Il est prévu que des plateformes d'OP de niveau national et régional soient associées comme partenaires stratégiques de mise en œuvre du PRIMA ; ainsi, des conventions de partenariat seront signées (après évaluation de leurs dispositifs et leurs capacités de gestion financière<sup>130</sup>) avec le ROPPA, la CTOP et la PNOPPA-Bénin et certaines plateformes paysannes nationales.

215. Dans l'ensemble, les flux de fonds vers les partenaires de mise en œuvre<sup>131</sup> demeurent une zone importante de risque fiduciaire qui nécessite une surveillance accrue en amont, pour assurer une gestion prudente du risque de surliquidité, et en aval, la qualité des dépenses réalisées. Les décaissements de fonds aux partenaires de mise en œuvre seront corrélés à des résultats/produits à délivrer, définis dans le cadre de plan d'actions budgétisés. Les mises à dispositions de fonds seront effectuées sur la base d'un fonds de roulement, et renouvelées à hauteur du montant justifié de l'avance faite par le Partenaire. Le renouvellement des fonds est aussi tributaire d'un quitus technique des responsables de composante des UGP sur les résultats obtenus.

216. En ce qui concerne les contrats d'ingénierie sociale, les projets proposeront aux opérateurs, des contrats axés sur les résultats, qui prévoient le paiement de services délivrés (évalués sur la base de livrables préalablement définis). La surface financière et la capacité des opérateurs à mobiliser des ressources auprès du système financier seront des critères de sélection privilégiés. Ainsi, au travers de leur implication financière, un renforcement de la responsabilisation fiduciaire des opérateurs privés dans l'utilisation des ressources financières sera recherché, afin de garantir l'obtention de meilleurs résultats dans la mise en œuvre de leur cahier des charges.

217. Les Autorités Togolaises et Béninoises transmettront au stade de la conception finale une lettre de cofinancement au FIDA confirmant l'accord des deux Gouvernements à exonérer de toutes taxes et impôts, les acquisitions de biens, les travaux et les prestations intellectuelles des deux projets.

---

<sup>129</sup> Les deux gouvernements ont soumis une lettre de requête en ce sens au FIDA en juin 2020 et il est prévu une mobilisation effective de ces FIPS pour octobre 2020.

<sup>130</sup> De même que l'application de leurs procédures de contrôle interne et leurs capacités de reddition de compte

<sup>131</sup> Services techniques au niveau national et décentralisé, Organisations de Producteurs (CTOP, PNOPPA, ainsi que les interprofessions), fédérations d'associations de personnes handicapées (FAPH-Bénin et FAPH Togo), Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA) ; opérateurs privés spécialisés dans l'ingénierie sociale....

218. **Sur le contrôle interne**, pour atténuer les risques de vulnérabilité dans la gestion interne, le manuel de gestion des UGP documentera les rôles et les responsabilités de tous les acteurs. Plus spécifiquement, les activités de contrôle interne des RAF des UGP seront orientées vers la vérification de la conformité des engagements financiers, le respect des règles de liquidation des dépenses et le contrôle de la cohérence des comptes de gestion et du bilan. Les RAF effectueront mensuellement, une conciliation entre les décaissements effectués par les bailleurs, les réalisations budgétaires et les emplois enregistrés au bilan.

219. Des actions sont en cours pour le recrutement d'auditeurs internes sur le PAADAM au Bénin et le ProMIFA au Togo ; il s'agira de définir le cadre d'une mutualisation de leurs interventions afin d'intégrer le PRIMA dans leur champ d'activités. Les auditeurs internes planifieront leurs activités dans le cadre d'un plan annuel d'audit en s'inspirant des lignes directrices de l'INTOSAI<sup>132</sup>. Les missions de contrôle des Inspections Générales des Ministères en charge de l'agriculture et des finances, qui seront également réalisées durant la période de mise en œuvre des Projets, viendront renforcer l'environnement du contrôle interne des UGP.

220. L'Unité régionale d'appui technique. Pour rappel, l'UniR-AT sera en charge du dispositif de facilitation des échanges entre le PRIMA-Bénin et le PRIMA-Togo et sera logée à l'ARAA ; A ce titre, l'UniR-AT disposera entre autre, des ressources d'un Don FIDA qui seront mobilisées suivant le mécanisme du compte d'avance temporaire (avec l'ouverture d'un compte désigné dans une banque commerciale crédible). Les modalités de retrait des fonds seront précisées dans la Lettre à l'Emprunteur/ Bénéficiaire. L'UniR-AT ouvrira aussi un compte désigné dans une banque une Banque agréée par le FIDA, pour recevoir les fonds des projets PRIMA-Bénin et PRIMA-Togo. L'UniR-AT rendra compte des fonds dépensés avec la documentation nécessaire dans le respect de toutes les règles définies dans la manuel de gestion financière du PRIMA, qui seront vérifiés durant les missions de supervision.

221. L'UniRAT aura en son sein une cellule financière en charge de la consolidation de l'information financière du Programme régional et de l'accompagnement fiduciaire des UGP. L'analyste financier de la cellule financière (un expert en pilotage financier à recruter) mettra en place un cadre d'échange d'informations et de mise en commun des ressources pro-actif, susceptible d'apporter une plus-value aux équipes fiduciaires des UGP dans la gestion opérationnelle.

222. **Le reporting financier**. Pour les réunions mensuelles de coordination, les équipes fiduciaires des UGP et l'UniR-AT devront établir un tableau de bord de gestion explicite sur la performance budgétaire et les engagements financiers en cours. Des rapports financiers (intérimaires et non audités) suivant le modèle du FIDA seront préparés semestriellement et soumis aux Ministères de Tutelle et au FIDA au plus tard 45 jours après la fin de chaque semestre.

223. **Audit externe**. Un auditeur externe indépendant et qualifié du secteur privé sera recruté annuellement par les Ministères de Tutelle pour effectuer l'audit externe des états financiers des UGP et de l'UniR-AT (cf. Annexe 7 du Manuel de mise en œuvre). L'option du recrutement d'un auditeur externe pour l'ensemble des agences d'exécution et les modalités de partage des coûts seront analysées par l'équipe de management du PRIMA.

224. L'analyse **des systèmes de passation des marchés** des deux pays révèle que globalement, ils édictent bien les principes et procédures énoncés par les directives du FIDA. L'évaluation des risques attachés aux systèmes nationaux de passation des marchés des deux pays a abouti à une note de 2,68/3, ce qui correspond à un risque faible sur une échelle de 1 (élevé) à 3 (faible). Toutefois, avec la récente expérience des longs délais observés sur les passations de marchés occasionnant des retards sur les projets en cours, le risque est relevé à **modéré**. L'organisation pour la gestion des marchés préconisée par ces réglementations au niveau des deux pays est identique : l'Autorité de Régulation des Marchés publics (ARMP), la Direction nationale de contrôle des marchés publics (DNCMP), et au niveau de chaque autorité contractante, la Personne responsable des marchés

---

<sup>132</sup> Organisation Internationale des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publiques

publics (PRMP), la Commission de passation des marchés publics (CPMP) et la Commission de contrôle des marchés publics (CCMP).

225. Pour les acquisitions du Programme, les procédures nationales seront appliquées, mais certaines spécificités des procédures FIDA seront prises en compte : seuils de passation des marchés fixés en fonction de la note du risque net évalué et, pour des impératifs de célérité, sélection de firmes de consultants sans recours à l'établissement de liste restreinte et sélection de consultants individuels systématiquement sur la base des qualifications. Les seuils de passation des marchés et de revue du FIDA sont identiques pour les deux pays, à l'exception du seuil d'appel d'offres national pour travaux. Au vu du caractère critique des projets d'infrastructures dans la mise en œuvre du programme, un arrangement spécifique sera mis en place pour supprimer le double contrôle a priori des marchés y relatifs et le transférer à la responsabilité du FIDA, ce qui permettra d'en assurer la célérité. Cet arrangement spécifique sera explicitement reflété dans les accords de financements à intervenir entre chaque pays et le FIDA. Des conventions seront signées par le Projet avec les départements techniques gouvernementaux compétents pour un appui dans le processus de sélection, passation et supervision de ces marchés d'infrastructures. En ce qui concerne la mise en œuvre de l'ingénierie sociale par les partenaires, elle sera administrée à travers un contrat fondé sur les résultats mesurés par des livrables qui détermineront les différents paiements<sup>133</sup>. La sélection de ces partenaires se fera soit par entente directe, soit sur la base d'une compétition restreinte à des organismes similaires (ONG, OP et autres organismes assimilés).

## **J. Planification, suivi-évaluation, apprentissage, gestion des savoirs et communication**

226. **Suivi et évaluation (SE).** Sur la base des modalités de SE du FIDA déjà opérationnel dans les projets FIDA en cours dans chaque pays, un système de SE (SSE) axé sur les résultats sera mis en place au sein de l'UGP de chaque pays. Ceux-ci seront harmonisés et normalisés afin de pouvoir rendre compte des indicateurs clés identifiés à communiquer au niveau régional. Chaque SSE sera sous la responsabilité du/de la responsable de SE (RSE) avec l'appui d'un assistant/e. Le SSE mesurera deux niveaux d'indicateurs sur les produits/résultats et les effets. Ces données ont été choisies sur une base d'indicateurs répondant aux besoins du Projet et de ses partenaires, particulièrement ceux ayant un intérêt régional. Les résultats et effets mesurés alimenteront l'UniR-AT, responsable de leur consolidation dans le cadre logique.

227. Le SSE sera un outil efficace fournissant l'information nécessaire en temps opportun, générant des données utiles à la conduite du Projet et comprendra les outils suivants: (i) études de base; (ii) suivi d'échantillons pour surveiller l'impact au niveau des ménages; (iii) contrôle des réalisations physiques avec une visualisation pouvant aider au suivi et à la prise de décision (type tableau de bord); (iv) la réalisation d'études spécifiques; et (v) des ateliers d'évaluation participative et de capitalisation avec les parties prenantes. Le suivi et l'évaluation auront des rôles complémentaires à chaque niveau.

228. Au niveau national, ce sera un outil: (i) de planification annuelle (préparation du PTBA); (ii) de suivi des activités mises en œuvre; (iii) d'information des différentes parties prenantes, y compris l'UniR-AT du PRIMA, de l'avancement qualitatif et quantitatif du projet; et (iv) d'aide à l'évaluation des principaux résultats du Projet.

229. Au niveau régional, l'équipe logée à l'ARAA suivra les impacts plus larges du PRIMA au niveau sous-régional à travers l'établissement d'indicateurs spécifiques de haut niveau reflétant les résultats régionaux du Programme, mettant ainsi à profit son ancrage au sein d'une institution de la CEDEAO. Les activités préparatoires au démarrage du PRIMA en appui à l'UniRAT (FIPS) permettront notamment de définir précisément ce cadre de haut niveau en travaillant sa mise en cohérence avec

---

<sup>133</sup> Ce dispositif innovant est détaillé dans le manuel de passation des marchés du Programme et sera affiné durant la période d'accélération du démarrage sur financement FIPS.

les objectifs des politiques agricoles et commerciales de l'espace CEDEAO. L'équipe de l'UniRAT servira notamment à: (i) soutenir l'harmonisation et les capacités des SSE nationaux; (ii) consolider et analyser les données pertinentes, régionales et des projets dans chaque pays, pour informer les parties prenantes et soutenir le dialogue politique; (iii) soutenir l'identification de différentes études, en particulier celles liées au dialogue politique, à l'engagement citoyen et aux corridors commerciaux régionaux.

230. Lors d'un atelier de démarrage, le SSE et son fonctionnement seront détaillés avec les équipes du Projet de chaque pays et de l'UniRAT, ainsi que celles des partenaires de mise en œuvre et particulièrement des partenaires stratégiques que sont les plateformes d'organisations nationales.

231. Le SSE du Projet sera développé avec une perspective de genre et permettra d'identifier, de suivre et d'évaluer les groupes ciblés par pays désagrégés par femme, jeune femme, homme, jeune homme et personne en situation de handicap. Ces cibles sont définies dans le cadre logique du PRIMA, et détaillées dans le CMR. Le tableau de bord fournira les données désagrégées par site/marché et par groupe cible. Toutes les études seront présentées avec des données désagrégées, y compris les enquêtes d'effets pour suivre l'intégration de la stratégie de genre dans la mise en œuvre du projet. Le SSE appuiera une évaluation participative avec les différentes parties prenantes du projet.

232. L'initiative AVANTI du FIDA sur le Suivi & Evaluation sera utilisée pour faire l'analyse des capacités actuelles des deux pays en matière de suivi-évaluation, et proposer les besoins de renforcement des capacités techniques et logistiques. Le personnel sera de ce fait admissible au programme de formation et certification en suivi et évaluation (PRIME) développé par le FIDA.

233. Par ailleurs, le PRIMA mettra en place un mécanisme de doléances et de réparation en cohérence avec la procédure du FIDA pour la réception des plaintes afin de pour recevoir et faciliter le règlement des préoccupations et des plaintes formulées pour non-respect présumé des politiques sociales et environnementales et des procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique. La procédure permettra aux plaignants concernés d'obtenir une réponse équitable et en temps opportun à leurs préoccupations, par le biais d'un processus indépendant. Le PRIMA disposera des capacités pour agir de manière proactive avec les parties touchées pour le règlement des plaintes, faire en sorte que la procédure de réception des plaintes réponde aux attentes et fonctionne de manière efficace, et tenir à jour les dossiers concernant toutes les plaintes et leur règlement.

234. **Gestion des savoirs et capitalisation.** Le projet capitalisera les expériences acquises pour : (i) contribuer aux politiques sectorielles nationales ; (ii) démontrer que la transformation de l'agriculture familiale tirée par les marchés concourt à un système de production durable et résilient contribuant à la diminution de la pauvreté en milieu rural ; (iii) contribuer au plaidoyer sur le rôle des dispositifs professionnels agricoles dans le changement d'échelle du traitement de volumes de produits agricoles ; (iv) promouvoir l'approche territoriale intégrée reliée à des corridors commerciaux sous-régionaux. Le PRIMA intégrera les leçons tirées des réalisations des projets du FIDA en cours et de ceux d'autres partenaires techniques et financiers du Bénin, du Togo et de la sous-région. L'UniRAT passera un partenariat stratégique avec le ROPPA, chargé de documenter, de communiquer et de partager les expériences entre les pays et les principales parties prenantes, ainsi que de développer des produits de connaissance clés, des ateliers de capitalisation et de partage d'informations. Le plan de gestion des connaissances des niveaux nationaux et du niveau régional seront affinés et précisés en lien étroit avec le dispositif de suivi-évaluation à l'occasion des missions d'assistance technique financées sur FIPS et conduites en amont du démarrage.

235. Etant donné que le PRIMA est la première opération régionale formulée au FIDA, la stratégie de gestion des connaissances intègrera une dimension liée aux modalités d'exécution à ce genre de programme. Cela permettra d'alimenter le circuit de gestion des connaissances interne au FIDA pour l'amélioration de ces opérations régionales en cours de lancement (G5 Shale/S3DC) ou à venir. Il s'agira plus spécifiquement (i) de renforcer les échanges et partage d'expériences entre le Bénin et

le Togo et (ii) à un plus haut niveau, de promouvoir les leçons apprises dans les processus de formulation d'autres opérations régionales au FIDA.

### b. Innovation et reproduction à plus grande échelle

236. La reproduction des acquis du PRIMA à plus grande échelle reposera sur deux piliers : le dialogue politique au niveau national et régional et la coopération Sud-Sud à l'échelle sous-régionale et au delà.

237. **Dialogue politique.** Le PRIMA accordera une attention particulière au dialogue sur les politiques qui sera amélioré et facilité par le mécanisme régional à l'aide des connaissances générées par le programme, tout en tenant compte et en valorisant les processus de dialogue politiques nationaux. Par exemple, au niveau des pays, la mise en œuvre de PRIMA et ses bonnes pratiques pourront être valorisées par les programmes pays et les acteurs partenaires afin de porter des réformes nationales pour leur meilleure prise en compte. PRIMA travaillera sur des sujets pour lesquels le FIDA a un avantage comparatif, tels que (i) le changement climatique et la contribution de l'agriculture familiale et (ii) l'amélioration des données et indicateurs des projets du FIDA pour éclairer le dialogue sur les politiques en fonction des résultats, en étroite collaboration avec les interprofessions et les plateformes d'OP nationales et régionales qui travaillent déjà sur cette question (Observatoire des exploitations familiales et processus de capitalisation des marchés territoriaux du ROPPA). Un tel exercice pourra aider à orienter les discussions sur le rôle de l'agriculture familiale dans le développement national, notamment en utilisant les plateforme de dialogue en place telle que la Plateforme Nationale de Promotion de l'Agriculture Familiale au Togo (PNAFAT). D'autres thèmes pourront également être considérés comme une passerelle vers un processus de dialogue politique plus permanent. Il s'agit notamment du développement de couloirs commerciaux sous-régionaux et de la réduction des obstacles administratifs.

238. **Coopération Sud-Sud.** Les opportunités de coopération Sud-Sud se focaliseront sur des sujets liés à l'intégration régionale et au commerce agricole transfrontalier avec un accent particulier sur : i) la mise en œuvre de politiques et procédures commerciales adéquates; ii) la gestion des marchés ruraux impliquant des plateformes multi-acteurs, système de suivi et de suivi au sein des marchés et des corridors de transport, iii) le développement des chaînes de valeur intra-régionales. L'unité régionale d'appui technique sera essentielle pour faciliter les échanges régionaux et internationaux. Il s'agira de créer une plateforme de communication/échange avec tous les projets en Afrique de l'ouest et centrale adoptant la même approche (Niger, Guinée, Guinée Bissau) et grâce à la subvention régionale FARM-TRAC (mise en œuvre par le consortium CILSS-IFPRI) pour établir un échange continental avec les autres Institutions économiques régionales (SADC, CEEAC). Des échanges seront établis avec les commissions agricoles et commerciales du MERCOSUR et de la REAF.

## K. Plans d'exécution

### Calendrier des événements

• Revue technique PDR	25 aout 2020
• Mobilisation du FIPS	Octobre 2020
• Négociations avec les gouvernements (Bénin et Togo) – IFAD	Octobre 2020
• Décision du Conseil d'administration du Fonds	Décembre 2020
• Atelier de lancement du Programme	Février 2021

239. **Activités de démarrage.** La facilité pour une mise en œuvre plus rapide du démarrage du projet (FIPS) sera mobilisée par les deux gouvernements sur une période de 12 mois (octobre 2020 - septembre 2021) afin de démarrer rapidement les activités préparatoires nécessaires à la mise en place du Programme (voir annexe 11).

**a. Plans de supervision, d'examen à mi-parcours et d'achèvement**

240. La supervision du Programme sera effectuée directement par le FIDA, conjointement avec les comités de pilotage régional et nationaux et par les responsables des ministères de l'Economie et des Finances responsables au nom des gouvernements du Bénin et du Togo, afin de maintenir la logique régionale du programme tout en assurant les fonctions de supervision administrative et fiduciaire. Ces missions de supervision et d'appui à la mise en œuvre s'assureront des performances de mise en œuvre de PRIMA et particulièrement l'atteinte des résultats et de l'impact, l'effectivité des résultats institutionnels et techniques ainsi qu'aux aspects fiduciaires de la gestion du Programme.

241. Une revue à mi-parcours sera effectuée à la fin de la troisième année du Programme afin de mesurer les progrès et d'apporter les ajustements appropriés. Une mission d'achèvement sera organisée à la fin du Programme. Elle permettra d'apprécier, notamment, la pertinence du projet et son approche de mise en œuvre, la réalisation des objectifs et les difficultés rencontrées et recommandera les ajustements nécessaires pour lever les contraintes et atteindre les objectifs. Elle sera l'occasion de faire le point de l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'approche régionale et de la synergie avec les dispositions de la CEDEAO en matière d'intégration régionale.

**Annexes** (à charger dans le SGRO)

**Annexe 1. Cadre logique**

**Annexe 2. Théorie du changement**

**Annexe 3. Coût et financement du projet: Tableaux de coûts détaillés**

Annexe 3.1: Coût et financement du PRIMA-Bénin : Tableaux de coûts détaillés

Annexe 3.2: Coût et financement du PRIMA-Togo : Tableaux de coûts détaillés

Annexe 3.3: Coût et financement du PRIMA-Régional (UniR-AT) : Tableaux de coûts détaillés

**Annexe 4. Analyse économique et financière**

**Annexe 5. Note d'examen des Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique du FIDA (PESEC)**

**Annexe 6. Premier plan de travail et budget annuel (PTBA)**

Annexe 6.1: Premier plan de travail et budget annuel PRIMA-Bénin

Annexe 6.2: Premier plan de travail et budget annuel PRIMA-Togo

Annexe 6.3: Premier plan de travail et budget annuel (UniR-AT)

**Annexe 7. Plan de passation des marchés sur les 18 premiers mois**

Annexe 7.1: Plan de passation des marchés sur les 18 premiers mois PRIMA-Bénin

Annexe 7.2: Plan de passation des marchés sur les 18 premiers mois PRIMA-Togo

Annexe 7.3: Plan de passation des marchés sur les 18 premiers mois (UniR-AT)

**Annexe 8. Manuel d'exécution du projet (MEP)**

Annexe 8.1: Manuel d'exécution du projet (MEP) PRIMA-Bénin

Annexe 8.2: Manuel d'exécution du projet (MEP) PRIMA-Togo

Annexe 8.3: Manuel d'exécution du projet (MEP) (UniR-AT)

**Annexe 9. Matrice Intégrée des Risques du Projet**

**Annexe 10. Stratégie de retrait**

**Annexe 11. Liste des activités admissibles qui seront financées au titre du FIPS**

**Annexe 12. Autres documents**

Annexe 12.1: Matrice de phasage des interventions par corridor sous-régional

Annexe 12.2: Répartition des sites potentiels d'aménagements par pays et par corridor

## Annexe 1. Cadre logique désagrégé par pays est présenté à la suite du cadre logique global<sup>134</sup>

Hiérarchie des résultats	Indicateurs clés <sup>135</sup>					Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Référence (B.T.R)	Mi-parcours (B.T.R)	Fin (B.T.R)	Source	Fréquence	Responsabilité		
Portée	1. Nombre de personnes recevant des services promus par le projet = <sup>136</sup> 1.a Nombre correspondant de ménages touchés 1.b. Estimation du nombre total correspondant de membres des ménages =	0 0 0	15 400 9 000 52 000	245 000 144 000 833 000	SSE	Annuelle	UGP Nationales UniR-AT & FIDA	Bonne capacité de mise en œuvre ; tailles du ménage = 5,3 pers/ménage (Togo) et 6 pers/ménage (Bénin)	
<b>But du Projet:</b> Accroître durablement les revenus et la diversité alimentaire des ménages ruraux	2. Incidence de la pauvreté et de la vulnérabilité (moyenne)	47,5%	-	42,5%	Enquêtes SMART	Année 6	UGP Nationales & FIDA	Cadre réglementaire et institutionnel national favorable	
<b>Objectif de Développement :</b> Accompagner la transformation durable de l'agriculture familiale tirée par les marchés de demi-gros des produits agricoles, en favorisant l'entrepreneuriat rural des jeunes et des femmes, et l'intégration des marchés dans les corridors commerciaux nationaux et sous-régionaux.	3. % producteurs/trices déclarant avoir augmenté leurs revenus d'au moins 30% (de la marge nette de leurs activités agricoles) = <sup>136</sup>	0	30%	80%	SSE Enquêtes des effets annuelles	Annuelle à partir d'année 2	UGP Nationales UniR-AT	Bonnes capacités de mise en œuvre Utilisation équitable des ressources et répartition des prestations au sein des ménages	
<b>Effet 1:</b> Les exploitations agricoles familiales commercialisent mieux leurs surplus de productions agricoles dans la sous région	4. Pourcentage de personnes faisant état d'une amélioration de leur accès physique aux marchés ainsi qu'aux installations de transformation et de stockage (2.2.6) =	0	15%	60%	SSE Enquêtes des effets annuelles	Année 4, 5, 6	UGP Nationales UniR-AT		
	5. Pourcentage d'augmentation des volumes de produits agricoles commercialisés sur les marchés réhabilités du Bénin et du Togo	0	0%	30%	SSE et rapports des marchés	Annuelle à partir d'année 3	UGP Nationales UniR-AT		
<b>Produit 1.1:</b> Les infrastructures économiques sont utilisées et maintenues de manière durable et sont reliés aux zones de production par des routes praticables	6. Les organisations formelles de gestion, d'exploitation et d'entretien des infrastructures réhabilitées sont fonctionnelles après deux ans	0	44	109	SSE	Annuelle à partir de l'année 3	UGP Nationales	Les OP s'engagent dans des activités de services économiques pour leurs membres aux côtés du secteur privé	
	7. Nombre de kilomètres de routes construites, remises en état ou améliorées (2.1.5) <sup>137</sup>	0	200	500	SSE	semestrielle	UGP Nationales		
	8. Nombre d'installations de marché construites ou remises en état (2.1.6)	0	14	28	SSE	semestrielle	UGP Nationales		

<sup>134</sup> Logée à l'ARAA, l'UniRAT suivra les impacts plus larges du PRIMA au niveau sous-régional à travers l'établissement d'indicateurs spécifiques de haut niveau reflétant les résultats régionaux du Programme, mettant ainsi à profit son ancrage au sein d'une institution de la CEDEAO. Les activités préparatoires au démarrage du PRIMA en appui à l'UniRAT (FIPS) permettront notamment de définir précisément ce cadre de haut niveau en travaillant sa mise en cohérence avec les objectifs des politiques agricoles et commerciales de l'espace CEDEAO.

<sup>135</sup> Indicateurs de base de FIDA sont inclus.

<sup>136</sup> (=) Indicateurs à ventiler par sexe : homme adulte (HA), femme adulte (FA) jeune homme (JH) et jeune femme (JF) et personnes en situation d'handicap (binôme personne handicapé plus son accompagnant) avec un ciblage croisé d'au moins 40 % FA et 40 % jeunes (60 %) JH + 60 % JF) ; Tous les indicateurs se référant à des groupes devront compter le nombre de membres par sexe, et le nombre de groupes ayant des femmes dans leurs organes directeurs

<sup>137</sup> Dont 9 marchés demi-gros et 19 centres de collecte.

Hiérarchie des résultats	Indicateurs clés <sup>135</sup>					Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Référence (B.T.R)	Mi-parcours (B.T.R)	Fin (B.T.R)	Source	Fréquence	Responsabilité		
<u>Produit 1.2 : Les groupements de producteurs/trices, les jeunes et les femmes sont engagés dans des activités entrepreneuriales rémunératrices, dont celles impliquées dans les filières à haute valeur nutritionnelle</u>	9. Nombre d'initiatives entrepreneuriales viables après 3 ans (AGR, MER, Agro-PME, coop) = - Dont investi dans des filières à haute valeur nutritionnelle (30%) - Dont organisations de producteurs ruraux (coopératives, groupements)	0 0 0	277 98 111	694 208 278	SSE	Annuelle	UGP Nationales		
<b>Effet 2:</b> Les agriculteurs familiaux, femmes et jeunes inclus, augmentent durablement leurs productions et leurs capacités d'adaptation aux chocs externes, notamment climatiques, par la diversification de leurs productions et de meilleures pratiques nutritionnelles	10. Pourcentage des individus présentant une amélioration de l'autonomisation (EI 2.1) =	0	30%	80%	Enquêtes effets annuelles	Annuelle à partir d'année 2	UGP Nationales UniR-AT	Les variations climatiques ne sont pas extrêmes	
	11. pourcentage de personnes/ménages déclarant l'adoption de pratiques et technologies durables durable pour l'environnement et résilientes au changement climatique (3.2.2) =	0	25%	80%	Enquêtes effets annuelles	Annuelle à partir d'année 2	UGP Nationales UniR-AT		
	12. Femmes déclarant une diversité alimentaire minimale (1.2.8)	0	30%	60%	Enquêtes effets annuelles	Annuelle à partir d'année 2	UGP Nationales UniR-AT		
<u>Produit 2.1: Les agriculteurs ont diversifié leur production avec des pratiques agricoles climato- résilients et agro-écologiques</u>	13. Nombre d'hectares de terres soumises à une gestion résiliente au climat (3.1.4)	0	12 400	20 000	SSE	Annuelle	UGP Nationales		
	14. Nombre d'AUE appuyées pour gérer de manière durable les surfaces aménagées	0	30	30	SSE	Annuelle	UGP Nationales		
	15. Nombre de personnes formées aux pratiques et/ou techniques de production (1.1.4) =	0	7 300	20 000	SSE	Annuelle	UGP Nationales		
	16 .Tonnes d'émissions de gaz à effet de serre (CO2e) évitées ou de carbone fixé (3.2.1) <sup>138</sup>	0	-234 000	-468 000	EX-ACT	Ligne de base, ligne médiane et ligne de fin	tbc	Les activités liées à l'atténuation seront implementées	
<u>Produit 2.3: De meilleures pratiques liées à la nutrition sont adoptées dans l'alimentation des enfants, femmes et hommes au sein des ménages</u>	17. Nombre de personnes améliorant les connaissances, les attitudes et les pratiques en matière de nutrition (KAP) (1.2.9) =	0	1 565	3 635	SSE	Annuelle	UGPs Nationales		
	18. Ménages recevant un soutien ciblé pour améliorer leur nutrition (1.1.8)	0	1 565	3 635	SSE	Annuelle	UGPs Nationales		
<b>Effet 3 :</b> Un commerce agricole plus performant entre le Bénin et le Togo avec une participation active des instances de décision de la CEDEAO et d'autres organismes régionaux et nationaux pilotant les stratégies de commerce agricole à l'échelle transfrontalière.	19. Augmentation des volumes d'échanges de produits agricoles entre les deux pays (%)	0	10 %	30%	SSE	Année, 4, 5 et 6	ARAA UniR-AT	Bon déroulement du dialogue politique entre les pays	
<u>Product 3.1: Les mécanismes de surveillance des flux commerciaux de produits agricoles dans les couloirs régionaux améliorent le commerce</u>	20. Cadres de concertation par corridor créés	0	2	9		Annuelle à partir d'année 2	UGP Nationales ARAA UniR-AT		
<u>Produit 3.2: Les acteurs économiques et sociaux sont bien représentés et participent</u>	21. Nombre de produits de savoirs pertinents en matière de politiques réalisés (Politique 1) <sup>139</sup>	0	4	10	SSE				

<sup>138</sup> Sur une durée de 20 ans – 2 099 000 tCO2

<sup>139</sup> Les études et les produits de connaissance générés sont pertinents pour le dialogue sur la politique régionale

Hiérarchie des résultats	Indicateurs clés <sup>135</sup>				Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Référence (B.T.R)	Mi-parcours (B.T.R)	Fin (B.T.R)	Source	Fréquence	Responsabilité	
activement au dialogue politique avec les IER et les organismes nationaux	22. Nombre # processus / comités / cadre de concertation de politique sectorielle dans lesquelles les OP participent	0	20	30	SSE			

Hiérarchie des résultats	Indicateurs clés <sup>140</sup>				Moyenne de vérification			Hypothèses
	Nom	Référence (B.T.R)	Mi-parcours (B.T.R)	Fin (B.T.R)	Source	Fréquence	Responsabilité	
Portée	1. Nombre de personnes recevant des services promus ou soutenus par le projet = <sup>136</sup> Bénin Togo  1.a Nombre correspondant de ménages touchés Bénin Togo  1.b. Estimation du nombre total correspondant de membres des ménages = Bénin Togo	0 0 0 0 0 0 0 0	15 400 9 800 5 600 9 000 5 700 3 300 52 000 35 000 17 000	245 000 168 000 77 000 144 000 99 000 45 000 833 000 593 000 240 000	SSE	Annuelle	UGPs Nationales UniR-AT & FIDA	Bonne capacité de mise en œuvre. La taille du ménage est de 5.3 personnes / ménage pour le Togo et 6 personnes / ménage pour le Bénin
<b>But du projet:</b> Accroître durablement les revenus et la diversité alimentaire des ménages ruraux	2. Incidence de la pauvreté et de la vulnérabilité (moyenne)  Bénin Togo	47.5%  40% 55.1%	-	42.5%  35% 50%	Enquêtes SMART	Année 6	UGPs Nationales & FIDA	Un cadre réglementaire, stratégique et institutionnel national favorable
<b>Objectif du Développement :</b> Accompagner la transformation durable de l'agriculture familiale tirée par les marchés de demi-gros des produits agricoles, en favorisant l'entrepreneuriat rural des jeunes et des femmes, et l'intégration des marchés dans les corridors commerciaux nationaux et sous-régionaux.	3. % producteurs/trices déclarant avoir augmenté leurs revenus d'au moins 30% (de la marge nette de leurs activités agricoles) =  Bénin Togo	0  0	30%  30% 30%	80%  80% 80%	SSE Enquêtes des effets annuelles	Annuelle à partir d'année 2	UGPs Nationales UniR-AT	
<b>Effet 1:</b> Les exploitations agricoles familiales commercialisent mieux leurs surplus de productions agricoles dans la sous région	4. Pourcentage de personnes faisant état d'une amélioration de leur accès physique aux marchés ainsi qu'aux installations de transformation et de stockage (2.2.6) =  Bénin Togo	0%  0% 0%	15%  15% 15%	60%  60% 60%	SSE Enquêtes des effets annuelles	Année 4, 5, 6	UGPs Nationales UniR-AT	Bonnes capacités de mise en œuvre  Utilisation équitable des ressources et répartition des prestations au sein des ménages
	5. Pourcentage d'augmentation des volumes de produits agricoles commercialisés sur les marchés réhabilités au Bénin et Togo  Bénin Togo	0%  0% 0%	0%  0% 0%	30%  30% 30%	SSE et rapports des marchés	Annuelle à partir d'année 3	UGPs Nationales UniR-AT	

<sup>140</sup> Indicateurs de base de FIDA sont inclus.

Hiérarchie des résultats	Indicateurs clés <sup>140</sup>				Moyenne de vérification			Hypothèses
	Nom	Référence (B.T.R)	Mi-parcours (B.T.R)	Fin (B.T.R)	Source	Fréquence	Responsabilité	
<b>Produit 1.1:</b> Les infrastructures économiques sont utilisées et maintenues de manière durable et sont reliés aux zones de production par des routes praticables	6. Les organisations formelles de gestion, d'exploitation et d'entretien des infrastructures réhabilitées sont fonctionnelles après deux ans Bénin Togo	0 0 0	44 27 17	109 65 44	SSE	Annuelle à partir de l'année 3	UGPs Nationales	Les OP s'engagent dans des activités de services économiques pour leurs membres aux côtés du secteur privé
	7. Nombre de kilomètres de routes construites, remises en état ou améliorées (2.1.5) <sup>141</sup> Bénin Togo	0 0 0	200 120 80	500 300 200	SSE	semestrielle	UGPs Nationales	
	8. Nombre d'installations de marché construites ou remises en état (2.1.6) Bénin Togo	0 0 0	14 8 6	28 15 13	SSE	semestrielle	UGPs Nationales	
<b>Produit 1.2</b> Les groupements de producteurs/trices, les jeunes et les femmes sont engagés dans des activités entrepreneuriales rémunératrices, dont celles produisant des compléments alimentaires pour de meilleurs états nutritionnels chez les enfants  <b>Effet 2:</b> Les agriculteurs familiaux, femmes et jeunes inclus, augmentent durablement leurs productions et leurs capacités d'adaptation aux chocs externes, notamment climatiques, par la	9. Nombre d'initiatives entrepreneuriales viables après 3 ans (AGR, MER, Agro-PME) = Bénin Togo  Dont investies dans des filières à haute valeur nutritionnelle (30%) Bénin Togo  Dont nombre d'organisations de producteurs ruraux Bénin Togo	0 0 0 0 0 0 0 0 0	328 197 131 98 59 39 131 79 52	694 392 302 208 118 90 278 157 121	SSE	Annuelle	UGPs Nationales	Les variabilités climatiques ne sont pas extrêmes
	10. Pourcentage des individus présentant une amélioration de l'autonomisation (EI 2.1) = Bénin Togo	0 0 0 0 0	30% 30% 30%	80% 80% 80%	Enquêtes des effets annuelles	Annuelle à partir d'année 2	UGPs Nationales UniR-AT	

<sup>141</sup> Dont 9 marchés demi-gros et 19 centres de collecte.

Hiérarchie des résultats	Indicateurs clés <sup>140</sup>				Moyenne de vérification			Hypothèses
	Nom	Référence (B.T.R)	Mi-parcours (B.T.R)	Fin (B.T.R)	Source	Fréquence	Responsabilité	
diversification de leurs productions et de meilleures pratiques nutritionnels	11. pourcentage de personnes/ménages déclarant l'adoption de pratiques et technologies durables durable pour l'environnement et résiliences au changement climatique (3.2.2)= Bénin Togo	0 0 0	25% 25% 25%	80% 80% 80%	Enquêtes des effets annuelles	Annuelle à partir d'année 2	UGPs Nationales UniR-AT	
	12. Femmes déclarant une diversité alimentaire minimale (1.2.8) Bénin Togo	0 0 0	30% 30% 30%	60% 60% 60%	Enquêtes des effets annuelles	Annuelle à partir d'année 2	UGPs Nationales UniR-AT	
Produit 2.1: Les agriculteurs ont diversifié leur production avec des pratiques agricoles climato- résilients et agroécologiques	13. Nombre d'hectares de terres soumises à une gestion résiliente au climat (3.1.4) Bénin Togo	0 0 0	12 400 6 760 5 640	20 000 12 000 8 000	SSE	Annuelle	UGPs Nationales	
	14. Nombre d'AUE appuyées pour gérer de manière durable les surfaces aménagées Bénin Togo	0 0 0	30 15 15	30 15 15	SSE	Annuelle	UGPs Nationales	
	15. Nombre de personnes formées aux pratiques et/ou techniques de production (1.1.4) = Bénin Togo	0 0 0	7 300 4 700 2 600	20 000 12 000 8 000	SSE	Annuelle	UGPs Nationales	
	16 .Tonnes d'émissions de gaz à effet de serre (CO2e) évitées ou de carbone fixé (3.2.1) <sup>142</sup> Bénin Togo	0 0 0	-234 000 AD AD	-468 000 AD AD				
Produit 2.3: Des meilleures pratiques liées à la nutrition sont adoptées dans l'alimentation des enfants, femmes et hommes au sein des ménages	17. Nombre de personnes amélioration les connaissances, les attitudes et les pratiques en matière de nutrition(KAP) =. Bénin Togo	0 0 0	1 565 940 625	3 635 1 882 1 753	SSE	Annuelle	UGPs Nationales	

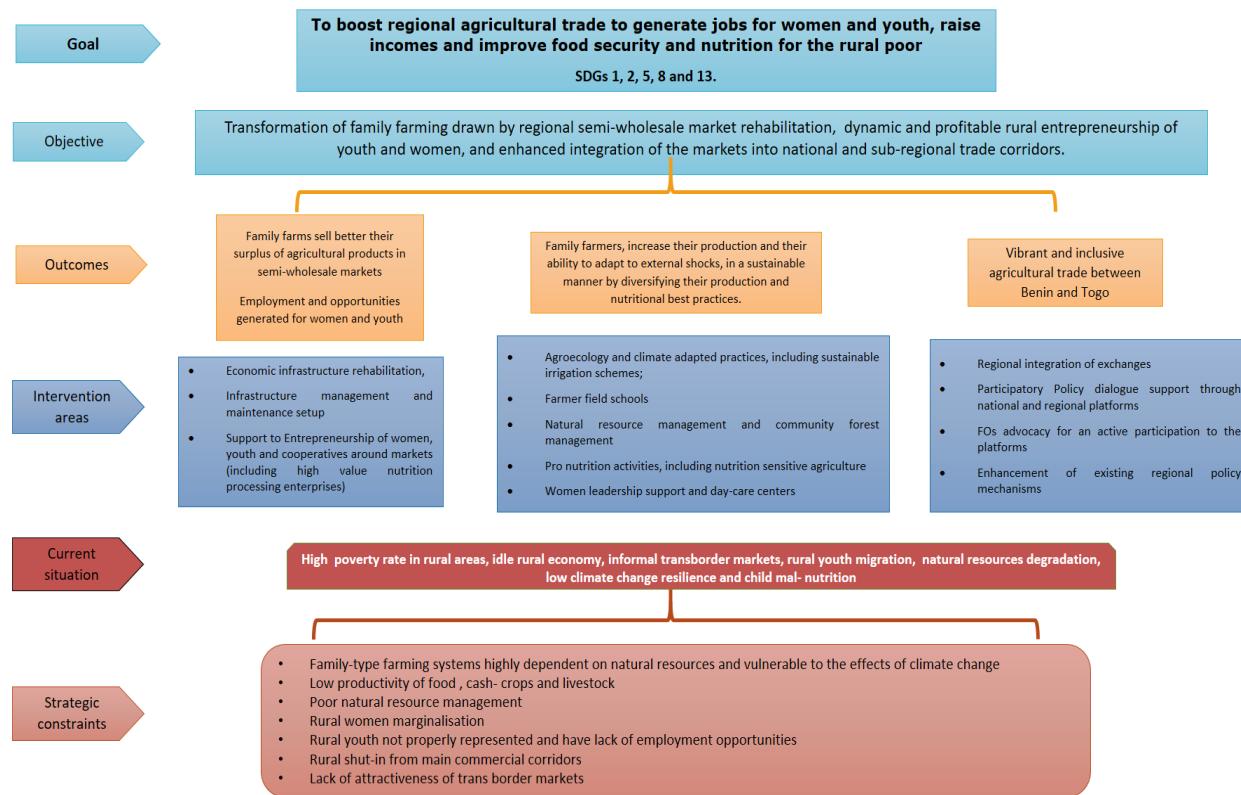
<sup>142</sup> Sur une durée de 20 ans – 2 099 000 tCO2

Hiérarchie des résultats	Indicateurs clés <sup>140</sup>				Moyenne de vérification			Hypothèses
	Nom	Référence (B.T.R)	Mi-parcours (B.T.R)	Fin (B.T.R)	Source	Fréquence	Responsabilité	
	18. Ménages recevant un soutien ciblé pour améliorer leur nutrition (1.1.8) <sup>134</sup>	0 0 0	1 565 940 625	3 635 1 882 1 753	SSE	Annuelle	UGPs Nationales	
<b>Effet 3 : Le commerce agricole plus performant entre le Bénin et le Togo (et avec un impact direct dans les pays voisins) - Des échanges agricoles plus performants entre le Bénin et le Togo (et ayant un impact direct dans les pays voisins) ont une participation active et des relations avec les organes de décision de la CEDEAO et d'autres organismes régionaux et nationaux pour le pilotage des stratégies de marché agricole à l'échelle transfrontalière.</b>	19. Augmentation des volumes d'échanges de produits agricoles entre les deux pays (%)  Bénin Togo	0 0	10 % 10% 10%	30% 30% 30%	SSE	Année, 4, 5 et 6	ARAA UniR-AT	
<b>Product 3.1:</b> Les mécanismes de surveillance des flux commerciaux de produits agricoles dans les couloirs régionaux améliorent le commerce	20. Cadres de concertation par corridor sont créés/dynamisés  Bénin Togo	0 0 0	2 1 1	9 5 4		Annuelle à partir d'année 2	UGPs Nationales ARAA UniR-AT	
<b>Produit 3.2:</b> Les acteurs économiques et sociaux sont bien représentés et participent activement au dialogue politique avec les IER et les organismes nationaux	21. Nombre de produits de savoirs pertinents en matière de politiques réalisés (Politique 1) <sup>143</sup>  Bénin Togo	0 0	4 2 2	10 5 5	SSE	Annuelle à partir d'année 2	UGPs Nationales ARAA UniR-AT	
	22. Nombre # processus / comités / cadre de concertation de politique sectorielle dans lesquelles les OP participent actions agricoles nationales et régionales  Bénin Togo	0 0	20 10 10	30 15 15	SSE	Annuelle à partir d'année 2	UGPs Nationales ARAA UniR-AT	

<sup>143</sup> Les études et les produits de connaissance générés sont pertinents pour le dialogue sur la politique régionale

## Annexe 2. Théorie du changement

Problème	Causes	Effets	Intervention	Impact	Objectif
L'agriculture familiale dans les régions frontalières du Bénin et du Togo ne peut subvenir ni aux besoins alimentaires et nutritionnels des populations notamment des femmes et des jeunes enfants, ni à répondre à la demande intérieure pourtant croissante des zones urbaines et des marchés sous-régionaux en productions agricoles de qualité (céréales, produits maraîchers, légumineuses, tubercules).	<p><b>i) une agriculture familiale pas assez bien connectée aux corridors commerciaux assurant des débouchés.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un enclavement des zones de production avec <u>des coûts de transactions très élevés pour accéder aux marchés urbains et sous-régionaux induisant de faibles marges pour les producteurs/trices;</u></li> <li>- un manque de dialogue interprofessionnel entre producteurs et commerçants;</li> <li>- des possibilités réduites d'investissements pour produire des aliments à haute valeur nutritionnelle à prix compétitif et abordable.</li> </ul> <p><b>ii) faible productivité des surfaces cultivées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des terres sous exploitées ne permettant pas de gros surplus commercialisables</li> <li>- Des possibilités d'investissements limitées pour mieux exploiter les zones agricoles (bas-fonds, terres amont);</li> <li>- Un accès limité au "paquet technologique raisonné" et à l'appui-conseil de qualité;</li> <li>- Un manque de capacités techniques et financières des femmes et des jeunes limitant leur implication dans les activités rémunératrices;</li> <li>- <u>De trop faibles volumes produits par exploitation pour être commercialisés;</u></li> <li>- <u>des traditions alimentaires ne valorisant pas la diversification d'un régime alimentaire.</u></li> </ul>	<p><b>Sur l'agriculture</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une production insuffisante et une faible productivité des exploitations agricoles familiales ;</li> <li>- Des terres arables mal ou peu exploitées en bas-fond ou en amont des sous-bassins versants;</li> </ul> <p><b>Sur l'économie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le manque d'offre de produits agricoles locaux sur les marchés tant ruraux qu'urbains encourage le recours aux importations de céréales (riz) et produits agricoles rendant les productions locales de moins en moins compétitives ;</li> <li>- un exode des jeunes ruraux qui ne trouvent pas d'activités économiquement viables dans le secteur agricole;</li> </ul> <p><b>Sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une disponibilité alimentaire en quantité et/ou en prix contribuant à une insécurité alimentaire et nutritionnelle</li> <li>- le taux de malnutrition chronique élevé des enfants de moins de deux ans (30-35%);</li> </ul> <p><b>Sur l'environnement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une augmentation de la pression anthropique négative : érosion et baisse de la fertilité des bassins versants ;</li> </ul>	<p>(i) <b>Connecter et renforcer</b> les acteurs économiques, dont les jeunes et les femmes impliqués dans des microentreprises rurales dont celles à haute valeur nutritionnelle, autour des marchés de demi-gros transfrontaliers de produits agricoles pour accéder aux marchés urbains et sous-régionaux, par des infrastructures économiques favorisant le regroupement de l'offre, de manière équitable, inclusive et durable (information sur les prix et les volumes, normes et qualité, taxes).</p> <p>(i) <b>augmenter</b> la productivité de l'agriculture familiale, de manière inclusive et par des techniques résiliences au changement climatique, afin d'améliorer la sécurité nutritionnelle tout en apportant les surplus sur les marchés hebdomadaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- augmentation de la demande en produits agricoles sur des marchés de demi-gros intégrés aux corridors sous-régionaux</li> <li>- augmentation des taxes locales prélevées pour une meilleure capacité d'investissement dans les biens publics communs.</li> <li>- augmentation des revenus des exploitations familiales et baisse des couts de transactions;</li> <li>- création d'emploi (jeunes, femmes) par l'augmentation de la rentabilité de l'agriculture familiale orientée vers le marché et par des microentreprises rurales rentables ;</li> <li>- augmentation de la disponibilité en produits vivriers et à haute valeur nutritionnelle sur les marchés hebdomadaires;</li> <li>- amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des exploitations familiales;</li> <li>- risques environnementaux mieux maîtrisés et une plus grande résilience aux chocs climatiques.</li> </ul>	Accroître durablement les revenus et la diversité alimentaire des ménages ruraux des régions frontalières du Bénin et du Togo



### **Annexe 3. Coût et financement du projet: Tableaux de coûts détaillés**

L'annexe 3 est composée de 3 parties détaillant les couts des 3 entités autonomes du PRIMA comme suit:

Annexe 3.1: Coût et financement du PRIMA-Bénin: Tableaux de coûts détaillés

Annexe 3.2: Coût et financement du PRIMA-Togo: Tableaux de coûts détaillés

Annexe 3.3: Coût et financement du PRIMA-Régional (UniR-AT): Tableaux de coûts détaillés

## **Annexe 3.1. Coût et financement du PRIMA-Bénin: Tableaux de coûts détaillés**

### **I. Introduction**

1. Cette annexe présente les hypothèses et les résultats de l'estimation des coûts Programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA) - Bénin, réalisée en utilisant le logiciel COSTAB. Les détails concernant le calcul des coûts par composante et activités figurent dans les appendices des composantes concernées. Le premier chapitre du document est consacré aux principales hypothèses retenues pour la durée et la date de démarrage prévue du Programme, les imprévus physiques et les imprévus pour hausse des prix, les coûts unitaires, les pourcentages de taxes et de devises appliqués par catégories de dépenses, les pourcentages de financement par catégorie de dépenses. Le second chapitre traite de l'estimation des coûts totaux par composante et par source de financement.

2. En annexe du document sont repris les tableaux de coûts détaillés par composante qui comprennent: a) les quantités, coûts unitaires et coûts de base en franc FCFA (FCFA) et en dollar des États-Unis (USD); b) les coûts totaux en USD ; et c) le détail des hypothèses (catégories, pourcentage de taxes et de devises) et les sources de financement par activité.

### **II. Hypothèses de calcul des coûts**

3. Les coûts du programme ont été estimés sur la base des principales hypothèses suivantes:

4. **Durée et démarrage du programme :** elle a été estimée à six ans, soit de 2021 à 2026. Il est prévu que la présentation au Conseil d'administration (CA) du FIDA se fera au dernier trimestre 2020, en tenant compte des délais pour signer l'accord de financement et satisfaire les conditions d'entrée en vigueur pour 2021.

5. **Les imprévus physiques:** Le PRIMA soutient la réalisation d'infrastructures de marché: construction de marchés de demi-gros, de marchés de collecte et des pistes rurales (sous-composante 1.2), la réalisation d'aménagements hydro-agricoles (sous-composante 2.2). Des imprévus physiques de 5% ont été appliqués aux travaux de génie civil et rural afin de faire face à d'éventuelles erreurs d'estimation des quantités et/ou méthodes utilisées dans la mise en œuvre du Programme.

6. **Les imprévus financiers:** sont destinées à faire face aux effets de l'inflation et de la dévaluation du taux de change entre le franc CFA et le dollar des États-Unis. Les prévisions d'inflation en devise se basent sur le *Manufactures Unit Value Index* (MUV) de la Banque mondiale sur l'indice de la valeur des exportations des produits manufacturés de quinze pays développés et émergents vers les pays en développement et à revenus intermédiaires. Un taux de 1,7% a été retenu pour l'inflation au niveau international. Les chiffres retenus pour l'inflation nationale (en FCFA) prennent en compte l'inflation passée et moyenne au cours des trois dernières années. Les données de la Banque centrale et des prévisions du Fonds monétaire international (FMI) ont été retenues soit un taux inflationniste de 1,2%.

7. **Taux de change:** La mission a retenu le taux de 585,25 FCFA pour 1 USD dans l'estimation des coûts du projet. Ce taux est basé sur le taux de change officiel du FCFA par rapport au USD à la date du 01 juin 2020 lors de la mission de conception. Étant donné les fluctuations historiques de ce taux de change, il est probable que ce taux varie au cours de la période d'exécution du projet. Il est difficile de faire des prévisions précises sur l'évolution du taux de change.

8. **Coûts unitaires:** Les estimations de coûts sont basées principalement sur l'expérience des projets FIDA (PACER, PADAAM, PADMAR) et Banque mondiale (PPAAO, PADA) au Bénin et d'autres partenaires techniques comme les directions centrales et décentralisées de l'Etat, les plateformes d'acteurs des filières ciblées, ONGs impliqués dans la mise en œuvre de plusieurs projets-programmes au Bénin.

9. Les coûts de base ont été imputés dans le COSTAB en partie en USD et en partie en FCFA (FCFA). Les coûts de base des biens et services importés ont été évalués à leurs prix de marché, et comprennent les prix Coût Assurance Fret (CAF), les droits de douanes et la taxe sur la valeur ajoutée car ceux-ci représentent un coût réel pour le projet. Concernant les coûts unitaires, le détail des coûts d'investissement et récurrents (fonctionnement et salaires) est présenté dans les différents documents de travail ainsi que dans les tableaux détaillés.

**10. Catégories de dépenses et pourcentage de taxes et de devises:** La définition des catégories de dépenses a été faite sur la base de la circulaire IC/FOD/02/2013 du FIDA relative à la standardisation des catégories de dépenses. Le niveau de taxes dans les coûts unitaires a été évalué afin d'estimer la contrepartie financière du gouvernement correspondant aux droits et taxes appliqués sur les biens et services qui seront acquis dans le cadre du programme. La part en devises est estimée afin d'apprécier le montant nécessaire pour les achats en devise.

11. La taxation prise en considération (droits et taxes de douanes, taxe sur la valeur ajoutée et autres taxes) se fonde sur les informations fournies par le Ministère de l'économie et des finances et aussi par différents fournisseurs de biens et services partenaires des projets en cours. La TVA, au taux de 18%, s'applique à la plupart des catégories de dépenses définies par le Programme. Le tableau ci-dessous présente les catégories de dépenses et les taux des imprévus physiques, des taxes et des parts en devises.

**Tableau 1. Pourcentages de taxes et de devises**

Catégories de dépenses/décaissement	% imprévus physiques	% de taxes sur la valeur TTC	% de devises sur la valeur TTC
<b>Coûts d'Investissement</b>			
Travaux	5	18	25
Travaux-foncier	0	0 <sup>144</sup>	0
Subvention et don	0	0	0
Véhicule	0	23	60
Matériel et équipement	0	23	60
Assistance technique et Consultation	0	18	60 <sup>145</sup>
Formations, ateliers et séminaires	0	0	20
Biens, services et intrants	0	0	20
<b>Coûts récurrents</b>			
Salaires et indemnités	0	0	0
Cout de fonctionnement	0	18	25

### **III. COÛTS DU PROGRAMME**

#### **A. Coûts totaux**

12. Le coût total du PRIMA Bénin y compris les imprévus s'établit à 62,8 millions de Dollars US (36,8 milliards de FCFA) sur une période de six (6) ans. Le coût de base s'élève à 59,3 millions de Dollars US (34,7 milliards de FCFA). Les taxes correspondent à 12,3 % du coût total, soit un montant total de 7,7 millions de Dollars US (4,5 milliards de FCFA). Le coût des investissements et couts récurrents du projet s'élèvent respectivement à 55,9 millions de Dollars US (32,7 milliards de FCFA) soit 94% du coût de base et 3,4 millions de Dollars US (1,97 milliards de FCFA) soit 6% du coût de base. Le montant des imprévus est de 3,5

<sup>144</sup> Catégorie non taxable, représentant la mise à disposition du foncier pour la réalisation des infrastructures

<sup>145</sup> Appliqué uniquement pour les services de consultance et d'assistance internationaux

millions de Dollars US (2,05 milliards de FCFA) dont 1,5 millions de Dollars US (0,9 milliard de FCFA) d'imprévus physiques et 2,04 millions de Dollars US (1,2 milliards de FCFA) d'imprévus financiers.

## B. Couts par composante

13. Le PRIMA est structuré en quatre composantes. Une première composante A «Intégration des marchés et entrepreneuriat rural » dont le coût est estimé à 28,6 millions de Dollars US (16,7 milliards de FCFA), soit 48% du coût de base, la deuxième composante B « Transformation d'une agriculture familiale adaptée au changement climatique», coûtera 23,4 millions de Dollars US (13,7 milliards de FCFA) correspondant à 39% du coût de base, le cout de la troisième composante C « Dialogue politique et engagement citoyen» estimé à 2,0 millions de Dollars US (1,2 milliards de FCFA) soit 3% du coût de base et le coût de la dernière composante D «Gestion et coordination, suivi et évaluation» qui sera de 5,3 millions de Dollars US (3,1 milliards de FCFA), soit 9% du coût base. Cette répartition de coût par composante est présentée dans le tableau ci-après :

**Tableau 2. Coût du programme par composante**

République du Bénin  
Programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA)

### Components Project Cost Summary

	(F CFA Million)			(USD '000)			% Foreign Exchange	% Total Base Costs
	Local	Foreign	Total	Local	Foreign	Total		
<b>A. Intégration des marchés et entrepreneuriat rural</b>								
Gestion des infrastructures économiques et dispositif de maintenance	643,3	112,5	755,8	1 099,2	192,3	1 291,4	15	2
Réhabilitation des infrastructures économiques	8 800,5	3 508,3	12 308,8	15 037,1	5 994,6	21 031,7	29	35
Entrepreneuriat des femmes, des jeunes et des coopératives autour des marchés	3 432,0	241,9	3 673,9	5 864,2	413,3	6 277,5	7	11
<b>Subtotal</b>	<b>12 875,7</b>	<b>3 862,7</b>	<b>16 738,5</b>	<b>22 000,4</b>	<b>6 600,1</b>	<b>28 600,5</b>	<b>23</b>	<b>48</b>
<b>B. Transformation d'une agriculture familiale adaptée au changement climatique</b>								
Développement d'une agriculture durable et climato-résiliente	2 597,0	339,0	2 936,0	4 437,4	579,2	5 016,6	12	8
Gestion durable de l'irrigation à petite échelle	8 100,4	1 777,9	9 878,3	13 841,0	3 037,8	16 878,8	18	28
Amélioration de la sécurité nutritionnelle familiale et appui à l'intégration des femmes	767,6	113,8	881,4	1 311,6	194,5	1 506,1	13	3
<b>Subtotal</b>	<b>11 465,1</b>	<b>2 230,7</b>	<b>13 695,8</b>	<b>19 590,0</b>	<b>3 811,5</b>	<b>23 401,6</b>	<b>16</b>	<b>39</b>
<b>C. Dialogue politique et engagement citoyen</b>								
Dialogue politique	831,0	90,3	921,3	1 419,9	154,3	1 574,2	10	3
Engagement Citoyen	198,9	36,0	234,8	339,8	61,5	401,3	15	1
<b>Subtotal</b>	<b>1 029,9</b>	<b>126,3</b>	<b>1 156,2</b>	<b>1 759,7</b>	<b>215,8</b>	<b>1 975,5</b>	<b>11</b>	<b>3</b>
<b>D. Gestion et coordination, suivi et évaluation</b>								
Gestion du projet et appui institutionnel	2 321,0	351,1	2 672,2	3 965,9	600,0	4 565,9	13	8
Suivi-évaluation et gestion des savoirs	373,9	78,6	452,5	638,9	134,3	773,2	17	1
<b>Subtotal</b>	<b>2 695,0</b>	<b>429,7</b>	<b>3 124,7</b>	<b>4 604,8</b>	<b>734,3</b>	<b>5 339,1</b>	<b>14</b>	<b>9</b>
<b>Total BASELINE COSTS</b>	<b>28 065,7</b>	<b>6 649,4</b>	<b>34 715,1</b>	<b>47 955,0</b>	<b>11 361,7</b>	<b>59 316,7</b>	<b>19</b>	<b>100</b>
Physical Contingencies	643,3	214,4	857,8	1 099,2	366,4	1 465,7	25	2
Price Contingencies	789,7	407,2	1 196,9	1 349,3	695,8	2 045,1	34	3
<b>Total PROJECT COSTS</b>	<b>29 498,7</b>	<b>7 271,1</b>	<b>36 769,8</b>	<b>50 403,6</b>	<b>12 423,9</b>	<b>62 827,5</b>	<b>20</b>	<b>106</b>

## C. Financement du programme

14. Le financement du PRIMA-Bénin sera assuré par le FIDA, l'OFID, les bénéficiaires et le gouvernement du Bénin et un déficit de financement à mobiliser. Les sources de financement du programme sont réparties comme suit: (i) 30 millions de Dollars US sur l'allocation du FIDA (73 % prêt et 27 % don, 47,8 % du coût total), adossées sur le cycle d'allocation 2019-2021 ; (ii) 15 millions de Dollars US de l'OFID à titre de prêt (23,9 % du coût total); (iii) un déficit de financement de 5 millions USD soit 8,0 %. La contribution de l'Etat Béninois sera essentiellement en nature sous forme d'exemption de taxes, de mise à disposition de terrains pour la construction des marchés et centres de collectes, les bureaux de l'UGP et s'élève à un montant de 8,8 millions de Dollars US (14,0 % du coût total). La contribution des bénéficiaires consistera d'une part à une contribution en nature par la mise à disposition des terres agricoles pour la réalisation des aménagements hydroagricoles et CEP, et la mobilisation de main d'œuvre et biens comme participation à la réalisation des sous-projets pour 3,7 millions de Dollars US et d'autre part, pour les agro-PME à une contribution en espèce pour le financement des plans de consolidation et de viabilité pour 0,3 millions de Dollars US (6,4 % du coût total). Les activités régionales du PRIMA seront financées pour un montant total de 5 millions USD, par un Don régional FIDA de 2 millions de Dollars US et un Don régional OFID de 1 million de Dollars US, une rétrocession pays de 2 millions de Dollars US dont 1,2 millions par le Bénin.

15. Les ressources du FIDA financeront les études, l'ingénierie sociale autour des marchés et partiellement la construction des marchés de demi-gros, centres de collectes et la réalisation des pistes rurales, les activités entrepreneuriales des femmes, des jeunes et des coopératives autour des marchés dans leur intégralité (Composante A), une partie des aménagements hydro-agricoles notamment la petite irrigation, toutes les activités d'agriculture durable et climato-intelligentes telles que l'accès aux intrants de qualité, aux matériels agricoles, conseils agricoles et formation, les actions sur la sécurité nutritionnelle familiale et l'intégration des femmes (Composante B). Elles financeront également les activités liées au dialogue politique et engagement citoyen (Composante C) dans leur intégralité et les coûts de la coordination, gestion et suivi -évaluation (composante D). L'OFID financera principalement la construction des marchés de demi-gros et de collectes, la réalisation des pistes agricoles et partiellement la petite irrigation. Le déficit de financement à mobiliser prendra en charge une partie des infrastructures de marchés (marchés de demi-gros, centres de collecte et pistes rurales) et quelques superficies d'aménagements hydro-agricoles.

**Tableau 3. Plan de financement du programme par composante**

République du Bénin

Programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA)

Components by Financiers

(USD '000)

	DON FIDA	PRET FIDA	PRET OFID	Financing GAP	GOVT-Nature	BENEF-Espèce	BENEF-Nature	Total		
	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%
<b>A. Intégration des marchés et entrepreneuriat rural</b>										
Gestion des infrastructures économiques et dispositif de maintenance	1 188,8	88,8	-	-	-	-	150,6	11,2	-	-
Réhabilitation des infrastructures économiques	-	-	4 404,8	19,2	11 490,5	50,1	2 104,4	9,2	4 946,7	21,6
Entrepreneuriat des femmes, des jeunes et des coopératives autour des marchés	-	-	5 658,3	89,2	-	-	97,3	1,5	320,4	5,1
<b>Subtotal</b>	<b>1 188,8</b>	<b>3,9</b>	<b>10 063,1</b>	<b>32,9</b>	<b>11 490,5</b>	<b>37,5</b>	<b>2 104,4</b>	<b>6,9</b>	<b>5 194,6</b>	<b>17,0</b>
							320,4	1,0	264,8	0,9
									30 626,5	48,7
<b>B. Transformation d'une agriculture familiale adaptée au changement climatique</b>										
Développement d'une agriculture durable et climato-résiliente	2 421,3	47,2	2 397,7	46,7	-	-	-	-	8,5	0,2
Gestion durable de l'irrigation à petite échelle	-	-	5 653,7	31,2	3 509,5	19,4	2 895,7	16,0	2 615,6	14,5
Amélioration de la sécurité nutritionnelle familiale et appui à l'intégration des femmes	1 424,2	91,2	-	-	-	-	136,7	8,8	-	-
<b>Subtotal</b>	<b>3 845,4</b>	<b>15,5</b>	<b>8 051,4</b>	<b>32,5</b>	<b>3 509,5</b>	<b>14,2</b>	<b>2 895,7</b>	<b>11,7</b>	<b>3 059,8</b>	<b>12,3</b>
									3 431,0	13,8
									24 792,8	39,5
<b>C. Dialogue politique et engagement citoyen</b>										
Dialogue politique	1 527,8	95,2	-	-	-	-	77,6	4,8	-	-
Engagement Citoyen	399,5	95,8	-	-	-	-	17,6	4,2	-	-
<b>Subtotal</b>	<b>1 927,3</b>	<b>95,3</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>95,2</b>	<b>4,7</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
									2 022,5	3,2
<b>D. Gestion et coordination, suivi et évaluation</b>										
Gestion du projet et appui institutionnel	600,0	13,1	3 598,9	78,4	-	-	-	389,7	8,5	-
Suivi-évaluation et gestion des savoirs	538,5	67,6	186,7	23,4	-	-	-	71,8	9,0	-
<b>Subtotal</b>	<b>1 138,5</b>	<b>21,1</b>	<b>3 785,5</b>	<b>70,3</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>461,6</b>	<b>8,6</b>	<b>-</b>
<b>Total PROJECT COSTS</b>	<b>8 100,0</b>	<b>12,9</b>	<b>21 900,0</b>	<b>34,9</b>	<b>15 000,0</b>	<b>23,9</b>	<b>5 000,0</b>	<b>8,0</b>	<b>8 811,2</b>	<b>14,0</b>
									320,4	0,5
									3 695,9	5,9
									62 827,5	100,0

## D. Coûts par catégorie de dépenses.

16. En plus des catégories standards, une catégorie « UniR-AT » a été introduite pour indiquer la rétrocession des ressources pays devant financer en partie les activités régionales. La répartition des coûts selon les catégories de dépenses révèle la prépondérance des investissements dans la réalisation des infrastructures de marchés (marchés de demi-gros, marché de collecte et pistes rurales) et d'infrastructures hydro-agricoles soit (57%) du coût de base. Le détail de ces coûts figure dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 4. Résumé de coût du programme par catégorie de dépenses**

Expenditure Accounts Project Cost Summary		(F CFA Million)			(USD '000)			% Foreign Exchange	% Total Base Costs
		Local	Foreign	Total	Local	Foreign	Total		
<b>I. Investment Costs</b>									
<b>A. Travaux</b>									
Travaux/Génie civil		12 866,7	4 288,9	17 155,6	21 985,0	7 328,3	29 313,3	25	49
Travaux-foncier		2 584,5	-	2 584,5	4 416,1	-	4 416,1	-	7
<b>Subtotal</b>		15 451,2	4 288,9	19 740,1	26 401,0	7 328,3	33 729,3	22	57
<b>B. Équipements et matériels</b>									
1. Véhicules		18,4	27,6	46,0	31,4	47,2	78,6	60	-
2. Équipements et matériels		256,9	385,3	642,2	438,9	658,4	1 097,3	60	2
<b>Subtotal</b>		275,3	412,9	688,2	470,4	705,6	1 175,9	60	2
<b>C. Biens, services et intrants</b>									
550,1		137,5		687,6	939,9	235,0	1 174,9	20	2
<b>D. Services</b>									
1. Assistance technique		218,5	327,8	546,3	373,4	560,1	933,5	60	2
2. Services de consultation nationale		2 646,8	-	2 646,8	4 522,6	-	4 522,6	-	8
3. Services de consultation internationale		574,8	862,2	1 437,1	982,2	1 473,3	2 455,5	60	4
4. Formations, ateliers et séminaires		2 008,0	502,0	2 510,0	3 431,0	857,8	4 288,8	20	7
<b>Subtotal</b>		5 448,2	1 692,0	7 140,3	9 309,2	2 891,1	12 200,4	24	21
E. Subventions et Dons		3 781,0	-	3 781,0	6 460,5	-	6 460,5	-	11
F. UniRAT		702,3	-	702,3	1 200,0	-	1 200,0	-	2
<b>Total Investment Costs</b>		26 208,1	6 531,4	32 739,5	44 781,1	11 160,0	55 941,1	20	94
<b>II. Recurrent Costs</b>									
A. Salaires et indemnités		1 503,4	-	1 503,4	2 568,9	-	2 568,9	-	4
B. Frais de fonctionnement		354,1	118,0	472,2	605,1	201,7	806,8	25	1
<b>Total Recurrent Costs</b>		1 857,5	118,0	1 975,6	3 173,9	201,7	3 375,6	6	6
<b>Total BASELINE COSTS</b>									
Physical Contingencies		643,3	214,4	857,8	1 099,2	366,4	1 465,7	25	2
Price Contingencies		789,7	407,2	1 196,9	1 349,3	695,8	2 045,1	34	3
<b>Total PROJECT COSTS</b>		29 498,7	7 271,1	36 769,8	50 403,6	12 423,9	62 827,5	20	106

17. La répartition des dépenses du programme par an se présente comme suit.

**Tableau 5. Dépenses du programme par an et par catégorie de dépenses**

Expenditure Accounts by Years – Totals Including Contingencies (USD '000)		Totals Including Contingencies						
		2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total
<b>I. Investment Costs</b>								
<b>A. Travaux</b>								
Travaux/Génie civil		105,7	29,8	6 956,3	13 297,6	10 357,9	1 525,5	32 272,7
Travaux-foncier		-	-	1 204,4	1 860,3	1 351,4	-	4 416,1
<b>Subtotal</b>		105,7	29,8	8 160,7	15 157,9	11 709,3	1 525,5	36 688,8
<b>B. Équipements et matériels</b>								
1. Véhicules		79,2	-	-	-	-	-	79,2
2. Équipements et matériels		378,7	31,3	123,0	341,1	258,8	9,9	1 142,8
<b>Subtotal</b>		457,9	31,3	123,0	341,1	258,8	9,9	1 222,0
<b>C. Biens, services et intrants</b>								
96,8		229,4		243,7		232,4		1 221,4
<b>D. Services</b>								
1. Assistance technique		235,1	234,7	225,4	193,6	61,7	14,3	964,9
2. Services de consultation nationale		469,2	906,0	1 188,0	932,1	664,8	508,5	4 668,7
3. Services de consultation internationale		108,8	302,9	650,6	779,2	578,2	161,9	2 581,7
4. Formations, ateliers et séminaires		552,6	875,2	928,6	868,7	650,0	569,0	4 444,0
<b>Subtotal</b>		1 365,8	2 318,9	2 992,7	2 773,5	1 954,7	1 253,7	12 659,2
E. Subventions et Dons		619,6	1 403,2	1 887,9	1 893,2	589,3	67,3	6 460,5
F. UniRAT		200,0	200,0	200,0	200,0	200,0	200,0	1 200,0
<b>Total Investment Costs</b>		2 845,7	4 212,6	13 608,0	20 598,1	14 936,5	3 251,1	59 451,9
<b>II. Recurrent Costs</b>								
A. Salaires et indemnités		483,1	417,2	417,2	417,2	417,2	417,2	2 568,9
B. Frais de fonctionnement		221,5	106,5	110,5	122,7	122,7	122,7	806,8
<b>Total Recurrent Costs</b>		704,6	523,7	527,7	539,9	539,9	539,9	3 375,6
<b>Total PROJECT COSTS</b>		3 550,3	4 736,2	14 135,6	21 138,0	15 476,4	3 790,9	62 827,5

18. La répartition des financements attendus du FIDA par catégorie de décaissement se présente comme suit.

**Tableau 6. Financements FIDA par catégorie de décaissement**

République du Bénin

Programme régional d'intégration des marchés

**Disbursement Accounts by Financiers**

(USD '000)

	DON FIDA		PRET FIDA	
	Amount	%	Amount	%
1. Travaux	-	-	6 463,6	17,6
2. Equipements et materiels	185,1	15,2	755,8	61,8
3. Biens, Services et Intrants	725,9	59,4	495,5	40,6
4. Services	5 039,3	39,8	6 132,6	48,4
5. Subventions et Dons	949,7	14,7	4 925,7	76,2
6. UniRAT	1 200,0	100,0	-	-
7. Salaires et indemnités	-	-	2 568,9	100,0
8. Fonctionnement	-	-	558,0	69,2
<b>Total PROJECT COSTS</b>	<b>8 100,0</b>	<b>12,9</b>	<b>21 900,0</b>	<b>34,9</b>

## IV. Tableaux détaillés des coûts

République du Bénin

Programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRMA)

Table 1.1. Gestion des infrastructures économiques et dispositif de maintenance

Detailed Costs	Unit	Quantities						Unit Cost [FCFA '000]	Unit Cost (USD '000)	Base Cost (FCFA '000)						Base Cost (USD '000)						Other Accounts						
		2021	2022	2023	2024	2025	2026			2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total	Disb. Acct.	Fin. Rule			
<b>I. Investment Costs</b>																												
<b>A. Facilitation de l'ingénierie sociale</b>																												
<b>1. Partenaire de mise en œuvre</b>																												
Animateurs (5)	Pers.mois	30	60	60	60	60	60	330	300	0,513	9 000,0	18 000,0	18 000,0	18 000,0	18 000,0	99 000,0	15,4	30,8	30,8	30,8	30,8	30,8	169,2	SERVICES_DA	FIDA_DON(100%)			
Expert Sociologue (la)	Pers.mois	6	12	12	12	12	12	66	400	0,683	2 400,0	4 800,0	4 800,0	4 800,0	4 800,0	26 400,0	4,1	8,2	8,2	8,2	8,2	8,2	45,1	SERVICES_DA	FIDA_DON(100%)			
Expert-Gestion marché	Pers.mois	6	12	12	12	12	12	66	400	0,683	2 400,0	4 800,0	4 800,0	4 800,0	4 800,0	26 400,0	4,1	8,2	8,2	8,2	8,2	8,2	45,1	SERVICES_DA	FIDA_DON(100%)			
Expert SM et intégration régionale des marchés	Pers.mois	6	12	12	12	12	12	66	400	0,683	2 400,0	4 800,0	4 800,0	4 800,0	4 800,0	26 400,0	4,1	8,2	8,2	8,2	8,2	8,2	45,1	SERVICES_DA	FIDA_DON(100%)			
Expert Entrepreneuriat rural	Pers.mois	6	12	12	12	12	12	66	400	0,683	2 400,0	4 800,0	4 800,0	4 800,0	4 800,0	26 400,0	4,1	8,2	8,2	8,2	8,2	8,2	45,1	SERVICES_DA	FIDA_DON(100%)			
Coordonnateur de la prestation	Pers.mois	6	12	12	12	12	12	66	550	0,94	3 300,0	6 600,0	6 600,0	6 600,0	6 600,0	36 300,0	5,6	11,3	11,3	11,3	11,3	11,3	62,0	SERVICES_DA	FIDA_DON(100%)			
Audit externe	Pers.mois	6	6	6	6	6	6	36	2 000	3,417	12 000,0	12 000,0	12 000,0	12 000,0	12 000,0	72 000,0	20,5	20,5	20,5	20,5	20,5	20,5	123,0	SERVICES_DA	FIDA_DON(100%)			
Chauffeur	Pers.mois	6	12	12	12	12	12	66	150	0,256	900,0	1 800,0	1 800,0	1 800,0	1 800,0	9 900,0	1,5	3,1	3,1	3,1	3,1	3,1	16,9	SERVICES_DA	FIDA_DON(100%)			
Base arrière	Forfait	2	2	3	3	2	2	14	1.000	1.709	2 000,0	2 000,0	3 000,0	3 000,0	2 000,0	2 000,0	14 000,0	3,4	3,4	5,1	5,1	3,4	3,4	23,9	BSI_DA	FIDA_DON(100%)		
<b>Subtotal</b>											36 800,0	59 600,0	60 600,0	60 600,0	59 600,0	336 800,0	62,9	101,8	103,5	103,5	101,8	101,8	575,5					
<b>2. Véhicules et fonctionnement</b>																												
Moto-terrain	Nombre	9	-	-	-	-	-	9	1.200	2,05	10 800,0	-	-	-	-	10 800,0	18,5	-	-	-	-	-	18,5	EQM_DA	FIDA_DON(100%)			
Véhicule	Nombre	1	-	-	-	-	-	1	20 000	34,173	20 000,0	-	-	-	-	20 000,0	34,2	-	-	-	-	-	34,2	EQM_DA	FIDA_DON(100%)			
Fonctionnement de véhicules, motos et bureaux des prestataires	Nombre	6	12	12	12	12	12	66	1.500	2,563	9 000,0	18 000,0	18 000,0	18 000,0	18 000,0	99 000,0	15,4	30,8	30,8	30,8	30,8	30,8	169,2	BSI_DA	FIDA_DON(100%)			
<b>Subtotal</b>											39 800,0	18 000,0	18 000,0	18 000,0	18 000,0	129 800,0	68,0	30,8	30,8	30,8	30,8	30,8	221,8					
<b>3. Formation et échanges au profit des acteurs</b>																												
<b>4. Assistance technique sous-régionale prestataires</b>																												
<b>Subtotal</b>	Mois	10	12	12	12	12	12	70	2 000	3,417	20 000,0	24 000,0	24 000,0	24 000,0	24 000,0	140 000,0	34,2	41,0	41,0	41,0	41,0	41,0	239,2	SERVICES_DA	FIDA_DON(100%)			
<b>B. Appui au fonctionnement des services des marchés</b>	Mois	6	6	6	6	3	3	30	1.000	1.709	6 000,0	6 000,0	6 000,0	3 000,0	3 000,0	30 000,0	10,3	10,3	10,3	10,3	5,1	5,1	51,3	SERVICES_DA	FIDA_DON(100%)			
<b>Subtotal</b>											102 600,0	107 600,0	108 600,0	108 600,0	104 600,0	636 600,0	175,3	183,9	185,6	185,6	178,7	178,7	1 087,7					
<b>C. Mise en place du dispositif d'entretien et de maintenance des pistes rurales</b>																												
Petits équipements et matériels d'entretien et de maintenance pour les comités d'entretien des pistes /d	Kit	-	-	10	23	19	8	60	500	0,854	-	-	5 000,0	11 500,0	9 500,0	4 000,0	30 000,0	-	-	8,5	19,6	16,2	6,8	51,3	EQM_DA	FIDA_DON(100%)		
Mise en place, formation et recyclage des comités d'entretien des pistes	Mission	-	-	3	4	3	2	12	600	1,025	-	-	1 800,0	2 400,0	1 800,0	1 200,0	7 200,0	-	-	3,1	4,1	3,1	2,1	12,3	SERVICES_DA	FIDA_DON(100%)		
<b>Subtotal</b>											-	-	6 800,0	13 900,0	11 300,0	5 200,0	37 200,0	-	-	11,6	23,8	19,3	8,9	63,6				
<b>Total</b>											107 600,0	114 600,0	132 400,0	140 500,0	132 900,0	127 800,0	755 800,0	183,9	195,8	226,2	240,1	227,1	218,4	1 291,4				

## République du Bénin

## Programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA)

Table 1.2. Réhabilitation des infrastructures économiques

Detailed Costs	Unit	Quantities						Unit Cost		Base Cost (FCFA '000)						Base Cost (USD '000)						Other Accounts					
		2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total	'000)	(USD '000)	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total	Disb. Acct.	Fin. Rule	
<b>I. Investment Costs</b>																											
<b>A. Infrastructures de marché</b>																											
1. Marchés de demi-gros																											
Etudes (APS, APD, EES, DAO) par un cabinet /a	Marché	.	2	3	.	.	.	5	20.000	34,173	.	40 000,0	60 000,0	.	.	.	100 000,0	.	68,3	102,5	.	.	.	170,9	SERVICES_DA	FDA_PRET(100%)	
Travaux de construction	Marché	.	-	0,8	1,95	2,25	.	5	500.000	854,336	.	-	400 000,0	975 000,0	1125 000,0	.	2 500 000,0	.	-	683,5	1 666,0	1 922,3	.	4 271,7	TV_DA	OFID_PRET(75%); FDA_PRET(15%); GAP(10%)	
Équipements /b	Lot/marché	.	-	0,8	1,95	2,25	.	5	45.000	76,89	.	-	36 000,0	87 750,0	101 250,0	.	225 000,0	.	-	61,5	149,9	173,0	.	384,5	EQM_DA	FDA_PRET(100%)	
Surveillance et Contrôle permanent des travaux par un bureau de contrôle /c	Marché	.	-	0,8	1,95	2,25	.	5	35.000	59,804	.	-	28 000,0	68 250,0	78 750,0	.	175 000,0	.	-	47,8	116,6	134,6	.	290,9	SERVICES_DA	FDA_PRET(100%)	
Dispositif de supervision conjointe et encadrement technique entretien par les STD /d	Marché	.	-	0,8	1,95	2,25	.	5	7.575	12,943	.	-	6 080,0	14 771,3	17 043,8	.	37 875,0	.	-	10,4	25,2	29,1	.	64,7	SERVICES_DA	FDA_PRET(100%)	
Mise à disposition des terrains par l'Etat/administrations locales	Marché	.	-	0,8	1,95	2,25	.	5	87.500	149,509	.	-	70 000,0	170 625,0	198 875,0	.	437 500,0	.	-	119,6	291,5	336,4	.	747,5	TV_DA	GOVT	
<b>Subtotal</b>																											
2. Centres de collecte	Marché	.	4	6	.	.	.	10	3.400	5,809	.	13 600,0	20 400,0	.	.	.	34 000,0	.	232	34,9	.	.	.	58,1	SERVICES_DA	FDA_PRET(100%)	
Etudes (APS, APD, EES, DAO) par un cabinet /e	Marché	.	-	1,2	5,8	3	.	10	85.000	145,237	.	-	102 000,0	493 000,0	255 000,0	.	850 000,0	.	-	174,3	842,4	435,7	.	1 452,4	TV_DA	OFID_PRET(75%); FDA_PRET(15,6%); GAP(14,95%)	
Travaux de construction	Marché	.	-	1,2	5,8	3	.	10	5.000	8543	.	-	6 000,0	29 000,0	15 000,0	.	50 000,0	.	-	10,3	49,6	25,6	.	85,4	EQM_DA	FDA_PRET(100%)	
Équipements /f	Lot/marché	.	-	1,2	5,8	3	.	10	5.950	10,167	.	-	7 140,0	34 510,0	17 850,0	.	59 500,0	.	-	12,2	59,0	30,5	.	101,7	SERVICES_DA	FDA_PRET(100%)	
Surveillance et Contrôle permanent des travaux par un bureau de contrôle /g	Marché	.	-	1,2	5,8	3	.	10	1.350	2,307	.	-	1 620,0	7 830,0	4 050,0	.	13 500,0	.	-	2,8	13,4	6,9	.	23,1	SERVICES_DA	FDA_PRET(100%)	
Dispositif de supervision conjointe et encadrement technique entretien par les STD /h	Marché	.	-	1,2	5,8	3	.	10	14.400	24,605	.	-	17 280,0	83 520,0	43 200,0	.	144 000,0	.	-	29,5	142,7	73,8	.	246,0	TV_DA	GOVT	
Mise à disposition des terrains par l'Etat/administrations locales	Marché	.	-	1,2	5,8	3	.	10	14.400	24,605	.	-	13 600,0	154 440,0	647 860,0	338 100,0	1 151 000,0	.	-	232	263,9	1 107,0	572,6	.	1 986,7		
<b>Subtotal</b>																											
3. Assistance technique internationale sur les marchés /i	Mission	.	3	3	2	1	.	9	10.500	17,941	.	31 500,0	31 500,0	21 000,0	10 500,0	.	94 500,0	.	53,8	53,8	35,9	35,9	17,9	.	161,5	SERVICES_DA	FDA_PRET(100%)
<b>Subtotal</b>																											
<b>B. Pistes rurales</b>																											
Etudes (APS, APD, EES, DAO) par un cabinet /j	Km	.	120	120	60	.	.	300	880	1,504	.	105 600,0	105 600,0	52 800,0	.	264 000,0	.	180,4	180,4	90,2	.	.	451,1	SERVICES_DA	FDA_PRET(100%)		
Travaux de construction	Km	.	-	48	120	96	36	300	22.000	37,591	.	-	1 056 000,0	2 640 000,0	2 112 000,0	792 000,0	6 600 000,0	.	-	180,4	4 510,9	3 608,7	1 353,3	.	11 277,2	TV_DA	OFID_PRET(75%); FDA_PRET(10%); GAP(15%)
Surveillance et Contrôle permanent des travaux par un bureau de contrôle /k	Km	.	-	48	120	96	36	300	1.540	2,631	.	-	73 920,0	184 800,0	147 840,0	55 440,0	462 000,0	.	-	126,3	315,8	252,6	94,7	.	789,4	SERVICES_DA	FDA_PRET(100%)
Dispositif de supervision conjointe et encadrement technique entretien par les STD /l	Km	.	-	48	120	96	36	300	375	0,641	.	-	18 000,0	45 000,0	36 000,0	13 500,0	112 500,0	.	-	30,8	76,9	61,5	23,1	.	192,2	SERVICES_DA	FDA_PRET(100%)
Assistance technique internationale sur les pistes /m	Mission	.	2	2	2	1	.	7	10.500	17,941	.	21 000,0	21 000,0	21 000,0	10 500,0	.	73 500,0	.	35,9	35,9	35,9	17,9	.	126,6	SERVICES_DA	FDA_PRET(100%)	
<b>Total Investment Costs</b>																											
<b>II. Recurrent Costs</b>																											
Spécialiste Génie civil-marchés et pistes	Pers.mois	9	12	12	12	12	12	69	1.100	1,88	9 900,0	13 200,0	13 200,0	13 200,0	13 200,0	13 200,0	75 900,0	16,9	22,6	22,6	22,6	22,6	129,7	SALND_DA	FDA_PRET(100%)		
<b>Total</b>																											

République du Bénin

Programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRMA)

Table 1.3. Entrepreneuriat des femmes, des jeunes et des coopératives autour des marchés

Detailed Costs

Unit	Quantities						Unit Cost (FCFA '000)	Unit Cost (USD '000)	Base Cost (FCFA '000)						Base Cost (USD '000)						Other Accounts							
	2021	2022	2023	2024	2025	2026			2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total	Disb. Acct.	Fin. Rule				
<b>L'Investissement Costs</b>																												
<b>A. Accès aux opportunités d'affaires dans les corridors et marchés transfrontaliers</b>																												
Etude sur les opportunités d'affaires	Etude	1	.	.	1	.	.	2	10.000	17.087	10.000,0	-	-	10.000,0	-	-	20.000,0	17,1	-	-	17,1	-	-	34,2	SERVICES_DA	FDA_PRET(100%)		
Guichets d'info sur les opportunités d'affaires transfrontalières et le long des corridors	Guichet	.	3	4	.	.	.	7	3.500	5,98	-	10.500,0	14.000,0	-	-	-	24.500,0	-	17,9	23,9	-	-	-	41,9	BSLDA	FDA_PRET(100%)		
Fonctionnement-Guichet	Guichet	.	3	4	7	7	7	28	2.000	3,417	-	6.000,0	8.000,0	14.000,0	14.000,0	14.000,0	56.000,0	-	10,3	13,7	23,9	23,9	23,9	95,7	BSLDA	FDA_PRET(100%)		
Evaluation et capitalisation-Guichets	Etude	.	.	1	.	.	1	2	6.000	10,252	-	6.000,0	-	-	6.000,0	12.000,0	-	-	10,3	-	-	10,3	20,5	SERVICES_DA	FDA_PRET(100%)			
Bulletin trimestriel des opportunités et des bonnes affaires	Édition	.	4	4	4	4	4	20	3.000	5,126	-	12.000,0	12.000,0	12.000,0	12.000,0	12.000,0	60.000,0	-	20,5	20,5	20,5	20,5	20,5	102,5	BSLDA	FDA_PRET(100%)		
Forêt de business transfrontalier	Foire	.	1	1	1	1	1	5	7.500	12,815	-	7.500,0	7.500,0	7.500,0	7.500,0	7.500,0	37.500,0	-	12,8	12,8	12,8	12,8	12,8	64,1	SERVICES_DA	FDA_PRET(100%)		
Fora et rencontres d'échanges	Forum	.	1	.	1	.	1	3	5.000	8,543	-	5.000,0	-	5.000,0	5.000,0	5.000,0	30.000,0	8,5	8,5	8,5	8,5	8,5	8,5	25,6	SERVICES_DA	FDA_PRET(100%)		
Rencontres CCB-COT sur les échanges commerciaux Bénin-Togo dans les corridors	Rencontre	1	1	1	1	1	1	6	5.000	8,543	5.000,0	5.000,0	5.000,0	5.000,0	5.000,0	30.000,0	-	10,3	10,3	10,3	10,3	10,3	51,3	BSLDA	FDA_PRET(100%)			
Annuaire des affaires dans les corridors (semestriel)	Édition	.	2	2	2	2	2	10	3.000	5,126	-	6.000,0	6.000,0	6.000,0	6.000,0	6.000,0	30.000,0	-	10,3	10,3	10,3	10,3	10,3	51,3	SERVICES_DA	FDA_PRET(100%)		
Alliance bénino-togolaise pour la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes ruraux/a	Forfait	.	.	2	1	1	1	5	10.000	17,087	-	-	20.000,0	10.000,0	10.000,0	10.000,0	10.000,0	50.000,0	-	-	34,2	17,1	17,1	17,1	85,4	SERVICES_DA	FDA_PRET(100%)	
<b>Subtotal</b>								15.000,0	52.000,0	78.500,0	69.500,0	54.500,0	65.500,0	335.000,0	25,6	88,9	134,1	118,8	93,1	111,9	572,4							
<b>B. Promotion de jeunes agriculteurs et de femmes dans les corridors et marchés transfrontaliers</b>																												
<b>1. Formation et financement</b>																												
Développement de curriculums adaptés et sur mesure/b	Curricula	2	2	2	.	.	.	6	5.000	8,543	10.000,0	10.000,0	10.000,0	-	-	30.000,0	17,1	17,1	17,1	-	-	-	51,3	SERVICES_DA	FDA_PRET(100%)			
Formation, préparation et suivi des plan d'affaires de jeunes, femmes, handicapés/c	Nombre	65	130	180	180	95	.	650	350	0,598	22.750,0	45.500,0	63.000,0	63.000,0	33.250,0	-	227.500,0	38,9	77,7	107,6	56,8	-	-	388,7	SERVICES_DA	FDA_PRET(100%)		
Financement et mise en œuvre des plans d'affaires jeunes	Plan d'affaires	30	60	80	80	50	.	300	2.000	3,417	60.000,0	120.000,0	160.000,0	160.000,0	100.000,0	-	600.000,0	102,5	205,0	273,4	273,4	170,9	-	102,5	SUBDON_DA	FDA_PRET(100%)		
Financement et mise en œuvre des plans d'affaires des femmes	Plan d'affaires	25	50	75	75	25	.	250	2.000	3,417	50.000,0	100.000,0	150.000,0	150.000,0	50.000,0	-	500.000,0	85,4	170,9	256,3	85,4	-	-	85,4	SUBDON_DA	FDA_PRET(100%)		
Financement et mise en œuvre des plans d'affaires pour les personnes handicapées	Plan d'affaires	10	20	25	25	20	.	100	2.000	3,417	20.000,0	40.000,0	50.000,0	50.000,0	40.000,0	-	200.000,0	34,2	68,3	85,4	85,4	68,3	-	34,7	SUBDON_DA	FDA_PRET(100%)		
Contribution en nature bénéficiaires-femmes, jeunes, handicapés	Plan d'affaires	.	65	130	180	180	95	650	200	0,342	-	13.000,0	26.000,0	36.000,0	36.000,0	19.000,0	-	130.000,0	-	22,2	44,4	61,5	32,5	22,2	BENEF_NATURE	(100%)		
Evaluation et capitalisation	Etude	.	.	1	.	.	1	2	25.000	42,717	-	-	25.000,0	-	-	25.000,0	50.000,0	-	-	42,7	-	-	-	85,4	SERVICES_DA	FDA_PRET(100%)		
<b>Subtotal</b>								162.750,0	328.500,0	484.000,0	459.000,0	259.250,0	44.000,0	1.737.500,0	278,1	561,3	827,0	784,3	443,0	75,2	2.968,8							
<b>2. Stratégie d'entrepreneuriat de jeunes ruraux au sein de l'AJAM</b>																												
Appui à la préparation de la stratégie et de plan de mise en œuvre	Etude	1	.	.	1	.	.	2	8.000	13,669	8.000,0	-	-	8.000,0	-	-	16.000,0	13,7	-	-	13,7	-	-	27,3	SERVICES_DA	FDA_PRET(100%)		
Contribution à la mise en œuvre de la stratégie	Forfait	1	1	1	1	1	.	5	11.300	19,308	11.300,0	11.300,0	11.300,0	-	-	56.500,0	19,3	19,3	19,3	19,3	19,3	-	96,5	BSLDA	FDA_PRET(100%)			
Voyages d'études et d'échanges d'expérience au Togo (Alliance avec REJEPAT)	Voyage	.	1	1	1	1	.	4	5.000	8,543	-	5.000,0	5.000,0	5.000,0	-	-	20.000,0	-	8,5	8,5	8,5	8,5	8,5	-	34,2	SERVICES_DA	FDA_PRET(100%)	
Voyages d'étude internationaux	Voyage	.	1	1	1	1	1	5	10.000	17,087	-	10.000,0	10.000,0	10.000,0	-	-	50.000,0	-	17,1	17,1	17,1	17,1	17,1	-	85,4	SERVICES_DA	FDA_PRET(100%)	
<b>Subtotal</b>								19.300,0	26.300,0	26.300,0	34.300,0	26.300,0	10.000,0	142.500,0	33,0	44,9	44,9	58,6	44,9	44,9	243,5							
<b>Subtotal</b>								182.050,0	354.800,0	510.300,0	493.300,0	285.550,0	54.000,0	1.880.000,0	311,1	606,2	871,9	842,9	487,9	92,3	3.212,3							
<b>C. Appui aux coopératives et groupements formels</b>																												
Appui à la préparation et au suivi de sous-projets d'équipement/Id	Sous-projet	10	14	10	10	6	.	50	500	0,854	5.000,0	7.000,0	5.000,0	5.000,0	3.000,0	-	25.000,0	8,5	12,0	8,5	8,5	5,1	-	42,7	SUBDON_DA	FDA_PRET(100%)		
Coopératives ou groupement d'intérêt économique de femmes et mixtes/le	Sous-projet	10	14	10	10	6	.	50	500	8,543	50.000,0	70.000,0	50.000,0	50.000,0	30.000,0	-	291.000,0	85,4	119,6	85,4	85,4	51,3	-	42,7	SUBDON_DA	FDA_PRET(100%)		
Contribution en nature bénéficiaires-coopératives et groupements formels	Plan d'affaires	10	14	10	10	6	.	50	500	0,854	5.000,0	7.000,0	5.000,0	5.000,0	3.000,0	-	25.000,0	8,5	12,0	8,5	8,5	5,1	-	42,7	SUBDON_DA	BENEF_NATURE(100%)		
Formation des coopératives sur des itinéraires et process techniques	Session	1	1	2	2	1	.	7	1.500	2,563	1.500,0	1.500,0	3.000,0	3.000,0	1.500,0	-	10.500,0	2,6	2,6	5,1	5,1	2,6	-	17,9	SERVICES_DA	FDA_PRET(100%)		
Voyages d'études et d'échanges d'expérience	Voyage	.	1	.	1	.	1	3	3.000	5,126	-	3.000,0	-	-	3.000,0	-	-	9.000,0	-	5,1	-	5,1	-	-	15,4	SERVICES_DA	FDA_PRET(100%)	
Ateliers-bilans et capitalisation	Session	.	.	1	.	.	1	2	2.500	4,272	-	-	-	-	-	2.500,0	-	-	5.000,0	-	-	-	4,3	-	-	4,3	BSLDA	FDA_PRET(100%)
<b>Subtotal</b>								61.500,0	88.500,0	65.500,0	66.000,0	37.500,0	5.500,0	324.500,0	105,1	151,2	111,9	12,8	64,1	9,4	554,5							
<b>D. Appui à la consolidation et viabilité des agro-MPME de transformation</b>																												
Audit technique et industriel des agro-MPME des corridors: identification et ciblage	Etude	1	.	1	.	.	.	2	20.000	34,173	20.000,0	-	-	20.000,0	-	-	40.000,0	34,2	-	-	34,2	-	-	68,3	SERVICES_DA	FDA_PRET(100%)		
Plans de consolidation et viabilité de MPME-cibles	Etude	1	.	1	.	.	.	2	7.500	12,815	7.500,0	-	7.500,0	-	-	15.000,0	12,8	-	-	12,8	-	-	25,6	SERVICES_DA	FDA_PRET(100%)			
Financement des plans de consolidation et de viabilité des MPME	Nombre	.	2	.	2	1	.	5	25.000	42,717	-	50.000,0	-	50.0														

République du Bénin  
Programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA)

Table 2.1. Développement d'une agriculture durable et climato-résiliente

Detailed Costs	Unit	Quantities						Unit Cost (F CFA '000)	Unit Cost (USD '000)	Base Cost (F CFA '000)						Base Cost (USD '000)						Other Accounts	Disb. Acct.	Fin. Rule						
		2021	2022	2023	2024	2025	2026			2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total							
<b>I. Investissement Costs</b>																														
<b>A. Plan d'aménagement durable des terroirs villageois (bas-fonds et sous-bassins versants)</b>																														
1. Sensibilisation des communautés sur les enjeux climatiques et environnementaux																														
Equipements media/la	Zone	2	3	-	-	-	-	5	1.170,5	2	2 341,0	3 511,5	-	-	-	-	5 852,5	4,0	6,0	-	-	-	-	10,0	EQM_DA	FDA_PRET (100%)				
Organisation séances de sensibilisation	Site	33	29	-	-	-	-	62	117,05	0,2	3 862,7	3 394,5	-	-	-	-	7 257,1	6,6	5,8	-	-	-	-	12,4	SERVICES_DA	FDA_PRET (100%)				
Partenariats avec 5 radios communautaires pour diffusion de programme de sensibilisation	Mois	24	60	60	60	-	-	204	87 788	0,15	2 106,9	5 267,3	5 267,3	-	-	-	17 908,7	3,6	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	30,6	SERVICES_DA	FDA_PRET (100%)				
Subtotal											8 310,6	12 173,2	5 267,3	5 267,3	-	-	31 016,3	14,2	20,8	9,0	9,0	-	-	53,0						
2. Classification participative et territoriale																														
Assistance technique pour la formation des Parénaires de mise en œuvre des plans territoriaux et participative	Pers.J	15	-	-	-	-	-	15	292 625	0,5	4 389,4	-	-	-	-	-	4 389,4	7,5	-	-	-	-	-	-	7,5	SERVICES_DA	FDA_PRET (100%)			
Organisation de la formation des acteurs sur l'élaboration des Plans territoriaux participatifs	Session	1	-	-	-	-	-	1	8 193,5	14	8 193,5	-	-	-	-	-	8 193,5	14,0	-	-	-	-	-	-	14,0	SERVICES_DA	FDA_PRET (100%)			
Assistance technique pour le suivi-accompagnement	Pers.J	25	25	-	-	-	-	50	292 625	0,5	7 315,8	7 315,8	-	-	-	-	-	14 831,3	12,5	12,5	-	-	-	-	25,0	SERVICES_DA	FDA_PRET (100%)			
Assistance technique des processus	Site	33	29	-	-	-	-	62	1.170,5	2	38 845	33 844,5	-	-	-	-	-	72 103,0	2,5	2,5	-	-	-	-	12,4	SERVICES_DA	FDA_PRET (100%)			
Subtotal											58 52,0	41 260,1	-	-	-	-	-	99 758,1	100,0	70,5	-	-	-	-	17,0					
3. Mise en place des associations des usagers de l'eau et des Ressources Naturelles (AUE-RN)-Partenariat PNOPPA																														
Formation et renforcement de capacités des AUE-RN	Session	2	5	3	-	-	-	10	5 852,5	10	11 705,0	29 262	17 557,5	-	-	-	58 52,0	20,0	50,0	30,0	-	-	-	-	100,0	SERVICES_DA	FDA_PRET (100%)			
Visites d'échanges entre les AUE-RN	Visite	1	-	1	-	-	-	2	5 852,5	10	5 852,5	5 852,5	5 852,5	-	-	-	11 705,0	10,0	10,0	10,0	-	-	-	-	20,0	SERVICES_DA	FDA_PRET (100%)			
Suivi-accompagnement des AUE-RN	Mois	1	2	2	2	2	2	2	162	2 926,25	5	2 926,25	5 852,5	5 852,5	5 852,5	5 852,5	5 852,5	32 188,8	5,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	55,0	SERVICES_DA	FDA_PRET (100%)			
Base amière	Forfait	0,5	1	1	1	1	1	1	5,5	3 100,0	3 100,0	3 100,0	3 100,0	3 100,0	3 100,0	3 100,0	3 100,0	5 852,5	2,6	5,3	5,3	5,3	5,3	5,3	29,1	BSLDA	FDA_PRET (100%)			
Subtotal											16 181,3	44 067,5	26 510,0	14 805,0	8 952,5	8 952,5	8 952,5	8 952,5	119 466,8	27,6	75,3	45,3	25,3	15,3	15,3	204,1				
4. Valorisation de bonnes pratiques par des outils de communication numérique et partage d'expérience																														
Distribution de smartphones aux animateurs des CEP b	Nombre	8	12	-	-	-	-	20	146 313	0,25	1 170,5	1 755,8	-	-	-	-	2 926,8	2,0	3,0	-	-	-	-	5,0	EQM_DA	FDA_PRET (100%)				
Formation à la production de petits vidéos et reportages sur les bonnes pratiques	Zone	2	3	-	-	-	-	5	2 926,25	5	5 852,5	8 778,8	-	-	-	-	-	14 831,3	10,0	15,0	-	-	-	-	25,0	SERVICES_DA	FDA_PRET (100%)			
Organisation de visites d'échanges entre les zones d'intervention dans les 2 pays	Visite	-	1	-	-	-	-	2	8 778,75	15	-	8 778,8	-	-	-	-	-	17 557,5	-	15,0	-	-	-	-	30,0	SERVICES_DA	FDA_PRET (100%)			
Subtotal											7 023,0	19 313,3	-	-	-	-	-	35 115,0	12,0	33,0	-	-	-	-	60,0					
B. Renforcement de capacités et amélioration de la productivité agricole																														
1. Vulgarisation agricole, recherche et formation dans les CEP-Partenariat ic																														
Formation des facilitateurs des CEPs et recyclage id	Session	2	6	4	-	-	-	12	6 000	10,52	12 000,0	96 000,0	24 000,0	-	-	-	72 000,0	20,5	61,5	41,0	-	-	-	-	123,0	SERVICES_DA	FDA_DON (100%)			
Diagnose et identification des freins majeurs dans les CEP	Nombre	-	42	144	162	106	26	480	295	0,504	-	12 390,0	42 480,0	47 790,0	31 270,0	7 670,0	141 600,0	-	21,2	72,6	81,7	53,4	13,1	24,9	21,5	SERVICES_DA	FDA_DON (100%)			
Mise en place des CEP	Nombre	-	42	144	162	106	26	480	50	0,65	-	2 100,0	7 200,0	8 100,0	5 300,0	1 300,0	24 000,0	-	3,6	12,3	13,8	9,1	2,2	41,0	EQM_DA	FDA_DON (100%)				
Suivi des CEP par les Facilitateurs	Nombre	-	42	144	162	106	26	480	50	0,65	-	2 100,0	7 200,0	8 100,0	5 300,0	1 300,0	24 000,0	-	3,6	12,3	13,8	9,1	2,2	41,0	SUBDON_DA	FDA_DON (100%)				
Accès aux irriants-Kits vulnérables	Nombre	-	42	144	162	106	26	480	50	0,65	-	2 100,0	7 200,0	8 100,0	5 300,0	1 300,0	24 000,0	-	3,6	12,3	13,8	9,1	2,2	41,0	BENEFICIAIRE	FONCTIONNEMENT (100%)				
Logiciels et applications mis à disposition par les communautés/familles pour les CEP	Visite	-	1	2	1	-	-	6	2 000,0	3,417	-	2 000,0	4 000,0	4 000,0	4 000,0	4 000,0	12 000,0	-	3,4	6,8	6,8	3,4	-	20,5	SERVICES_DA	FDA_DON (100%)				
Evaluation des CEP	Zone	-	1	3	2	2	-	5	1 500,0	2,563	-	4 500,0	4 000,0	4 000,0	4 000,0	4 000,0	12 000,0	-	7,7	11,1	7,7	5,1	-	12,8	SERVICES_DA	FDA_DON (100%)				
Partenariat CRAs pour la recherche/diffusion d'innovations	Forfait	-	1	1	1	0,5	0,5	4	10 000,0	17 087	-	10 000,0	10 000,0	10 000,0	10 000,0	10 000,0	20 000,0	20 000,0	34,2	34,2	34,2	34,2	34,2	34,2	136,7	SERVICES_DA	FDA_DON (100%)			
Base amière	Forfait	0,5	1	1	1	1	1	6	8 320,0	4 182,0	4 182,0	8 320,0	8 320,0	8 320,0	8 320,0	8 320,0	45 760,0	71,2	14,2	14,2	14,2	14,2	14,2	78,2	BSLDA	FDA_DON (100%)				
Subtotal											16 160,0	75 430,0	116 340,0	63 550,0	-	-	-	27 000,0	54,0	73,6	80,5	94,1	85,6	77,1	464,9					
2. Accès aux semences de qualité																														
a. Partenariat avec l'INRAB pour la production de semence base et pre-base et formation	Zone	2	2	2	2	2	2	12	5	3,417	4 000,0	4 000,0	4 000,0	4 000,0	4 000,0	4 000,0	4 000,0	6 000,0	15 000,0	15 000,0	15 000,0	15 000,0	15 000,0	15 000,0	15 000,0	SERVICES_DA	FDA_DON (100%)			
b. Appui au recensement et diagnostic des groupements semenciers	Kit	43	43	43	43	43	43	25,8	2 000,0	3,417	8 000,0	8 000,0	8 000,0	8 000,0	8 000,0	8 000,0	8 000,0	51 600,0	147,4	14,7	14,7	14,7	14,7	14,7	14,7	88,2	SUBDON_DA	FDA_DON (100%)		
c. Appui technique internationale-semence prébase	Foire	-	1	1	1	1	1	4,5	10 000,0	17 087	-	10 000,0	10 000,0	10 000,0	10 000,0	10 000,0	20 000,0	20 000,0	45,000,0	45,000,0	45,000,0	45,000,0	45,000,0	45,000,0	45,000,0	76,9	SERVICES_DA	FDA_DON (100%)		
d. Animation des foires semenciers	Foire	-	1	1	1	1	1	5	8 000,0	13 669,0	-	8 000,0	8 000,0	8 000,0	8 000,0	8 000,0	15 000,0	15 000,0	50,000,0	50,000,0	50,000,0	50,000,0	50,000,0	50,000,0	50,000,0	86,8	SERVICES_DA	FDA_DON (100%)		
e. Base amière	Subtotal										27 000,0	35 000,0	-	41 000,0	36 000,0	36														

République du Bénin  
Programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA)

Table 2.2. Gestion durable de l'irrigation à petite échelle

Detailed Costs	Unit	Quantities						Unit Cost		Base Cost (F CFA '000)						Base Cost (USD '000)						Other Accounts					
		2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total	Unit Cost (F USD '000)	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total	Disb. Acct.	Fin. Rule		
								CFA '000																			
<b>I. Investment Costs</b>																											
A. Aménagement avec maîtrise totale de l'eau dans les bas-fonds-1000 Ha																											
Etudes d'Avant projet sommaire et détaillée et Dossier d'Appel d'offre(APS,APD et DAO)/à	Ha	-	581	419	-	-	-	1 000	160,651	0,275	-	93 338,3	67 312,8	-	-	160 651,1	-	159,5	115,0	-	-	274,5	SERVICES_DA	FDA_PRET(100%)			
Realisation travaux de construction de digues, de drains, de diguettes suivant corbes de niveau, etc	Ha	-	-	250	400	350	-	1 000	3 570,025	6,1	-	892 506,3	1 428 010,0	1 249 508,8	-	3 570 025,0	-	-	1 525,0	2 440,0	2 135,0	-	6 100,0	TV_DA	OFID_PRET(35%);FDA_PRET(35%);GAP (30%)		
Contrôle travaux assurer le contrôle qualité des travaux/à	Ha	-	-	250	400	350	-	1 000	196,351	0,336	-	49 087,8	78 540,6	68 723,0	-	195 351,4	-	-	83,9	134,2	117,4	-	335,5	SERVICES_DA	FDA_PRET(100%)		
<b>Subtotal</b>												93 338,3	1 008 906,9	1 506 550,6	1 318 231,7		3 927 027,5	-	159,5	1723,9	2574,2	2252,4	-	6 710,0			
B. Développement de système irrigué pour le maraîchage-680 Ha																											
Etudes d'Avant projet sommaire et détaillée et Dossier d'Appel d'offre(APS,APD et DAO)/c	Ha	-	395	285	-	-	-	680	179,087	0,306	-	70 739,2	51 039,7	-	-	121 778,8	-	120,9	87,2	-	-	208,1	SERVICES_DA	FDA_PRET(100%)			
Realisation travaux de construction de digues, de drains, de diguettes suivant corbes de niveau, etc	Ha	-	-	250	300	130	-	680	3 979,7	6,8	-	994 925,0	1 193 910,0	517 361,0	-	2 706 190,0	-	-	1 700,0	2 040,0	884,0	-	4 624,0	TV_DA	OFID_PRET(30%);FDA_PRET(45%);GAP (24%)		
Contrôle travaux assurer le contrôle qualité des travaux/à	Ha	-	-	250	300	130	-	680	218,884	0,374	-	54 720,9	65 665,1	28 454,9	-	148 840,8	-	-	93,5	112,2	48,6	-	254,3	SERVICES_DA	FDA_PRET(100%)		
<b>Subtotal</b>												70 739,2	1 100 885,5	1 259 575,1	545 815,9		2 978 815,6	-	120,9	1 880,7	2 152,2	932,6	-	5 086,4			
C. Aménagement pluvial avec maîtrise partielle de l'eau dans les bas-fonds-720 Ha																											
Etudes d'Avant projet sommaire et détaillée et Dossier d'Appel d'offre(APS,APD et DAO)/e	Ha	-	418	302	-	-	-	720	47,405	0,081	-	19 815,4	14 316,4	-	-	34 131,8	-	33,9	24,5	-	-	58,3	SERVICES_DA	FDA_PRET(100%)			
Realisation travaux de construction de digues, de drains, de diguettes suivant corbes de niveau, etc	Ha	-	-	240	300	180	-	720	1 053,45	1,8	-	252 828,0	316 035,0	189 621,0	-	758 484,0	-	-	432,0	540,0	324,0	-	1 296,0	TV_DA	OFID_PRET(28,94%);FDA_PRET(53%);GAP (18,08%)		
Contrôle travaux assurer le contrôle qualité des travaux/à	Ha	-	-	240	300	180	-	720	57,94	0,099	-	13 905,5	17 381,9	10 429,2	-	41 716,6	-	-	23,8	29,7	17,8	-	71,3	SERVICES_DA	FDA_PRET(100%)		
<b>Subtotal</b>												19 815,4	281 049,9	333 416,9	200 050,2		834 332,4	-	33,9	480,2	569,7	341,8	-	1 425,6			
D. Terrains agricoles mis à disposition par les communautés	Ha	-	-	740	1 000	660	-	2 400	834,583	1,426	-	617 591,4	834 583,0	550 824,8	-	2 022 992,2	-	-	1 055,3	1 426,0	941,2	-	3 422,5	TV_DA	BENEF_NATURE (10%)		
E. Appui institutionnel-Partenaires aménagements																											
Véhicules 4x4 DGR	Nombre	1	-	-	-	-	-	1	20,000	34,173	20 000,0	-	-	-	-	20 000,0	34,2	-	-	-	-	34,2	EQM_DA	FDA_PRET(100%)			
Motos ATDA, Service Génie rural	Nombre	5	-	-	-	-	-	5	1 200	2,05	6 000,0	-	-	-	-	6 000,0	10,3	-	-	-	-	10,3	EQM_DA	FDA_PRET(100%)			
Équipements de protection individuel EPI	Forfait	1	1	-	-	-	-	2	500	0,854	500,0	500,0	-	-	-	1 000,0	0,9	0,9	-	-	-	1,7	EQM_DA	FDA_PRET(100%)			
Mission de suivi des activités de terrain	Forfait	0,5	1	1	1	1	1	5,5	3 500	5,98	1 750,0	3 500,0	3 500,0	3 500,0	3 500,0	19 250,0	3,0	6,0	6,0	6,0	6,0	32,9	SERVICES_DA	FDA_PRET(100%)			
Fonctionnement véhicules et communication	Forfait	1	1	1	1	1	1	6	2 500	4 272	2 500,0	2 500,0	2 500,0	2 500,0	2 500,0	15 000,0	4,3	4,3	4,3	4,3	4,3	25,6	BSI_DA	FDA_PRET(100%)			
<b>Total Investment Costs</b>									30 750,0	190 392,9	3014 233,8	3 940 125,5	2 620 922,5	6 000,0	9 802 424,7	52,5	325,3	5 150,3	6 732,4	4 478,3	10,3	16 749,1					
<b>II. Recurrent Costs</b>																											
Spécialiste en Génie rural	Pers.mois	9	12	12	12	12	12	69	1 100	1,88	9 900,0	13 200,0	13 200,0	13 200,0	13 200,0	75 900,0	16,9	22,6	22,6	22,6	22,6	129,7	SALND_DA	FDA_PRET(100%)			
<b>Total Recurrent Costs</b>											9 900,0	13 200,0	13 200,0	13 200,0	13 200,0	75 900,0	16,9	22,6	22,6	22,6	22,6	129,7					
<b>Total</b>												40 650,0	203 592,9	3 027 433,8	3 953 325,5	2 634 122,5	19 200,0	9 878 324,7	69,5	347,9	5 172,9	6 754,9	4 500,9	32,8	16 878,8		

République du Bénin

Programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRMA)

Table 2.3. Amélioration de la sécurité nutritionnelle familiale et appui à l'intégration des femmes

Detailed Costs	Unit	Quantities						Unit Cost (F CFA '000)	Unit Cost (USD '000)	Base Cost (F CFA '000)						Base Cost (USD '000)						Other Accounts						
		2021	2022	2023	2024	2025	2026			2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total	Disb. Acct.	Fin. Rule			
<b>I. Investment Costs</b>																												
<b>A. Elaboration de la stratégie de genre (Togo-Bénin) et renforcement des capacités institutionnelles à</b>																												
Assistance technique (rationale)	Mois	2	-	-	-	-	-	2	8.778,75	15	17 557,5	-	-	-	-	17 557,5	30,0	-	-	-	-	-	30,0	SERVICES_DA	FDA_DON(100%)			
Atelier de partage et validation (pour les deux pays)	Forfait	1	-	-	-	-	-	1	4.096,75	7	4 096,8	-	-	-	-	4 096,8	7,0	-	-	-	-	-	7,0	SERVICES_DA	FDA_DON(100%)			
Assistance technique suivi-accompagnement de la mise en œuvre et formation	Mois	-	2	-	2	-	2	6	8.778,75	15	-	17 557,5	-	17 557,5	-	17 557,5	52 672,5	-	30,0	-	30,0	-	30,0	90,0	SERVICES_DA	FDA_DON(100%)		
Renforcement des capacités des institutions (niveau central et décentralisé), OPs et ONGs	Forfait	-	1	1	1	1	1	5	5.852,5	10	-	5 852,5	5 852,5	5 852,5	5 852,5	5 852,5	29 262,5	-	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	50,0	SERVICES_DA	FDA_DON(100%)		
<b>Subtotal</b>									21 654,3		23 410,0	5 852,5	23 410,0	5 852,5	23 410,0	103 589,3		37,0	40,0	10,0	40,0	10,0	40,0	177,0				
<b>B. Intégration genre (y compris personnes vivant avec des handicaps) et nutrition dans les CEPs</b>																												
Contribution au diagnostic participatif sur les problèmes, opportunités et contraintes-désempêchés	Nombre	-	42	144	162	106	26	480	11.705	0,02	-	491,6	1 685,5	1 896,2	1 240,7	304,3	5 618,4	-	0,8	2,9	3,2	2,1	0,5	9,6	SERVICES_DA	FDA_DON(100%)		
Contribution à la formation des formateurs (genre, y compris personnes vivant en situation d'handicap) et nutrition	Session	2	2	2	2	-	-	8	1.170,5	2	2 341,0	2 341,0	2 341,0	-	-	9 364,0	4,0	4,0	4,0	-	-	-	16,0	SERVICES_DA	FDA_DON(100%)			
Contribution à la définition du plan d'activités	Session	1	-	-	-	-	-	1	585,25	1	585,3	-	-	-	-	585,3	1,0	-	-	-	-	-	1,0	SERVICES_DA	FDA_DON(100%)			
Elaboration/Adaptation et reproduction des matériaux de formation	Session	-	1	-	-	-	-	1	8.778,75	15	-	8 778,8	-	-	-	8 778,8	-	15,0	-	-	-	-	15,0	SERVICES_DA	FDA_DON(100%)			
<b>Subtotal</b>									2 926,3		11 611,4	4 026,5	4 237,2	1 240,7	304,3	24 346,4	5,0	19,8	6,9	7,2	2,1	0,5	41,6					
<b>C. Automatisation des femmes, des jeunes et des personnes vivant en situation d'handicap et sensibilisation des communautés</b>																												
Formation en alphabétisation avec PNOPPA/b	Session	-	2	2	2	2	2	10	2 926,25	5	-	5 852,5	5 852,5	5 852,5	5 852,5	5 852,5	29 262,5	-	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	50,0	SERVICES_DA	FDA_DON(100%)		
Formation en leadership féminin avec PNOPPA/c	Session	-	10	10	10	10	10	50	2 926,25	5	-	29 262,5	29 262,5	29 262,5	29 262,5	29 262,5	146 312,5	-	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	250,0	SERVICES_DA	FDA_DON(100%)		
Suivi et accompagnement'accès aux ressources de production/d	Session	-	1	1	1	1	-	4	29 262,5	50	-	29 262,5	29 262,5	29 262,5	29 262,5	-	117 050,0	-	50,0	50,0	50,0	50,0	-	200,0	SERVICES_DA	FDA_DON(100%)		
Sensibilisation des communautés (tribune théâtre- déplacement, équipement, etc.)	Session	-	1	1	1	1	-	4	5 852,5	10	-	5 852,5	5 852,5	5 852,5	5 852,5	-	23 410,0	-	10,0	10,0	10,0	-	-	40,0	SERVICES_DA	FDA_DON(100%)		
Emissions radios	Mois	-	12	12	12	12	12	60	175,575	0,3	-	2 106,9	2 106,9	2 106,9	2 106,9	2 106,9	10 534,5	-	3,6	3,6	3,6	3,6	3,6	18,0	SERVICES_DA	FDA_DON(100%)		
<b>Subtotal</b>									72 336,9		72 336,9	72 336,9	72 336,9	72 336,9	72 336,9	328 569,5	-	123,6	123,6	123,6	123,6	123,6	558,0					
<b>D. Promotion d'une alimentation diversifiée et à haute valeur nutritive</b>																												
Assistance technique (rationale); stratégie nutrition du projet et critères scientifiques le	Mois	1	1	1	-	-	1	4	8.778,75	15	8 778,8	8 778,8	8 778,8	-	8 778,8	-	35 115,0	15,0	15,0	15,0	-	-	60,0	SERVICES_DA	FDA_DON(100%)			
Atelier régional de validation	Mois	1	-	-	-	-	-	1	14 631,25	25	14 631,3	-	-	-	-	14 631,3	25,0	-	-	-	-	-	25,0	SERVICES_DA	FDA_DON(100%)			
Garderies pour les enfants et carrières au niveau des marchés	Nombre	-	-	6	6	-	-	12	1.170,5	2	-	7 023,0	7 023,0	-	-	14 046,0	-	-	12,0	12,0	-	-	24,0	SUBDON_DA	FDA_DON(100%)			
Séances d'éducation nutritionnelle dans les 5 marchés /f	Nombre	-	24	48	48	48	48	216	175,575	0,3	-	4 213,8	8 427,6	8 427,6	8 427,6	8 427,6	37 924,2	-	7,2	14,4	14,4	14,4	14,4	64,8	SERVICES_DA	FDA_DON(100%)		
Séances d'éducation nutritionnelle au niveau des micro-entreprises /g	Nombre	-	5	10	10	-	-	25	500	0,854	-	2 500,0	5 000,0	5 000,0	-	-	12 500,0	-	4,3	8,5	8,5	-	-	21,4	SERVICES_DA	FDA_DON(100%)		
Séances d'éducation nutritionnelle dans les formations pour les coopératives	Nombre	-	24	24	24	8	-	80	500	0,854	-	12 000,0	12 000,0	4 000,0	-	40 000,0	-	20,5	20,5	20,5	6,8	-	-	68,3	SERVICES_DA	FDA_DON(100%)		
Emissions radios	Mois	-	12	12	12	12	12	60	351,15	0,6	-	4 213,8	4 213,8	4 213,8	4 213,8	21 069,0	-	7,2	7,2	7,2	7,2	7,2	36,0	SERVICES_DA	FDA_DON(100%)			
Assistance technique (rationale) suivi-accompagnement	Mois	-	-	-	1	1	-	2	8.778,75	15	-	8 778,8	8 778,8	-	-	17 557,5	-	-	-	15,0	-	-	30,0	SERVICES_DA	FDA_DON(100%)			
<b>Subtotal</b>									23 410,0		31 706,4	45 443,2	45 443,2	34 198,9	12 641,4	192 843,0	40,0	54,2	77,6	77,6	58,4	21,6	329,5					
<b>E. Echanges des connaissances entre Togo/Bénin et au niveau régional</b>																												
Visites d'échange entre les équipes des Universités/ centres d'études	Nombre	-	1	-	1	-	1	3	8.778,75	15	-	8 778,8	-	8 778,8	-	8 778,8	26 336,3	-	15,0	-	15,0	-	15,0	45,0	SERVICES_DA	FDA_DON(100%)		
Ateliers de partage et adaptation des outils de nutrition	Nombre	-	-	1	-	-	1	2	11.705	20	-	11 705,0	-	-	-	11 705,0	23 410,0	-	-	20,0	-	-	20,0	40,0	SERVICES_DA	FDA_DON(100%)		
<b>Subtotal</b>									8 778,8		11 705,0	8 778,8	-	-	-	20 483,8	49 746,3	-	15,0	20,0	15,0	-	-	35,0	85,0			
<b>F. Appui transversal de la fédération de personnes vivant avec des handicaps</b>																												
<b>G. Assistance technique internationale (genre et nutrition)</b>																												
<b>Total</b>									71 400,5		185 884,6	177 405,3	192 247,3	137 039,0	117 471,4	881 448,1	122,0	317,6	303,1	328,5	234,2	200,7	1 506,1					

République du Bénin

Programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRMA)

Table 3.1. Dialogue politique

Detailed Costs

Unit	Quantities						Unit Cost (F CFA '000)	Unit Cost (USD '000)	Base Cost (F CFA '000)						Base Cost (USD '000)						Other Accounts						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026			2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total	Disb.Acct	Fin.Rule			
<b>I. Investment Costs</b>																											
<b>A. Surveillance des corridors flux commerciaux</b>																											
1. Animation du dialogue politique inter-acteurs et amélioration de la gouvernance routière																											
Mise en place et animation des 5 CCC sur l'amélioration du commerce frontalier	Trimestre	1	4	4	4	2	2	17	2.000	3,417	2 000,0	8 000,0	8 000,0	4 000,0	4 000,0	34 000,0	3,4	13,7	13,7	13,7	6,8	6,8	58,1	SERVICES_DA	FDA_DON (100%)		
Organisation des "caravanes" de sensibilisation et conduite des plaidoyers pour la levée ou la réduction des barrières au commerce	Nombre	-	1	1	1	1	-	4	2.500	4,272	-	2 500,0	2 500,0	2 500,0	2 500,0	-	10 000,0	-	4,3	4,3	4,3	4,3	-	17,1	SERVICES_DA	FDA_DON (100%)	
Mise en place une plate forme de coordination des Organismes nationaux présents aux frontières	Trimestre	4	4	4	3	1	-	16	500	0,854	2 000,0	2 000,0	1 500,0	500,0	-	8 000,0	3,4	3,4	3,4	2,6	0,9	-	13,7	SERVICES_DA	FDA_DON (100%)		
Prise en charge des émissions radiophoniques et production d'outil de communication	Forfait	1	1	1	1	1	1	6	300	0,513	300,0	300,0	300,0	300,0	1 800,0	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	31,1	SERVICES_DA	FDA_DON (100%)		
<b>Subtotal</b>											4 300,0	12 800,0	12 800,0	12 300,0	7 300,0	4 300,0	53 800,0	7,3	21,9	21,9	21,0	12,5	7,3	91,9			
2. Amélioration de la connaissance des échanges transfrontaliers des produits agropastoraux																											
Mise en place et animation du dispositif de suivi des flux transfrontaliers /a	Mois	6	12	12	12	6	-	48	2.800	4,784	16 800,0	33 600,0	33 600,0	16 800,0	-	134 400,0	28,7	57,4	57,4	57,4	28,7	-	229,6	SERVICES_DA	FDA_DON (100%)		
Mise en place et animation du dispositif de suivi des barrières au commerce transfrontalier /b	Mois	6	12	12	12	6	-	48	1.425	2,435	8 550,0	17 100,0	17 100,0	8 550,0	-	68 400,0	14,6	29,2	29,2	29,2	14,6	-	116,9	SERVICES_DA	FDA_DON (100%)		
<b>Subtotal</b>											25 350,0	50 700,0	50 700,0	25 350,0	-	202 800,0	43,3	86,6	86,6	86,6	43,3	-	346,5				
<b>Subtotal</b>											29 650,0	63 500,0	63 500,0	63 000,0	32 650,0	4 300,0	256 600,0	50,7	108,5	108,5	107,6	55,8	7,3	438,4			
<b>B. Appui aux politiques régionales d'intégration des marchés et du commerce des produits agricoles</b>																											
1. Application des politiques de la CEDEAO en matière de commerce des produits agricoles et alimentaires (CIR)	Forfait	1	1	1	1	1	1	6	10.000	17,087	10 000,0	10 000,0	10 000,0	10 000,0	10 000,0	60 000,0	17,1	17,1	17,1	17,1	17,1	17,1	102,5	SERVICES_DA	FDA_DON (100%)		
2. Participation au dialogue politique au niveau régional	Forfait	1	1	1	1	1	1	-	5	10 914,913	18,65	10 914,9	10 914,9	10 914,9	10 914,9	-	54 574,6	18,7	18,7	18,7	18,7	18,7	-	93,3	SERVICES_DA	FDA_DON (100%)	
Participation aux événements régionaux (CEDEAO, UEMOA, CLSS)	Session	1	1	1	1	1	1	6	10.000	17,087	10 000,0	10 000,0	10 000,0	10 000,0	10 000,0	60 000,0	17,1	17,1	17,1	17,1	17,1	17,1	102,5	SERVICES_DA	FDA_DON (100%)		
<b>Subtotal</b>											20 914,9	20 914,9	20 914,9	20 914,9	20 914,9	20 000,0	114 574,6	35,7	35,7	35,7	35,7	35,7	195,8				
<b>Subtotal</b>											30 914,9	30 914,9	30 914,9	30 914,9	30 914,9	52,8	174 574,6	52,8	52,8	52,8	52,8	52,8	34,2	298,3			
<b>C. Mise en oeuvre-Activités Plateforme nationale</b>																											
1. Plaidoyer pour l'intégration de l'agriculture familiale dans les échanges commerciaux	Forfait	1	1	1	1	1	-	5	8 778,75	15	8 778,8	8 778,8	8 778,8	8 778,8	-	43 893,8	15,0	15,0	15,0	15,0	15,0	-	75,0	SERVICES_DA	FDA_DON (100%)		
<b>D. Renforcement des capacités des acteurs et des relations commerciales</b>																											
Assistance Technique Internationale à la mise en oeuvre des activités/c	Appui/An	2	2	2	1	1	1	9	4,682	8	9 364,0	9 364,0	9 364,0	4 682,0	4 682,0	42 138,0	16,0	16,0	16,0	16,0	8,0	8,0	72,0	SERVICES_DA	FDA_DON (100%)		
Ateliers, formations thématiques	Atelier	2	2	1	1	1	-	7	5 852,5	10	11 705,0	11 705,0	5 852,5	5 852,5	-	40 967,5	20,0	20,0	10,0	10,0	10,0	-	70,0	SERVICES_DA	FDA_DON (100%)		
Visites d'études et d'échanges d'expériences	Visite	-	1	-	1	-	-	2	6 000	10,252	-	6 000,0	-	-	12 000,0	-	10,3	-	10,3	-	-	20,5	SERVICES_DA	FDA_DON (100%)			
<b>Subtotal</b>											21 069,0	27 069,0	15 216,5	16 534,5	10 534,5	4 682,0	95 105,5	36,0	46,3	26,0	28,3	18,0	8,0	162,5			
E. Retrocussion pays pour le financement des activités liés à l'intégration régionale des marchés	Forfait	1	1	1	1	1	1	6	58,525	100	58 525,0	58 525,0	58 525,0	58 525,0	58 525,0	351 150,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	600,0	UNRAT_DA	FDA_DON (100%)			
<b>Total</b>											149 937,7	188 787,7	176 935,2	177 753,2	141 403,2	87 507,0	921 323,8	254,5	322,6	302,3	303,7	241,6	149,5	1 574,2			

République du Bénin  
Programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA)

Table 3.2. Engagement Citoyen

Detailed Costs	Unit	Quantities						Unit Cost (FCFA '000)	Unit Cost (USD '000)	Base Cost (FCFA '000)						Base Cost (USD '000)						Other Accounts					
		2021	2022	2023	2024	2025	2026			2021	2022	2023	2024	2025	2026	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total	Disb.Acct	Fin.Rule			
<b>I. Investment Costs</b>																											
A. Mise en place d'espaces d'échanges et de consultations aux profits des acteurs																											
Organiser des ateliers bilan d'évaluation de la campagne et du fonctionnement des marchés	Atelier	-	3	3	5	5	5	21	2.000	3,417	-	6 000,0	6 000,0	10 000,0	10 000,0	10 000,0	42 000,0	-	10,3	10,3	17,1	17,1	17,1	71,8	SERVICES_DA	FIDA_DON(100%)	
Education citoyenne au profit des acteurs	Forfait	1	1	1	1	1	1	6	8.778,75	15	8 778,8	8 778,8	8 778,8	8 778,8	8 778,8	52 672,5	15,0	15,0	15,0	15,0	15,0	15,0	90,0	SERVICES_DA	FIDA_DON(100%)		
<b>Subtotal</b>												8 778,8	14 778,8	14 778,8	18 778,8	18 778,8	94 672,5	15,0	25,3	25,3	32,1	32,1	32,1	161,8			
B. Mise en place d'un mécanisme de retour d'information	Forfait	1	1	1	1	1	1	6	5.852,5	10	5 852,5	5 852,5	5 852,5	5 852,5	5 852,5	35 115,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	60,0	SERVICES_DA	FIDA_DON(100%)		
C. Soutenir des missions annuelles de veille citoyenne de la société civile	Forfait	-	1	1	1	1	1	1	5	5.000	8,543	-	5 000,0	5 000,0	5 000,0	5 000,0	25 000,0	-	8,5	8,5	8,5	8,5	8,5	8,5	42,7	SERVICES_DA	FIDA_DON(100%)
D. Suivi des activités par les plateformes d'acteurs	Forfait	1	1	1	1	1	1	6	2.926,25	5	2 926,3	2 926,3	2 926,3	2 926,3	2 926,3	17 557,5	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	30,0	SERVICES_DA	FIDA_DON(100%)		
E. Faire une auto-évaluation annuelle de la participation des CP au PRIMA au Bénin	Forfait	-	-	5	-	-	5	10	3.000	5,126	-	-	15 000,0	-	-	15 000,0	30 000,0	-	-	25,6	-	-	25,6	51,3	SERVICES_DA	FIDA_DON(100%)	
F. Base amière	Forfait	1	1	1	1	1	-	5	6.500	11,106	6 500,0	6 500,0	6 500,0	6 500,0	6 500,0	32 500,0	11,1	11,1	11,1	11,1	11,1	-	55,5	BSL_DA	FIDA_DON(100%)		
<b>Total</b>												24 057,5	35 057,5	50 057,5	39 057,5	39 057,5	47 557,5	234 845,0	41,1	59,9	85,5	66,7	66,7	81,3	401,3		

République du Bénin  
Programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA)

Table 4.1. Gestion du Projet et appui institutionnel

Detailed Costs	Quantities	Unit Cost (F CFA '000) '000)	Unit Cost (USD '000)	Base Cost (F CFA '000)					Base Cost (USD '000)					Other Accounts													
				2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total	Disb. Acct.	Fin. Rule	
<b>I. Investissement Costs</b>																											
<b>A. Activités de pré-démarrage-FIPS</b>																											
1. Consultants																											
Mission appui fiduciaire	Forfait	1	-	-	-	-	-	-	-	1	11,997,625	20,5	11,997,6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20,5 SERVICES_DA	FDA_PRET (100%)	
Mission lancement technique	Forfait	1	-	-	-	-	-	-	-	1	23,117,375	39,5	23,117,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	39,5 SERVICES_DA	FDA_PRET (100%)	
Recrutement du personnel du projet, y compris ceux de la CT régionale par un cabinet	Forfait	1	-	-	-	-	-	-	-	1	35,115	60	35,115,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	60,0 SERVICES_DA	FDA_PRET (100%)	
Recrutement personnel juridique temporaire	Forfait	1	-	-	-	-	-	-	-	1	1,176,5	2	1,176,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2,0 SERVICES_DA	FDA_PRET (100%)	
Système de gestion financière du PPF	Forfait	1	-	-	-	-	-	-	-	1	11,705	20	11,705,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20,0 SERVICES_DA	FDA_PRET (100%)	
<b>Subtotal</b>																									142,0		
2. Aménagement et équipement du siège UGP																											
Etudes de faisabilité (pré-engineering) des infrastructures et travaux d'aménagement du siège du Projet	Forfait	1	-	-	-	-	-	-	-	1	8,778,75	15	8,778,8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15,0 SERVICES_DA	FDA_PRET (100%)	
Travaux d'aménagement du siège du Projet	Forfait	1	-	-	-	-	-	-	-	1	58,525	100	58,525,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	100,0 TV_DA	FDA_PRET (100%)	
Equipements (panneau solaire, groupe électrogène, AC)	Forfait	1	-	-	-	-	-	-	-	1	20,483,75	30	20,483,8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	35,0 EQM_DA	FDA_PRET (100%)	
<b>Subtotal</b>																									150,0		
3. Ateliers de lancement																											
Atelier de lancement officiel	Forfait	1	-	-	-	-	-	-	-	1	17,557,5	30	17,557,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	30,0 SERVICES_DA	FDA_PRET (100%)	
Ateliers (démarrage/Activités préparatoires gestion des savoirs, Elaboration PTBA et PPM)	Forfait	1	-	-	-	-	-	-	-	1	23,410	40	23,410,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	40,0 SERVICES_DA	FDA_PRET (100%)	
<b>Subtotal</b>																									70,0		
4. Matériel et matériel de bureau pour la phase FIPS	Forfait	1	-	-	-	-	-	-	-	1	22,824,75	39	22,824,8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	39,0 EQM_DA	FDA_PRET (100%)	
<b>Subtotal</b>																									40,0		
B. Unité de gestion du projet																											
1. Matériel roulant																											
Véhicules 4x4 Pick_UP	Nombr	1	-	-	-	-	-	-	-	1	25,000	42,717	25,000,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	42,7 EOM_DA	FDA_PRET (100%)	
<b>Subtotal</b>	Nombr	3	-	-	-	-	-	-	-	4	20,000	34,173	60,000,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	34,2 EOM_DA	FDA_PRET (100%)	
2. Matériel informatique et de bureau/m parcours	Lot	-	-	-	-	-	-	-	-	1	17,557,5	30	17,557,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	30,0 EOM_DA	FDA_PRET (100%)	
3. Matériel et/ou capacités des personnels	Forfait	2	1	1	1	1	1	1	1	7	8,000	13,669	16,000,0	8,000,0	8,000,0	8,000,0	8,000,0	8,000,0	8,000,0	8,000,0	8,000,0	8,000,0	8,000,0	27,3	13,7 SERVICES_DA	FDA_PRET (100%)	
4. Gestion financière																											
Audit annuel du projet	Forfait	1	1	1	1	1	1	1	1	6	10,000	17,087	10,000,0	10,000,0	10,000,0	10,000,0	10,000,0	10,000,0	10,000,0	10,000,0	10,000,0	10,000,0	10,000,0	17,1 SERVICES_DA	FDA_PRET (100%)		
Système de contrôle financier interne	Forfait	1	1	1	1	1	1	1	1	6	4,000	6,835	4,000,0	4,000,0	4,000,0	4,000,0	4,000,0	4,000,0	4,000,0	4,000,0	4,000,0	4,000,0	4,000,0	6,8 SERVICES_DA	FDA_PRET (100%)		
<b>Subtotal</b>																									145,5		
C. Retraçage vers la coordination et gestion des activités régionales	Forfait	1	1	1	1	1	1	1	1	6	58,525	100	58,525,0	58,525,0	58,525,0	58,525,0	58,525,0	58,525,0	58,525,0	58,525,0	58,525,0	58,525,0	58,525,0	100,0 SERVICES_DA	FDA_PRET (100%)		
<b>Total Investment Costs</b>											408,210,3		80,525,0	118,082,5	80,525,0	80,525,0	80,525,0	80,525,0	80,525,0	80,525,0	80,525,0	80,525,0	80,525,0	80,525,0	80,525,0	848,392,8 SERVICES_DA	FDA_DON (100%)
<b>II. Recurrent Costs</b>																											
<b>A. Unité de fonctionnement (UGCP)</b>																											
1. Phase préparatoire-Personnel FIPS																											
1. Personnel intérimaire Projet (coordonnateur)	Pers.mois	9	-	-	-	-	-	-	-	9	877,875	1,5	7,900,9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13,5 SALND_DA	FDA_PRET (100%)	
Personnel intérimaire projet (RAF)	Pers.mois	9	-	-	-	-	-	-	-	9	58,525	1	5,267,3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9,0 SALND_DA	FDA_PRET (100%)	
Personnel junior temporaire /s	Pers.mois	18	-	-	-	-	-	-	-	18	58,525	1	10,534,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	18,0 SALND_DA	FDA_PRET (100%)	
Personnel définitif PRIMA (2 mois)	Forfait	1	-	-	-	-	-	-	-	1	47,990	82	47,990,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	82,0 SALND_DA	FDA_PRET (100%)	
<b>Subtotal</b>																									122,5		
2. Salaires Personnel UGCP																											
a. Personnel PROCAR	Pers.mois	6	6	6	6	6	6	6	6	28	2,030	4,744	16,800,0	16,800,0	16,800,0	16,800,0	16,800,0	16,800,0	16,800,0	16,800,0	16,800,0	16,800,0	16,800,0	28,7 SALND_DA	FDA_PRET (100%)		
b. Personnel Comptabilité et Gestion	Pers.mois	6	6	6	6	6	6	6	6	36	2,500	4,722	15,000,0	15,000,0	15,000,0	15,000,0	15,000,0	15,000,0	15,000,0	15,000,0	15,000,0	15,000,0	15,000,0	25,6 SALND_DA	FDA_PRET (100%)		
Responsable du suivi évaluation	Pers.mois	6	6	6	6	6	6	6	6	36	1,456,8	2,486	8,740,8	8,740,8	8,740,8	8,740,8	8,740,8	8,740,8	8,740,8	8,740,8	8,740,8	8,740,8	8,740,8	34,2 SALND_DA	FDA_PRET (100%)		
Responsable Gestion des savoirs	Pers.mois	6	6	6	6	6	6	6	6	36	1,456,8	2,486	8,740,8	8,740,8	8,740,8	8,740,8	8,740,8	8,740,8	8,740,8	8,740,8	8,740,8	8,740,8	8,740,8	34,2 SALND_DA	FDA_PRET (100%)		
Responsable de la formation et sensibilisation	Pers.mois	6	6	6	6	6	6	6	6	36	1,456,8	2,486	8,740,8	8,740,8	8,740,8	8,740,8	8,740,8	8,740,8	8,740,8	8,740,8	8,740,8	8,740,8	34,2 SALND_DA	FDA_PRET (100%)			
Responsable de la coordination et gestion des savoirs	Pers.mois	6	6	6	6	6	6	6	6	36	1,456,8	2,486	8,740,8	8,740,8	8,740,8	8,740,8	8,740,8	8,740,8	8,740,8	8,740,8	8,740,8	8,740,8	34,2 SALND_DA	FDA_PRET (100%)			
Assistant au Coordinateur	Pers.mois	6	6	6	6	6	6	6	6	36	1,456,8	2,486	8,740,8	8,740,8	8,740,8	8,740,8	8,740,8	8,740,8	8,740,8	8,740,8	8,740,8	8,740,8	34,2 SALND_DA	FDA_PRET (100%)			
Chef des Opérations	Pers.mois	12	12	12	12	12	12	12	12	69	1,731	2,658	15,270,9	20,720,9	20,720,9	20,720,9	20,720,9	20,720,9	20,720,9	20,720,9	20,720,9	20,720,9	20,720,9	26,6 SALND_DA	FDA_PRET (100%)		
Assistante Comptabilité et Gestion durable	Pers.mois	9	9	9	9	9	9	9	9	21	1,218	1,618	15,228,0	15,228,0	15,228,0	15,228,0	15,228,0	15,228,0	15,228,0	15,228,0	15,228,0	15,228,0	15,228,0	26,0 SALND_DA	FDA_PRET (100%)		
Responsable Compt3-Specialiste agriculture durable	Pers.mois	9	9	9	9	9	9	9	9	12	1,269	2,168	15,228,0	15,228,0	15,228,0	15,228,0	15,228,0	15,228,0	15,228,0	15,228,0	15,228,0	15,228,0	15,228,0	26,0 SALND_DA	FDA_PRET (100%)		
Responsable Compt3-Specialiste intégration des marchés et commerce	Pers.mois	9	9	9	9	9	9	9	9	12	1,269	2,168	15,228,0	15,228,0	15,228,0	15,228,0											

République du Bénin

Programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA)

Table 4.2. Suivi évaluation et gestion des savoirs

**Detailed Costs**

Detailed Costs	Unit	Quantities						Unit Cost (F CFA '000)	Unit Cost (USD '000)	Base Cost (F CFA '000)					Base Cost (USD '000)					Other Accounts								
		2021	2022	2023	2024	2025	2026			2021	2022	2023	2024	2025	2026	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total	Disb. Acct.	Fin. Rule				
<b>I. Investment Costs</b>																												
<b>A. Suivi évaluation des activités et Impacts</b>																												
1. Mise en place du système de suivi-évaluation-FIPS																												
Renforcement de capacités et appui S/E																												
Forfait 1 - - - - - 1 11.705 20 11 705,0 - - - - - 11 705,0 20,0 - - - - - 20,0 SERVICES_DA FIDA_PRET(100%)																												
Animation du dispositif de S&E, rev&validation du cadre logique																												
Forfait 1 - - - - - 1 17.557,5 30 17 557,5 - - - - - 17 557,5 30,0 - - - - - 30,0 SERVICES_DA FIDA_PRET(100%)																												
Mission d'appui technique																												
Forfait 1 - - - - - 1 8.778,75 15 8 778,8 - - - - - 8 778,8 15,0 - - - - - 15,0 SERVICES_DA FIDA_PRET(100%)																												
Acquisition nécessaire au système de suivi-évaluation, cartographie et drones																												
Forfait 1 - - - - - 1 32.774 56 32 774,0 - - - - - 32 774,0 56,0 - - - - - 56,0 EQM_DA FIDA_PRET(100%)																												
Identification et cartographie des bassins de développement économique et des bassins de production																												
Forfait 1 - - - - - 1 24.580,5 42 24 580,5 - - - - - 24 580,5 42,0 - - - - - 42,0 SERVICES_DA FIDA_PRET(100%)																												
Diagnostic des OP dans les bassins de production/autorité des marchés																												
Forfait 1 - - - - - 1 17.557,5 30 17 557,5 - - - - - 17 557,5 30,0 - - - - - 30,0 SERVICES_DA FIDA_PRET(100%)																												
Recrutement d'un bureau pour l'étude de la situation de référence																												
<b>Subtotal</b>																												
130 510,8 - - - - - 130 510,8 223,0 - - - - - 223,0																												
<b>2. Renforcement de capacités et appui</b>																												
Renforcement de capacités du personnel de projet et des partenaires en suivi-évaluation																												
Session - 1 - 1 1 - - 2 2.341 4 2.341,0 - 2.341,0 - - 4 682,0 - 4,0 - 4,0 - - 8,0 SERVICES_DA FIDA_DON(100%)																												
Forfait - - - - - 1 2.926,25 5 2.926,25 - 2.926,25 - - 2.926,3 - 2.926,3 2.926,3 - - 7 608,3 - 4,0 - 5,0 - 4,0 - - 13,0 SERVICES_DA FIDA_DON(100%)																												
<b>Subtotal</b>																												
<b>3. Ateliers et mission de suivi-évaluation</b>																												
Réunion de coordination nationale																												
Nombre 4 4 4 4 4 4 24 600 1.025 2 400,0 2 400,0 2 400,0 2 400,0 2 400,0 14 400,0 4,1 4,1 4,1 4,1 4,1 24,6 SERVICES_DA FIDA_DON(100%)																												
Réunions de coordination trimestrielle des SE																												
Nombre 4 4 4 4 4 4 24 2.000 3.417 8 000,0 8 000,0 8 000,0 8 000,0 8 000,0 48 000,0 13,7 13,7 13,7 13,7 13,7 82,0 SERVICES_DA FIDA_DON(100%)																												
Atelier bilan d'auto-évaluation et d'élaboration de PTBA																												
Nombre - 1 1 1 1 1 5 5 000 8.543 - 5 000,0 5 000,0 5 000,0 5 000,0 5 000,0 25 000,0 - 8,5 8,5 8,5 8,5 8,5 42,7 SERVICES_DA FIDA_DON(100%)																												
Évaluation participative avec les bénéficiaires																												
Zone - - 5 - - - - - 5 2.500 4.727 - 12 500,0 - 12 500,0 - - 12 500,0 - 21,4 21,4 - - 21,4 SERVICES_DA FIDA_DON(100%)																												
Mission conjointe de supervision et de suivi																												
Nombre 2 2 2 2 2 2 12 12 5.000 8.543 10 000,0 10 000,0 10 000,0 10 000,0 10 000,0 60 000,0 17,1 17,1 17,1 17,1 17,1 102,5 SERVICES_DA FIDA_DON(100%)																												
Mission d'achèvement																												
Nombre - - - - - 1 1 25.000 42.717 - 25 000,0 - 25 000,0 - - 25 000,0 - 42,7 42,7 - - 42,7 SERVICES_DA FIDA_DON(100%)																												
<b>Subtotal</b>																												
<b>B. Gestion des</b>																												

## **Annexe 3.2. Coût et financement du PRIMA-Togo : Tableaux de coûts détaillés**

### **Introduction**

19. Cette annexe présente les hypothèses et les résultats de l'estimation des coûts Programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA)-Togo, réalisée en utilisant le logiciel COSTAB. Les détails concernant le calcul des coûts par composante et activités figurent dans les appendices des composantes concernées. Le premier chapitre du document est consacré aux principales hypothèses retenues pour la durée et la date de démarrage prévue du Programme, les imprévus physiques et les imprévus pour hausse des prix, les coûts unitaires, les pourcentages de taxes et de devises appliqués par catégories de dépenses, les pourcentages de financement par catégorie de dépenses. Le second chapitre traite de l'estimation des coûts totaux par composante et par source de financement.

20. En annexe du document sont repris les tableaux de coûts détaillés par composante qui comprennent : a) les quantités, coûts unitaires et coûts de base en franc FCFA (FCFA) et en dollar des États-Unis (USD); b) les coûts totaux en USD ; et c) le détail des hypothèses (catégories, pourcentage de taxes et de devises) et les sources de financement par activité.

### **Hypothèses de calcul des coûts**

21. Les coûts du programme ont été estimés sur la base des principales hypothèses suivantes :

**22. Durée et démarrage du programme** : elle a été estimée à six ans, soit de 2021 à 2026. Il est prévu que la présentation au Conseil d'administration (CA) du FIDA se fera au dernier trimestre 2020, en tenant compte des délais pour signer l'accord de financement et satisfaire les conditions d'entrée en vigueur pour 2021.

**23. Les imprévus physiques**: Le PRIMA soutient la réalisation d'infrastructures de marché : construction de marchés de demi-gros, de marchés de collecte et des pistes rurales (sous-composante 1.2), la réalisation d'aménagements hydro-agricoles (sous-composante 2.2). Des imprévus physiques de 5% ont été appliqués aux travaux de génie civil et rural afin de faire face à d'éventuelles erreurs d'estimation des quantités et/ou méthodes utilisées dans la mise en œuvre du Programme.

**24. Les imprévus financiers** : sont destinées à faire face aux effets de l'inflation et de la dévaluation du taux de change entre le franc CFA et le dollar des États-Unis. Les prévisions d'inflation en devise se basent sur le *Manufactures Unit Value Index* (MUV) de la Banque mondiale sur l'indice de la valeur des exportations des produits manufacturés de quinze pays développés et émergents vers les pays en développement et à revenus intermédiaires. Un taux de 1,7% a été retenu pour l'inflation au niveau international. Les chiffres retenus pour l'inflation nationale (en FCFA) prennent en compte l'inflation passée et moyenne au cours des trois dernières années. Les données de la Banque centrale et des prévisions du Fonds monétaire international (FMI) ont été retenues soit un taux inflationniste de 1,2%.

**25. Taux de change**: La mission a retenu le taux de 585,25 FCFA pour 1 USD dans l'estimation des coûts du projet. Ce taux est basé sur le taux de change officiel du FCFA par rapport au USD à la date du 01 juin 2020 lors de la mission de conception. Étant données les fluctuations historiques de ce taux de change, il est probable que ce taux varie au cours de la période d'exécution du projet. Il est difficile de faire des prévisions précises sur l'évolution du taux de change.

**26. Coûts unitaires**: Les estimations de coûts sont basées principalement sur l'expérience des projets FIDA (PADAT, PROMIFA, PNPER) et Banque mondiale (PPAAO, PASA) au Togo et d'autres partenaires techniques comme les directions centrales et décentralisées de l'Etat, les plateformes d'acteurs des filières ciblées, ONGs impliquées dans la mise en œuvre de plusieurs projets-programmes au Togo.

27. Les coûts de base ont été imputés dans le COSTAB en partie en USD et en partie en FCFA (FCFA). Les coûts de base des biens et services importés ont été évalués à leurs prix de marché, et comprennent les prix Coût Assurance Fret (CAF), les droits de douanes et la taxe sur la valeur ajoutée car ceux-ci représentent un coût réel pour le projet. Concernant les coûts unitaires, le détail des coûts d'investissement et récurrents (fonctionnement et salaires) est présenté dans les différents documents de travail ainsi que dans les tableaux détaillés.

**28. Catégories de dépenses et pourcentage de taxes et de devises :** La définition des catégories de dépenses a été faite sur la base de la circulaire IC/FOD/02/2013 du FIDA relative à la standardisation des catégories de dépenses. Le niveau de taxes dans les coûts unitaires a été évalué afin d'estimer la contrepartie financière du gouvernement correspondant aux droits et taxes appliqués sur les biens et services qui seront acquis dans le cadre du programme. La part en devises est estimée afin d'apprécier le montant nécessaire pour les achats en devise.

29. La taxation prise en considération (droits et taxes de douanes, taxe sur la valeur ajoutée et autres taxes) se fonde sur les informations fournies par le Ministère de l'économie et des finances et aussi par différents fournisseurs de biens et services partenaires des projets en cours. La TVA, au taux de 18%, s'applique à la plupart des catégories de dépenses définies par le Programme. Le tableau ci-dessous présente les catégories de dépenses et les taux des imprévus physiques, des taxes et des parts en devises.

**Tableau 7. Pourcentages de taxes et de devises**

Catégories de dépenses/décaissement	% Imprévus Physiques	% de taxes sur la valeur TTC	% de devises sur la valeur TTC
<b>Coûts d'Investissement</b>			
Travaux	5	18	25
Travaux-foncier	0	0 <sup>146</sup>	0
Subvention et don	0	0	0
Véhicule	0	23	60
Matériel et équipement	0	23	60
Assistance technique et Consultation	0	18	60 <sup>147</sup>
Formations, ateliers et séminaires	0	0	20
Biens, services et intrants	0	0	20
<b>Coûts récurrents</b>			
Salaires et indemnités	0	0	0
Cout de fonctionnement	0	18	25

## COÛTS DU PROGRAMME

### A. Coûts totaux

30. Le coût total du PRIMA Togo y compris les imprévus s'établit à 42,7 millions de Dollars US (25,0 milliards de FCFA) sur une période de six (6) ans. Le coût de base s'élève à 40,3 millions de Dollars US (23,6 milliards de FCFA). Les taxes correspondent à 12,2 % du coût total, soit un montant total de 5,2 millions de Dollars US (3,0 milliards de FCFA). Le coût des investissements et couts récurrents du projet s'élèvent respectivement à 37,7 millions de Dollars US (22,0 milliards de FCFA) soit 93% du coût de base et 2,6 millions de Dollars US (1,5 milliards de FCFA) soit 7% du coût de base. Le montant des imprévus est de 2,4 millions de Dollars US (1,5 milliards de FCFA) dont 1,0 millions de Dollars US (0,6 milliard de FCFA) d'imprévus physiques et 1,4 millions de Dollars US (0,9 milliard de FCFA) d'imprévus financiers.

### B. Couts par composante

31. Le PRIMA est structuré autour de quatre composantes. Une première composante A « Intégration des marchés et entrepreneuriat rural » dont le coût est estimé à 21,6 millions de Dollars US (12,7 milliards de FCFA), soit 54% du coût de base, la deuxième composante B « Transformation d'une agriculture familiale adaptée au changement climatique», coûtera 13,0 millions de Dollars US (7,8 milliards de FCFA) correspondant à 32% du coût de base, la troisième composante C « Dialogue politique et engagement citoyen » estimé à 1,7 millions de Dollars US (1,0 milliards de FCFA) soit 4% du coût de base. Enfin, le coût de la dernière composante D « Gestion et coordination, suivi et

<sup>146</sup> Catégorie non taxable, représentant la mise à disposition du foncier pour la réalisation des infrastructures

<sup>147</sup> Appliqué uniquement pour les services de consultance et d'assistance internationaux

évaluation» qui sera de 4,0 millions de Dollars US (2,4 milliards de FCFA), soit 10% du coût base. Cette répartition de coût par composante est présentée dans le tableau ci-après :

**Tableau 8. Coût du programme par composante**

République Togolaise

Programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA)

Components Project Cost Summary

	(F CFA Million)			(USD '000)			Foreign Exchange	% Base Costs	% Total
	Local	Foreign	Total	Local	Foreign	Total			
<b>A. Intégration des marchés et entrepreneuriat rural</b>									
Gestion des infrastructures économiques et dispositif de maintenance	592,5	97,3	689,8	1 012,4	166,3	1 178,6	14	3	
Réhabilitation des infrastructures économiques	6 782,5	2 583,0	9 365,5	11 589,0	4 413,5	16 002,6	28	40	
Entrepreneuriat des femmes, des jeunes et des coopératives autour des marchés	2 408,0	221,6	2 629,7	4 114,5	378,7	4 493,2	8	11	
<b>Subtotal</b>	<b>9 783,0</b>	<b>2 902,0</b>	<b>12 685,0</b>	<b>16 715,9</b>	<b>4 958,5</b>	<b>21 674,4</b>	<b>23</b>	<b>54</b>	
<b>B. Transformation d'une agriculture familiale adaptée au changement climatique</b>									
Développement d'une agriculture durable et clima-to-résiliente	1 795,6	247,5	2 043,1	3 068,1	422,9	3 491,0	12	9	
Gestion durable de l'irrigation à petite échelle	3 737,2	974,6	4 711,9	6 385,7	1 665,3	8 051,0	21	20	
Amélioration de la sécurité nutritionnelle familiale et appui à l'intégration des femmes	720,3	91,6	811,9	1 230,8	156,4	1 387,3	11	3	
<b>Subtotal</b>	<b>6 253,2</b>	<b>1 313,7</b>	<b>7 566,8</b>	<b>10 684,6</b>	<b>2 244,6</b>	<b>12 929,2</b>	<b>17</b>	<b>32</b>	
<b>C. Dialogue politique et engagement citoyen</b>									
Dialogue politique	699,6	78,2	777,8	1 195,3	133,6	1 328,9	10	3	
Engagement Citoyen	169,8	63,0	232,9	290,2	107,7	397,9	27	1	
<b>Subtotal</b>	<b>869,4</b>	<b>141,2</b>	<b>1 010,6</b>	<b>1 485,5</b>	<b>241,3</b>	<b>1 726,8</b>	<b>14</b>	<b>4</b>	
<b>D. Gestion et coordination, suivi et évaluation</b>									
Gestion du projet et appui institutionnel	1 679,8	273,5	1 953,4	2 870,3	467,4	3 337,7	14	8	
Suivi-évaluation et gestion des savoir	322,2	83,6	405,7	550,5	142,8	693,2	21	2	
<b>Subtotal</b>	<b>2 002,0</b>	<b>357,1</b>	<b>2 359,1</b>	<b>3 420,8</b>	<b>610,2</b>	<b>4 030,9</b>	<b>15</b>	<b>10</b>	
<b>Total BASELINE COSTS</b>	<b>18 907,6</b>	<b>4 713,9</b>	<b>23 621,5</b>	<b>32 306,9</b>	<b>8 054,5</b>	<b>40 361,4</b>	<b>20</b>	<b>100</b>	
Physical Contingencies	417,0	139,0	556,0	712,5	237,5	950,0	25	2	
Price Contingencies	548,8	283,1	831,9	937,7	483,8	1 421,5	34	4	
<b>Total PROJECT COSTS</b>	<b>19 873,4</b>	<b>5 136,0</b>	<b>25 009,4</b>	<b>33 957,1</b>	<b>8 775,8</b>	<b>42 732,9</b>	<b>21</b>	<b>106</b>	

### **C. Financement du programme**

32. Le financement du PRIMA-Togo sera assuré par le FIDA, l'OFID, les bénéficiaires et le gouvernement du Bénin et un déficit de financement à mobiliser. Les sources de financement du projet sont reparties comme suit : (i) 20 millions de Dollars US sur l'allocation du FIDA (73% prêt et 27 % don, 46,8 % du coût total), adossées sur le cycle d'allocation 2019-2021 ; (ii) 10 millions de Dollars US de l'OFID à titre de prêt (23,4 % du coût total) ; iii) un déficit de financement de 5 millions de Dollars US soit 11,7 % du coût total. La contribution de l'Etat Togolais sera essentiellement en nature sous forme d'exemption de taxes, de mise à disposition de terrains pour la construction des marchés et centres de collectes, les bureaux de l'UGP et s'élève à un montant de 6,7 millions de Dollars US (15,7 % du coût total). La contribution des bénéficiaires consistera d'une part à une contribution en nature par la mise à disposition des terres agricoles pour la réalisation des aménagements hydroagricoles et CEP, et la mobilisation de main d'œuvre et biens comme participation à la réalisation des sous-projets pour 0,8 million de Dollars US et d'autre part, pour les agro-PME à une contribution en espèce pour le financement des plans de consolidation et de viabilité pour 0,2 million de Dollars US (2,4 % du coût total). Les activités régionales du PRIMA seront financées pour un montant total de 5 millions USD, par un Don régional FIDA de 2 millions de Dollars US et un Don régional OFID de 1 million de Dollars US, une rétrocession pays de 2 millions de Dollars US dont 0,8 million par le Togo.

**Tableau 9. Plan de financement du programme par composante**

République Togolaise  
Programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA)  
Components by Financiers  
(USD '000)

	DON FIDA		PRET FIDA		PRET-OFID		Financing GAP		GOVT-Nature		BENEF-Espèce		BENEF-Nature		Total	
	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%
A. Intégration des marchés et entrepreneuriat rural																
Gestion des infrastructures économiques et dispositif de maintenance	1 086,6	88,9	-	-	-	-	-	-	136,3	11,1	-	-	-	-	1 222,9	2,9
Réhabilitation des infrastructures économiques	-	-	2 269,7	13,1	9 286,8	53,4	1 571,1	9,0	4 253,5	24,5	-	-	-	-	17 381,1	40,7
Entrepreneuriat des femmes, des jeunes et des coopératives autour des marchés	-	-	4 067,3	89,4	-	-	-	-	95,9	2,1	192,2	4,2	194,8	4,3	4 550,2	10,6
Subtotal	1 086,6	4,7	6 336,9	27,4	9 286,8	40,1	1 571,1	6,8	4 485,7	19,4	192,2	0,8	194,8	0,8	23 154,2	54,2
B. Transformation d'une agriculture familiale adaptée au changement climatique																
Développement d'une agriculture durable et climato-résiliente	437,8	12,2	2 922,5	81,7	-	-	-	-	214,5	6,0	-	-	2,7	0,1	3 577,5	8,4
Gestion durable de l'irrigation à petite échelle	-	-	2 508,5	28,7	713,2	8,2	3 428,9	39,3	1 431,0	16,4	-	-	645,2	7,4	8 726,8	20,4
Amélioration de la sécurité nutritionnelle familiale et appui à l'intégration des femmes	1 320,1	92,2	-	-	-	-	-	-	111,8	7,8	-	-	-	-	1 431,9	3,4
Subtotal	1 757,9	12,8	5 431,0	39,5	713,2	5,2	3 428,9	25,0	1 757,3	12,8	-	-	647,9	4,7	13 736,2	32,1
C. Dialogue politique et engagement citoyen																
Dialogue politique	1 292,4	95,1	-	-	-	-	-	-	66,1	4,9	-	-	-	-	1 358,5	3,2
Engagement Citoyen	401,7	96,8	-	-	-	-	-	-	13,3	3,2	-	-	-	-	415,0	1,0
Subtotal	1 694,1	95,5	-	-	-	-	-	-	79,5	4,5	-	-	-	-	1 773,6	4,2
D. Gestion et coordination, suivi et évaluation																
Gestion du projet et appui institutionnel	400,0	11,9	2 645,3	78,8	-	-	-	-	309,8	9,2	-	-	-	-	3 355,1	7,9
Suivi-évaluation et gestion des savoir	461,4	64,6	186,7	26,2	-	-	-	-	65,8	9,2	-	-	-	-	713,9	1,7
Subtotal	861,4	21,2	2 832,0	69,6	-	-	-	-	376,6	9,2	-	-	-	-	4 069,0	9,5
Total PROJECT COSTS	5 400,0	12,6	14 600,0	34,2	10 000,0	23,4	5 000,0	11,7	6 698,0	15,7	192,2	0,4	842,7	2,0	42 732,9	100,0

#### D. Coûts par catégorie de dépenses.

33. En plus des catégories standards, une catégorie « UniR-AT » a été introduite pour indiquer la rétrocession des ressources pays devant financer en partie les activités régionales. La répartition des coûts selon les catégories de dépenses révèle la prépondérance des investissements dans la réalisation des infrastructures de marchés (marchés de demi-gros, marché de collecte et pistes rurales) et d'infrastructures hydro-agricoles soit (54%) du coût de base. Le détail de ces coûts figure dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 10. Résumé de coût du programme par catégorie de dépenses**

République Togolaise  
Programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA)

Expenditure Accounts by Financiers  
(USD '000)

	DON FIDA		PRET FIDA		PRET-OFID		Financing GAP		GOVT-Nature		BENEF-Espèce		BENEF-Nature		Total	
	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%
I. Investment Costs																
A. Travaux																
Travaux/Génie civil	-	-	2 283,4	10,9	10 000,0	47,8	4 877,9	23,3	3 767,1	18,0	-	-	-	-	20 928,4	49,0
Travaux-foncier	-	-	-	-	-	-	-	-	1 375,5	68,1	-	-	645,2	31,9	2 202,7	4,7
Subtotal	-	-	2 283,4	9,9	10 000,0	43,6	4 877,9	21,3	5 142,6	22,4	-	-	645,2	2,8	22 949,1	53,7
B. Équipements et matériels																
1. Véhicules	-	-	61,0	77,0	-	-	-	-	18,2	23,0	-	-	-	-	79,2	0,2
2. Équipements et matériels	68,8	7,6	633,1	69,4	-	-	-	-	209,7	23,0	-	-	-	-	911,6	2,1
Subtotal	68,8	6,9	694,1	70,1	-	-	-	-	227,9	23,0	-	-	-	-	990,8	2,3
C. Biens, services et intrants	335,1	38,7	531,5	61,3	-	-	-	-	0,0	-	-	-	-	-	866,6	2,0
D. Services																
1. Assistance technique	59,3	9,0	478,5	73,0	-	-	-	-	118,0	18,0	-	-	-	-	655,8	1,5
2. Services de consultation nationale	1 363,4	39,5	1 345,9	39,0	-	-	122,1	3,5	621,5	18,0	-	-	-	-	3 453,0	8,1
3. Services de consultation internationale	103,3	4,6	1 725,6	77,4	-	-	-	-	401,5	18,0	-	-	-	-	2 230,4	5,2
4. Formations, ateliers et séminaires	2 064,9	51,5	1 942,3	48,5	-	-	-	-	0,0	-	-	-	-	-	4 007,2	9,4
Subtotal	3 590,9	34,7	5 492,3	53,1	-	-	122,1	1,2	1 141,0	11,0	-	-	-	-	10 346,4	24,2
E. Subventions et Dons	475,4	11,5	3 281,2	79,1	-	-	-	-	-	-	192,2	4,6	197,5	4,8	4 146,4	9,7
F. UniRAT	800,0	100,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	800,0	1,9
Total Investment Costs	5 270,3	13,1	12 282,5	30,6	10 000,0	24,9	5 000,0	12,5	6 511,5	16,2	192,2	0,5	842,7	2,1	40 099,3	93,8
II. Recurrent Costs																
A. Salaires et indemnités	129,7	6,2	1 972,3	93,8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 102,0	4,9
B. Frais de fonctionnement	-	-	345,1	64,9	-	-	-	-	186,5	35,1	-	-	-	-	531,6	1,2
Total Recurrent Costs	129,7	4,9	2 317,4	88,0	-	-	-	-	186,5	7,1	-	-	-	-	2 633,6	6,2
Total PROJECT COSTS	5 400,0	12,6	14 600,0	34,2	10 000,0	23,4	5 000,0	11,7	6 698,0	15,7	192,2	0,4	842,7	2,0	42 732,9	100,0

34. La répartition des dépenses du programme par an se présente comme suit.

**Tableau 11. Dépenses du programme par an et par catégorie de dépenses**

République Togolaise  
 Programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA)  
**Expenditure Accounts by Years – Totals Including Contingencies**  
 (USD '000)

	Totals Including Contingencies						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total
<b>I. Investment Costs</b>							
<b>A. Travaux</b>							
Travaux/Génie civil	105,7	7,1	3 764,4	9 293,6	6 740,7	1 017,0	20 928,4
Travaux-foncier	-	-	372,3	975,2	673,2	-	2 020,7
<b>Subtotal</b>	<b>105,7</b>	<b>7,1</b>	<b>4 136,7</b>	<b>10 268,8</b>	<b>7 413,8</b>	<b>1 017,0</b>	<b>22 949,1</b>
<b>B. Equipements et matériels</b>							
1. Véhicules	79,2	-	-	-	-	-	79,2
2. Equipements et matériels	350,8	21,4	97,8	269,1	167,9	4,7	911,6
<b>Subtotal</b>	<b>430,0</b>	<b>21,4</b>	<b>97,8</b>	<b>269,1</b>	<b>167,9</b>	<b>4,7</b>	<b>990,8</b>
<b>C. Biens, services et intrants</b>							
62,5	147,5	163,4	170,8	172,9	149,5	866,6	
<b>D. Services</b>							
1. Assistance technique	218,6	139,8	117,6	91,4	63,2	25,1	655,8
2. Services de consultation nationale	361,0	524,3	921,6	730,2	521,7	394,2	3 453,0
3. Services de consultation internationale	155,4	328,0	554,1	654,9	409,7	128,3	2 230,4
4. Formations, ateliers et séminaires	422,9	742,9	921,8	881,7	581,8	456,1	4 007,2
<b>Subtotal</b>	<b>1 157,9</b>	<b>1 735,1</b>	<b>2 515,0</b>	<b>2 358,2</b>	<b>1 576,5</b>	<b>1 003,7</b>	<b>10 346,4</b>
<b>E. Subventions et Dons</b>							
395,2	652,9	1 257,8	1 320,1	495,2	25,2	-	4 146,4
F. UniRAT	160,0	160,0	160,0	160,0	160,0	-	800,0
<b>Total Investment Costs</b>	<b>2 311,3</b>	<b>2 724,0</b>	<b>8 330,8</b>	<b>14 546,9</b>	<b>9 986,2</b>	<b>2 200,0</b>	<b>40 099,3</b>
<b>II. Recurrent Costs</b>							
<b>A. Salaires et indemnités</b>							
380,7	344,3	344,3	344,3	344,3	344,3	344,3	2 102,0
184,7	69,7	69,7	69,7	69,7	69,7	68,0	531,6
<b>Total Recurrent Costs</b>	<b>565,4</b>	<b>414,0</b>	<b>414,0</b>	<b>414,0</b>	<b>414,0</b>	<b>412,3</b>	<b>2 633,6</b>
<b>Total PROJECT COSTS</b>	<b>2 876,7</b>	<b>3 138,0</b>	<b>8 744,8</b>	<b>14 960,9</b>	<b>10 400,2</b>	<b>2 612,3</b>	<b>42 732,9</b>

35. La répartition des financements attendus du FIDA par catégorie de décaissement se présente comme suit.

**Tableau 12. Financements FIDA par catégorie de décaissement**

République Togolaise  
 Programme régional d'intégration des marchés  
**Disbursement Accounts by Financiers**

	DON FIDA		PRET FIDA	
	Amount	%	Amount	%
1. Travaux	-	-	2 283,4	9,9
2. Equipements et matériels	68,8	6,9	694,1	70,1
3. Biens, Services et Intrants	335,1	38,7	531,5	61,3
4. Services	3 590,9	34,7	5 492,3	53,1
5. Subventions et Dons	475,4	11,5	3 281,2	79,1
6. UniRAT	800,0	100,0	-	-
7. Salaires et indemnités	129,7	6,2	1 972,3	93,8
8. Fonctionnement	-	-	345,1	64,9
<b>Total PROJECT COSTS</b>	<b>5 400,0</b>	<b>12,6</b>	<b>14 600,0</b>	<b>34,2</b>

## V. Tableaux détaillés des coûts

République Togolaise

Programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRMA)

Table 1.1. Gestion des infrastructures économiques et dispositif de maintenance

Detailed Costs

Unit	Quantities						Unit Cost (FCFA '000)	Unit Cost (USD '000)	Base Cost (FCFA '000)						Base Cost (USD '000)						Other Accounts					
	2021	2022	2023	2024	2025	2026			2021	2022	2023	2024	2025	2026	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total	Disp.Acct.	Fin.Rule			
<b>I. Investment Costs</b>																										
<b>A. Facilitation de l'ingénierie sociale</b>																										
1. Partenaires de mise en œuvre																										
Animateurs (5)	Pers.mois	30	60	60	60	60	60	330	300	0,513	9 000,0	18 000,0	18 000,0	18 000,0	18 000,0	99 000,0	15,4	30,8	30,8	30,8	30,8	30,8	169,2	SERVICES_DA	FIDA_DON (100%)	
Expert Sociologue/la	Pers.mois	6	12	12	12	12	12	66	400	0,683	2 400,0	4 800,0	4 800,0	4 800,0	4 800,0	26 400,0	4,1	8,2	8,2	8,2	8,2	8,2	45,1	SERVICES_DA	FIDA_DON (100%)	
Expert-Gestion marché	Pers.mois	6	12	12	12	12	12	66	400	0,683	2 400,0	4 800,0	4 800,0	4 800,0	4 800,0	26 400,0	4,1	8,2	8,2	8,2	8,2	8,2	45,1	SERVICES_DA	FIDA_DON (100%)	
Expert SIM et intégration régionale des marchés	Pers.mois	6	12	12	12	12	12	66	400	0,683	2 400,0	4 800,0	4 800,0	4 800,0	4 800,0	26 400,0	4,1	8,2	8,2	8,2	8,2	8,2	45,1	SERVICES_DA	FIDA_DON (100%)	
Expert Entrepreneuriat rural	Pers.mois	6	12	12	12	12	12	66	400	0,683	2 400,0	4 800,0	4 800,0	4 800,0	4 800,0	26 400,0	4,1	8,2	8,2	8,2	8,2	8,2	45,1	SERVICES_DA	FIDA_DON (100%)	
Coordonnateur de la prestation	Pers.mois	6	12	12	12	12	12	66	550	0,94	3 300,0	6 600,0	6 600,0	6 600,0	6 600,0	36 300,0	5,6	11,3	11,3	11,3	11,3	11,3	62,0	SERVICES_DA	FIDA_DON (100%)	
Audit externe	Pers.mois	3	3	6	6	6	6	30	3 000	5,126	9 000,0	18 000,0	18 000,0	18 000,0	18 000,0	90 000,0	15,4	30,8	30,8	30,8	30,8	30,8	153,8	SERVICES_DA	FIDA_DON (100%)	
Chauffeur	Pers.mois	6	12	12	12	12	12	66	150	0,256	900,0	1 800,0	1 800,0	1 800,0	1 800,0	9 900,0	1,5	3,1	3,1	3,1	3,1	3,1	16,9	SERVICES_DA	FIDA_DON (100%)	
Base arrière	Forfait	2	2	2	2	2	2	12	1 000	1,709	2 000,0	2 000,0	2 000,0	2 000,0	2 000,0	20 000,0	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	20,5	BSI_DA	FIDA_DON (100%)	
Subtotal											33 800,0	56 600,0	65 600,0	65 600,0	65 600,0	352 800,0	57,8	96,7	112,1	112,1	112,1	112,1	602,8			
2. Véhicules et fonctionnement																										
Mot-terrain	Nombre	9	-	-	-	-	-	9	1 200	2,05	10 800,0	-	-	-	-	10 800,0	18,5	-	-	-	-	-	18,5	EQM_DA	FIDA_DON (100%)	
Véhicule	Nombre	1	-	-	-	-	-	1	20 000	34,173	20 000,0	-	-	-	-	20 000,0	34,2	-	-	-	-	-	34,2	EQM_DA	FIDA_DON (100%)	
Fonctionnement de véhicules, motos et bureaux des prestataires	Nombre	6	12	12	12	12	12	66	1 500	2,563	9 000,0	18 000,0	18 000,0	18 000,0	18 000,0	99 000,0	15,4	30,8	30,8	30,8	30,8	30,8	169,2	BSI_DA	FIDA_DON (100%)	
Subtotal											39 800,0	18 000,0	18 000,0	18 000,0	18 000,0	129 800,0	68,0	30,8	30,8	30,8	30,8	30,8	221,8			
3. Formation et échanges au profit des acteurs	Mois	7	7	7	7	7	7	42	2 000	3,417	14 000,0	14 000,0	14 000,0	14 000,0	14 000,0	84 000,0	23,9	23,9	23,9	23,9	23,9	23,9	143,5	SERVICES_DA	FIDA_DON (100%)	
4. Assistance technique sous-régionale prestataires	Mois	4	4	4	4	3	3	22	1 000	1,709	4 000,0	4 000,0	4 000,0	4 000,0	4 000,0	30 000,0	22 000,0	6,8	6,8	6,8	6,8	5,1	5,1	37,6	SERVICES_DA	FIDA_DON (100%)
Subtotal											91 600,0	92 600,0	101 600,0	101 600,0	101 600,0	588 600,0	156,5	158,2	173,6	173,6	171,9	171,9	1 005,7			
<b>B. Appui au fonctionnement des services des marchés</b>																										
Appui aux SIM/b	Zone	-	1	5	5	5	5	21	2 000	3,417	-	2 000,0	10 000,0	10 000,0	10 000,0	10 000,0	42 000,0	-	3,4	17,1	17,1	17,1	17,1	71,8	BSI_DA	FIDA_DON (100%)
Diffusion avec les radios communautaires	Zone	5	5	5	5	5	5	30	800	1,367	4 000,0	4 000,0	4 000,0	4 000,0	4 000,0	24 000,0	6,8	6,8	6,8	6,8	6,8	6,8	41,0	SERVICES_DA	FIDA_DON (100%)	
Primes dégressives- au dispositif de gestion des marchés et centre de collecte /c	Forfait	-	-	0,2	0,3	0,2	0,3	1	8 000	13,669	-	1 600,0	2 400,0	1 600,0	2 400,0	8 000,0	-	-	2,7	4,1	2,7	4,1	13,7	SUBDON_DA	FIDA_DON (100%)	
Subtotal											4 000,0	6 000,0	15 600,0	16 400,0	15 600,0	16 400,0	74 000,0	6,8	10,3	26,7	28,0	26,7	28,0	126,4		
<b>C. Mise en place du dispositif d'entretien et de maintenance des pistes rurales</b>																										
Petits équipements et matériels d'entretien et de maintenance pour les comités d'entretien des pistes /d	Lot	-	-	6	16	13	5	40	500	0,854	-	-	3 000,0	8 000,0	6 500,0	2 500,0	20 000,0	-	-	5,1	13,7	11,1	4,3	34,2	EQM_DA	FIDA_DON (100%)
Mise en place, formation et recyclage des comités d'entretien des pistes	Mission	-	-	3	4	3	2	12	600	1,025	-	-	1 800,0	2 400,0	1 800,0	1 200,0	7 200,0	-	-	3,1	4,1	3,1	2,1	12,3	SERVICES_DA	FIDA_DON (100%)
Subtotal											95 600,0	98 600,0	122 000,0	128 400,0	124 500,0	120 700,0	689 800,0	163,3	168,5	208,5	219,4	212,7	206,2	1 178,6		
Total																										

République Togolaise

Programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA)

Table 1.2. Réhabilitation des infrastructures économiques

Detailed Costs

Detailed Costs	Unit	Quantities						Unit Cost						Base Cost (F CFA '000)						Base Cost (USD '000)						Other Accounts			
								(FCFA '000)		(USD '000)																			
		2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total	Disb. Acct.	Fin. Rule					
<b>I. Investment Costs</b>																													
<b>A. Infrastructures de marché</b>																													
<b>1. Marchés de demi-gros</b>																													
Etudes (APS, APD, EES, DAO) par un cabinet /e																												FIDA_PRET(100%)	
Travaux de construction																												OFID_PRET(80%); FIDA_PRET(5%); GAP (15%)	
Équipements b																												FIDA_PRET(100%)	
Surveillance et Contrôle permanent des travaux par un bureau de contrôle /c																												FIDA_PRET(100%)	
Dispositif de supervision conjointe et encadrement technique entretien par les STD /d																												FIDA_PRET(100%)	
Mise à disposition des terrains par l'Etat/administrations locales																												GOVT	
<b>Subtotal</b>																												4 988,8	
<b>2. Centres de collecte</b>																												FIDA_PRET(100%)	
Etudes (APS, APD, EES, DAO) par un cabinet /e																												OFID_PRET(80%); FIDA_PRET(5%); GAP (15%)	
Travaux de construction																												FIDA_PRET(100%)	
Équipements f																												78,9	
Surveillance et Contrôle permanent des travaux par un bureau de contrôle /g																												91,5 SERVICES_DA	
Dispositif de supervision conjointe et encadrement technique entretien par les STD /h																												FIDA_PRET(100%)	
Mise à disposition des terrains par l'Etat/administrations locales																												GOVT	
<b>Subtotal</b>																												538,2 TV_DA	
<b>3. Assistance technique internationale sur les marchés i</b>																												FIDA_PRET(100%)	
<b>Subtotal</b>																												197,4 SERVICES_DA	
<b>B. Pistes rurales</b>																												FIDA_PRET(100%)	
Etudes (APS, APD, EES, DAO) par un cabinet /j																												FIDA_PRET(100%)	
Travaux de construction																												OFID_PRET(87%); GAP (13%)	
Surveillance et Contrôle permanent des travaux par un bureau de contrôle /k																												FIDA_PRET(100%)	
Dispositif de supervision conjointe et encadrement technique entretien par les STD /l																												FIDA_PRET(100%)	
Assistance technique internationale sur les pistes /m																												FIDA_PRET(100%)	
<b>Total Investment Costs</b>																												15 872,9	
<b>II. Recurrent Costs</b>																													
A. Spécialiste Génie Civil-Marchés et pistes																												FIDA_PRET(100%)	
<b>Total</b>																												16 002,6	

République Togolaise  
Programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA)  
Table 1.3. Entrepreneurat des femmes, des jeunes et des coopératives autour des marchés

Detailed Costs	Unit	Quantities						Unit Cost (F CFA '000)		Unit Cost (USD '000)		Base Cost (F CFA '000)					Base Cost (USD '000)					Other Accounts				
		2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total	Disb. Acct.	Fin. Rule		
<b>I. Investment Costs</b>																										
<b>A. Accès aux opportunités d'affaires dans les corridors et marchés transfrontaliers</b>																										
Etude sur les opportunités d'affaires	Etude	1	-	-	-	-	-	1	21.000	35.882	21 000.0	-	-	-	-	21 000.0	35.9	-	-	-	-	-	35.9	SERVICES_DA	FIDA_PRET(100%)	
Guichets d'info sur les opportunités d'affaires transfrontalières et le long des corridors	Guichet	-	2	2	-	-	-	4	3.500	5.98	-	7 000.0	7 000.0	-	-	-	14 000.0	-	12.0	12.0	-	-	-	23.9	BSI_DA	FIDA_PRET(100%)
fonctionnement-Guichet	Guichet	-	2	2	4	4	4	16	3.417	-	4 000.0	4 000.0	8 000.0	8 000.0	-	32 000.0	-	6.8	6.8	13.7	13.7	13.7	54.7	BSI_DA	FIDA_PRET(100%)	
Evaluation et capitalisation-Guichet	Etude	-	-	1	-	-	1	2	6.000	10.252	-	-	6 000.0	-	-	6 000.0	12 000.0	-	-	10.3	-	-	20.5	SERVICES_DA	FIDA_PRET(100%)	
Bulletin trimestriel des opportunités et des bonnes affaires	Edition	-	4	4	4	4	4	20	2.000	3.417	-	8 000.0	8 000.0	-	-	8 000.0	40 000.0	-	13.7	13.7	13.7	13.7	68.3	BSI_DA	FIDA_PRET(100%)	
foire du business transfrontalier	Foire	-	1	1	1	1	1	5	6.500	11.106	-	6 500.0	6 500.0	6 500.0	-	32 500.0	-	11.1	11.1	11.1	11.1	55.5	SERVICES_DA	FIDA_PRET(100%)		
Fora et rencontres d'échanges	Forum	-	1	-	1	-	1	3	5.000	8.543	-	5 000.0	5 000.0	5 000.0	-	30 000.0	8.5	8.5	8.5	8.5	8.5	8.5	25.6	SERVICES_DA	FIDA_PRET(100%)	
Rencontres CCB-CCIT sur les échanges commerciaux Bénin-Togo dans les corridors	Rencontre	1	1	1	1	1	1	6	5.000	8.543	5 000.0	5 000.0	5 000.0	-	30 000.0	8.5	8.5	8.5	8.5	8.5	8.5	51.3	SERVICES_DA	FIDA_PRET(100%)		
Annuaire des affaires dans les corridors (semestriel)	Édition	-	2	2	2	2	2	10	2.000	3.417	-	4 000.0	4 000.0	4 000.0	-	20 000.0	10 000.0	50 000.0	-	6.8	6.8	6.8	34.2	BSI_DA	FIDA_PRET(100%)	
Alliance bénino-togolaise pour la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes ruraux/la	Forfait	-	-	2	1	1	1	5	10.000	17.087	-	-	20 000.0	-	-	-	-	34.2	17.1	17.1	17.1	17.1	17.1	85.4	SERVICES_DA	FIDA_PRET(100%)
<b>Subtotal</b>									26 000.0	39 500.0	60 500.0	46 500.0	41 500.0	52 500.0	266 500.0	44.4	67.5	103.4	79.5	70.9	89.7	455.4				
<b>B. Promotion de jeunes entrepreneurs et de femmes dans les corridors et marchés transfrontaliers</b>																										
1. Formation et financement																										
Développement de curriculums adaptés et sur mesure /b	Curricula	2	2	2	-	-	-	6	5.000	8.543	10 000.0	10 000.0	10 000.0	-	-	30 000.0	17.1	17.1	17.1	-	-	-	51.3	SERVICES_DA	FIDA_PRET(100%)	
Formation, préparation et suivi des plan d'affaires de jeunes,jeunes, Handicapés /c	Jeune	45	100	135	135	85	-	500	350	0.598	15 750.0	35 000.0	47 250.0	29 750.0	-	175 000.0	26.9	59.8	80.7	80.7	50.8	-	299.0	SERVICES_DA	FIDA_PRET(100%)	
Financement et mise en œuvre des plans d'affaires jeunes	Plan d'affaires	20	50	60	60	50	-	240	2.000	3.417	40 000.0	100 000.0	120 000.0	100 000.0	-	480 000.0	68.3	170.9	205.0	205.0	170.9	-	820.2	SUBDON_DA	FIDA_PRET(100%)	
Financement et mise en œuvre des plans d'affaires des femmes	Plan d'affaires	20	40	60	60	20	-	200	2.000	3.417	40 000.0	80 000.0	120 000.0	40 000.0	-	400 000.0	68.3	136.7	205.0	205.0	68.3	-	683.5	SUBDON_DA	FIDA_PRET(100%)	
Financement et mise en œuvre des plans d'affaires pour les personnes handicapées	Plan d'affaires	5	10	15	15	15	-	60	2.000	3.417	10 000.0	20 000.0	30 000.0	30 000.0	-	120 000.0	51.3	34.2	51.3	51.3	-	-	205.0	SUBDON_DA	FIDA_PRET(100%)	
Contribution en nature bénéficiaires femmes, jeunes, handicapés	Plan d'affaires	45	100	135	135	85	-	500	200	0.342	9 000.0	20 000.0	27 000.0	17 000.0	-	100 000.0	15.4	34.2	46.1	46.1	29.0	-	170.9	SUBDON_DA	BENEF_NATURE(100%)	
Evaluation et capitalisation	Etude	-	-	1	-	-	1	2	25.000	42.717	-	-	25 000.0	-	-	25 000.0	50 000.0	-	-	42.7	-	-	42.7	85.4	SERVICES_DA	FIDA_PRET(100%)
<b>Subtotal</b>									124 750.0	265 000.0	379 250.0	344 250.0	216 750.0	25 000.0	135 000.0	213.2	452.8	648.0	588.2	370.4	42.7	2315.2				
2. Stratégie d'entrepreneuriat de jeunes ruraux au sein de la REJEPAT																										
Appui à la préparation de la stratégie et de plan de mise en œuvre	Etude	1	-	-	1	-	-	2	8.000	13.669	8 000.0	-	-	8 000.0	-	-	16 000.0	13.7	-	-	13.7	-	-	27.3	SERVICES_DA	FIDA_PRET(100%)
Contribution à la mise en œuvre de la stratégie	Forfait	-	1	1	1	1	1	5	10.000	17.087	-	10 000.0	10 000.0	10 000.0	-	50 000.0	-	17.1	17.1	17.1	17.1	17.1	85.4	BSI_DA	FIDA_PRET(100%)	
Voyages d'études et d'échanges d'expérience au Togo (Alliance avec REJEPAT)	Voyage	-	1	1	1	1	1	5	3.000	5.126	-	3 000.0	3 000.0	3 000.0	-	3 000.0	-	5.1	5.1	5.1	5.1	5.1	25.6	SERVICES_DA	FIDA_PRET(100%)	
Voyages d'étude internationale	Voyage	-	1	1	1	1	1	5	15.000	25.63	-	15 000.0	15 000.0	15 000.0	-	75 000.0	-	25.6	25.6	25.6	25.6	25.6	25.6	128.2	SERVICES_DA	FIDA_PRET(100%)
<b>Subtotal</b>									8 000.0	28 000.0	28 000.0	36 000.0	28 000.0	28 000.0	-	150 000.0	13.7	47.8	47.8	61.5	47.8	47.8	266.6			
<b>Subtotal</b>									132 750.0	293 000.0	407 250.0	380 250.0	244 750.0	53 000.0	1 511 000.0	228.8	506.5	695.9	649.7	418.2	90.6	2 581.8				
<b>C. Appui aux coopératives et groupements formels</b>																										
A. Appui à la préparation et suivi de sous-projets d'équipement /d																										
Appui à la préparation et suivi de sous-projets d'équipement/	Sous-projet	6	8	10	10	6	-	40	500	0.854	3 000.0	4 000.0	5 000.0	5 000.0	-	20 000.0	5.1	6.8	8.5	8.5	5.1	-	34.2	SERVICES_DA	FIDA_PRET(100%)	
Financement de sous-projets d'équipement/Groupement de femmes et mixtes /e	Sous-projet	6	8	10	10	6	-	40	3.500	5.98	21 000.0	28 000.0	35 000.0	35 000.0	-	140 000.0	35.9	47.8	59.8	59.8	35.9	-	239.2	SUBDON_DA	FIDA_PRET(100%)	
Contribution en nature bénéficiaires coopératives et groupements informels	Plan d'affaires	6	8	10	10	6	-	40	350	0.598	2 100.0	2 800.0	3 500.0	3 500.0	-	14 000.0	3.6	4.8	6.0	6.0	3.6	-	23.9	SUBDON_DA	BENEF_NATURE(100%)	
Formation des coopératives sur des itinéraires et process techniques	Session	1	1	1	1	1	-	5	5.000	8.543	5 000.0	5 000.0	5 000.0	-	-	25 000.0	8.5	8.5	8.5	8.5	8.5	-	42.7	SERVICES_DA	FIDA_PRET(100%)	
Ateliers-bilans et capitalisation	Session	-	-	1	-	-	1	2	2.500	4.272	-	-	2 500.0	-	-	2 500.0	5 000.0	-	-	4.3	-	-	4.3	85.5	SERVICES_DA	FIDA_PRET(100%)
<b>Subtotal</b>									31 100.0	39 800.0	51 000.0	48 500.0	31 100.0	2 500.0	204 000.0	53.1	68.0	87.1	82.9	53.1	43	348.6				
D. Appui à la consolidation et viabilité des agro-MPME de transformation																										
Audit technique et industriel des agro-MPME des corridors : identification et ciblage	Etude	1	-	1	-	-	-	2	20.000	34.173	20 000.0	-	20 000.0	-	-	40 000.0	34.2	-	34.2	-	-	-	68.3	SERVICES_DA	FIDA_PRET(100%)	
Plans de consolidation et viabilité des MPME-cibles	Etude	1	-	1	-	-	-	2	7.500	12.815	7 500.0	-	7 500.0	-	-	15 000.0	12.8	-	12.8	-	-	-	25.6	SERVICES_DA	FIDA_PRET(100%)	
Financement des plans de consolidation et de viabilité des MPME	Nombre	-	1	-	1	1	-	3	25.000	42.717	-	25 000.0	25 000.0	-	-	75 000.0	-	42.7	-	42.7	-	-	128.2	SUBDON_DA	FIDA_PRET(100%)	
Financement des plans de consolidation et de viabilité des MPME	Nombre	-	1	-	1	1	-	3	37.500	64.075	-	37 500.0	37 500.0	-	-	112 500.0	-	64.1	-	64.1	-	-	192.2	SUBDON_DA	BENEF_ESPECIE(100%)	
Ateliers-bilans et capitalisation	Atelier	-	-	1	-	-	1	2	4.000	6.835	-	-	4 000.0	-	-	4 000.0	8 000.0	-	-	6.8	-	-	6.8	13.7	SERVICES_DA	FIDA_PRET(100%)
<b>Subtotal</b>									27 500.0	62 500.0	31 500.0	62 500.0	62 500.0	4 000.0	250 500.0	47.0	106.8	53.8	106.8	106.8	6.8	428.0				
E. Partenariat avec les institutions financ																										

## Programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA) Table 2.1. Développement d'une agriculture durable et climato-résiliente

Unit	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total	Unit Cost (F CFA '000)	USD	Base Cost (FCFA '000)						Base Cost (USD '000)						Other Accounts													
										2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total	Disp. Acct.	Fn. Rule										
<b>A. Plan d'investissement</b>																																			
<b>A.1. Sensibilisation durable des terrains villageois (bas-fonds et sous-bassins versants)</b>																																			
<b>Equipements media</b>																																			
Site	Lot	2	3	-	-	-	-	5	1,828,906	3,125	3,657,8	5,486,7	-	-	-	-	9,144,5	6,3	9,4	-	-	-	-	15,6	EOM.DA	FIDA,PRET(100%)									
Organisation séance d'animation sur les sites	Site	13	28	-	-	-	-	41	117,05	0,2	1,521,7	3,277,4	-	-	-	-	4,799,1	2,6	5,6	-	-	-	-	8,2	SERVICES.DA	FIDA,PRET(100%)									
Partenariats avec 5 radios communautaires pour diffusion de programme de sensibilisation	Mois	24	60	60	60	-	-	204	87,788	0,15	2,106,9	5,287,3	5,267,3	5,267,3	-	-	17,907,8	3,6	9,0	9,0	9,0	-	-	54,4	SERVICES.DA	FIDA,PRET(100%)									
<b>A.2. Sensibilisation des communautés sur les enjeux climatiques et environnementaux</b>																																			
<b>Assistance technique pour la formation des partenaires de mise en œuvre des plans territoriaux et participative</b>	Pers.J	15	-	-	-	-	-	-	292,625	0,5	4,394,4	-	-	-	-	-	4,389,4	7,5	-	-	-	-	-	7,5	SERVICES.DA	FIDA,PRET(100%)									
Organisation séances d'animation sur les acteurs sur l'élaboration des Plans territoriaux participatifs	Session	1	-	-	-	-	-	1	8,93,3	1,4	1,483,5	2,483,5	-	-	-	-	8,93,3	14,0	-	-	-	-	-	14,0	SERVICES.DA	FIDA,PRET(100%)									
Assistance technique pour le suivi-accompagnement	Pers.J	25	25	-	-	-	-	50	175,75	0,3	4,389,4	4,389,4	-	-	-	-	8,778,8	7,5	7,5	-	-	-	-	15,0	SERVICES.DA	FIDA,PRET(100%)									
Animation des processus	Site	13	28	-	-	-	-	41	585,25	1	7,608,3	16,387,0	-	-	-	-	23,995,3	13,0	28,0	-	-	-	-	41,0	SERVICES.DA	FIDA,PRET(100%)									
<b>A.3. Sensibilisation des agriculteurs</b>																																			
<b>Formation et renforcement de capacités des AUE.RN.b</b>	Session	2	5	3	-	-	-	10	5,852,5	10	29,262,5	20,500	-	-	-	-	58,525,0	20,0	50,0	30,0	-	-	-	-	100,0	SERVICES.DA	FIDA,PRET(100%)								
Visites d'échanges entre les AUE.RN	Visite	-	1	1	-	-	-	2	5,852,5	10	-	5,852,5	-	-	-	-	11,705,0	-	10,0	10,0	-	-	-	-	20,0	SERVICES.DA	FIDA,PRET(100%)								
Assistance technique pour la formation des agriculteurs	Mois	-	1	1	1	1	1	5	143,623	2,5	-	1,483,1	1,483,1	1,483,1	1,483,1	-	7,608,3	2,5	2,5	2,5	2,5	-	-	15,0	SERVICES.DA	FIDA,PRET(100%)									
Base annexe	Forfait	0,5	1	1	1	1	1	5,0	2,110	1,055,0	2,110,0	2,110,0	2,110,0	2,110,0	2,110,0	-	11,650,9	1,8	3,6	3,6	3,6	3,6	-	19,8	BSDL.DA	FIDA,PRET(100%)									
<b>A.4. Mise en place des Associations des usagers de l'eau et des Ressources Naturelles (AUE.RN)-Partenariat CTOP</b>																																			
<b>Formation et renforcement de capacités des agriculteurs</b>	Session	2	5	3	-	-	-	10	5,852,5	10	29,262,5	20,500	-	-	-	-	58,525,0	20,0	50,0	30,0	-	-	-	-	100,0	SERVICES.DA	FIDA,PRET(100%)								
Visites d'échanges entre les AUE.RN	Visite	-	1	1	-	-	-	2	5,852,5	10	-	5,852,5	-	-	-	-	11,705,0	-	10,0	10,0	-	-	-	-	20,0	SERVICES.DA	FIDA,PRET(100%)								
Assistance technique pour la formation des agriculteurs	Mois	-	1	1	1	1	1	5	143,623	2,5	-	1,483,1	1,483,1	1,483,1	1,483,1	-	7,608,3	2,5	2,5	2,5	2,5	-	-	15,0	SERVICES.DA	FIDA,PRET(100%)									
Base annexe	Forfait	0,5	1	1	1	1	1	5,0	2,110	1,055,0	2,110,0	2,110,0	2,110,0	2,110,0	2,110,0	-	11,650,9	1,8	3,6	3,6	3,6	3,6	-	19,8	BSDL.DA	FIDA,PRET(100%)									
<b>A.5. Valorisation de bonnes pratiques par des outils de communication numérique et partage d'expérience</b>																																			
<b>Diagnostic participatif sur les thématiques à traiter dans les CEP</b>	Nombr	8	12	-	-	-	-	20	146,313	0,25	1,170,5	1,755,8	-	-	-	-	2,926,3	2,0	3,0	-	-	-	-	5,0	EOM.DA	FIDA,PRET(100%)									
<b>Mise en place des CEP</b>	Zone	2	3	-	-	-	-	5	2,926,25	5	5,852,5	8,778,8	-	-	-	-	14,631,3	10,0	15,0	-	-	-	-	25,0	SERVICES.DA	FIDA,PRET(100%)									
Visites d'échanges entre les zones d'intervention dans les 2 pays	Visite	-	1	-	-	-	-	2	5,852,5	10	-	5,852,5	-	-	-	-	11,705,0	-	10,0	-	-	-	-	20,0	SERVICES.DA	FIDA,PRET(100%)									
<b>A.6. Renforcement de capacités et amélioration de la productivité agricole</b>																																			
<b>Appui à la recherche et développement dans les CEP-Partenariat Id</b>	Session	2	2	2	2	-	-	8	6,000	10,252	12,000,0	12,000,0	12,000,0	12,000,0	12,000,0	-	48,000,0	20,5	20,5	20,5	20,5	-	-	82,0	SERVICES.DA	FIDA,PRET(100%)									
<b>Diagnostique participatif sur les thématiques à traiter dans les CEP</b>	Nombre	-	10	96	113	80	21	320	50	0,085	-	4,800,0	5,650,0	4,000,0	1,050,0	16,000,0	-	0,9	8,2	9,7	6,8	1,8	-	27,3	SERVICES.DA	FIDA,PRET(100%)									
<b>Suivi des CEP pour les Facilitateurs</b>	Nombre	-	10	96	113	80	21	320	295	0,504	-	2,950,0	28,330	23,600	6,195,0	94,400,0	-	0,5	48,4	57,0	40,3	10,6	16,1	3,0	16,1	SERVICES.DA	FIDA,PRET(100%)								
<b>Accès à l'eau et à l'irrigation</b>	Nombre	-	10	96	113	80	21	320	50	0,085	-	1,000,0	11,650,0	2,000,0	5,000,0	20,000,0	-	0,9	8,2	9,7	6,8	1,8	-	27,3	SUBDON.DA	FIDA,PRET(100%)									
<b>Loyer-Terme appliqués mis à disposition par les communautés/familles pour les CEP</b>	Nombre	-	10	96	113	80	21	320	5	0,008	-	5,000,0	5,650,0	4,000,0	1,050,0	16,000,0	-	0,9	8,2	9,7	6,8	1,8	-	27,3	SUBDON.DA	FIDA,PRET(100%)									
<b>Visites d'échanges communautaires</b>	Zone	-	1	2	2	1	1	6	2,000,0	3,417	-	2,000,0	4,000,0	2,000,0	1,050,0	16,000,0	-	0,1	8,0	1,0	0,2	-	-	2,0	25,0	SERVICES.DA	FIDA,PRET(100%)								
<b>Évaluation des impacts</b>	Forfait	0,1	0,1	0,1	0,1	0,5	0,5	13	15,000	2,633	1,500,0	1,500,0	1,500,0	1,500,0	1,500,0	-	19,500,0	2,6	2,6	12,8	12,8	-	-	33,0	BSDL.DA	FIDA,PRET(100%)									
<b>Partenariat TRA-ICAT pour la recherche/définition d'innovations</b>	Forfait	0,1	1	1	1	1	1	6	6,120	10,457	6,120,0	6,120,0	6,120,0	6,120,0	6,120,0	-	26,720,0	10,5	10,5	10,5	10,5	10,5	-	62,7	BSDL.DA	FIDA,PRET(100%)									
<b>A.7. Accès aux semences de qualité</b>																																			
<b>A.7.1. Partenariat avec l'ITRA pour la production de semence base et pré-base et formation des acteurs</b>	Tonne	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	8,4	2,000	3,417	2,800,0	2,800,0	2,800,0	2,800,0	2,800,0	-	16,800,0	4,8	4,8	4,8	4,8	4,8	-	28,7	SUBDON.DA	FIDA,PRET(100%)									
<b>Appui au réseau semencier</b>	Tonnes	3,2	3,2	3,2	3,2	3,2	3,2	32	1,92	2,000	3,417	6,400,0	6,400,0	6,400,0	6,400,0	6,400,0	-	28,800,0	10,9	10,9	10,9	10,9	10,9	-	55,6	SUBDON.DA	FIDA,PRET(100%)								
<b>Production de semences de base et de pré-base</b>	Tonnes	-	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	4	2,500	4,272	-	2,000,0	2,000,0	2,000,0	2,000,0	2,000,0	-	20,000,0	-	-	-	-	-	-	-	25,0	SUBDON.DA	FIDA,PRET(100%)							
<b>Appui technique internationale-semence prébase</b>	Forfait	1	1	0,5	-	-	-	2,5	10,000	10,000,0	-	-	-	-	-	-	25,000,0	-	-	-	-	-	-	-	-	42,7	SERVICES.DA	FIDA,PRET(100%)							
<b>Formation et renforcement du réseau de multiplicateur</b>	Zone	-	2	2	3	5	6	15	5,000	8,543	-	-	-	-	-	-	75,000,0	-	-	-	-	-	-	-	-	12,0	SERVICES.DA	FIDA,PRET(100%)							
<b>Dispositif de centres de semencier et semencier</b>	Forfait	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,5	1	1,000	2,000	2,000,0	2,000,0	2,000,0	2,000,0	2,000,0	-	20,000,0	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	-	1,7	SERVICES.DA	FIDA,PRET(100%)									
<b>Coordonnaison-Suivi technique ITRA</b>	Forfait	1	1	1	1	1	1	5,0	2,850	4,285,0	-	2,850,0	2,850,0	2,850,0	2,850,0	2,850,0	-	28,800,0	4,9	4,9	4,9	4,9	4,9	-	49,2	SERVICES.DA	FIDA,PRET(100%)								
<b>A.7.2. Développement de la petite mécanisation adaptée</b>																																			
<b>Etat des lieux des meilleurs adaptés</b>	Forfait	1	1	-	-	-	-	2	5,000	5,000,0	5,000,0	-	-	-	-	10,000,0	8,5	8,5	-	-	-	-	-	17,1	SERVICES.DA	FIDA,PRET(100%)									
<b>Expertise dans le domaine petite mécanisation</b>	Kit	30	15	-	-	-	-	45	2,926,5	0,5	8,778,8	4,389,4	-	-	-	-	5,000,0	10,000,0	10,000,0	10,000,0	10,000,0	-	-	51,3	EOM.DA	FIDA,PRET(100%)									
<b>Adaptation des foires communautaires</b>	Forfait	1	1	1	1	1	1	6	4,000	8,833	-	4,000,0	4,000,0	4,000,0	4,000,0	4,000,0	-	8,000,0	8,5	8,5	8,5	8,5	8,5	-	51,3	SERVICES.DA	FIDA,PRET(100%)								
<b>Base annexe</b>	Forfait	1	1	1	1	1	1	6	2,950	4,487	-	2,950,0	2,950,0	2,950,0	2,950,0	2,950,0	-	28,800,0	4,9	4,9	4,9	4,9	4,9	-	49,2	BSDL.DA	FIDA,PRET(100%)								
<b>A.7.3. Subtotal</b>																																			

République Togolaise

Programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA)

Table 22. Gestion durable de l'irrigation à petite échelle

Detailed Costs	Unit	Quantities						Unit Cost (F CFA '000)	Unit Cost (USD '000)	Base Cost (F CFA '000)						Base Cost (USD '000)						Other Accounts							
		2021	2022	2023	2024	2025	2026			2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total	Disb. Acct.	Fin. Rule				
<b>I. Investment Costs</b>																													
<b>A. Aménagement avec maîtrise totale de l'eau dans les bas-fonds-500 Ha</b>																													
Etudes d'Avant projet sommaire et détaillée et Dossier d'Appel d'offre(APS/APD et DAO) /a	Ha	.	103	397	.	.	.	500	160,651	0,275	.	16547,1	63 778,5	.	.	.	80 325,6	.	28,3	109,0	.	.	.	137,3	SERVICES_DA	FIDA_PRET(100%)			
Realisation travaux de construction de digues, de drains, de diguettes suivant corbes de niveau, etc	Ha	.	.	103	250	147	.	500	3 570,025	6,1	.	.	367 712,6	892 506,3	524 793,7	.	1785 012,5	.	.	628,3	1 525,0	896,7	.	3 050,0	TV_DA	OFID_PRET(20%)/FIDA_PRET(33,765%); GAP(46,235%)			
Contrôle travaux assurer le contrôle qualité des travaux/b	Ha	.	.	103	250	147	.	500	195,351	0,336	.	.	20 224,2	49 087,8	28 863,7	.	98 175,7	.	.	34,6	83,9	49,3	.	167,8	SERVICES_DA	FIDA_PRET(100%)			
<b>Subtotal</b>												16547,1	451 715,3	941 594,1	553 657,3	.	1963 513,8	.	28,3	771,8	1 608,9	946,0	.	3 355,0					
<b>B. Développement de système irrigué pour le maraîchage-300 Ha</b>																													
Etudes d'Avant projet sommaire et détaillée et Dossier d'Appel d'offre(APS/APD et DAO) /c	Ha	.	62	238	.	.	.	300	179,087	0,306	.	11103,4	42 622,6	.	.	.	53 726,0	.	19,0	72,8	.	.	.	91,8	SERVICES_DA	FIDA_PRET(100%)			
Realisation travaux de construction de digues, de drains, de diguettes suivant corbes de niveau, etc	Ha	.	.	62	150	88	.	300	3 979,7	6,8	.	.	246 741,4	598 955,0	350 213,6	.	1193 910,0	.	.	421,6	1 020,0	598,4	.	2 040,0	TV_DA	OFID_PRET(8,87%)/FIDA_PRET(51,13%); GAP(40%)			
Contrôle travaux assurer le contrôle qualité des travaux/d	Ha	.	.	62	150	88	.	300	218,884	0,374	.	.	13 570,8	32 832,5	19 261,7	.	65 665,1	.	.	23,2	56,1	32,9	.	112,2	SERVICES_DA	FIDA_PRET(100%)			
<b>Subtotal</b>												11103,4	302 934,8	629 787,5	369 475,3	.	1313 301,0	.	19,0	517,6	1 076,1	631,3	.	2 244,0					
<b>C. Aménagement pluvial avec maîtrise partielle de l'eau dans les bas-fonds-800 Ha</b>																													
Etudes d'Avant projet sommaire et détaillée et Dossier d'Appel d'offre(APS/APD et DAO) /e	Ha	.	165	635	.	.	.	800	47,485	0,081	.	7821,9	30 1023,	.	.	.	37 924,2	.	13,4	51,4	.	.	.	64,8	SERVICES_DA	GAP(100%)			
Realisation travaux de construction de digues, de drains, de diguettes suivant corbes de niveau, etc	Ha	.	.	165	350	285	.	800	1 053,45	1,8	.	.	173 819,3	368 707,5	300 233,3	.	842 760,0	.	.	297,0	630,0	513,0	.	1 440,0	TV_DA	GAP(100%)			
Contrôle travaux assurer le contrôle qualité des travaux/f	Ha	.	.	165	350	285	.	800	57,94	0,099	.	.	9 560,1	20 278,9	16 512,8	.	46 351,8	.	.	16,3	34,7	28,2	.	79,2	SERVICES_DA	GAP(100%)			
<b>Subtotal</b>												7821,9	213 481,6	388 986,4	316 746,1	.	927 036,0	.	13,4	364,8	664,7	541,2	.	1 584,0					
<b>D. Terrains agricoles mis à disposition par les communautés</b>																													
<b>E. Appui institutionnel/Partenaires aménagements</b>																													
Véhicules 4x4 DAEMA	Nombre	1	.	.	.	.	.	1	20,000	34,173	20 000,0	.	.	.	.	20 000,0	34,2	.	.	.	.	.	34,2	EQM_DA	FIDA_PRET(100%)				
Motos DRAPAH, Services génie rural	Nombre	5	.	.	.	.	.	5	1,200	2,05	6 000,0	.	.	.	.	6 000,0	10,3	.	.	.	.	.	10,3	EQM_DA	FIDA_PRET(100%)				
Équipements de bureau et de protection individuel EPI	Forfait	1	.	.	.	.	.	1	3,000	5,126	3 000,0	.	.	.	.	3 000,0	5,1	.	.	.	.	.	5,1	EQM_DA	FIDA_PRET(100%)				
Mission de suivi des activités de terrain	Forfait	0,5	1	1	1	1	1	5,5	3,000	5,126	1 500,0	3 000,0	3 000,0	3 000,0	16 500,0	2,6	5,1	5,1	5,1	5,1	5,1	28,2	SERVICES_DA	FIDA_PRET(100%)					
Fonctionnement véhicules et communication	Forfait	1	1	1	1	1	1	6	1,500	2,563	1 500,0	1 500,0	1 500,0	1 500,0	9 000,0	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	15,4	BSI_DA	FIDA_PRET(100%)					
<b>Total Investment Costs</b>												32 000,0	39 972,3	1 050 511,7	2 141 688,0	1 367 098,8	4 500,0	4 635 980,8	54,7	683	1 795,0	3 639,7	2 336,9	7,7	7921,3				
<b>II. Recurrent Costs</b>																													
A. Spécialiste Génie rural	Pers.mois	9	12	12	12	12	12	69	1.100	1,88	9 900,0	13 200,0	13 200,0	13 200,0	13 200,0	75 900,0	16,9	22,6	22,6	22,6	22,6	22,6	129,7	SAIND_DA	FIDA_PRET(100%)				
<b>Total Recurrent Costs</b>												9 900,0	13 200,0	13 200,0	13 200,0	13 200,0	75 900,0	16,9	22,6	22,6	22,6	22,6	22,6	129,7					
<b>Total</b>												41 900,0	53 172,3	1 063 711,7	2 155 088,0	1 380 298,8	17 700,0	47 11 850,8	71,6	90,9	1817,5	3 682,3	2 358,5	30,2	8 051,0				

République Togolaise

Programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA)

Table 2.3. Amélioration de la sécurité nutritionnelle familiale et appui à l'intégration des femmes

Detailed Costs

Unit	Quantities						Unit Cost (F CFA '000)	Unit Cost (USD '000)	Base Cost (FCFA '000)					Base Cost (USD '000)					Other Accounts								
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total		2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total	Disb. Acct.	Fin. Rule			
<b>I. Investment Costs</b>																											
<b>A. Élaboration de la stratégie de genre (Togo-Bénin) et renforcement des capacités institutionnelles /a</b>																											
Assistance technique (rationale)	Mois	1	-	-	-	-	-	1	8.778,75	15	8.778,8	-	-	-	-	8.778,8	15,0	-	-	-	-	-	15,0	SERVICES_DA	FDA_DON(100%)		
Assistance technique suivi-accompagnement de la mise en oeuvre et formation	Mois	-	1	-	1	-	-	2	8.778,75	15	-	8.778,8	-	8.778,8	-	-	175,75	-	15,0	-	-	-	-	30,0	SERVICES_DA	FDA_DON(100%)	
Renforcement des capacités des institutions (niveau centrale et décentralisé), ONGs et ONGs	Forfait	-	1	-	1	-	-	2	5.852,5	10	-	5.852,5	-	5.852,5	-	-	1170,50	-	10,0	-	-	-	-	20,0	SERVICES_DA	FDA_DON(100%)	
<b>Subtotal</b>								8.778,8	14.631,3	-	14.631,3	-	-	-	-	38.041,3	15,0	25,0	-	-	-	-	-	65,0			
<b>B. Intégration genre (y compris personnes vivant avec des handicaps) et nutrition dans les CEPs</b>																											
Contribution au diagnostic participatif sur les problèmes, opportunités et contraintes-désagregés	Nombre	-	10	96	113	80	21	320	11.705	0,02	-	117,1	1.123,7	1.322,7	936,4	245,8	3745,6	-	0,2	1,9	2,3	1,6	0,4	6,4	SERVICES_DA	FDA_DON(100%)	
Contribution à la formation des formateurs (genre, y compris personnes vivant en situation d'handicaps) et nutrition	Session	2	2	2	-	-	-	6	1.170,5	2	2.341,0	2.341,0	-	-	-	7.023,0	4,0	4,0	-	-	-	-	-	12,0	SERVICES_DA	FDA_DON(100%)	
Élaboration/ Adaptation en reproduction des matériaux de formation	Session	-	1	-	-	-	-	1	8.778,75	15	-	8.778,8	-	-	-	-	8.778,8	-	15,0	-	-	-	-	15,0	SERVICES_DA	FDA_DON(100%)	
<b>Subtotal</b>									2.341,0	11.236,8	3.464,7	1.322,7	936,4	245,8	19.547,4	4,0	19,2	5,9	2,3	1,6	0,4	33,4					
<b>C. Automatisation des femmes, des jeunes et des personnes vivant en situation d'handicap et sensibilisation des communautés</b>																											
Formation en alphabétisation avec CTOP/b	Session	-	2	2	2	2	2	10	2.926,25	5	-	5.852,5	5.852,5	5.852,5	5.852,5	5.852,5	29.262,5	-	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	50,0	SERVICES_DA	FDA_DON(100%)	
Formation en leadership féminin avec CTOP/c	Session	-	10	10	10	10	10	50	2.926,25	5	-	29.262,5	29.262,5	29.262,5	29.262,5	29.262,5	146.312,5	-	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	250,0	SERVICES_DA	FDA_DON(100%)	
Suivi et accompagnement-acces aux ressources de production/d	Session	-	1	1	1	1	-	4	29.262,5	50	-	29.262,5	29.262,5	29.262,5	29.262,5	29.262,5	-	117.050,0	-	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	200,0	SERVICES_DA	FDA_DON(100%)
Sensibilisation des communautés (tribune théâtre- déplacement, équipement, etc.)	Session	-	1	1	1	1	-	4	5.852,5	10	-	5.852,5	5.852,5	5.852,5	5.852,5	5.852,5	-	23.410,0	-	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	40,0	SERVICES_DA	FDA_DON(100%)
Emissions radios	Mois	-	12	12	12	12	12	60	175,575	0,3	-	2.106,9	2.106,9	2.106,9	2.106,9	2.106,9	-	10.534,5	-	3,6	3,6	3,6	3,6	3,6	18,0	SERVICES_DA	FDA_DON(100%)
<b>Subtotal</b>											72.336,9	72.336,9	72.336,9	72.336,9	72.336,9	37.221,9	326.569,5	-	123,6	123,6	123,6	123,6	123,6	63,6	558,0		
<b>D. Promotion d'une alimentation diversifiée et à haute valeur nutritive</b>																											
Assistance technique (rationale): stratégie nutrition du projet et critères scientifiques/e	Mois	1	-	-	-	-	-	1	8.778,75	15	8.778,8	-	-	-	-	8.778,8	15,0	-	-	-	-	-	15,0	SERVICES_DA	FDA_DON(100%)		
Garderies pour les enfants et cantines au niveau des marchés	Nombre	-	-	6	6	-	-	12	1.170,5	2	-	7.023,0	7.023,0	-	-	14.046,0	-	-	12,0	12,0	-	-	-	24,0	SUBDON_DA	FDA_DON(100%)	
Séances d'éducation nutritionnelle dans les 5 marchés/f	Nombre	-	24	48	48	48	48	216	175,575	0,3	-	4.213,8	8.427,6	8.427,6	8.427,6	8.427,6	37.924,2	-	7,2	14,4	14,4	14,4	14,4	64,8	SERVICES_DA	FDA_DON(100%)	
Séances d'éducation nutritionnelle au niveau des micro-entreprises/g	Nombre	-	5	10	10	-	-	25	500	0,854	-	2.500,0	5.000,0	5.000,0	5.000,0	5.000,0	-	12.500,0	-	4,3	8,5	8,5	-	-	21,4	SERVICES_DA	FDA_DON(100%)
Séances d'éducation nutritionnelle dans les formations pour les coopératives	Nombre	-	48	48	48	-	-	144	500	0,854	-	24.000,0	24.000,0	24.000,0	24.000,0	24.000,0	-	72.000,0	-	41,0	41,0	41,0	-	-	123,0	SERVICES_DA	FDA_DON(100%)
Emissions radios	Mois	-	12	12	12	12	12	60	175,575	0,3	-	2.106,9	2.106,9	2.106,9	2.106,9	2.106,9	10.534,5	-	3,6	3,6	3,6	3,6	3,6	18,0	SERVICES_DA	FDA_DON(100%)	
Assistance technique (rationale) suivi-accompagnement	Mois	-	-	1	1	1	-	3	8.778,75	15	-	8.778,8	8.778,8	8.778,8	8.778,8	8.778,8	-	26.336,3	-	15,0	15,0	15,0	-	-	45,0	SERVICES_DA	FDA_DON(100%)
<b>Subtotal</b>											8.778,8	32.820,7	55.336,3	55.336,3	19.313,3	10.534,5	182.197,9	15,0	56,1	94,6	94,6	33,0	18,0	311,2			
E. Appui transversal de la fédération de personnes vivant avec des handicaps	Forfait	1	1	1	1	1	1	6	23.410	40	23.410,0	23.410,0	23.410,0	23.410,0	23.410,0	140.460,0	40,0	40,0	40,0	40,0	40,0	40,0	240,0	SERVICES_DA	FDA_DON(100%)		
F. Assistance technique internationale (genre et nutrition)	Mois	-	1	-	1	-	-	2	14.631,25	25	-	14.631,3	-	14.631,3	-	-	29.262,5	-	25,0	-	-	-	-	50,0	SERVICES_DA	FDA_DON(100%)	
<b>Total Investment Costs</b>											43.308,5	169.069,9	154.547,8	181.668,3	115.996,6	71.412,2	736.000,3	74,0	288,9	264,1	310,4	198,2	122,0	1.257,6			
<b>II. Recurrent Costs</b>																											
A. Spécialiste genre et nutrition	Mois	9	12	12	12	12	12	69	1.100	1,88	9.900,0	13.200,0	13.200,0	13.200,0	13.200,0	13.200,0	75.900,0	16,9	22,6	22,6	22,6	22,6	22,6	129,7	SAIND_DA	FDA_DON(100%)	
<b>Total Recurrent Costs</b>												9.900,0	13.200,0	13.200,0	13.200,0	13.200,0	13.200,0	75.900,0	16,9	22,6	22,6	22,6	22,6	22,6	129,7		
<b>Total</b>												53.208,5	182.266,9	167.747,8	194.868,3	129.196,6	84.612,2	811.900,3	90,9	311,4	286,6	333,0	220,8	144,6	1.387,3		

Table 3.1. Dialogue politique

Detailed Costs	Unit	Quantities						Unit Cost CFA '000 '000)	Unit Cost (USD)						Base Cost (F CFA '000)						Base Cost (USD '000)						Other Accounts			
		2021	2022	2023	2024	2025	2026		2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total	Disb.Acct.	Fin.Rule						
<b>L Investment Costs</b>																														
<b>A. Surveillance des corridors flux commerciaux</b>																														
1. Animation du dialogue politique inter-acteurs et amélioration de la gouvernance routière																														
Mise en place et animation des 5 CCC sur l'amélioration du commerce transfrontalier	Trimestre	1	4	4	4	2	2	17	2.000	3,417	2 000,0	8 000,0	8 000,0	4 000,0	4 000,0	34 000,0	3,4	13,7	13,7	13,7	6,8	6,8	58,1	SERVICES_DA	FIDA_DON(100%)					
Organisation des "caravanes" de sensibilisation et conduite des plaidoyers pour la levée ou la réduction des barrières au commerce	Nombre	-	1	1	1	1	-	4	5.000	8,543	-	5 000,0	5 000,0	5 000,0	-	20 000,0	-	8,5	8,5	8,5	8,5	-	34,2	SERVICES_DA	FIDA_DON(100%)					
Mise en place une plate forme de coordination des Organismes nationaux présents aux frontières	Trimestre	4	4	4	3	1	-	16	2,500	4,272	10 000,0	10 000,0	7 500,0	2 500,0	-	40 000,0	17,1	17,1	17,1	12,8	4,3	-	68,3	SERVICES_DA	FIDA_DON(100%)					
Prise en charge des émissions radiophoniques et production d'outil de communication	Forfait	1	1	1	1	1	1	6	300	0,513	300,0	300,0	300,0	300,0	1 800,0	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	3,1	SERVICES_DA	FIDA_DON(100%)						
<b>Subtotal</b>											12 300,0	23 300,0	23 300,0	20 800,0	11 800,0	4 300,0	95 800,0	21,0	39,8	39,8	35,5	20,2	7,3	163,7						
2. Amélioration de la connaissance des échanges transfrontaliers des produits agropastoraux																														
Mise en place et animation du dispositif de suivi des flux transfrontaliers la	Mois	3	12	12	12	6	-	45	2.800	4,784	8 400,0	33 600,0	33 600,0	16 800,0	-	126 000,0	14,4	57,4	57,4	57,4	28,7	-	215,3	SERVICES_DA	FIDA_DON(100%)					
Mise en place et animation du dispositif de suivi des barrières au commerce transfrontalier b	Mois	3	12	12	12	6	-	45	1.425	2,435	4 275,0	17 100,0	17 100,0	8 550,0	-	64 125,0	7,3	29,2	29,2	29,2	14,6	-	109,6	SERVICES_DA	FIDA_DON(100%)					
<b>Subtotal</b>											12 675,0	50 700,0	50 700,0	50 700,0	25 350,0	-	190 125,0	21,7	86,6	86,6	86,6	43,3	-	324,9						
<b>Subtotal</b>											24 975,0	74 000,0	74 000,0	71 500,0	37 150,0	4 300,0	285 925,0	42,7	126,4	126,4	122,2	63,5	7,3	488,6						
<b>B. Appui aux politiques régionales d'intégration des marchés et du commerce des produits agricoles</b>																														
1. Application des politiques de la CEDEAO en matière de commerce des produits agricoles et alimentaires (CIR)	Forfait	1	1	1	1	1	1	6	10.000	17,087	10 000,0	10 000,0	10 000,0	10 000,0	10 000,0	60 000,0	17,1	17,1	17,1	17,1	17,1	17,1	102,5	SERVICES_DA	FIDA_DON(100%)					
2. Participation au dialogue politique au niveau régional (A discuter)																														
Participation aux événements régionaux (CEDEAO, UEMOA, CLSS)	Forfait	1	1	1	1	1	1	-	5	8,778,75	15	8 778,8	8 778,8	8 778,8	8 778,8	-	43 893,8	15,0	15,0	15,0	15,0	15,0	-	75,0	SERVICES_DA	FIDA_DON(100%)				
Organisation des réunions de haut niveau des ministères sectoriels	Session	1	1	1	1	1	1	6	10.000	17,087	10 000,0	10 000,0	10 000,0	10 000,0	10 000,0	60 000,0	17,1	17,1	17,1	17,1	17,1	17,1	102,5	SERVICES_DA	FIDA_DON(100%)					
<b>Subtotal</b>											18 778,8	18 778,8	18 778,8	18 778,8	18 778,8	10 000,0	103 893,8	32,1	32,1	32,1	32,1	32,1	32,1	177,5						
<b>Subtotal</b>											28 778,8	28 778,8	28 778,8	28 778,8	28 778,8	20 000,0	163 893,8	49,2	49,2	49,2	49,2	49,2	49,2	280,0						
<b>C. Mise en oeuvre -Activités plateforme nationale</b>																														
Plaidoyer pour l'intégration de l'agriculture familiale dans les échanges commerciaux	Forfait	1	1	1	1	1	-	5	8,339,813	14,25	8 339,8	8 339,8	8 339,8	8 339,8	-	41 699,1	14,3	14,3	14,3	14,3	14,3	-	71,3	SERVICES_DA	FIDA_DON(100%)					
<b>D. Renforcement des capacités des acteurs et des relations commerciales</b>																														
Assistance Technique Internationale à la mise en oeuvre des activités c	Appui à	1	1	1	1	-	-	4	4,682	8	4 682,0	4 682,0	4 682,0	4 682,0	-	-	18 728,0	8,0	8,0	8,0	8,0	-	-	32,0	SERVICES_DA	FIDA_DON(100%)				
Ateliers, formations thématiques	Atelier	1	1	1	1	-	-	4	5,852,5	10	5 852,5	5 852,5	5 852,5	5 852,5	-	-	23 410,0	10,0	10,0	10,0	10,0	-	-	40,0	SERVICES_DA	FIDA_DON(100%)				
Voyages d'études et d'échanges d'expériences	Visite	-	1	-	1	-	-	2	5.000	8,543	-	5 000,0	-	5 000,0	-	-	10 000,0	-	8,5	-	8,5	-	-	17,1	SERVICES_DA	FIDA_DON(100%)				
<b>Subtotal</b>											10 534,5	15 534,5	10 534,5	15 534,5	-	-	52 138,0	18,0	26,5	18,0	26,5	-	-	89,1						
<b>E. Retourcession pays pour le financement des activités liés à l'intégration régionale des marchés</b>																														
Forfait	1	1	1	1	1	1	-	5	46,820	80	46 820,0	46 820,0	46 820,0	46 820,0	46 820,0	-	234 100,0	80,0	80,0	80,0	80,0	-	-	400,0	UNRAT_DA	FIDA_DON(100%)				
<b>Total</b>											119 448,1	173 473,1	168 473,1	170 973,1	121 088,6	24 300,0	777 755,8	204,1	296,4	287,9	292,1	206,9	41,5	1 328,9						

République Togolaise

Programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA)

Table 3.2. Engagement Citoyen

Detailed Costs	Unit	Quantities						Unit Cost (F CFA '000)	(USD '000)	Unit Cost						Base Cost (F CFA '000)						Base Cost (USD '000)						Other Accounts		
		2021	2022	2023	2024	2025	2026			2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total	Disb. Acct.	Fin. Rule					
<b>I. Investment Costs</b>																														
<b>A. Mise en place d'espaces d'échanges et de consultations aux profits des acteurs</b>																														
Organiser des ateliers bilan d'évaluation de la campagne et du fonctionnement des marchés	Atelier	-	3	3	5	5	5	21	2.000	3,417	-	6 000,0	6 000,0	10 000,0	10 000,0	10 000,0	42 000,0	-	10,3	10,3	17,1	17,1	17,1	71,8	SERVICES_DA	FIDA_DON(100%)				
	Forfait	1	1	1	1	1	1	6	8.690,963	14,85	8 691,0	8 691,0	8 691,0	8 691,0	8 691,0	52 145,8	14,9	14,9	14,9	14,9	14,9	14,9	89,1	SERVICES_DA	FIDA_DON(100%)					
<b>Subtotal</b>											8 691,0	14 691,0	14 691,0	18 691,0	18 691,0	94 145,8	14,9	25,1	25,1	31,9	31,9	31,9	160,9							
<b>B. Mise en place d'un mécanisme de retour d'information</b>																														
<b>C. Soutenir les missions annuelles de veille citoyenne de la société civile</b>																														
<b>D. Suivi des activités par les Plateformes d'acteurs</b>																														
<b>E. Faire une auto-évaluation annuelle de la participation des OP au PRIMA au Togo</b>																														
<b>F. Base arrière</b>																														
<b>Total</b>											22 506,6	34 969,7	49 969,7	38 969,7	38 969,7	47 463,7	232 855,2	38,5	59,8	85,4	66,6	66,6	81,1	397,9						

République Togolaise  
Programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA)  
Table 4.1. Gestion du Projet et appui institutionnel

Detailed Costs	Quantities							Unit Cost (F CFA '000)		Base Cost (F CFA '000)				Base Cost USD '000)				Other Accounts							
	Unit	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total	Disb. Acct.	Fin. Rule	
<b>I. Investment Costs</b>																									
<b>1. Consultants</b>																									
Mission appui fonciere	Forfait	1	-	-	-	-	-	1	11 997,62	20,5	11 997,6	-	-	-	-	11 997,6	20,5	-	-	-	-	20,5	SERVICES_DA	FDA_PRET (100%)	
Mission technique	Forfait	1	-	-	-	-	-	1	23 117,37	39,5	23 117,4	-	-	-	-	23 117,4	39,5	-	-	-	-	39,5	SERVICES_DA	FDA_PRET (100%)	
Recrutement du personnel du projet, y compris ceux de la CT régionale par un cabinet	Forfait	1	-	-	-	-	-	1	35 115,0	60	35 115,0	-	-	-	-	35 115,0	60,0	-	-	-	-	60,0	SERVICES_DA	FDA_PRET (100%)	
Recrutement du personnel junior temporaire	Forfait	1	-	-	-	-	-	1	1 170,5	2	1 170,5	-	-	-	-	1 170,5	2,0	-	-	-	-	2,0	SERVICES_DA	FDA_PRET (100%)	
Système de gestion financière du PPF	Forfait	1	-	-	-	-	-	1	11 705,0	20	11 705,0	-	-	-	-	11 705,0	20,0	-	-	-	-	20,0	SERVICES_DA	FDA_PRET (100%)	
<b>Subtotal</b>								83 105,5	-	-	-	-	-	-	-	83 105,5	142,0	-	-	-	-	142,0			
<b>2. Aménagement et équipement du siège UGP</b>																									
Etudes de faisabilité (pré-engineering) des infrastructures et travaux d'aménagement du siège du Projet	Forfait	1	-	-	-	-	-	1	8 778,75	15	8 778,8	-	-	-	-	8 778,8	15,0	-	-	-	-	15,0	SERVICES_DA	FDA_PRET (100%)	
Travaux d'aménagement du siège du Projet	Forfait	1	-	-	-	-	-	1	58 525	100	58 525,0	-	-	-	-	58 525,0	100,0	-	-	-	-	100,0	TV_DA	FDA_PRET (100%)	
Équipements (parcours solaire, groupe électrogène, AC)	Forfait	1	-	-	-	-	-	1	20 463,75	35	20 463,75	-	-	-	-	20 463,75	35,0	-	-	-	-	35,0	EQM_DA	FDA_PRET (100%)	
<b>Subtotal</b>								87 787,5	-	-	-	-	-	-	-	87 787,5	150,0	-	-	-	-	150,0			
<b>3. Ateliers de lancement</b>																									
Ateliers lancement officiel	Forfait	1	-	-	-	-	-	1	17 557,5	30	17 557,5	-	-	-	-	17 557,5	30,0	-	-	-	-	30,0	SERVICES_DA	FDA_PRET (100%)	
Ateliers (démarrage/Activités préparatoires gestion des savoirs, Elaboration PTBA et PPM)	Forfait	1	-	-	-	-	-	1	23 410	40	23 410,0	-	-	-	-	23 410,0	40,0	-	-	-	-	40,0	SERVICES_DA	FDA_PRET (100%)	
<b>Subtotal</b>								47 967,5	-	-	-	-	-	-	-	47 967,5	70,0	-	-	-	-	70,0			
<b>4. Mobilier et matériel de bureau pour la phase FPPS</b>																									
<b>Subtotal</b>								22 824,8	39	22 824,8	-	-	-	-	22 824,8	39,0	-	-	-	-	39,0	EQM_DA	FDA_PRET (100%)		
<b>B. Unités de gestion du projet</b>								234 685,3	-	-	-	-	-	-	-	234 685,3	401,0	-	-	-	-	401,0			
<b>1. Matériel roulant</b>																									
Véhicules 4x4 Station Wagon	Nombre	1	-	-	-	-	-	1	25.000	42,717	25 000,0	-	-	-	-	25 000,0	42,7	-	-	-	-	42,7	EQM_DA	FDA_PRET (100%)	
Véhicules 4x4 Pick_UP	Nombre	2	-	-	1	-	-	3	20.000	34,173	40 000,0	-	-	-	-	60 000,0	68,3	-	-	-	-	102,5	EQM_DA	FDA_PRET (100%)	
<b>Subtotal</b>								65 000,0	-	-	-	-	-	-	-	65 000,0	111,1	-	-	-	-	145,2			
<b>2. Matériel informatique et de bureau/matiens</b>																									
Lot	-	-	-	-	1	-	-	1	8.000	13,669	8 000,0	-	-	-	-	8 000,0	-	-	-	-	-	13,7	EQM_DA	FDA_PRET (100%)	
Reforcement des capacités des personnels	Forfait	1	1	1	1	-	-	4	3.000	5,126	3 000,0	3 000,0	3 000,0	3 000,0	-	12 000,0	5,1	5,1	5,1	5,1	5,1	20,5	SERVICES_DA	FDA_PRET (100%)	
<b>4. Gestion financière</b>																									
Audi annuel du projet	Forfait	1	1	1	1	1	1	6	7.000	1.981	7 000,0	7 000,0	7 000,0	7 000,0	7 000,0	42 000,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	71,8	SERVICES_DA	FDA_PRET (100%)	
Système de contrôle financier interne	Forfait	1	1	1	1	1	1	6	4.000	6.835	11.000	11.000	11.000	11.000	11.000	48 000,0	6,8	6,8	6,8	6,8	6,8	41,0	SERVICES_DA	FDA_PRET (100%)	
<b>Subtotal</b>								79 000,0	14 000,0	14 000,0	14 000,0	14 000,0	14 000,0	14 000,0	111 000,0	111 000,0	111 000,0	111 000,0	111 000,0	111 000,0	111 000,0	111 000,0			
<b>C. Retractions payées pour la coordination et gestion des activités régionales</b>								46 820	80	360 505,3	60 820,0	60 820,0	88 820,0	57 820,0	11 000,0	639 785,3	616,0	103,9	103,9	151,8	98,8	18,8	1093,2	FIDA_DON (100%)	
<b>Total Investment Costs</b>																									
<b>Total Recurrent Costs</b>																									
<b>Total</b>																									

République Togolaise

Programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA)

Table 4.2. Suivi-évaluation et gestion des savoirs

Détailé Costs

	Unit	Quantities						Unit Cost (F CFA '000)	Unit Cost (USD '000)	Base Cost (F CFA '000)						Base Cost (USD '000)						Other Accounts						
		2021	2022	2023	2024	2025	2026			2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total	Disb. Acct.	Fin. Rule			
<b>I. Investment Costs</b>																												
<b>A. Mise en place du système de suivi-évaluation-FIPS</b>																												
Renforcement de capacités et appui S&E	Forfait	1	-	-	-	-	-	1	11.705	20	11 705,0	-	-	-	-	-	11 705,0	20,0	-	-	-	-	-	20,0	SERVICES_DA	FIDA_PRET(100%)		
Animation du dispositif de S&E et revue-validation du cadre logique	Forfait	1	-	-	-	-	-	1	17.557,5	30	17 557,5	-	-	-	-	-	17 557,5	30,0	-	-	-	-	-	30,0	SERVICES_DA	FIDA_PRET(100%)		
Mission d'appui technique	Forfait	1	-	-	-	-	-	1	8.778,75	15	8 778,8	-	-	-	-	-	8 778,8	15,0	-	-	-	-	-	15,0	SERVICES_DA	FIDA_PRET(100%)		
Identification et cartographie des bassins de développement économique et des bassins de production	Forfait	1	-	-	-	-	-	1	24.580,5	42	24 580,5	-	-	-	-	-	24 580,5	42,0	-	-	-	-	-	42,0	SERVICES_DA	FIDA_PRET(100%)		
Diagnostic des OP dans les bassins de production/autour des marchés	Forfait	1	-	-	-	-	-	1	17.557,5	30	17 557,5	-	-	-	-	-	17 557,5	30,0	-	-	-	-	-	30,0	SERVICES_DA	FIDA_PRET(100%)		
Recrutement d'un bureau pour l'étude de la situation de référence	Forfait	1	-	-	-	-	-	1	17.557,5	30	17 557,5	-	-	-	-	-	17 557,5	30,0	-	-	-	-	-	30,0	SERVICES_DA	FIDA_PRET(100%)		
Acquisition nécessaire au système de suivi-évaluation, cartographie et drones	Forfait	1	-	-	-	-	-	1	32.774	56	32 774,0	-	-	-	-	-	32 774,0	56,0	-	-	-	-	-	56,0	EQM_DA	FIDA_PRET(100%)		
<b>Subtotal</b>									130 510,8								130 510,8	223,0							223,0			
<b>B. Suivi-évaluation des activités et Impacts</b>																												
<b>1. Renforcement de capacités et appui</b>																												
Renforcement de capacités du personnel de projet et des partenaires en suivi-évaluation	Session	-	1	-	1	-	-	2	2.341	4	-	2 341,0	-	2 341,0	-	-	4 682,0	-	4,0	-	4,0	-	-	8,0	SERVICES_DA	FIDA_DON(100%)		
Revue du manuel S&E mi-parcours	Forfait	-	-	1	-	-	-	1	2.926,25	5	-	-	2 926,3	-	-	-	2 926,3	-	-	5,0	-	-	-	5,0	SERVICES_DA	FIDA_DON(100%)		
<b>Subtotal</b>																												
<b>2. Ateliers et mission de suivi-évaluation</b>																												
Réunion de coordination nationale	Nombre	4	4	4	4	4	4	24	400	0,683	1 600,0	1 600,0	1 600,0	1 600,0	1 600,0	1 600,0	9 600,0	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	16,4	SERVICES_DA	FIDA_DON(100%)		
Réunions de coordination trimestrielle des SE	Nombre	4	4	4	4	4	4	24	2.000	3,417	8 000,0	8 000,0	8 000,0	8 000,0	8 000,0	8 000,0	48 000,0	13,7	13,7	13,7	13,7	13,7	13,7	82,0	SERVICES_DA	FIDA_DON(100%)		
Atelier bilan d'auto-évaluation et d'élaboration de PTBA	Nombre	-	1	1	1	1	1	5	4.000	6,835	-	4 000,0	4 000,0	4 000,0	4 000,0	4 000,0	4 000,0	20 000,0	-	6,8	6,8	6,8	6,8	6,8	34,2	SERVICES_DA	FIDA_DON(100%)	
Evaluation participative avec les bénéficiaires	Zone	-	-	5	-	-	-	5	1.500	2,563	-	-	7 500,0	-	-	-	7 500,0	-	-	12,8	-	-	-	12,8	SERVICES_DA	FIDA_DON(100%)		
Mission conjointe de supervision et de suivi	Nombre	2	2	2	2	2	2	12	5.000	8,543	10 000,0	10 000,0	10 000,0	10 000,0	10 000,0	10 000,0	60 000,0	17,1	17,1	17,1	17,1	17,1	17,1	102,5	SERVICES_DA	FIDA_DON(100%)		
Mission de Revue à mi-parcours	Nombre	-	-	1	-	-	-	1	15.000	25,63	-	-	15 000,0	-	-	-	15 000,0	-	-	25,6	-	-	-	25,6	SERVICES_DA	FIDA_DON(100%)		
Mission d'achèvement	Nombre	-	-	-	-	-	-	1	20.000	34,173	-	-	-	-	-	-	20 000,0	-	-	-	-	-	-	34,2	SERVICES_DA	FIDA_DON(100%)		
<b>Subtotal</b>									19 600,0	23 600,0	46 100,0	23 600,0	23 600,0	43 600,0	180 100,0	33,5	40,3	78,8	40,3	40,3	74,5	307,7						
<b>3. Enquêtes et études</b>																												
Etude pour l'établissement de la situation de référence et revue à mi-parcours et fin de projet/a	Forfait	-	-	1	-	-	-	1	2.000	17,087	-	-	10 000,0	-	-	-	10 000,0	20 000,0	-	-	17,1	-	-	17,1	34,2	SERVICES_DA	FIDA_DON(100%)	
Enquêtes d'effets annuels	Forfait	-	1	1	1	1	1	5	2.000	3,417	-	2 000,0	2 000,0	2 000,0	2 000,0	2 000,0	2 000,0	10 000,0	-	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	17,1	SERVICES_DA	FIDA_DON(100%)	
Etudes thématiques	Forfait	-	1	-	1	-	-	2	5.000	8,543	-	5 000,0	-	-	-	-	10 000,0	-	8,5	-	8,5	-	-	17,1	SERVICES_DA	FIDA_DON(100%)		
Enquête finale	Forfait	-	-	-	-	-	-	1	18.000	30,756	-	-	-	-	-	-	18 000,0	18 000,0	-	-	-	-	-	30,8	SERVICES_DA	FIDA_DON(100%)		
<b>Subtotal</b>																												
<b>Subtotal</b>									19 600,0	32 941,0	61 026,3	32 941,0	25 600,0	73 600,0	245 708,3	33,5	56,3	104,3	56,3	43,7	125,8	419,8						
<b>C. Gestion des savoirs et communication</b>																												
Élaboration de la stratégie de gestion de savoirs et communication (GSC)	Forfait	1	-	-	-	-	-	1	2.500	4,272	2 500,0	-	-	-	-	-	2 500,0	4,3	-	-	-	-	-	4,3	SERVICES_DA	FIDA_DON(100%)		
Mise en oeuvre de la stratégie de gestion de savoirs et communication (GSC)	Forfait	1	1	1	1	1	1	6	4.000	6,835	4 000,0	4 000,0	4 000,0	4 000,0	4 000,0	4 000,0	24 000,0	6,8	6,8	6,8	6,8	6,8	6,8	41,0	SERVICES_DA	FIDA_DON(100%)		
Communication Radio, Edition des fiches techniques, de bonnes pratiques, posters, etc	Forfait	1	1	1	1	1	1	6	500	0,854	500,0	500,0	500,0	500,0	500,0	500,0	3 000,0	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	5,1	BSI_DA	FIDA_DON(100%)		
<b>Subtotal</b>									7 000,0	4 500,0	4 500,0	4 500,0	4 500,0	4 500,0	4 500,0	29 500,0	12,0	7,7	7,7	7,7	7,7	7,7	50,4					
<b>Total</b>									157 110,8	37 441,0	65 526,3	37 441,0	30 100,0	78 100,0	405 719,0	268,5	64,0	112,0	64,0	51,4	133,4	693,2						

### Annexe 3.3. Coût et financement du PRIMA-Régional (UniR-AT)

#### Tableaux de coûts détaillés

##### Introduction

36. Cette annexe porte sur l'estimation des coûts du Programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA), réalisée avec le logiciel Costab. La première partie du document présente les tableaux récapitulatifs de l'Unité régionale d'appui technique (UniR-AT), intégrée au sein de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA). La deuxième partie présente les coûts globaux et les sources de financement. La troisième partie présente les tableaux détaillés des coûts des activités régionales financées par des fonds-pays rétrocédés, des dons régionaux FIDA et OFID gérée par l'UniR-AT.

**Tableau 3.1. Coût récapitulatif du PRIMA-UniR-AT (et sous-composante) et par source de financement**

UniR-AT

Programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA)-UniR-AT

Components by Financiers

(USD '000)

	DON PAYS-RETROCEDE		DON REG FIDA		DON REG OFID		GOVT		Total	
	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%
<b>C. Dialogue politique et engagement citoyen</b>										
Dialogue politique	970,8	48,3	1 037,8	51,7	-	-	0,0	-	2 008,6	40,2
Engagement Citoyen	-	-	-	-	1 000,0	100,0	0,0	-	1 000,0	20,0
<b>Subtotal</b>	970,8	32,3	1 037,8	34,5	1 000,0	33,2	0,0	-	3 008,6	60,2
<b>D. Gestion et coordination, suivi et évaluation</b>										
Gestion du projet et appui institutionnel	767,6	50,9	740,6	49,1	-	-	0,0	-	1 508,2	30,2
Suivi-évaluation et gestion des savoirs	261,5	54,1	221,6	45,9	-	-	0,0	-	483,2	9,7
<b>Subtotal</b>	1 029,1	51,7	962,3	48,3	-	-	0,0	-	1 991,4	39,8
<b>Total PROJECT COSTS</b>	2 000,0	40,0	2 000,0	40,0	1 000,0	20,0	0,0	-	5 000,0	100,0

**Tableau 3.2. Cout du PRIMA-Unir-AT par composante et par année**

UniR-AT

Programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA)-UniR-AT

Project Components by Year – Totals Including Contingencies

(USD '000)

	Totals Including Contingencies						Total
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	
<b>Subtotal</b>	-	-	-	-	-	-	-
<b>C. Dialogue politique et engagement citoyen</b>							
Dialogue politique	232,9	397,3	407,5	406,4	281,2	283,2	2 008,6
Engagement Citoyen	88,9	90,1	247,0	225,1	199,4	149,6	1 000,0
<b>Subtotal</b>	321,8	487,4	654,5	631,4	480,6	432,8	3 008,6
<b>D. Gestion et coordination, suivi et évaluation</b>							
Gestion du projet et appui institutionnel	202,2	268,9	269,5	275,0	270,7	221,9	1 508,2
Suivi-évaluation et gestion des savoirs	53,9	80,2	87,6	87,0	68,6	105,9	483,2
<b>Subtotal</b>	256,1	349,1	357,1	362,0	339,3	327,8	1 991,4
<b>Total PROJECT COSTS</b>	577,9	836,5	1 011,6	993,4	819,9	760,7	5 000,0

**Tableau 3.3. UniRAT-Coût par catégorie de dépenses**

UniR-AT

Programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA)

**Expenditure Accounts by Years – Totals Including Contingencies**

(USD '000)

	Totals Including Contingencies						Total	
	2021	2022	2023	2024	2025	2026		
<b>I. Investment Costs</b>								
<b>A. Travaux</b>								
Travaux/Génie civil	-	-	-	-	-	-	-	
Travaux-foncier	-	-	-	-	-	-	-	
<b>Subtotal</b>	-	-	-	-	-	-	-	
<b>B. Equipements et matériels</b>								
1. Véhicules	-	-	-	-	-	-	-	
2. Equipements et matériels	16,5	5,5	3,1	4,9	-	-	30,0	
<b>Subtotal</b>	16,5	5,5	3,1	4,9	-	-	30,0	
<b>C. Biens, services et intrants</b>								
12,9	86,1	138,7	144,5	74,5	138,1	594,8		
<b>D. Services</b>								
1. Assistance technique	-	-	-	-	-	-	-	
2. Services de consultation nationale	-	8,7	-	8,9	-	18,1	35,7	
3. Services de consultation internationale	123,1	132,1	149,6	151,8	122,0	123,9	802,6	
4. Formations, ateliers et séminaires	279,4	376,1	492,2	455,3	395,4	302,0	2 300,5	
<b>Subtotal</b>	402,5	516,9	641,8	616,0	517,5	444,1	3 138,7	
E. Subventions et Dons	-	-	-	-	-	-	-	
<b>Total Investment Costs</b>	431,9	608,5	783,6	765,4	591,9	582,2	3 763,5	
<b>II. Recurrent Costs</b>								
A. Salaires et indemnités	98,0	168,0	168,0	168,0	168,0	126,0	896,0	
B. Frais de fonctionnement	48,0	60,0	60,0	60,0	60,0	52,5	340,5	
<b>Total Recurrent Costs</b>	146,0	228,0	228,0	228,0	228,0	178,5	1 236,5	
<b>Total PROJECT COSTS</b>	577,9	836,5	1 011,6	993,4	819,9	760,7	5 000,0	

## Activités régionales financées par des fonds-pays rétrocédés

Detailed Costs													Summary Divisions														
Unit	Quantities					Unit Cost (FCFA '000)	Unit Cost (USD '000)	Base Cost (FCFA '000)					Base Cost (USD '000)					Expenditure Component	Account	Other Accounts		Fin.Rule					
	2021	2022	2023	2024	2025			2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total	Dish.Acct					
<b>L'Investment Costs</b>																											
<b>A. Surveillance des corridors flux commerciaux</b>																											
1. Amélioration de la connaissance des échanges transfrontaliers des produits agropastoraux																											
Etude de base sur le circuit de Commerciaisons, flux transfrontaliers des produits agropastoraux et barrières au commerce																											
Atelier de validation de l'étude de référence sur les flux et barrières au commerce																											
Subtotal																											
<b>B. Appui aux politiques régionales d'intégration des marchés et du commerce des produits agricoles</b>																											
1. Sensibilisation sur le commerce intracommunautaire des produits agricoles																											
Forfait																											
2. Application des politiques de la CEDEAO en matière de commerce des produits agricoles et alimentaires (CIR)																											
3. Appui aux politiques publiques relatives commerce des produits agricoles et alimentaires																											
Production de bulletin d'analyse et de notes d'orientation																											
Suivi et de l'évaluation de l'ensemble des instruments de facilitation des échanges																											
Subtotal																											
4. Participation au dialogue politique au niveau régional																											
Participation aux événements régionaux (CEDEAO, UEMOA, CLSS)																											
Forfait																											
Organisation des réunions de haut niveau des ministères sectoriels																											
Subtotal																											
<b>C. Mise en œuvre -Activités ROPPA</b>																											
Plaidoyer pour l'intégration de l'agriculture familiale dans les échanges commerciaux																											
Forfait																											
ROPPA-Capitalisation et valorisation des initiatives et expériences-marché et l'entrepreneurial rural																											
ROPPA-Capitalisation et valorisation des initiatives et expériences des réseaux d'OP et OSC en agroécologie																											
Subtotal																											
Total																											

## Detailed Costs

Unit	Quantities						Unit Cost (F CFA '000)	Unit Cost (USD '000)	Base Cost (F CFA '000)					Base Cost (USD '000)					Other Accounts		Fin. Rule					
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total		2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total				
<b>I. Investment Costs</b>																										
<b>A. Equipements et matériels</b>																										
Ordinateurs	Nombre	5	-	-	2	-	-	7	850	1,452	4 250,0	-	-	1 700,0	-	-	5 950,0	7,3	-	2,9	-	-	10,2	EQM_DA	FIDA_DON_REGIONAL (100% FOR 3; 0% FOR 3); DON_PAYS_RETROCEDE(0% FOR 3;100%FOR 3)	
Matériel informatique et de bureau	Lot	5	-	-	1	-	-	6	1,000	1,709	5 000,0	-	-	1 000,0	-	-	6 000,0	8,5	-	1,7	-	-	10,3	EQM_DA	FIDA_DON_REGIONAL (100% FOR 3; 0% FOR 3); DON_PAYS_RETROCEDE(0% FOR 3;100%FOR 3)	
Subtotal											9 250,0	-	-	2 700,0	-	-	11 950,0	15,8	-	4,6	-	-	20,4			
<b>B. Gestion financière</b>																										
Appui accompagnement UGP/URAT (PPM)	Forfait	1	1	1	1	1	1	6	11 705	20	11 705,0	11 705,0	11 705,0	11 705,0	11 705,0	11 705,0	70 230,0	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0	120,0	SERVICES_DA	FIDA_DON_REGIONAL (100% FOR 3; 0% FOR 3); DON_PAYS_RETROCEDE(0% FOR 3;100%FOR 3)	
Audit	Forfait	1	1	1	1	1	1	6	11 705	20	11 705,0	11 705,0	11 705,0	11 705,0	11 705,0	11 705,0	70 230,0	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0	120,0	SERVICES_DA	FIDA_DON_REGIONAL (100% FOR 3; 0% FOR 3); DON_PAYS_RETROCEDE(0% FOR 3;100%FOR 3)	
Subtotal											23 410,0	23 410,0	23 410,0	23 410,0	23 410,0	23 410,0	140 460,0	40,0	40,0	40,0	40,0	40,0	240,0			
<b>Total Investment Costs</b>											32 660,0	23 410,0	23 410,0	26 110,0	23 410,0	23 410,0	152 410,0	55,8	40,0	40,0	44,6	40,0	40,0	260,4		
<b>II. Recurrent Costs</b>																										
<b>A. Unité de Gestion du Projet (UniRAT)</b>																										
<b>1. Salaires-Equipes UniRAT</b>																										
Conseiller technique principal expert en marché et commerce des produits agricoles	Forfait	7	12	12	12	12	9	64	4 682	8	32 774,0	56 184,0	56 184,0	56 184,0	56 184,0	42 138,0	299 648,0	56,0	96,0	96,0	96,0	96,0	72,0	SALND_DA	FIDA_DON_REGIONAL (100% FOR 3; 0% FOR 3); DON_PAYS_RETROCEDE(0% FOR 3;100%FOR 3)	
Assistant suivi évaluation et production de connaissance	Forfait	7	12	12	12	12	9	64	1,755,7	3	12 290,3	21 069,0	21 069,0	21 069,0	21 069,0	15 801,8	112 368,0	21,0	36,0	36,0	36,0	36,0	27,0	SALND_DA	FIDA_DON_REGIONAL (100% FOR 3; 0% FOR 3); DON_PAYS_RETROCEDE(0% FOR 3;100%FOR 3)	
Analyste financier	Forfait	7	12	12	12	12	9	64	1,755,7	3	12 290,3	21 069,0	21 069,0	21 069,0	21 069,0	15 801,8	112 368,0	21,0	36,0	36,0	36,0	36,0	27,0	SALND_DA	FIDA_DON_REGIONAL (100% FOR 3; 0% FOR 3); DON_PAYS_RETROCEDE(0% FOR 3;100%FOR 3)	
Subtotal											57 354,5	98 322,0	98 322,0	98 322,0	98 322,0	73 741,5	524 384,0	98,0	168,0	168,0	168,0	168,0	126,0	896,0		
<b>2. Frais de mission et voyages</b>	Forfait	0,6	1	1	1	1	0,75	5,35	17 557,5	30	10 534,5	17 557,5	17 557,5	17 557,5	17 557,5	13 168,1	93 932,6	18,0	30,0	30,0	30,0	30,0	22,5	FONCT_DA	FIDA_DON_REGIONAL (100% FOR 3; 0% FOR 3); DON_PAYS_RETROCEDE(0% FOR 3;100%FOR 3)	
<b>3. Coûts de fonctionnement</b>																										
Consommables de bureau	Forfait	1	1	1	1	1	1	6	5 852,5	10	5 852,5	5 852,5	5 852,5	5 852,5	5 852,5	35 115,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	60,0	FONCT_DA	FIDA_DON_REGIONAL (100% FOR 3; 0% FOR 3); DON_PAYS_RETROCEDE(0% FOR 3;100%FOR 3)		
Eau et électricité	Forfait	1	1	1	1	1	1	6	5 852,5	10	5 852,5	5 852,5	5 852,5	5 852,5	5 852,5	35 115,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	60,0	FONCT_DA	FIDA_DON_REGIONAL (100% FOR 3; 0% FOR 3); DON_PAYS_RETROCEDE(0% FOR 3;100%FOR 3)		
Internet et téléphone	Forfait	1	1	1	1	1	1	6	5 852,5	10	5 852,5	5 852,5	5 852,5	5 852,5	5 852,5	35 115,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	60,0	FONCT_DA	FIDA_DON_REGIONAL (100% FOR 3; 0% FOR 3); DON_PAYS_RETROCEDE(0% FOR 3;100%FOR 3)		
Subtotal											17 557,5	17 557,5	17 557,5	17 557,5	17 557,5	105 345,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	180,0				
<b>Total Recurrent Costs</b>											85 446,5	133 437,0	133 437,0	133 437,0	133 437,0	104 467,1	723 661,6	146,0	228,0	228,0	228,0	228,0	178,5	1 236,5		
<b>Total</b>											118 106,5	156 847,0	156 847,0	156 847,0	156 847,0	127 877,1	876 071,6	201,8	268,0	268,0	268,0	268,0	218,5	1 496,9		

Table 4.2. Suivi-évaluation et gestion des savoirs

Detailed Costs	Unit	Quantities						(F CFA '000)	Unit Cost (USD '000)	Base Cost (FCFA '000)						Base Cost (USD '000)						Other Accounts		Fin.Rule				
		2021	2022	2023	2024	2025	2026			2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total	Disb.Acct.				
<b>I. Investment Costs</b>																												
<b>A. Suivi-évaluation des activités et Impacts</b>																												
1. Ateliers et mission de suivi-évaluation																												
Réunions de coordination trimestrielle		Nombre	4	4	4	4	4	4	24	2.000	3,417	8 000,0	8 000,0	8 000,0	8 000,0	8 000,0	48 000,0	13,7	13,7	13,7	13,7	13,7	13,7	82,0	SERVICES_DA	FIDA_DON_REGIONAL(100% FOR 3;0%FOR 3);DON_PAYS_RETROCEDE(0% FOR 3;100%FOR3)		
Mission de supervision et de suivi des bailleurs		Nombre	2	2	2	2	2	2	12	5.000	8,543	10 000,0	10 000,0	10 000,0	10 000,0	10 000,0	60 000,0	17,1	17,1	17,1	17,1	17,1	17,1	102,5	SERVICES_DA	FIDA_DON_REGIONAL(100% FOR 3;0%FOR 3);DON_PAYS_RETROCEDE(0% FOR 3;100%FOR3)		
Mission de Revue à mi-parcours		Nombre	-	-	1	-	-	-	1	10.000	17,087	-	-	10 000,0	-	-	10 000,0	-	-	17,1	-	-	-	17,1	SERVICES_DA	FIDA_DON_REGIONAL(100% FOR 3;0%FOR 3);DON_PAYS_RETROCEDE(0% FOR 3;100%FOR3)		
Mission d'achèvement		Nombre	-	-	-	-	-	-	1	10.000	17,087	-	-	-	-	10 000,0	10 000,0	-	-	-	-	-	17,1	SERVICES_DA	FIDA_DON_REGIONAL(100% FOR 3;0%FOR 3);DON_PAYS_RETROCEDE(0% FOR 3;100%FOR3)			
Subtotal										18 000,0	18 000,0	28 000,0	18 000,0	18 000,0	28 000,0	128 000,0	30,8	30,8	47,8	30,8	30,8	47,8	218,7					
2. Enquêtes et études																												
Etudes thématiques		Forfait	-	1	-	1	-	-	2	5.000	8,543	-	5 000,0	-	5 000,0	-	10 000,0	-	8,5	-	8,5	-	-	17,1	SERVICES_DA	FIDA_DON_REGIONAL(100% FOR 3;0%FOR 3);DON_PAYS_RETROCEDE(0% FOR 3;100%FOR3)		
Enquête finale		Forfait	-	-	-	-	-	-	1	1	10.000	17,087	-	-	-	-	10 000,0	10 000,0	-	-	-	-	-	17,1	SERVICES_DA	FIDA_DON_REGIONAL(100% FOR 3;0%FOR 3);DON_PAYS_RETROCEDE(0% FOR 3;100%FOR3)		
Subtotal										5 000,0	-	5 000,0	-	10 000,0	20 000,0	-	8,5	-	8,5	-	-	17,1	34,2					
3. Coordination - pilotage-SE par le ROPPA																												
Tablettes ROPPA		Lot	1	9	5	-	-	-	15	351,15	0,6	351,2	3 160,4	1 755,8	-	-	5 267,3	0,6	5,4	3,0	-	-	-	9,0	EQM_DA	FIDA_DON_REGIONAL(100% FOR 3;0%FOR 3);DON_PAYS_RETROCEDE(0% FOR 3;100%FOR3)		
Responsable suivi évaluation pour backstopping		Mois	6	6	6	6	6	6	36	1 500	2,563	9 000,0	9 000,0	9 000,0	9 000,0	9 000,0	54 000,0	15,4	15,4	15,4	15,4	15,4	15,4	92,3	SERVICES_DA	FIDA_DON_REGIONAL(100% FOR 3;0%FOR 3);DON_PAYS_RETROCEDE(0% FOR 3;100%FOR3)		
Suivi-accompagnement		Mois	2	2	2	2	2	2	12	2.000	3,417	4 000,0	4 000,0	4 000,0	4 000,0	4 000,0	24 000,0	6,8	6,8	6,8	6,8	6,8	6,8	41,0	SERVICES_DA	FIDA_DON_REGIONAL(100% FOR 3;0%FOR 3);DON_PAYS_RETROCEDE(0% FOR 3;100%FOR3)		
Édition de documents		Forfait	-	1	1	1	1	1	5	1.000	1,709	-	1 000,0	1 000,0	1 000,0	1 000,0	5 000,0	-	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	8,5	BSI_DA	FIDA_DON_REGIONAL(100% FOR 3;0%FOR 3);DON_PAYS_RETROCEDE(0% FOR 3;100%FOR3)		
Subtotal										13 351,2	17 160,4	15 755,8	14 000,0	14 000,0	14 000,0	88 267,3	22,8	29,3	26,9	23,9	23,9	23,9	150,8					
Subtotal										31 351,2	40 160,4	43 755,8	37 000,0	32 000,0	52 000,0	238 267,3	53,6	68,6	74,8	63,2	54,7	88,9	403,7					
<b>B. Gestion des savoirs et communication</b>																												
1. UnR-AT:Capitalisation au sein du réseau des marchés territoriaux		Forfait	-	1	1	2	1	1	6	5.852,5	10	-	5 852,5	5 852,5	11 705,0	5 852,5	5 852,5	35 115,0	-	10,0	10,0	20,0	10,0	10,0	60,0	BSI_DA	FIDA_DON_REGIONAL(100% FOR 3;0%FOR 3);DON_PAYS_RETROCEDE(0% FOR 3;100%FOR3)	
Total										31 351,2	46 012,9	49 608,3	48 705,0	37 852,5	57 852,5	271 382,3	53,6	78,6	84,8	83,2	64,7	98,9	463,7					

## Activités régionales financées par le Don régional OFID

UniR-AT

Programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA)-UniR-AT

Table 3.2: Engagement Citoyen

Detailed Costs

Detailed Costs	Unit	Quantities						Unit Cost (F CFA '000)	(USD '000)	Base Cost (F CFA '000)						Base Cost (USD '000)						Other Accounts												
		2021		2022		2023				2024		2025		2026		Total		2021		2022		2023		2024		2025		2026		Total	Disb. Acct.	Fin. Rule		
<b>I. Investment Costs</b>																																		
A. Mise en place d'espaces d'échanges et de consultations aux profits des acteurs																																		
Atelier régional de préparation démarche stratégique et outils de veille /a																																		
Atelier	1	-	-	-	1	-	-	2	15.801,75	27	15 801,8	-	-	-	15 801,8	-	-	-	31 603,5	27,0	-	-	27,0	-	-	54,0	SERVICES_DA	DON_REG_OFID(100%)						
Forfait	-	1	1	1	1	1	1	5	9.949,25	17	-	9 949,3	9 949,3	9 949,3	9 949,3	9 949,3	49 746,3	-	17,0	17,0	17,0	17,0	17,0	17,0	17,0	85,0	SERVICES_DA	DON_REG_OFID(100%)						
Education citoyenne au profit des acteurs	Forfait	1	1	1	1	1	1	6	11.705	20	11 705,0	11 705,0	11 705,0	11 705,0	11 705,0	70 230,0	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0	120,0	SERVICES_DA	DON_REG_OFID(100%)								
<b>Subtotal</b>											27 506,8	21 654,3	21 654,3	37 456,0	21 654,3	151 579,8	47,0	37,0	37,0	64,0	37,0	37,0	259,0											
B. Mise en place d'un mécanisme de retour d'information																																		
Forfait	1	1	1	1	1	1	1	6	10.844,683	18,53	10 844,7	10 844,7	10 844,7	10 844,7	10 844,7	65 068,1	18,5	18,5	18,5	18,5	18,5	18,5	18,5	111,2	SERVICES_DA	DON_REG_OFID(100%)								
C. Module de l'Université Paysanne sur la transition agro écologie																																		
Forfait	-	-	-	1	1	1	-	3	58.525	100	-	-	-	58 525,0	58 525,0	58 525,0	175 575,0	-	-	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	300,0	SERVICES_DA	DON_REG_OFID(100%)							
D. Suivi des activités par les Plateformes d'acteurs																																		
Forfait	0,5	1	1	1	1	1	1	5,5	11.705	20	5 852,5	11 705,0	11 705,0	11 705,0	11 705,0	64 377,5	10,0	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0	110,0	SERVICES_DA	DON_REG_OFID(100%)								
E. Auto-évaluation - L'œil du paysan																																		
Forfait	-	-	-	1	-	-	-	1	29.847,75	51	-	-	-	29 847,8	-	-	-	29 847,8	59 695,5	-	-	51,0	-	-	51,0	102,0	SERVICES_DA	DON_REG_OFID(100%)						
F. Base arrière																																		
Forfait	1	1	1	1	1	1	1	6	7.491,2	12,8	7 491,2	7 491,2	7 491,2	7 491,2	7 491,2	44 947,2	12,8	12,8	12,8	12,8	12,8	12,8	12,8	76,8	BSI_DA	DON_REG_OFID(100%)								
<b>Total</b>											51 695,1	51 695,1	140 067,9	126 021,9	110 220,1	81 542,9	561 243,0	88,3	88,3	293,9	215,3	188,3	139,3	959,0										

## **Annexe 4. Analyse économique et financière**

### **I. Introduction**

1. La présente annexe présente l'analyse économique et financière (AEF) du Programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA). Elle résume la démarche méthodologique, les principales hypothèses, et les résultats de l'analyse économique et financière conduite pour comparer les coûts et flux d'avantages, afin d'évaluer la viabilité des actions du programme d'une part du point de vue des bénéficiaires (analyse financière) et d'autre part, du point de vue de la société et des économies nationales dans son ensemble (analyse économique). L'évaluation repose sur l'analyse coûts-avantages (ACA) appliquée à divers modèles de gestion durable des ressources naturelles, d'aménagement et de gestion durable des bas-fonds et sous-bassins versants, d'initiatives entrepreneuriales portées par les jeunes, femmes, personnes en situation d'handicap.

2. Globalement, le PRIMA est un projet viable, générant une valeur actuelle nette de 54,4 millions de Dollars US pour un coût d'opportunité du capital à long terme de 6% et un taux de rentabilité interne économique (TRIE) de 12,2% sur 20 ans pour un budget global de 108,5 millions de Dollars US. Ces résultats sont assez satisfaisants étant donné que certains bénéfices générés par le programme sont difficiles à quantifier et donc n'ont pas été pris en compte. Une analyse de sensibilité conduite pour la hausse des coûts du projet, baisse de revenus générés par les exploitations/microentreprises/entreprises et un retard dans la génération des avantages du programme confirme la robustesse du programme.

3. Les activités mises en œuvre dans le cadre du PRIMA devraient générer plusieurs avantages. Elles contribueront à améliorer durablement les revenus des ménages au sein des corridors concernés, la sécurité alimentaire et nutritionnelle des petits exploitants, jeunes, femmes et personnes en situation d'handicap et augmenter les flux commerciaux de produits agricoles entre le Bénin et le Togo. De façon spécifique: (i) Une meilleure commercialisation des surplus de production grâce à l'accès durable des groupes cibles aux infrastructures économiques (marchés de demi-gros et centre de collecte satellites) connectées aux zones de production par des pistes de désenclavement; (ii) l'augmentation des rendements agricoles grâce à une meilleure gestion l'eau (infrastructures-hydro-agricoles) aux technologies et techniques de gestion durable (résilientes aux changements climatiques), aux intrants de qualité (variétés améliorées de semences, utilisation rationnelle d'engrais chimiques et organiques); (iii) la création de la valeur ajoutée et l'accès aux opportunités de marché pour les microentreprises rurales et agro-PME de services, de transformation autours des marchés; (iv) une meilleure insertion économique des jeunes, des femmes et des personnes en situation de handicap par la création d'emplois durables et un meilleur accès au financement; (v) l'amélioration de l'état nutritionnel des ménages; (vi) une augmentation des flux de produits agricoles entre les deux pays grâce à la mise en place de mécanismes de surveillance des flux commerciaux de produits agricoles dans les couloirs régionaux impliquant les acteurs des plateformes multi-acteurs.

4. Dans la présente analyse, certains bénéfices bien qu'identifiés, n'ont pas pu être quantifiés et donc n'ont pas été pris en compte. Il s'agit notamment des avantages liés (i) à l'amélioration de l'état nutritionnel des ménages qui devra conduire à une meilleure condition de santé au sein des ménages et (ii) au développement du commerce et des activités génératrices de revenus dans les zones bénéficiaires des pistes rurales et des marchés de demi-gros et des centres de collecte.

### **II. Analyse financière**

5. Cette analyse s'aligne sur les récentes directives en matière d'analyse économique et financière et suit la méthodologie standard décrite dans Gittinger (1982), Belli et al. (2001) recommandée pour l'analyse économique et financière des projets de développement

6. L'analyse financière du PRIMA est basée sur la comparaison des avantages/flux de trésorerie et des coûts entre les résultats « avec programme » à ceux qui seraient obtenus « sans programme »

afin d'obtenir les avantages nets de la « situation incrémentale » du Programme. Les indicateurs de rentabilité financière tels que le taux de rentabilité interne (TRI) et le rapport bénéfice / coût (B / C) et les valeurs seuils bénéfices et coûts (switching values : SVC, SVB) ont été déterminées afin de mieux apprécier la performance des activités qui seront soutenues dans le cadre du PRIMA.

7. Les données utilisées dans le cadre de la présente analyse reposent d'une part, sur les études diagnostics réalisées au Togo et au Bénin dans le cadre de la conception du PRIMA et validées par les deux gouvernements<sup>148</sup>, les données statistiques nationales et les échanges tenus avec les structures techniques de l'Etat et autres partenaires impliqués dans la mise en œuvre de plusieurs projets achevés ou en cours de mise en œuvre dans les deux pays (PADMAR, PPAAO, PADAAM pour le Bénin, PASA, PPAAO, PADAT pour le Togo).

## 1. Méthodologie et hypothèses

8. **Modèles.** Pour chaque pays, sept modèles d'exploitations de microentreprises/entreprises ont été confectionnés sur la base des activités que soutiendra le PRIMA. Pour les modèles de production agricole (Composante 2), des budgets de culture ont été élaborés sur une superficie théorique d'un hectare. Il s'agit de : (i) la production maraîchère (ii) la production rizicole en maîtrise totale de l'eau, (iii) la production rizicole en maîtrise partielle de l'eau, (iv) l'agroforesterie basée sur l'association intercalée de cultures annuelles et pérennes (manguiers, soja, maïs). Pour les initiatives entrepreneuriales (Composante 1), les unités suivantes ont été modélisées : (v) transformation de produits forestiers non-ligneux (groupement de jeunes), (vi) étuvage de riz (groupement de femmes), (vii) transformation de riz par une agro-PME (ESOP)<sup>149</sup>.

9. **Prix.** Au Togo et au Bénin, les prix sont libres et déterminés par la loi de l'offre et de la demande. Les prix utilisés dans les modèles d'exploitation/microentreprises et AgroPME sont tirées des études récentes citées ci-dessus ou des statistiques nationales sur les prix des produits agricoles de base collectés par les directions des statistiques agricoles au cours des trois dernières années.

10. **Main d'œuvre.** Dans la zone d'intervention du PRIMA, la main-d'œuvre utilisée par les exploitations familiales est constituée de main-d'œuvre familiale et de main-d'œuvre salariée temporaire. Cependant les producteurs familiaux ont très peu recours à la main-d'œuvre salariée temporaire en raison des faibles superficies emblavées et du coût de la main d'œuvre. La main-d'œuvre salariée est généralement comprise entre 1 000 et 2 000 FCFA /jour/personne, soit en moyenne 1 500 FCFA/jour/personne. La main-d'œuvre familiale a été valorisée dans les modèles à un prix journalier de 750 FCFA supposée couvrir les dépenses de subsistances (repas, transport à la ferme) représentant un cout réel pour l'exploitant.

11. **Rendements.** Les difficultés d'accès aux intrants (semences de qualités, engrains et produits phytosanitaires) et le non-respect des itinéraires techniques de production restent les principaux facteurs des faibles niveaux de rendements. Le PRIMA, à travers ses actions de développement d'une agriculture durable et climato-résiliente, renforcera les capacités techniques des producteurs. La productivité sera améliorée grâce au suivi-accompagnement technique dans les champs écoles paysans (CEP), l'accès aux semences de qualité et une meilleure gestion de l'eau dans les bas-fonds grâce à l'aménagement de 4 000 ha de bas-fonds/plaines et 16 000 ha en amont des sous-bassins versants. Le PRIMA encouragera l'utilisation de la fumure organique et une utilisation rationnelle des engrains chimiques. Les rotations culturales et les associations de cultures (céréales/légumineuses, agroforesterie) seront également encouragées.

12. Sur la base des données des études diagnostics réalisées susvisées, et des données fournies pendant la mission de conception par l'Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA) au

<sup>148</sup> i) Samlaba, Yaovi, mai 2020, Diagnostic des principaux marchés agricoles reliant bassins de productions et centre de consommation au sein des corridors commerciaux transrégionaux, MAPAH, République Togolaise.

ii) Segbenou, René, mai 2020, Diagnostic des principaux marchés agricoles reliant bassins de productions et centre de consommation au sein des corridors commerciaux transrégionaux, MAEP, République du Bénin.

<sup>149</sup> Entreprise, Services et Organisations de Producteurs

Bénin et l'institut de Conseil d'Appui Technique (ICAT) et de la Direction des Statistiques agricoles, de l'informatique et de la Documentation (DSID) au Togo, les rendements moyens sont de l'ordre de 2,5 tonnes/ha pour le riz pluvial, 0,9 tonne/ha pour le soja, 1,3 tonnes/ha pour le maïs, 15 tonnes/ha pour la tomate, 10 tonnes/ha pour l'oignon et 6,5 tonnes/ha pour le piment au Bénin ; et au Togo, de l'ordre de 1,9 tonnes/ha pour le riz pluvial, 0,64 tonne/ha pour le soja, 1,3 tonnes/ha pour le maïs, 12 tonnes/ha pour la tomate, 9 tonnes/ha pour l'oignon et 6,5 tonnes pour le piment.

13. Pour le Bénin, les rendements moyens estimées avec le programme seront de l'ordre de 4 tonnes/ha pour le riz avec une maîtrise totale de l'eau, 3 tonnes/ha en maîtrise partielle de l'eau, pour les cultures maraîchères de l'ordre de 18 tonnes/ha pour la tomate, 12 tonnes/ha pour l'oignon et 8 tonnes/ha pour le piment grâce à l'utilisation de variétés améliorées et la construction d'infrastructures de gestion de l'eau (digues, diguettes suivant des courbes de niveau et des drains) et une meilleure gestion des intrants.

14. Pour le Togo, les rendements avec le programme sont estimés à 3,7 tonnes/ha en système de maîtrise totale de l'eau et de 3 tonnes/ha en maîtrise partielle de l'eau pour le riz, 15 tonnes/ha pour la tomate, 11 tonnes/ha pour l'oignon et 8 tonnes pour le piment. Les rendements de soja et de maïs sont estimés avec le programme respectivement de 1,1 tonnes et 1,6 tonnes/ha pour le Bénin et de 1 tonne/ha et 1,6 tonnes/ha pour le Togo grâce à l'amélioration des pratiques de gestions durable des sols, l'accès aux variétés améliorées, la réalisation de cordons pierreux pour limiter les risques d'inondations.

15. Pour les arbres fruitiers, tel que le mangue retenu dans le cadre de la présente analyse, le rendement estimé en culture pure sera de l'ordre de 18 tonnes/ha et 20 tonnes/ha respectivement pour le Bénin et le Togo, correspondant en cultures associées à un rendement de 5,2 tonnes/ha pour le Bénin et 5,8 tonnes/ha pour le Togo. Ces estimations sont basées sur les discussions avec les experts techniques de la mission et les expériences des autres projets. Le tableau ci-dessous résumé les hypothèses de rendement utilisées dans l'AEF dans les situations sans programme et avec programme.

**Tableau 1. Hypothèses sur les rendements**

Rendements (Kg/ha)	Bénin			Togo			
	Sans Projet	Avec Projet	Accroissement	Sans Projet	Avec Projet	Accroissement	
Maraîchage							
	Tomate	15 000	18 000	120%	12 000	15 000	125%
	Oignon	10 000	12 000	120%	9 000	11 000	122%
	Piment	6 500	8 000	123%	6 500	8 000	123%
Riz							
	Riz-maîtrise totale	2 500	4 000	160%	1 900	3 700	195%
	Riz maîtrise partielle	2 500	3 500	140%	1 900	3 000	158%
Arbre fruitiers- Mangue-culture pure		11 000	18 000	164%	13 000	20 000	154%
Soja		900	1 100	122%	640	1 000	156%
Mais		1 300	1 600	123%	1 260	1 600	127%

## 2. Résultats financiers

16. Les résultats financiers témoignent d'une rentabilité financière satisfaisante des modèles soutenus dans le cadre du PRIMA. Les revenus nets additionnels annuels pour les modèles de production sont de l'ordre de 1,7 millions-2,2 millions de FCFA/ha pour la production maraîchère, de 0,3-0,9 million de FCFA/ha pour la riziculture, de 0,5-0,6 million de FCFA/ha pour le modèle d'agroforesterie, de 0,8 million-1,5 millions de FCFA respectivement pour les micro-entreprises portées par les jeunes et groupements de femmes. Le renforcement des Agro-PME à travers un audit technique et industriel, un meilleur accès au financement (mécanisme à coût partagé) permet de générer des bénéfices additionnels compris entre 14-40 millions de FCFA. Les taux de rentabilité interne financier (TRIF), sont pour la plupart supérieurs au cout d'opportunité du capital financier de

10% retenu<sup>150</sup>. Les valeurs actuelles nette (VAN) sont positives et comprises entre 0,1 million et 119 millions de FCFA.

**Tableau 2. Synthèse des résultats financiers**

En FCFA	Bénin						Togo								
	Production agricole			Microentreprises rurales		Agro-PME	Production agricole			Microentreprises rurales		Agro-PME			
	Maraîchage (1ha)	Riz-maitrise totale (1ha)	Riz-maitrise partielle (1ha)	Agroforesterie (1ha)	Agripreneur		Maraîchage (1ha)	Riz-maitrise totale (1ha)	Riz-Maitrise partielle (1ha)	Agroforesterie (1ha)	Agripreneur				
ANALYSE FINANCIERE	AN1	-4 726 692	-4 157 071	-1 191 195	-718 820	-2 892 033	-3 708 320	-63 880 221	-4 660 259	-4 133 848	-1 155 600	-903 093	-2 862 412	-3 746 794	-63 718 096
	AN2	1 907 009	919 988	211 453	70 754	264 627	1 536 430	15 689 675	1 733 956	873 992	195 758	-291 131	255 536	996 206	14 039 343
	AN3	1 768 402	915 789	215 545	-38 796	764 627	1 419 430	35 237 991	1 706 919	874 546	237 996	-367 121	747 536	879 206	32 787 968
	AN4	2 252 169	951 428	243 133	248 401	764 627	1 425 430	38 932 019	2 190 686	910 184	259 790	138 869	747 536	885 206	38 460 187
	AN5	1 768 402	915 789	215 545	375 701	764 627	1 428 430	38 696 029	1 706 919	874 546	237 996	537 799	747 536	888 206	38 222 261
	AN6	2 252 169	951 428	243 133	499 939	714 627	1 536 430	39 696 029	2 190 686	910 184	259 790	671 380	747 536	996 206	38 222 261
	AN7	1 768 402	915 789	215 545	433 939	764 627	1 317 430	38 696 029	1 706 919	874 546	237 996	605 380	697 536	777 206	39 222 261
	AN8	2 252 169	951 428	243 133	499 939	764 627	1 536 430	39 696 029	2 190 686	910 184	259 790	671 380	747 536	996 206	39 222 261
	AN9	1 753 402	915 789	215 545	468 939	764 627	1 428 430	38 696 029	1 706 919	874 546	237 996	640 380	747 536	888 206	38 222 261
	AN10	2 252 169	951 428	243 133	464 939	764 627	1 425 430	39 696 029	2 190 686	910 184	259 790	638 380	747 536	885 206	39 222 261
	TRI (financier)	39,2%	16,8%	12,2%	28,7%	17,6%	37,2%	46,3%	38,0%	15,7%	14,6%	17,9%	17,2%	19,6%	44,5%
	VAN (@10%, '000 FCFA)	6 085	1 089	100	895	933	4 241	124 485	5 779	895	206	611	879	1 378	119 645
	B/C	1,9	1,3	1,3	1,9	1,4	1,2	1,3	1,8	1,1	1,1	2,4	1,3	1,1	1,2

### III. Analyse économique

#### 1. Méthodologie et hypothèses

17. L'analyse économique se base également sur les avantages générés par des exploitations familiales, micro-entreprises, entreprises concernées par l'analyse financière. Cette analyse comprend les principaux avantages résultant des appuis à la production agricole dans les bas-fonds et sous-bassins versants notamment pour la production maraîchère, rizicole, d'arbres fruitiers, cultures de plateau (soja, maïs), des initiatives entrepreneuriales micro-entreprises portées par les jeunes, femmes et personnes handicapées et les agro-PME. Le PRIMA génère également des avantages économiques difficiles à comptabiliser dans le calcul des indicateurs de la rentabilité économique ; il s'agit des avantages liés à l'éducation nutritionnelle auprès des ménages, du développement d'activités économiques autours des marchés de demi-gros, centres de collecte et pistes rurales.

18. L'analyse économique a été effectuée sur les bases suivantes :

- (i) une période de 20 ans correspondant à la durée de vie estimée des avantages générés par le Projet ;
- (ii) un taux d'actualisation de 6% considéré comme coût d'opportunité du capital à long terme au Bénin et au Togo ;
- (iii) des prix constants 2020. Un taux de change d'ombre de 585,25<sup>151</sup> FCFA pour 1 USD a été utilisé pour prendre en compte la correction de change dans l'analyse économique, afin de refléter les couts de transactions et flux de capitaux sur la valeur de la devise. Il est calculé à partir des données de la Banque Mondiale (World Development Indicators) sur les importations, les exportations et les droits et taxes sur les importations et les exportations, en appliquant la formule suivante :

<sup>150</sup> Moyenne des taux d'intérêt des dépôts (5,53% au bénin, 4,24% au Togo) et du taux d'accès au crédit dans les zones du programme (12-18%) l'an.

<sup>151</sup> <https://www.bceao.int/fr/cours/cours-des-devises-contre-Franc-CFA-appliquer-aux-transferts>

$$SER = OER \cdot \frac{[(M + Tm) + (X - Tx)]}{(M + X)}$$

- SER représente le taux de change de référence,
- OER le taux de change officiel,
- M la valeur CAF des importations,
- Tm le taux des droits sur les importations,
- X la valeur FOB des exportations,
- Tx le taux des taxes sur les exportations

- (iv) Les prix et les coûts financiers ont été convertis en coûts économiques (en déduisant les taxes), les subventions et autres transferts (intérêts sur crédit). Pour le Bénin, des facteurs de conversion différents ont été utilisés pour différentes catégories de produits : 0,8 pour les intrants agricoles importés, 0,68 pour les équipements et matériels importés, 0,75 pour la substitution aux importations de riz, 1 pour les intrants et produits locaux non échangeables afin de refléter les taxes et droits de douane appliqués aux différents produits. Le facteur de conversion pour la main-d'œuvre a été calculé sur la base du taux de chômage combiné au sous-emploi de l'ordre de 10,6%<sup>152</sup> soit 0,89. Pour le Togo il est retenu un facteur de conversion de : 0,7 pour les intrants agricoles importés, 0,69 pour les équipements et matériels importés, 0,73 pour le riz, 1 pour les intrants et produits locaux non échangeables et 0,72 pour la main-d'œuvre avec un taux de chômage et de sous-emploi de l'ordre de 23,5%<sup>153</sup>.
- (v) Les coûts des trois composantes techniques du Projet et de la composante gestion ont été convertis en coût économique à l'aide du logiciel Costab. En outre, un coût récurrent d'environ 480 millions de FCFA/an pour le Bénin et 340 millions de FCFA/an a été rajouté de la septième à la vingtième année pour refléter les coûts engendrés pour le suivi-technique des acteurs et l'entretien des ouvrages après le Programme. Des déductions ont été faites directement du Costab notamment les appuis directs apportés aux producteurs, micro-entreprises et entreprises soutenues, déjà pris en compte dans les modèles d'exploitations familiales, micro-entreprises et agroPME avant de générer les coûts économiques.

**19. Agrégation.** Une fois la conversion des prix/coûts financiers en prix/coûts économiques contenu dans les modèles, les bénéfices additionnels des différentes activités modélisées ont été consolidés sur la base des cibles retenues du programme : nombre de bénéficiaires soutenus par superficie concernée par le programme et d'un taux d'adoption de 80% pour les activités de production agricole et de l'ordre de 65% après 3 ans pour les initiatives entrepreneuriales.

## 2. Analyse économique des pistes rurales

20. Le PRIMA à travers sa composante 1.2 « Réhabilitation des infrastructures économiques » prévoit la réhabilitation d'environ 500 km de pistes rurales pour désenclaver les zones de production agricole qui relient et approvisionnent les marchés de demi gros et centres de collecte identifiés (dont 300 km au Bénin et 200 km au Togo). La réalisation des pistes a des effets positifs sur les populations et l'économie locale. Il s'agit notamment de : (i) l'augmentation des rendements et des superficies emblavées grâce à un meilleur accès physique aux intrants agricoles et aux services d'appui-conseil ; (ii) l'accroissement de la valeur des vente/prix au producteur dû à l'amélioration de l'accès aux marchés pour les productions locales ; (iii) la diminution des pertes post-récolte grâce à l'amélioration des conditions de transport et l'augmentation des débouchés ; (iv) le développement des échanges grâce à la réduction du coût et du temps de transport; (v) la diminution du coût d'exploitation des véhicules (entretien, réparation, consommation de carburant, amortissement) ; et (vi) l'amélioration de l'accès aux centres de santé et d'éducation, qui a un impact positif sur le développement du capital humain.

<sup>152</sup> Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI), Bénin 2018

<sup>153</sup> PNUD, 2019

21. Les bénéfices pris en compte dans les calculs sont : (i) une réduction du taux des pertes post-récolte de 2% ; (ii) une augmentation de la valeur des ventes de 5% ; (iii) une augmentation des superficies cultivées de 2% ; et (iv) une augmentation des rendements de 5%. Il faut noter que d'autres bénéfices tel que le développement du commerce, des services et des activités génératrices de revenus n'ont pas été pris en compte. Un coût additionnel de production, découlant de l'augmentation des superficies emblavées ou de la capacité de production a été pris en compte. Un coût d'entretien annuel de l'ordre de 600 millions de FCFA équivalant à 5% du coût total est pris en compte sur la durée d'analyse.

22. Le modèle économique a été bâti sur l'hypothèse d'une zone d'influence d'un rayon de 5 km de part et d'autre d'un segment de piste de 10 km. La zone d'influence est supposée être proche des bassins de production identifiés et donc exploitée pour la production maraîchère, rizicole ou cultures de plateaux (arbres fruitiers, céréales, légumineuses). L'analyse menée sur la base des hypothèses susmentionnées aboutit à un taux rentabilité économique de 25,6% et une VAN de 17,2 milliards de FCFA sur 20 ans soit 27,5 millions USD.

**Tableau 3. Synthèse des avantages liés à la réalisation des pistes rurales**

Taille moyenne du tronçon de piste (Km)	10,0
Linéaire total (Km)	500
Bénéfice additionnel par Km/an (FCFA)	8 445 009
TRI économique pour les 500 Km (20 ans)	25,6%
VAN économique pour les 500 Km (20 ans; @ 6% en USD	27 448 937
VAN économique pour les 500 Km (20 ans; @ 6% enFCFA	17 175 105 757

### 3. Analyse économique des effets environnementaux

23. Les externalités environnementales du PRIMA ont été estimées à l'aide de l'outil EX-ACT, développé par la FAO, pour réaliser le bilan carbone des projets. La baisse des émissions de gaz à effet de serre dans le cadre du PRIMA résultera d'une part de la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> (par la réduction des feux de brousse et des défrichements dans les sous-bassins versants) et de méthane (par la maîtrise de l'eau dans les bas-fonds) et d'autre part d'une accumulation de carbone dans les sols (par l'accroissement de la teneur en matière organique des sols cultivés) et dans les zones de forêt gérées par les communautés de manière durable, les zones de développement de l'agroforesterie et la création de plantations d'arbres fruitiers dans le cadre de l'aménagement durable des sous-bassins versants.

24. Pour le PRIMA, les calculs sont basés sur les caractéristiques de la zone agroécologique du Bénin et du Togo (zone tropicale humide avec des sols LACs), ainsi que l'utilisation et la gestion des terres dans les situations avec et sans projet. Les principaux changements apportés par les activités du programmes ont été inclus dans les différents modules de l'outil. Il s'agit de: (i) l'agroforesterie (4800 ha); (ii) la diversification des vergers d'arbres fruitiers (3200 ha); (iii) le renforcement des zones de pâturage et de corridor de transhumance (1600 ha); (iv) la lutte antiérosive (1600 ha) (v) la protection et gestion communautaire des forêts sur les terres de plateau (4800 ha) ; (vi) l'aménagement pluvial avec une maîtrise partielle de l'eau (1500 ha) ; (vii) l'aménagement avec maîtrise totale d'eau (1520 ha); (viii) l'aménagement maraîcher (980 ha). Ces changements incluent également l'utilisation et la gestion des intrants, les émissions liées à la construction des systèmes d'irrigation et infrastructures de marchés.

25. L'estimation des avantages indique un potentiel d'atténuation de l'ordre de 5,2 millions de tonnes équivalent carbone (TeqC) sur une durée de 20 ans, soit 14,1 TeqC/an/hectare. Selon la note d'orientation de la Banque mondiale sur le prix fictif du carbone dans l'analyse économique des projets de développement (septembre 2017), il est recommandé que l'analyse économique utilise

une fourchette d'estimation du prix du carbone avec des valeur basse (41 USD par tonne) et élevée (82 USD par tonne) et pour un prix social du carbone actuel sur le marché (25 Euro soit 30 USD par tonne)<sup>154</sup>. Le TRIE du programme si les bénéfices environnementaux étaient pris en compte dans les avantages économiques du programme, serait respectivement de 18,3% au prix courant du carbone sur le marché, 23,2% et 32,9% pour les prix à valeur basse et hausse.

#### **4. Résultats économiques et analyse de sensibilité**

**26. Résultats économiques.** Les résultats de l'analyse économique montrent que les avantages du programme sont tout à fait positifs. Le taux de rentabilité interne économique (TRIE) de base, du PRIMA s'établit à 12,2%. La valeur actuelle nette (VAN) est estimée à 34,0 milliards de FCFA soit 54,4 millions de Dollars US sur une période de vingt ans et pour un budget total de 108,5 millions de Dollars US. Ce taux devra être plus élevé si l'on prend en compte les externalités positives grâce aux mesures d'atténuation des émissions de GES, les avantages liés à la l'éducation nutritionnelle et les bénéfices indirects des activités économiques développées autours des marchés, centres de collecte et pistes rurales.

**Tableau 4. Résultats économiques du programme**

	Total	Bénin	Togo
<b>Budget (Millions USD)</b>	108,5*	62,8	42,7
<b>VAN BNA (FCFA, @6%, 20 ans)</b>	34 024 957 593	21 278 402 816	14 325 357 044
<b>VAN BNA (USD, @6%, 20 ans)</b>	54 378 059	34 117 188	22 968 872
<b>TRIE</b>	12,2%	13,0%	12,1%
Y compris les dons régionaux de 3 millions USD			

**27. Analyse de sensibilité.** L'analyse de sensibilité basée sur les augmentations de 10%, 20% et de 30% des coûts du programme révèle des taux de rentabilité respectivement de 11,3%, 10,4% et 9,6%, ce qui dénote de la solidité des résultats face au risque d'augmentation des coûts des activités qui seront promues dans le cadre du programme. Les VAN correspondantes à ces niveaux de hausse des coûts seraient respectivement de 48,1 millions de Dollars US, 41,7 millions de Dollars US et 35,4 millions de Dollars US.

28. L'analyse de sensibilité fondée sur des diminutions de 10%, 20% et 30% des revenus dûs au programme soit par une baisse du niveau des prix, ou des rendements ou même du taux d'adoption indique des taux de rentabilité économique respectivement de 11,2%, 10% et 7,7%. Les VAN correspondantes à ces niveaux de baisse de marges s'établissent à 42,6 millions de Dollars US, 30,9 millions de Dollars US et 12,2 millions de Dollars US. Si les avantages économiques étaient retardés d'un an ou de trois ans, le TRIE se situerait respectivement à 10,7% et 7,9% avec des VAN respectives de 40,9 millions de Dollars US et 16,2 millions de Dollars US. Ci-dessous-présentés la synthèse des résultats de l'analyse de sensibilité. Ces niveaux de TRIE confirment la solidité des effets et impacts économiques du programme au sein des différents corridors.

<sup>154</sup> <https://markets.businessinsider.com/commodities/co2-european-emission-allowances>

**Tableau 5. Résumé des analyses de sensibilité**

ANALYSE DE SENSIBILITE		TRIE	VAN (6,0%)	
			Million FCFA	MillionUSD
Cas de base		12,2%	34 025,0	54,4
Coûts +	10%	11,3%	30 069,8	48,1
Coûts +	20%	10,4%	26 114,7	41,7
Coûts +	30%	9,6%	22 159,6	35,4
Revenus -	10%	11,2%	26 667,3	42,6
Revenus -	20%	10,0%	19 309,7	30,9
Revenus -	30%	7,7%	7 997,0	12,8
Revenus retardés d'un an		10,7%	25 597,8	40,9
Revenus retardés de 2 ans		9,3%	17 647,7	28,2
Revenus retardés de 3 ans		7,9%	10 147,2	16,2

## **Annexe 5. Note d'examen des Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique du FIDA (PESEC)**

### **1 Introduction**

1. La note de revue de la Procédure d'Evaluation Sociale, Environnementale et Climatique permet au Programme Régional d'Intégration des Marchés Agricoles (PRIMA) de mieux intégrer les dimensions sociales, environnementales et climatiques dès l'étape de formulation. Ainsi, la note présente le contexte de développement en mettant l'accent sur les aspects socio-économiques liés entre autres à la pauvreté, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et au genre, ainsi que les aspects portant sur l'Environnement et le Changement Climatique. L'analyse de ce contexte fait ressortir un certain nombre de risques sociaux, environnementaux et climatiques pour lesquels des mesures d'atténuation proposées doivent être appliquées lors de la mise en œuvre du Projet. Les données pour produire cette note ont été collectées en combinant une revue de littérature et des consultations auprès des parties prenantes.

2. Le Programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA) a pour objectif global de stimuler le commerce agricole régional pour créer des emplois pour les femmes et les jeunes, augmenter les revenus et améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des ruraux pauvres. L'objectif de développement du PRIMA est de soutenir la transformation durable de l'agriculture familiale au Bénin et au Togo en améliorant les performances des pôles commerciaux sous régionaux et des couloirs de transport transfrontaliers tout en favorisant l'entreprenariat rural pour les jeunes et les femmes, et en intégrant pleinement les petits exploitants dans les marchés nationaux et sous régionaux.

3. Le PRIMA sera mis en œuvre dans les zones transfrontalières Bénin-Togo des deux pays et dans les zones où existent des pôles et des corridors commerciaux régionaux. Ce choix est justifié par i) les marchés transfrontaliers ancrés dans les couloirs commerciaux sous régionaux; ii) les sous-bassin versants agricoles de ces régions nécessitant une intervention adaptative pour renforcer leur potentiel; (iii) le niveau élevé des taux de pauvreté et de malnutrition (et les taux d'insécurité alimentaire pour le Togo) dans les zones rurales les plus reculées. Au niveau de chaque zone d'intervention, le PRIMA ciblera les ménages pauvres, en mettant l'accent sur les femmes et les jeunes et les personnes vivant avec un handicap. Dans les ménages ciblés, il est prévu d'atteindre au moins 40% de femmes et 40% de jeunes.

### **2 Analyse de la situation et impacts potentiels du projet**

#### **2.1 Evaluation socio-économique**

##### **2.1.1 Situation de la pauvreté**

4. Au Bénin, le taux de pauvreté est estimé à 47%<sup>155</sup>. Le taux de pauvreté multidimensionnelle<sup>156</sup> est de 66,8% et le taux de pauvreté présente de fortes disparités régionales et est nettement plus élevé dans les zones rurales que dans les centres urbains<sup>157</sup>. La pauvreté apparaît beaucoup plus comme un phénomène rural au Bénin, dans un contexte économique principalement caractérisé par la prépondérance du secteur agricole qui offre généralement des niveaux de rémunération inférieurs à d'autres activités économiques pratiquées en milieu urbain (EMICoV, 2015). L'analyse des incidences de la pauvreté par département en 2015 montre de fortes disparités entre départements. Sept départements sur douze ont eu une incidence de la pauvreté supérieure à la moyenne nationale (INSAE, 2015c): les départements de l'Atacora (42,3 %), de

<sup>155</sup> Source: World Poverty Clock

<sup>156</sup> L'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) identifie les multiples privations subies par un individu ou un ménage en matière de santé, d'éducation et de niveau de vie. <http://hdr.undp.org/en/node/2590>

<sup>157</sup> Source: PSDSA

l'Atlantique (41,3 %), des Collines (47,2 %), du Couffo (49,3 %), de la Donga (42,5 %), du Mono (46,8 %) et du Zou (42,8 %).

5. Au Togo, le taux de pauvreté du Togo est estimé à 45%<sup>158</sup> et le taux de pauvreté multidimensionnelle<sup>159</sup> est de 48,2%. L'extrême pauvreté, au plan national, a baissé entre 2011 et 2015 passant de 30,4% à 28,7%. L'incidence de la pauvreté est moins élevée dans la catégorie des ménages dirigés par les hommes que dans celle dirigée par les femmes ; elle est de 54,6% dans le premier groupe et de 57,5% dans le deuxième groupe. L'analyse de l'incidence de la pauvreté selon les différentes couches sociales montre que les indépendants agricoles enregistrent le taux de pauvreté le plus élevé, en dépit de la baisse enregistrée entre 2011 (77,8%) et 2015 (72,6%). Cette baisse s'explique notamment par les investissements importants effectués dans le secteur agricole par le gouvernement. Les salariés du secteur public enregistrent le plus faible taux d'incidence de la pauvreté avec 28,1% en 2015. Les salariés du secteur privé et les autres indépendants sont les groupes socio-économiques au sein desquels les taux de pauvreté se sont accrus entre 2011 et 2015 (respectivement de 44,1% à 49% et de 39,7% à 46,2%)<sup>160</sup>.

6. Le PRIMA aura un impact positif sur la réduction de la pauvreté en milieu rural dans ses zones d'intervention notamment grâce aux nouvelles opportunités de commercialisation des produits agricoles au niveau des marchés modernisés, au développement de 1250 micro-entreprises rurales et aux appuis pour améliorer les conditions de production agricoles dans les bas-fonds et les sous-bassins versants. Les femmes qui sont plus vulnérables en ce qui concerne la pauvreté feront partie des cibles prioritaires du PRIMA et devraient donc voir leur situation socio-économique s'améliorer. Un des résultats attendus du PRIMA est que marge nette de leurs activités agricoles.

## 2.1.2 Genre

7. Au Bénin, les femmes représentent plus de la moitié de la population (51,5%, CIA Factbook, 2020). Au niveau national, les femmes représentent 41,1% de la population active (INSAE, 2016). Selon l'Indice SIGI<sup>161</sup> de 2019, le Bénin présente un niveau moyen au regard des discriminations sociales et institutionnelles envers les femmes. Malgré les politiques et lois élaborées pour réduire les discriminations et promouvoir les égalités en matière de genre, les femmes sont victimes de la pratique du mariage lévirat et du mariage sororat (selon CEDAW 2012-2013); de mariages contre leur gré ; de violence domestique ; de harcèlement sexuel (ICCPR, 2015) et de mutilation sexuelle principalement dans le nord du pays (WILDAF, 2013). En ce qui concerne l'accès au foncier, les pratiques coutumières ont tendance à discriminer les femmes notamment en ce qui concerne les héritages (GI-ESCR, 2013). De plus les femmes détiendraient toujours un plus petit nombre de comptes bancaires dans une institution financière que les hommes (FMI, 2016). Les femmes dans les zones rurales restent exclues du crédit agricole, qui est attribué en fonction des titres fonciers - susceptibles d'être détenus par des hommes dans de nombreux cas (MFSN, 2009; GI-ESCR, 2013). La participation des femmes au marché du travail au Bénin est largement concentrée dans le secteur informel et la répartition discriminatoire des tâches en fonction du sexe persiste (CEDAW, 2013). Peu de femmes sont candidates aux élections locales et nationales, en partie à cause des taux élevés d'analphabétisme des femmes et du manque d'accès à l'éducation (CEDAW, 2012). Dans les institutions publiques, les femmes occupent très peu de postes de décision dans tous les domaines, en raison des stéréotypes et de la discrimination structurelle (CEDAW, 2012). Selon l'UNICEF sur la période 2008-2012, seulement 30,8% des femmes sont alphabétisées contre 54,9% des hommes (classe d'âge des 15-24 ans).

<sup>158</sup> Source: World Poverty Clock

<sup>159</sup> L'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) identifie les multiples privations subies par un individu ou un ménage en matière de santé, d'éducation et de niveau de vie. <http://hdr.undp.org/en/node/2590>

<sup>160</sup> République Togolaise, 2018, Plan National de Développement 2018-2022

<sup>161</sup> Indice SIGI -Social Institutions and Gender Index- mesure les discriminations sur les femmes dans les institutions sociales

8. Au Togo, les responsabilités domestiques empêchent de nombreuses femmes de chercher un emploi ou de créer une entreprise. Les femmes manquent de perspectives économiques et sont sous-représentées dans les postes à responsabilités. Seules très peu d'entreprises publiques et privées sont dirigées par des femmes. Les ménages dirigés par des femmes connaissent des taux de pauvreté plus élevés que les ménages dirigés par des hommes - 57,5% contre 55%. La vulnérabilité est plus élevée chez les femmes car elles ont moins d'opportunités économiques et sont sous-représentées à des niveaux élevés de prise de décision<sup>162</sup>. Le code du travail du Togo établit un salaire égal pour un travail égal quel que soit le sexe. Cependant, cette loi n'est observée que dans le secteur du travail formel. De nombreuses femmes sont sous-payées par rapport à leurs homologues masculins, en particulier dans le secteur informel. Les femmes apportent une contribution essentielle aux exploitations agricoles du pays puisqu'elles représentent 51,1% de la population active du milieu agricole. Les disparités entre les sexes dans l'accès à la terre et au crédit affectent la capacité des agricultrices et des entrepreneurs à investir, à opérer à grande échelle et à bénéficier de nouvelles opportunités économiques. Selon l'Indice SIGI<sup>163</sup> de 2019, le Togo présente un niveau élevé au regard des discriminations sociales et institutionnelles envers les femmes et malgré les politiques et lois élaborées pour réduire les discriminations et promouvoir les égalités en matière de genre, les femmes sont victimes des cas de mariage des enfants, le mariage forcé, des rites de deuil dégradants (comme le lévirat, le sororate ou l'isolement). Alors que la loi autorise l'égalité des droits et l'accès à la terre entre les femmes et les hommes, les régimes coutumiers relatifs à la terre et à l'héritage excluent souvent les femmes ou limitent leur accès à la terre (GI-ESCR, 2012). Il y a toujours une faible participation des femmes dans tous les domaines de la vie politique et publique, y compris à des niveaux élevés de prise de décision (CEDAW, 2012; Bertelsmann Stiftung, 2016). Certains attribuent cela aux pratiques culturelles et traditionnelles profondément enracinées qui empêchent les femmes de participer à la vie politique, y compris de voter, de se présenter aux élections, de servir d'observateurs électoraux (Département d'État américain, 2017). Selon l'UNICEF sur la période 2008-2012, 72,7% des femmes sont alphabétisées contre 86,9% des hommes (classe d'âge des 15-24 ans).

9. Dans les deux pays, les femmes font face à des contraintes plus sévères que les hommes pour accéder aux ressources productives et marchandes. Ces disparités concernent l'accès aux ressources productives, la capacité financière d'investissement, la participation aux marchés et aux chaînes de valeur, maintiennent l'activité agricole féminine dans des secteurs peu productifs et dans des travaux pénibles et peu rémunérateurs. Malgré la prédominance des femmes dans l'agriculture, celles-ci ne parviennent pas à s'assurer d'autonomie financière.

10. Le PRIMA contribuera à améliorer la condition des femmes en milieu rural étant donné que les femmes feront partie des cibles prioritaires du PRIMA notamment pour le développement des micro-entreprises rurales et les appuis pour améliorer les conditions de production agricole. L'intégration de la dimension genre dans le PRIMA sera assurée à travers le renforcement de la participation des femmes, des jeunes et des personnes handicapées, aux processus de prise de décision au niveau des ménages et des organisations rurales. Des actions de promotion à un accès équitable aux facteurs de production, surtout la terre (à travers, mais pas exclusivement, des actions de vulgarisation du code foncier et domanial), seront aussi mises en place. Le développement du leadership des femmes et le soutien à leur participation à la prise de décisions se feront à travers une formation en (i) alphabétisation fonctionnelle, (ii) leadership féminin, (iii) initiatives d'agro-industrie locales, et (iv) garantie des droits foncier. Sur cette base, le PRIMA peut être considéré comme « Gender transformative ».

### **2.1.3 Jeunes**

11. Au Bénin, les moins de 25 ans représentent 65,9% de la population. Selon les données de EMICoV de 2015, 67,9% de la population du Bénin est active avec une forte représentation des

<sup>162</sup> Banque Mondiale, 2019, Contexte du Togo <https://www.worldbank.org/en/country/togo/overview>

<sup>163</sup> Indice SIGI -Social Institutions and Gender Index- mesure les discriminations sur les femmes dans les institutions sociales

jeunes (46,7% de la population est âgée de moins de 15 ans en 2013), dont une partie subit le chômage et le sous-emploi en forte progression. En matière d'éducation, le faible taux d'achèvement du primaire (79,2% en 2015) et la qualité de l'éducation restent préoccupants. Dans le cycle secondaire, le taux net de fréquentation scolaire est estimé à 44%. Au Bénin, le problème du sous-emploi affecte toutes les catégories de population, mais principalement les jeunes, les femmes et les populations vivant en zone rurale. Les jeunes (15-34 ans) représentent 66% de la population active béninoise et sont les plus touchés par le chômage, le sous-emploi et la précarité. En 2015, le taux de sous-emploi est de 75% chez les jeunes de 15-34 ans. La participation des jeunes dans l'agriculture organisée demeure assez limitée, notamment à cause des difficultés liées à l'accès à la terre et les relations très hiérarchisées entre générations. Les jeunes sont faiblement représentés dans les organes de prise de décision des organisations de producteurs. D'autre part, la pénibilité de certaines activités agricoles couplée au manque de mécanisation pousse les jeunes à délaisser les activités agricoles au profit de l'exode vers les centres urbains.

12. Au Togo, les moins de 25 ans représentent près de 60% de la population. En raison des difficultés d'accès, de rétention et de progression dans le système éducatif, la plupart des jeunes atteignent un faible niveau d'études, selon l'OCDE (2017)<sup>164</sup>. L'accès à l'éducation est particulièrement restreint aussi en milieu rural et parmi les ménages les plus pauvres. De nombreux jeunes ne sont ni dans l'emploi, ni scolarisés ou en formation (NEET), et ceux qui travaillent sont en grande majorité concentrés dans des emplois de faible qualité. On ne compte pas moins de 21,9% de jeunes NEET en 2014 au Togo, et parmi eux 74,4% sont inactifs dans la mesure où ils ne cherchent pas un emploi. Ces jeunes ne sont pas engagés dans des activités productives et ne développent pas leurs compétences dans un cadre formel. Sur le marché du travail, la situation des jeunes est très défavorable. Le taux de chômage et de sous-emplois sont respectivement de 3,4% et 25,8% en 2015 mettant ainsi en exergue le caractère précaire des emplois touchant toutes les catégories de la population principalement les jeunes, les femmes et les populations vivant en zone rurale. D'une manière générale, l'emploi reste dominé par le secteur informel qui offre près de 70% des emplois. S'agissant particulièrement des jeunes, leurs taux de chômage et de sous-emploi se situaient respectivement à 8,1% et 20,5% en 2015. La participation des jeunes dans l'agriculture organisée demeure assez limitée, notamment à cause des difficultés liées à l'accès à la terre et les relations très hiérarchisées entre générations. Les jeunes sont faiblement représentés dans les organes de prise de décision des organisations de producteurs. Le manque de possibilités d'emploi dans les zones rurales et la dureté de certaines activités agricoles, couplés au manque de mécanisation, incitent les jeunes à abandonner les activités agricoles.

13. Pour ce qui concerne l'emploi des jeunes en milieu rural, il convient de souligner les efforts des deux pays dans ce domaine. Par exemple au Bénin, plusieurs initiatives ont été développées dans ce domaine comme le fait que certaines coopératives sont parvenues à faciliter l'accès des jeunes producteurs aux machines destinées à l'agriculture et à la transformation primaire, la mise en œuvre du Pilier thématique du NEPAD sur les compétences et l'emploi des jeunes et du projet du NEPAD - FAO de promotion de l'emploi des jeunes en milieu rural mais aussi le Centre Songhaï au Bénin qui forme les jeunes vulnérables dans le domaine de la production agricole et de l'agroalimentaire, et les accompagne en leur offrant un appui en services technologiques, en énergies renouvelables, en habitat et en infrastructures communautaires (AGRA 2015). Par exemple au Togo, plusieurs initiatives ont été développées dans ce domaine comme la mise en œuvre du Pilier thématique du NEPAD sur les compétences et l'emploi des jeunes, le réseau des jeunes producteurs et des professionnels de l'agriculture du Togo qui a participé au plan national à l'élaboration d'une politique concernant l'accès des jeunes et des femmes à la terre<sup>165</sup>, la mise en œuvre de mesures spécifiques pour la promotion

<sup>164</sup> Centre de développement de l'OCDE (2017), « Examen du bien-être et des politiques de la jeunesse au Togo », Projet OCDE-UE Inclusion des jeunes, Paris.

<sup>165</sup> World Bank Group – FIDA, 2017, Emploi des jeunes en milieu rural,  
[https://www.bmz.de/de/zentrales\\_downloadarchiv/q20/Rural\\_Youth\\_Employment\\_-\\_WB-IFAD-Synthesis\\_Study\\_DWG\\_FR.pdf](https://www.bmz.de/de/zentrales_downloadarchiv/q20/Rural_Youth_Employment_-_WB-IFAD-Synthesis_Study_DWG_FR.pdf)

de l'emploi des jeunes, axée sur l'entreprenariat agricole et l'appui pour leur installation, le renforcement de leur capacité dans l'exercice du métier d'agriculteur, la promotion des professionnels de l'agriculture, le financement des petites activités agricoles en faveur des exploitants ruraux professionnels, l'appui à la mécanisation des exploitations des jeunes installés et l'encadrement des jeunes installés<sup>166</sup>.

14. Ces efforts des deux pays pour promouvoir l'emploi des jeunes dans le secteur agricole sont pourtant demeurés insuffisants pour venir au bout du problème de chômage des jeunes mais le PRIMA interviendra dans une logique de complémentarité et contribuera à l'amélioration des conditions et des opportunités économiques offertes à la jeunesse en milieu rural puisqu'il soutiendra notamment le développement de l'entrepreneuriat des jeunes qui visera à stimuler l'emploi dans les activités agro-alimentaires sur et autour des marchés. Les jeunes seront soutenues dans le développement de leurs qui serviront de modèles d'attractivité dans le secteur rural. 40% des jeunes seront systématiquement ciblés dans les autres activités du PRIMA que cela soit pour les activités liées aux marchés et à la commercialisation comme aux activités liées à la production et diversification agricole.

#### **2.1.4 Peuples autochtones**

15. Au Bénin, selon Minority Rights<sup>167</sup>, il y aurait plus de 50 groupes ethniques. Le recensement de 2013 donne les principaux groupes ethniques: Fon et groupes apparentés (38,4%); Adja et groupes apparentés (15,1%); Yoruba et groupes apparentés (12%); Bariba et groupes apparentés (9,6%); Peuls et groupes apparentés (8,6%); Gua / Ottamari et groupes apparentés (6,1%); Yoa-Lokpa et groupes apparentés (4,3%) et Dendi et groupes apparentés (2,9%).

16. Au Togo, selon Minority Rights<sup>168</sup>, il y aurait plus de 31 groupes ethniques distincts. Le groupe le plus important sont les Éwé (22,3%), suivi par les Kabyé (14,3%), Ouatchi (Gbe) (9,8%), Moba (8,4%), Losso (7,6%), Kotokoli (5,9%), Mina (Gén / Guin) (4,6%), Adja (3,9%), Ana-Ife (2,8%), Gourma (2,7%) et de nombreux de plus petits groupes, dont les Peuls (1,8%).

17. Aucun de ces groupes ethniques n'est pourtant considéré et classifié comme un peuple autochtone. De ce fait, le PRIMA n'aura pas d'impact particulier sur les conditions de vie de peuples autochtones.

#### **2.1.5 Personnes handicapés**

18. A Bénin, selon l'OMS, le nombre de personnes handicapées au Bénin est estimé à près de 840 000. L'exclusion sociale et la marginalisation sont des maux qui pèsent sur certaines franges de la population, dont les personnes en situation de handicap, les personnes porteuses du VIH/SIDA, les enfants - exploités pour le travail ou non enregistrés et les migrants de retour. Au Bénin, aucune loi n'interdit la discrimination à l'égard des personnes handicapées, bien que le gouvernement soit censé s'occuper de ces personnes. Il n'y a pas non plus de loi exigeant que les bâtiments, publics ou autres, soient accessibles en fauteuil roulant. Il y a peu d'aide institutionnelle pour les personnes handicapées, qui se soutiennent généralement par la mendicité. Il existe cependant des protections dans le droit du travail pour les travailleurs handicapés<sup>169</sup>.

19. Au Togo, selon Humanité et Inclusion, le nombre de personnes handicapées au Togo est estimé à près de 620 000. Les perceptions négatives du handicap entraînent souvent les parents d'enfants handicapés à les tenir à l'écart, à les cacher au regard des autres. Exclus des jeux des autres enfants, de l'école et des autres sources d'apprentissage, les enfants handicapés deviennent souvent des

<sup>166</sup> Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes – Banque Africaine de Développement, 2012, Etude diagnostic de référence sur la situation de l'emploi des jeunes au Togo

<sup>167</sup> <https://minorityrights.org/country/benin/>

<sup>168</sup> <https://minorityrights.org/country/togo/>

<sup>169</sup> BUREAU OF DEMOCRACY, HUMAN RIGHTS, AND LABOR, Benin 2010 Country report on Human Rights Practices <https://2009-2017.state.gov/documents/organization/160520.pdf>

adultes tout aussi marginalisés. Selon le rapport sur les Droits de l'Homme au Togo (2015)<sup>170</sup>, la loi interdit la discrimination contre les personnes souffrant de handicaps physiques, mentaux, intellectuels et sensoriels dans l'emploi, l'éducation, l'accès aux soins de santé, le transport ou la fourniture d'autres services gouvernementaux, mais le gouvernement n'a pas appliqué efficacement ces dispositions. La loi n'impose pas l'accessibilité aux installations publiques ou privées pour les personnes handicapées, bien que certains bâtiments publics aient des rampes d'accès. Les enfants handicapés sont scolarisés à tous les niveaux, certains fréquentant des écoles spécialement pour les personnes handicapées. Aucune information concernant d'éventuels abus dans ces installations n'est disponible. La loi n'apporte pas de restriction concernant le droit des personnes handicapées de voter et de participer aux affaires civiques, bien que le manque de bâtiments accessibles et de transports pose des obstacles.

20. Le PRIMA apportera une attention particulière aux personnes en situation de handicap par le biais de points d'entrée spécifiques afin de faciliter leur accès à l'entreprenariat et aux services dans les marchés. Les fédérations nationales des associations de personnes vivant avec un handicap participeront à la mise en œuvre des activités pour assurer l'inclusion de leurs membres parmi les bénéficiaires du PRIMA<sup>171</sup>. Le PRIMA assurera que les infrastructures de marché qui feront l'objet de travaux de modernisation seront accessibles aux personnes handicapées. De plus des projets d'entreprenariat rural portés par des personnes handicapées seront soutenus et accompagnés par le PRIMA. Des actions de sensibilisation spécifiques seront aussi développées pour réduire les perceptions négatives et la marginalisation des personnes handicapées et promouvoir leur participation active et transversale dans toutes les composantes du PRIMA.

## **2.1.6 Nutrition**

21. Selon le Rapport Mondial sur la Nutrition 2020<sup>172</sup>, le Bénin est bien parti pour atteindre les objectifs mondiaux pour tous les indicateurs analysés avec des données adéquates. Bien qu'il soit relativement performant par rapport à d'autres pays en développement, le Bénin connaît toujours un fardeau de malnutrition parmi sa population de moins de cinq ans. En 2018, la prévalence nationale de l'obésité des moins de cinq ans était de 1,9%, ce qui a légèrement augmenté par rapport à 1,7% en 2014. La prévalence nationale du retard de croissance des moins de cinq ans est de 32,2%, ce qui est supérieur à la moyenne des pays en développement de 25%. Inversement, la prévalence de l'émaciation de moins de 5 ans au Bénin est inférieure à 5,9% en moyenne dans les pays en développement. Au Bénin, 41,4% des nourrissons de moins de 6 mois sont exclusivement allaités au sein, ce qui est bien supérieur à la moyenne de l'Afrique de l'Ouest de 32,5%. La prévalence de l'insuffisance pondérale à la naissance au Bénin en 2015 de 16,9% a légèrement diminué par rapport à 18,7% en 2000. La population adulte du Bénin est également confrontée à un fardeau de malnutrition. 46,9% des femmes en âge de procréer souffrent d'anémie et 7,4% des hommes adultes souffrent de diabète, contre 7% des femmes. Pendant ce temps, 14,2% des femmes et 4,7% des hommes souffrent d'obésité.

---

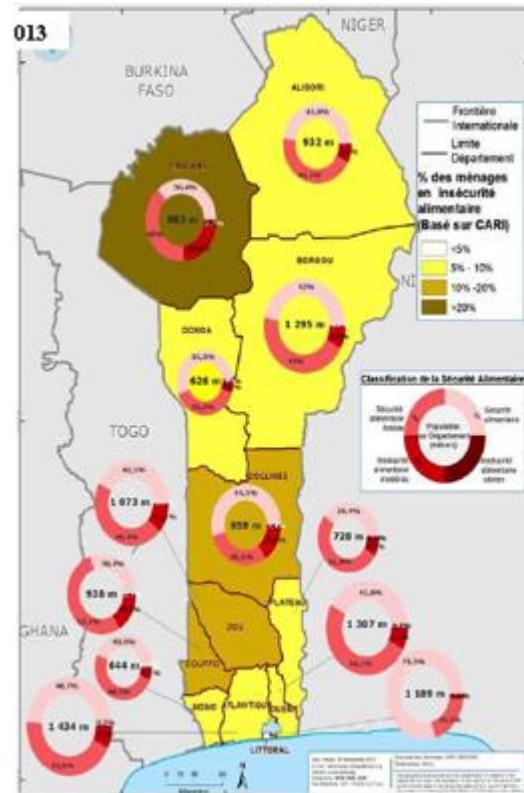
<sup>170</sup> United States Department of State – Bureau of Democracy, Human Rights and Labor, Togo country report on Human Rights Practices for 2015 <https://2009-2017.state.gov/documents/organization/252951.pdf>

<sup>171</sup> Au Bénin en partenariat avec la Fédération des Association des Personnes Handicapées du Bénin (FAPHB) et au Togo avec la Fédération Togolaise des Associations de Personnes Handicapées (FETAPH).

<sup>172</sup> Rapport Mondial sur la Nutrition 2020, <https://globalnutritionreport.org/resources/nutrition-profiles/africa/western-africa/benin/#profile>

### **Carte 1. Prévalence de l'insécurité alimentaire au Bénin par département (PAM, 2017)**

22. Au Bénin, l'autosuffisance alimentaire est globalement garantie pour les céréales (à l'exception notable du riz) et les racines et tubercules, mais le pays est fortement dépendant des importations de produits d'origine animale et halieutique. L'insécurité alimentaire est liée à des disponibilités alimentaires inégalement réparties dans le pays et à une forte incidence de pauvreté, dans un contexte récurrent de hausse des prix des denrées alimentaires de base<sup>173</sup>. L'Analyse Globale de la Vulnérabilité à la Sécurité Alimentaire (AGVSA) réalisée au Bénin en 2017 dresse un tableau préoccupant de la situation alimentaire du pays. Ainsi, moins de la moitié des ménages (47,5 %) sont en sécurité alimentaire, environ 5,4 millions sur une population totale estimée à 11,3 millions de personnes (PAM, 2017). Parmi les ménages restants, 42,9 % sont en sécurité alimentaire limite, c'est-à-dire à risque d'insécurité alimentaire, et 9,6%, soit 1,09 million de personnes, sont en insécurité alimentaire globale (modérée 8,9 % et sévère 0,7 %). Cette situation marque une légère amélioration par rapport à 2013 où 55 % des ménages étaient en sécurité alimentaire et 11% en insécurité alimentaire globale, soit 1,1 million de personnes concernées (PAM, 2014). Les prévalences du retard de croissance, de l'émaciation et de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans sont respectivement de 32%, 5% et 17% (INSAE Bénin et ICF, 2018). La malnutrition représente la cause de 30% à 50% des décès des moins de 5 ans. La malnutrition chronique est passée de 32% en 2011 (EMICoV, 2011) à 34,4% en 2014 (MICS, 2014) et elle est plus critique en milieu rural (35,2%) qu'en milieu urbain (25,8%). Une des principales causes de la malnutrition au Bénin est liée au manque de disponibilité de certains aliments essentiels dans certaines régions du pays.



23. Selon le Rapport Mondial sur la Nutrition 2020<sup>174</sup>, le Togo est en passe d'atteindre l'objectif mondial pour l'allaitement maternel exclusif, mais il n'est pas en mesure d'atteindre les objectifs pour tous les autres indicateurs analysés avec des données adéquates. Bien qu'il soit relativement performant par rapport à d'autres pays en développement, le Togo connaît toujours un fardeau de malnutrition parmi sa population de moins de cinq ans. En 2014, la prévalence nationale de l'embonpoint des moins de cinq ans était de 2%, ce qui a légèrement augmenté par rapport à 1,6% en 2010. La prévalence nationale du retard de croissance des moins de cinq ans est de 27,6%, ce qui est supérieur à la moyenne des pays en développement de 25%. Inversement, la prévalence d'émaciation au Togo de moins de 5 ans de 6,6% est inférieure à la moyenne des pays en développement de 8,9%. Au Togo, 57,2% des nourrissons de moins de 6 mois sont exclusivement allaités au sein, ce qui est bien supérieur à la moyenne de l'Afrique de l'Ouest de 32,5%. La prévalence du faible poids à la naissance en 2015 au Togo de 16,1% a légèrement diminué par rapport à 17,8% en 2000. La population adulte du Togo est également confrontée à un fardeau de malnutrition. 48,9% des femmes en âge de procréer souffrent d'anémie et 7,3% des hommes adultes

<sup>173</sup> Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche de la République du Bénin, 2017, Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole 2025 (PSDSA) et Plan National d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle PNIASAN 2017 – 2021, 139 p

<sup>174</sup> Rapport Mondial sur la Nutrition 2020, <https://globalnutritionreport.org/resources/nutrition-profiles/africa/western-africa/togo/#profile>

souffrent de diabète, contre 7% des femmes. Pendant ce temps, 12,5% des femmes et 3,9% des hommes souffrent d'obésité.

24. Au Togo, selon l'indice de la faim dans le monde 2018, la situation de la faim est "grave" dans le pays. Environ 50% de la population était touchée, directement ou indirectement, par l'insécurité alimentaire, qui est fortement corrélée au niveau de revenu des ménages qui consacrent en moyenne 63 % de leurs revenus à l'alimentation. Globalement, l'insécurité alimentaire est plus marquée dans les zones rurales (71%) qu'en milieu urbain (38,4%). Elle est plus marquée pour les ménages dirigés par une femme (39 %) que pour ceux dirigés par un homme (25,6%). Quant à la malnutrition, elle reste préoccupante chez les enfants de 0 à 5 ans et estimée 28% en 2018 selon le PAM. Le retard de croissance touche davantage les garçons (26,2%) que les filles (21,3%) et est plus marqué en milieu rural (29,7 %) que dans les zones urbaines (14,2 %) et pour les groupes de population les plus pauvres (33,2 %). L'émaciation touche 6,8 % des enfants en 2017. La malnutrition chronique affecte davantage les enfants du milieu rural que ceux du milieu urbain. En effet, un enfant sur trois (33%) vivant en milieu rural souffre d'un retard de croissance, environ le double de ceux qui résident en milieu urbain (16%). La forme sévère atteint 13% des enfants en milieu rural contre 4% en milieu urbain. Les résultats de l'étude selon le milieu de résidence montrent également que les enfants du milieu rural sont plus affectés par l'anémie (73%) que ceux du milieu urbain (64%). La forme sévère touche 3% des enfants en milieu rural contre 1% des enfants en milieu urbain. Une des principales causes de la malnutrition au Togo est liée à la pauvreté et au manque de moyens de certains ménages pour avoir accès à une alimentation diversifiée et équilibrée.

25. Le PRIMA contribuera à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la famille notamment grâce à la promotion d'une production agricole diversifiée en prenant en compte les enjeux environnementaux et climatiques axée sur le riz et le maraîchage dans les bas-fonds ainsi que les fruits, légumineuses et tubercules dans les systèmes agroforestiers dans les sous-bassins versants. Cette diversification agricole permettra aux ménages ruraux d'avoir de nouvelles sources de revenus mais surtout de disposer d'une alimentation plus diversifiée et équilibrée. De plus le PRIMA investira dans la promotion de bonnes pratiques alimentaires à travers la production de farines infantiles en valorisant les ressources alimentaires locales ; l'amélioration des connaissances des encadreurs et producteurs agricoles sur l'agriculture sensible à la nutrition ; des formations sur les bonnes pratiques alimentaires et de nutrition, et l'agriculture sensible à la nutrition. Un plan de communication pour le changement de comportement nutritionnel sera élaboré avec une formation spécifique pour les agents de vulgarisation agricole et des ateliers de sensibilisation à la nutrition sur le thème de la diversification alimentaire, de la production à la consommation.

### **2.1.7 Possibles impacts sociaux du PRIMA**

26. La mise en œuvre du PRIMA sera par ailleurs confrontée à des risques et impacts sociaux négatifs comme par exemple l'augmentation de la violence ou des discriminations sexistes, l'augmentation de la pratique du travail des enfants ou encore l'accaparement des bénéfices du Programme par les élites locales. Pour atténuer ces risques et impacts sociaux, le PRIMA va cibler de manière générale les ruraux pauvres, mais en priorité les femmes, les jeunes et les personnes handicapées, ayant un niveau de formation souvent faible, un accès limité à du capital productif, aux technologies améliorées, aux marchés et à des services d'appui technique ou financiers. Le PRIMA accordera une attention particulière aux femmes et à l'amélioration de leur accès à des connaissances et des actifs productifs afin de faciliter leurs activités économiques et augmenter leurs revenus.

27. De plus, le développement des échanges commerciaux au niveau régional pourra éventuellement augmenter certains risques sociaux liés aux mouvements transfrontaliers des personnes et des biens notamment les risques sécuritaires et de propagation du VIH/SIDA ou de l'épidémie de COVID-19. Pour atténuer ces risques sanitaires, le PRIMA collaborera avec les Autorités du Bénin et du Togo responsable de la santé publique et respectera les orientations et bonnes pratiques promues par l'OMS.

28. Les activités du PRIMA auront des **impacts positifs** liés à: (i) l'augmentation durable des revenus des ménages ruraux (et des femmes et jeunes en particulier); (ii) la création d'emplois autour de la production agricole et des échanges commerciaux de produits agricoles; (iii) le désenclavement des communautés rurales offrant de nouvelles perspectives économiques et sociales, moins dépendantes des aléas climatiques qui peuvent renforcer l'isolement de certaines localités notamment pendant la saison des pluies; (iv) l'amélioration de la santé nutritionnelle en particulier des enfants; et (v) la fluidité des échanges commerciaux entre les deux pays.

29. **La problématique foncière** est importante dans le cadre de potentiels conflits pour l'accès, la possession et la concurrence sur les terres agricoles spécialement dans les bas-fonds qui feront l'objet d'aménagement hydro-agricoles et surtout pour les femmes et les jeunes. Le PRIMA devra prendre des mesures de prévention spécifiques comme par exemple : (i) la réalisation de diagnostics fonciers des zones à aménager (bassins de production et leurs sous-bassins versants); (ii) la mise en place de structures de gestion inclusives aux femmes et aux jeunes ; (iii) en appuyant l'installation de jeunes, notamment avec l'appui conseil des Organisations de Producteurs Agricoles. Par ailleurs, il existe des conflits croissants entre agriculteurs et éleveurs que le PRIMA tentera d'atténuer au sein des AUE/RN à travers les activités prévues pour renforcer la complémentarité entre l'agriculture et l'élevage à travers notamment la création de zones de pâturage amélioré et de corridors de transhumance au niveau des bassins de production où le Programme interviendra.

30. Par ailleurs, le PRIMA mettra en place un **mécanisme de doléances et de réparation** en cohérence avec la procédure du FIDA pour la réception des plaintes afin de pour recevoir et faciliter le règlement des préoccupations et des plaintes formulées pour non-respect présumé des politiques sociales et environnementales et des procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique. La procédure permettra aux plaignants concernés d'obtenir une réponse équitable et en temps opportun à leurs préoccupations, par le biais d'un processus indépendant. Le PRIMA disposera des capacités pour agir de manière proactive avec les parties touchées pour le règlement des plaintes, faire en sorte que la procédure de réception des plaintes réponde aux attentes et fonctionne de manière efficace, et tenir à jour les dossiers concernant toutes les plaintes et leur règlement.

## 2.2 Contexte environnemental et climatique, tendances et implications

### 2.2.1 Evaluation environnementale

#### 2.2.1.1 Contexte environnemental du Bénin

31. Le Bénin est caractérisé par une flore qui varie suivant le gradient climatique. Ses forêts, couvrent 68 % de la superficie totale assurant ainsi les fonctions écologiques (protection des ressources des sols et en eau, conservation de la diversité biologique, stockage de carbone et contribution à la réduction du réchauffement de la planète etc.), économiques et socio-culturelles. Le Bénin est à moitié couvert par des savanes arborées et arbustives. Les superficies des cultures et jachères, la mosaïque de forêt claire et savane boisée couvrent respectivement 24 % et 13 % de la superficie nationale. Quant aux forêts denses et galeries forestières, elles ne représentent que 0,6 % et 2,5 % de la superficie du pays. Les cultures et jachères sous palmiers retrouvées généralement au Sud du pays occupent 4 % du territoire alors que la superficie des plantations n'occupe que 2,11%<sup>175</sup>. Il est courant de parler du phénomène du « Dahomeen gap » consiste en une interruption de la forêt dense présente de part et d'autre du Bénin, au Nigeria et au Ghana. De ce fait, le Bénin n'est pas un pays forestier. Cependant, il est couvert à 65% d'une végétation arborée. Au-delà de cette première image, les dégradations des espaces naturels sont nombreuses et profondes. Les milieux aquatiques (lagunes côtières, fleuves, rivières) sont nombreux<sup>176</sup>. Le Bénin présente des écosystèmes variés, comportant les formations littorales, des systèmes forestiers, des savanes

<sup>175</sup> Ministère de l'Environnement chargé de la gestion des changements climatiques, du reboisement et de la protection des ressources naturelles et forestières de la République du Bénin, Stratégie et Plan d'Action pour la Biodiversité 2011 – 2020, 116 p

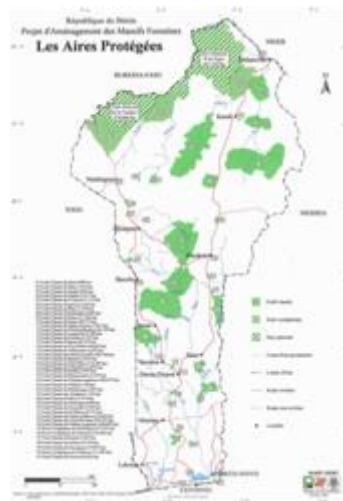
<sup>176</sup> AETS, 2006, Profil Environnemental du Bénin, Commission Européenne, 106 p

dégradées jusqu'à des formations xérophytes (plantes adaptées au milieu aride) dans le nord du pays. Les zones humides constituent un milieu très important à la fois en écologique et économique.

32. Au Bénin 58 massifs forestiers classés et environ 3000 îlots de forêts sacrées, d'une superficie d'environ 2,7 millions d'hectares, occupant près de 22 % du territoire national constituent le **réseau national d'aires protégées**. Les plus grandes aires protégées du Bénin sont les parcs nationaux de la Pendjari et du W sont bordés de réserves cynégétiques faisant l'objet d'expériences de gestion participative. Des forêts classées réparties sur le territoire complètent ce réseau. Malgré leurs statuts, les espaces protégés sont soumis à la concurrence agricole et pastorale ainsi qu'à la pression du braconnage et de la récolte de bois.

## **Carte 2. Réseau National des Aires Protégées**

33. Le **réseau hydrographique** comprend 3 048 km de cours d'eau. Les lacs et lagunes connus sous le vocable plan d'eau couvrent plus de 333 km<sup>2</sup> de plans d'eau et sont localisés au sud du pays. Les principaux cours et plans d'eau du Bénin sont :



- Fleuves : Ouémé (510 km), Niger (120 km), Mono (100 km)
  - Rivières : Mékrou (410 km), Pendjari (380 km), Alibori (338 km), Sota (250 km), Okpara (200 km), Couffo (190 km) et Zou (150 km)
  - Lacs : Nokoué (150 km<sup>2</sup>), Ahémé (78 km<sup>2</sup>) et Toho (15 km<sup>2</sup>)
  - Lagunes : Ouidah (40 km<sup>2</sup>), Porto-Novo (35 km<sup>2</sup>) et Grand-Popo (15 km<sup>2</sup>)

### **Carte 3. Carte des bassins versants**

Le Bénin partage plusieurs bassins versants avec son pays voisin le Togo dont notamment le bassin versant du fleuve Mono. L'Autorité du Bassin du Mono a été créée en 2014 pour mettre en œuvre une coopération internationale entre les deux pays afin de garantir la gestion rationnelle et durable des ressources en eau du bassin du fleuve Mono que se partagent le Bénin et le Togo.

Ces zones humides regorgent d'une biodiversité floristique et d'une faune très diversifiée. Cet ensemble forme un milieu écologique complexe qui constitue des habitats, des refuges, des lieux de reproduction et de migration de la faune. Les cours d'eau servent au transport fluvial, à l'irrigation, aux prélevements de ressources halieutiques, etc.

Le Bénin est signataire de la Convention internationale RAMSAR sur les Zones Humides qui est entrée en vigueur au Bénin en mai 2000. Ainsi quatre sites sont classés comme sites RAMSAR en tant que zones humides d'Importance internationale couvrant une superficie totale de 2 587 342 hectares :



## Site Ramsar de la Basse Vallée de l'Ouémé, Lagune de Porto-Novo, Lac Nokoué (652 760 ha)

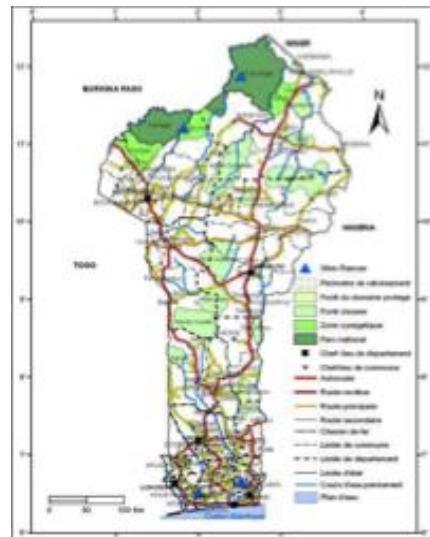
Site Ramsar de la Basse Vallée du Couffo, Lagune Côtière, Chenal Aho, Lac Ahémé (524 289 ha)

Site Ramsar du Complexe W (926 927 ha)

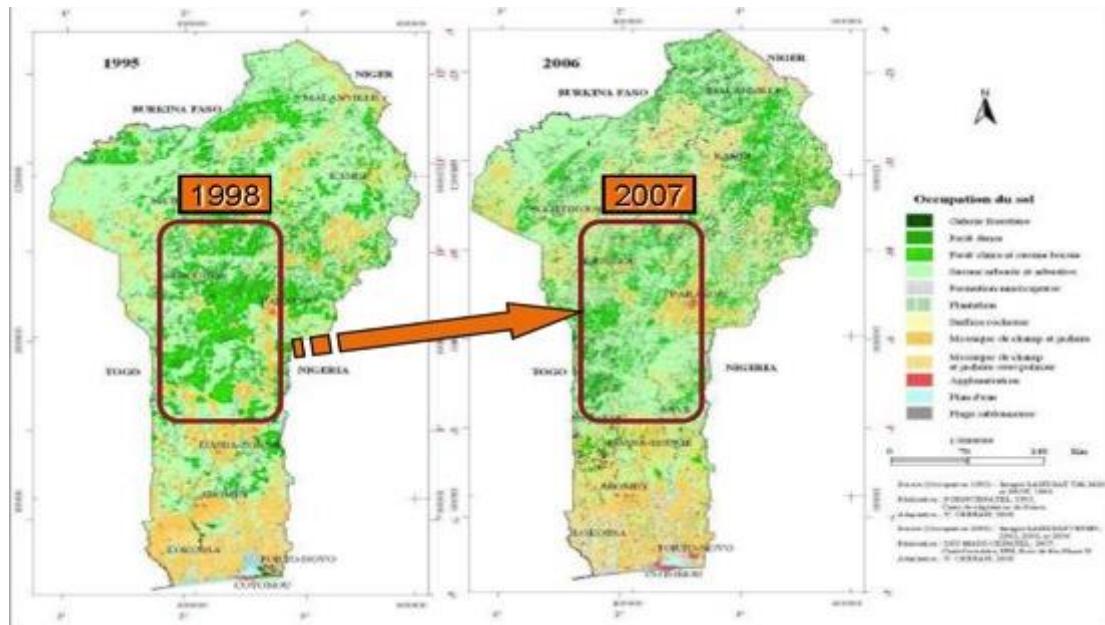
Site Ramsar de la Zone Humide de la Rivière Pendjari (483 366 ha)

#### **Carte 4. Carte des localisation des sites Ramsar**

34. L'analyse de la **dynamique d'occupation des terres** réalisée entre 1998 et 2007 montre une nette réduction des espaces naturels au profit de zones mises en valeur par les activités humaines et aussi des changements importants au niveau de chaque classe.



Globalement les forêts accusent un léger recul de 0,31 % entre 1998 et 2007. Leur superficie est passée de 3,42% en 1998 à 3,11 % en 2007. Les plans d'eau et les zones humides ont connu une hausse de 1,03 % de leur superficie entre 1998 et 2007. Les écosystèmes susceptibles d'être reconvertis en espace agricoles sont les savanes. Sur une période de 9 ans (de 1998 à 2007), les savanes ont connu un recul de 10,29 % alors que la couverture des cultures est passée de 20 ,64 % à 28,55 %.



**Carte 5. Dynamique de l'occupation du sol du Bénin entre 1998 et 2007 (Sources: CENATEL, 2000 et Projet Bois de Feu II / IFN, 2007)**

35. Les inventaires et les études sur la **biodiversité et le patrimoine naturel du Bénin** ont permis de recenser une diversité importante d'espèces : 2807 espèces de plantes réparties en 1129 genres et 185 familles (y compris celles cultivées) (Akoègninou et al. 2006). Quatre espèces végétales sont endémiques au Bénin: *Cissus kouandensis*, *Thunbergia atacorensis*, *Ipomoea beninensis*, *Kyllinga beninensis*. Toutefois, la flore reste encore insuffisamment connue. Quant aux espèces animales, on en dénombre 4378 constituées aussi bien d'invertébrés que de vertébrés, répartis dans tous les groupes systématiques. Le Bénin regorge d'une diversité d'insectes auxquels très peu d'études ont été consacrées.

36. Le Bénin est subdivisé en huit zones agro-écologiques et regorge d'une riche biodiversité agricole offrant des opportunités d'activités très variées. Ces huit zones peuvent être regroupées en trois principaux systèmes de production en raison de leurs similitudes, notamment en termes de sols et de pluviométrie:

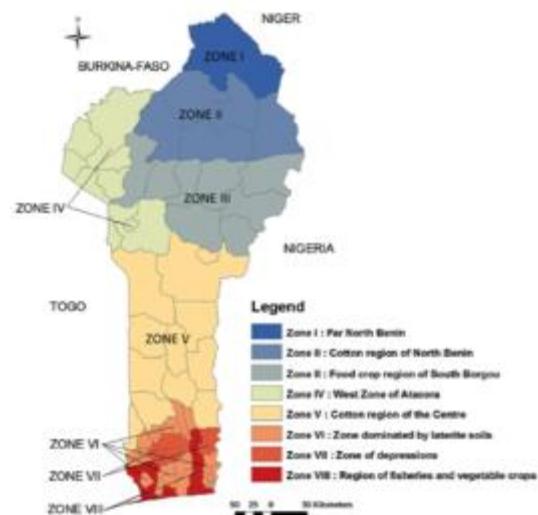
- La zone sud, qui couvre environ 13% du pays et abrite plus de 60% de la population. Diverses cultures peuvent être cultivées dans le sud et l'agriculture est associée aux petits ruminants et à la volaille (zones 6, 7 et 8).
- La zone de transition avec une densité de population réduite et moins de pression sur les terres, située au centre du Bénin. Le coton est cultivé, ainsi que diverses autres cultures (zone 5).
- La zone Borgou-Atacora où la densité de population de cette zone est faible. L'élevage est souvent intégré aux activités agricoles (zones 1, 2, 3 et 4).

## **Carte 6. Carte des huit zones agro-écologiques du Bénin**

### **2.2.1.2 Principales problématiques environnementales du Bénin**

#### **37. Dégradations dues à l'urbanisation du littoral.**

L'urbanisation importante sur le littoral constitue une des causes de la dégradation des milieux naturels: érosion côtière, rejets des eaux usées, prélèvement de sable. Inégalement répartie, 60% de la population est concentrée dans la partie méridionale représentant à peine 10 % de la superficie du pays. Les planifications et schéma directeur d'aménagement n'ont pas encore réussi à freiner ces tendances. Les villes (agglomération du Grand Cotonou, Porto Novo et dans une certaine mesure Parakou à l'intérieur) concentrent les problèmes environnementaux à fortes répercussions sur les conditions sanitaires de la population : mauvaise évacuation des eaux usées, traitement des déchets (ménagers, industriels, biomédicaux) déficient, circulation dense et pollution atmosphérique.



**38. Pratiques agricoles non durables.** L'agriculture a été identifiée comme l'un des facteurs le plus important de la perte de la biodiversité au Bénin. La croissance démographique galopante et la forte demande en nourriture exercent une pression croissante sur la biodiversité qui se traduit par la dégradation des habitats, la fragmentation et la conversion des habitats naturels. Ceci rejaillit sur le fonctionnement des écosystèmes terrestres et aquatiques et sur l'approvisionnement des populations en éco services essentiels. Les itinéraires techniques agricoles sont marqués par de graves impacts sur l'environnement comme la diminution de la couverture arborée et arbustive, la perte de fertilité et la pollution des eaux à cause d'un mauvais usage des intrants chimiques. Il existe des expériences de pratiques agronomiques plus respectueuses de l'environnement telles que la lutte étagée ciblée dans la production de coton, le compostage et l'apport de matière organique, le défrichement partiel, les feux précoces. Mais ces modalités de production restent encore trop peu répandues et il reste des efforts à faire pour accompagner les évolutions vers une agriculture durable.

**39. Mauvaise gestion des ressources naturelles.** La dégradation des ressources naturelles est à la fois une cause et une conséquence de la pauvreté d'une majorité de la population béninoise. La pression démographique importante et concentrée sur des portions de territoire amplifie ces situations: qualité des eaux, déchets, raréfaction, érosion. De nombreuses pratiques perpétuent l'utilisation à court terme des milieux naturels.<sup>177</sup>

### **2.2.1.3 Contexte environnemental du Togo**

40. Le Togo est subdivisé en cinq zones écologiques<sup>178</sup> :

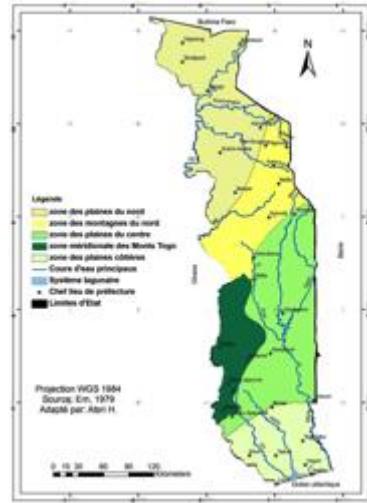
- 1. Zone des plaines du nord:** elle s'étend de la pénéplaine du nord de Dapaong jusqu'à la limite sud du Bassin de la Volta. Les principales formations végétales de cette zone sont des savanes soudanaises dominées, des forêts sèches, des forêts galeries et par endroits, des prairies autour des mares temporaires ou permanentes.

<sup>177</sup> Ministère de l'Environnement chargé de la gestion des changements climatiques, du reboisement et de la protection des ressources naturelles et forestières de la République du Bénin, Stratégie et Plan d'Action pour la Biodiversité 2011 – 2020, 116 p

<sup>178</sup> Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières, 2014, Stratégie et Plan d'Action National pour la Biodiversité du Togo 2011-2020, 174p

## Carte 7. Zones écologiques du Togo (Ern, 1979)

**Zone des montagnes du nord:** elle correspond à la chaîne des montagnes du nord, qui s'étend grossièrement de la latitude de Sokodé à celle de Défalé-Kanté sous climat soudanien à deux saisons. C'est le domaine par excellence de la forêt dense sèche et des forêts claires. On y distingue des savanes mais aussi des parcs agroforestiers.



2. **Zone des plaines du centre:** zone sous climat guinéen de plaine, elle occupe la plaine bénino-togolaise à l'est de la chaîne d'Atakora. La végétation dominante de cette zone est la savane guinéenne entrecoupée par de vastes étendus de forêts sèches. Ces savanes guinéennes ont une flore relativement variée.
3. **Zone méridionale des Monts Togo:** cette zone correspond à la partie méridionale des Monts Togo. Le climat qui y règne est un climat subéquatorial à une saison de pluie. C'est un climat guinéen de montagne. Elle constitue le domaine actuel de véritables forêts denses semi-décidues.
4. **Zone de la plaine côtière du sud:** elle correspond au littoral et présente des formations végétales très dégradées. Il s'agit d'une mosaïque d'îlots forestiers disparates, de reliques de forêts galeries, de savanes très anthropisées, de fourrés littoraux, de prairies halophiles ou marécageuses, de mangroves, de jachères et de cultures.

41. Le **système hydrographique** du Togo se compose de trois bassins principaux auxquels s'ajoutent quelques bassins frontaliers à l'est du pays:

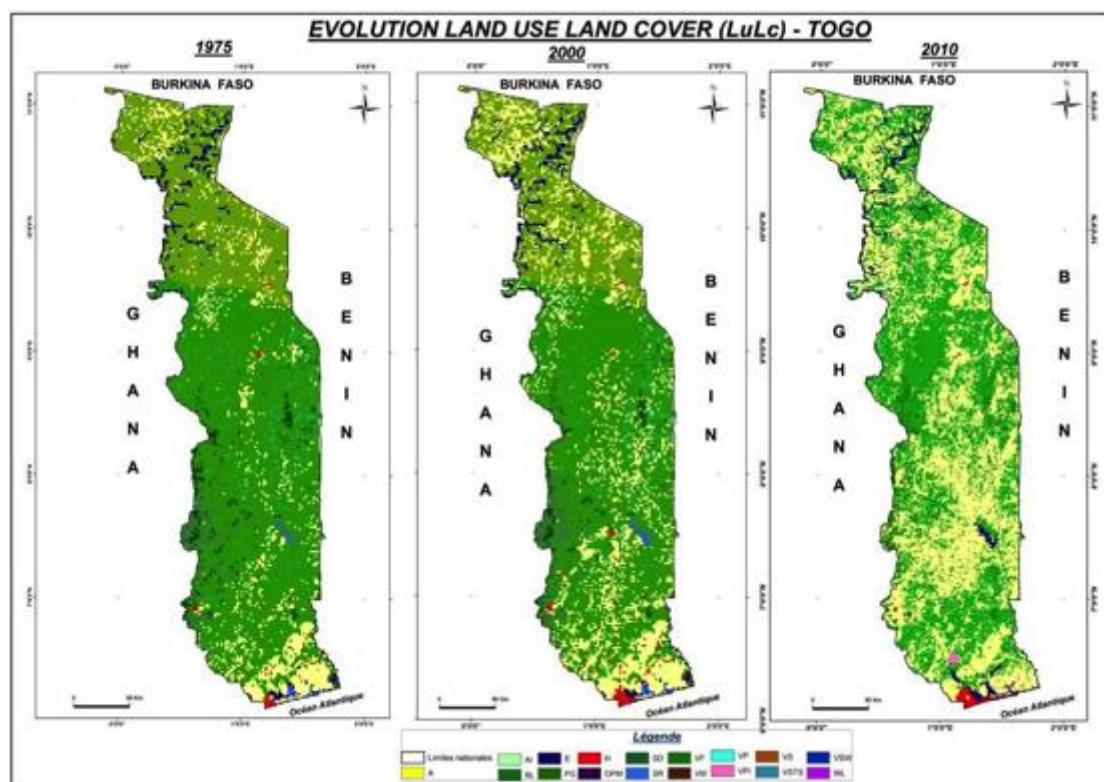
1. Le bassin de la Volta au nord du Togo, est drainé par l'Oti et ses principaux affluents (Sansargou, Koumongou et Kara) et le Mô. Il couvre les parties septentrionale et occidentale des Monts du Togo sur 26 700 km<sup>2</sup>, soit 47% du territoire national. Il est constitué du sous bassin de l'Oti encadré des sous bassins secondaires situés le long de la frontière du Ghana, dans l'extrême nord-ouest et au sud-ouest du pays ;
2. le bassin du Mono au centre et au sud-est du pays. Il est drainé par le fleuve Mono et ses affluents Anié, Amou et Ogou et représente 38% du territoire national ;
3. (iii) le bassin du Lac Togo avec le groupe des rivières côtières, le Zio et le Haho (14% du territoire national) au sud.

42. Sur la base de la carte sur les **tendances d'occupation des sols** au Togo (USGS EROS, 2013), les superficies des catégories d'utilisation des terres suivant le système de classification national et les catégories du GIEC (GIEC, 2003) sont:

- les terres forestières correspondent aux forêts semi-décidues, les forêts claires, les forêts sèches, les savanes (savanes boisées, arborées, arbustives), les mangroves et les plantations forestières. La superficie de l'ensemble des terres forestières était évaluée à 3 494 800 ha en 2010;
- les terres cultivées constituées essentiellement de champs (céréales, légumineuses, manioc, igname), des parcs agroforestiers et des jachères soit 1 972 100 ha;
- les prairies qui regroupent les formations herbeuses des différentes plaines inondables (134 900 ha);
- les zones humides et les plans d'eau constitués d'écosystèmes aquatiques tels que les rivières, fleuves, lacs, barrage, lagunes, marres, etc (22 600 ha);
- les établissements constitués des différentes agglomérations (villes, villages), les infrastructures, les terres servant aux extractions minières et les sols nus (59 000 ha).

43. L'analyse des données depuis 1975 a révélé un changement considérable dans l'utilisation des terres au cours des 35 années. En effet, on note un accroissement évident des terres agricoles dans toutes les régions du Togo. Les changements les plus spectaculaires sont observés dans les

régions au nord du pays notamment dans les écorégions de Savane soudanienne sèche et la Plaine de l’Oti. L’écorégion de la Pénéplaine bénino-togolaise sud a également enregistré une expansion agricole considérable qui s'est traduite par une grande fragmentation des savanes boisées et des forêts claires. Les deux écorégions côtières présentent moins de changement parce que leurs paysages étaient déjà fortement utilisés pour l'agriculture dans les années 1975.

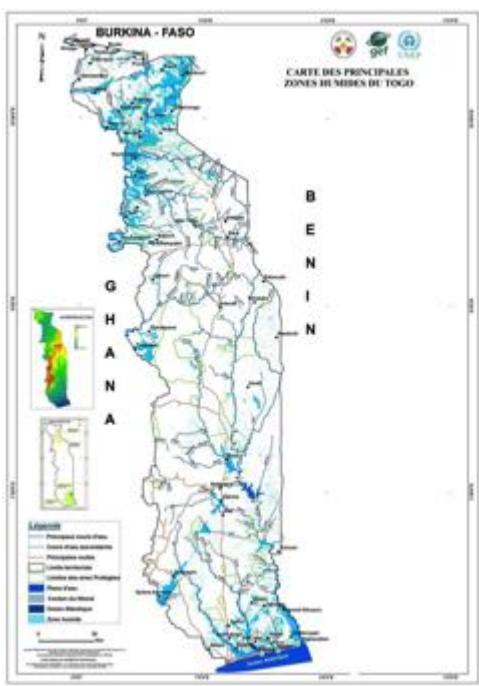


**Carte 8. Evolution de l'occupation des sols du Togo entre 1975, 2000 et 2010 (USGS EROS, 2013)**

44. Jusqu'en 1990, le Togo disposait légalement de 83 aires protégées considérées comme des écosystèmes particuliers. La plupart de ces aires sont partiellement ou totalement envahies avec un taux d'occupation allant de 10 à 100% pour certaines aires protégées. Cependant ces dernières années, les autorités togolaises ont initié des mécanismes et mis en œuvre une gestion «participative» de ces territoires classés ainsi que toutes les questions touchant à la gestion des ressources naturelles. Ainsi, le Togo s'est engagé depuis 1999 dans un processus de réhabilitation et de requalification des aires protégées encore viables qui a permis de rechercher l'équilibre entre la nécessité de préserver la diversité biologique et les besoins agricoles des populations locales.

**Carte 9. Principales zones prioritaires pour la conservation de la biodiversité du Togo (Source: IGN Togo)**

45. **Les zones humides** se définissent comme étant des biotopes aquatiques marécageux ou lagunaires continentaux ou littoraux où l'eau est stagnante ou courante, douce, saumâtre ou salée, ayant une haute productivité primaire et secondaire et un intérêt pour leur conservation (MERF, 2003). Le Togo dispose d'environ 2210 km<sup>2</sup> de zones humides, soit environ 4% de la superficie du pays. Elles sont constituées par les zones marines et côtières, les cours d'eau, les mares et étangs, les barrages et retenues d'eau, les terres agricoles saisonnièrement inondées, les canaux et fosses de drainage, les rigoles, les lacs d'eau douce saisonniers ou temporaires, les lacs d'eau douce permanents, les plaines d'inondation, les excavations (zones d'exploitation de mine, de sable, etc..), montrant ainsi que d'énormes potentialités de zones humides (Kombate et al., 2013). On peut regrouper les zones humides du pays dans 5 grands ensembles que sont les zones humides de Biankouri, du grand bassin de l'Oti, de la plaine de Mô, du haut Mono et du complexe du littoral.



**Carte 10. Principales zones humides du Togo (Kombate et al., 2013)**

Le Togo partage plusieurs bassins versants avec son pays voisin le Bénin dont notamment le bassin versant du fleuve Mono. L'Autorité du Bassin du Mono a été créée en 2014 pour mettre en œuvre une coopération internationale entre les deux pays afin de garantir la gestion rationnelle et durable des ressources en eau du bassin du fleuve Mono que se partagent le Bénin et le Togo.

Le Togo est signataire de la Convention internationale RAMSAR sur les Zones Humides qui est entrée en vigueur au Togo en Novembre 1995. Ainsi quatre sites sont classés comme sites RAMSAR en tant que zones humides d'Importance internationale couvrant une superficie totale de 1 210 400 hectares:

1. Site Ramsar du Bassin versant Oti-Mandouri (425 000 ha)
2. Site Ramsar du Parc National dela Keran (163 400 ha)
3. Site Ramsar de la Réserve de faune de Togodo (31 000 ha)
4. Site Ramsar des zones humides du littoral du Togo (591 000 ha)

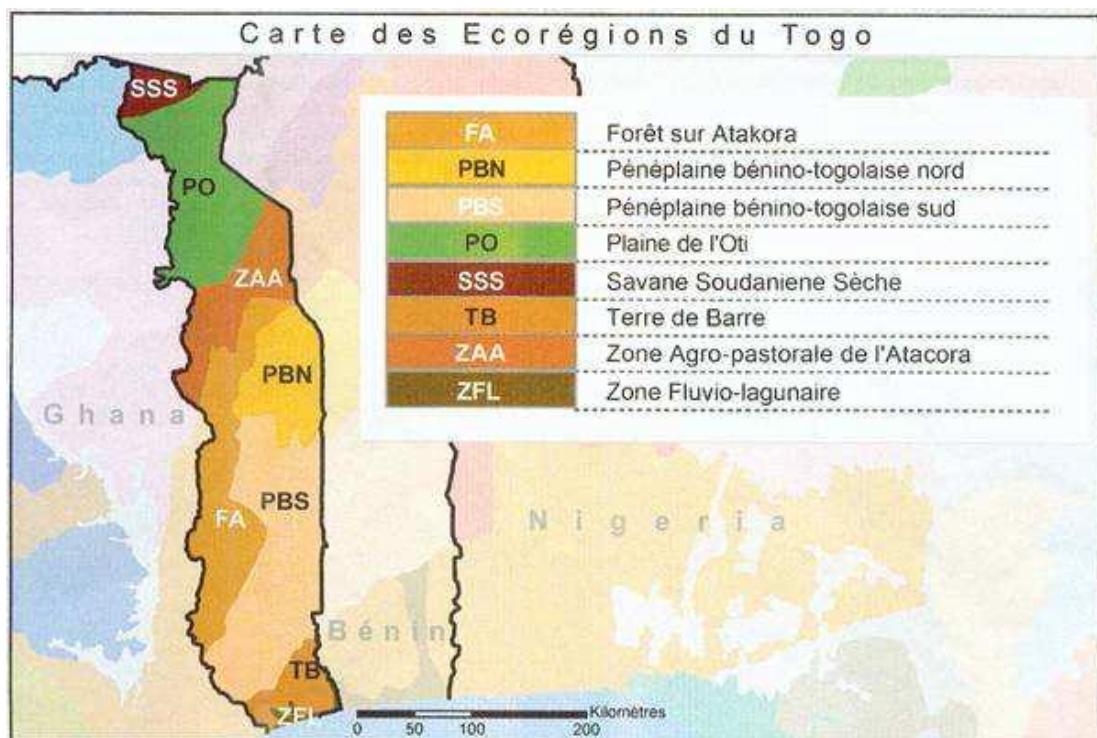
46. Les huit **zones agro-écologiques**<sup>179</sup> du Togo ont été définies en fonction de critères intégrant divers éléments

constitutifs des paysages naturels et socio-économiques, à savoir les facteurs biophysiques (climat, géologie, hydrologie, sols, végétation) et les facteurs humains (type d'habitat, utilisation des terres). D'après les données de l'interprétation des images satellites Landsat TM 1972 et 1986 et MSS 2000, l'intensité d'utilisation du sol est extrêmement variable sur l'étendue du territoire national. Si des zones importantes connaissent encore une utilisation marginale en particulier dans la partie centrale du pays, d'autres telles que le terroir Ouatchi dans la préfecture de Vo, le terroir Kabyè dans la préfecture de la Kozah et la zone au nord-ouest de Dapaong dans la Région des Savanes, souffrent d'une sur-occupation avec un risque d'épuisement des sols dans les conditions actuelles de mise en valeur. La forêt, avec un taux de déboisement annuel de 15 000 hectares a presque disparu. La

<sup>179</sup> Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières, 2009, Plan d'Action National d'Adaptation aux Changements Climatiques, 113 p

proportion de savane non cultivée qui était de 70% en 1972 est tombée à 57% en 2000. Cette diminution s'est effectuée surtout en faveur des surfaces agricoles qui sont passées de 24% en 1972 à 37,5% en 2000. Le pays connaît un accroissement des superficies cultivées avec des techniques qui ne ménagent ni végétation ni les terres.

47. Les facteurs de ces tendances sont la pression démographique, la dégradation des terres dans certains secteurs du pays, les anomalies climatiques entraînant la désertification et les facteurs historiques. En effet, les études réalisées sur la variabilité et les changements climatiques ont montré également que les secteurs géographiques les plus exposés aux risques climatiques sont : la zone agro-écologique de la Savane Soudanienne Sèche, la zone Agropastorale de l'Atacora, la zone de Terre de barre et la zone fluvio-lagunaire (zone côtière). Le zonage agro-écologique est illustré sur la carte ci-dessous.



**Carte 11. Zones agro-écologiques du Togo (AGRHYMET, 2003)**

#### 2.2.1.4 Principales problématiques environnementales du Togo

48. **Dégradation des sols.** Deux principaux problèmes se posent dans le domaine de la gestion durable des sols au Togo : d'une part la perte de la valeur agronomique des terres cultivées et d'autre part la perte physique de terre liée à l'érosion côtière. La dégradation des terres touche environ 85% des sols cultivables au Togo. Le phénomène est observé depuis le début des années 70 dans la zone densément peuplée du sud-est du pays. Il s'étend aujourd'hui sur presque toutes les régions économiques et de manière plus forte dans la préfecture de Vo (région maritime), l'extrême nord du pays entre Dapaong et la frontière avec le Burkina Faso, l'est de la région de la Kara et la préfecture de Danyi dans l'Ouest de la Région des Plateaux. D'un autre côté, la perte de la fertilité des sols a été engendrée par la politique de développement agricole mise en œuvre depuis 1966 et dont les seuls critères d'évaluation étaient d'ordre macro-économique, ignorant les considérations environnementales.

49. **Dégradation des ressources hydriques.** La maîtrise insuffisante des ressources en eau et la pollution chimique et biologique des eaux continentales constituent les principaux problèmes qui caractérisent aujourd'hui le secteur de la gestion des ressources hydriques au Togo. Le Togo dispose

pourtant d'importantes réserves en eau. Les précipitations annuelles varient entre 900 et 1500 mm d'eau. Les eaux de surface occupent un volume annuel variant entre 8 et 12 milliards de m<sup>3</sup>. Les eaux souterraines représentent un volume de plus de 9 milliards de m<sup>3</sup> chaque année. C'est dire que face aux problèmes des pénuries d'eau pour l'alimentation humaine, animale et pour les cultures de contre saison, le secteur de l'offre est mal organisé et souffre du faible niveau des investissements par rapport à l'évolution continue de la demande. La capacité nominale des systèmes mis en place dans les différents milieux s'est révélée insuffisante suite à la forte croissance démographique des années 1980. Les réinvestissements nécessaires au renouvellement ou à l'extension des services n'ont pas suivi les mouvements de la population et de l'évolution du secteur industriel. Cela s'est traduit par une surexploitation des ressources sans trop de préoccupation des répercussions environnementales. Aujourd'hui les réserves aquifères du bassin sédimentaire côtier sont affectées par l'intrusion des eaux marines, ce qui constitue une sérieuse menace pour la couverture des besoins des populations et des installations industrielles de la zone. A divers degrés, les eaux de surface sont polluées par suite d'importants rejets sans traitement préalable des déchets domestiques et industriels.

50. **Dégradation du couvert végétal.** L'exploitation forestière et les activités agricoles constituent les deux principales sources de pressions sur la pérennité du couvert végétal au Togo. En effet, les produits ligneux (bois et charbon de bois) entrent pour 80% dans la satisfaction des besoins énergétiques du pays tandis que pour compenser la baisse des rendements agricoles, les paysans ont augmenté la superficie des terres cultivées. Les principaux impacts de cet état de la végétation sont essentiellement d'ordre écologique : perte de biodiversité non seulement par la disparition de certaines essences à haut pouvoir calorifique mais aussi par la modification et/ou la destruction de l'habitat de la faune sauvage ; perturbations climatiques liées à la disparition de l'effet modérateur de la végétation sur les températures et de son effet sur les précipitations ; envasement des cours d'eau par suite de la disparition des forêts galeries.

## 2.2.2 Potentiels impacts environnementaux du PRIMA

51. **Gestion des ressources naturelles.** Le PRIMA sera mis en œuvre dans des zones où les ressources naturelles sont déjà fortement dégradées, et où le processus de dégradation se poursuivra. Il est donc extrêmement important que le PRIMA renforce la gestion durable des ressources naturelles qui seront à la base des production agricoles appuyées notamment en contribuant à la promotion de bonnes pratiques agro-environnementales dans les bassins de production et en contribuant à la protection et la régénération du couvert végétal et à l'atténuation de l'érosion dans le cadre de l'aménagement durable des sous-bassins versants des zones de bas-fonds qui feront l'objet d'aménagement hydro-agricole. En effet, aussi bien au Bénin que au Togo, les zones boisées riches en ressources naturelles et biodiversité font face à de nombreuses pressions anthropiques (notamment liées à la défriche sur brulis) entraînant une modification importante du milieu naturel.

52. Étant donné les enjeux de gestion transfrontalière des ressources hydriques notamment, le PRIMA développera des collaborations avec l'Autorité du Bassin du Mono qui vise à mettre en place des mécanismes de gestion durable des ressources hydriques partagées. A ce titre le PRIMA veillera à ce que l'Autorité du Bassin du Mono s'approprie de ses objectifs et de sa logique d'intervention en tant que projet structurant impliquant le Bénin et le Togo en matière de mise en valeur des eaux du bassin, en vue de la proposition de modalités nouvelles de leur gestion pour le développement harmonieux et durable de nos deux Etats.

53. De manière globale, le PRIMA aura un impact à moyen et long terme positifs sur l'environnement par la réhabilitation et la gestion durable des sols des sous-bassins versants sur 16000 ha (i) limitant les phénomènes d'érosion et d'ensablement des cours d'eau, (ii) augmentant la fertilité des sols, (iii) valorisant le développement du couvert végétal et du couvert forestier dans le cadre de l'aménagement des sous-bassins versants à travers des actions de gestion durable et communautaires des forêts existantes et de développement de l'agroforesterie. Grâce à l'attention

apportée aux questions de nutrition, les actions du PRIMA dans le domaine de la gestion durable des sols et de l'eau contribueront à améliorer la production et la diversité alimentaire des ménages ruraux bénéficiaires.

54. **Aménagements hydro-agricoles.** Le PRIMA réalisera des ouvrages de maîtrise partielle et totale de l'eau à travers la réhabilitation et l'aménagement de 4000 ha de terres agricoles de bas-fonds déjà exploitées. Les impacts potentiels sur l'environnement seront négligeables étant donné que l'ensemble des bassins de production agricoles qui feront l'objet d'un aménagement hydro-agricole sont déjà exploités et cultivés par les populations locales et aussi étant donné que chaque aménagement hydro-agricole concerne des superficies inférieures à 100 ha. Le projet contribuera ainsi à améliorer les conditions d'exploitation des bas-fonds en améliorant les modalités de gestion de l'eau de surface et de la fertilité des sols.

55. Le PRIMA réalisera des Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES) dans le cadre des dossiers d'appel d'offre (DAO) des ouvrages hydro-agricoles. Dans sa conception, le PRIMA a veillé à (i) prévenir la perturbation des habitats naturels et autres écosystèmes, (ii) s'assurer que les zones sensibles et les zones d'intérêts écologiques ne soient pas, impactées directement ou indirectement et dans le cas contraire, que des mesures de sauvegarde de la biodiversité et des écosystèmes soient réalisées et que les suivi et études nécessaires soient mises en œuvre (PGES et EIES ex-post), (iii) sensibiliser les communautés rurales, spécialement sur les questions telles que les liens entre la destruction de la forêt, la perte de biodiversité, le changement climatique et la désertification.

56. **Intensification raisonnée.** L'intensification des techniques entraînera de potentiels impacts, notamment en termes de démultiplication des pratiques déjà existantes de dégradation du milieu et des ressources naturelles. Le PRIMA sensibilisera les communautés sur les avantages écosystémiques des milieux naturels par l'aménagement durable de 16 000 ha de sous-bassins versants en périphérie directe des 4 000 ha de bassins de production agricoles qui feront l'objet d'aménagement hydro-agricole, ainsi que sur les pratiques agro-écologiques d'intensification raisonnée des productions irriguées et pluviales, et de leur combinaison notamment à travers la promotion de l'usage raisonnable et associé des engrangements minéraux et organiques (notamment grâce au soutien au développement d'agro-entrepreneuriat de production et commercialisation de compost).

57. **Pollution phytosanitaire.** L'incitation à l'investissement dans l'agriculture induit par le PRIMA peut conduire à un usage accru de produits phytosanitaires, ayant de potentiels impacts sur les sols et les ressources en eau, notamment en raison de leur utilisation dans des zones irriguées. De plus, ces produits seront rendus plus accessibles par le renforcement des capacités de services agricoles des services techniques des Ministères en charge de l'Agriculture au Bénin et au Togo. Les conditions actuelles d'utilisation des produits phytosanitaires ne sont pas satisfaisantes et beaucoup de lacunes sont observées relativement à l'absence d'équipements de protection, au non-respect des dosages et des procédures d'utilisation de ces produits. À travers l'accompagnement technique des producteurs, le PRIMA contribuera significativement à l'amélioration des conditions d'utilisation des produits phytosanitaires par les producteurs bénéficiaires. De plus la qualité de ces produits est variable et leur usage est mal maîtrisé par les producteurs. Afin de limiter les risques liés à l'usage des produits phytosanitaires, deux stratégies seront employées :

- D'une part en travaillant sur les produits de synthèse : (i) par la reconnaissance des produits de qualité dans ce qui est disponible sur le marché ; (ii) par l'apprentissage de l'usage raisonnable de ces produits au niveau des CEP à destination de producteurs bénéficiaires ; (iii) par l'apprentissage des techniques de protection des utilisateurs et des consommateurs ;
- D'autre part et afin de limiter l'usage de ces intrants chimiques couteux, la valorisation des pratiques plus productives, plus profitables et d'adaptation aux changements climatiques basées sur l'agro-écologie telles que la rotation/association des cultures la valorisation des bio-pesticides locaux dans le cadre des itinéraires techniques dans les bas-fonds et de l'agroforesterie au niveau des sous-bassins versants.

**58. Amélioration de l'accès aux marchés et accompagnement d'initiatives économiques.**

Le PRIMA améliorera l'accès aux marchés par la réhabilitation de pistes rurales reliant les marchés aux bassins de production agricole et par la modernisation d'infrastructures de marché agricole existant. Les potentiels impacts environnementaux de ces interventions peuvent être liés à (i) l'érosion du sol en raison de travaux incorrectement exécutés ou de défrichement et de rabotage de la route, entraînant des glissement de terrain et à l'érosion en ravin, et le renforcement des phénomènes d'envasements des masses d'eau voisines ; (ii) les dommages aux zones d'emprunt seront limités étant donné que le PRIMA réalisera uniquement des réhabilitations de pistes rurales déjà existantes sur des tronçons inférieurs à 10km; (iii) l'interruption des cours d'eau et le drainage, augmentant le risque de crues des cours d'eau ; (iv) le développement de retenue d'eau, habitats propice au développement des vecteurs de maladies. Les potentiels impacts sociaux de ces interventions peuvent être liées à (i) les risques sanitaires liés à la gestion des déchets solides et liquides au niveau des infrastructures de marché ; (ii) les risques sanitaires liés à la propagation du VIH/SIDA en raison de l'afflux de transporteurs sur les marchés agricoles.

59. Pour prendre en compte ces potentiels impacts des infrastructures, le PRIMA réalisera des Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES) dans le cadre des dossiers d'appel d'offre (DAO) relatifs à la réhabilitation de pistes rurales et la modernisation des infrastructures existantes de marché agricole. Le PRIMA réalisera au cours des EIES, la définition pour les différents investissements des :

- (a) mesures géotechniques: le choix de l'implantation des infrastructures de marchés et des pistes rurales et les dispositions relatives aux opérations de construction et d'entretien;
- (b) mesures socioéconomiques: Conception participative/consultative des pistes rurales à réhabilitées en priorité; Lutte contre les maladies par l'évaluation des vecteurs de maladies et des mesures à mettre en œuvre; Participation de la population et d'entreprises locales; Évaluation des choix technologiques; Planification de la maintenance des pistes et des marchés;
- (c) mesures hydrologiques: Mesures de lutte contre l'érosion; Travaux de drainage et franchissement des cours d'eau; Création et restauration des zones d'emprunt ; Prévoir des zones tampons pour les cours d'eau pour éviter les contaminations ;
- (d) mesures d'aménagement du territoire : Points de traversée ; Prévention des sinistres et reprise après un sinistre – gestion de risque.

60. **Interventions localisées en dehors des aires protégées.** L'identification et la localisation définitive des sites d'intervention du PRIMA (infrastructures de marchés, pistes rurales à réhabiliter, aménagements hydro-agricoles des bas-fonds, aménagements durables des sous-bassins versants) ont permis de confirmer le fait que aucune activité ne sera réalisée à l'intérieur ou à proximité d'une Aire Protégée disposant d'une réglementation au niveau national (Parc National, Réserve de Faune, Forêt Classée) et au niveau international (zones humides d'importance internationale classée comme site Ramsar).

## **2.2.3 Tendances et impacts du changement climatique**

### **2.2.3.1 Situation du changement climatique au Bénin**

#### **Caractérisation du climat**

61. Le Bénin est situé dans la zone de convergence intertropicale et a un climat de savane tropicale avec des températures mensuelles moyennes de 26-31 °C. Dans l'extrême nord, le climat est semi-aride chaud et les températures peuvent atteindre 45 ° C. Les précipitations varient à travers le pays, allant de 700 mm au nord à 1400 mm au sud (voir carte sur la variation des précipitations moyennes ci-dessous). Le climat alterne entre deux séries de vents puissants, la mousson de l'Océan Atlantique, qui apporte la saison fraîche et humide, et le vent de l'Harmattan du

Sahara, qui souffle pendant la saison sèche. Les effets de la mousson diminuent vers le nord du pays, tandis que l'impact de l'Harmattan diminue vers le sud du Bénin.

62. Le Bénin a ainsi trois zones climatiques:

1. Une zone soudanienne caractérisée par un profil pluviométrique unimodal et une saison des pluies de avril à octobre, avec un pic entre juin et septembre. La période de croissance végétative est inférieure à 145 jours, coïncidant avec la saison des pluies. La pluviométrie annuelle moyenne est inférieure à 1 000 mm et l'humidité relative moyenne est de 54,9%. La température annuelle moyenne est de 27,5 ° C.
2. Une zone soudano-guinéenne caractérisée par un profil pluviométrique unimodal culminant entre mai et octobre, avec une pluviométrie annuelle moyenne de 900 – 1 100 mm. La période de croissance végétative est d'environ 200 jours, pendant la saison des pluies. La température annuelle moyenne varie entre 21,2 ° C et 32,5 ° C et l'humidité relative varie entre 45,5% et 87,1%.
3. Une zone guinéenne caractérisée par un profil pluviométrique bimodal et la période de croissance végétative est de 240 jours. La principale saison des pluies dure de avril à juin et la courte saison des pluies de septembre à novembre. Les précipitations annuelles moyennes sont de 1 200 mm à 1 400 mm. La température moyenne varie entre 25 ° C et 29 ° C et l'humidité relative entre 69% et 97%.

#### Evolution récente du climat

63. Au cours des trois dernières décennies, des changements dans les températures et les précipitations ont été observés au Bénin, entraînant une augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements extrêmes. Ces changements observés sont les suivants :

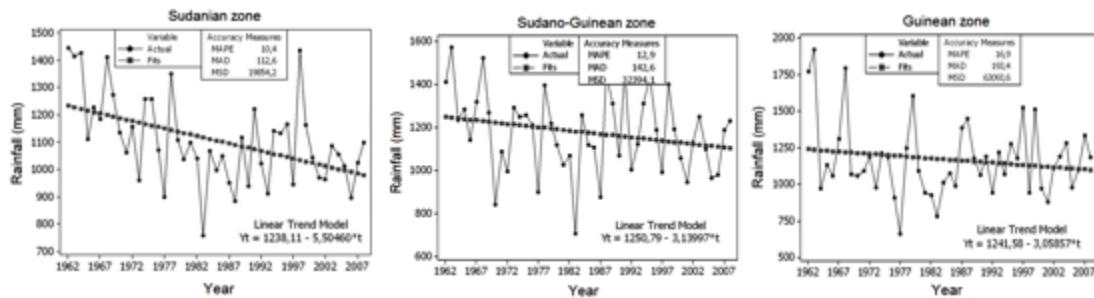
- **Diminution du nombre de jours avec précipitations:** au cours de la période 1971–2000, le nombre de jours avec précipitations a constamment diminué au Bénin. Cela a réduit la durée de la saison des pluies dans le nord du Bénin et retardé le début de la principale saison des pluies dans le sud du Bénin.
- **Augmentation des températures moyenne:** la température annuelle moyenne au Bénin a augmenté de 1 °C depuis 1995. Les changements de température ont été les plus notables dans le nord du pays.
- **Augmentation de la fréquence des épisodes pluvieux extrêmes provoquant des inondations plus fréquentes:** entre 1985 et 2010, l'ensemble du pays a été touché par plusieurs inondations qui ont entraîné des pertes de vie et de revenus, et des dommages aux infrastructures et aux cultures.<sup>180</sup>
- **Augmentation de la fréquence des sécheresses:** les épisodes de sécheresse sont devenus plus fréquents, en particulier dans la partie nord du Bénin. Cela a entraîné une baisse importante des rendements des cultures. Dans le sud du Bénin, le régime pluviométrique bimodal est devenu de plus en plus affecté par l'apparition de poches de sécheresse pendant les saisons des pluies, entraînant également des pertes de récoltes.

---

<sup>180</sup> Gouvernement du Benin (2011), Seconde Communication Nationale sur le Changement Climatique

### Tendances des précipitations

Au cours des cinq dernières décennies, le Bénin a connu une baisse générale des précipitations annuelles moyennes pour les zones climatiques soudaniennes, soudano-guinéennes et guinéennes<sup>181</sup>.



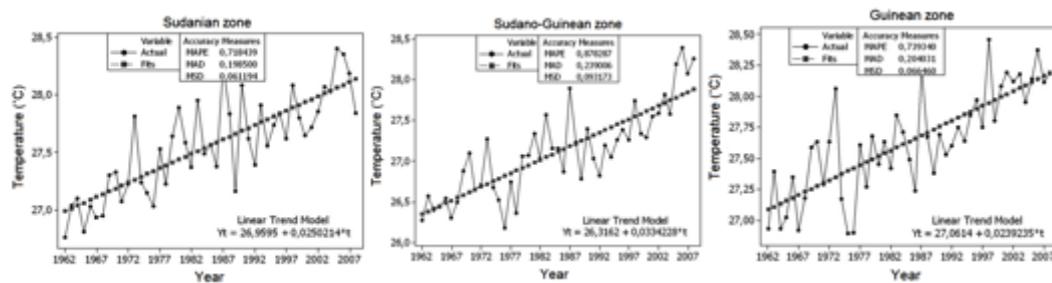
**Figure 1. Tendances des précipitations annuelles moyennes dans les trois zones climatiques du Bénin entre 1960 et 2008**

64. La diminution des précipitations annuelles moyennes est plus prononcée dans la zone soudanaise (réduite de 1 220 mm en 1962 à 1 100 mm en 2008) que dans les deux autres zones climatiques, avec une baisse annuelle moyenne d'environ 5,5 mm par an. Une diminution du nombre de jours de précipitations par an a également été observée, reflétant une réduction de la durée de la saison des pluies dans le nord du Bénin et un retard dans le début de la principale saison des pluies dans le sud du Bénin. Enfin, la variabilité des régimes pluviométriques au sein de chaque zone climatique a augmenté de la manière suivante :

- réduction de la durée de la saison des pluies, notamment dans la zone soudanaise. Le début de la saison des pluies a été retardé jusqu'à deux mois à plusieurs reprises au cours des deux dernières décennies, ce qui affecte négativement le calendrier de la production agricole;
- interruption soudaine des précipitations pendant la saison des pluies, appelée poche de sécheresse;
- brouillage de l'écart entre les deux saisons des pluies généralement distinctes dans la zone guinéenne, ce qui augmente la fréquence des inondations.<sup>182</sup>

### Tendances des températures

65. Depuis 1960, les trois zones climatiques du Bénin ont connu une augmentation de la température moyenne annuelle<sup>183</sup>.



<sup>181</sup> Ganglè C.P. et al. (2011) Tendances climatiques passées, modélisation, perceptions et adaptions locales au Bénin. Climatologie. 8: 27-40

<sup>182</sup> Gouvernement du Benin (2011), Seconde Communication Nationale sur le Changement Climatique

<sup>183</sup> Ganglè C.P. et al. (2011) Tendances climatiques passées, modélisation, perceptions et adaptions locales au Bénin. Climatologie. 8: 27-40.

**Figure 2. Tendances des températures annuelles moyennes dans les trois zones climatiques du Bénin entre 1960 et 2008**

66. La température annuelle moyenne dans les trois zones climatiques a augmenté de plus de 1°C au cours des 48 dernières années. Bien que la variabilité interannuelle de la température soit différente entre les trois zones climatiques, rien n'indique que cette variabilité ait augmenté au cours des dernières décennies dans aucune des zones.<sup>184</sup>

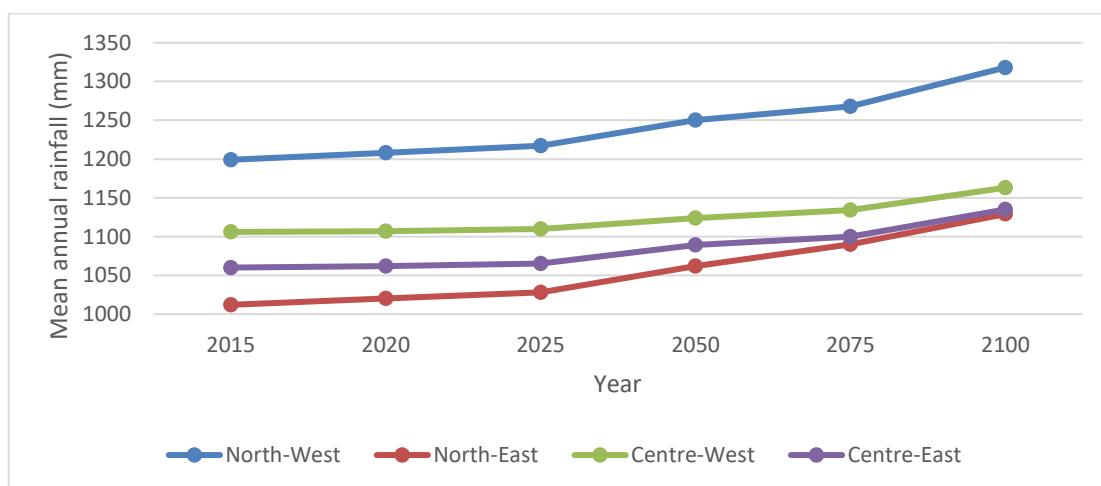
Dangers climatiques récents et événements extrêmes

67. La fréquence des événements météorologiques extrêmes a augmenté au Bénin au cours des dernières décennies, faisant des victimes, affectant négativement les moyens de subsistance et endommageant les infrastructures. Cette augmentation est attribuée en partie au changement climatique. Des sécheresses notables ont été enregistrées en 1977 et 1984, tandis que de grandes inondations se sont produites en 1962, 1968, 1988, 1997, 1998, 2010 et 2013.

Changements prévus dans les caractéristiques des précipitations

68. Pour prévoir les futurs changements climatiques au Bénin, les scénarios A1B et B1 proposés par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ont été utilisés par le Bénin<sup>185</sup>.

69. Les modèles climatiques indiquent que les précipitations annuelles moyennes devraient augmenter jusqu'en 2100 dans le nord et le centre du Bénin. Malgré cette augmentation des précipitations, il est également prévu que la saison des pluies deviendra plus courte et la saison sèche plus longue. Cela suggère une fréquence accrue des épisodes pluvieux extrêmes et une augmentation de l'occurrence et de l'intensité des inondations.



**Figure 3. Changements prévus des précipitations annuelles moyennes pour le Centre et le Nord du Bénin jusqu'en 2100**

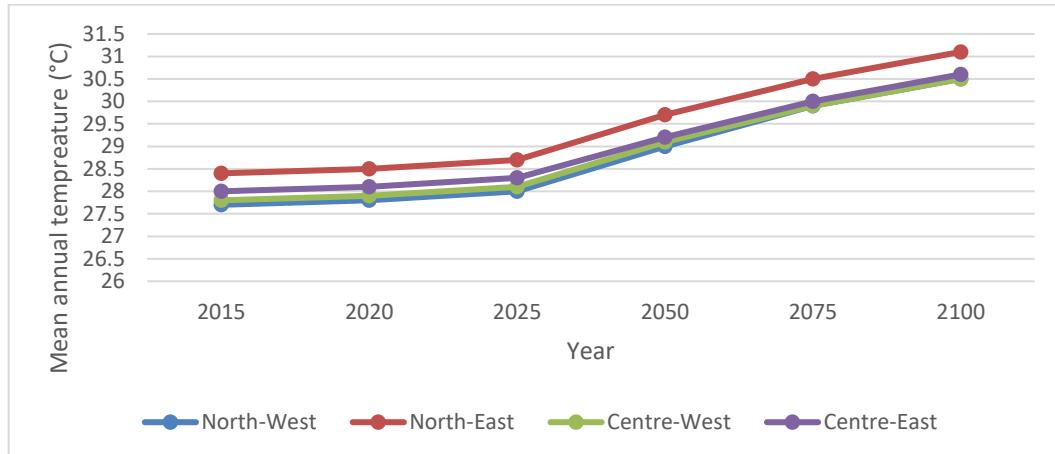
70. Le déficit actuel en eau dans le nord du Bénin devrait être aggravé par la réduction de la disponibilité de l'eau souterraine. Par exemple, une réduction prévue des précipitations dans le bassin versant du fleuve Niger - situé à l'extrême nord-est du Bénin - affectera négativement la quantité d'eau disponible pour l'irrigation et d'autres usages domestiques et industriels. Dans le centre et le sud du Bénin, l'augmentation des précipitations dans le bassin versant de l'Ouémé entraînera probablement une fréquence et une intensité plus élevées des inondations.

<sup>184</sup> Gouvernement du Benin (2011), Seconde Communication Nationale sur le Changement Climatique

<sup>185</sup> Gouvernement du Benin (2011), Seconde Communication Nationale sur le Changement Climatique

### Changements prévus des caractéristiques de température

71. Le nord et le centre du Bénin connaissent actuellement un taux d'augmentation de la température plus élevé que le reste du pays. Cette tendance devrait se poursuivre dans les conditions futures du changement climatique. Les parties nord et centrale du Bénin devraient connaître une augmentation de la température de  $\sim 2,7^{\circ}\text{C}$  entre 2015 et 2100. Des températures plus élevées augmenteront à leur tour l'évapotranspiration, entraînant des sécheresses plus graves.



**Figure 4. Changements prévus des températures annuelles moyennes pour le Centre et le Nord du Bénin jusqu'en 2100**

### Impacts du changement climatique

72. **Impacts sur les ressources en eau.** Les ressources en eau du Bénin seront affectées par l'augmentation prévue des températures et les changements de saisonnalité des précipitations. Par exemple, des études sur l'Ouémé, le plus grand fleuve du Bénin, ont démontré que les impacts du changement climatique sur les écosystèmes fluviaux pourraient avoir de lourdes conséquences. En effet la qualité de l'eau dans l'Ouémé est affectée négativement par l'érosion des sols, le manque de stations de traitement des eaux usées et l'utilisation de quantités importantes d'engrais dans les zones cotonnières. Cette pollution de l'eau combinée au régime d'écoulement actuel - débits très faibles en saison sèche et pluies torrentielles et charges sédimentaires élevées en saison humide - signifie qu'il existe un risque d'eutrophisation tout au long de l'année. Cette situation sera exacerbée par la diminution des apports et la réduction de la recharge des eaux souterraines en raison du changement climatique. La réduction de la quantité et de la qualité de l'eau entraînera une insécurité alimentaire accrue à mesure que les rendements agricoles diminuent<sup>186</sup>.

73. **Impacts sur l'agriculture.** Le secteur agricole au Bénin est sensible aux impacts du changement climatique car il est principalement pluvial. Le secteur sera affecté négativement par des changements dans les saisons des pluies dans le centre et le nord du Bénin, une augmentation des températures et des épisodes pluvieux extrêmes plus fréquents. Des sécheresses plus fréquentes et une plus grande variabilité inter-saisonnière des précipitations provoqueront des changements dans le calendrier agricole dans le centre et le nord du Bénin. L'augmentation des températures et la diminution des précipitations affecteront négativement les rendements agricoles. En outre, des épisodes de pluies excessives endommageront les cultures et les infrastructures. Ces impacts seront aggravés par une gestion non durable des terres. Les conséquences en termes de réduction de la sécurité alimentaire seront importantes en raison du taux de croissance démographique élevé au

<sup>186</sup> Gebremariam, S.Y., Martin, J.F., DeMarchi, C., Bosch, N.S., Confesor, R. and Ludsin, S.A., 2014. A comprehensive approach to evaluating watershed models for predicting river flow regimes critical to downstream ecosystem services. *Environmental Modelling & Software*, 61, pp.121-134.

Bénin. A l'heure actuelle, des déficits alimentaires sont particulièrement observés dans les départements les plus touchés par la variabilité climatique situés au nord-ouest, au centre et au sud du Bénin.<sup>187</sup>

### **2.2.3.2 Situation du changement climatique au Togo**

#### Caractérisation du climat

74. Le Togo jouit d'un climat tropical sous influence de deux alizés : l'harmattan et la mousson. On distingue trois zones climatiques :

75. De la côte à 8° Nord, règne un climat subéquatorial caractérisé par deux saisons sèches et deux saisons pluvieuses de durées inégales. Les précipitations annuelles oscillent entre 800 et 1400 mm réparties entre les deux saisons de pluies. Le nombre de jours de pluies varie de 130 à 240 avec une humidité relative généralement forte fluctuant autour d'une moyenne de 90% et une température moyenne annuelle de 27°C.

76. Au-delà de 10° de latitude Nord règne un climat soudanien de type semi-aride, caractérisé par une saison de pluies de cinq mois pour une pluviosité de 900 à 1100 mm étalée sur 175 jours. Les températures varient entre 17 et 41°C en saison sèche et entre 22 et 34°C en saison des pluies avec une évaporation intense et une humidité relative variant entre 15 et 86%.

#### **Carte 13. Cartes climatiques du Togo (Gnon-Kondé et al., 1997)**

77. Entre ces deux zones climatiques règne un climat de type guinéo-soudanien correspondant à une zone de transition. Dans cette zone, les précipitations annuelles fluctuent entre 1400 et 1500 mm avec une température moyenne annuelle de 26,5°C. L'humidité relative moyenne varie entre 60 et 80%.

#### Evolution récente du climat

#### **Les études de tendance du climat au Togo sur la période 1961-2012 révèlent:**

- une augmentation de la température: sur la période 1961 à 2012 le Togo a enregistré un réchauffement d'environ 1°C et la période 1986 à 2012 est la plus chaude qu'a connue le Togo depuis 1961, par rapport à la période 1961-1985, avec des écarts annuels compris entre 0,7 et 1,2°C. Les mois de février, mars et avril, sont les mois les plus chauds avec des températures pouvant dépasser 35°C.
- une diminution de la pluviométrie: par rapport à la période de référence 1961-1985, les années 1986 à 2015 sont déficitaires, avec des réductions de pluies comprises entre 3 et 81mm.
- une diminution du nombre de jours de pluies
- une altération des régimes pluviométriques qui bouleverse les calendriers cultureaux.



Ces études ont révélé en outre une baisse du ratio Pluviométrie / Evapotranspiration potentielle (P/ETP), indice d'aridité, témoignant de la tendance à l'assèchement du climat. Paradoxalement des situations d'inondation ont été enregistrées, plongeant les communautés dans une confusion totale (TCN, 2015).

#### Tendances des précipitations

78. Les précipitations au Togo varient à la fois sur des échelles décennales et interannuelles, ce qui rend les tendances à long terme difficiles à déterminer. Les niveaux de précipitations ont été

<sup>187</sup> Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature de la République du Bénin, 2008, Programme d'Action National d'Adaptation aux Changements Climatiques du Bénin – PANA, 81 p

particulièrement prononcés dans les années 60 et sont tombés à des niveaux bas à la fin des années 70 et au début des années 80, comme dans la plupart des régions sahéliennes. Dans l'ensemble, cela a entraîné une tendance à la baisse de 2,3 mm par mois (2,4%) par décennie en moyenne de 1960 à 2006<sup>188</sup>.

#### Tendances des températures

79. La température moyenne annuelle du Togo a augmenté de 1,1 ° C depuis 1960, soit un taux moyen de 0,24 ° C par décennie. Le taux d'augmentation a été le plus rapide dans les régions du nord entre avril et juin, autour de 0,31 ° C par décennie. Les données de température quotidiennes indiquent que la fréquence des jours et des nuits «chauds» a augmenté de manière significative dans toutes les saisons. Le nombre moyen de jours «chauds» par an au Togo a augmenté de 57 (15,5% de jours supplémentaires) entre 1960 et 2003, plus fortement entre septembre et octobre, pendant la deuxième saison des pluies. Le nombre moyen de nuits «chaudes» par an a augmenté de 79 (21,5% de nuits supplémentaires) entre 1960 et 2003, là encore plus fortement au cours de la deuxième saison des pluies entre septembre et octobre. La fréquence des jours et des nuits «froids» a considérablement diminué depuis 1960 en toutes saisons. Le nombre moyen de jours «froids» par an a diminué de 21 (5,8% des jours) entre 1960 et 2003. Ce taux de diminution est plus rapide en été (juin-août) lorsque le nombre moyen de jours froids d'été a diminué de 2,5 jours par mois (8,1% des jours d'été). Le nombre moyen de nuits «froides» par an a diminué de 14 (4,0% des jours), et cette diminution est plus rapide en juin-août lorsque le nombre moyen de nuits froides a diminué de 2,8 nuits par mois.

#### Dangers climatiques récents et événements extrêmes

80. Les principaux risques climatiques auxquels le Togo est confronté sont les inondations, la sécheresse, la mauvaise répartition des pluies, les pluies tardives, les vents violents et l'érosion côtière<sup>189</sup>. Selon la NDC (2015), les secteurs qui seront les plus touchés par le changement climatique sont l'énergie, les ressources en eau, l'agriculture, la foresterie, l'affectation des terres, les établissements humains, la santé, la zone côtière. Partout au Togo, la sécheresse et les inondations constituent les plus grandes menaces de catastrophes naturelles:

- Entre 1925 et 1992, le Togo a subi 60 inondations qui ont causé des dommages aux infrastructures, ainsi que des pertes de vie importantes. Au cours de la dernière décennie, six inondations majeures ont causé d'importants dommages environnementaux, sociaux et économiques. Les lacunes de la gouvernance et l'absence de plans appropriés de préparation aux catastrophes ont gravement entravé la capacité du pays à faire face à ces risques. Les inondations successives ont lessivé des nutriments essentiels de la terre végétale, accéléré l'érosion et dégradé la qualité des terres arables;
- Les épisodes de sécheresse se produisent le plus souvent dans les régions de Kara et des Savanes, où les températures annuelles dépassent 40 ° C. Au cours des 60 dernières années, le Togo a connu trois sécheresses majeures (entre 1942-1943, 1976-1977 et 1982-1983) entraînant de graves famines. En plus des impacts environnementaux directs, tels que la dégradation des sols et la perte de biodiversité, les conséquences socio-économiques de ces événements comprennent une réduction des rendements agricoles, la mort du bétail, une réduction des revenus agricoles, une augmentation de la migration rurale-urbaine, une exacerbation de la famine et une recrudescence des maladies transmises par l'eau et les vecteurs.

<sup>188</sup> World Bank Climate Change Knowledge Portal  
<https://climateknowledgeportal.worldbank.org/country/togo>  
<sup>189</sup> World Bank & GFDRR, 2011, Climate risk and adaptation Togo Profile  
[https://climateknowledgeportal.worldbank.org/sites/default/files/2018-10/wb\\_gfdr\\_climate\\_change\\_country\\_profile\\_for\\_TGO.pdf](https://climateknowledgeportal.worldbank.org/sites/default/files/2018-10/wb_gfdr_climate_change_country_profile_for_TGO.pdf)

### Prévisions climatiques

81. Pour prévoir les futurs changements climatiques au Togo, dans le cadre de la formulation du plan national d'adaptation (2017), les projections climatiques réalisées avec le modèle SimClim2013 version 3.0.1 ont été retenues.

82. Selon les observations du climat au Togo sur la période 1961-2012, le réchauffement est sans équivoque et des changements d'envergure du climat sont déjà observés : un réchauffement de 1°C par rapport à la période 1961-1985, avec des écarts annuels compris entre 0,7 et 1,2°C ; des réductions de cumuls annuels de pluies comprises entre 3 et 81 mm avec toutefois une reprise des précipitations constatée dans certaines stations depuis 2005.

83. Cette tendance à l'accroissement des pluies concomitamment avec le réchauffement climatique semble se confirmer dans les projections climatiques aux horizons 2025, 2050, 2075 et 2100. En effet, il ressort des scénarios développés que le réchauffement du climat au Togo se poursuivrait avec des hausses de températures moyennes entre +0,9 et +4,5°C selon l'hypothèse pessimiste et entre +0,6 et +0,9°C selon l'hypothèse optimiste. Soit des variations comprises entre 3,21% et 16,87% selon l'hypothèse pessimiste et entre 2,81% et 4,02% selon l'hypothèse optimiste.

84. Du point de vue des précipitations, on enregistrerait également des hausses entre +6 et +29 mm selon le scénario pessimiste et entre +5 et +7 mm selon le scénario optimiste. Ceci correspond à des variations comprises entre 0,12% et 0,55% selon l'hypothèse pessimiste et entre 0,10% à 0,14% selon l'hypothèse optimiste.

85. L'analyse des scénarios révèle que le réchauffement serait plus faible sur les monts du Togo et augmenterait progressivement, à la fois, vers le nord et vers le sud du pays, tandis que les cumuls annuels de pluies y seraient plus importants et diminuerait progressivement, à la fois, vers les périphéries. Au plan régional, la région des Plateaux enregistrerait le plus faible réchauffement par rapport à l'extrême nord du pays englobant les préfectures de Tone, Tandjoaré, Kpendjal, et Cinkassé où les hausses de températures seraient les plus fortes.

86. Malheureusement, ces scénarios climatiques ne permettent pas d'appréhender les modifications pouvant intervenir au niveau de la répartition des précipitations. Cependant il apparaît que le climat au Togo devrait s'assécher davantage. Cette tendance à l'assèchement peut s'expliquer par les augmentations trop faibles des précipitations pour compenser l'augmentation de l'évapotranspiration résultant des fortes augmentations de températures.

### Impacts du changement climatique

87. **Impacts sur les ressources en eau.** La vulnérabilité aux effets des changements climatiques se manifeste par une surexploitation de l'aquifère dans la zone de Lomé, ce qui se traduirait notamment par une augmentation de la salinité de l'eau dans les aquifères exploités. Les changements climatiques entraînent aussi une tendance à la baisse accentuée des écoulements et du niveau de recharge des nappes souterraines. Une simulation d'une diminution du potentiel hydrique de 5% à l'horizon 2025 et de 10% à l'horizon 2050 entraînera un déficit qui s'accentuera dans la même proportion dans toutes les régions économiques du pays. La demande moyenne annuelle actuelle d'eau de surface étant faible, un accroissement du prélèvement des ressources de surface de 15% à 50% à l'horizon 2030, retarderait l'épuisement des ressources souterraines de la région maritime de 8 ans pour le scenario extrême et de 9 ans pour le scenario moyen et celle des autres régions pourront subsister au-delà de 2100.

88. Dans ces conditions, le pays fera face à de grandes difficultés à couvrir les besoins nationaux en eau potables. Les changements climatiques auront des conséquences sur la prolifération des végétaux flottants (salade d'eau, jacinthe d'eau, etc.) du fait de la réduction de la vitesse d'écoulement des cours d'eau, du changement de leur température ainsi que la détérioration de la

qualité des eaux. Ces végétaux offrent des conditions idéales pour la multiplication des vecteurs des maladies liées à l'eau comme le paludisme et asphyxient les plans d'eau des zones humides.<sup>190</sup>

89. **Impacts sur l'agriculture.** Dans la filière de production végétale, les changements climatiques entraînent dans les zones de production de café et cacao, la prolifération des insectes nuisibles comme les mirides et les criquets puants, et l'apparition de maladies dont les principales sont le dépérissement nécrotique du cafier et pour le cacaoyer le swollen shoot et la pourriture brune avec pour impacts la diminution des rendements, des recettes d'exportation et donc du PIBA.

90. Les céréales (maïs et sorgho spécifiquement), qui constituent la base de l'alimentation de la population togolaise, sont particulièrement vulnérables à cause de leur forte sensibilité au stress hydrique, surtout au stade de la floraison. Ainsi, l'impact du déficit hydrique sur ces cultures peut provoquer une diminution de la productivité entraînant une réduction de l'offre des denrées alimentaires, qui s'accompagnera d'une flambée de prix. En outre, l'excès de pluie entraînera la prolifération de micro-organismes parasites des plantes et des insectes ravageurs dans les zones inondées ; aussi, dans celles-ci, se développeront des champignons et bactéries qui s'attaqueront au système racinaire des plantes, entraînant le flétrissement des spéculations inondées.

91. Au niveau de la filière de l'élevage, le déficit hydrique et l'assèchement du climat entraîneront le tarissement des points d'abreuvement des animaux, la dégradation des pâturages, la mort du cheptel, la baisse des revenus des pasteurs et agro-pasteurs et l'exode rural. L'abondance de pluies favorisera la recrudescence de certaines maladies, notamment la peste aviaire, la trypanosomiase chez les bovins en particulier les zébus.<sup>191</sup>

92. **Impacts sur l'affectation des terres et sols.** Les effets attendus sont relatifs aux processus de lessivage et de latérisation des sols. L'augmentation de la pluviométrie pourrait s'accompagner de l'augmentation de l'écoulement des eaux surtout en zones de montagnes et de collines. Les fortes pluies érodent les flancs des collines et montagnes exposés suite à la disparition du couvert végétal. Ce phénomène déjà observé tout au long de la chaîne de l'Atakora pourrait s'accentuer. Le processus de latérisation déjà observable à l'Est de la région des Plateaux (préfectures de l'Est Mono et Moyen Mono) pourrait s'intensifier avec l'effet combiné des hautes températures et de la diminution de l'humidité des sols ferralitiques. Il en résultera une aggravation de la dégradation des terres, réduisant ainsi la disponibilité en terres pour l'agriculture notamment.

## 2.2.4 Adaptation au changement climatique

### 2.2.4.1 Priorités d'adaptation au changement climatique au Bénin

93. Les principales options d'adaptation du secteur de l'agriculture du Bénin qui ont été recommandées lors de l'élaboration du PANA sont les suivantes<sup>192</sup> :

- Renforcement du réseau national d'observation du climat;
- Mise en place d'un système agro-climatologique d'alerte rapide;
- Amélioration des systèmes de production agricole alimentaire;
- Diversification des sources de revenus des ménages ruraux;
- Gestion intégrée et participative des bassins versants;
- Développement de la pêche lagunaire et de la pisciculture;
- Développement de l'élevage des petits ruminants et de la volaille;
- Appui à la gestion communautaire de la transhumance.

<sup>190</sup> République Togolaise, 2017, Plan d'Action National d'Adaptation au Changement Climatique, 123 p

<sup>191</sup> République Togolaise, 2017, Plan d'Action National d'Adaptation au Changement Climatique, 123 p

<sup>192</sup> Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature de la République du Bénin, 2008, Programme d'Action National d'Adaptation aux Changements Climatiques du Bénin – PANA, 81 p

94. Face aux impacts des changements climatiques, les populations rurales du Bénin ont développé les stratégies d'adaptation suivantes<sup>193</sup> :

- Augmentation des surfaces cultivées;
- Semis échelonnés et semis répétés;
- Utilisation intensive des intrants;
- Aménagements antiérosifs;
- Utilisation des variétés à cycle court;
- Modification de l'ordre des semis;
- Valorisation des bas-fonds;
- Installation de mares d'eau artificielles;
- Diversification des sources de revenus.

#### **2.2.4.2 Priorités d'adaptation au changement climatique au Togo**

95. Les principales options d'adaptation du secteur de l'agriculture et de la gestion des ressources naturelles du Togo qui ont été recommandées lors de l'élaboration du Plan Nation d'Adaptation en 2017 sont les suivantes<sup>194</sup> :

- Construction et/ou réhabilitation des retenues d'eau pour la micro-irrigation, l'abreuvement du bétail en milieu rural dans toutes les régions;
- Définition et aménagement des couloirs et des zones de transhumance;
- Renforcement de la gestion intégrée de la fertilité des sols;
- Promotion de variétés résilientes aux changements climatiques;
- Amélioration de la gestion de l'eau agricole;
- Reboisement et protection des zones à écosystème fragile (flancs de montagne, berges des cours d'eau) pour lutter contre les inondations, les vents violents et l'érosion' .

#### **2.2.5 Risques climatiques potentiels pour le PRIMA et ses bénéficiaires**

96. **Amélioration de la gestion de l'eau agricole.** Le PRIMA appuiera la réalisation d'aménagement hydro-agricole dans des zones de bas-fonds afin d'améliorer la gestion de l'eau et d'obtenir une maîtrise partielle ou totale des eaux de surface dans le cadre d'irrigation de sites de moins de 100ha déjà exploités par les agriculteurs familiaux, permettant ainsi de faire face aux évolutions climatiques liés à la diminution de la pluviométrie, à perturbations du rythme des précipitations, aux épisodes de sécheresse et aux inondations.

97. **Préservation du couvert végétal pour une meilleure résilience climatique.** Le PRIMA appuiera l'aménagement durable des sous-bassins versants situés à proximité directe des bas-fonds de production agricole qui feront l'objet d'aménagement hydro-agricole en soutenant des actions de gestion durable et communautaire des forêts existantes, de développement de l'agroforesterie et de création de plantations d'arbres fruitiers permettant ainsi de protéger et régénérer le couvert forestier et d'engager les communautés dans des stratégies locales d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Cette approche sera cruciale pour garantir la durabilité des ressources en eau et atténuer les phénomènes de dégradation des terres agricoles (érosion des terres en amont, envasement des basses terres).

98. **Agriculture clima-to-résiliente.** L'intensification raisonnée des techniques agricoles par la mise en œuvre de techniques agro-écologiques dans les bas-fonds qui feront l'objet d'aménagements hydro-agricoles, de gestion durable de la fertilité des sols, d'agroforesterie dans les sous-bassins versants et de gestion durable des eaux et des sols permettra d'augmenter la productivité et d'accompagner la diversification de l'agriculture familiale, de renforcer les capacités d'adaptation aux chocs climatiques de l'agriculture familiale et de contribuer à la mise en œuvre des priorités

<sup>193</sup> Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable, GIZ, 2019, Etude de vulnérabilité sectorielle face aux changements climatiques au Bénin – Secteur: Agriculture, 99p

<sup>194</sup> République Togolaise, 2017, Plan d'Action National d'Adaptation au Changement Climatique, 123 p

d'adaptation du secteur de l'agriculture au changement climatique tels que définis par les gouvernements du Bénin et du Togo. L'augmentation des températures favorisera le développement des ravageurs et des maladies qui sera atténué par la mise en œuvre de techniques de valorisation des rotations/associations des cultures, d'utilisation raisonnée de pesticides et la promotion des biopesticides ainsi que la création d'infrastructure de stockage et de transformation.

99. **Emission de gaz à effet de serre.** Les interventions proposées par le PRIMA permettent d'envisager d'une part une réduction de l'émission de CO<sub>2</sub> (à travers la réduction des feux de brousse et des défrichements notamment sur les terres des sous-bassins versants) et de méthane (à travers maîtrise de l'eau dans les bas-fonds) et d'autre part une accumulation de carbone dans les sols (notamment par l'accroissement de la teneur en matière organique des sols cultivés) et dans les zones de forêt gérées par les communautés de manière durable, les zones de développement de l'agroforesterie et la création de plantations d'arbres fruitiers dans le cadre de l'aménagement durable des sous-bassins versants. Les externalités environnementales du PRIMA ont été estimées avec l'outil EX-ACT développé par la FAO pour estimer le bilan carbone de projets en évaluant leur impact sur les activités agricoles, forestières et autres activités qui utilisent la terre, dites AFOLU. Pour le PRIMA, les calculs sont basés sur les caractéristiques de la zone agro-écologique du Bénin et du Togo (zone tropicale humide avec des sols LACs), ainsi que l'utilisation et la gestion des terres dans les situations avec et sans projet. Le fichier EX-ACT tool est disponible en annexe de la présente Note SECAP du PRIMA.

100. Les changements amenés par les activités du PRIMA ont été inclus dans les différents modèles de l'outil, notamment i) la gestion durable des forêts communautaire des sous-bassins versants permettant d'éviter la déforestation, ii) l'installation de nouvelles plantations d'arbres fruitiers et iii) des cultures améliorées avec des émissions de gaz plus faibles. Le bilan de carbone du PRIMA est positif et important ; les activités du PRIMA permettent d'atténuer l'émission de 2,1 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> sur une durée de 20 ans.

101. **Adaptation au changement climatique.** Le PRIMA prendra en compte les problèmes liés au changement climatique en proposant diverses mesures d'adaptation en fonction des problématiques des sites d'intervention. Les principales activités d'adaptation seront :

- la gestion durable des écosystèmes forestiers et la préservation du couvert végétal dans le cadre de l'aménagement durable des sous-bassins versants (16 000 ha) afin de conserver les services éco systémiques (cycle de l'eau) bénéfiques à la résilience climatique des agrosystèmes exploités dans leurs proximité et dans les fonds de vallées des sous-bassins versants;
- les mesures de gestion durable des eaux et des sols et des techniques agro-forestières permettent un meilleur captage et une meilleure infiltration des eaux pluviales, la réduction des phénomènes d'érosion. Elles seront gérées par des associations d'usagers de l'eau et des ressources naturelles;
- les aménagements hydro-agricoles des bassins de production (4000 ha) permettent d'assurer un meilleur contrôle de l'eau (partiel ou total) pour les cultures irriguées, de sécuriser la production et d'augmenter la résilience aux conséquences des changements climatiques (sécheresse et inondations);
- la construction d'infrastructures de marché, de stockage et de transformation ainsi que la réhabilitation de pistes rurales respecteront les normes de construction et de réhabilitation d'infrastructures permettant leur résilience au changement climatique et permettront par cette connectivité, de limiter les pertes liées aux ravageurs et à la pourriture des produits;
- la diffusion des connaissances concernant les pratiques plus profitables et d'adaptation au changement climatique telles que les rotations/associations culturales, de bio-pesticides et un appui conseil de proximité vont permettre de limiter le risque de pertes liées aux ravageurs, maladies en raison de l'augmentation des températures;
- la facilitation de l'accès à l'information climatique par les agriculteurs familiaux à travers les partenariats entre les partenaires techniques de mise en œuvre du Programme et les radios

- communautaires pour assurer une diffusion efficace d'informations utile sur les enjeux environnementaux et climatiques et les stratégies d'adaptation locales;
- la diffusion des connaissances des systèmes intégrés élevage-agriculture, de la combinaison des agricultures irriguées et pluviales, de l'utilisation de semences améliorées, de l'association de cultures, des techniques d'amélioration de la fertilité des sols, de l'utilisation d'engrais raisonnable et d'un appui de proximité va permettre de renforcer la résilience des communautés face aux événements extrêmes liés aux changements climatiques.

### **2.3 Profil des groupes cible**

102. Le PRIMA cible les ménages les plus vulnérables, en mettant l'accent sur les femmes et les jeunes y compris les personnes en situation de handicap. Dans les ménages ciblés, il est prévu d'atteindre au moins 40% de femmes et 40% de jeunes. Comme présentés précédemment, ces groupes cibles sont souvent marginalisés et souffrent généralement en premier lieu de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire. Ils rencontrent également des difficultés pour accéder facilement aux facteurs de production, comme le crédit et le foncier.

103. Ainsi, pour contribuer à l'inclusion socio-économique, les interventions du PRIMA dans les bassins de production agricoles et les corridors commerciaux régionaux (Corridor Extrême Nord : Malanville au Bénin; Corridor Nord: Gando et Ketao au Togo et Djougou au Bénin; Corridor Centre et Centre-Sud: Kaboli et Anié au Togo et Glazoué au Bénin; Corridor Sud: Notsé au Togo et Bohicon et Dogbo au Bénin) accorderont une attention particulière à ces groupes cibles en:

- garantissant aux jeunes et aux femmes un accès privilégiés aux sites agricoles mis en valeur à travers des arrangements fonciers reconnus par les autorités locales et traditionnelles;
- en appuyant leurs initiatives entrepreneuriales avec un accompagnement et un financement adaptés surtout pour les jeunes;
- en renforçant les capacités des femmes dans différents domaines comme par exemple la production agricole durable et climato-résiliente, la valorisation économique des produits agricoles et des produits forestiers non ligneux et la sécurité alimentaire et nutritionnelle;
- en appuyant les jeunes et les femmes à développer des micros entreprises rurales;
- en développant des infrastructures marchandes et aménagements hydro-agricoles qui facilitent la diversification et la génération de revenus pour les jeunes et les femmes incluant les personnes en situation de handicap;
- en facilitant l'accès des personnes en situation de handicap à l'entreprenariat et aux services dans les marchés;
- en assurant que les infrastructures de marché qui feront l'objet de travaux de modernisation seront accessibles aux personnes handicapées. De plus des projets d'entreprenariat rural portés par des personnes handicapées seront soutenus et accompagnés par le PRIMA.

## **3 Analyse institutionnelle**

### **3.1 Cadre institutionnel**

#### **3.1.1 Cadre institutionnel du Bénin**

104. Au Bénin, la mise en œuvre des politiques environnementales est sous la responsabilité directe du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable. Ce Ministère a pour mission d'élaborer et d'assurer la mise en œuvre et le suivi évaluation de la politique et des stratégies de la République du Bénin en matière d'environnement, de gestion des changements climatiques, de reboisement, de protection des ressources naturelles et forestières, de préservation des écosystèmes, d'urbanisme, de protection des berges et des côtes, d'assainissement, d'habitat, de construction, du foncier et des domaines, de cartographie, du cadastre, de géomatique et de l'aménagement du territoire. Ce Ministère s'appuie sur l'Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE) qui a pour mission de concevoir, développer, appliquer, déployer des solutions fiables et adaptées aux problèmes environnementaux auxquels fait face le Bénin, dans leur diversité et leur dynamique, et d'en assurer

le suivi et le contrôle de qualité, en collaboration et en synergie d'action avec tous les acteurs de la vie socio-économique et culturelle du pays et de la sous-région.

105. Le Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable s'appuie dans ses missions sur la CNDD (Commission Nationale de Développement Durable), le CDCC (conseil départemental de concertation et de coordination), les cellules environnementales instaurées dans les ministères sectoriels (dont notamment la cellule environnementale du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche) et le collectif des ONG intervenant dans le domaine de l'environnement au sein de l'Organe de Concertation des structures non gouvernementales en Environnement.

106. Plusieurs autres ministères assument des responsabilités liées à la protection de l'environnement (Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau, Ministère de l'Industrie, des petites et moyennes entreprises, Ministère de la Santé Publique, Ministère du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le Ministère délégué Chargé des Travaux Publics, Transports et Urbanisme). Chacun de ces ministères joue un rôle dans les domaines de l'exploitation ou de la protection des ressources naturelles et de l'amélioration du cadre de vie.

### **3.1.2 Cadre institutionnel du Togo**

107. Au Togo, la mise en œuvre des politiques environnementales est sous la responsabilité directe du Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Protection de la Nature. Il a pour mission de mettre en œuvre la politique de l'Etat en matière de gestion de l'environnement et des ressources forestières; élaborer des règles relatives à la sauvegarde et la protection de l'environnement, la prévention contre les pollutions et nuisances et la prévention des risques et catastrophes naturelles; contrôler l'exécution et le respect des conventions internationales en matière d'environnement, ainsi que des dispositions de la loi-cadre sur l'environnement, du code forestier et de la loi sur la prévention des risques biotechnologiques; contrôler l'intégration des préoccupations environnementales dans les différentes politiques sectorielles et stratégies nationales de développement ; développer des moyens d'appui et d'encadrement des populations et des autres acteurs dans le cadre du reboisement et de l'aménagement des forêts; assurer la police transfrontière des mouvements de produits chimiques et de substances dangereuses.

108. Il existe aussi des organismes rattachés dont l'Agence Nationale de Gestion de l'Environnement (ANGE), la Commission Nationale de Développement Durable (CNDD), l'Office de Développement et d'Exploitation des Forêts (ODEF), le Fonds National pour l'Environnement (FNE), la Commission Nationale Consultative de Gestion des Ressources Forestières (CCGRF) et la plateforme nationale pour la réduction des risques et catastrophes.

109. En ce qui concerne les autres ministères, il convient de prendre en compte le Ministère chargé de l'Economie, des Finances et des Privatisations, le Ministère chargé de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, le Ministère chargé des Mines, de l'Equipement et des Postes et Télécommunications, le Ministère chargé de la Promotion Féminine, le Ministère chargé de l'Industrie, du Commerce, du Transport, le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales. Ils sont concernés à des degrés divers par les problèmes environnementaux. Cependant, tous ne semblent pas préoccupés par ces problèmes compte tenu des objectifs qui leur sont spécifiques et des moyens dont ils disposent. Ainsi la dimension environnementale n'est pas suffisamment prise en compte dans les politiques et stratégies sectorielles et les programmes et projets mis en œuvre. La plupart des ministères ne disposent pas de cadres et de techniciens compétents pour une prise en compte effective de l'environnement.

## **3.2 Politique environnementale**

### **3.2.1 Politique environnementale du Bénin**

110. Sur le plan de la politique environnementale, les principaux documents sont:

- Plan d’Action Environnemental (PAE) qui intègre les aspects liés à l’information éducation communication (IEC), la mise en place d’un cadre institutionnel et législatif sur l’environnement, la recherche action sur les terroirs, la gestion de la diversité écologique, la gestion des ressources en eau, l’amélioration du cadre de vie rural et l’amélioration du cadre de vie urbain;
- Le Programme National de Gestion de l’Environnement (PNGE) élaboré en 2001 insiste sur la nécessité d’une connaissance précise des ressources naturelles, base d’une gestion de l’environnement par écosystème;
- La Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) qui fait référence aux objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et les décline en axes d’intervention;
- La Stratégie de Développement à faible intensité de carbone et résilient aux changements climatiques 2016-2025;
- La Stratégie Nationale de Renforcement des Ressources Humaines, de l’Apprentissage et du Développement des compétences pour favoriser un Développement Vert, faible en émissions et résilient aux changements climatiques (2013).

111. L’intégration de l’environnement dans les actions du gouvernement se manifeste dans la planification des programmes et des projets en introduisant des critères environnementaux et d’aménagement du territoire dans les choix de localisation des projets, dans la formulation des projets d’investissement notamment par une meilleure participation, un meilleur suivi et des précautions environnementales et un choix des investissements sur la base de leurs impacts probables sur l’environnement, dans le choix des technologies utilisées en donnant la priorité aux technologies les plus efficaces dans la conciliation de l’environnement et de l’économie.

### **3.2.2 Politique environnementale du Togo**

112. En matière de politique de gestion de l’environnement, le Togo dispose aujourd’hui d’une Politique Nationale de l’Environnement, d’un Plan National d’Action pour l’Environnement (PNAE), d’une Politique Forestière (PFT), d’un Plan d’Action Forestier National (PAFN), d’un Programme National de lutte contre la Désertification (PAN), d’une Monographie de la Diversité Biologique et de communications nationales sur les changements climatiques, d’un Plan d’Investissement pour l’Environnement et les Ressources Naturelles et d’une Stratégie Nationale de Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts (REDD+).

113. La Politique Nationale de l’Environnement vise un accroissement des moyens de gestion rationnelle et d’exploitation équitable de l’environnement et des ressources naturelles mais aussi une meilleure orientation des interventions et des investissements par une priorité accrue à l’innovation, à la formation, à l’investissement mais surtout à un changement des méthodes en vue d’assurer un développement durable du Togo.

114. Le PNAE constitue un cadre stratégique pour une nouvelle conception du développement basée sur le respect de l’intégrité de l’environnement, l’utilisation durable des ressources, l’efficacité et l’équité économique et sociale, la solidarité avec les générations à venir. Sur cette base, le PNAE constitue désormais pour les décideurs, partenaires nationaux et internationaux un cadre de référence qui se traduit par des axes d’orientations stratégiques.

115. La politique forestière du Togo (PFT) a exprimé la vision globale des togolais par rapport au secteur forestier et a pris en compte les grandes orientations politiques. La PFT s’appuie sur la loi n°011 du 13 mars 2007 portant décentralisation, car vu l’état de dégradation actuel des ressources forestières, les politiques décentralisées prenant en compte les spécificités régionales et locales pourraient être efficaces dans la modification des tendances. Sur la base du diagnostic qui fait ressortir de nombreuses causes et conséquences de la dégradation des ressources forestières, des ressources en eau indispensables aux conditions d’existence de tous les écosystèmes forestiers, la politique forestière se propose qu’à «l’horizon 2035, le Togo atteigne une couverture forestière de 20%, couvre entièrement ses besoins en bois-énergie, conserve sa biodiversité et assure une protection durable des zones à risque ainsi que les habitats de faune».

### **3.3 Cadre législatif**

#### **3.3.1 Cadre législatif du Bénin**

116. Le Bénin dispose de lois en lien avec l'environnement, notamment sur l'utilisation des ressources naturelles comme l'eau, la terre, la forêt, la chasse, la pêche et l'exploitation minière. Initialement centré sur la gestion des espaces domaniaux (forêt, chasse, aires protégées). Il convient de souligner notamment:

- L'article 27 de la Constitution affirme que « toute personne a droit à un environnement sain, satisfaisant et durable et a le droit de le défendre. L'Etat veille à la protection de l'environnement »;
- La loi-cadre sur l'environnement n°98-030 du 12 février 1999:
  - exprime l'attachement du pays aux principes et accords internationaux en considérant l'environnement béninois comme patrimoine national partie intégrante du patrimoine de l'humanité;
  - légifère sur les principes fondamentaux universellement reconnus que sont: la participation des acteurs à la décision, la prévention et l'anticipation des actions pouvant porter atteinte à l'intégrité de l'environnement, le pollueur-payeur, l'équité dans l'information;
  - définit les dispositions relatives à la protection des milieux récepteurs et de la biodiversité, correspondant: (i) aux priorités identifiées par le PAE; (ii) aux lois et règlements comme la loi 93-009 du 2 juillet 1993 portant régime des forêts; (iii) aux décrets portant adhésion du Bénin aux accords, traités et conventions internationales;
  - opérationnalise à travers des décrets d'application les outils de gestion de l'environnement (Evaluation des Impacts Environnementaux, Evaluation Environnementale Stratégique, Audit d'Environnement, Audience Publique sur l'Environnement) et les normes et standards nationaux de qualité de l'environnement sous la coordination technique de l'Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE).
- Le décret N°2017-332 du 06 juillet 2017 portant sur l'organisation des procédures de l'évaluation environnementale en République du Bénin.

117. Une charte nationale sur la gouvernance environnementale a été approuvée par décret présidentiel n° 2004-273 le 12 mai 2004 et donne un cadre de partage des rôles et des responsabilités entre l'Etat, les communes et la société civile. Cette Charte vise à favoriser la recherche de solution par des processus de concertation pour une gestion partagée de l'environnement (art. 1 & 2).

118. Les gouvernements successifs du Bénin ont ratifié de nombreuses conventions et accords internationaux sur l'environnement :

- Convention africaine sur la conservation de la nature et des ressources naturelles (ratifiée en 1968);
- Convention sur la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel (ratifiée en 1982);
- Convention relative à la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage – CMS (ratifiée en 1986);
- Convention cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (ratifiée en 1994);
- Convention Cadre des Nations Unies sur la Désertification (ratifiée en 1994);
- Convention sur la diversité biologique et l'utilisation durable de ses éléments (ratifiée en 1994);
- Convention sur les zones humides, habitats des oiseaux d'eau – Convention Ramsar (ratifiée en 2000);
- Protocole de Kyoto à la Convention cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (ratifié en 2002);
- Convention de Vienne pour la protection de la Couche d'Ozone (ratifiée en 1985);

- Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrisse la couche d'ozone (ratifié en 1988);
- Convention internationale sur le commerce des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction – CITES (ratifiée en 1973);
- Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants – POP (ratifiée en 2001) ;
- Accord de Paris sur le Climat (ratifiée en 2016).

### **3.3.2 Cadre législatif du Togo**

119. La Constitution du 14 octobre 1992 a consacré à son article 41 le droit des citoyens à un environnement sain et confié à l'Etat le soin de veiller à la protection de l'environnement et des ressources naturelles. L'article 84 dispose que la loi fixe les règles concernant la protection, la promotion de l'environnement et la conservation des ressources naturelles; la création, l'extension et les déclassements des parcs nationaux, des réserves de faune et des forêts classées, le régime de la propriété.

120. Le cadre juridique de gestion des ressources naturelles est marqué par un ensemble de textes nationaux (législatifs et réglementaires) dont le degré de mise en application varie considérablement d'un secteur à l'autre. En effet, depuis 2008, le Togo s'est doté d'un arsenal juridique assez conséquent qui devrait lui permettre de gérer durablement ses ressources naturelles. Deux lois fondamentales ont été adoptées et promulguées en 2008. Il s'agit de la Loi n°2008-005 portant Loi-cadre sur l'Environnement du 30 mai 2008 et la Loi n°2008-009 portant Code Forestier du 19 juin 2008. Outre ces deux lois, la loi n°2007-011 relative à la décentralisation et aux libertés locales qui confie d'importantes attributions environnementales aux collectivités territoriales, contribue également à l'amélioration du cadre législatif de gestion des ressources naturelles et la biodiversité associée.

121. Sur le plan international, le Togo a signé ou ratifié plusieurs conventions, traités et accords relatifs à la protection de l'environnement comme:

- Convention relative à la conservation de la faune et de la flore à l'état naturel (1933);
- Convention internationale pour la protection des végétaux (1951);
- Convention africaine sur la conservation de la nature et des ressources naturelles (1968);
- Convention relative aux zones humides d'importance internationale – Ramsar (1971);
- Convention concernant la conservation du patrimoine culturel et naturel mondial (1972);
- Convention sur le commerce international des Espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction - CITES (1973);
- Convention relative à la coopération en matière de protection de l'environnement marin et côtier dans les régions de l'Afrique de l'Ouest et du Centre – Convention d'Abidjan (1981);
- Conventions des Nations Unies de Lutte contre la Désertification, les Changements Climatiques et la Diversité Biologique (1992).

## **4 Catégorie environnementale et sociale**

122. Le PRIMA ne devrait pas avoir d'impacts négatifs significatifs sur les plans environnemental et social. Il contribuera plutôt au renforcement de la résilience des systèmes de production agricole et des populations face aux changements climatiques, à la création d'emplois, à la diversification des revenus et au désenclavement des communautés rurales. Sur le plan environnemental, l'identification des sites d'interventions du PRIMA au Bénin et au Togo permet de confirmer qu'aucune action ne sera réalisée dans une aire protégée ou dans un site Ramsar. Les aménagements hydro-agricoles seront réalisés dans des zones de bas-fonds de moins de 100 ha et les tronçons des pistes rurales réhabilitées seront inférieurs à 10 km.

123. Les risques environnementaux identifiés précédemment seront atténués grâce à la mise en œuvre de mesures visant à promouvoir: (i) la gestion durable de l'eau et des sols ; (ii) l'utilisation raisonnée des produits phytosanitaires et des engrangements chimiques; (iii) le respect des normes environnementales au niveau des aménagements hydro-agricoles, des pistes rurales et

infrastructures de marchés; et (iv) la gestion durable des ressources naturelles sur les terres des sous-bassins versants (16 000 ha). Cette dernière mesure se traduira par des investissements importants sur la gestion durable des forêts communautaires, la lutte antiérosive et le développement de l'agroforesterie.

124. Sur le plan social, le principal risque reste l'accès, la possession et la concurrence sur les terres, notamment dans les zones de bas-fonds aménagées pour les femmes et les jeunes. Des mesures de prévention seront prises notamment: (i) en réalisant des diagnostics fonciers des zones réhabilitées (principalement dans les bas-fonds qui feront l'objet d'aménagement hydro-agricoles pour la riziculture et le maraîchage); et (ii) en appuyant la mise en place de structures de gestion inclusives aux femmes et aux jeunes (Association d'Usagers de l'Eau et des Ressources Naturelles).

125. Les mesures d'atténuation proposées permettront de sécuriser ces droits d'accès et de garantir un accès équitable aux terres agricoles aménagées pour les femmes et les jeunes. Globalement, les mesures d'atténuation des impacts cités ci-dessus permettront de mitiger leurs conséquences. Par conséquent, il est proposé que le PRIMA soit classé dans la **catégorie B**.

## 5 Catégorie du risque climatique

126. Dans les régions d'intervention du PRIMA au Bénin et au Togo, les populations rurales ont un système de production reposant sur la riziculture et le maraîchage dans les zones de bas-fonds, les cultures annuelles sur les terres de sous-bassins versants environnantes et l'exploitation des produits forestiers non ligneux, d'où leur vulnérabilité aux effets des changements climatiques au regard des impacts attendus sur l'agriculture et les autres activités dépendant de l'exploitation des ressources naturelles.

127. Le PRIMA cherchera à accroître la résilience climatique et environnementale à travers des interventions permettant une meilleure gestion de l'eau notamment à travers les aménagements hydro-agricoles, la promotion de la gestion intégrée et durable de la fertilité des sols, la diversification des productions agricoles, la promotion de modes de gestion durable des ressources naturelles et d'utilisation de variétés à cycles courts et climato-résilientes, l'accès à l'information climatique, ainsi que la valorisation des bonnes pratiques d'adaptation aux changements climatiques principalement axées sur la gestion durable des terres et des ressources hydriques et le respect des normes de construction adaptée au climat.

128. Pour la contribution à la réduction de l'émission de gaz à effet de serre, les interventions proposées permettent d'envisager d'une part une réduction de l'émission de CO<sub>2</sub> (réduction des feux de brousse et défrichements) et de méthane (maîtrise de l'eau dans les bas-fonds), et d'autre part une accumulation de carbone dans les sols (notamment pas l'accroissement de la teneur en matière organique des sols cultivés) et dans les zones forestières protégées et régénérées sur les terres de sous-bassins versants (gestion durable des forêts communautaires, création de plantations d'arbres fruitiers, agroforesterie et associations entre plantations d'arbres fruitiers et cultures annuelles). Le PRIMA intègre ainsi les risques climatiques dans sa conception et propose des solutions pour contribuer au renforcement de la résilience des communautés rurales. Malgré cela, le PRIMA dans son ensemble est considéré comme ayant **un risque climatique élevé** et une analyse plus approfondie du risque climatique est prévu avant le démarrage du programme Recommandations pour la mise en œuvre du PRIMA

## Gestion des griefs

Le PRIMA établira dans chacune des deux pays un processus d'engagement communautaire et fournira un accès à l'information sur une base régulière. Afin de réduire les conflits, le programme utilisera le mécanisme de réclamation mis en place par le FIDA, qui comprend une procédure de réclamation pour recevoir et faciliter le règlement des préoccupations et des réclamations concernant le non-respect présumé des politiques environnementales et sociales du FIDA ainsi que aspects des procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique dans le contexte des projets appuyés par le FIDA. La procédure permet aux plaignants touchés de voir leurs préoccupations

résolues de manière équitable et rapide grâce à un processus indépendant. Bien que le FIDA traite normalement les risques potentiels principalement grâce à son processus amélioré d'AQ / AQ et au moyen d'un appui à l'exécution des projets, il reste déterminé à: i) travailler de manière proactive avec les parties concernées pour résoudre les plaintes; (ii) veiller à ce que la procédure de plainte soit réactive et fonctionne efficacement; et iii) tenir des registres de toutes les plaintes et de leurs résolutions. De plus, le Cadre stratégique du FIDA appelle à faire en sorte que les projets et programmes favorisent l'utilisation durable des ressources naturelles, renforcent la résilience au changement climatique et reposent sur l'appropriation par les femmes et les hommes ruraux eux-mêmes afin d'atteindre la durabilité.

Les projets et programmes appuyés par le FIDA y compris le financement de d'autres partenaires OFID, sont conçus de manière participative, en tenant compte des préoccupations de toutes les parties prenantes. Le FIDA exige que les projets soient exécutés conformément à ses politiques, normes et garanties. Il appartiendra à l'UGP du projet, sous le contrôle du FIDA, de veiller à ce que toutes les parties prenantes concernées soient correctement informées du mécanisme de réclamation. Ce mécanisme sera mis à disposition par les ministères techniques déconcentrés en partenariat avec les collectivités locales et territoriales. Des exemplaires du manuel du mécanisme de règlement des griefs seront mis à disposition au niveau des villages. Il sera également affiché sur le site Web du projet et sur le site Web de l'entité d'exécution (FIDA). Les procédures de dépôt de la plainte sont disponibles sur le site du FIDA.

L'objectif de la procédure de réclamation du FIDA est de veiller à ce que des mécanismes appropriés soient en place pour permettre aux individus et aux communautés de contacter directement le FIDA et de déposer une plainte s'ils pensent être ou pourraient être affectés par un projet / programme financé par le FIDA se conformer aux politiques sociales et environnementales du FIDA et aux aspects obligatoires du SECAP. Les plaintes doivent concerner uniquement des questions environnementales, sociales et climatiques et ne doivent pas être des accusations d'activités frauduleuses ou de corruption liées à la mise en œuvre du projet - elles sont traitées par le Bureau de l'audit et du contrôle du FIDA.

#### Critères d'éligibilité selon le mécanisme de réclamation du FIDA

Pour déposer une plainte pour non-respect présumé des politiques sociales et environnementales du FIDA et des aspects obligatoires de son SECAP, le FIDA examinera uniquement les plaintes répondant aux critères suivants:

- Les plaignants affirment que le FIDA n'a pas appliqué ses politiques sociales et environnementales et / ou les dispositions obligatoires énoncées dans le projet SECAP et Sauvegardes du Fonds pour l'adaptation.
- Les plaignants affirment qu'ils ont été ou seront affectés par la non-application par le FIDA de ces politiques.
- Les plaintes doivent être déposées par au moins deux personnes, toutes deux ressortissantes du pays concerné et / ou vivant dans la zone du projet. Les réclamations de sites étrangers ou les réclamations anonymes ne seront pas prises en compte.
- Les plaintes doivent concerner des projets / programmes en cours de conception ou de mise en œuvre. Les plaintes concernant des projets clôturés, ou ceux qui sont décaissés à plus de 95%, ne seront pas prises en considération.

#### Le processus selon le mécanisme de réclamation du FIDA:

Les plaignants doivent d'abord porter l'affaire à l'attention du gouvernement ou de l'organisation non gouvernementale responsable de la planification ou de l'exécution du projet ou du programme (agence d'exécution du ministère de l'Agriculture et ministère de l'Économie et des Finances et Agence de protection de l'environnement qui ont la responsabilité pour superviser les travaux sur le

terrain. Si l'agence d'exécution ne répond pas de manière adéquate, la question peut être portée à l'attention du FIDA. La question peut être portée directement devant le FIDA si les plaignants estiment qu'ils pourraient faire l'objet de représailles s'ils directement à l'agence chef de file.

La Division régionale du FIDA examinera la plainte et, si nécessaire, prendra contact avec le Ministère de l'agriculture et le Ministère de l'économie et des finances, l'Agence de protection de l'environnement relevant du Ministère de l'environnement pour décider si les plaintes sont justifiées. Si les plaignants demandent que leur identité soit protégée, le FIDA ne divulguera pas ces informations au Ministère de l'agriculture ou à quiconque au sein du gouvernement. Si la plainte n'est pas justifiée, la division régionale en informera les plaignants par écrit. Si la Division régionale estime que la plainte est justifiée et qu'il existe des preuves d'un préjudice réel ou probable du fait du non-respect par le FIDA de ses politiques et procédures, le FIDA prendra des mesures. Cela peut consister à apporter des modifications au projet / programme, ou à exiger que le gouvernement respecte ses obligations en vertu de l'Accord de financement. La réponse du FIDA se concentrera sur la mise en conformité du projet / programme et aucun dédommagement financier ne sera disponible ou payé en réponse à de telles plaintes. Les plaignants seront informés de l'issue de la question par la division régionale.

Dans tous les cas, si les plaignants ne sont pas d'accord avec la réponse du FIDA, ils peuvent adresser une demande à [SECAPcomplaints@ifad.org](mailto:SECAPcomplaints@ifad.org) et demander qu'un examen impartial soit effectué par le Bureau du Vice-Président. Le bureau du vice-président décidera des mesures à prendre pour examiner ces plaintes, y compris, si nécessaire, engager des experts externes pour examiner la question. Les plaignants seront informés des résultats de l'examen. Le IFAD inclura dans son rapport annuel une liste des plaintes reçues et un résumé des mesures prises pour y remédier.

Comment déposer une plainte:

Une plainte relative au non-respect des politiques sociales et environnementales du FIDA et aux aspects obligatoires de son SECAP peut être soumise de l'une des manières suivantes:

- Téléchargez le formulaire de plainte (Word) sur le site Web du FIDA: <https://www.ifad.org/en/accountability-and-complaints-procedures>
- Envoyez un e-mail à [SECAPcomplaints@ifad.org](mailto:SECAPcomplaints@ifad.org)

En outre, le PRIMA utilisera autant que possible tous les mécanismes de recours disponibles, y compris: les associations (y compris les associations / organisations d'agriculteurs), le conseil traditionnel (chefs suprêmes et les anciens), l'engagement de la place du village (composé de représentants d'hommes, de femmes et groupes), l'assemblée générale du village, le projet NCPU, etc.

129. Le tableau ci-dessous présente les recommandations proposées par sous-composante du PRIMA ainsi que le budget estimatif, les responsables et la fréquence du suivi.

<b>Produits attendus</b>	<b>Recommandations pour atténuer les impacts</b>	<b>Budget estimatif USD</b>	<b>Responsable du suivi</b>	<b>Fréquence du suivi</b>
<b>Composante 1: Intégration des marchés et entrepreneuriat rural</b>				
Sous-composante 1.1: Gestion des infrastructures économiques et dispositif de maintenance	Mettre en place des mécanismes de nettoyage et de respect des normes d'hygiène au niveau des infrastructures de marché	30 000	UGP, Ministère en charge de l'environnement, ONG en charge de la mise en œuvre de l'ingénierie sociale au niveau des marchés	En continu durant l'animation de l'ingénierie social, A la revue à mi-parcours et en fin du projet

	Mettre en place des dispositifs de sensibilisation autour des marchés sur les risques sanitaires en particulier liés au VIH/SIDA et COVID 19	20 000	UGP et ONG en charge de la mise en œuvre de l'ingénierie sociale au niveau des marchés	En continu durant l'animation de l'ingénierie social, A la revue à mi-parcours et en fin du projet
Sous-composante 1.2: Réhabilitation des infrastructures économiques	Réaliser des études d'impacts environnemental et social systématiques pour tous les projets de construction d'infrastructures (pistes rurales de moins de 10km, marchés)	60 000	UGP et Ministère en charge de l'environnement	Continu (Lors des études, durant l'exécution des travaux, à la revue à mi-parcours et en fin du projet)
	Mettre en place des systèmes de collecte et traitement des déchets au niveau des infrastructures de marché	150 000	UGP, Ministère en charge de l'environnement Cabinet de contrôle des travaux	Continu (Lors des études, durant l'exécution des travaux, à la revue à mi-parcours et en fin du projet)
	Prévoir un accès facile aux infrastructures de marché pour les personnes en situation de handicap	50 000	UGP et Cabinet de contrôle des travaux	Continu (Lors des études, durant l'exécution des travaux, à la revue à mi-parcours et en fin du projet)
	Prévoir la sécurisation des marchés pour garantir la sécurité des biens et des services	100 000	UGP et Cabinet de contrôle des travaux	Continu (Lors des études, durant l'exécution des travaux, à la revue à mi-parcours et en fin du projet)
	Prévoir des équipements sanitaires au niveau des infrastructures de marché pour limiter les pollutions	120 000	UGP, Ministère en charge de l'environnement Bureau de contrôle des travaux	Continu (Lors des études, durant l'exécution des travaux, à la revue à mi-parcours et en fin du projet)
Sous-composante 1.3. Entrepreneuriat des femmes, des jeunes et des coopératives autour des marchés	Intégrer la dimension inclusion (genre, personnes en situation de handicap) dans la sélection des porteurs de microprojets	36 000	UGP et partenaires de mise en œuvre	Mi-parcours et fin du projet
	Sensibiliser les bénéficiaires sur la prise en compte des aspects environnementaux, climatiques et la qualité nutritive et sanitaire des produits dans le développement de leurs microprojets	30 000	UGP et partenaires de mise en œuvre	Mi-parcours et fin du projet
<b>Composante 2: Transformation d'une agriculture familiale adaptée au changement climatique</b>				
Sous-composante 2.1 : Développement d'une agriculture durable et climato-résiliente dans les sous-bassins versants transfrontaliers	Sensibiliser les communautés sur les enjeux climatiques et environnementaux et faciliter a l'information climatique	46 380	UGP Services Techniques Agriculture	Annuel
	Elaborer de manière participative des plans d'aménagement durable des sous-bassins versants	197 400	UGP Services Techniques Agriculture	Mi-parcours et fin du projet
	Accompagner la création et renforcer les capacités d'Associations d'Usagers de	199 200	UGP Services Techniques Agriculture	Mi-parcours et fin du projet

	I'Eau et des Ressources Naturelles			
	Promouvoir les modes de gestion durable des vergers d'arbres fruitiers	864 000	UGP Services Techniques Agriculture	Mi-parcours et fin du projet
	Promouvoir l'agroforesterie basée sur l'association entre cultures annuelles et pérennes dans les champs de plateaux	518 400	UGP Services Techniques Agriculture	Mi-parcours et fin du projet
	Promouvoir des techniques antiérosives	192 000	UGP Services Techniques Agriculture	Mi-parcours et fin du projet
	Promouvoir la gestion durable des forêts communautaires	230 400	UGP Services Techniques Agriculture	Mi-parcours et fin du projet
	Promouvoir la création de pâturage et de corridor de transhumance	200 000	UGP Services Techniques Agriculture	Mi-parcours et fin du projet
	Développer des collaborations avec l'Autorité du Bassin du Mono pour une bonne appropriation des objectifs et logique d'intervention du PRIMA et recherche de synergies	30 000	UGP, Ministères en charge de l'Agriculture et de l'Environnement du Bénin et du Togo	Mi-parcours et fin du projet
Sous-composante 2.2: Gestion durable de l'irrigation	Mettre en place des aménagements hydro-agricoles de moins de 100ha permettant d'améliorer les capacités de gestion de l'eau pour la riziculture et pour le maraîchage	5 925 150	UGP Services Techniques Agriculture	Mi-parcours et fin du projet
	Promouvoir des systèmes d'irrigation économes en eau reposant notamment sur l'énergie solaire au niveau des périmètres maraîchers	4 026 480	UGP Services Techniques Agriculture	Mi-parcours et fin du projet
	Conduire des études sur les risques climatiques et la vulnérabilité dans les zones d'intervention pour assurer la construction d'infrastructures résilientes	486 210	UGP Services Techniques Agriculture	Mi-parcours et fin du projet
Sous-composante 2.3: Amélioration de la sécurité alimentaire de la famille et soutien à l'intégration des femmes	Promouvoir la production et la consommation de cultures/variétés climato-résilientes et PFNL à haute valeur nutritionnelle (guide alimentaire <sup>195</sup> par région)	150 000	UGP et ONG partenaire de mise en œuvre	Mi-parcours et fin du projet
	Réaliser une étude de référence pour comprendre les attitudes, connaissances et pratiques sur la nutrition pour élaborer et mettre en place un plan de communication pour le	300 000	UGP et ONG partenaire de mise en œuvre	Mi-parcours et fin du projet

<sup>195</sup> Guide alimentaire élaboré par le Conseil National de l'Alimentation et de la Nutrition (CAN) et du guide des choix nutritionnels des ressources alimentaires locales (RAL) au Bénin et la stratégie d'agriculture sensible à la nutrition, (ii) Au Togo, sur une collaboration avec la division nutrition de l'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA) et de la division nutrition du Ministère de la santé ainsi que la capitalisation et l'adaptation des outils du Bénin.

	changement de comportement nutritionnel et familial			
<b>Composante 4: Gestion, coordination et suivi-évaluation</b>				
Sous-composante 4.1: Gestion du Projet et appui institutionnel	Mettre en place un mécanisme de doléances et de réparation en cohérence avec la procédure du FIDA pour la réception des plaintes afin de pour recevoir et faciliter le règlement des préoccupations et des plaintes formulées	20 000	UGP et ONG partenaire de mise en œuvre	Mi-parcours et fin du projet

## 6 Etudes complémentaires nécessaires

130. Aucune étude complémentaire n'est prévue en dehors des études d'évaluation d'impact environnemental et social (EIES) dans le cadre des aménagements hydro-agricoles et de réhabilitation des infrastructures de marchés et pistes rurales ainsi que leurs études de faisabilités techniques.

## 7 Suivi et évaluation

131. Un système de suivi-évaluation sera développé pour s'assurer de l'effectivité de la mise en œuvre des mesures d'atténuation, le respect de la réglementation nationale dans le domaine de la protection environnementale et sociale et la conformité de ces mesures aux politiques de sauvegarde du FIDA. L'Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE) pour le Bénin et l'Agence Nationale de Gestion de l'Environnement (ANGE) pour le Togo, chargée du suivi externe, vérifiera la conformité des mesures proposées avec les normes environnementales et sociales définies au niveau national. Le nombre de microprojets et les infrastructures ayant fait l'objet de screening environnemental, ainsi que le nombre d'initiatives entrepreneuriales respectant les mesures d'atténuation seront intégrés aux indicateurs de suivi. Avec un système de suivi-évaluation performant, les interventions du PRIMA contribueront à la protection des ressources naturelles et à la préservation de l'environnement.

## **8 Références**

### **8.1 Bénin**

- AETS, 2006, Profil Environnemental du Bénin, Commission Européenne, 106 p
- AKPONIKPE P.B.I. et Al., 2019. Etude de Vulnérabilité aux changements climatiques du Secteur Agriculture au Bénin. Projet PAS-PNA. Climate Analytics GmbH, Berlin, 99 p
- BAGAN Thomas, Coordonnateur National PANA, 2006, Adaptation aux changements climatiques: Actions en cours au Bénin dans le domaine de l'agriculture, 15 p
- Banque Mondiale, 2019, Contexte du Bénin  
<https://www.banquemonde.org/fr/country/benin/overview>
- Bureau d'études et d'appui au secteur agricole de la République du Bénin, 2018, Programme National de Développement de la filière Riz au Bénin 2018 – 2021, 98 p
- Direction Générale de l'Eau de la République du Bénin, 2008, Atlas hydrographique du Bénin, 22p
- Direction Générale de l'Environnement et du Climat de la République du Bénin, 2017, Première contribution déterminée au niveau national du Bénin au titre de l'Accord de Paris, 43 p
- Direction Générale de l'Environnement et du Climat de la République du Bénin, 2019, GCF Funding Proposal : Enhanced climate resilience of rural communities in central and north Benin through the implementation of ecosystem-based adaptation (EbA) in forest and agricultural landscapes, 37 p
- Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles de la République du Bénin, 2014, Cinquième rapport national sur la mise en œuvre de la convention sur la diversité biologique au Bénin, 109 p
- Direction Générale des Politiques de Développement de la République du Bénin, 2018, Plan National de Développement du Bénin 2016 – 2025, 173 p
- Duku, C., Zwart, S.J. and Hein, L., 2016. Modelling the forest and woodland-irrigation nexus in tropical Africa: A case study in Benin. *Agriculture, Ecosystems & Environment*, 230, pp.105-115.
- FAO – Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, 2017, Evaluation de la situation du genre dans le secteur de l'agriculture et du développement rural, 107 p
- FAO – Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, 2012, Cadre de Programmation Pays Bénin 2012 – 2015, 58 p
- FAO – Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, 2017, Pratiques et technologies pour une Agriculture Intelligente face au Climat (AIC) au Bénin, 104 p
- Gebremariam, S.Y., Martin, J.F., DeMarchi, C., Bosch, N.S., Confesor, R. and Ludsin, S.A., 2014. A comprehensive approach to evaluating watershed models for predicting river flow regimes critical to downstream ecosystem services. *Environmental Modelling & Software*, 61, pp.121-134.
- Loi N°2018 - 18 du 06 Août 2018 sur les changements climatiques en République du Bénin
- Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche de la République du Bénin, 2019, Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture - 2e génération 2019 – 2025, 84 p
- Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche de la République du Bénin, 2019, Plan d'Actions Environnementales du Secteur Agricole 2019 – 2025, 77 p
- Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature de la République du Bénin, 2008, Programme d'Action National d'Adaptation aux Changements Climatiques du Bénin – PANA, 81 p

Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable de la République du Bénin, 2019, Premier rapport Biennal Actualisé du Bénin, Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, 208 p

Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche de la République du Bénin, 2017, Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole 2025 (PSDSA) et Plan National d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle PNIASAN 2017 – 2021, 139 p

Ministère de l'Environnement chargé de la gestion des changements climatiques, du reboisement et de la protection des ressources naturelles et forestières de la République du Bénin, Stratégie et Plan d'Action pour la Biodiversité 2011 – 2020, 116 p

Ministère du Cadre de Vie et du Développement de la République du Bénin, Troisième communication nationale à la convention cadre des nations unies sur les changements climatiques. 272 p

Ministère du Cadre de Vie et du Développement de la République du Bénin, 2017, Note politique sur les cibles et mesures de Neutralité de la Dégradation des Terres, 30 p

Ministère du Cadre de Vie et du Développement de la République du Bénin, 2017, Première contribution déterminée au niveau national du Bénin au titre de l'Accord de Paris, 43 p

Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche de la République du Bénin, 2012, Plan d'Action Genre du Secteur Agricole 2012 – 2015, 70 p

Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche de la République du Bénin, 2016, Etude spécifique sur la prise en compte du genre dans le secteur agricole et l'autonomisation de la femme rurale, 51 p

Protected Planet, 2020, Benin Country profile, <https://www.protectedplanet.net/country/BJ>

République du Bénin, 2018, Plan National Sécheresse, Convention des Nations Unies de Combat contre la Désertification, 160 p

République du Bénin, Programme Alimentaire Mondial, 2018, Examen stratégique national Faim Zéro au Bénin, 181 p

Zhou, Y. and Staatz, J., 2016. Projected demand and supply for various foods in West Africa: Implications for investments and food policy. Food Policy, 61, pp.198-212.

## 8.2 Togo

Banque Mondiale, 2019, Contexte du Togo,  
<https://www.banquemonde.org/fr/country/togo/overview>

CEDEAO – Centre de coordination des ressources en eau, 2011, Etat des lieux du Bassin versant du fleuve Mono, 86 p

CEDEAO – Centre de coordination des ressources en eau, 2016, Plan Stratégique de l'Autorité du Bassin du Mono, 63 p

Décret n°2017-040 / PR fixant la procédure des études d'impact environnemental et social

FAO – Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, 2012, Cadre de Programmation Pays Togo 2013 – 2017, 50 p

FAO – Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, 2020, Renforcer la résilience climatique des communautés côtières au Togo, 72 p

Loi n° 2008-005 portant Loi Cadre sur l'Environnement

Loi n° 2008-09 portant Code Forestier

Ministère de la Coopération et du NEPAD de la République Togolaise, 2007, Profil environnemental du Togo, 209 p

Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes de la République Togolaise, 2012, Etude diagnostique de référence sur la situation de l'emploi des jeunes au Togo, 149 p

Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hydraulique Villageoise, 2010, Fiches d'Actions du Plan d'Action National pour la Gestion Intégr Ressources en Eau PANGIRE, 39 p ntée des Ressources en Eau PANGIRE, 81 p

Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hydraulique Villageoise, 2010, Plan d'Action National pour la Gestion Intégr Ressources en Eau PANGIRE, 39 p ntée des Ressources en Eau PANGIRE, 122 p

Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières de la République Togolaise, 2017, Plan d'Aménagement et de Gestion de l'Aire Protégée de Amou-Mono, 281 p

Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières de la République Togolaise, 2009, Plan d'Action National d'Adaptation aux Changements Climatiques PANA, 113 p

Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières de la République Togolaise, 2017, Plan d'Aménagement et de Gestion de l'Aire Protégée d'Abdoulaye, 145 p

Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières de la République Togolaise, 2016, Plan de Gestion Intégrée des zones humides de l'aval du bassin du Mono et de la bande côtière connexe, 187 p

Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières de la République Togolaise, 2017, Plan de Gestion des Zones Humides des Bassins de la Rivière Haho et du Lac Boko, 146 p

Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières de la République Togolaise, 2017, Plan de Gestion des Zones Humides du Bassin versant de Zio, 87 p

Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières de la République Togolaise, 2014, Stratégie et Plan d'Action National pour la Biodiversité du Togo 2011 – 2020, 174 p

Ministère de la Santé de la République Togolaise, 2012, Plan Stratégique National d'Alimentation et de Nutrition, 56 p

Protected Planet, 2020, Togo Country profile, <https://www.protectedplanet.net/country/TG>

République Togolaise, 2015, Contribution prévue déterminée au niveau national UNFCCC, 21 p

République Togolaise, 2017, Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques du Togo, GIZ, 123 p

République Togolaise, 2018, Plan National de Développement 2018 – 2022, 160 p

République Togolaise, 2017, Premier rapport biennal actualisé du Togo – UNFCCC, 176 p

UNEP – CBD, 2018, Sixième Rapport National du Togo pour la Convention de la Diversité Biologique, 158

**Annexe 6. Premier plan de travail et budget annuel (PTBA)**

L'annexe 6 est composée de 3 parties détaillant les PTBA des 3 entités autonomes du PRIMA comme suit:

Annexe 6.1: PTBA 2021 PRIMA-Bénin: par composante, par catégorie, par activité et par bailleur

Annexe 6.2: PTBA 2021 PRIMA-Togo: par composante, par catégorie, par activité et par bailleur

Annexe 6.3: PTBA 2021 PRIMA-UniRAT: par composante, par catégorie, par activité et par bailleur

*Les PTBA seront complétés lors des missions d'appui technique qui interviendront avant le lancement sur financement FIPS (notamment les calendrier de mise en œuvre et les dates de livraison)*

## **Annexe 6.1. PTBA 2021 PRIMA-Bénin: par composante, par catégorie, par activité et par bailleur**

Le PTBA 2021 ne comprend que les coûts financés par le FIDA et l'OFID.  
Les prix unitaires en FCFA et en USD et les coûts totaux sont calculés hors taxes.

### **Tableau récapitulatif par Composante et par bailleur**

Sous-composante	DON FIDA (USD/000)- 2021	PRET FIDA (USD/000)- 2021	PRET OFID (USD/000)- 2021	Tot. Costs (USD/000)- 2021	Duties & taxes (USD/000)- 2021
1.1 Gestion des infrastructures économiques et dispositifs de maintenance	160.2			160.2	20.6
1.2 Réhabilitation des infrastructures économiques		17.0		17.0	
1.3 Entreprenariat des femmes, des jeunes et des coopératives autour des marchés		744.5		744.5	15.9
<b>A. Intégration des marchés et entrepreneuriat rural Total</b>	<b>160.2</b>	<b>761.5</b>		<b>921.8</b>	<b>36.5</b>
2.1 Développement d'une agriculture durable et climato-résiliente dans les sous-bassins versants transfrontaliers	119.5	268.7		388.2	39.4
2.2 Gestion durable de l'irrigation à petite échelle		58.8		58.8	9.0
2.3 Amélioration de la sécurité nutritionnelle familiale et appui à l'intégration des femmes	107.3			107.3	13.0
<b>B. Transformation d'une agriculture familiale adaptée au changement climatique Total</b>	<b>226.9</b>	<b>327.5</b>		<b>554.3</b>	<b>61.4</b>
3.1 Dialogue politique	244.7			244.7	9.1
3.2 Engagement citoyen	41.4			41.4	
<b>C. Dialogue politique et engagement citoyen Total</b>	<b>286.0</b>			<b>286.0</b>	<b>9.1</b>
4.1 Gestion du Projet et appui institutionnel	100.0	1 121.5		1 221.5	119.0
4.2 Suivi-evaluation et gestion des savoirs	47.4	186.7		234.0	33.5
<b>D. Gestion et coordination, suivi et évaluation Total</b>	<b>147.4</b>	<b>1 308.2</b>		<b>1 455.5</b>	<b>152.6</b>
<b>Grand Total</b>	<b>820.5</b>	<b>2 397.2</b>		<b>3 217.7</b>	<b>259.6</b>

**Tableau récapitulatif par catégorie et par bailleur**

Type of cost	Exp. Category	Exp. Account	DON FIDA	PRET FIDA	PRET OFID	Tot. Costs	Duties & taxes
			(USD/000)- 2021	(USD/000)- 2021	(USD/000)- 2021	(USD/000)- 2021	(USD/000)- 2021
<b>I. Investment Costs</b>	Biens, services et intrants	Biens, services et intrants	67.3	29.5		96.8	0.0
	<b>Biens, services et intrants Total</b>		<b>67.3</b>	<b>29.5</b>		<b>96.8</b>	<b>0.0</b>
	Equipements et matériels	Equipements et matériels	40.8	250.7		291.6	70.8
		Véhicules	0.0	61.0		61.0	14.8
	<b>Equipements et matériels Total</b>		<b>40.8</b>	<b>311.7</b>		<b>352.6</b>	<b>85.6</b>
	Services	Assistance technique	48.2	144.6		192.8	35.9
		Formations, ateliers et séminaires	253.2	299.3		552.6	0.0
		Services de consultance internationale	0.0	89.2		89.2	16.6
		Services de consultance nationale	189.3	195.4		384.8	71.6
	<b>Services Total</b>		<b>490.8</b>	<b>728.6</b>		<b>1 219.4</b>	<b>124.0</b>
	Subventions et Dons	Subventions et Dons	21.5	589.5		611.0	0.0
	<b>Subventions et Dons Total</b>		<b>21.5</b>	<b>589.5</b>		<b>611.0</b>	<b>0.0</b>
	Travaux	Travaux/Genie Civil	0.0	86.7		86.7	16.1
		Travaux-Foncier					
	<b>Travaux Total</b>		<b>0.0</b>	<b>86.7</b>		<b>86.7</b>	<b>16.1</b>
	UNIRAT	UNIRAT	200.0	0.0		200.0	0.0
	<b>UNIRAT Total</b>		<b>200.0</b>	<b>0.0</b>		<b>200.0</b>	<b>0.0</b>
<b>I. Investment Costs Total</b>			<b>820.5</b>	<b>1 746.0</b>		<b>2 566.4</b>	<b>225.8</b>
<b>II. Recurrent Costs</b>	Frais de fonctionnement	Frais de fonctionnement	0.0	168.1		168.1	33.8
	<b>Frais de fonctionnement Total</b>		<b>0.0</b>	<b>168.1</b>		<b>168.1</b>	<b>33.8</b>
	Salaires et indemnités	Salaires et indemnités	0.0	483.2		483.2	0.0
	<b>Salaires et indemnités Total</b>		<b>0.0</b>	<b>483.2</b>		<b>483.2</b>	<b>0.0</b>
<b>II. Recurrent Costs Total</b>			<b>0.0</b>	<b>651.3</b>		<b>651.3</b>	<b>33.8</b>
<b>Grand Total</b>			<b>820.5</b>	<b>2 397.2</b>		<b>3 217.7</b>	<b>259.6</b>

## Tableaux détaillés par activité

Ref	Activité	Expenditure Account	Fin Rule	Unit	Unit costs			Tot. Costs			Duties & taxes		
					HT (FCFA/00)	Unit costs HT (USD)	Quantity - Phy. cont. 2021	rate %	USD/000)- 2021	DON FIDA (USD/000)- 2021	PRET FIDA (USD/000)- 2021	Gross tax (USD/000)- rate %	USD/000)- 2021
I A. 1. Partenaire de mise en oeuvre	Animateurs (5)	Services de consultance nationale	FIDA_DON( 100% )	Pers.mois	254	435	29		12.7	12.7		18.0	2.4
	Audit externe	Services de consultance nationale	FIDA_DON( 100% )	Pers.mois	1 695	2 896	6		16.9	16.9		18.0	3.1
	Base arrière	Biens, services et intrants	FIDA_DON( 100% )	Forfait	1 000	1 709	2		3.4	3.4			
	Chauffeur	Services de consultance nationale	FIDA_DON( 100% )	Pers.mois	127	217	6		1.3	1.3		18.0	0.2
	Coordonnateur de la prestation	Services de consultance nationale	FIDA_DON( 100% )	Pers.mois	47	80	58		4.6	4.6		18.0	0.9
	Expert Entrepreneuriat rural	Services de consultance nationale	FIDA_DON( 100% )	Pers.mois	339	579	6		3.4	3.4		18.0	0.6
	Expert SIM et Intégration régionale des marchés	Services de consultance nationale	FIDA_DON( 100% )	Pers.mois	339	579	6		3.4	3.4		18.0	0.6
	Expert Sociologue /a	Services de consultance nationale	FIDA_DON( 100% )	Pers.mois	339	579	6		3.4	3.4		18.0	0.6
	Expert-Gestion marché	Services de consultance nationale	FIDA_DON( 100% )	Pers.mois	339	579	6		3.4	3.4		18.0	0.6
2. Véhicules et fonctionnement	Fonctionnement de véhicules, motos et bureau	Biens, services et intrants	FIDA_DON( 100% )	Nombre	1 500	2 563	6		15.5	15.5			
	Moto-terrain	Equipements et matériels	FIDA_DON( 100% )	Nombre	98	167	86		14.3	14.3		23.0	3.5
	Véhicule	Equipements et matériels	FIDA_DON( 100% )	Nombre	16 260	27 783	1		26.5	26.5		23.0	6.4
3. Formation et échanges au profit des acteurs	Formations, ateliers et séminaires	FIDA_DON( 100% )		Mois	2 000	3 417	10		34.4	34.4			
4. Assistance technique sous-régionale prestataires	Assistance technique	FIDA_DON( 100% )		Mois	848	1 448	6		8.5	8.5		18.0	1.6
A. Facilitation de l'Ingénierie sociale Total									151.6	151.6			20.6
Diffusion avec les radios communautaires	Biens, services et intrants	FIDA_DON( 100% )		Zone	1 000	1 709	5		8.6	8.6			
B. Appui au fonctionnement des services des marchés Total									8.6	8.6			0.0
I. Investment Costs Total									160.2	160.2			20.6
1.1 Gestion des infrastructures économiques et dispositifs de maintenance Total									160.2	160.2			20.6
II Sp Assistance technique internationale sur les pistes /m	Salaires et indemnités	FIDA_PRET ( 100% )		Pers.mois	110	188	90		17.0	17.0			
Spécialiste Génie civil-marchés et pistes Total									17.0	17.0			0.0
II. Recurrent Costs Total									17.0	17.0			0.0
1.2 Réhabilitation des infrastructures économiques Total									17.0	17.0			0.0
Etude sur les opportunités d'affaires	Services de consultance internationa	FIDA_PRET ( 100% )		Etude	8 475	14 481	1		14.1	14.1		18.0	2.6
Rencontres CCIB-CCIT sur les échanges commerciaux Bénin-Togo dans les corridors	Formations, ateliers et séminaires	FIDA_PRET ( 100% )		Rencontre	5 000	8 543	1		8.6	8.6			
A. Accès aux opportunités d'affaires dans les corridors et marchés transfrontaliers Total									22.7	22.7			2.6
Développement de curriculas adaptés et sur meServices de consultance nationale	FIDA_PRET ( 100% )			Curricula	4 237	7 240	2		14.1	14.1		18.0	2.6
Financement et mise en oeuvre des plans d'affaSubventions et Dons	FIDA_PRET ( 100% )			Plan d'affaires	2 000	3 417	25		85.4	85.4			
Financement et mise en oeuvre des plans d'affaSubventions et Dons	FIDA_PRET ( 100% )			Plan d'affaires	2 000	3 417	30		102.5	102.5			
Financement et mise en oeuvre des plans d'affaSubventions et Dons	FIDA_PRET ( 100% )			Plan d'affaires	2 000	3 417	10		34.2	34.2			
Formation, préparation et suivi des plan d'affair Formations, ateliers et séminaires	FIDA_PRET ( 100% )			Nombre	350	598	65		39.1	39.1			
2. Stratégie d'entrepreneuriat de je Appui à la préparation de la stratégie et de plan Services de consultance nationale	FIDA_PRET ( 100% )			Etude	6 779	11 584	1		11.3	11.3		18.0	2.1
Contribution à la mise en oeuvre de la stratégie Biens, services et intrants	FIDA_PRET ( 100% )			Forfait	11 300	19 308	1		19.4	19.4			
B. Promotion de jeunes agripreneurs et de femmes dans les corridors et marchés transfrontaliers Total									306.0	306.0			4.7
C. Appui à la préparation et au suivi de sous-projets d'équipement /d	Services de consultance nationale	FIDA_PRET ( 100% )		Sous-projet	424	724	10		7.0	7.0		18.0	1.3
Coopératives ou groupement d'intérêt économique de femmes et mixtes /e	Subventions et Dons	FIDA_PRET ( 100% )		Sous-projet	5 000	8 543	10		85.4	85.4			
Formation des coopératives sur des itinéraires et process techniques	Formations, ateliers et séminaires	FIDA_PRET ( 100% )		Session	1 500	2 563	1		2.6	2.6			
C. Appui aux coopératives et groupements formels Total									95.1	95.1			1.3
Audit technique et industriel des agro-MPME des corridors : Identification et ciblage Services de consultance internationa	FIDA_PRET ( 100% )			Etude	16 949	28 960	1		28.2	28.2		18.0	5.3
Plans de consolidation et viabilité de MPME-cibles	Services de consultance internationa	FIDA_PRET ( 100% )		Etude	6 356	10 860	1		10.6	10.6		18.0	2.0
D. Appui à la consolidation et viabilité des agro-MPME de transformation Total									38.8	38.8			7.2
E. 1. Renforcement des instruments d'Abondement du fonds de bonification des taux Subventions et Dons	FIDA_PRET ( 100% )			Provision	1 500	2 563	10		25.6	25.6			
Abondement du fonds de garantie pour les pror Subventions et Dons	FIDA_PRET ( 100% )			Provision	150 000	256 301	1		256.3	256.3			
E. Partenariat avec les institutions financières Total									281.9	281.9			0.0
I. Investment Costs Total									744.5	744.5			15.9
1.3 Entrepreneuriat des femmes, des jeunes et des coopératives autour des marchés Total									744.5	744.5			15.9
A. Intégration des marchés et entrepreneuriat rural Total									921.8	160.2			36.5

let	Expenditure Account	Fin Rule	Unit	Unit costs			Tot. Costs			Duties & taxes			
				HT	(FCFA/000)	Unit costs HT (USD)	Quantity	Phy.cont.	FIDA&OFID (USD/000)	DON FIDA (USD/000)	PRET FIDA (USD/000)	Gross tax rate %	(USD/000) 2021
<b>E2 I. A. Sensibilisation des communautés</b>	Partenariats avec 5 radios communautaires pour Formations, ateliers et séminaires	FIDA_PRET (100%)	Mois	9	15	241	3.6	0.0	3.6	0.0	3.6	23.0	0.8
	Équipements media /a	FIDA_PRET (100%)	Zone	1	2	1 909	3.1	0.0	3.1	0.0	3.1		
	Organisation séances de sensibilisation	FIDA_PRET (100%)	Site	1	2	3 320	6.6	0.0	6.6	0.0	6.6		
<b>2. Planification participative et terrains</b>	Animation des processus	Formations, ateliers et séminaires	FIDA_PRET (100%)	Site	1	2	33 201	66.4	0.0	66.4	0.0		
	Assistance technique pour la formation des Part	FIDA_PRET (100%)	Pers.J	2	4	1 463	6.2	0.0	6.2	0.0	6.2	18.0	1.2
	Assistance technique pour le suivi-accompagnement	FIDA_PRET (100%)	Pers.J	2	4	2 438	10.3	0.0	10.3	0.0	10.3	18.0	1.9
	Organisation de la formation des acteurs sur l'el	Formations, ateliers et séminaires	FIDA_PRET (100%)	Session	8	14	1 006	14.1	0.0	14.1	0.0		
<b>4. Valorisation de bonnes pratiques</b>	Distribution de smartphones aux animateurs	Équipements et matériels	FIDA_PRET (100%)	Nombre	12	20	76	1.6	0.0	1.6	0.0	23.0	0.4
	Formation à la production de petites vidéos	Formations, ateliers et séminaires	FIDA_PRET (100%)	Zone	3	5	2 012	10.1	0.0	10.1	0.0		
<b>3. Mise en place des Associations</b>	d'Base arrière	Biens, services et intrants	FIDA_PRET (100%)	Forfait	3 100	5 297	1	2.7	0.0	2.7	0.0		
	Formation et renforcement de capacités des AU	Formations, ateliers et séminaires	FIDA_PRET (100%)	Session	6	10	2 012	20.1	0.0	20.1	0.0		
	Suivi-accompagnement des AUE-RN	Services de consultation nationale	FIDA_PRET (100%)	Mois	2	4	973	4.1	0.0	4.1	0.0	18.0	0.8
<b>A. Plan d'aménagement durable des terrains villageois (bas-fonds et sous-bassins versants) Total</b>							<b>148.9</b>	<b>0.0</b>	<b>148.9</b>			<b>5.0</b>	
	Base arrière	Biens, services et intrants	FIDA_DON (100%)	Forfait	8 320	14 216	1	7.2	7.2	0.0			
	Formation des facilitateurs des CEPs et recyclage	Formations, ateliers et séminaires	FIDA_DON (100%)	Session	6 000	10 252	2	20.6	20.6	0.0			
	Appui technique internationale-semence préba	Assistance technique	FIDA_DON (100%)	Forfait	8 475	14 481	1	14.1	14.1	0.0	18.0	2.6	
	Production de semences de base et pre-base m	Subventions et Dons	FIDA_DON (100%)	Tonne	2 000	3 417	2	6.8	6.8	0.0			
	Production de semences de base et pre-base So	Subventions et Dons	FIDA_DON (100%)	Tonne	2 000	3 417	4	14.7	14.7	0.0			
	Dispositif de contrôle et certification semencier	Services de consultation nationale	FIDA_DON (100%)	Forfait	3 390	5 792	1	5.6	5.6	0.0	18.0	1.0	
	Coordination-Suivi technique INRAB	Services de consultation nationale	FIDA_DON (100%)	Forfait	4 237	7 240	1	7.0	7.0	0.0	18.0	1.3	
<b>3. Développement de la petite mécanisation</b>	Etat des lieux des outils les mieux adaptés	Services de consultation nationale	FIDA_DON (100%)	Forfait	6 779	11 584	1	11.3	11.3	0.0	18.0	2.1	
	Expertises dans le domaine petite méchanisatio	Assistance technique	FIDA_DON (100%)	Pers.J	2	4	2 925	12.4	12.4	0.0	18.0	2.3	
	d. Base arrière	Biens, services et intrants	FIDA_DON (100%)	Forfait	23 000	39 299	1	19.8	19.8	0.0			
<b>B. Renforcement de capacités et amélioration de la productivité agricole Total</b>							<b>119.5</b>	<b>119.5</b>	<b>0.0</b>			<b>9.4</b>	
	3. Appui/renforcement des zones d'étude sur les zones de paturage (problématique)	Services de consultation nationale	FIDA_PRET (100%)	Pers.J	2	4	1 459	6.2	0.0	6.2	18.0	1.2	
<b>C. Gestion communautaire des ressources naturelles Total</b>							<b>6.2</b>	<b>0.0</b>	<b>6.2</b>			<b>1.2</b>	
<b>D. 1. Techniciens-Partenaires de mise en place</b>	eBase arrière	Biens, services et intrants	FIDA_PRET (100%)	Forfait	3 600	6 151	1	3.1	0.0	3.1			
	Moto-techniciens	Équipements et matériels	FIDA_PRET (100%)	Nombre	98	167	143	23.9	0.0	23.9	23.0	5.8	
	Techniciens- fonctionnement /k	Services de consultation nationale	FIDA_PRET (100%)	Pers.mois	42	72	88	6.3	0.0	6.3	18.0	1.2	
	Techniciens-Salaires	Services de consultation nationale	FIDA_PRET (100%)	Pers.mois	212	362	88	31.7	0.0	31.7	18.0	5.9	
<b>2. ATDA</b>	Fonctionnement, suivi-accompagnement des ac	Services de consultation nationale	FIDA_PRET (100%)	Forfait	8 475	14 481	1	14.1	0.0	14.1	18.0	2.6	
	Moto techniciens ATDA	Équipements et matériels	FIDA_PRET (100%)	Nombre	98	167	48	8.0	0.0	8.0	23.0	1.9	
	Véhicule	Véhicules	FIDA_PRET (100%)	Nombre	16 260	27 783	1	26.5	0.0	26.5	23.0	6.4	
<b>D. Mise en oeuvre, supervision et coordination des activités d'agriculture durable (SC21) Total</b>							<b>113.6</b>	<b>0.0</b>	<b>113.6</b>			<b>23.9</b>	
I. Investment Costs Total							388.2	119.5	268.7			39.4	
<b>2.1 Développement d'une agriculture durable et climato-résiliente dans les sous-bassins versants transfrontaliers Total</b>							<b>388.2</b>	<b>119.5</b>	<b>268.7</b>			<b>39.4</b>	
E. Équipements de protection individuelle	Équipements de protection individuel EPI	Équipements et matériels	FIDA_PRET (100%)	Forfait	406	694	1	0.7	0.7	0.0	23.0	0.2	
	Fonctionnement véhicules et communication	Biens, services et intrants	FIDA_PRET (100%)	Forfait	2 500	4 272	1	4.3	4.3				
	Mission de suivi des activités de terrain	Services de consultation nationale	FIDA_PRET (100%)	Forfait	297	507	5	2.5	2.5	0.0	18.0	0.5	
	Motos ATDA, Service Génie rural	Motos ATDA, Service Génie rural	FIDA_PRET (100%)	Nombre	98	167	48	8.0	8.0	0.0	23.0	1.9	
	Véhicules 4*4 DGR	Véhicules 4*4 DGR	FIDA_PRET (100%)	Nombre	16 260	27 783	1	26.5	26.5	0.0	23.0	6.4	
<b>E. Appui Institutionnel-Partenaires aménagements Total</b>							<b>41.9</b>	<b>41.9</b>	<b>41.9</b>			<b>9.0</b>	
I. Investment Costs Total							41.9	41.9	41.9			9.0	
II Sp Fonctionnement véhicules et communication	Spécialiste en Génie rural	Salaires et indemnités	FIDA_PRET (100%)	Pers.mois	110	188	90	16.9	16.9	0.0			
	Spécialiste en Génie rural Total						<b>16.9</b>	<b>16.9</b>	<b>0.0</b>				
II. Recurrent Costs Total							16.9	16.9	16.9			0.0	
<b>2.2 Gestion durable de l'irrigation à petite échelle Total</b>							<b>58.8</b>	<b>58.8</b>	<b>9.0</b>				
<b>2.1 A. Assistance technique (nationale)</b>	Assistance technique (nationale)	Services de consultation nationale	FIDA_DON (100%)	Mois	7	13	1 946	24.7	24.7	0.0	18.0	4.6	
	Atelier de partage et validation (po	Formations, ateliers et séminaires	FIDA_DON (100%)	Forfait	4	7	1 006	7.0	7.0				
<b>A. Elaboration de la stratégie de genre (Togo-Bénin) et renforcement des capacités institutionnelles /a Total</b>							<b>31.8</b>	<b>31.8</b>				<b>4.6</b>	
<b>B. Contribution à la définition du plan</b>	Contribution à la définition du plan d'activités	Formations, ateliers et séminaires	FIDA_DON (100%)	Session	1	1	1 006	1.0	1.0				
	Contribution à la formation des formateurs (ger	Formations, ateliers et séminaires	FIDA_DON (100%)	Session	1	2	2 012	4.0	4.0				
<b>B. Integration genre (y compris personnes vivant avec des handicaps) et nutrition dans les CEPs Total</b>							<b>5.0</b>	<b>5.0</b>				<b>0.0</b>	
	Assistance technique (nationale): s	Services de consultation nationale	FIDA_DON (100%)	Mois	7	13	973	12.4	12.4	0.0	18.0	2.3	
	Atelier régional de validation	Atelier régional de validation	Formations, ateliers et séminaires	FIDA_DON (100%)	Mois	15	25	1 006	25.2	25.2			
<b>D. Promotion d'une alimentation diversifiée et à haute valeur nutritive Total</b>							<b>37.5</b>	<b>37.5</b>				<b>2.3</b>	
<b>F. Ateliers de partage et adaptation des outils de nutrition</b>							33.0	33.0	0.0	18.0	6.1		
<b>F. Appui transversal de la fédération de personnes vivant avec des handicaps Total</b>							<b>33.0</b>	<b>33.0</b>				<b>6.1</b>	
I. Investment Costs Total							107.3	107.3	13.0				
<b>2.3 Amélioration de la sécurité nutritionnelle familiale et appui à l'intégration des femmes Total</b>							<b>107.3</b>	<b>107.3</b>	<b>13.0</b>				
<b>B. Transformation d'une agriculture familiale adaptée au changement climatique Total</b>							<b>554.3</b>	<b>226.9</b>	<b>327.5</b>			<b>61.4</b>	

let	Expenditure Account	Fin Rule	Unit	Unit costs			Tot. Costs			Duties & taxes		
				HT (FCFA/00)	Unit costs HT (USD)	Quantity -Phy.cont. 2021	rate %	2021	FIDA&OFID (USD/000)- 2021	DON FIDA (USD/000)- 2021	PRET FIDA (USD/000)- 2021	Gross tax (USD/000)- 2021
<b>C3 I A. Animation du dialogue politique</b>	Mise en place et animation des 5 CCC sur l'amél Formations, ateliers et seminaires	FIDA_DON ( 100% )	Trimestre	2 000	3 417	1		3.4	3.4			
	Mise en place une plate forme de coordination Formations, ateliers et seminaires	FIDA_DON ( 100% )	Trimestre	500	854	4		3.4	3.4			
	Prise en charge des émissions radiophoniques Formations, ateliers et seminaires	FIDA_DON ( 100% )	Forfait	300	513	1		0.5	0.5			
2. Amélioration de la connaissance	Mise en place et animation du dispositif de suiv Services de consultance nationale	FIDA_DON ( 100% )	Mois	1 208	2 064	6		12.0	12.0	18.0	2.2	
	Mise en place et animation du dispositif de suiv Services de consultance nationale	FIDA_DON ( 100% )	Mois	2 373	4 054	6		23.7	23.7	18.0	4.4	
<b>A. Surveillance des corridors flux commerciaux Total</b>								<b>43.1</b>	<b>43.1</b>			<b>6.6</b>
B. 1. Application des politiques de la CEDEAO en matière de commerce des produits a)Formations, ateliers et seminaires	FIDA_DON ( 100% )	Forfait	10 000	17 087	1		17.2	17.2				
2. Participation au dialogue politiqu Organisation des réunions de haut niveau des n Formations, ateliers et seminaires	FIDA_DON ( 100% )	Session	10 000	17 087	1		17.2	17.2				
	Participation aux événements régionaux (CEDE/ Formations, ateliers et seminaires	FIDA_DON ( 100% )	Forfait	1 091	1 865	10		18.8	18.8			
<b>B. Appui aux politiques régionales d'intégration des marchés et du commerce des produits agricoles Total</b>								<b>53.1</b>	<b>53.1</b>			<b>0.0</b>
C. 1. Plaidoyer pour l'intégration de l'agriculture familiaux dans les echanges commerc Formations, ateliers et seminaires	FIDA_DON ( 100% )	Forfait	9	15	1 006		15.1	15.1				
<b>C. Mise en oeuvre -Activités Plateforme nationale Total</b>								<b>15.1</b>	<b>15.1</b>			<b>0.0</b>
D. Assistance Technique Internationale à la mise en oeuvre des activités /c Ateliers, formations thématiques	Assistance technique Formations, ateliers et seminaires	FIDA_DON ( 100% )	Appui/an	4	7	1 950		13.2	13.2	18.0	2.5	
			Atelier	6	10	2 012		20.1	20.1			
<b>D. Renforcement des capacités des acteurs et des relations commerciales Total</b>								<b>33.3</b>	<b>33.3</b>			<b>2.5</b>
E. Voyages d'études et d'échanges d'expériences	UNIRAT	FIDA_DON ( 100% )	Forfait	59	100	1 000		100.0	100.0			
<b>E. Retrocession pays pour le financement des activités liés à l'intégration régionale des marchés Total</b>								<b>100.0</b>	<b>100.0</b>			<b>0.0</b>
I. Investment Costs Total								244.7	244.7			9.1
<b>3.1 Dialogue politique Total</b>												
3 I A. Education citoyenne au profit des a Education citoyenne au profit des acteurs	Formations, ateliers et seminaires	FIDA_DON ( 100% )	Forfait	9	15	1 006		15.1	15.1			
<b>A. Mise en place d'espaces d'échanges et de consultations aux profits des acteurs Total</b>								<b>15.1</b>	<b>15.1</b>			<b>0.0</b>
B. B. Mise en place d'un mécanisme de Mise en place d'un mécanisme de retour d'info Formations, ateliers et seminaires	FIDA_DON ( 100% )	Forfait	6	10	1 006		10.1	10.1				
<b>B. Mise en place d'un mécanisme de retour d'information Total</b>								<b>10.1</b>	<b>10.1</b>			<b>0.0</b>
D. D. Suivi des activités par les platefoSuivi des activités par les plateformes d'acteurs Formations, ateliers et seminaires	FIDA_DON ( 100% )	Forfait	3	5	1 006		5.0	5.0				
<b>D. Suivi des activités par les plateformes d'acteurs Total</b>								<b>5.0</b>	<b>5.0</b>			<b>0.0</b>
F. F. Base arrière	Base arrière	Biens, services et intrants	FIDA_DON ( 100% )	Forfait	6 500	11 106	1	11.2	11.2			
<b>F. Base arrière Total</b>								<b>11.2</b>	<b>11.2</b>			<b>0.0</b>
I. Investment Costs Total								41.4	41.4			0.0
<b>3.2 Engagement citoyen Total</b>								<b>41.4</b>	<b>41.4</b>			<b>0.0</b>
<b>C. Dialogue politique et engagement citoyen Total</b>								286.0	286.0			<b>9.1</b>

let	Expenditure Account	Fin Rule	Unit	Unit costs				Tot. Costs			Duties & taxes		
				HT	Unit costs	Quantity - Phy.cont.	FIDA&OFID (USD/000)	DON FIDA (USD/000)	PRET FIDA (USD/000)	Gross tax (USD/000)	rate %	2021	rate %
I A. Consultants	Mission appui fiduciaire	Assistance technique	Forfait	102	174	98	16.9	0.0	16.9	18.0	3.2		
	Mission lancement technique	Assistance technique	Forfait	196	335	98	32.6	0.0	32.6	18.0	6.1		
	Recrutement du personnel du projet, y compris Assistance technique	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	30	51	975	49.6	0.0	49.6	18.0	9.2		
	Recrutement du personnel junior temporaire	Services de consultance nationale	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	1	2	973	1.6	0.0	1.6	18.0	0.3	
	Système de gestion financière du PFF	Assistance technique	Forfait	10	17	975	16.5	0.0	16.5	18.0	3.1		
2. Aménagement et équipement d'Equipements (panneau solaire, groupe électrogène) et matériels	Études de faisabilité (pré-engineering) des infrastructures	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	17	28	955	27.2	0.0	27.2	23.0	6.6		
	Services de consultation nationale	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	7	13	973	12.4	0.0	12.4	18.0	2.3		
3. Ateliers de lancement	Travaux d'aménagement du siège du Projet	Travaux/Genie Civil	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	50	85	1 022	5.0	86.7	0.0	86.7	18.0	16.1
	Atelier de lancement officiel	Formations, ateliers et séminaires	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	18	30	1 006	30.2	0.0	30.2			
	Ateliers (démarrage/Activités préparatoires)	Formations, ateliers et séminaires	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	23	40	1 006	40.2	0.0	40.2			
4. Mobilier et matériel de bureau pour la phase FIPS	Equipements et matériels	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	19	32	955	30.3	0.0	30.3	23.0	7.3		
A. Activités de pré-démarrage-FIPS Total							344.2	0.0	344.2		54.2		
B. 1. Matériel roulant	Véhicules 4x4 Pick_UP	Equipements et matériels	FIDA_PRET ( 100% )	Nombre	16 260	27 783	3	79.6	0.0	79.6	23.0	19.3	
	Véhicules 4x4 Station Wagon	Equipements et matériels	FIDA_PRET ( 100% )	Nombre	20 325	34 729	1	33.1	0.0	33.1	23.0	8.1	
3. Renforcement des capacités du personnels	Formations, ateliers et séminaires	FIDA_PRET ( 100% )	(blank)	8 000	13 669	2	27.5	0.0	27.5				
4. Gestion financière	Audit annuel du projet	Services de consultance internationale	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	8 475	14 481	1	14.1	0.0	14.1	18.0	2.6	
	Système de contrôle financier interne	Services de consultance internationale	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	3 390	5 792	1	5.6	0.0	5.6	18.0	1.1	
B. Unité de gestion du projet Total							160.0	0.0	160.0		31.0		
C. C. Retrocension pays pour la coordination et gestic UNIRAT	Retrocession pays pour la coordination et gestic UNIRAT	FIDA_DON ( 100% )	Forfait	59	100	1 000	100.0	100.0	100.0	0.0			
C. Retrocession pays pour la coordination et gestion des activités régionales Total							100.0	100.0	100.0	0.0	0.0		
I. Investment Costs Total							604.2	100.0	504.2		85.2		
II.A. 1. Phase préparatoire-Personnel	FIP Personnel définitif PRIMA (3 mois)	Salaires et indemnités	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	48	82	1 000	82.0	0.0	82.0			
	Personnel intérimaire Projet (coordinateur)	Salaires et indemnités	FIDA_PRET ( 100% )	Pers.mois	9	15	900	13.5	0.0	13.5			
	Personnel intérimaire projet (RAF)	Salaires et indemnités	FIDA_PRET ( 100% )	Pers.mois	1	1	9 000	9.0	0.0	9.0			
	Personnel junior temporaire /a	Salaires et indemnités	FIDA_PRET ( 100% )	Pers.mois	1	1	18 000	18.0	0.0	18.0			
2. Salaires Personnel UCGP	Assistant au Coordonnateur	Salaires et indemnités	FIDA_PRET ( 100% )	Pers.mois	1 336	2 282	6	13.7	0.0	13.7			
	Assistant Comptable	Salaires et indemnités	FIDA_PRET ( 100% )	Pers.mois	746	1 275	6	7.7	0.0	7.7			
	Assistante de Direction	Salaires et indemnités	FIDA_PRET ( 100% )	Pers.mois	805	1 375	6	8.2	0.0	8.2			
	Assistants- Passation des Marchés	Salaires et indemnités	FIDA_PRET ( 100% )	Pers.mois	629	1 075	12	12.9	0.0	12.9			
	Assistant-Suivi-évaluation et gestion des savoirs	Salaires et indemnités	FIDA_PRET ( 100% )	Pers.mois	1 039	1 775	9	16.0	0.0	16.0			
	Chargé de Logistique	Salaires et indemnités	FIDA_PRET ( 100% )	Pers.mois	250	427	6	2.6	0.0	2.6			
	Chasseurs	Salaires et indemnités	FIDA_PRET ( 100% )	Pers.mois	28	47	360	16.9	0.0	16.9			
	Chasseurs (6)	Salaires et indemnités	FIDA_PRET ( 100% )	Pers.mois	28	47	360	16.9	0.0	16.9			
	Chef Comptable	Salaires et indemnités	FIDA_PRET ( 100% )	Pers.mois	1 457	2 489	6	14.9	0.0	14.9			
	Chef projet PRIMA	Salaires et indemnités	FIDA_PRET ( 100% )	Pers.mois	1 731	2 958	9	26.6	0.0	26.6			
	Comptable PRIMA	Salaires et indemnités	FIDA_PRET ( 100% )	Pers.mois	1 154	1 972	9	17.7	0.0	17.7			
	Coordonnateur du PROCAR	Salaires et indemnités	FIDA_PRET ( 100% )	Pers.mois	2 800	4 784	6	28.7	0.0	28.7			
	Responsable Administratif et Financier	Salaires et indemnités	FIDA_PRET ( 100% )	Pers.mois	2 500	4 272	6	25.6	0.0	25.6			
	Responsable comp 1-Spécialiste entrepreneur	Salaires et indemnités	FIDA_PRET ( 100% )	Pers.mois	1 269	2 168	9	19.5	0.0	19.5			
	Responsable Comp2-Spécialiste intégration des	Salaires et indemnités	FIDA_PRET ( 100% )	Pers.mois	1 269	2 168	9	19.5	0.0	19.5			
	Responsable du suivi évaluation	Salaires et indemnités	FIDA_PRET ( 100% )	Pers.mois	1 457	2 489	6	14.9	0.0	14.9			
	Responsable genre, jeunes ,ciblage et nutrition	Salaires et indemnités	FIDA_PRET ( 100% )	Pers.mois	1 457	2 489	6	14.9	0.0	14.9			
	Responsable Gestion des savoirs	Salaires et indemnités	FIDA_PRET ( 100% )	Pers.mois	1 457	2 489	6	14.9	0.0	14.9			
	Responsable Passation des marchés	Salaires et indemnités	FIDA_PRET ( 100% )	Pers.mois	1 457	2 489	6	14.9	0.0	14.9			
	Responsable Comp2- Spécialiste agriculture dur	Salaires et indemnités	FIDA_PRET ( 100% )	Pers.mois	1 269	2 168	9	19.5	0.0	19.5			
3. Indemnités	Frais de mission	Frais de fonctionnement	FIDA_PRET ( 100% )	Jour	55	94	387	36.4	0.0	36.4	18.0	6.8	
4. Coûts de fonctionnement	Appui institutionnel pour la préparation du proj	Frais de fonctionnement	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	27 277	46 608	1	45.1	0.0	45.1	18.0	8.4	
	Consommables de bureau	Frais de fonctionnement	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	2 542	4 344	1	4.2	0.0	4.2	18.0	0.8	
	Couts utilisation logistique	Frais de fonctionnement	FIDA_PRET ( 100% )	Mois	12	21	1 161	24.6	0.0	24.6	18.0	4.6	
	Eau et électricité	Frais de fonctionnement	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	1 653	2 824	1	1.8	0.0	1.8	18.0	0.3	
	Entretien bâtiment et bureaux	Frais de fonctionnement	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	5 085	8 688	1	5.6	0.0	5.6	18.0	1.0	
	Fonctionnement Véhicule	Frais de fonctionnement	FIDA_PRET ( 100% )	Véhicule	2 627	4 489	4	17.4	0.0	17.4	18.0	3.2	
	Frais de gardiennage	Frais de fonctionnement	FIDA_PRET ( 100% )	Mois	254	435	6	2.5	0.0	2.5	18.0	0.5	
	Internet et téléphone	Frais de fonctionnement	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	5 212	8 905	1	5.8	0.0	5.8	18.0	1.1	
	Loyer bureau (12 mois)	Frais de fonctionnement	FIDA_PRET ( 100% )	Mois	12	21	1 161	24.6	0.0	24.6	18.0	4.6	
A. Unité de Gestion du Projet (UCGP) Total							617.3	0.0	617.3		33.8		
II. Recurrent Costs Total							617.3	0.0	617.3		33.8		
4.1 Gestion du Projet et appui institutionnel Total							1 221.5	100.0	1 221.5		119.0		

let	Expenditure Account	Fin Rule	Unit	Unit costs			Tot. Costs			Duties & taxes		
				HT (FCFA/00)	Unit costs HT (USD)	Quantity - Phy. cont. 2021	FIDA&OFID (USD/000)- 2021	DON FIDA (USD/000)- 2021	PRET FIDA (USD/000)- 2021	Gross tax rate %	(USD/000)- 2021	
<b>4   A. Mise en place du système de suivi-évaluation nécessaire au système de suivi-éval</b>	<b>Acquisition nécessaire au système de suivi-éval</b>	<b>Equipements et matériels</b>	<b>FIDA_PRET ( 100% )</b>	<b>Forfait</b>	<b>27</b>	<b>46</b>	<b>955</b>	<b>43.5</b>	<b>0.0</b>	<b>43.5</b>	<b>23.0</b>	<b>10.6</b>
Animation du dispositif de S&E, revu-validation Formations, ateliers et séminaires		FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	18	30	1 006	30.2	0.0	30.2			
Diagnostic des OP dans les bassins de production Services de consultance nationale		FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	15	25	973	24.7	0.0	24.7	18.0	4.6	
Identification et cartographie des bassins de dév Services de consultance nationale		FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	21	36	973	34.6	0.0	34.6	18.0	6.4	
Mission d'appui technique Assistance technique		FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	7	13	975	12.4	0.0	12.4	18.0	2.3	
Recrutement d'un bureaux pour l'étude de la s Services de consultance nationale		FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	15	25	973	24.7	0.0	24.7	18.0	4.6	
Renforcement de capacités et appui S/E Services de consultance internationa		FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	10	17	975	16.5	0.0	16.5	18.0	3.1	
Mission conjointe de supervision et de suivi Formations, ateliers et séminaires		FIDA_DON ( 100% )	Nombre	5 000	8 543	2	17.2	17.2	0.0			
Réunion de coordination nationale Formations, ateliers et séminaires		FIDA_DON ( 100% )	Nombre	600	1 025	4	4.1	4.1	0.0			
Réunions de coordination trimestrielle des SE Formations, ateliers et séminaires		FIDA_DON ( 100% )	Nombre	2 000	3 417	4	13.8	13.8	0.0			
<b>A. Suivi-évaluation des activités et Impacts Total</b>							<b>221.7</b>	<b>35.1</b>	<b>186.7</b>		<b>31.6</b>	
<b>B. Communication Radio, Edition des fiches techniques, de bonnes pratiques, posters, Biens, services et intrants</b>		<b>FIDA_DON( 100% )</b>	<b>Forfait</b>	<b>1 000</b>	<b>1 709</b>	<b>1</b>	<b>1.7</b>	<b>1.7</b>	<b>0.0</b>			
Elaboration de la stratégie de gestion de savoirs et communication (GSC) Services de consultance nationale		FIDA_DON ( 100% )	Forfait	2 119	3 620	1	3.5	3.5	0.0	18.0	0.7	
Mise en oeuvre de la stratégie de gestion de savoirs et communication (GSC) Services de consultance nationale		FIDA_DON ( 100% )	Forfait	4 237	7 240	1	7.0	7.0	0.0	18.0	1.3	
<b>B. Gestion des savoirs et communication Total</b>							<b>12.3</b>	<b>12.3</b>	<b>0.0</b>		<b>2.0</b>	
I. Investment Costs Total							234.0	47.4	186.7		33.5	
<b>4.2 Suivi-évaluation et gestion des savoirs Total</b>							<b>234.0</b>	<b>47.4</b>	<b>186.7</b>		<b>33.5</b>	
<b>D. Gestion et coordination, suivi et évaluation Total</b>							<b>1 455.5</b>	<b>147.4</b>	<b>1 308.2</b>		<b>152.6</b>	
<b>Grand Total</b>							<b>3 217.7</b>	<b>820.5</b>	<b>2 397.2</b>		<b>259.6</b>	

## Annexe 6.2. PTBA 2021 PRIMA-Togo: par composante, par catégorie, par activité et par bailleur

Le PTBA 2021 ne comprend que les coûts financés par le FIDA et l'OFID.

Les prix unitaires en FCFA et en USD et les coûts totaux sont calculés hors taxes.

### Tableau récapitulatif par Composante et par bailleur

C/Sous-composante	DON FIDA (USD/000)- 2021	PRET FIDA (USD/000)- 2021	PRET OFID (USD/000)- 2021	Tot. Costs (USD/000)- 2021	Duties & taxes (USD/000)- 2021
A.1.1 Gestion des infrastructures économiques et dispositifs de maintenance	141.1			141.1	19.3
1.2 Réhabilitation des infrastructures économiques		17.0		17.0	0.0
1.3 Entreprenariat des femmes, des jeunes et des coopératives autour des marchés		502.9		502.9	18.2
<b>A. Intégration des marchés et entrepreneuriat rural Total</b>	<b>141.1</b>	<b>519.9</b>		<b>661.0</b>	<b>37.5</b>
B.2.1 Développement d'une agriculture durable et climato-résiliente dans les sous-bassins versants transfrontaliers		294.0		294.0	34.4
2.2 Gestion durable de l'irrigation à petite échelle		60.1		60.1	9.7
2.3 Amélioration de la sécurité nutritionnelle familiale et appui à l'intégration des femmes	78.7			78.7	10.7
<b>B. Transformation d'une agriculture familiale adaptée au changement climatique Total</b>	<b>78.7</b>	<b>354.1</b>		<b>432.7</b>	<b>54.9</b>
C.3.1 Dialogue politique	199.5			199.5	4.6
3.2 Engagement citoyen	38.2			38.2	0.4
<b>C. Dialogue politique et engagement citoyen Total</b>	<b>237.7</b>			<b>237.7</b>	<b>4.9</b>
D.4.1 Gestion du Projet et appui institutionnel	80.0	917.4		997.4	106.2
4.2 Suivi-évaluation et gestion des savoirs	43.7	186.7		230.4	33.3
<b>D. Gestion et coordination, suivi et évaluation Total</b>	<b>123.7</b>	<b>1 104.1</b>		<b>1 227.8</b>	<b>139.5</b>
<b>Grand Total</b>	<b>581.2</b>	<b>1 978.0</b>		<b>2 559.2</b>	<b>236.8</b>

**Tableau récapitulatif par catégorie et par bailleur**

Type of cost	Exp. Category	Exp. Account	DON FIDA	PRET FIDA	PRET OFID	Tot. Costs (USD/000)- 2021	Duties & taxes (USD/000)- 2021
			(USD/000)- 2021	(USD/000)- 2021	(USD/000)- 2021		
<b>I. Investment Costs</b>	Biens, services et intrants	Biens, services et intrants	30.9	31.6		62.5	
	<b>Biens, services et intrants Total</b>		<b>30.9</b>	<b>31.6</b>		<b>62.5</b>	<b>0.0</b>
	Equipements et matériels	Equipements et matériels	40.8	229.3		270.1	65.6
		Véhicules		61.0		61.0	14.8
	<b>Equipements et matériels Total</b>		<b>40.8</b>	<b>290.3</b>		<b>331.1</b>	<b>80.4</b>
	Services	Assistance technique	12.3	167.0		179.2	33.3
		Formations, ateliers et seminaires	188.7	234.2		422.9	
		Services de consultance internationale	2.1	125.3		127.4	23.7
		Services de consultance nationale	129.5	166.5		296.0	55.1
	<b>Services Total</b>		<b>332.5</b>	<b>693.0</b>		<b>1 025.6</b>	<b>112.1</b>
	Subventions et Dons	Subventions et Dons		376.2		376.2	
	<b>Subventions et Dons Total</b>		<b>0.0</b>	<b>376.2</b>		<b>376.2</b>	<b>0.0</b>
	Travaux	Travaux/Genie Civil		86.7		86.7	16.1
		Travaux-Foncier					
	<b>Travaux Total</b>		<b>0.0</b>	<b>86.7</b>		<b>86.7</b>	<b>16.1</b>
	UNIRAT	UNIRAT	160.0	0.0		160.0	0.0
	<b>UNIRAT Total</b>		<b>160.0</b>	<b>0.0</b>		<b>160.0</b>	<b>0.0</b>
<b>I. Investment Costs Total</b>			<b>564.3</b>	<b>1 477.8</b>		<b>2 042.1</b>	<b>208.6</b>
<b>II. Recurrent Costs</b>	Frais de fonctionnement	Frais de fonctionnement		136.3		136.3	28.2
	<b>Frais de fonctionnement Total</b>		<b>0.0</b>	<b>136.3</b>		<b>136.3</b>	<b>28.2</b>
	Salaires et indemnités	Salaires et indemnités	16.9	363.9		380.8	
	<b>Salaires et indemnités Total</b>		<b>16.9</b>	<b>363.9</b>		<b>380.8</b>	<b>0.0</b>
<b>II. Recurrent Costs Total</b>			<b>16.9</b>	<b>500.2</b>		<b>517.1</b>	<b>28.2</b>
<b>Grand Total</b>			<b>581.2</b>	<b>1 978.0</b>		<b>2 559.2</b>	<b>236.8</b>

## Tableaux détaillés par activité

let	Exp. Account	Fin Rule	Unit	Unit costs			Quantity - Phy.cont.	(USD/000)-	Tot. Costs FIDA&OFID	DON FIDA (USD/000)-	PRET FIDA (USD/000)-	Gross tax (USD/000)-	Duties & taxes (USD/000)-
				HT	(FCFA/00)	HT (USD)							
I A. 1. Partenaires de mise en oeuvre	Animateurs (5)	Services de consultance nationale	FIDA_DON ( 100% )	Pers.mois	254	435	29		12.7	12.7		18.0	2.4
	Audit externe	Services de consultance nationale	FIDA_DON ( 100% )	Pers.mois	2 542	4 344	3		12.7	12.7		18.0	2.4
	Base arrière	Biens, services et intrants	FIDA_DON ( 100% )	Forfait	1 000	1 709	2		3.4	3.4			
	Chauffeur	Services de consultance nationale	FIDA_DON ( 100% )	Pers.mois	127	217	6		1.3	1.3		18.0	0.2
	Coordonnateur de la prestation	Services de consultance nationale	FIDA_DON ( 100% )	Pers.mois	47	80	58		4.6	4.6		18.0	0.9
	Expert Entrepreneuriat rural	Services de consultance nationale	FIDA_DON ( 100% )	Pers.mois	339	579	6		3.4	3.4		18.0	0.6
	Expert SIM et Intégration régionale des marché: Services de consultance nationale	FIDA_DON ( 100% )	Pers.mois	339	579	6		3.4	3.4		18.0	0.6	
	Expert Sociologue /a	Services de consultance nationale	FIDA_DON ( 100% )	Pers.mois	339	579	6		3.4	3.4		18.0	0.6
	Expert-Gestion marché	Services de consultance nationale	FIDA_DON ( 100% )	Pers.mois	339	579	6		3.4	3.4		18.0	0.6
2. Véhicules et fonctionnement	Fonctionnement de véhicules, motos et bureau	Biens, services et intrants	FIDA_DON ( 100% )	Nombre	1 500	2 563	6		15.5	15.5			
	Moto-terrain	Equipements et matériels	FIDA_DON ( 100% )	Nombre	98	167	86		14.3	14.3		23.0	3.5
	Véhicule	Equipements et matériels	FIDA_DON ( 100% )	Nombre	16 260	27 783	1		26.5	26.5		23.0	6.4
3. Formation et échanges au profit des acteurs	Formations, ateliers et séminaires												
4. Assistance technique sous-régionale prestataires	Assistance technique												
A. Facilitation de l'ingénierie sociale Total									134.3	134.3			19.3
Diffusion avec les radios communautaires	Formations, ateliers et séminaires	FIDA_DON ( 100% )	Zone		800	1 367	5		6.9	6.9			
B. Appui au fonctionnement des services des marchés Total									6.9	6.9			0.0
I. Investment Costs Total									141.1	141.1		231.0	19.3
<b>1.1 Gestion des infrastructures économiques et dispositifs de maintenance Total</b>									<b>141.1</b>	<b>141.1</b>			<b>19.3</b>
II A. Assistance technique internationale sur les pistes /m	Salaires et indemnités	FIDA_PRET ( 100% )	Pers.mois		110	188	90		17.0	17.0			
<b>A. Spécialiste Génie Civil-Marchés et pistes Total</b>									<b>17.0</b>	<b>17.0</b>			<b>0.0</b>
II. Recurrent Costs Total									17.0	17.0			0.0
<b>1.2 Réhabilitation des infrastructures économiques Total</b>									<b>17.0</b>	<b>17.0</b>			<b>0.0</b>
Etude sur les opportunités d'affaires	Services de consultance internationale	FIDA_PRET ( 100% )	Etude		17 797	30 408	1		29.6	29.6		18.0	5.5
Rencontres CCIB-CCIT sur les échanges commerciaux Bénin-Togo dans les corridors	Formations, ateliers et séminaires	FIDA_PRET ( 100% )	Rencontre		5 000	8 543	1		8.6	8.6			
<b>A. Accès aux opportunités d'affaires dans les corridors et marchés transfrontaliers Total</b>									<b>38.2</b>	<b>38.2</b>			<b>5.5</b>
Développement de curriculums adaptés et sur me Services de consultance nationale	FIDA_PRET ( 100% )	Curricula			4 237	7 240	2		14.1	14.1		18.0	2.6
Financement et mise en oeuvre des plans d'affaires Subventions et Dons	FIDA_PRET ( 100% )	Plan d'affaires			2 000	3 417	20		68.3	68.3			
Financement et mise en oeuvre des plans d'affaires Subventions et Dons	FIDA_PRET ( 100% )	Plan d'affaires			2 000	3 417	20		68.3	68.3			
Financement et mise en oeuvre des plans d'affaires Subventions et Dons	FIDA_PRET ( 100% )	Plan d'affaires			2 000	3 417	5		17.1	17.1			
Formation, préparation et suivi des plan d'affaires Formations, ateliers et séminaires	FIDA_PRET ( 100% )	Jeune			350	598	45		27.1	27.1			
2. Stratégie d'entrepreneuriat de jeune Appui à la préparation de la stratégie et de plan Services de consultance nationale	FIDA_PRET ( 100% )	Etude			6 779	11 584	1		11.3	11.3		18.0	2.1
<b>B. Promotion de jeunes agriculteurs et femmes dans les corridors et marchés transfrontaliers Total</b>									<b>206.2</b>	<b>206.2</b>			<b>4.7</b>
C. Appui à la préparation et au suivi de sous-projets d'équipement /d	Services de consultance nationale	FIDA_PRET ( 100% )	Sous-projet		424	724	6		4.2	4.2		18.0	0.8
Financement de sous-projets d'équipement-Groupement de femmes et mixtes /e	Subventions et Dons	FIDA_PRET ( 100% )	Sous-projet		350	598	60		35.9	35.9			
Formation des coopératives sur des itinéraires et process techniques	Formations, ateliers et séminaires	FIDA_PRET ( 100% )	Session		5 000	8 543	1		8.6	8.6			
<b>C. Appui aux coopératives et groupements formels Total</b>									<b>48.7</b>	<b>48.7</b>			<b>0.8</b>
Audit technique et industriel des agro-MPME des corridors : Identification et ciblage	Services de consultance internationale	FIDA_PRET ( 100% )	Etude		16 949	28 960	1		28.2	28.2		18.0	5.3
Plans de consolidation et viabilité de MPME-cibles	Services de consultance internationale	FIDA_PRET ( 100% )	Etude		6 356	10 860	1		10.6	10.6		18.0	2.0
<b>D. Appui à la consolidation et viabilité des agro-MPME de transformation Total</b>									<b>38.8</b>	<b>38.8</b>			<b>7.2</b>
E. L'abondement ciblé du fonds de garantie MIFA /f	Subventions et Dons	FIDA_PRET ( 100% )	Provision		100 000	170 867	1		170.9	170.9			
<b>E. Partenariat avec les institutions financières Total</b>									502.9	502.9			
I. Investment Costs Total									<b>502.9</b>	<b>502.9</b>			<b>18.2</b>
<b>1.3 Entrepreneuriat des femmes, des jeunes et des coopératives autour des marchés Total</b>									<b>661.0</b>	<b>141.1</b>			<b>37.5</b>
<b>A. Intégration des marchés et entrepreneurat rural Total</b>													

M	V	let	Exp. Account	Fin Rule	Unit		Unit costs				Tot. Costs			Duties & taxes		
							(FCFA/00)	HT (USD)	2021	rate %	2021	FIDA&OFID	DON FIDA (USD/000)	PRET FIDA (USD/000)	Gross tax rate %	(USD/000)
I	I	A. Sensibilisation des communautés siPartenariats avec 5 radios communautaires pour Formations, ateliers et seminaires		FIDA_PRET ( 100% )	Mois		9	15	241		3.6	0.0	3.6			
		Equipements media /a	Equipements et matériels	FIDA_PRET ( 100% )	Lot	1 487	2 541	2		4.9	0.0	4.9	23.0	1.2		
		Organisation séance d'animation sur les sites	Formations, ateliers et seminaires	FIDA_PRET ( 100% )	Site	1	2	1 308		2.6	0.0	2.6				
		2. Planification participative et territo	Animation des processus	FIDA_PRET ( 100% )	Site	1	1	13 079		13.1	0.0	13.1				
		Assistance technique pour la formation des Parl	Assistance technique	FIDA_PRET ( 100% )	Pers.J	2	4	1 463		6.2	0.0	6.2	18.0	1.2		
		Assistance technique pour le suivi-accompagne	Assistance technique	FIDA_PRET ( 100% )	Pers.J	1	3	2 438		6.2	0.0	6.2	18.0	1.2		
		4. Valorisation de bonnes pratiques pi	distribution de smartphones aux animateurs de Equipements et matériels	FIDA_PRET ( 100% )	Session	8	14	1 006		14.1	0.0	14.1				
		Formation à la production de petites vidéos et r	Formations, ateliers et seminaires	FIDA_PRET ( 100% )	Nombre	12	20	76		1.6	0.0	1.6	23.0	0.4		
		3. Mise en place des Associations des	Base arrière	Biens, services et intrants	FIDA_PRET ( 100% )	Zone	3	5	2 012		10.1	0.0	10.1			
		Formation et renforcement de capacités des AU	Formations, ateliers et seminaires	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	2 110	3 605	1		1.8	0.0	1.8				
		A. Plan d'aménagement durable des terroirs villageois (bas-fonds et sous-bassins versants) Total		FIDA_PRET ( 100% )	Session	6	10	2 012		20.1	0.0	20.1				
		Base arrière	Biens, services et intrants	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	6 120	10 457	1		10.5	0.0	10.5				
		Formation des facilitateurs des CEPs /e	Formations, ateliers et seminaires	FIDA_PRET ( 100% )	Session	6 000	10 252	2		20.6	0.0	20.6				
		Partenariat ITRA-ICAT pour la recherche/diffusio	Biens, services et intrants	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	1 500	2 563	1		2.6	0.0	2.6				
		Appui technique internationale-semenage préba	Assistance technique	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	8 475	14 481	1		14.1	0.0	14.1	18.0	2.6		
		Base arrière	Biens, services et intrants	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	285	487	10		4.9	0.0	4.9				
		Coordination-Suivi technique ITRA	Services de consultance nationale	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	2 542	4 344	1		4.2	0.0	4.2	18.0	0.8		
		Dispositif de contrôle et certification semencie	Services de consultance nationale	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	1 695	2 896	0		0.3	0.0	0.3	18.0	0.1		
		Production de semences de base et pre-base m	Subventions et Dons	FIDA_PRET ( 100% )	Tonne	2 000	3 417	1		4.8	0.0	4.8				
		Production de semences de base et pre-base Sc	Subventions et Dons	FIDA_PRET ( 100% )	Tonne	2 000	3 417	3		10.9	0.0	10.9				
		3. Développement de la petite mécanet	Etat des lieux des outils les mieux adaptés	Services de consultance nationale	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	4 237	7 240	1		7.0	0.0	7.0	18.0	1.3	
		Expertise dans le domaine petite méchanisatio	Assistance technique	FIDA_PRET ( 100% )	Pers.J	2	4	2 925		12.4	0.0	12.4	18.0	2.3		
		d. Base arrière	Biens, services et intrants	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	2 000	3 417	1		3.4	0.0	3.4				
		B. Renforcement de capacités et amélioration de la productivité agricole Total									95.9	0.0	95.9		7.1	
		3. Renforcement des zones de pâturet	Etude sur les zones de paturage (problématique Services de consultance nationale								6.2	0.0	6.2	18.0	1.2	
		C. Gestion communautaire des ressources naturelles Total									6.2	0.0	6.2		1.2	
D.	1.	Techniciens-Partenaire de mise en	Base arrière	Biens, services et intrants	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	6 697	11 443	1		5.8	0.0	5.8			
		Moto-techniciens	Equipements et matériels	FIDA_PRET ( 100% )	Nombre	98	167	143		23.9	0.0	23.9	23.0	5.8		
		Techniciens- fonctionnement /I	Services de consultance nationale	FIDA_PRET ( 100% )	Pers.mois	42	72	88		6.3	0.0	6.3	18.0	1.2		
		Techniciens-Salaires	Services de consultance nationale	FIDA_PRET ( 100% )	Pers.mois	212	362	88		31.7	0.0	31.7	18.0	5.9		
2.	ICAT	Fonctionnement, suivi-accompagnement des ac	Services de consultance nationale	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	3 390	5 792	1		5.6	0.0	5.6	18.0	1.0		
		Moto-ICAT	Equipements et matériels	FIDA_PRET ( 100% )	Nombre	98	167	48		8.0	0.0	8.0	23.0	1.9		
		Véhicule ICAT	Véhicules	FIDA_PRET ( 100% )	Nombre	16 260	27 783	1		26.5	0.0	26.5	23.0	6.4		
		D. Mise en oeuvre, supervision et coordination des activités d'agriculture durable (SC21) Total									107.8	0.0	107.8		22.3	
I.	Investment Costs Total										294.0	0.0	294.0		34.4	
		<b>2.1 Développement d'une agriculture durable et climato-résiliente dans les sous-bassins versants transfrontaliers Total</b>									294.0	0.0	294.0		34.4	
E.		Équipements de bureau et de protect	Equipements de bureau et de protection indiv	Equipements et matériels	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	2 439	4 167	1		4.0	0.0	4.0	23.0	1.0	
		Fonctionnement véhicules et commu	Fonctionnement véhicules et communication	Biens, services et intrants	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	1 500	2 563	1		2.6	0.0	2.6			
		Mission de suivi des activités de terra	Mission de suivi des activités de terrain	Services de consultance nationale	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	2 542	4 344	0		2.1	0.0	2.1	18.0	0.4	
		Motos DRAPAH, Services génie rural	Motos DRAPAH, Services génie rural	Véhicules	FIDA_PRET ( 100% )	Nombre	98	167	48		8.0	0.0	8.0	23.0	1.9	
		Véhicules 4*4 DAEMA	Véhicules 4*4 DAEMA	Véhicules	FIDA_PRET ( 100% )	Nombre	16 260	27 783	1		26.5	0.0	26.5	23.0	6.4	
		E. Appui Institutionnel-Partenaires aménagements Total									43.1	0.0	43.1		9.7	
I.	Investment Costs Total										43.1	0.0	43.1		9.7	
II.	A.	Spécialiste Génie rural	Spécialiste Génie rural	Salaires et indemnités	FIDA_PRET ( 100% )	Pers.mois	110	188	90		16.9	0.0	16.9			
		<b>A. Spécialiste Génie rural Total</b>									16.9	0.0	16.9		0.0	
II.	Recurrent Costs Total										60.1	0.0	60.1		9.7	
		<b>2.2 Gestion durable de l'irrigation à petite échelle Total</b>														
I	I	A. Assistance technique (nationale)	Assistance technique (nationale)	Services de consultance nationale	FIDA_DON ( 100% )	Mois	7	13	973		12.4	0.0	12.4	18.0	2.3	
		A. Elaboration de la stratégie de genre (Togo-Bénin) et renforcement des capacités institutionnelles /a	Total								12.4	0.0	12.4		2.3	
		B. Contribution à la formation des forma	Contribution à la formation des formateurs (ger	Formations, ateliers et seminaires	FIDA_DON( 100% )	Session	1	2	2 012		4.0	0.0	4.0		0.0	
		B. Integration genre (y compris personnes vivant avec des handicaps) et nutrition dans les CEPs Total									4.0	0.0	4.0		0.0	
		Assistance technique (nationale): stra	Assistance technique (nationale): strate	Services de consultance nationale	FIDA_DON( 100% )	Mois	7	13	973		12.4	0.0	12.4	18.0	2.3	
		D. Promotion d'une alimentation diversifiée et à haute valeur nutritive Total									12.4	0.0	12.4		2.3	
		E.. Assistance technique (nationale) suiv	Appui transversal de la fédération de personne	Services de consultance nationale	FIDA_DON( 100% )	Forfait	20	34	973		33.0	0.0	33.0	18.0	6.1	
		E. Appui transversal de la fédération de personnes vivant avec des handicaps Total									33.0	0.0	33.0		6.1	
I.	Investment Costs Total										61.7	0.0	61.7		10.7	
II.	A.	Assistance technique (nationale) suiv	Specialiste genre et nutrition	Salaires et indemnités	FIDA_DON ( 100% )	Mois	110	188	90		16.9	0.0	16.9			
		A. Specialiste genre et nutrition Total									16.9	0.0	16.9		0.0	
II.	Recurrent Costs Total										16.9	0.0	16.9		0.0	
		<b>2.3 Amélioration de la sécurité nutritionnelle familiale et appui à l'intégration des femmes Total</b>									78.7	0.0	78.7		10.7	
		<b>B. Transformation d'une agriculture familiale adaptée au changement climatique Total</b>									432.7	0.0	432.7		54.9	

let	Exp. Account	Fin Rule	Unit	Unit costs			Quantity - Phy.cont.	(USD/000)-	Tot. Costs FIDA&OFID	DON FIDA (USD/000)-	PRET FIDA (USD/000)-	Gross tax rate %	Duties & taxes (USD/000)-
				HT (FCFA/00)	HT (USD)	2021	rate %	2021	2021	2021	2021	2021	
I A. 1. Animation du dialogue politique int Mise en place et animation des 5 CCC sur l'amel Formations, ateliers et seminaires	Mise en place une plate forme de coordination Formations, ateliers et seminaires	FIDA_DON ( 100%)	Trimestre	2 000	3 417	1		3.4	3.4				
	Prise en charge des émissions radiophoniques eFormations, ateliers et seminaires	FIDA_DON ( 100%)	Forfait	2 500	4 272	4		17.2	17.2				
2. Amélioration de la connaissance de Mise en place et animation du dispositif de suivServices de consultante nationale	Mise en place et animation du dispositif de suivServices de consultante nationale	FIDA_DON ( 100%)	Mois	1 208	2 064	3		6.0	6.0			18.0	1.1
		FIDA_DON ( 100%)	Mois	2 373	4 054	3		11.8	11.8			18.0	2.2
<b>A. Surveillance des corridors flux commerciaux Total</b>									<b>39.0</b>	<b>39.0</b>			<b>3.3</b>
B. 1. Application des politiques de la CEDEAO en matière de commerce des produits agri Formations, ateliers et seminaires		FIDA_DON( 100%)	Forfait	10 000	17 087	1		17.2	17.2				
2. Participation au dialogue politique :Organisation des réunions de haut niveau des n Formations, ateliers et seminaires	Participation aux événements régionaux (CEDE)Formations, ateliers et seminaires	FIDA_DON ( 100%)	Session	10 000	17 087	1		17.2	17.2				
<b>B. Appui aux politiques régionales d'intégration des marchés et du commerce des produits agricoles Total</b>									<b>49.5</b>	<b>49.5</b>			<b>0.0</b>
C. Plaidoyer pour l'intégration de l'agriculture familiaux dans les échanges commerciaux Formations, ateliers et seminaires		FIDA_DON( 100%)	Forfait	834	1 425	10		14.3	14.3				
<b>C. Mise en oeuvre -Activités Plateforme nationale Total</b>									<b>14.3</b>	<b>14.3</b>			<b>0.0</b>
D. Assistance Technique Internationale à la mise en oeuvre des activités /c Ateliers, formations thématiques	Assistance technique Formations, ateliers et seminaires	FIDA_DON ( 100%)	Appui/an Atelier	4	7	975		6.6	6.6			18.0	1.2
		FIDA_DON ( 100%)	Atelier	6	10	1 006		10.1	10.1				
<b>D. Renforcement des capacités des acteurs et des relations commerciales Total</b>									<b>16.7</b>	<b>16.7</b>			<b>1.2</b>
E. Voyages d'études et d'échanges d'expériences	UNIRAT	FIDA_DON ( 100%)	Forfait	47	80	1 000		80.0	80.0				
<b>E. Retrocession pays pour le financement des activités liés à l'intégration régionale des marchés Total</b>									<b>80.0</b>	<b>80.0</b>			<b>0.0</b>
I. Investment Costs Total									199.5	199.5			4.6
<b>3.1 Dialogue politique Total</b>									<b>199.5</b>	<b>199.5</b>			<b>4.6</b>
I A. Education citoyenne au profit des acteEducation citoyenne au profit des acteurs	Formations, ateliers et seminaires	FIDA_DON ( 100%)	Forfait	869	1 485	10		14.9	14.9				
<b>A. Mise en place d'espaces d'échanges et de consultations aux profits des acteurs Total</b>									<b>14.9</b>	<b>14.9</b>			<b>0.0</b>
B. B. Mise en place d'un mécanisme de r Mise en place d'un mécanisme de retour d'infor Formations, ateliers et seminaires		FIDA_DON ( 100%)	Forfait	6	10	1 006		10.1	10.1				
<b>B. Mise en place d'un mécanisme de retour d'information Total</b>									<b>10.1</b>	<b>10.1</b>			<b>0.0</b>
D. D. Suivi des activités par les plateform Suivi des activités par les plateformes d'acteurs Services de consultante internationale	FIDA_DON ( 100%)	Forfait	2	4	488		2.1	2.1				18.0	0.4
<b>D. Suivi des activités par les plateformes d'acteurs Total</b>									<b>2.1</b>	<b>2.1</b>			<b>0.4</b>
F. F. Base arrière Base arrière	Biens, services et intrants	FIDA_DON ( 100%)	Forfait	6 500	11 106	1		11.2	11.2				
<b>F. Base arrière Total</b>									<b>11.2</b>	<b>11.2</b>			<b>0.0</b>
I. Investment Costs Total									38.2	38.2			0.4
<b>3.2 Engagement citoyen Total</b>									<b>38.2</b>	<b>38.2</b>			<b>0.4</b>
<b>C. Dialogue politique et engagement citoyen Total</b>									<b>237.7</b>	<b>237.7</b>			<b>4.9</b>

let	Exp. Account	Fin Rule	Unit	Unit costs				Tot. Costs			Duties & taxes		
				HT (FCFA/00)	Unit costs HT (USD)	Quantity - Phy.cont. 2021	rate %	FIDA&OFID (USD/000)- 2021	DON FIDA (USD/000)- 2021	PRET FIDA (USD/000)- 2021	Gross tax rate %	(USD/000)- 2021	
I A. Consultants	Mission appui fiduciaire	Assistance technique	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	102	174	98	16.9	0.0	16.9	18.0	3.2	
	Mission lancement technique	Assistance technique	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	196	335	98	32.6	0.0	32.6	18.0	6.1	
	Recrutement du personnel du projet, y compris	Assistance technique	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	30	51	975	49.6	0.0	49.6	18.0	9.2	
	Recrutement du personnel junior temporaire	Services de consultance nationale	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	1	2	973	1.6	0.0	1.6	18.0	0.3	
	Système de gestion financière du PFF	Assistance technique	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	10	17	975	16.5	0.0	16.5	18.0	3.1	
2. Aménagement et équipement du siège du Projet	Equipements (panneau solaire, groupe électrogène)	Equipements et matériels	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	17	28	955	27.2	0.0	27.2	23.0	6.6	
	Etudes de faisabilité (pré-engineering) des infrastructures	Services de consultance nationale	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	7	13	973	12.4	0.0	12.4	18.0	2.3	
	Travaux d'aménagement du siège du Projet	Travaux/Genie Civil	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	50	85	1 022	5.0	86.7	0.0	86.7	18.0	16.1
3. Ateliers de lancement	Atelier de lancement officiel	Formations, ateliers et séminaires	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	18	30	1 006	30.2	0.0	30.2			
	Ateliers (démarrage/Activités préparatoires ges	Formations, ateliers et séminaires	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	23	40	1 006	40.2	0.0	40.2			
4. Mobilier et matériel de bureau pour la phase FIPS	Equipements et matériels	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	19	32	955	30.3	0.0	30.3	23.0	7.3		
A. Activités de pré-démarrage-FIPS Total								344.2	0.0	344.2		54.2	
B. 1. Matériel roulant	Véhicules 4x4 Pick_UP	Equipements et matériels	FIDA_PRET ( 100% )	Nombre	16 260	27 783	2	53.0	0.0	53.0	23.0	12.9	
	Véhicules 4x4 Station Wagon	Equipements et matériels	FIDA_PRET ( 100% )	Nombre	20 325	34 729	1	33.1	0.0	33.1	23.0	8.1	
3. Renforcement des capacités du personnel	Renforcement des capacités du personnels	Formations, ateliers et séminaires	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	3 000	5 126	1	5.2	0.0	5.2			
4. Gestion financière	Audit annuel du projet	Services de consultance internationale	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	5 932	10 136	1	9.9	0.0	9.9	18.0	1.8	
	Système de contrôle financier interne	Services de consultance internationale	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	3 390	5 792	1	5.6	0.0	5.6	18.0	1.1	
B. Unité de gestion du projet Total								106.9	0.0	106.9		23.8	
C. C. Retrocession pays pour la coordination et ges UNIRAT			FIDA_DON ( 100% )	Forfait	47	80	1 000	80.0	80.0	80.0			
C. C. Retrocession pays pour la coordination et gestion des activités régionales Total								80.0	80.0	80.0		0.0	
I. Investment Costs Total								531.1	80.0	451.1		78.0	
II A. 1. Phase préparatoire-Personnel FIPS	Personnel définitif PRIMA (3 mois)	Salaires et indemnités	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	48	82	1 000	82.0	0.0	82.0			
	Personnel intérimaire Projet (coordinateur)	Salaires et indemnités	FIDA_PRET ( 100% )	Pers.mois	9	15	900	13.5	0.0	13.5			
	Personnel intérimaire projet (RAF)	Salaires et indemnités	FIDA_PRET ( 100% )	Pers.mois	1	1	9 000	9.0	0.0	9.0			
	Personnel junior temporaire /a	Salaires et indemnités	FIDA_PRET ( 100% )	Pers.mois	1	1	18 000	18.0	0.0	18.0			
2. Salaires-Personnel UGP PRIMA	Assistant-comptable	Salaires et indemnités	FIDA_PRET ( 100% )	Pers.mois	640	1 094	9	9.8	0.0	9.8			
	Assistant-Suivi-évaluation	Salaires et indemnités	FIDA_PRET ( 100% )	Pers.mois	640	1 094	9	9.8	0.0	9.8			
	Chauffeurs	Salaires et indemnités	FIDA_PRET ( 100% )	Pers.mois	28	47	270	12.7	0.0	12.7			
	Comptable	Salaires et indemnités	FIDA_PRET ( 100% )	Pers.mois	900	1 538	9	13.8	0.0	13.8			
	Coordonnateur du PRIMA	Salaires et indemnités	FIDA_PRET ( 100% )	Pers.mois	1 900	3 246	9	29.2	0.0	29.2			
	Responsable Administratif et Financier	Salaires et indemnités	FIDA_PRET ( 100% )	Pers.mois	1 400	2 392	9	21.5	0.0	21.5			
	Responsable comp 1-Spécialiste entrepreneur	Salaires et indemnités	FIDA_PRET ( 100% )	Pers.mois	1 347	2 302	9	20.7	0.0	20.7			
	Responsable comp2- Spécialiste agriculture dur Salaires et indemnités	Salaires et indemnités	FIDA_PRET ( 100% )	Pers.mois	1 347	2 302	9	20.7	0.0	20.7			
	Responsable Comp3-Spécialiste commerce et ir Salaires et indemnités	Salaires et indemnités	FIDA_PRET ( 100% )	Pers.mois	1 347	2 302	9	20.7	0.0	20.7			
	Responsable Passation des marchés	Salaires et indemnités	FIDA_PRET ( 100% )	Pers.mois	1 347	2 302	9	20.7	0.0	20.7			
	Responsable Suivi-évaluation	Salaires et indemnités	FIDA_PRET ( 100% )	Pers.mois	1 347	2 302	9	20.7	0.0	20.7			
	Secrétaire	Salaires et indemnités	FIDA_PRET ( 100% )	Pers.mois	450	769	9	6.9	0.0	6.9			
3. Indemnités	Frais de mission	Frais de fonctionnement	FIDA_PRET ( 100% )	Jour	38	65	290	18.9	0.0	18.9	18.0	3.5	
4. Coûts de fonctionnement	Appui institutionnel à la préparation du projet-(Frais de fonctionnement	Frais de fonctionnement	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	27 277	46 608	1	45.1	0.0	45.1	18.0	8.4	
	Consommables de bureau	Frais de fonctionnement	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	1 695	2 896	1	2.8	0.0	2.8	18.0	0.5	
	Couts utilisation logistique	Frais de fonctionnement	FIDA_PRET ( 100% )	Mois	12	21	1 161	24.6	0.0	24.6	18.0	4.6	
	Eau et électricité	Frais de fonctionnement	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	2 542	4 344	1	4.2	0.0	4.2	18.0	0.8	
	Entretien bâtiment et bureaux	Frais de fonctionnement	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	848	1 448	1	1.4	0.0	1.4	18.0	0.3	
	Fonctionnement Véhicule	Frais de fonctionnement	FIDA_PRET ( 100% )	Véhicule	1 271	2 172	3	6.3	0.0	6.3	18.0	1.2	
	Frais de gardiennage	Frais de fonctionnement	FIDA_PRET ( 100% )	Mois	212	362	12	4.2	0.0	4.2	18.0	0.8	
	Internet et téléphone	Frais de fonctionnement	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	2 542	4 344	1	4.2	0.0	4.2	18.0	0.8	
	Loyer bureau (12 mois)	Frais de fonctionnement	FIDA_PRET ( 100% )	Mois	12	21	1 161	24.6	0.0	24.6	18.0	4.6	
A. Unité de Gestion du Projet (UGP) Total								466.3	0.0	466.3		28.2	
II. Recurrent Costs Total								466.3	0.0	466.3		28.2	
4.1 Gestion du Projet et appui institutionnel Total								997.4	80.0	917.4		106.2	

let	Exp. Account	Fin Rule	Unit	Unit costs				Tot. Costs			Duties & taxes		
				HT (FCFA/00)	Unit costs HT (USD)	Quantity - Phy. cont.	(USD/000)- rate %	2021	2021	FIDA&OFID (USD/000)- rate %	DON FIDA (USD/000)- rate %	PRET FIDA (USD/000)- rate %	Gross tax (USD/000)- rate %
4.1 A. Acquisition nécessaire au système de suivi-évaluation, cartographie et drones	Equipements et matériels	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	27	46	955		43.5	0.0	43.5	23.0	10.6	
Animation du dispositif de S&E et revue-validation du cadre logique	Formations, ateliers et seminaires	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	18	30	1 006		30.2	0.0	30.2			
Diagnostic des OP dans les bassins de production/autour des marchés	Services de consultance nationale	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	15	25	973		24.7	0.0	24.7	18.0	4.6	
Identification et cartographie des bassins de développement économique et des bassins	Services de consultance nationale	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	21	36	973		34.6	0.0	34.6	18.0	6.4	
Mission d'appui technique	Assistance technique	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	7	13	975		12.4	0.0	12.4	18.0	2.3	
Recrutement d'un bureaux pour l'étude de la situation de référence	Services de consultance internationale	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	15	25	975		24.8	0.0	24.8	18.0	4.6	
Renforcement de capacités et appui S/E	Services de consultance internationale	FIDA_PRET ( 100% )	Forfait	10	17	975		16.5	0.0	16.5	18.0	3.1	
A. Mise en place du système de suivi-évaluation-FIPS Total								186.7	0.0	186.7		31.6	
Mission conjointe de supervision et de suivi	Formations, ateliers et seminaires	FIDA_DON ( 100% )	Nombre	5 000	8 543	2		17.2	17.2	0.0			
Réunion de coordination nationale	Formations, ateliers et seminaires	FIDA_DON ( 100% )	Nombre	400	683	4		2.8	2.8	0.0			
Réunions de coordination trimestrielle des SE	Formations, ateliers et seminaires	FIDA_DON ( 100% )	Nombre	2 000	3 417	4		13.8	13.8	0.0			
B. Suivi-évaluation des activités et Impacts Total								33.7	33.7	0.0		0.0	
C. Communication Radio, Edition des fiches techniques, de bonnes pratiques, posters, e Biens, services et intrants		FIDA_DON ( 100% )	Forfait	500	854	1		0.9	0.9	0.0			
Elaboration de la stratégie de gestion de savoirs et communication (GSC)	Services de consultance nationale	FIDA_DON ( 100% )	Forfait	2 119	3 620	1		3.5	3.5	0.0	18.0	0.7	
Mise en oeuvre de la stratégie de gestion de savoirs et communication (GSC)	Services de consultance nationale	FIDA_DON ( 100% )	Forfait	3 390	5 792	1		5.6	5.6	0.0	18.0	1.0	
C. Gestion des savoirs et communication Total								10.0	10.0	0.0		1.7	
I. Investment Costs Total								230.4	43.7	186.7		33.3	
4.2 Suivi-évaluation et gestion des savoirs Total								230.4	43.7	186.7		33.3	
D. Gestion et coordination, suivi et évaluation Total								1 227.8	123.7	1 104.1		139.5	
Grand Total								2 559.2	581.2	1 978.0		236.8	

### **Annexe 6.3. PTBA 2021 PRIMA-UniRAT: par composante, par catégorie, par activité et par bailleur**

Le PTBA 2021 ne comprend que les coûts financés par le FIDA et l'OFID.  
Les prix unitaires en FCFA et en USD et les coûts totaux sont calculés hors taxes.

UniR-AT

#### **Tableau récapitulatif par Composante et par bailleur**

Cr Sous-composante	DON PAYS				
	RÉTROCÉDÉ (USD/000)-2021	DON REG FIDA (USD/000)-2021	DON REG OFID (USD/000)-2021	Tot. Costs (USD/000)-2021	Duties & taxes (USD/000)-2021
C. 3.1 Dialogue politique		232.9		232.9	
3.2 Engagement citoyen				88.9	88.9
<b>C. Dialogue politique et engagement citoyen Total</b>		<b>232.9</b>		<b>88.9</b>	<b>321.8</b>
D. 4.1 Gestion du Projet et appui institutionnel		202.2		202.2	
4.2 Suivi-evaluation et gestion des savoirs		53.9		53.9	
<b>D. Gestion et coordination, suivi et évaluation Total</b>		<b>256.1</b>		<b>256.1</b>	
<b>Grand Total</b>		<b>489.0</b>		<b>88.9</b>	<b>577.9</b>

**Tableau récapitulatif par catégorie et par bailleur**

			DON PAYS				
			RÉTROCÉDÉ (USD/000)-2021	DON REG FIDA (USD/000)-2021	DON REG OFID (USD/000)-2021	Tot. Costs (USD/000)-2021	Duties & taxes (USD/000)-2021
<b>I. Investment Costs</b>	Biens, services et intrants	Biens, services et intrants				12.9	12.9
	<b>Biens, services et intrants Total</b>					<b>12.9</b>	<b>12.9</b>
	Equipements et matériels	Equipements et matériels			16.5		16.5
	<b>Equipements et matériels Total</b>				<b>16.5</b>		<b>16.5</b>
	Services	Formations, ateliers et séminaires		213.5		65.9	279.4
		Services de consultance internationale		113.0		10.1	123.1
		Services de consultance nationale					
	<b>Services Total</b>			<b>326.5</b>		<b>76.0</b>	<b>402.5</b>
<b>I. Investment Costs Total</b>				<b>343.0</b>		<b>88.9</b>	<b>431.9</b>
<b>II. Recurrent Costs</b>	Frais de fonctionnement	Frais de fonctionnement		48.0			48.0
	<b>Frais de fonctionnement Total</b>			<b>48.0</b>			<b>48.0</b>
	Salaires et indemnités	Salaires et indemnités		98.0			98.0
	<b>Salaires et indemnités Total</b>			<b>98.0</b>			<b>98.0</b>
<b>II. Recurrent Costs Total</b>				<b>146.0</b>			<b>146.0</b>
<b>Grand Total</b>				<b>489.0</b>		<b>88.9</b>	<b>577.9</b>

## Tableaux détaillés par activité

let		Exp. Account	Fin Rule	Unit	Unit costs (FCFA/00)	Unit costs (USD)	Quantity - Phy.cont.			Tot. Costs FIDA&OFID (USD/000)- 2021	DON REG FIDA (USD/000)- 2021	DON REG OFID (USD/000)- 2021
							2021	rate %	2021			
1. Amélioration de la connaissance des échanges transfrontaliers des produits	Atelier de validation de l'étude de référence sur les flux et barrières au commerce		FIDA_DON_REGIONAL ( 100% FOR 3; 0% FOR 3) ; DON_PAYS_RETROCEDE( 0%									
C: A. agropastoraux	Etude de base sur le circuit de Commercialisation, flux transfrontaliers des produits agropastoraux et barrières au commerce transfrontalier /a	Formations, ateliers et seminaire FOR 3; 100% FOR 3 )		Session	18	30	1 006			30.2		30.2
A. Surveillance des corridors flux commerciaux Total		Services de consultance internati FOR 3; 100% FOR 3 )		Etude	29	50	1 007			50.4		50.4
1. Sensibilisation sur le commerce			FIDA_DON_REGIONAL ( 100% FOR 3; 0% FOR 3) ; DON_PAYS_RETROCEDE( 0%									
B. intracommunautaire des produits agricoles	(blank)	Formations, ateliers et seminaire FOR 3; 100% FOR 3 )		Forfait	-	-	1 000			40.2		40.2
4. Participation au dialogue politique au niveau régional	Organisation des réunions de haut niveau des ministères sectoriales	Formations, ateliers et seminaire FOR 3; 100% FOR 3 )	FIDA_DON_REGIONAL ( 100% FOR 3; 0% FOR 3) ; DON_PAYS_RETROCEDE( 0%	Session	18	30	1 006			30.2		30.2
	Participation aux événements régionaux (CEDEAO, UEMOA,CILSS)	Formations, ateliers et seminaire FOR 3; 100% FOR 3 )	FIDA_DON_REGIONAL ( 100% FOR 3; 0% FOR 3) ; DON_PAYS_RETROCEDE( 0%	Forfait	18	30	1 006			30.2		30.2
B. Appui aux politiques régionales d'intégration des marchés et du commerce des produits agricoles Total			FIDA_DON_REGIONAL ( 100% FOR 3; 0% FOR 3) ; DON_PAYS_RETROCEDE( 0%							100.6		100.6
Plaidoyer pour l'intégration de l'agriculture												
C. familiaux dans les échanges commerciaux	(blank)	Formations, ateliers et seminaire FOR 3; 100% FOR 3 )		Forfait	35	60	862			51.7		51.7
C. Mise en oeuvre - Activités ROPPA Total										51.7		51.7
I. Investment Costs Total										232.9		232.9
<b>3.1 Dialogue politique Total</b>										<b>232.9</b>		<b>232.9</b>
Atelier régional de préparation démarche stratégique et outils de veille /a	Atelier régional de préparation démarche stratégique et outils de veille /a	Formations, ateliers et seminaire DON_REG_OFID ( 100% )		Atelier	16	27	1 006			27.2		27.2
A. Education citoyenne au profit des acteurs	Education citoyenne au profit des acteurs	Formations, ateliers et seminaire DON_REG_OFID ( 100% )		Forfait	12	20	1 006			20.1		20.1
A. Mise en place d'espaces d'échanges et de consultations aux profits des acteurs Total										<b>47.3</b>		<b>47.3</b>
B. Mise en place d'un mécanisme de retour d'information	Mise en place d'un mécanisme de retour d'information	Formations, ateliers et seminaire DON_REG_OFID ( 100% )		Forfait	1 084	1 853	10			18.6		18.6
B. Mise en place d'un mécanisme de retour d'information Total										<b>18.6</b>		<b>18.6</b>
D. Suivi des activités par les plateformes d'acteurs	Suivi des activités par les plateformes d'acteurs	Services de consultance internati DON_REG_OFID ( 100% )		Forfait	12	20	504			10.1		10.1
D. Suivi des activités par les plateformes d'acteurs Total										<b>10.1</b>		<b>10.1</b>
F. IF. Base arrière	Base arrière	Biens, services et intrants	DON_REG_OFID ( 100% )	Forfait	75	128	101			12.9		12.9
F. Base arrière Total										<b>12.9</b>		<b>12.9</b>
I. Investment Costs Total										88.9		88.9
<b>3.2 Engagement citoyen Total</b>										<b>88.9</b>		<b>88.9</b>
<b>C. Dialogue politique et engagement citoyen Total</b>										<b>321.8</b>		<b>232.9</b>

let	Exp. Account	Fin Rule	Unit	Unit costs (FCFA/00 [USD])	2021	Quantity - Phy. cont. rate %	2021	Tot. Costs FIDA&OFID	DON REG FIDA (USD/000)-	DON REG OFID (USD/000)-
								2021	2021	2021
A. Matériel informatique et de bureau	Equipements et matériels	FIDA_DON_REGIONAL ( 100% FOR 3; 0% FOR 3) ; DON_PAYMENTS_RETROCEDE( 0%	Lot	1 000	1 709	5		8.6	8.6	
Ordinateurs	Equipements et matériels	FIDA_DON_REGIONAL ( 100% FOR 3; 0% FOR 3) ; DON_PAYMENTS_RETROCEDE( 0%	Nombre	850	1 452	5		7.3	7.3	
<b>A. Equipements et matériels Total</b>		FIDA_DON_REGIONAL ( 100% FOR 3; 0% FOR 3) ; DON_PAYMENTS_RETROCEDE( 0%						<b>15.9</b>	<b>15.9</b>	
B. Appui accompagnement UGP/URAT (PPM)	Services de consultance internati	FIDA_DON_REGIONAL ( 100% FOR 3; 0% FOR 3) ; DON_PAYMENTS_RETROCEDE( 0%	Forfait	12	20	1 007		20.1	20.1	
Audit	Services de consultance internati	FIDA_DON_REGIONAL ( 100% FOR 3; 0% FOR 3) ; DON_PAYMENTS_RETROCEDE( 0%	Forfait	12	20	1 007		20.1	20.1	
<b>B. Gestion financière Total</b>		FIDA_DON_REGIONAL ( 100% FOR 3; 0% FOR 3) ; DON_PAYMENTS_RETROCEDE( 0%						<b>40.3</b>	<b>40.3</b>	
I. Investment Costs Total		FIDA_DON_REGIONAL ( 100% FOR 3; 0% FOR 3) ; DON_PAYMENTS_RETROCEDE( 0%						56.2	56.2	
I A. 1. Salaires-Equipes UniRAT	Analyste financier	Salaires et indemnités	Forfait	2	3	7 000		21.0	21.0	
	Assistant suivi évaluation et production de connaissance	Salaires et indemnités	Forfait	2	3	7 000		21.0	21.0	
	Conseiller technique principal expert en marché et commerce des produits agricoles	Salaires et indemnités	Forfait	5	8	7 000		56.0	56.0	
2. Frais de mission et voyages	Frais de fonctionnement	Forfait	18	30	600		18.0	18.0		
3. Coûts de fonctionnement	Consommables de bureau	Frais de fonctionnement	Forfait	6	10	1 000		10.0	10.0	
	Eau et électricité	Frais de fonctionnement	Forfait	6	10	1 000		10.0	10.0	
	Internet et téléphone	Frais de fonctionnement	Forfait	6	10	1 000		10.0	10.0	
<b>A. Unité de Gestion du Projet (UniRAT) Total</b>		FIDA_DON_REGIONAL ( 100% FOR 3; 0% FOR 3) ; DON_PAYMENTS_RETROCEDE( 0%						<b>146.0</b>	<b>146.0</b>	
II. Recurrent Costs Total		FIDA_DON_REGIONAL ( 100% FOR 3; 0% FOR 3) ; DON_PAYMENTS_RETROCEDE( 0%						146.0	146.0	
<b>4.1 Gestion du Projet et appui institutionnel Total</b>		FIDA_DON_REGIONAL ( 100% FOR 3; 0% FOR 3) ; DON_PAYMENTS_RETROCEDE( 0%						<b>202.2</b>	<b>202.2</b>	
Mission de supervision et de suivi des bailleurs	Formations, ateliers et séminaire	FOR 3; 100% FOR 3)	Nombre	5 000	8 543	2		17.2	17.2	
Réunions de coordination trimestrielle	Formations, ateliers et séminaire	FOR 3; 100% FOR 3)	Nombre	2 000	3 417	4		13.8	13.8	
Responsable suivi évaluation pour backstopping	Services de consultance internati	FOR 3; 100% FOR 3)	Mois	1 500	2 563	6		15.5	15.5	
Suivi-accompagnement	Services de consultance internati	FOR 3; 100% FOR 3)	Mois	2 000	3 417	2		6.9	6.9	
Tablettes ROPPA	Equipements et matériels	FOR 3; 100% FOR 3)	Lot	4	6	101		0.6	0.6	
<b>A. Suivi-évaluation des activités et Impacts Total</b>		FIDA_DON_REGIONAL ( 100% FOR 3; 0% FOR 3) ; DON_PAYMENTS_RETROCEDE( 0%						<b>53.9</b>	<b>53.9</b>	
I. Investment Costs Total		FIDA_DON_REGIONAL ( 100% FOR 3; 0% FOR 3) ; DON_PAYMENTS_RETROCEDE( 0%						53.9	53.9	
<b>4.2 Suivi-évaluation et gestion des savoirs Total</b>		FIDA_DON_REGIONAL ( 100% FOR 3; 0% FOR 3) ; DON_PAYMENTS_RETROCEDE( 0%						<b>53.9</b>	<b>53.9</b>	
<b>D. Gestion et coordination, suivi et évaluation Total</b>		FIDA_DON_REGIONAL ( 100% FOR 3; 0% FOR 3) ; DON_PAYMENTS_RETROCEDE( 0%						<b>256.1</b>	<b>256.1</b>	
<b>Grand Total</b>		FIDA_DON_REGIONAL ( 100% FOR 3; 0% FOR 3) ; DON_PAYMENTS_RETROCEDE( 0%						<b>577.9</b>	<b>489.0</b>	<b>88.9</b>

## Annexe 7. Plan de passation des marchés sur les 18 premiers mois

L'annexe 7 est composée de 3 parties détaillant les plans de passations de marchés (PPM) des 3 entités autonomes du PRIMA comme suit:

Annexe 7.1. PPM 2021 PRIMA-Bénin

Annexe 7.2. PPM 2021 PRIMA-Togo

Annexe 7.3. PPM 2021 PRIMA-UniRAT

### Annexe 7.1: PPM 2021 PRIMA-Bénin

#### Sommaire

Plan de passation des marchés-Sommaire				
Pays:	Bénin			
Nom du Projet	Projet régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA) entre le Bénin et le Togo			
Projet ID:	xxxxxxxxxx			
Version	1,0			
Date version	22-juil-20			
Préparé par	Moustapha LO			
Approuvé par				
Catégorie d'approvisionnement	Prévu		Réel	
Devise	USD	LCU	USD	LCU
Biens	150 000,00	-	263 700,00	-
Travaux	100 000,00	-	-	-
Services de Consultant	6 457 640,00	-	-	-
TOTAL	6 707 640,00	-	263 700,00	-

Examen préalable des seuils					
Seuils	Biens	Travaux	Services Non-consultants	Services Consultants-Entreprises	Services Consultants-Individuels
Examen préalable	> US\$ 150000,00	≥ US\$ 700000,00	> US\$ 150000,00	≥ US\$ 150000,00	≥ US\$ 30000,00

Tous contrats directs et approvisionnement de source unique sont soumis à revue préalable (conformément au Manuel de passation des marchés du FIDA)

Méthode de passation des marchés- seuils			
	Demande de prix	AON	AOI
Biens	< US\$ 100000,00	≥ US\$ 100000,00 to ≤ US\$ 200000,00	> US\$ 200000,00
Travaux	< US\$ 170000,00	≥ US\$ 170000,00 to ≤ US\$ 700000,00	> US\$ 700000,00
Services - Non consultants	< US\$ 80000,00	≥ US\$ 80000,00 to ≤ US\$ 100000,00	> US\$ 100000,00
	QCI/QC	SMC	SFQC
Individuels	< US\$ 30000,00	≥ US\$ 30000,00 to ≤ US\$ 50000,00	> US\$ 50000,00
Entreprises	< US\$ 80000,00	≥ US\$ 80000,00 to ≤ US\$ 100000,00	> US\$ 100000,00

## Biens

### **Prévu de passation des marchés- Biens**

Bénin

Projet régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA) entre le Bénin et le Togo

Project

१८४

Appendix

<b>Montant total</b>	
<b>Montant (USD)</b>	LCU
150 000,00	0,00
263 700,00	0,00

- Méthode de passation des marchés
- NS: Demande de prix national
- IS: Demande de prix international
- AON: Appel d'offres national
- AOI: Appel d'offres international
- LB: Appel d'offres international restreint
- ED: Entente directe

## Travaux

### **Prévu de passation des marchés- Biens**

Bénin

## Projet régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA) entre le Bénin et le Togo

Project ID:	USD	CU
Approved at:	100 000,00	0,00
Prepared at:	0,00	0,00

- Méthode de passation des marchés
- NS: Demande de prix National
- NI: Demande de prix International
- AON: Appel d'offres national
- AOI: Appel d'offres International
- LB: Appel d'offres international restreint
- ED: Entente direct

## **Services**

**Autre(s) : (i) Développement des connaissances adaptées au secteur, (ii) Formation, préparation et suivi des plans d'effets de journées, bimestres, semestriels, (iii) Appui à la préparation de la stratégie et du plan de mise en œuvre, (iv) Stratégie d'implémentation des jeunes ménages, au sein des PUMA, (v) Appui à la mise**

## Annexe 7.2. PPM 2021 PRIMA-Togo

### Sommaire

<b>Plan de passation des marchés-Sommaire</b>				
Pays:	Togo			
Nom du Projet	Projet régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA) entre le Bénin et le Togo			
Projet ID:	xxxxxxxxxx			
Version	1,0			
Date version	22-juil-20			
Préparé par	Moustapha LO			
Approuvé par				
Catégorie d'approvisionnement	Prévu		Réel	
Devise	USD	LCU	USD	LCU
Biens	150 000,00	-	229 500,00	-
Travaux	100 000,00	-	-	-
Services de Consultant	5 234 600,00	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>5 484 600,00</b>	<b>-</b>	<b>229 500,00</b>	<b>-</b>

<b>Examen préalable des seuils</b>					
Seuils	Biens	Travaux	Services Non-consultants	Services Consultants-Entreprises	Services Consultants-Individuels
Examen préalable	> US\$ 150000.00	> US\$ 700000.00	> US\$ 150000.00	> US\$ 150000.00	> US\$ 30000.00

Tous contrats directs et approvisionnement de source unique sont soumis à revue préalable (conformément au Manuel de passation des marchés du FIDA)

<b>Méthode de passation des marchés- seuils</b>			
	Demande de prix	AON	AOI
Biens	< US\$ 100000.00	≥ US\$ 100000.00 to ≤ US\$ 200000.00	> US\$ 200000.00
Travaux	< US\$ 120000.00	≥ US\$ 120000.00 to ≤ US\$ 700000.00	> US\$ 700000.00
Services - Non consultants	< US\$ 80000.00	≥ US\$ 80000.00 to ≤ US\$ 100000.00	> US\$ 100000.00
	QCI/QC	SMC	SFQC
Individuels	< US\$ 30000.00	≥ US\$ 30000.00 to ≤ US\$ 50000.00	> US\$ 50000.00
Entreprises	< US\$ 80000.00	≥ US\$ 80000.00 to ≤ US\$ 100000.00	> US\$ 100000.00

## Biens

### **Prévu de passation des marchés- Biens**

Togo

Projet régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA) entre le Bénin et le Togo

Projet I

Present:

Montant total		
Montant (USD)	LCU	
150 000,00	0,00	Préc.
229 500,00	0,00	Réel

- Méthode de passation des marchés
- NS: Demande de prix national
- [S: Demande de prix international]
- ADN: Appel d'offres national
- AOI: Appel d'offres international
- US: Appel d'offres international restreint
- ED: Entente directe

## Travaux

Prévu de passation des marchés- Biens

Togo

Projet régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA) entre le Bénin et le Togo

Projet ID:

Approuvé par:

Projet lancé:

Montant Total		
USD	(C)	
100 000,00	0,00	Prévu
0,00	0,00	Total

Méthode de passation des marchés  
NS: Demande de prix National  
IN: Demande de prix International  
AOA: Appel d'offres national  
AOI: Appel d'offres international  
LEI: Appel d'offres international restreint  
ED: Entente directe

Version 1.1 22 juil 2023			Données de base							Procédure							Procédure d'appel d'offres			Evaluation des offres			Attribution des contrats et signature											
PRIMA Coopérative ref	N°	Description	Financement	Lot N°/Description	Zone du projet	Prévu cible	Pré ou post qualification	Bonus prévisible ou à postuler	Méthode de passation	Enveloppes	Montant (USD)	Montant (C)	Prévu cible	Soumission des documents de prix qualifiés	Date de non-objectif	Date évaluation à prix qualification	Date de clôture pré-qualification	Soumission des rapports de pré-qualification	Soumission des documents d'appel d'offres	Date de non-objectif	Date d'invitacion à soumissionner	Où/Quoi/ouverture des offres	Soumission du rapport technique d'évaluation	Date de non-objectif	Soumission des rapports consacrés d'évaluation	Date de non-objectif	Prévu cible	Emission d'un avis d'attribution de marché & standstill	Date d'attribution du contrat	Date de signature du contrat	Contrat No	Nom du prestataire	Montant (USD)	Montant (C)
<strong>COMPOSANTE FIPS</strong>																																		
1	Travail d'aménagement du réseau Projet	FONATPS	1	Prévu	Post Qual	Post Service	NS	1	100 000,00	Prévu	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	15-mars-23	N/A	15-mars-23	29-mars-23	N/A	N/A	5-avr-23	N/A	Prévu	5-avr-23	7-avr-23	9-avr-23			100 000,00				
					Négl																													
					Prévu					Prévu																								
					Négl					Négl																								
					Prévu					Prévu																								
					Négl					Négl																								
					Prévu					Prévu																								
					Négl					Négl																								
					Prévu					Prévu																								
					Négl					Négl																								
					Prévu					Prévu																								
					Négl					Négl																								
					Prévu					Prévu																								
					Négl					Négl																								
					Prévu					Prévu																								
					Négl					Négl																								
					Prévu					Prévu																								
					Négl					Négl																								
					Prévu					Prévu																								
					Négl					Négl																								
					Prévu					Prévu																								
					Négl					Négl																								
					Prévu					Prévu																								
					Négl					Négl																								
					Prévu					Prévu																								
					Négl					Négl																								
					Prévu					Prévu																								
					Négl					Négl																								
					Prévu					Prévu																								
					Négl					Négl																								
					Prévu					Prévu																								
					Négl					Négl																								
					Prévu					Prévu																								
					Négl					Négl																								
					Prévu					Prévu																								
					Négl					Négl																								
					Prévu					Prévu																								
					Négl					Négl																								
					Prévu					Prévu																								
					Négl					Négl																								
					Prévu					Prévu																								
					Négl					Négl																								
					Prévu					Prévu																								
					Négl					Négl																								
					Prévu					Prévu																								
					Négl					Négl																								
					Prévu					Prévu																								
					Négl					Négl																								
					Prévu					Prévu																								
					Négl					Négl																								
					Prévu					Prévu																								
					Négl					Négl																								
					Prévu					Prévu																								
					Négl					Négl																								
					Prévu					Prévu																								
					Négl					Négl																								
					Prévu					Prévu																								
					Négl					Négl																								
					Prévu					Prévu																								
					Négl					Négl																								
					Prévu					Prévu																								
					Négl					Négl																								
					Prévu					Prévu																								
					Négl					Négl																								
					Prévu	</																												

## **Services**

#### **Prévu de passation des marchés- Consultan**

## Togo

## Annexe 7.3. PPM 2021 PRIMA-UniRAT

### Sommaire

Plan de passation des marchés-Sommaire				
Pays:	Bénin et Togo / Unité régionale d'appui technique (UniR-AT)			
Nom du Projet	Projet régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA) entre le Bénin et le Togo			
Projet ID:	xxxxxxxxxx			
Version	1,0			
Date version	22-juil-20			
Préparé par	Moustapha LO			
Approuvé par				
Catégorie d'approvisionnement	Prévu		Réel	
Devise	USD	LCU	USD	LCU
Biens	-	-	15 800,00	-
Travaux	-	-	-	-
Services de Consultant	463 100,00	-	-	-
TOTAL	<b>463 100,00</b>	-	<b>15 800,00</b>	-

Examen préalable des seuils					
Seuils	Biens	Travaux	Services Non-consultants	Services Consultants-Entreprises	Services Consultants-Individuels
Examen préalable	> US\$ 150000.00	> US\$ 700000.00	> US\$ 150000.00	> US\$ 150000.00	> US\$ 30000.00

Tous contrats directs et approvisionnement de source unique sont soumis à revue préalable (conformément au Manuel de passation des marchés du FIDA)

Méthode de passation des marchés- seuils			
	Demande de prix	AOI	AOI
Biens	< US\$ 100000.00	≥ US\$ 100000.00 to ≤ US\$ 200000.00	> US\$ 200000.00
Travaux	< US\$ 170000.00	≥ US\$ 170000.00 to ≤ US\$ 700000.00	> US\$ 700000.00
Services - Non consultants	< US\$ 80000.00	≥ US\$ 80000.00 to ≤ US\$ 100000.00	> US\$ 100000.00
	QCI/QC	SMC	SFQC
Individuels	< US\$ 30000.00	≥ US\$ 30000.00 to ≤ US\$ 50000.00	> US\$ 50000.00
Entreprises	< US\$ 80000.00	≥ US\$ 80000.00 to ≤ US\$ 100000.00	> US\$ 100000.00

## Biens

#### **Prévu de passation des marchés- Biens**

Bénin et Togo / Unité régionale d'appui technique (UniR-AT)

## Projet régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA) entre le Bénin et le Togo

Project

4000*i*

<b>Montant total</b>	
<b>Montant (USD)</b>	LCU
0,00	0,00

- Méthode de passation des marchés
- NS: Demande de prix national
- IS: Demande de prix international
- AON: Appel d'offres national
- AOI: Appel d'offres international
- LB: Appel d'offres international restreint
- ED: Entente directe

## **Travaux: Pas de travaux de prévus**

## **Services**

## **Annexe 8. Manuel d'exécution du projet (MEP)**

Annexe 8.1. Manuel d'exécution du projet (MEP) PRIMA-Bénin (separate file)

Annexe 8.2. Manuel d'exécution du projet (MEP) PRIMA-Togo (separate file)

Annexe 8.3. Manuel d'exécution du projet (MEP) (UniR-AT) (it will be finalised when PRIMA Regional Grant will be designed)

## Annexe 9. Matrice Intégrée des Risques du Projet

Le niveau de risque du programme en tenant compte des mesures d'atténuation est qualifié de modéré. Le tableau ci-dessous résume les risques identifiés ainsi que les mesures d'atténuation proposées.

Risk Categories and Subcategories	Inherent	Residual
<b>Country Context</b>		
Political Commitment		
<b>Risk:</b> No major risk identified	L	L
<b>Mitigations:</b> The intervention logic, the development approaches and objectives adopted by the Program are fully aligned with regional and national development and sector public policies and priorities (including the African Union 2063 Agenda). Furthermore, improve food and nutrition security by targeting the most vulnerable groups (women and youth) through structural transformation of family agriculture, mitigation of climate change impact are at the core of national development and sector policies.		
Governance		
<b>Risk:</b> Insufficient governance of programme's resources, leading to fraud and corruption in violation of IFAD zero tolerance policy could affect the programme delivery.	M	L
<b>Mitigations:</b> The training and awareness rising of the program's teams and members of the procurement commissions with proactive joint supervision missions by IFAD and the Government of Togo and Bénin will help monitoring the application of agreed fiduciary standards through bi-annual supervision, bi-annual audits as well as audit committees and online financial reporting systems.		
Macroeconomic		
<b>Risk:</b> The highly-possible social and economic effects and impacts of COVID-19 pandemic in the region and specifically in the countries concerned are concrete, taking also in consideration the global /regional /national recession, and its effects on the international/regional/national agri-food value chains. Togo and Bénin are recorded a low inflation rate with a public deficit in line with the WAEMU regional deficit norm (3%) in 2019. The quoted forecasts and estimates from the IMF for 2020 and 2021 on-projected economic growth, unemployment for both countries will be changed by COVID19 pandemic. That could lead to the re-purposing of the national priorities and reducing significantly countries financial contribution to the program. There is also expectation that agricultural prices will raise substantially, due to decrease in global supply, disruption of international/regional national transport sectors. All these risk to contribute to the increase in poverty and unemployment, worsening livelihoods of vulnerable groups.	H	S
<b>Mitigations:</b> The program will benefit from IFAD's strategy to address COVID19 impacts on agriculture sectors		
Fragility and security		
<b>Risk:</b> Spillover of insecurity and armed conflicts from the Sahel region (Burkina, Niger, Mali) due to terrorism and para-militias can affect the program implementation and performance. Northern cross-border areas and rural markets are the most exposed geographic and economic targets.	M	M
<b>Mitigations:</b> The involvement of local leadership within the community, involvement of local economic and farmer organizations in the project implementation will reduce this risk in case of extreme situation. In addition, the program will avoid high risk areas		
<b>Sector Strategies and Policies</b>		
Policy alignment		
<b>Risk:</b> The program is fully aligned on the national and regional policies. However, due to uncertainties related to COVID19 and possible world economic recession in the future, the countries policy directions might change during the program implementation.	L	L
<b>Mitigations:</b> The program will adopt an adaptive management approach to adjust and align priorities.		
Policy development & implementation		

<b>Risk:</b> Several policies have been developed in both countries including agriculture policies but lacked of implementation. Some implementation problems are due to corruption, lack of continuity in government policies, inadequate human and material resources, all of which often lead to implementation gap, i.e. the widening of the distance between stated policy goals and the realization of such planned goals.	M	L
<b>Mitigations:</b> The program will engage dialogue in and with two countries to remove barriers.		
<b>Environment and Climate Context</b>		
Project vulnerability to environmental conditions		
<b>Risk:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>1. Unsustainable resources management and environmental degradation</li> <li>2. Over-exploitation of water resources for agricultural production in large scale hydro-agricultural developments</li> <li>3. Use of more agrochemicals with the associated risks for human health and pollution of the environment</li> </ul>	M	L
<b>Mitigations:</b> Environmental risks will be mitigated through the implementation of measures to promote (i) sustainable management of water and soil; (ii) the rational use of phytosanitary products and chemical fertilizers; (iii) compliance with environmental standards in hydro-agricultural development, rural roads and market infrastructure, and (iv) sustainable management of natural resources on land in sub-watersheds (16,000 ha). This last measure will result in major investments in the sustainable management of community forests, erosion control and agroforestry development.		
Project vulnerability to climate change impacts		
<b>Risk:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>1. Climatic change event (drought, floods) could affect smallholder agricultural production capacity, productivity and competitiveness and also markets infrastructures (including markets and rural roads).</li> <li>2. Risks and potential impact of climate change could be different from the Northern areas (more drylands) exposed to droughts and to the spill-over effect of climatic events in the Sahel countries; in the southern areas, agricultural lowlands and rural infrastructures are more exposed to severe floods.</li> <li>3. Extensive shifting cultivation of slash and burn contributes to the degradation and loss of vegetation cover,</li> <li>4. Degradation of forest habitats contributes to the drying up of springs and watercourses and causes soil degradation due to erosion;</li> <li>5. The most vulnerable groups including women and youth have less access to land and decision-making instances</li> </ul>	H	M
<b>Mitigations:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>1. The program will consider adaptation options (water control and promotion of short cycle varieties)</li> <li>2. Adaptation and management plan for social, environmental and climatic risks.</li> <li>3. The program will invest in agricultural intensification and diversification: this will reduce the slash &amp; burning practice and clearing of forest habitats.</li> <li>4. The Program will support the creation and regeneration of community forests that will play a key role in reforesting source heads and stream banks and limiting erosion by increasing soil infiltration capacity and limiting in fact runoff.</li> <li>5. The Program has set quotas for all its activities, the attainment of which will be facilitated by prior social engineering, allowing access to a consensus on the selection of beneficiaries. Functional literacy activities for women and training for youth will improve their chances of access and success.</li> </ul>		
<b>Project Scope</b>		
Project relevance		
<b>Risk:</b> No major risk identified	L	L

The Program is fully aligned with continental, regional and national public policies on rural and agricultural development. IFAD's strategic priorities are also duly taken into account into the logic of intervention and operational approaches.		
<b>Mitigations:</b> Active participation of organized economic organizations of farmers and producers associations in Project design and Implementation at strategic (Steering Committee) and operational level (implementation partners) will assure the full integration of small-holders and vulnerable groups ( women and youth cooperatives, Unions, associations) into project implementation		
Technical soundness		
<b>Risk:</b> The Program rationale and intervention logic area have been designed within a very complex and articulated environmental, socio-economic and political context (cross-border geographical and economic geographical target, fragility and instability due to extension/spill-over proximity of social tensions, armed groups activities, and violent conflicts due to spill-over of terrorism groups and para-military militias from Sahel to the northern areas of Bénin and Togo) and issues (sub-regional agricultural trade and markets transport corridors). Furthermore, IFAD has no experience and knowledge in designing and implementing regional operations (core business based on country-projects and programs).	L	L
<b>Mitigations:</b> Exchange of experience and knowledge with other IFIs (in particular the World Bank and African Development Bank) in design and implementation of regional programs will be established (including training and South-South technical assistance, workshops and seminars, KM web-based platforms etc.)		
<b>Institutional Capacity for Implementation &amp; Sustainability</b>		
Implementation arrangements		
<b>Risk:</b> At regional level, the establishment - and competitive recruitment - of a small Regional Technical Unit and two National Project Management Units will present challenges for ensuring adequate and efficient technical, administrative and financial planning, management and M&E-KM.	S	M
<b>Mitigations:</b> In Togo and Bénin, the MoAG has long experience and knowledge of IFAD's project management procedures as well as of others IFIs (World Bank, AfDB, OFID, GEF). The Program will adopt the TOM2PRO software for financial planning, management and monitoring. Nevertheless, the planning, management of a regional program is (due to the multi-country institutions involved) require a well-coordinated, flexible and efficient multi-stakeholders coordination mechanism		
M&E arrangements		
<b>Risk:</b> The project may have problems coordinating and harmonizing data and indicators at regional level. At National level there may be difficulties in collecting data due to lower capacity on M&E and problems in timely collection and processing of data.	S	M
<b>Mitigations:</b> Based on IFAD's M&E modalities and the already operational system of IFAD's ongoing projects in each country, a results-based M&E (RBM) system will be established and managed by the National Project Management Units and will be coordinated by the regional technical assistance unit (UniRAT) with support from IFAD and in accordance with established IFAD procedures. It will be built around the set of selected indicators outlined in the logical framework taking into account key IFAD corporate indicators and project specific indicators. These will be harmonized and standardized in order to monitor and report on the identified key indicators to be reported at the regional level. The project will do capacity building on M&E during the first year in order to level different implementers on data collection and processing. IFAD is launching the AVANTI initiative in Togo in the last quarter of 2020 with the support of HELVETAS, which will strengthen national M&E capacities. Ongoing projects will benefit from this initiative and it may be extended to Benin in order to build expertise in both countries.		
<b>Procurement (Togo)</b>		
Legal and regulatory framework		
<b>Risk:</b> <b>Existence in the country of laws, regulations and a manual on procurement:</b> there is no manual of procurement procedures yet <b>Procurement methods:</b> Competitive contracts represented in value only 64% of all public contracts awarded in 2014 <b>Public access to information on procurement:</b> Information on contracts awarded is not exhaustive	M	M

<b>Mitigations: Existence in the country of laws, regulations and a manual on procurement:</b> The project procurement procedures will be specified in a Procedures Manual for use by stakeholders		
<b>Procurement methods:</b> The project procurement plan agreed with IFAD prior to any procurement operation helps mitigate this risk		
<b>Public access to information on procurement:</b> IFAD will work with other development partners to strengthen the computerization of procedures, which can help improve the collection and publication of statistics		
Accountability and transparency		
<b>Risk:</b> The Procurement Perception Index published by TRANSPARENCY INTERNATIONAL for 2019 is 29 points / 1000	H	H
<b>Mitigations:</b> As part of the project, the procurement execution procedures that will be recorded in the Procedures Manual will take into account the need to prohibit the execution of incompatible tasks and conflicts of interest, among others		
Capability in public procurement		
<b>Risk: Experience of government officials in donor-funded public procurement:</b> National regulations only allow civil servants a maximum period of six years in the public procurement chain. Even if this position is not always respected by some officials, it remains difficult to have staff with 7 years of experience or more <b>Separation of procurement and financial management functions:</b> Financial managers are often associated with the meetings of the procurement committee	M	M
<b>Mitigations: Experience of government officials in donor-funded public procurement:</b> The system as organized will ultimately make it possible to provide a large number of qualified specialists <b>Separation of procurement and financial management functions:</b> The project should avoid appointing the RAF and the SPM in the CPMPs and technical tender evaluation sub-committees		
Public procurement processes		
<b>Risk: Bid opening to take place for advertised contracts and within one hour of receipt of bids:</b> It is recommended that the opening take place 30 minutes after deposit of the envelopes. However, given the flow of files to manage, certain opening dates may be postponed. This requires a new convocation of all bidders on the new date scheduled <b>Sending of the bid opening report to the tenderers:</b> The independent review report of the compliance of public procurement procedures, concluded by the Ministry of Agriculture, Livestock and Water (MAEH) under Management 2015 (Report by Grant Thornton) notes "the failure to publish the minutes for the opening of tenders, in violation of article 54 paragraph 4 of Decree No. 2009-277 of 11 November 2009, on the Code of public contracts and public service delegations" <b>Completion of evaluations during the validity period of the bids:</b> The flow of files, the complexity and the diversity of fields make it difficult to meet the 30-day deadline for all procurement files <b>Availability of a complete file of the process:</b> Under the terms of the independent review report of the compliance of public procurement procedures, concluded by the Ministry of Agriculture, Livestock and Water (MAEH) under Management 2015 (Report by Grant Thornton ): "The archiving and filing system put in place by the MAEH for files relating to public contracts is insufficient. The contracts examined do not always contain all the required documents. In addition, the contract files are kept. by the beneficiary structures, which do not systematically refer to the Person responsible for contracts, in violation of the provisions of Article 1 paragraph 9 of Decree 2009-297 / PR relating to the attributions, organization and functioning of procurement and control bodies. In addition, the supporting documents available are compiled in a document, without the help of dividers or a summary which indicates the list of existing documents " <b>Public announcement of all awarded contracts:</b> Under the terms of the independent review report of the compliance of public procurement procedures, concluded by the Ministry of Agriculture, Livestock and Water (MAEH) under Management 2015 (Report by Grant Thornton ): "The results of allotments relating to quotation requests have not been published, in violation of the provisions of Article 15 of Decree No. 2011-059 of May 4, 2011 defining the thresholds for award, publication, control and approval of public contracts "	M	M
<b>Mitigations: Bid opening to take place for advertised contracts and within one hour of receipt of bids:</b> The Procurement Specialist will ensure the rigorous application of this provision (30 minutes after receipt of tenders) <b>Sending of the bid opening report to the tenderers:</b> The SPM will ensure the systematic transmission of the bid opening report to the bidders by the PRMP <b>Completion of evaluations during the validity period of the bids:</b> The project will ensure the implementation of this activity on time		

<b>Availability of a complete file of the process:</b> The SPM will set up an archiving system for procurement files and will use IFAD's NOTUS system for NO <b>Public announcement of all awarded contracts:</b> The SPM will ensure the systematic publication of the attributions		
<b>Procurement (Benin)</b>		
Legal and regulatory framework		
<b>Risk:</b> <b>Procurement methods:</b> Over the period from 2011 to 2013, the amount of private contracts was greater than 10% of the total amount of public contracts awarded, which contravenes the provisions of article 51 of the public procurement code, in particular by 2013 with a rate of 29% <b>Public access to information on procurement:</b> Information on contracts awarded is not exhaustive	M	M
<b>Mitigations: Procurement methods:</b> Over The Project Procurement Plan agreed with IFAD prior to any procurement operation helps mitigate this risk <b>Public access to information on procurement:</b> IFAD will work with other development partners to strengthen the computerization of procedures, in particular by systematizing the use of the Integrated Public Procurement Management System (SIGMAP) by contracting authorities, which can help improve the collection and publication of statistics		
Accountability and transparency		
<b>Risk:</b> The Procurement Perception Index published by TRANSPARENCY INTERNATIONAL for 2019 is 41 points / 100	M	M
<b>Mitigations:</b> A new state institution has just been set up to strengthen the fight against corruption (High Commission for the Prevention of Corruption, created by law in April 2020)		
Capability in public procurement		
<b>Risk: General quality of documents produced by the procurement department:</b> If we refer to the summary report of the Audit of public contracts carried out by the ARMP under the 2011 to 2014 management, with regard to the Ministry in charge of Agriculture, the contracts for which the tender documents are incomplete or poorly prepared represent 66.67% of the sample examined. <b>Separation of procurement and financial management functions:</b> The financial functions are generally performed by the Administrative and Financial Director (DAF), while the contracts are prepared by the technical services and the PRMP. However, among the staff making up the PRMP (Annex 3 of the 2019 activity report of the PRMP), a member of the DAF is a member of the Procurement Unit of the Ministry, which constitutes a function incompatible with that of a member of the DAF. In addition, the decree relating to the PRMP and the CPMP provides that, for each procurement procedure, the Financial Director of the structure concerned or his representative, and a lawyer or the SPM are members of the CPMP.	M	M
<b>Mitigations: General quality of documents produced by the procurement department:</b> The recruitment of a Procurement Specialist at the Project Coordination Unit level will improve the quality of the files to be submitted to the PRMP <b>Separation of procurement and financial management functions:</b> The project will mitigate the consequences of the provisions of the regulatory texts relating to the Procurement Unit of the Ministry by i) appointing a representative of the RAF rather than the RAF itself, and ii) by avoiding appointing the SPM.		
Public procurement processes		
<b>Risk: Bid opening to take place for advertised contracts and within one hour of receipt of bids:</b> The opening takes place systematically 30 minutes after receipt of tenders. But for Consultant contracts, this is still not observed <b>Sending of the bid opening report to the tenderers:</b> The regulations clearly prescribe the sending of the minutes to the tenderers. In practice, instead of the shipment, bidders are asked to come and collect it, which they do not all do <b>Bid evaluations carried out by a suitably qualified ad hoc evaluation committee:</b> the summary report of the contract audit carried out by the ARMP under the 2011 to 2014 managements, indicates, with regard to the the Ministry in charge of Agriculture, that the contracts for which irregularities were noted in the appointment of members of the tender analysis subcommittee represent 28% of the markets examined <b>Responsiveness based on the criteria set out in the tender dossier for the evaluation of tenders:</b> The summary report of the contract audit carried out by the ARMP for the 2011 to 2014 management, indicates, with regard to the Ministry in charge of Agriculture, that 44% of the contracts examined were badly awarded	M	M

<b>Mitigations:</b> Bid opening to take place for advertised contracts and within one hour of receipt of bids: The Procurement Specialist will ensure the rigorous application of this provision (30 minutes after receipt of tenders)		
<b>Sending of the bid opening report to the tenderers:</b> The Procurement Specialist will ensure the systematic transmission of the bid opening minutes to the bidders by the PRMP		
<b>Bid evaluations carried out by a suitably qualified ad hoc evaluation committee:</b> The support of the competent government technical services for the procurement of infrastructure contracts can help mitigate this finding		
<b>Responsiveness based on the criteria set out in the tender dossier for the evaluation of tenders:</b> The recruitment by the project of a qualified Procurement Specialist who will support the evaluation commissions will help mitigate the risk.		
<b>Financial Management</b>		
Overall		
<b>Risk:</b>		
<p>1. <b>Budgeting:</b> The weak financial supervision of the program by the relevant technical departments and poor understanding of IFAD's procedures could potentially affect the program implementation.</p> <p>2. <b>Funds flow/disbursement arrangements :</b> The weak financial supervision of the program and poor understanding of IFAD's procedures could potentially affect the program implementation.</p> <p>3. <b>Internal controls:</b> The weak financial supervision of the program and poor understanding of IFAD's procedures could potentially affect the program implementation.</p> <p>4. <b>External audit:</b> An external audit will be carried out timely by an External Auditors (folliwng IFAD's proceduers).</p>	H H H H	S S S S
<b>Mitigations:</b>		
<p>1. <b>Budgeting:</b> The program staff in both two countries will be trained on budget planning and financial management and participating in workshops that IFAD will organize at national / regional level qualified staff; technical assistance</p> <p>2. <b>Funds flow/disbursement arrangements:</b> The Project Management Units (Coordinators, RAF, Accounting) will be intensively trained in administrative and financial training. During the first 2 years project implementation, the Regional Technical Unit will facilitate and provide International Technical Assistance on financial planning and management periodically. The PMU RAF and Accounting Units will be provided (and trained) with a coherent financial planning, management, monitoring software : TOM2PRO</p> <p>3. <b>Internal controls:</b> in the PMU organigram and structure, the Project design will include PMUs an Internal Auditors Unit who will be in charge to oversight the regular adoption of procedures and process assuring implementation. Government Auditors (Inspection Generale) of Ministry of Economy and Finance will carry out regular administrative and financial audits.</p> <p>4. <b>External audits:</b> IFAD's FMD will provide close supervision and oversight of the ToR and of the (international) selection recruitment process of external auditors :</p>		
<b>Environment, Social and Climate Impact</b>		
Biodiversity conservation		
<b>Risk:</b> Togo and Benin experience environmental degradation and fragile ecosystems. Activities especially related to the agriculture production could lead to degradation of forest habitats contributes to the drying up of springs and watercourses and causes soil degradation due to erosion.	M	M
<b>Mitigations:</b> The programme has developed a comprehensive SECAP note and an ESMF that propose some mitigation measures. For example, the Program will support the creation and regeneration of community forests that will play a key role in reforesting source heads and stream banks and limiting erosion by increasing soil infiltration capacity and limiting in fact runoff. From an environmental perspective, the identification of PRIMA intervention sites in Benin and Togo confirms that no action will be carried out in a protected area or in a Ramsar site.		
Resource efficiency and pollution prevention		
<b>Risk:</b> Incitation to intensification in agriculture may lead to an inconsiderate use of chemical products having negative impacts on soils and water reserves. Current use of such chemicals are not satisfactory with a lot of loopholes in terms of protection, dosage and procedures to use chemicals by producers.	L	L

<b>Mitigations:</b> The program will promote sustainable management of on-farm and markets wastes and reduce an abusive use of chemicals such as pesticides and fertilizers that could potentially degrade water quality in rural areas.		
Cultural heritage		
<b>Risk: N/A</b>		
<b>Mitigations:</b>		
Indigenous Peoples		
<b>Risk: N/A</b>		
<b>Mitigations:</b>		
Community health and safety		
<b>Risk:</b> The COVID- 19 is a real threat for human health and people in the region. Unsafe and non-healthy working conditions Infectious and parasitic diseases may limit the nutritional status of children.	H	M
<b>Mitigations:</b> The program has included activities in the Social Management Plan of the ESMF to address community heath and safety issues. Activities to be considered are: remote sensing tools to better understand immediate impacts of COVID 19 on food security and agricultural productivity, trainings on safe labor practices, access to more protective equipment such as masks and gloves, restrictions on workers on producer's field. Rural day cares will allow for interaction with community health services for early detection. Latrines and canteens will be built on the markets sites.		
Labour and working conditions		
<b>Risk:</b> No major risk identified	L	L
<b>Mitigations:</b> The Program has set quotas for all its activities, the attainment of which will be facilitated by prior social engineering, allowing access to a consensus on the selection of beneficiaries. Functional literacy activities for women and training for youth will improve their chances of access and success.		
Physical and economic resettlement		
<b>Risk: N/A</b>		
<b>Mitigations:</b>		
Greenhouse gas emissions		
<b>Risk:</b> CO2 emission from the investment is limited and would contribute to the climate change	M	M
<b>Mitigations:</b> FAO Exact tool will help to assess the volume of CO2 reduced or avoided and adaptation activities under this program so appropriate actions can be taken.		
Vulnerability of target populations and ecosystems to climate variability and hazards		
<b>Risk:</b> In the PRIMA regions of intervention in both countries, the rural populations rely on farming systems based on rice growing and horticulture in lowlands, annual crops on the lands of surrounding sub-watersheds and the use of non-timber forest products, hence their vulnerability to the effects of climate change with regard to the expected impacts on agriculture and other activities dependent on the exploitation of natural resources, is high.	H	M
<b>Mitigations:</b> PRIMA will seek to increase climate and environmental resilience through interventions allowing better water management, in particular through hydro-agricultural developments, the promotion of integrated and sustainable management of soil fertility, the diversification of agricultural production, the promotion of sustainable management methods for natural resources and the use of short-cycle and climate-resilient varieties, access to climate information, as well as the promotion of good practices for adapting to climate change mainly focused on sustainable management of land and water resources and compliance with climate-appropriate construction standards.		
<b>Stakeholders</b>		
Stakeholder engagement/coordination		
<b>Risk:</b> No major risk identified	L	L
<b>Mitigations:</b> During the design all involved economic and social stakeholders (public and private) will fully permanently associated: this inclusive process is one of the main development pillar of the program (based on the successful experience of social engineering adopted by other similar		

IFAD's projects in WCA , Niger, Guinea, Guinea Bissau) The program will act as facilitator and mediator between the divergent/different institutional, political, social and economic interests, mainly thanks to permanent dialogue the structured and organized Civil Society Institutions and Organisations (including public central and local administrations, Farmers and Producers Organizations, Unions of Traders/Transport, IMF, NGOs, CBOs, Women and Youth Cooperatives, Water Users Associations)		
Stakeholder grievances		
<b>Risk:</b> Possible exclusion of certain groups within communities due to the monopolization of program benefits by certain categories of beneficiaries that will lead to stakeholder grievances.	<b>M</b>	<b>L</b>
<b>Mitigations:</b> The program will pay particular attention of targeting strategy to make it more inclusive and ensure that stakeholder grievance is well reflected in SECAPE note and monitored. Rating moderate		

H= high (élévé); S=Substantial (important), M = medium (modéré); L = low (faible)

## **Annexe 10. Stratégie de retrait**

### **Composante 1**

1. L'ingénierie sociale rassemblera tous les acteurs et intervenants des marchés et de leurs zones d'influence au sein des corridors régionaux pour convenir des différentes problématiques pour s'assurer que les infrastructures appropriées seront conçues et réalisées afin d'améliorer les conditions de développement économique de chaque entité avec le marché en son centre. C'est aussi à travers cette ingénierie sociale que des structures autonomes de gestion des infrastructures émergeront en collaboration avec les autorités locales dans un cadre de partenariat public-privé. L'émergence d'une société civile organisée en milieu rural composée de tous les acteurs de marchés, des producteurs, commerçants, entrepreneurs (jeunes et femmes) etc...est un gage de durabilité.

2. Le projet réhabilitera les infrastructures économiques rurales afin de faciliter les transactions commerciales et donc améliorer les flux des produits agricoles vers les marchés de demi-gros et marchés hebdomadaires existants au sein de corridors sous-régionaux. La maintenance des pistes de désenclavement en lien avec les marchés reposera sur les groupes d'entretien des pistes qui sont partie intégrante des plateformes multiacteurs de marché. La gestion de ces marchés prévoit les coûts de maintenance des installations économiques et d'entretien courant des pistes pour garantir la durabilité des investissements. L'approche participative au sein des corridor régionaux dans le processus d'identification des sites, des axes de provenance des produits agricoles, de conception des plans d'infrastructures économiques, d'implication des services techniques déconcentrés dans la mise en œuvre, est gage de durabilité.

### **Composante 2**

3. Les actions d'aménagement durable des sous-bassinsversants et des bas-fonds/plaines bénéficieront d'une forte appropriation communautaire étant donné que les producteurs et productrices participeront directement à l'identification des problèmes et aux prises de décisions relatives aux options d'aménagement et aux types de pratiques agricoles à promouvoir. Cette participation des producteurs et productrices constitue un gage de durabilité pour que les bonnes pratiques perdurent au delà de la fin du Projet d'autant plus que l'accompagnement des ces processus sera renforcé par les Association d'usagers de l'Eau et des Ressources Naturelles qui seront créées et renforcées dans le cadre du Programme.

4. Le développement de modèles agricoles axés sur une meilleure maîtrise de l'eau et plus résilients au risque climatique (agroforesterie, maraichage, riziculture) apporteront des bénéfices économiques sur le long terme aux producteurs/rices grâce aux arbres plantés sur les terres de plateaux qui produiront des fruits et contribueront à la fertilité des sols (légumineuses) pendant de nombreuses années au delà de la fin du Programme.

5. La diffusion des bonnes pratiques agricoles résilientes au changement climatique s'appuiera sur le dispositif de réplication et diffusion des améliorations techniques, de pair à pair entre producteurs (Champs Ecole Paysan), appuyé par les ONG, les Services Techniques de l'Agriculture et les plateformes d'organisations de producteurs (nationaux et régionaux) ; ce qui permettra une adoption large des innovations indépendamment et au delà du cadre du PRIMA.

6. Le renforcement des capacités en matière de nutrition des partenaires de mise en œuvre, dont les plateformes d'organisations de producteurs, ainsi que les services techniques centraux et déconcentrés, est crucial pour assurer une continuité des actions, une valorisation et une mise à l'échelle des acquis et expériences. Les progrès nutritionnels couplés aux efforts d'autonomisation des femmes et égalité de genre seront un important facteur dans les stratégies de transition et sortie du projet. Les actions nutrition étant mises en œuvre dans une logique d'intervention durable (création de marchés, renforcement des connaissances, production plus diversifiée et production pilote de farines infantiles) devront être à même de s'auto-générer et poursuivre, en contribuant à l'économie réelle des deux pays.

### **Composante 3**

7. Les deux autorités de haut niveau (ministères) se réuniront régulièrement pour suivre les progrès et éventuellement identifier les principaux problèmes de politique sectorielle qui peuvent être résolus conjointement dans le cadre régional de la CEDEAO. Les OP nationales des deux pays (PNOPPA et CTOP) ainsi que le ROPPA auront également l'occasion de formuler des positions communes pour alimenter ce dialogue politique multipartite. En outre, l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (ARAA), dont le mandat est de remplir ce rôle au sein de la CEDEAO, a été identifiée comme partenaire de mise en œuvre clé qui fournira à l'organisme régional les résultats, les enseignements et les notes d'orientation.

8. L'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (ARAA), dont le mandat est de faciliter la mise en œuvre des projets et programmes qui concourent à l'opérationnalisation de l'ECOWAP assurera la coordination des activités de cette sous-composante en étroite collaboration avec les 2 UGP. L'équipe de l'Unité Régionale d'Appui Technique régionale (ARAT) assurera la mise en œuvre des activités et de leur arrimage du programme aux priorités de la politique agricole régionale.

## Matrice récapitulative des stratégies de sortie par sous-composante

Tout au long du PRIMA, les activités sont mises en œuvre au sein des corridors commerciaux transfrontaliers et chaque activité intervient en synergie avec les autres selon un phasage qui a été déterminé dans le tableau général de phasage (voir tableau ci-dessous en Annexe 12.1). Chaque intervention est précédée par des activités de préparation (ingénierie sociale) impliquant les parties prenantes auxquelles il reviendra d'assumer la continuité des dispositifs. Des activités d'accompagnement suivent ensuite dans un esprit de désengagement financier du projet.

Sous composante dans le PRIMA	Activités à maintenir par delà la fin du PRIMA	Parties prenantes reprenant les activités	Actions d'appui du PRIMA pendant sa période de mise en œuvre	Mécanismes de passation du dispositif	Motivation garantissant l'engagement des parties prenantes	Potentiel Changement d'échelle
SC 1.1 Dispositifs de gestion des infrastructures et OP	Implication permanente de la Société civile organisée en milieu rural	Plateforme multiacteurs, OP (coopératives)	Ingénierie sociale, formation, plans d'affaires	Organisation d'événement de reddition citoyenne (voir point 3.2)	Engagement citoyen et reconnaissance sociale	Devenir une porte d'entrée du développement territorial
SC 1.2 Réhabilitation des marchés  Pistes rurales	Utilisation et maintenance des marchés	Plateforme multiacteurs de marché et dispositif de gestion (régie autonome, GIE, coopératives)	Ingénierie sociale, formation, plans d'affaires	Etablissement de contrat triannuel de partenariat entre le dispositif de gestion des marché et les autorités locales	Attractivité du marché engendrant l'augmentation du volume de transactions, l'accès aux informations stratégiques (prix, débouchés...) et la perception assurée des taxes de marchés pour les autorités	Adoption de PPP locaux à l'échelle des territoires avec délégation de gestion de biens publics communs (marché, pistes...)
	Maintenance de surface en complément des réhabilitations	Autorités et groupes d'entretien des pistes	Formation pratique durant les interventions des entreprises de TP	Etablissement de contrat de collaboration entre les groupes de maintenance des pistes et les marchés réhabilités sous couvert des autorités en charge de la maintenance des pistes	Désenclavement des zones de productions et contribution financière compensatoire des marchés	Impliquer les groupes de maintenance de surfaces des pistes aux marchés afin qu'une taxe leur soit systématiquement attribués afin de garantir l'accès au marché en toute saison
SC 1.3 Entreprenariat des jeunes, des femmes et des coopératives autour des marchés	Micro-entreprises rurales impliquées dans les filières dans et autour des marchés  Coopératives	Femmes et jeunes, personnes en situation de handicap  Coopératives	Formation, primes d'installation, accompagnement des plans d'affaires	Mise en relation avec les IMF autour des marchés	Génération et augmentation des revenus	les réseaux de jeunes entrepreneurs peuvent disséminer les bonnes pratiques

SC2.1 Développement d'une agriculture durable et climato-résiliente	Agroforesterie sur terres de plateaux Pépinières arboricoles	Producteurs/trices bénéficiaires Jeunes entrepreneurs pépiniéristes	Formations, Champ ecole paysans Formation pratiques et appui		Meilleurs rendements, meilleurs revenus Débouchés chez les producteurs/trices	Les OP nationales par le biais de voyages d'échanges peuvent disséminer les acquis techniques
	Riziculture et maraîchage	Producteurs/trices bénéficiaires Coopératives semencières	Semences améliorées, CEP, équipements	Etablissement de contrat d'approvisionnement entre les fournisseurs d'intrants et les organisations de producteurs de semences	Meilleurs rendements, meilleurs revenus	Le relais se fera par les réseaux d'OP régionaux impliqués dans l'agro-écologie (ROPPA) et par les instruments de l'ECOWAP mis en œuvre par ARAA
SC 2.2 Gestion durable de l'irrigation	Maitrise totale de l'eau et maitrise partielle de l'eau	Associations d'usagers de l'eau et des ressources naturelles Services techniques déconcentrés	Formations, mise en place de charte et de règles d'utilisation	Etablissement de contrat triannuel de délégation de gestion de biens publics communs entre les AUE et les autorités locales	Meilleur accès à l'eau	Le ROPPA pourra valoriser les acquis dans les programmes régionaux d'irrigation où il est déjà associé
SC 2.3 Autonomisation des femmes  Education nutritionnelle	Engagement des femmes et des jeunes dans l'économie rurale	Femmes (et jeunes) au sein des OP et autres associations de la société civile organisée en milieu rural	Formations, clubs d'écoute féminins sur les marchés	Etablissement d'une convention avec le dispositif de gestion du marché	Société civile dynamique, reconnaissance citoyenne	
	Amélioration de la sécurité nutritionnelle	Tous les membres des ménages (dont les enfants en bas âge)	Education nutritionnelle, accès aux farines renforçées		Meilleur état nutritionnel	Le partenariat PAM permettra de démultiplier les acquis du PRIMA
SC 3.1 Intégration régionale des échanges	Amélioration du commerce agricole au sein de corridors régionaux Ouverture de l'espace économique régional	Opérateurs économiques, chambres de commerce, Instances économiques régionales	Formation, animation, appui à l'établissement de règlements  Dialogue politique,		Augmentation des transactions commerciales agricoles et des revenus fiscaux	L'ancre de PRIMA dans l'ARAA ouvrira les acquis à l'ensemble de l'espace CEDEAO
SC 3.2 Engagement citoyen	Amélioration de la redevabilité des instances publiques aux citoyens ruraux concernant les investissements	Plateformes multi-acteurs de marchés, AUE/RN, plateformes nationales et régionales d'organisations de producteurs	Evaluation participative par les citoyen ruraux des activités du Projet	Etablissement d'événement annuel de reddition des activités de développement économique (en lien avec le point 1.1 des	Développement d'un climat de confiance propice aux affaires et à la durabilité des investissements	Les réseaux d'OP et d'OSC régionaux actifs dans les instances de dialogue de la CEDEAO pourront influencer sur le contenu des

				plateformes multi- acteurs)		futurs programmes
--	--	--	--	--------------------------------	--	----------------------

## Annexe 11. Liste des activités admissibles qui seront financées au titre du FIPS

**Tableau synoptique des activités FIPS du PRIMA**

**Légende**

<b>AON</b>	Appel d'offres national
<b>ED</b>	Entente directe
<b>QC</b>	Sélection fondée sur les qualifications des consultants
<b>SCBD</b>	Sélection dans le cadre d'un budget déterminé
<b>SFQC</b>	Sélection fondée sur la Qualité et le coût

juil-20

#	description (selon le FPP)	date	mode de passation de marché		cout unitaire	montant prévu Bénin 50%	montant prévu Togo 50%	montant prévu total
<b>1</b>	<b>Assistance Technique au démarrage : Consultations et Assistance Technique dans divers domaines de compétence selon les besoins de démarrage du Projet (appui à la mise en œuvre des activités du PFF, élaboration de termes de référence, élaboration des dossiers de manifestations d'intérêt et d'appel d'offres, mise à jour des manuels, etc.)</b>	<b>date de mise en oeuvre</b>	<b>Divers consultants en Entente directe (par domaine de compétence)</b>	<b>Q1</b>	<b>Q2</b>	<b>CU</b>	<b>60 000</b>	<b>60 000</b>
1.1	Mission appui fiduciaire (PP, SE, CG)	01/11/20	ED	3	5	1 367	20 500	20 500
1.2	Mission lancement technique	01/07/21	ED	8	5	700	28 000	28 000
	Mission lancement technique	10/07/20	forfait avion	1	1	23 000	11 500	11 500
<b>2</b>	<b>Recrutement du personnel du projet, y compris ceux de la CT régionale, par un cabinet / bureau d'études sélectionné dans la sous-région</b>	<b>date de mise en oeuvre</b>	<b>SCBD</b>	<b>Q1</b>	<b>Q2</b>	<b>CU</b>	<b>60 000</b>	<b>60 000</b>
2.1	Cabinet en charge du recrutement du personnel de l'UGP PRIMA	01/01/21	SCBD	1	1	120 000	60 000	60 000
<b>3</b>	<b>Etudes pour la situation de référence</b>	<b>date de mise en oeuvre</b>	<b>SFQC</b>	<b>Q1</b>	<b>Q2</b>	<b>CU</b>	<b>30 000</b>	<b>30 000</b>
3.1	recrutement bureaux d'études	01/04/21	SFQC	1	1	30 000	30 000	30 000
3.2								
<b>4</b>	<b>Mise en place du Système de suivi- évaluation</b>	<b>date de mise en oeuvre</b>	<b>QC/SBQC /ED/AON/Sollicitation de prix</b>	<b>Q1</b>	<b>Q2</b>	<b>CU</b>	<b>193 000</b>	<b>193 000</b>
4.1	Renforcement de capacités et appui S/E		QC				20 000	20 000
4.2	Animation du dispositif de S&E et validation du CL	01/07/21	Sollicitation de prix				30 000	30 000
4.3	mission d'appui technique (en deux fois 10 jours et 20 jours)	01/07/21	ED	1	30	500	15 000	15 000
4.4	Identification et cartographie des bassins de développement économique et des bassins de production	01/06/21	SFQC				42 000	42 000
4.5	Diagnostic des OP dans les bassins de production/autour des marchés	02/06/21	SFQC				30 000	30 000
4.4	Acquisition nécessaire au système de suivi-évaluation, cartographie et drones	01/02/21	AON				56 000	56 000
<b>5</b>	<b>Aménagement et équipement du siège UGP</b>	<b>date de mise en oeuvre</b>	<b>QC /AON/Sollicitation de prix</b>	<b>Q1</b>	<b>Q2</b>	<b>CU</b>	<b>150 000</b>	<b>150 000</b>
5.1	Etudes de faisabilité (pré-engineering) des infrastructures et suivi des travaux d'aménagement du siège du Projet	01/03/20	QC	1	1	15%	15 000	15 000
5.2	Lot 1 : Travaux d'aménagement du siège du Projet	20/07/20	AON	1	1	100 000	100 000	100 000
5.3	Lot 2 : panneaux solaires groupes électrogènes A/C		AON				35 000	35 000
				1	1	13 000	13 000	13 000
				1	2	9 000	18 000	18 000
				1	10	400	4 000	4 000
								8 000
<b>6</b>	<b>Système de gestion financière du PFF</b>	<b>date de mise en oeuvre</b>	<b>ED</b>	<b>Q1</b>	<b>Q2</b>	<b>CU</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>
6.1	Logiciel TOM2PRO au démarrage du PFF : une clé TOMPRO pour un poste pour le consultant en gestion financière durant la phase PFF	01/03/21	ED	1	1	20 000	20 000	20 000
<b>7</b>	<b>Ateliers de lancement</b>	<b>date de mise en oeuvre</b>	<b>Sollicitation de prix</b>	<b>Q1</b>	<b>Q2</b>	<b>CU</b>	<b>70 000</b>	<b>70 000</b>
7.1	Atelier de lancement officiel	01/03/21	Sollicitation de prix	1	1	30 000	30 000	30 000
7.2	Ateliers (démarrage/Activités préparatoires gestion des savoirs, Elaboration PTBA et PPM)	10/07/21	Sollicitation de prix	1	1	40 000	40 000	40 000
<b>8</b>	<b>Mobilier et matériel de bureau pour la phase FIPS</b>	<b>date de mise en oeuvre</b>	<b>Sollicitation de prix</b>	<b>Q1</b>	<b>Q2</b>	<b>CU</b>	<b>39 000</b>	<b>39 000</b>
8.1	Lot 1: Ordinateur, Imprimante, mobilier de bureau (3 juniors)	15/02/21	Sollicitation de prix	1	3	3 000	9 000	9 000
	Lot 2: informatique		Sollicitation de prix	1	10	1 500	15 000	15 000
8.3	Lot 3: mobilier pour staff bureau temporaire puis définitif	31/03/21	Sollicitation de prix	1	10	1 500	15 000	15 000
<b>9</b>	<b>Couts récurrents</b>	<b>date de mise en oeuvre</b>	<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>Q1</b>	<b>Q2</b>	<b>CU</b>	<b>60 000</b>	<b>60 000</b>
9.1	Loyer bureau (12 mois)	01/10/20		1	12	2 500	30 000	30 000
9.2	Couts utilisation logistique	01/10/20	forfait mensuel à	1	12	2 500	30 000	30 000
<b>10</b>	<b>Salaires du Personnel des UGP</b>	<b>date de mise en oeuvre</b>	<b>Achat direct/Dépenses de personnel (Salaires)</b>	<b>Q1</b>	<b>Q2</b>	<b>CU</b>	<b>124 500</b>	<b>124 500</b>
10.1	Recrutement du personnel junior temporaire	01/11/20	Achat direct	1	1	2 000	2 000	2 000
10.2	Personnel intérimaire Projet (coordinateur)	01/10/20	fiche temps 50%	1	9	1 500	13 500	13 500
10.3	Personnel intérimaire projet (RAF)	01/10/20	fiche temps 50%	1	9	1 000	9 000	9 000
10.4	Personnel junior temporaire	01/01/21	2 contrats successifs	6	3	1 000	18 000	18 000
10.5	personnel définitif PRIMA (3 mois)	01/07/21	2 premiers mois	1	1	82 000	82 000	82 000
<b>11</b>	<b>Appui institutionnel à la préparation du projet</b>		<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>Q1</b>	<b>Q2</b>	<b>CU</b>	<b>54 997</b>	<b>54 997</b>
11.1	Carburant, déplacements, DSA, y compris la prise en charge des commissions de passation de marché	01/03/21		1	1	54 997	54 997	54 997
	<b>total</b>						<b>861 497</b>	<b>861 497</b>
								<b>1 722 994</b>

## **Liste des tableaux**

Tableau 1: Coût du programme/projet par composante (et sous-composante) et par source de financement (en milliers de USD)

Tableau 2: Coût du programme/projet par catégorie de dépenses et par source de financement (en milliers de USD)

Tableau 3: Coût du programme/projet par composante et par année (en milliers de USD)

## Annexe 12. Tableaux supplémentaires

### Annexes 12.1. Matrice de phasage des interventions par corridor sous-régional

Matrice de phasage des interventions structurantes PRIMA		Investissement structurant (marquer chaque semestre avec la couleur associée et pour le semestre du début). L'ingénierie sociale sera figurée sous et après l'investissement structurant)															
Corridor	pay:	Bénin	Togo	✓	MDG : marché de terre grise	MC : marché de terre verte	PR : sites verts	BP+AT : bassins versants	BV+AT : bassin versant	MIR : entrepreneur et/ou partenaires	NUT : réseaux d'échanges	Intégration sociale					
financé par	Corridor	Pays	Préfecture	situation	catégorie	unité	quantité	nb de bassins / tronçons	2021	2022	2023	2024	2025	2026			
1-Malaville	1-Nord	Bénin	Malanville	MDG complexe 1													
1-Malaville	1-Nord	Bénin	Kambouwo Tounga	MC complexe 1													
1-Malaville	1-Nord	Bénin	Monkassa	MC complexe 1													
1-Malaville	1-Nord	Bénin	Tronçons de pistes rattachés au pôle de Malanville	PR km 60 6													
1-Malaville	1-Nord	Bénin	Aménagement hydro-agricole des bas-fonds	BP+AT ha 600 8													
1-Malaville	1-Nord	Bénin	Aménagement durable des sous-bassins versants	BV+AT ha 2400 8													
2-Nord	2-Nord	Bénin	Djougou	MDG complexe 1													
2-Nord	2-Nord	Bénin	Kassoua	MC complexe 1													
2-Nord	2-Nord	Bénin	Lokodéne	MC complexe 1													
2-Nord	2-Nord	Bénin	Tronçons de pistes rattachés au pôle de Djougou	PR km 60 6													
2-Nord	2-Nord	Bénin	Aménagement hydro-agricole des bas-fonds	BP+AT ha 306 5													
2-Nord	2-Nord	Bénin	Aménagement durable des sous-bassins versants	BV+AT ha 1224 5													
2-Nord	2-Nord	Togo	Ketao	MDG complexe 1													
2-Nord	2-Nord	Togo	Kemereda	MC complexe 1													
2-Nord	2-Nord	Togo	Pagouda	MC complexe 1													
2-Nord	2-Nord	Togo	Tronçons de pistes rattachés au pôle de Ketao	PR km 40 4													
2-Nord	2-Nord	Togo	Aménagement hydro-agricole des bas-fonds	BP+AT ha 550 6													
2-Nord	2-Nord	Togo	Aménagement durable des sous-bassins versants	BV+AT ha 2200 6													
2-Nord	2-Nord	Togo	Gando	MDG complexe 1													
2-Nord	2-Nord	Togo	Mogou	MC complexe 1													
2-Nord	2-Nord	Togo	Sabiegou	MC complexe 1													
2-Nord	2-Nord	Togo	Tronçons de pistes rattachés au pôle de Gando	PR km 40 4													
2-Nord	2-Nord	Togo	Aménagement hydro-agricole des bas-fonds	BP+AT ha 321 5													
2-Nord	2-Nord	Togo	Aménagement durable des sous-bassins versants	BV+AT ha 1284 5													
3-Centre	3-Centre	Bénin	Glazoué	MDG complexe 1													
3-Centre	3-Centre	Bénin	Tchetti	MC complexe 1													
3-Centre	3-Centre	Bénin	Doumé	MC complexe 1													
3-Centre	3-Centre	Bénin	Tronçons de pistes rattachés au pôle de Glazoué	PR km 60 6													
3-Centre	3-Centre	Bénin	Aménagement hydro-agricole des bas-fonds	BP+AT ha 794 25													
3-Centre	3-Centre	Bénin	Aménagement durable des sous-bassins versants	BV+AT ha 3176 25													
3-Centre	3-Centre	Togo	Kaboli	MDG complexe 1													
3-Centre	3-Centre	Togo	Dogodé	MC complexe 1													
3-Centre	3-Centre	Togo	Sollimbia	MC complexe 1													
3-Centre	3-Centre	Togo	Tronçons de pistes rattachés au pôle de Kaboli	PR km 40 4													
3-Centre	3-Centre	Togo	Aménagement hydro-agricole des bas-fonds	BP+AT ha 261 8													
3-Centre	3-Centre	Togo	Aménagement durable des sous-bassins versants	BV+AT ha 1044 8													
4-Centre sud	4-Centre sud	Togo	Anié	MDG complexe 1													
4-Centre sud	4-Centre sud	Togo	Kolocopé	MC complexe 1													
4-Centre sud	4-Centre sud	Togo	Kpandé	MC complexe 1													
4-Centre sud	4-Centre sud	Togo	Tronçons de pistes rattachés au pôle de Anié	PR km 40 4													
4-Centre sud	4-Centre sud	Togo	Aménagement hydro-agricole des bas-fonds	BP+AT ha 69 5													
4-Centre sud	4-Centre sud	Togo	Aménagement durable des sous-bassins versants	BV+AT ha 276 5													
5-Sud	5-Sud	Bénin	Dogbo	MDG complexe 1													
5-Sud	5-Sud	Bénin	Azove	MC complexe 1													
5-Sud	5-Sud	Bénin	Klouekanme	MC complexe 1													
5-Sud	5-Sud	Bénin	Tronçons de pistes rattachés au pôle de Dogbo	PR km 60 6													
5-Sud	5-Sud	Bénin	Aménagement hydro-agricole des bas-fonds	BP+AT ha 200 12													
5-Sud	5-Sud	Bénin	Aménagement durable des sous-bassins versants	BV+AT ha 800 12													
5-Sud	5-Sud	Bénin	Bohicon	MDG complexe 1													
5-Sud	5-Sud	Bénin	Ganhi	MC complexe 1													
5-Sud	5-Sud	Bénin	Djida	MC complexe 1													
5-Sud	5-Sud	Bénin	Tronçons de pistes rattachés au pôle de Bohicon	PR km 60 6													
5-Sud	5-Sud	Bénin	Aménagement hydro-agricole des bas-fonds	BP+AT ha 500 12													
5-Sud	5-Sud	Bénin	Aménagement durable des sous-bassins versants	BV+AT ha 2000 12													
5-Sud	5-Sud	Togo	Nosté	MC complexe 1													
5-Sud	5-Sud	Togo	Tronçons de pistes rattachés au pôle de Nosté	PR km 40 4													
5-Sud	5-Sud	Togo	Aménagement hydro-agricole des bas-fonds	BP+AT ha 399 17													

Corridor N°2

Corridors 3 et 4

Corridor N°5



## **Annexe 12.2. Répartition des sites potentiels par pays et par corridor**

**Tableau. Répartition des sites par corridor au Bénin.**

Corridor (marché de demi-gros)	Nbre de sous bassins	Superficies (ha)	Superficie moyenne/site (ha)
1 . Extrême Nord (Malanville)	8	600	75
2. Nord (Djoungou)	5	306	61,20
3. Centre (Glazoué)	25	794	31,76
5. Sud (Dogbo)	12	200	16,66
5. Sud (Bohicon)	12	500	41,66
- dont Bohicon - Cové	5	275	55
- dont Bohicon-Zogbodomey	7	225	32,14
<b>Total Bénin</b>	<b>62</b>	<b>2400</b>	<b>38,70</b>

**Tableau N03 : répartition des sites par corridor au Togo.**

Corridor (marché de demi-gros)	Nbre de sous bassins	Superficies (ha)	Superficie moyenne/site (ha)
2. Nord (Gando)	5	321	64,20
2. Nord (Ketao)	6	550	91,70
3. Centre (Kaboli)	8	261	32,60
4. Centre sud (Anié)	5	69	13,80
5. Sud (Haho/Notsé)	17	399	23,50
<b>Total Togo</b>	<b>41</b>	<b>1 600</b>	<b>39,00</b>